



Étude qualitative sur les représentations concernant le dopage et sa prévention chez les sportifs et leur entourage

avril 2014

Ministère chargé des Sports
95 avenue de France
75650 Paris Cedex 13
Tél : 01 42 75 80 00
<http://www.sports.gouv.fr/>

**Fédération nationale des
observatoires régionaux de la santé**
62 boulevard Garibaldi - 75015 Paris
Tél : 01 56 58 52 40 - info@fnors.org
www.fnors.org

Cette étude a été réalisée à la demande du ministère chargé des Sports sous l'égide de la Fnors.

Elle a été coordonnée au niveau de la Fnors par Patricia Medina (ORS Rhône-Alpes), François Michelot (Fnors) et Alain Trugeon (OR2S, Fnors) ; au niveau du ministère chargé des Sports par Sondès Elfeki Mhiri (ministère chargé des Sports, Bureau DSB2) et Jean-Pierre Bourely (ministère chargé des Sports, Bureau DSB2).

Le groupe de travail inter-ORS qui a travaillé sur cette étude était composé de :

- Philippe Clappier (ORS Bretagne)
- Dominique Dubois (ORS Bretagne)
- Hélène Dumesnil (ORS Paca)
- Magali Flamand (ORS Haute-Normandie)
- Marie-Reine Fradet (ORS Auvergne)
- Emilie Fauchille (OR2S Picardie)
- Karine Fontaine-Gavino (ORS Rhône-Alpes)
- Marie Guerlin (OR2S Picardie)
- Anne Lefèvre (OR2S Picardie)
- Gaëlle Mazure (ORS Haute-Normandie)
- Marie-Laure Saliba (ORS Paca)
- Clément Tarantini (ORS Paca)
- Sonia Vergniory (ORS Bretagne)

Un comité de pilotage, co-animé par la Fnors et le ministère chargé des Sports a validé la méthodologie employée pour la réalisation de cette étude. Outre les personnes mentionnées ci-dessus, il était composé de :

- Aziz Allal (DRJSCS Picardie)
- Marguerite Dupechot (DRJSCS Auvergne)
- Sylvie Guerente (DRJSCS Haute-Normandie)
- Maud Ottavy (DRJSCS Rhône-Alpes)
- Jacques Pruvost (DRJSCS Paca)
- Michel Tregaro (DRJSCS Bretagne)

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la préparation de ce document :

- Sophie Lambert Evans (Fnors)
- Myriam Valentini (Fnors)

Ainsi que toutes les personnes qui ont accepté de répondre à nos sollicitations et dont les réponses ont servi de base à la constitution de ce document.

Pour une lecture rapide de ce rapport, vous pouvez vous rendre directement sur la partie synthèse présentée dans la troisième partie (page 245).

Pour accéder aux pistes de recommandations, vous pouvez vous rendre directement à la quatrième partie (page 265).

La déclinaison des sigles utilisés dans ce document figure pages 363 et 364.

Sommaire

Introduction.....	13
1^{ère} partie : Méthodologie.....	15
1. Deux types d'entretiens.....	15
1.1 Entretiens collectifs.....	15
1.2 Entretiens individuels.....	16
2. Champ de l'étude	16
2.1 Les entretiens collectifs réalisés avec les sportifs et les parents de sportif	17
2.2 Les entretiens individuels réalisés avec les professionnels de santé, les élus et cadres des fédérations et les encadrants	19
3. Recrutement des participants.....	20
3.1 Un accès aux publics à interroger complexe	20
3.2 Les sportifs et parents de sportif.....	21
3.3 Les professionnels de santé, encadrants et entraîneurs, élus et cadres.....	21
4. Les attentes soulevées	22
5. Traitement des entretiens.....	22
2^e partie : Les représentations par public	23
A - Les sportifs mineurs.....	25
1. Éléments biographiques.....	25
1.1 Un véritable goût pour le sport pratiqué et un contexte familial favorisant.....	25
1.2 Sports individuels <i>versus</i> sports collectifs : la dimension relationnelle de la pratique sportive au cœur des motivations	25
2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport	26
2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les sportifs mineurs	26
2.2 La notion de compétition	27
2.3 La notion de performance.....	27
3. Le contexte perçu dans lequel s'inscrit la pratique sportive	28
3.1 Entraînement et calendrier des compétitions : des contraintes fortes et de la fatigue pour les jeunes sportifs	28
3.2 Gérer le stress lié aux entraînements, aux compétitions.....	29
3.3 L'hétérogénéité des niveaux lors de certaines compétitions	29
3.4 Pratique sportive et contraintes économiques : le coût de la pratique.....	29

3.5	Perspectives d'une carrière sportive et enjeu des revenus : des différences entre les disciplines sportives	30
3.6	L'importance du soutien psychoaffectif, notamment en compétition	30
4.	Les « bonnes » ou « mauvaises » pratiques selon les sportifs mineurs	31
4.1	Une alimentation adaptée à la pratique sportive	31
4.2	L'entraînement des jeunes sportifs : plusieurs composantes à prendre en compte	31
4.3	La gestion des blessures et de la douleur.....	32
4.4	Contrôle et gestion du poids : une préoccupation dans certaines disciplines	32
5.	Connaissances, représentations et opinions sur le dopage.....	33
5.1	Connaissances des pratiques de dopage sportif et des produits dopants.....	33
5.2	Représentations sur les pratiques de dopage.....	34
5.3	La dimension règlementaire et répressive de la lutte contre le dopage : connaissances et représentations	38
5.4	Les opinions des jeunes sportifs vis-à-vis du dopage : trois profils repérés	41
6.	La prévention du dopage.....	43
6.1	Expériences et appréciations parmi les jeunes sportifs.....	43
6.2	Les populations à cibler en priorité, en matière de prévention, d'après les sportifs mineurs	43
6.3	Les messages à diffuser en priorité	44
6.4	Les supports de diffusion des messages de prévention.....	45
6.5	Des supports visuels de prévention	46
6.6	Autres actions possibles pour prévenir le dopage.....	46
6.7	Les pièges à éviter en matière de prévention, selon les jeunes sportifs.....	46
B -	Les sportifs majeurs.....	49
1.	Éléments biographiques.....	49
1.1	Le choix du sport	49
1.2	Les implications possibles dans la vie sportive	50
2.	Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport	52
2.1	La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les sportifs majeurs	52
2.2	Des valeurs associées à la pratique sportive	55
2.3	La notion de compétition	56
2.4	La notion de performance.....	57
3.	Le contexte perçu dans lequel s'inscrit la pratique sportive	58
3.1	Les inégalités et fragilités liées à l'argent.....	58
3.2	Les carrières des sportifs professionnels pas toujours compatibles avec une formation en parallèle	61
3.3	Un système concurrentiel où il n'est pas facile « d'exister »	61
3.4	La douleur et les blessures perçues comme faisant partie de la pratique sportive	63
3.5	Les conditions psychoaffectives de l'exercice du sport	65

4. Les « bonnes » ou « mauvaises » pratiques selon les sportifs majeurs.....	66
4.1 L'hygiène de vie, la première des « bonnes pratiques » citées	66
4.2 La préparation et la récupération	67
4.3 La surveillance du poids pour beaucoup : entre mauvaises et bonnes pratiques ..	68
4.4 Les compléments alimentaires, pour pallier les carences	69
4.5 Les médicaments pour aider à la récupération, pour pouvoir continuer : les dérapages possibles.....	69
5. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage.....	70
5.1 La définition du dopage : des connaissances très imprécises.....	70
5.2 Représentations sur les pratiques de dopage.....	73
5.3 La dimension règlementaire et répressive de la lutte contre le dopage : connaissances et représentations	80
5.4 Opinions sur le dopage : trois « profils » différents face au dopage	85
6. La prévention du dopage.....	89
6.1 Les expériences en matière d'actions de prévention du dopage.....	89
6.2 Les publics à qui il faudrait s'adresser pour une prévention efficace.....	92
6.3 Les acteurs de la prévention idéale	93
6.4 Les formes d'une prévention idéale	95
6.5 Le contenu de la prévention idéale	96
6.6 Les contrôles antidopage et les sanctions : un outil à ne pas oublier, en parallèle à la prévention.....	98
 C - Les parents.....	 101
 1. Éléments biographiques.....	 101
1.1 Des parents qui soutiennent la pratique sportive de leur enfant.....	101
1.2 Des parents souvent sportifs eux-mêmes et parfois impliqués dans les clubs ...	101
1.3 Les raisons de faire pratiquer un sport aux enfants	102
1.4 Les parents et le choix de la discipline sportive de l'enfant	103
 2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport	 104
2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les parents	104
2.2 La notion performance.....	105
2.3 La notion de compétition	106
 3. Les « bonnes » ou « mauvaises » pratiques dans le sport, selon les parents .	 107
3.1 La pratique intense d'un sport alors que la croissance n'est pas finalisée constitue un risque pour certains parents	107
3.2 La pratique sportive de haut niveau : une pratique qui serait dangereuse en soi	108
3.3 L'équipe, atout ou contrainte pour le sportif	108
3.4 L'intégration d'un Pôle France : l'éloignement des parents peut être positif ou	

négatif pour le jeune	109
4. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage.....	110
4.1 Les frontières du dopage, entre produits permis et interdits, qui ne sont pas toujours compréhensibles pour les parents	110
4.2 Le dopage, des sports qui seraient plus concernés que d'autres, au moins au plan médiatique	111
4.3 Le dopage : des doutes sur le sport de haut niveau.....	111
4.4 Le dopage serait partout, à tous les niveaux de pratique sportive.....	112
4.5 Le dopage, une fatalité, un phénomène irréversible	113
4.6 L'entourage du sportif pourrait jouer un rôle dans l'incitation au dopage.....	115
4.7 La dimension règlementaire et répressive de la lutte contre le dopage : connaissances et représentations	118
4.8 Les opinions des parents vis-à-vis du dopage : trois profils repérés	121
5. La prévention du dopage.....	122
5.1 Peu de connaissances sur la prévention existante sur le dopage	122
5.2 Des pistes possibles pour une prévention antidopage, selon les parents	123
5.3 Les publics à cibler en termes de prévention	127
5.4 Les outils de la prévention : relation directe et supports matériels	128
D - Les encadrants et entraîneurs	129
1. Éléments biographiques.....	129
1.1 Les encadrants sportifs : des professionnels formés et expérimentés, souvent dans des emplois précaires	129
1.2 La passion du sport et le goût de l'éducation, de la transmission d'un savoir	129
2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport	130
2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les encadrants.....	130
2.2 La notion de performance.....	132
2.3 La notion de compétition	133
3. Le contexte perçu dans lequel s'inscrit la pratique sportive	134
3.1 Les clubs et les fédérations, à la fois ressources et contraintes pour les encadrants	134
3.2 Un système économique fondé sur les résultats et dénoncé par les encadrants	135
3.3 Classements, catégories, mesure des résultats : des critères et règles parfois contestés car ils induiraient des injustices	136
3.4 Le rythme effréné des compétitions, la fatigue et les risques que cela entraîne..	138
3.5 Les carrières professionnelles fragiles, voire précaires des sportifs.....	139
3.6 L'influence de l'entourage humain du sportif.....	140
4. Les « bonnes » ou « mauvaises pratiques » selon les encadrants	142
4.1 Un entraînement « bien dosé » et une récupération suffisante	142
4.2 À côté de la préparation physique, l'intérêt de la prise en compte du « mental »	143
4.3 L'interprétation de la douleur : un art difficile.....	144
4.4 L'usage des compléments alimentaires	145
4.5 Un encadrement soutenant et équilibré	146

5. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage.....	147
5.1 Le point de vue des encadrants sur l'attitude des sportifs face au dopage	147
5.2 Le discours des médias serait globalement déséquilibré et injuste sur le dopage	148
5.3 Les différents profils d'encadrants vis-à-vis du dopage.....	149
5.4 Les causes du dopage d'après les encadrants	153
5.5 La réglementation sur le dopage : connaissances et opinions des encadrants ...	155
5.6 La définition du dopage d'après les encadrants.....	160
6. La prévention du dopage.....	162
6.1 Quelques actions de prévention du dopage repérées.....	162
6.2 L'opinion des encadrants sur les outils de prévention existants	164
6.3 Des pistes pour développer la prévention antidopage	165
E - Les professionnels de santé.....	173
1. Éléments biographiques.....	173
1.1 Les professionnels intervenant dans le domaine de la santé : des métiers différents, des missions différentes.....	173
1.2 Pour la plupart des professionnels de santé, un goût, une passion pour le sport	175
1.3 La médecine du sport : une voie particulière, une légitimité en construction ?	176
1.4 Les intervenants dans le domaine de la santé des sportifs : des missions complexes	177
2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport	179
2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les professionnels de santé	179
2.2 La notion de performance.....	180
2.3 La notion de compétition	181
3. Représentations des professionnels de santé sur le contexte dans lequel s'inscrivent les « bonnes » ou « mauvaises » pratiques dans le sport.....	183
3.1 Contexte des pratiques sportives.....	183
3.2 Le contexte économique et humain autour des sportifs	186
3.3 Les fédérations : le prix des médailles pour la France ?	190
3.4 Les médias : la double attente de « spectacle » et de « sport propre » ?.....	191
3.5 Le contexte de la pratique sportive : après l'effort... les risques de la « récréation »	191
4. La valeur de « la bonne santé » et de « la triche » chez les sportifs, vue par les professionnels de santé	192
4.1 La bonne santé préservée : un argument qui ne fait pas toujours rêver les sportifs	193
4.2 La « triche » : un argument flou dans un monde où « légal » ne veut pas dire « moral »	194

5. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage.....	195
5.1 Les suppléments, compléments et autres produits non-inscrits sur la liste des interdictions : ce qui est légal, « naturel » et « normal » et ce qui est légal et « anormal », voire dangereux	195
5.2 Face au dopage, différents profils de professionnels de santé se confirment	197
6. La prévention du dopage.....	203
6.1 Encourager et aider les sportifs à avoir une alternative en termes de carrière, renoncer à une politique de l'élitisme à tout prix	203
6.2 Informer les sportifs de haut niveau sur les réalités du dopage d'aujourd'hui	204
6.3 Une véritable approche de prévention secondaire avec les sportifs qui se sont dopés	205
6.4 Former davantage les entraîneurs aux risques du dopage	205
6.5 Changer les conventions d'objectifs avec les fédérations, changer les attentes de l'État	206
6.6 Renforcer les contrôles aussi... un nouvel outil : le passeport biologique.....	206
6.7 Le format de la prévention : le dialogue plutôt que la « grande messe ».....	207
F - Les élus et cadres	209
1. Éléments biographiques.....	209
1.1 La passion du sport avant tout.....	209
1.2 Un cheminement au gré des circonstances	209
2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport	210
2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les élus et cadres	210
2.2 La notion de compétition	213
2.3 La notion de performance.....	214
3. Le contexte perçu dans lequel s'inscrit la pratique sportive	215
3.1 L'organisation et la gestion, une part importante du travail	215
3.2 La compétition : assister à la réussite des sportifs	217
3.3 Les différents partenaires des élus et cadres.....	217
4. Les « bonnes » et « mauvaises » pratiques selon les élus et cadres.....	219
4.1 Une bonne hygiène de vie : une base incontournable	219
4.2 Les modalités et conditions d'entraînement, essentiels pour la santé et la réussite du sportif	220
4.3 Soutenir les sportifs sans « leur mettre la pression ».....	222
4.4 Bien informer les sportifs des exigences de la compétition de haut niveau et de la professionnalisation	223
4.5 Relativiser le regard des médias sur les sportifs.....	224
4.6 Refuser les comportements violents, notamment en compétition	224
5. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage.....	225
5.1 Connaissances autour du dopage	225
5.2 Représentations et opinions sur le dopage.....	229
5.3 La réglementation antidopage	234

6. La prévention du dopage.....	237
6.1 Certains élus et cadres ne se sentent pas concernés par la prévention antidopage	237
6.2 Pas de prévention formelle dans les sports, les clubs où les licenciés sont très jeunes.....	237
6.3 Le code moral du sport serait déjà une prévention antidopage	238
6.4 Le cyclisme, en avance sur la prévention antidopage ?	238
6.5 Des attentes à différents niveaux en matière de prévention.....	239
3^e partie : Synthèse des principaux résultats	245
1. Motivations et parcours de vie par rapport à la pratique sportive.....	245
2. Valeurs / idéaux autour de la pratique sportive	247
3. Les bonnes et les mauvaises pratiques en sport : éléments d'acceptabilité ou d'inacceptabilité des différentes formes de dopage	248
4. Le contexte de la pratique sportive : un système de pressions complexe.....	250
5. La lutte antidopage : une lutte vaine pour une partie des interviewés	253
6. Le dopage : une thématique finalement mal connue par les parents et les sportifs.....	253
7. La problématique du dopage n'est pas associée à celle des addictions.....	255
8. Le mécanisme de « conduites dopantes », peu évoqué dans les entretiens ...	256
9. Notions de dopage « léger » et dopage « lourd »	256
10. Le dopage « malgré soi » : une réelle possibilité face à des médicaments dont les sportifs ne comprennent pas les indications	257
11. Les opinions et représentations sur le dopage et la lutte antidopage : des profils différents selon les publics, mais des convergences fortes.....	257
12. La prévention spontanément attendue en matière de lutte contre le dopage ..	261
Au bilan.....	262
4^e partie : Les recommandations	265
1. La prévention, ce que l'on sait aujourd'hui.....	266
1.1 Les mesures structurelles, « l'organisation du système »	266
1.2 Les mesures éducatives, le « travail sur le comportement des individus »	266
1.3 La promotion de la santé, une « démarche globale »	267

2. Propositions	267
2.1 Les mesures structurelles.....	268
2.2 Les mesures éducatives universelles et la promotion de la santé.....	273
2.3 Les mesures éducatives, sélectives et indiquées	278
2.4 Les éléments incontournables d'une prévention ajustée.....	279
 Synthèse bibliographique.....	 281
 1. Le dopage dans les médias.....	 283
1.1 Les disciplines concernées.....	283
1.2 Recensement du « type de faits ou d'articles » par discipline sportive.....	284
1.3 Les « affaires » liées au dopage, de janvier à octobre 2012	285
 2. Théorie, législation, épidémiologie et prévention du dopage.....	 294
2.1 Le dopage dans la littérature	294
2.2 Le dopage dans la législation	298
2.3 Épidémiologie, santé, toxicologie du dopage	307
2.4 Prévention du dopage et des pratiques dopantes.....	316
 3. Le dopage dans les différentes disciplines sportives étudiées.....	 325
3.1 Basket-ball	325
3.2 Cyclisme.....	331
3.3 Football	336
3.4 Gymnastique	341
3.5 Judo	345
3.6 Tennis	352
 Annexes	 359
 Annexe 1 - Liste des sigles utilisés	 361
 Annexe 2 - Guides d'entretiens.....	 363

Introduction

À ce jour, plusieurs zones d'ombre persistent sur la compréhension des comportements associés au dopage : ces agissements s'alignent-ils sur ceux de l'utilisation des drogues illicites (stupéfiants), sur la prise des compléments alimentaires ? Voire sur les deux à la fois ? Ou s'agit-il d'un comportement qui n'a rien en commun avec ces derniers ?

De même, les représentations du dopage qu'ont les sportifs et leur entourage sont mal connues et ont été très peu explorées jusqu'à présent. Or, une des principales exigences pour affiner la pertinence et l'efficacité des actions de prévention est d'avoir une image la plus fidèle possible de ces représentations et de ces comportements.

Le Plan de prévention du dopage et du trafic des produits dopants présenté par le ministère chargé des Sports en avril 2011¹ a pour objectif de renforcer les stratégies opérationnelles en matière d'actions de prévention du dopage, grâce à la réalisation d'une étude qualitative apportant notamment des éclaircissements sur les mécanismes qui influencent les comportements liés au dopage.

En février 2013, cette volonté d'œuvrer contre le dopage est à nouveau renforcée avec la mise en place au Sénat d'une commission d'enquête sur l'efficacité de la lutte contre le dopage. Son objectif est de fournir un « état des lieux précis et circonstancié, à la fois des pratiques dopantes et de [la] politique publique en matière de lutte contre le dopage »², et ainsi de pouvoir dégager des préconisations pour améliorer cette lutte. Des auditions ont été menées jusqu'en juin 2013 auprès de personnalités variées : sept politiques (anciens ministres chargés des Sports ou secrétaires d'État), sept personnes du milieu sportif (fédérations françaises, entraîneurs, sportifs), sept personnes des agences antidopage (agences françaises et internationales), cinq professionnels du domaine sanitaire (médecin du sport, psychiatres, addictologues, laboratoires d'analyses), deux membres ou anciens membres du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), deux journalistes et un membre des Douanes. La publication du rapport d'enquête est prévue en juillet 2013.

L'étude présentée ici a été menée antérieurement à cette commission, la demande du ministère chargé des Sports ayant été formulée à la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (Fnors) au début de l'année 2011, avec la signature d'un accord-cadre fin 2011. Les entretiens se sont majoritairement déroulés en 2012 et se sont clôturés au cours du printemps 2013.

Objectifs

Cette étude qualitative exploratoire a pour objectif principal d'apporter une aide aux acteurs participant à la mise en place d'actions de prévention dans la lutte antidopage chez les sportifs. Les résultats leur permettront de mieux orienter et de prioriser les actions qu'ils souhaitent mettre en place et de renforcer ainsi leur stratégie de prévention.

¹ (En ligne) http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/DP_prevention_dopage13_avril_2011.pdf (consulté le 18 mars 2013).

² (En ligne) <http://www.senat.fr/commission/enquete/dopage/index.html> (consulté le 17 juin 2013).

L'objectif de cette étude vise notamment à identifier :

- les représentations, les attitudes et les pratiques des sportifs et de leur entourage (parents, le personnel encadrant, élus de clubs sportifs, professionnels de santé) vis-à-vis des « conduites dopantes »³ et des pratiques de dopage⁴ chez les sportifs ;
- les leviers et les freins qui peuvent exister chez ces différents publics, pour développer et améliorer la prévention compte tenu des représentations, pratiques et systèmes de contraintes de chacun.

Afin d'atteindre ces objectifs, cette étude a exploré différents thèmes auprès des publics ciblés *via* des entretiens semi-directifs approfondis sur le dopage et les conduites dopantes menés dans six régions françaises : Auvergne, Bretagne, Haute-Normandie, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

Quatre catégories de sports ont été fixées par le ministère chargé des Sports sur proposition des Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) afin d'approcher six sports différents : les sports de combat et/ou sports à catégorie de poids (judo), les sports d'endurance (cyclisme et tennis), les sports collectifs (football et basket-ball) et les sports à maturité précoce.

Les entretiens ont été menés auprès de cinq publics différents : des élus et cadres des fédérations sportives et des comités départementaux ou régionaux, des encadrants et/ou entraîneurs, des professionnels de santé en charge des sportifs, des parents de sportif et enfin, des sportifs.

Cette étude propose un travail de recherche unique et inédit dans le domaine de la lutte contre le dopage de par sa méthodologie qualitative mais aussi par ses thématiques abordées (points de vue de nombreux acteurs, attentes en matière de prévention, etc.).

La méthodologie appliquée à l'étude est présentée dans la première partie de ce document où seront abordés notamment les types d'entretiens utilisés pour la collecte des données qualitatives, le champ de l'étude, les spécificités du recrutement des publics interrogés et les techniques d'analyse.

L'analyse des entretiens fait l'objet d'une présentation par public interrogé (en deuxième partie) avec la particularité que le point de vue de chaque public constitue un chapitre qui peut se lire indépendamment. **La synthèse de l'ensemble des résultats et des spécificités propres à chacun des groupes étudiés est ensuite présentée en troisième partie (page 245).** Cette synthèse est suivie, dans **une quatrième partie, des recommandations en matière de prévention et d'actions, élaborées à partir des résultats de l'étude (page 265).**

Enfin, un dernier volet consacré à une synthèse bibliographique clôture ce rapport.

³ « Une **conduite dopante** est une consommation de substance pour affronter un obstacle réel ou ressenti par l'utilisateur ou par son entourage, aux fins de performances » (Laure P., Dopage et société, Paris, Ellipses, 2000).

⁴ Le **dopage** est une pratique interdite, définie par la réglementation : c'est l'utilisation, par des sportifs compétiteurs, de substances ou de méthodes interdites, figurant sur une liste établie chaque année par l'Agence mondiale antidopage. Le dopage représente donc une forme particulière de conduite dopante.

1^{ère} partie : Méthodologie

Afin d'atteindre les objectifs de l'étude, différents thèmes ont été explorés auprès des publics ciblés *via* des entretiens semi-directifs exploratoires menés dans les régions Auvergne, Bretagne, Haute-Normandie, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

Cette étude est multicentrique : chaque sport a été étudié dans deux régions différentes afin d'avoir une population diversifiée et des points de vue variés, de repérer des enjeux et des stratégies différents par rapport à la compétition et à « l'intérêt » d'avoir recours au dopage ou à des conduites dopantes.

1. Deux types d'entretiens

La technique d'entretien a été choisie en fonction des publics interrogés : entretiens collectifs auprès des sportifs et des parents de sportif ; entretiens individuels auprès des élus et cadres des fédérations, des encadrants/entraîneurs et des professionnels de santé.

1.1 Entretiens collectifs

Pour chacun des groupes de sportifs et de parents de sportif, le choix a été fait de mener les entretiens collectifs. Ce type d'entretien facilite les débats et les échanges entre interviewés. Les entretiens de groupe permettent notamment de bien explorer les « représentations collectives » pour chacun des sports étudiés.

La constitution des groupes par sport a permis d'explorer de manière cohérente, la question du dopage dans un contexte sportif spécifique. Un panachage des sports aurait pu produire une dispersion de l'attention et un risque de stéréotypes négatifs sur certains sports médiatiquement reliés à des affaires connues de dopage.

Pour les sportifs, les problématiques n'étant pas les mêmes selon l'âge des pratiquants, deux groupes distincts ont été constitués au sein de chaque sport : un groupe de sportifs mineurs (15 à 17 ans) et un groupe de sportifs majeurs. Concernant le sport à maturité précoce comme la gymnastique, la limite d'âge inférieure a été abaissée : un groupe a concerné les mineurs de 14 à 17 ans et le second groupe était constitué par des sportifs de 18 ans ou plus.

Pour les parents, les entretiens collectifs ont été menés avec des parents de licencié d'un même sport. Ces parents ne sont pas ceux des sportifs interrogés afin d'éviter des interactions à l'intérieur de la famille, hors des temps d'entretiens collectifs, qui auraient pu compromettre le recueil de parole (mécanismes de défense, enjeux au sein de la famille qui créent des freins à la parole, etc.).

La durée des entretiens collectifs, d'une durée de deux à trois heures, a permis d'aborder l'ensemble des sujets (représentations, pratiques vis-à-vis des conduites dopantes, du dopage et de leur prévention) en une seule séance.

Dans chaque région ont été organisés quatre entretiens collectifs avec des sportifs (deux sports par région et, pour chaque sport, deux catégories d'âge) et deux entretiens collectifs chez les parents (deux sports par région).

1.2 Entretiens individuels

Pour les professionnels de santé, les élus, les cadres des fédérations, les encadrants et entraîneurs des clubs sportifs, des entretiens individuels, semi-directifs, ont été réalisés. L'entretien individuel permet de bien saisir et d'explorer les représentations de chacun, notamment lorsqu'il s'agit d'un sujet qui peut être relativement « tabou ». De fait, les entretiens ont permis de soulever certaines questions délicates, voire d'exprimer des opinions qui ne vont pas dans le sens officiellement attendu, ou « politiquement correct ».

Par ailleurs, l'entretien individuel permet d'atténuer les effets de discours « officiels » entre pairs (membres d'une même fédération) et les possibles interactions négatives entre des clubs qui se retrouvent en compétition et donc en concurrence.

Chaque personne interrogée a été rencontrée une fois, en face à face, lors d'un entretien d'une durée moyenne d'une heure.

Dans chaque région, ont été rencontrés :

- des **élus ou des cadres** des fédérations sportives et des comités départementaux ou régionaux : environ six par région (trois par sport) ;
- des **encadrants dans les clubs** (entraîneurs, préparateurs physiques, préparateurs mentaux, éducateurs) : environ huit par région (quatre par sport) ;
- des **professionnels de santé** en charge de sportifs (médecins du sport, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, psychologues, diététiciens) : environ huit par région (quatre par sport).

Il a semblé opportun dans cette étude d'interroger les médecins des Antennes médicales de prévention du dopage (AMPD) et de les intégrer comme un « sous-groupe » des professionnels de santé

Au total, **155 entretiens individuels et collectifs** ont été réalisés sur l'ensemble des six régions.

2. Champ de l'étude

Afin d'atteindre les objectifs définis pour l'étude, différents thèmes ont été explorés avec les publics ciblés.

L'ordre d'apparition de ces thèmes dans les deux guides d'entretien (*cf.* annexe 2) a été pensé pour faciliter la réflexion des publics rencontrés, favoriser l'émergence des représentations les plus spontanées possibles, des opinions et aussi permettre les interactions et les débats entre les participants aux entretiens de groupe.

Néanmoins, cet ordre a pu changer dans la réalité du déroulement des entretiens collectifs ou individuels. En effet, ces thèmes, repris sous forme de questions dans les guides d'entretien, se succèdent selon une chronologie qui semble la plus favorable. Mais il se peut que les personnes interviewées, en situation réelle, aient préféré aborder en premier lieu un thème plutôt qu'un autre, ou articuler les thèmes différemment, ou évoquer des problématiques non soulevées d'emblée.

Ainsi, les guides d'entretien constituent des trames souples, adaptées aux variations de narration des personnes interrogées. Ils évitent au maximum l'imposition d'une problématique. Il s'agit d'un « aide-mémoire » et non d'un outil prédictif quant à la nature des données

finalement recueillies : le guide n'a pas eu pour objectif d'enfermer les interviewés dans la logique des intervieweurs, mais bien de répondre aux objectifs de l'étude en mettant à jour et en comprenant la logique des interviewés, tout en respectant leur mode de verbalisation.

Les thèmes présentés ici ont donc été susceptibles d'être traités, en situation réelle, dans un ordre différent, et tous sont, *a priori*, d'égale importance. Ce sont les interviewés qui ont dans les faits, défini les articulations et les priorités qu'ils ont jugées les plus pertinentes.

2.1 Les entretiens collectifs réalisés avec les sportifs et les parents de sportif

Dans une brève introduction, ont été tout d'abord présentés aux participants les objectifs, commanditaires et opérateurs de cette étude. Il a été également précisé que cette démarche visait à recueillir le point de vue de chacun, sans qu'il y ait de bonnes ou de mauvaises réponses. Il a été précisé qu'il ne s'agissait pas d'interviewer les personnes sur leurs pratiques personnelles, intimes, mais bien sur leurs opinions, représentations et perceptions en matière de dopage. Enfin, il a été précisé que l'anonymat des personnes serait totalement respecté, et que la synthèse de cette étude sera accessible courant 2013.

Dans un premier temps, la motivation des sportifs à pratiquer un sport précis a été explorée avec les sportifs ainsi qu'avec les parents de sportif. Il est en effet nécessaire de connaître les facteurs et les contextes qui amènent les personnes à pratiquer un sport en particulier, pour envisager notamment ce qu'ils sont prêts à faire ou à ne pas faire dans le cadre de ce sport, pour « réussir ». Il s'agit, en parallèle, de comprendre les difficultés qui peuvent être associées à cette pratique, les contraintes spécifiques (question 1, partie 1 du guide « entretiens collectifs »⁵).

Ce premier niveau d'exploration fait appel aux représentations spontanées des personnes et à leurs motivations par rapport au sport pratiqué et a permis d'amener progressivement les interviewés – sportifs, comme parents de sportif – à un travail de réflexion et d'élaboration qui a facilité la mise en évidence des représentations les plus immédiates, positives ou négatives, attachées à la pratique du sport et de dégager ce que peuvent être, à leurs yeux, les motivations justifiant le recours au dopage.

Une fois les freins et leviers individuels repérés par rapport à la pratique sportive, l'objectif est double : d'une part, repérer toutes les personnes dans l'entourage des sportifs qui influencent le sportif dans cette pratique, et d'autre part, comprendre la nature du rôle que joue chacun : qui encourage, qui met la pression, qui freine la pratique sportive ou au contraire, qui tend à l'intensifier chez le sportif ?

Des parents aux entraîneurs en passant par les amis ou la famille élargie, il existe un tissu d'influences plus ou moins dense et plus ou moins resserré autour du sportif, qu'il a été nécessaire d'analyser, pour ensuite anticiper sur la question des cibles formelles et réelles de la prévention, en prenant en compte l'ensemble des acteurs secondaires ou cachés qui peuvent peser sur les bonnes ou mauvaises pratiques et sur la prévention (question 2, partie 1).

Afin d'amener progressivement les sportifs et les parents de sportif à aborder la question du dopage, il leur a été demandé ensuite de décrire la notion de « sportif idéal », en termes de pratiques, de valeurs, et aussi d'image dans la société. Les interviewés ont pu ainsi s'affranchir de l'univers et du système de contraintes réel dans lequel ils évoluent pour faire appel à la fois à leur imaginaire et à leurs propres opinions et valeurs.

⁵ Les deux guides figurent en annexe du rapport (annexe 2, voir pages 365 et suivantes).

Après avoir exploré l'imaginaire autour du « sportif idéal », l'entretien est resté ancré dans les représentations tout en se déplaçant vers les notions de compétition et de performance. Avec ou sans lien avec ce qui a été décrit sur le « sportif idéal », la suite de l'entretien s'est attachée à comprendre comment les sportifs se positionnent par rapport à ces notions. Ils ont été amenés à approfondir leurs explications en listant et décrivant tous les moyens (naturels, médicamenteux ou autres) qui permettent d'améliorer la performance (question 4, partie 1).

Suite à cette première partie d'exploration de l'univers des sportifs, de leur imaginaire et de leurs objectifs, ont été alors directement abordées les représentations des participants sur la question du dopage. Les éléments qui ont pu émerger dans le cadre de la première partie ont permis de mieux situer les enjeux du dopage, tant au niveau des contraintes que cela représente que par rapport aux objectifs et aux idéaux en matière de pratique sportive. Cette articulation ou éventuelle dissonance a été également importante à analyser.

Néanmoins, afin de ne pas soumettre d'emblée les participants à une forme de pression en leur demandant directement ce qu'ils pensent du dopage, et également afin de ne pas soulever des défenses et un discours de protection « politiquement correct », ils ont été invités à exprimer des opinions et représentations sur ce thème en rapport avec ce qui est dit du dopage « dans notre société ». Puis seulement, dans un second temps, ils ont été interrogés sur leur propre vision, en les questionnant si besoin, sur les seuils qu'ils perçoivent en matière de « normalité », de « dangerosité », etc. Le but étant d'amener les participants à expliquer où ils placent le curseur en termes d'acceptabilité ou d'inacceptable en matière de dopage et de faire une sorte de repérage de leur « cartographie mentale » en ce qui concerne les différents moyens et produits connus, leurs apports (bénéfiques) et risques spécifiques (question 1, partie 2).

Enfin, ils ont été questionnés sur l'existence de dopage, non pas dans leur club, leur ville, etc. afin de ne pas les impliquer personnellement, mais dans leur discipline sportive de manière générale (question 1, partie 2). L'idée est ici d'avoir un aperçu de la manière dont ils pourraient se sentir touchés, concernés par le sujet, dans leur discipline sportive, sans avoir à dévoiler d'éléments trop personnels.

Les raisons qui peuvent pousser un sportif à avoir recours au dopage ont été ensuite détaillées avec les participants. Là encore, il ne s'agissait pas de les interpellier sur leurs pratiques personnelles, ce qui serait trop impliquant et anxiogène, mais de les amener à donner leur point de vue personnel, tout en parlant d'autres sportifs, et à expliquer pourquoi ce basculement s'opère chez certains (question 2, partie 2). Après ce premier balayage, ils ont été invités à décrire plus concrètement et précisément les moyens normaux, dangereux, légaux ou pas, qui permettent d'atteindre un meilleur résultat (question 3, partie 2).

Un temps a été particulièrement consacré à l'exploration de la connaissance qu'ont les sportifs et les parents de sportif de la réglementation en matière de dopage - obligations, liste des produits et méthodes interdits, contrôles, responsabilité individuelle, etc.-, et aussi au recueil de leurs opinions et adhésion par rapport à cette réglementation, afin de repérer s'il y a plutôt une proximité ou un écart entre ce qu'ils jugent acceptable en matière de lutte contre le dopage et ce qui est prévu par les textes réglementaires (question 4, partie 2). Cet élément était indispensable à explorer, à la lumière des déclarations d'anciens sportifs dans la presse fin 2011. La pertinence et la crédibilité de la réglementation ont été ainsi questionnées chez les sportifs et les parents de sportif.

Les représentations sur la prévention ont été expressément examinées dans une troisième partie de l'entretien collectif.

Cette étape a débuté par le repérage des connaissances et représentations qu'ont les participants de la prévention, à partir de leur expérience personnelle (question 1, partie 3). Puis, les interviewés ont été amenés à donner leur sentiment sur la place que peut avoir la prévention et sur ce qui pourrait être fait pour que les sportifs n'aient pas recours au dopage, compte tenu des diverses contraintes réelles dans lesquelles les sportifs évoluent (question 2, partie 3). Cette exploration s'est terminée en invitant les participants à réfléchir à la forme et au contenu que pourrait prendre une prévention pour qu'elle soit la plus opérationnelle et crédible possible pour les sportifs et leur entourage (question 3, partie 3).

2.2 Les entretiens individuels réalisés avec les professionnels de santé, les élus et cadres des fédérations et les encadrants

Comme avec les sportifs et les parents de sportif, l'entretien a été introduit en présentant l'objectif de cette démarche, ses commanditaires et les conditions de sa réalisation, en garantissant l'anonymat aux personnes interviewées. Là encore, il s'agissait d'expliquer aux personnes interviewées que l'objectif principal de cette étude était de mettre à jour des éléments opérationnels pour construire un programme de prévention du dopage, à la lumière des contraintes, attentes et besoins réels des sportifs et professionnels de terrain.

En premier lieu, pour bien comprendre la position des interviewés sur la question du dopage et afin de contrecarrer les éventuels effets d'un discours trop lisse ou « politiquement correct », l'entretien a débuté en faisant un point sur le parcours professionnel ou associatif, en lien avec le sport, de la personne interviewée : quelles ont été ses motivations et ses objectifs à exercer cette activité notamment, quels sont aujourd'hui les avantages et contraintes de sa position, quels sont ses objectifs et ses enjeux (question 1 du guide « entretiens individuels »). Il leur a été également demandé de décrire et de préciser les missions, atouts et contraintes de l'institution pour laquelle ils travaillent en tant que salarié ou bénévole (question 2). Ces éléments ont permis ainsi de mieux comprendre dans quel système de valeurs mais aussi de contraintes les professionnels exercent leur activité.

Ensuite, ont été abordées les représentations des interviewés sur ce qu'est, aujourd'hui, un « bon sportif », en mettant en regard de cette description, leur définition – ou la définition qu'en donne la société, d'après eux – des notions de compétition et de performance. L'exploration directe de ces notions avec les professionnels est importante car elles sont, par ailleurs, au cœur des missions de certains d'entre eux (question 3).

Puis, ils ont été interrogés sur le dopage mais en opérant un détour, par leur perception de son image au sein de la société. Ainsi, ils ont été amenés à donner leur point de vue en ayant au préalable posé le cadre dans lequel eux-mêmes s'inscrivent, en termes d'adhésion ou d'opposition, de contradiction (question 4). Une attention particulière a été portée aux notions de seuils, de limites en matière de dopage pour comprendre ce qui, d'après eux, est acceptable ou non en matière de produits consommés pour soutenir ou améliorer la performance. Comme pour les sportifs et les parents de sportif, il a été indispensable de repérer où ils placent le curseur de la « normalité », de « l'acceptabilité » et de la « dangerosité ».

Après avoir examiné où sont posées les différentes frontières du dopage, a été abordée la question des pratiques concrètes de dopage repérées par les professionnels chez les sportifs, selon quelle typologie de profils, en les invitant également à exprimer leur point de vue sur les raisons pour lesquelles tel ou tel profil de sportif se dope (question 5).

Au-delà de l'exploration de ce que les interviewés pensent et savent des pratiques des sportifs, ont été examinés ce qu'ils savent personnellement et précisément concernant la

réglementation en matière de lutte contre le dopage - code du sport, etc.-, et ce qu'ils en pensent. L'objectif est ici de comprendre leur opinion et l'éventuel écart entre ce que la réglementation interdit et ce qui leur semble possible au vu des contraintes actuelles qui s'imposent aux sportifs (question 6) : quel est le niveau d'acceptabilité, de crédibilité des textes réglementaires pour les professionnels intervenant dans le milieu du sport en général et dans telle ou telle discipline sportive en particulier ?

Le thème de la prévention du dopage a été alors abordé sous l'angle du rôle des institutions, des clubs en général et du rôle de l'institution ou du club où exerce l'interviewé. Le but était ici de faire décrire dans quelle mesure la prévention fait partie des missions et de la réalité des institutions (question 7).

Ensuite, les différentes actions existantes en matière de prévention ont été explorées : l'idée est de repérer ce que les professionnels connaissent en matière d'actions et d'outils de prévention et ce qui leur semble opérationnel, crédible ou pas en la matière. Il est effectivement très important de bien comprendre quel type d'action ou d'outil est jugé inefficace ou inutile en matière de prévention du dopage et d'en connaître la (ou les) raison(s). Même s'il n'y a pas eu d'évaluations formelles de ces actions et de certains de ces outils par ailleurs, il s'agissait d'amener les personnes interviewées à décortiquer les éléments à conserver ou à éliminer dans une optique de construction d'un programme ou d'actions de prévention (question 8).

Enfin, les entretiens se sont achevés en posant aux interviewés une question sur ce qu'ils estiment devoir être fait en matière de prévention contre le dopage dans l'idéal, mais aussi et surtout dans la réalité, compte tenu de ce qu'ils connaissent des sportifs et de leurs contraintes. L'objectif de cette dernière question était d'amener les professionnels à élaborer des pistes d'actions qui n'empruntent pas les chemins qui se sont révélés inefficaces, mais au contraire, de repérer les nouvelles perspectives envisageables, et les objectifs concrets de prévention pouvant et devant être poursuivis (question 9).

3. Recrutement des participants

3.1 Un accès aux publics à interroger complexe

Pour le recrutement des différents acteurs interrogés, le travail mené en collaboration avec les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), et notamment les médecins conseillers, a permis de faciliter l'accès au terrain. Une démarche officielle *via* un courrier de la DRJSCS a facilité la prise de contact avec les fédérations et les clubs, qui ont ainsi été informés de la réalisation de cette étude. Afin d'éviter une confusion entre les équipes d'enquêteurs et des journalistes - ou même des policiers -, les équipes qui ont mené l'enquête ont précisé que l'entretien allait porter sur leur sport en général et non sur leurs pratiques personnelles.

La période de recrutement a permis de soulever plusieurs points : d'un côté, pour certaines personnes, le sujet est excessivement tabou, complexe à étudier car il aborde des questions sensibles. Certains publics interrogés ont de fait été difficiles à approcher. Pour une enquête, force est de constater qu'il est plus aisé de rencontrer des consommateurs de substances illicites que des sportifs sur la question du dopage. Il a, par ailleurs, fallu être très prudent dans notre attitude afin que les publics ne se sentent pas surveillés, ciblés et pointés du doigt. D'un autre côté, la période de l'enquête a mis en exergue le fait que la thématique du dopage, si elle est évoquée à un haut niveau de compétition et dans les médias, constitue pour d'autres personnes, presque un non-sujet notamment pour les parents de sportif qui ont été difficilement mobilisables sur un tel sujet.

L'étude n'aurait pu se faire sans l'aide précieuse des différentes fédérations sportives des régions participantes qui ont facilité le recrutement aussi bien des professionnels - élus, encadrants/entraîneurs - que des sportifs et parents de sportif.

3.2 Les sportifs et parents de sportif

Afin d'avoir accès à la plus large diversité possible de sportifs et d'éviter les effets de réseaux et d'enjeux associés qui auraient pu nuire à la liberté de parole, les interviewés ont été contactés parmi des clubs de profils différents, en tenant compte notamment des paramètres suivants :

- taille du club en nombre de licenciés (« gros clubs », « petits clubs ») ;
- clubs en zones rurale, périurbaine, urbaine ;
- clubs de niveaux de compétition différents (clubs professionnels, clubs amateurs de niveau national, régional, départemental, etc.) ;
- représentativité hommes/femmes.

Chaque groupe de sportifs interrogés étaient donc licenciés d'un même sport, tous niveaux de compétition confondus (départemental, régional, national, international), et de clubs différents quand cela était possible. Des sportifs de Pôles⁶ ont également été intégrés dans ces groupes.

Une autorisation écrite des parents a été recueillie afin de pouvoir interroger les sportifs mineurs.

Les parents ont été recrutés *via* les clubs sportifs ou lors d'événements sportifs (compétition, journée de recrutement pour l'entrée dans un Pôle). Comme cela a déjà été mentionné, il s'agissait d'interroger des parents de sportif ne participant pas aux entretiens collectifs. Les parents pouvaient avoir des enfants mineurs ou majeurs. Un seul parent a été retenu par couple ; un père ou une mère par famille, avec un objectif de mixité pour avoir à la fois des mères et des pères. Il a été souhaité, dans les limites du possible, que les parents de sportif soient de clubs différents, toujours afin que la parole soit la plus libre possible, avec un « contrôle social » le plus atténué possible.

3.3 Les professionnels de santé, encadrants et entraîneurs, élus et cadres

Les profils de professionnels de santé interviewés étaient diversifiés. Ont été rencontrés des médecins de clubs, des médecins exerçant au sein des AMPD, des intervenants au sein de Pôles, des médecins ou masseurs kinésithérapeutes exerçant en libéral mais intervenant auprès de sportifs lors de compétitions. Ces professionnels intervenaient parfois sur différents sports. La phase de mise en place des entretiens a permis de repérer dans l'entourage des sportifs l'intervention fréquente d'ostéopathes non médecins, de diététiciennes qui ont été inclus dans l'étude.

Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée concernant le recrutement des encadrants/entraîneurs, des élus et des cadres. Parmi les entraîneurs rencontrés, la diversité se situait au niveau de la taille et du niveau du club où ils intervenaient mais également au niveau de leur statut (salariés ou indemnisés par le club, bénévoles).

⁶ Un Pôle est une structure d'entraînement labellisée par le ministère chargé des Sports qui forme les sportifs au haut niveau tout en assurant leur suivi sportif et professionnel. Il existe deux catégories de Pôles : les Pôles France qui accueillent les sportifs des catégories Élite, Jeune et Senior et les Pôles Espoirs qui regroupent les sportifs Espoirs qui d'intégreront un Pôle France.

4. Les attentes soulevées

Les personnes interviewées ont globalement fait part d'une grande disponibilité et d'un vif intérêt pour cette étude. Les entretiens, aussi bien auprès des sportifs, des parents de sportif et des différents professionnels de santé, cadres, élus, encadrants, entraîneurs se sont tous déroulés sans encombre.

Ces entretiens ont soulevé de fortes attentes de la part des interviewés, notamment des élus des fédérations et des encadrants tout particulièrement. Ils souhaitent en effet être informés des résultats de l'étude lors de restitutions informatives.

5. Traitement des entretiens

La méthode utilisée pour le traitement des données recueillies par entretiens est l'analyse du contenu thématique. Cette méthode repose sur le repérage des contenus se référant à des thèmes, c'est-à-dire à des unités de signification isolables et analysables de façon transversale⁷.

Tous les entretiens ont été intégralement retranscrits. Quatre phases ont ensuite été nécessaires pour analyser le contenu des entretiens⁸ :

- **Immersion, familiarisation avec les données** du *corpus* - lecture et relecture de l'ensemble des entretiens, annotations - visant à réaliser un codage exploratoire à partir des premiers éléments de questionnement et d'interprétation.
- **Inventaire et identification systématiques des thèmes émergents du corpus analysé**, labellisation conceptuelle de ces thèmes pour construire une grille d'analyse.
- **Application de la grille construite** pour mettre à jour les relations entre les différents thèmes - hiérarchisation, univers commun de significations - illustrées notamment par des extraits de données brutes. Élaboration des *clusters* - catégories thématiques - à partir des connexions entre les différents thèmes et sous-thèmes.
- **Production pour chaque entretien de tableaux-résumés** des catégories les plus signifiantes rendant compte de l'expérience singulière des interviewés. Le choix d'inclure telle ou telle catégorie est fonction des matériaux, de la problématique et des objectifs de la recherche.

Une analyse transversale a ensuite été réalisée.

Cette phase de mise en commun vise notamment à mettre en évidence :

- les thèmes fréquemment cités au cours des entretiens ;
- les thèmes saillants, revêtant une importance particulière pour les personnes ;
- les thèmes évoqués spontanément et notamment ceux évoqués en début d'entretien ;
- les thèmes consensuels, et au contraire ceux faisant débat ;
- les cooccurrences et liens entre les différents thèmes.

⁷ Bardin L., *L'analyse de contenu*, Paris, Puf, 1998.

⁸ Smith, J.-A., *Semi-structured interviewing and qualitative analysis*. In *Rethinking methods in psychology*, London : SAGE, 1995.

2^e partie : Les représentations par public

A - Les sportifs mineurs

1. Éléments biographiques

1.1 Un véritable goût pour le sport pratiqué et un contexte familial favorisant

Une large majorité des sportifs mineurs interrogés rapporte avoir pratiqué d'autres sports par le passé. Ainsi, le choix du sport pratiqué est souvent le fruit d'un processus d'expérimentation au cours duquel les jeunes sportifs écartent progressivement des disciplines dont certaines caractéristiques ou exigences ne leur conviennent pas. Les discours des jeunes sportifs font ressortir de réelles affinités pour leur discipline qui se manifestent notamment par une admiration de gestes techniques spécifiques.

1.2 Sports individuels *versus* sports collectifs : la dimension relationnelle de la pratique sportive au cœur des motivations

Les entretiens ont montré que la dimension individuelle ou collective du sport, occupe une place centrale dans le choix du sport par les jeunes. Les sportifs mineurs qui pratiquent des sports collectifs valorisent des aspects tels que le partage des victoires et des défaites et le soutien mutuel entre les coéquipiers, y compris dans la motivation à l'entraînement.

Ceux qui pratiquent des sports individuels valorisent quant à eux, la responsabilité individuelle dans les victoires et les défaites. Les sportifs mineurs apprécient également la pratique de sports individuels dont les compétitions peuvent avoir lieu en équipe pour l'ambiance conviviale et les encouragements mutuels malgré le caractère individuel des performances :

« Par exemple, au foot ou au rugby. Voilà quoi, dès qu'il y a une bonne ambiance, ben c'est beaucoup mieux de s'entraîner. »

« Parce que là si on perd, ce n'est pas à cause de l'équipe, c'est à cause de nous. »

« Et puis même quand il y en a un qui perd, qui va mal, il y a tous les autres du groupe qui viennent nous soutenir et tout. »

Le choix du sport pratiqué a quelquefois été présenté comme le fruit d'une initiative personnelle mais les parents semblent également être acteurs dans ce choix. Ainsi, les discours des jeunes sportifs ont montré que très souvent, les parents et parfois d'autres membres de la sphère familiale, jouent un rôle important dans le choix du sport pratiqué, à différents degrés : parents spectateurs d'événements sportifs qui familiarisent précocement l'enfant avec les gestes, les règles et les enjeux du sport, ou pratiquant eux-mêmes un sport et ayant incité l'enfant à cette pratique.

Les récits de certains jeunes suggèrent également que les parents projettent parfois leurs expériences et leurs ambitions sportives passées sur la pratique actuelle de leurs enfants et jouent un rôle moteur dans son évolution :

« Mon père avait joué depuis beaucoup d'années et, quand il a su que moi, j'avais la chance d'aller en internat de basket, il m'a vraiment poussée pour que j'y aille, même si ce n'était pas mon premier choix... C'était vraiment... en gros, il se projetait sur moi. »

2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport

2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les sportifs mineurs

2.1.1 Performances techniques et qualités humaines

Pour les sportifs mineurs, parler du « bon sportif » revient à évoquer les sportifs connus, plus ou moins médiatisés. Ces « grands sportifs » sont avant tout admirés des jeunes pour la qualité de leurs performances techniques, mais celles-ci ne suffisent pas selon eux. Ils accordent parallèlement une large place aux qualités humaines, mentales et relationnelles des sportifs.

Le comportement à l'égard des coéquipiers et des adversaires est intégré à la définition du « bon sportif ». Au-delà de ses performances techniques, le « sportif idéal » se montre *fair-play* et respectueux des autres dans l'exercice de sa discipline et affiche un esprit collectif, il soutient et encourage les autres sportifs.

La notion d'humilité occupe également une place centrale dans les discours des sportifs mineurs : le « bon sportif » est performant mais doit rester modeste, simple et discret malgré la célébrité, une attitude arrogante et prétentieuse excluant le sportif de cette définition indépendamment des qualités techniques de l'athlète.

Les notions de combativité, de persévérance et de détermination sont également essentielles à la définition du « bon sportif », qui doit savoir se sacrifier et se dépasser pour atteindre ses objectifs et persévérer au-delà des échecs, des blessures et autres contraintes inhérentes à l'activité sportive :

« Dans le tennis, Roger Federer... Il est classe, humble et, il est bon. »

« Elle n'a pas la grosse tête... [...] Elle donne envie à ses copines puisque, c'est la capitaine... enfin, je ne sais pas. Elle sait remotiver ses troupes... Son comportement sur le terrain... Elle a confiance en soi et... elle fait... Elle donne confiance aux autres... »

2.1.2 La recherche des résultats, ou la recherche du plaisir d'abord, selon les sportifs

Quelques sportifs mineurs qui ont l'ambition de mener une véritable carrière sportive se démarquent des autres par leurs discours sur leurs objectifs sportifs individuels. Ces jeunes sportifs se donnent, à terme, un objectif précis en termes de niveau, de statut ou de participation à des compétitions : championnats de France, compétitions nationales et internationales. L'espoir d'atteindre cet objectif confère alors sa signification à la pratique actuelle. L'essentiel de ces jeunes sportifs est intégré à des filières de haut niveau ou d'élite.

Les autres sportifs expriment plus volontiers des objectifs plus modestes en termes de résultats sportifs et souhaitent avant tout « se faire plaisir », « progresser et s'améliorer » ou « se dépasser », objectifs qui se réalisent dans la pratique quotidienne du sport :

« Tu fais du sport c'est [...] pour ton plaisir, pour être bien... ce n'est pas pour se doper et, voilà... pour être absolument premier, on s'en fiche quoi... »

« Après c'est moins important, mais j'en fais plus pour mon plaisir, pour m'amuser, enfin pas forcément pour m'amuser vraiment mais pour me faire plaisir. Mais après moi mes objectifs c'est plus de progresser toujours un peu plus mais je sais très bien que je n'irai jamais aux JO, par exemple. Mais après, voilà c'est repousser ses limites un peu. »

2.2 La notion de compétition

Dans les sports collectifs, il semble que les sportifs mineurs valorisent fortement la notion de « victoire » en compétition : la victoire apparaît ainsi comme le principal objectif de la compétition.

Dans les sports individuels, c'est la notion de « résultat » qui prime : la compétition constitue le résultat de l'entraînement, elle apparaît comme une modalité d'évaluation de la qualité de celui-ci, en même temps qu'elle produit des résultats « chiffrés » : les points ou le classement, qui sont source de fortes attentes.

Les sportifs mineurs relèvent également l'importance de la notion de peur dans certaines disciplines, lors des compétitions : peur de faire des erreurs stratégiques, de perdre ses moyens, appréhensions liées au jugement de l'équipe ou craintes liées aux aspects matériels de la pratique : accident, défaillance de l'équipement. La compétition apparaît ainsi clairement comme un facteur de stress :

« De toute façon la veille d'une compétition, on se couche tard dans tous les cas parce que voilà on n'arrive pas à dormir. [...] Oui, avec le stress. »

La compétition est également décrite comme un temps stratégique qui génère de nouvelles informations qui seront mises au service de la progression future : découvrir les spécificités de ses adversaires, identifier ses propres faiblesses ou réajuster ses objectifs :

« C'est aller au-dessus de ses limites [...]. Augmenter un peu en niveau, se confronter à des coureurs plus, ben plus forts quoi. Faire des courses plus importantes, puis voilà quoi. »

« La découverte aussi... on découvre de nouveaux joueurs... on voit qu'on s'est lié d'amitié avec certains joueurs, dans le club où on est, des copains qui partent, ceux qu'on découvre dans d'autres tournois... découvrir... par exemple, quand on y va, il y a plusieurs surfaces de terrains... découvrir de nouvelles surfaces... parce qu'on n'y va pas que dans notre club... voilà quoi... Mais on progresse... plus on fait de matchs, plus on progresse... »

« Ben de connaître les partenaires qu'on va rencontrer. On rencontre souvent les mêmes. En compétition, tu remarques toujours les forts quoi. Donc après en championnat, si tu les prends, tu le sais, enfin tu les connais déjà quoi. »

2.3 La notion de performance

Les évocations liées à la notion de compétition se superposent largement aux discours sur la performance. Selon les sportifs mineurs, la performance est avant tout synonyme de don et de dépassement de soi. Toute progression apparaît donc comme un indicateur de performance car elle est synonyme de franchissement des limites antérieures :

« Quand on réalise une performance, c'est quand on se surprend soi-même. Enfin par exemple à une compétition, on pense faire un certain nombre de points, on fait des trois ou quatre points de plus, ben déjà c'est une superbe performance parce qu'on se surprend soi-même. On se dit ben je n'aurais jamais pensé arriver à un tel total. Ça peut être ça une performance. »

L'entraînement technique et physique est souvent décrit comme l'unique moyen d'améliorer ses performances. Cependant, chez certains sportifs, le discours est plutôt centré sur le « mental » et moins sur la dimension physiologique de la performance. D'après eux, ce sont la volonté, le courage et « l'envie d'y arriver » qui permettent de dépasser ses limites et ainsi, d'améliorer ses performances :

« Ne pas se dire qu'on a mal aux jambes, donc j'arrête. [...] Généralement aux entraînements on se fixe une limite de cœur quoi. Ou on sait qu'il est à deux doigts de lâcher et quand on va au-dessus de nos limites, à la fin de la course on tombe par terre, on n'en peut plus. Et notre cœur est à deux doigts de lâcher. Non mais c'est qu'on pousse très loin quoi. »

3. Le contexte perçu dans lequel s'inscrit la pratique sportive

3.1 Entraînement et calendrier des compétitions : des contraintes fortes et de la fatigue pour les jeunes sportifs

C'est avant tout le poids des entraînements qui est mis en avant par les sportifs mineurs. Les sollicitations répétées et intensives entraînent de la fatigue ainsi que des problèmes connexes à la pratique : les temps de déplacements sur les lieux d'entraînement, l'entretien du matériel occupent une place importante dans les discours sur les contraintes liées aux activités sportives. La difficulté à aménager son temps entre activité sportive, travail scolaire, repos et récupération est donc ressentie comme une contrainte importante :

« Faut gérer chaque moment. Moi parfois je fais mes cours le midi. Je n'ai même pas de pause, je prends dix minutes de pause et je me mets à bosser une demi-heure pour pouvoir être tranquille chez moi le soir et pouvoir dormir parce que j'ai entraîné et je vais dormir. »

« C'est la fatigue avec les trajets et tout... quand je rentre les soirs, je suis mort des fois... En plus, il faut faire ses devoirs. »

La gestion des temps de repos et de récupération est donc présentée comme essentielle à la qualité des performances physiques par les sportifs mineurs rencontrés. Les jeunes sportifs concernés soulignent que la fatigue est particulièrement importante en début de saison avec une période nécessaire pour « reprendre le rythme », mais également en milieu d'année et en période de compétition ou de championnat. L'intrication des calendriers sportifs et scolaires est de ce fait présentée comme un facteur de complexification de la gestion des temps de repos, et le calendrier sportif en lui-même, avec des périodes particulièrement denses en termes d'entraînement et de compétitions est décrit comme difficile à vivre au plan de la fatigue qu'il génère :

« À partir du mois de décembre, ça devient, pour nous ça devient compliqué parce qu'on est fatigué. La préparation, elle est dure et enfin il fait froid et tout. Enfin c'est la saison la plus chiant. Au moment du championnat quoi. [...] C'est le milieu d'année, on commence à en avoir, pas marre mais ça devient fatiguant, il fait froid, enfin. Et puis c'est là qu'on craque parce que tout le début d'année, on s'entraîne à fond pour préparer nos championnats qui sont vers mars. Donc c'est là que c'est dur. »

Certains jeunes ont par ailleurs insisté sur l'ampleur des sacrifices nécessaires afin de satisfaire aux exigences de préparation dans leur discipline, sacrifices qui peuvent se traduire par l'abandon des loisirs et par des stratégies d'« économie » physique, de prudence dans le cadre extra-sportif afin de limiter la fatigue et les risques de blessures.

3.2 Gérer le stress lié aux entraînements, aux compétitions

Les contraintes psychologiques sont particulièrement mises en avant : surmonter la peur de se blesser, rester calme, ne pas se laisser déstabiliser notamment au cours des compétitions, endosser la responsabilité des échecs, et aussi l'appréhension liée à la présence de recruteurs sur les compétitions, sont des éléments que les sportifs mineurs ressentent comme de fortes contraintes génératrices de pression et de stress :

« Trouver le mental [...] avoir le moral, ne pas se laisser aller quand on perd des points, abandonner et tout... »

« Quand on vous demande de faire un salto, et ben on a toujours l'appréhension de tomber et de se faire mal. »

« Des fois, à des matchs, on a des personnes qui viennent nous voir jouer. Des personnes, des recruteurs... enfin, des gens qui vont venir voir comment on joue, comment tu te débrouilles... ça peut stresser aussi quoi... Ils nous mettent la pression. »

3.3 L'hétérogénéité des niveaux lors de certaines compétitions

Les sportifs mineurs ont évoqué l'hétérogénéité, les déséquilibres de niveaux qui peuvent exister entre sportifs lors de certaines compétitions. Ceci est notamment dû au fait que certains sportifs participent à des compétitions à un niveau national mais aussi à des compétitions moins exigeantes, à un niveau infranational où ils se trouvent confrontés à des sportifs ayant des performances moins élevées, avec moins d'expérience, etc. De ce fait, certains sportifs mineurs considèrent que les dés sont en quelque sorte « pipés » lorsque les compétitions mettent en lice des personnes de niveaux très différents :

« Ils sont en niveau national et après ils redescendent à nos niveaux donc forcément, on ne fait pas le poids. »

3.4 Pratique sportive et contraintes économiques : le coût de la pratique

Les contraintes économiques liées à la pratique sont également abordées par certains jeunes et notamment le coût des équipements, des déplacements et des hébergements qui peuvent peser sur les budgets :

« Avoir le niveau c'est important... avoir assez d'argent pour s'équiper [...] : ça n'arrive pas souvent que le club mise sur une personne et qu'il donne de l'argent, c'est l'inverse... C'est la personne, pour évoluer, qui doit payer les déplacements... nous, on fait 30 et 50 kilomètres maximum... [...] Alors, il y a l'hôtel et tout... des fois, c'est financé par la ville, des fois, il n'y a rien qui est financé... »

« La contrainte, c'est le coût du matériel, [...] Si tu veux marcher un minimum, faut avoir un bon matériel. [...] Entre 2 000 et 4 000 [euros], à peu près, un bon vélo. [...] Sachant que ceux qui pratiquent la piste ou le cyclo-cross ont d'autres matériels à acheter. En cyclo-cross, ils ont trois vélos à acheter en plus, deux ou trois. »

3.5 Perspectives d'une carrière sportive et enjeu des revenus : des différences entre les disciplines sportives

Certains des mineurs sportifs rencontrés, notamment dans les Pôles d'Excellence, envisagent ou ont pu envisager à un moment donné, une véritable carrière sportive professionnelle. Néanmoins, ces jeunes soulignent que selon les disciplines, il existe de grandes inégalités de revenus et que la « retraite » n'a pas les mêmes implications économiques selon le sport pratiqué. D'après les jeunes, toutes les disciplines sportives n'offrent pas les mêmes opportunités et ne présentent pas les mêmes contraintes en termes de revenus et, dans certains cas, il faut nécessairement envisager une reconversion après la carrière sportive :

« Un footballeur, il se blesse : même s'il a fait deux ans de foot, niveau pro, ben ça y est il a terminé sa vie. Il a suffisamment de tunes pour finir. Et je trouve ça dommage parce que si on parlait d'autres sports, ben peut-être qu'il y aurait une reconnaissance pour les gens qui font, pour l'équipe de France de gym, [...]. Un gymnaste qui arrête la gym à 30 ans, ben il faut qu'il se trouve un autre boulot, il n'a pas le choix. »

3.6 L'importance du soutien psychoaffectif, notamment en compétition

Les liens avec la famille occupent une large place dans les discours des jeunes sportifs. Les parents, frères ou sœurs jouent un rôle d'accompagnement tant sur le plan logistique (ils véhiculent leurs enfants pour les événements sportifs notamment) qu'affectif : soutien, encouragement, motivation, y compris en cas d'échec. De ce fait, l'éloignement de la famille peut être source de souffrance pour les jeunes placés en internat, notamment dans le cadre des Pôles d'Excellence.

C'est donc aussi pour leurs proches, leurs parents, que les jeunes veulent avoir des résultats, mêmes modestes, pour récompenser ou remercier ces parents qui s'investissent à leurs côtés, qui les soutiennent :

« Les parents c'est le petit coup de pouce au départ qui fait plaisir et quand on sait les efforts qu'ils font pour nous, nous emmener, le matériel et tout. Et pour leur faire plaisir aussi, parce que ça leur fait plaisir quand on leur rapporte un petit bouquet, ou même quand notre père voit quand on a fait un résultat, ils sont contents quoi. Même si pour nous ce n'est pas énorme. »

Au-delà de la famille, les jeunes sportifs évoquent également l'importance du soutien des coéquipiers ou d'autres sportifs proches. L'entraide, les encouragements mutuels, la compensation collective des faiblesses individuelles, sont présentés comme des ressources essentielles. Qu'il s'agisse de sports collectifs ou individuels, le soutien entre sportifs apparaît comme une véritable ressource et une source de motivation :

« Entre [sportifs] oui on s'aide, on s'entraide entre nous, oui. [...] Ben ça peut être important parce que si tout le monde s'entraîne dans son coin, ce n'est pas, enfin, si tout le monde s'entraîne ensemble, ça donne envie de réussir, de montrer aux autres qu'on peut faire quelque chose de bien. »

4. Les « bonnes » ou « mauvaises » pratiques selon les sportifs mineurs

Les jeunes sportifs se sont exprimés sur leurs pratiques ou celles de leur entourage. Il s'agit ici de repérer les « zones à risques » qui peuvent induire un basculement ou une tentation d'aller vers des produits de dopage.

4.1 Une alimentation adaptée à la pratique sportive

Dans tous les sports considérés, la gestion de l'alimentation est apparue comme une préoccupation centrale parmi les jeunes sportifs. Certaines règles nutritionnelles sont communément partagées et les jeunes évoquent notamment la nécessité de manger « équilibré », de consommer des sucres lents la veille des matchs ou de compétitions, etc. Les parents et encadrants sont décrits comme des acteurs structurants d'une alimentation déséquilibrée.

Une alimentation adaptée à la pratique sportive constitue ainsi un point essentiel pour les jeunes sportifs, en termes de « bonnes pratiques ». Mais les bonnes pratiques alimentaires requièrent une certaine continuité et les jeunes sportifs soulignent qu'il faut être constamment vigilant sur l'alimentation, les écarts pouvant être longs et difficiles à gérer :

« Quand on a un coup de "moins bien" on sait que il y a un problème niveau physique et on sait qu'un petit coup de sucre et ça repart direct. Il faut toujours boire petit à petit même si on n'a pas trop soif parce que sinon on va tomber en panne sèche. [...] Puis c'est le repas de l'avant-veille et les repas de la semaine aussi qui comptent [...] : un Mac-Do, tu mets trois semaines à t'en réparer. »

Les parents et encadrants sportifs sont décrits comme des acteurs-clefs de l'alimentation par les jeunes sportifs : ils structurent les prises alimentaires, rappellent les règles nutritionnelles et contrôlent de leur observation. Les jeunes ayant une pratique sportive de haut niveau et insérés dans des filières d'élite disent qu'ils bénéficient parallèlement d'un accompagnement spécifique dans ce domaine.

4.2 L'entraînement des jeunes sportifs : plusieurs composantes à prendre en compte

Pour l'ensemble des sportifs mineurs rencontrés, la dimension technique de l'entraînement, l'apprentissage et le perfectionnement des gestes apparaissent comme primordiaux, mais ils ne constituent toutefois qu'une facette du processus d'amélioration des performances : la condition mentale est également décrite comme une composante essentielle de l'entraînement sportif. D'après les jeunes rencontrés, c'est particulièrement le cas des jeunes de sections sportives scolaires ou des Pôles Espoirs :

« C'est le préparateur mental qui apporte l'équilibre. On a des entretiens téléphoniques avec lui et il vient souvent aussi pour nos courses pour nous soutenir. On a des entretiens téléphoniques deux fois par mois pour prendre des nouvelles et tout, peu importe le sujet, ça peut être sur le sport comme des choses sur la vie normale. »

« C'est aussi ça, le mental [...] : ils vont continuer à s'entraîner même si ils ont mal. »

4.3 La gestion des blessures et de la douleur

La thématique des blessures et de la douleur ainsi que les stratégies de gestion et d'adaptation qu'elles impliquent, occupent une place importante dans les discours des jeunes. Ces douleurs sont présentées comme inhérentes à la pratique du sport. La douleur est de ce fait perçue comme un phénomène normal, banalisé, qui ne doit pas freiner la pratique sportive, l'entraînement. Reste que le niveau de douleur considéré comme « normal » par les sportifs mineurs semble très subjectif ; ils n'ont pas une échelle claire de la douleur où il y aurait un seuil au-delà duquel la douleur deviendrait « anormale » et inacceptable :

« On s'y habitue. [...] Peut-être qu'on se dit qu'on n'a pas mal et après on n'a plus mal. Enfin on fait avec, enfin on a mal mais tant pis. »

Certains jeunes sportifs ont cependant précisé que les douleurs ne sont pas systématiquement associées aux sollicitations physiques issues de la pratique sportive. D'autres facteurs interviennent : croissance, réglages inadéquats des équipements sont fréquemment mis en avant.

En conséquence, la nécessité de soigner les blessures, comme la gestion de la douleur, est partie intégrante de l'apprentissage du sport selon les jeunes sportifs rencontrés : emploi de bandes *straps*, recours à des professionnels médicaux (kinésithérapeutes, ostéopathes, etc.) font partie de la vie du sportif, notamment de haut niveau.

On observe par ailleurs une certaine valorisation de la douleur dans les discours de certains jeunes sportifs ; celle-ci apparaît alors comme la marque du surpassement de soi, de la progression, des performances, presque comme une finalité de l'activité sportive. La douleur est ressentie et décrite par certains comme le marqueur d'un vrai travail du corps. Enfin, « savoir endurer la douleur » est clairement associé au désir de performance par une partie des jeunes :

« Parfois [...] ça fait des ampoules et elles se percent et du coup après, ben on a une partie de la main qui saigne et qui est toute rouge et [...] après, ça cuit et ça fait super mal. Enfin ça dépend de la taille aussi mais du coup il y en a qui diraient "oui j'ai trop mal, j'arrête" [...] alors qu'il y en d'autres, ceux qui veulent vraiment être performant, ils vont continuer [...] ils vont endurer la douleur. »

4.4 Contrôle et gestion du poids : une préoccupation dans certaines disciplines

Dans certains sports, la gestion du poids apparaît comme centrale pour des raisons de catégories, ou encore du fait que le poids, même sans enjeu de catégorie, peut impacter la performance.

Le contrôle du poids fait donc partie intégrante des sports qui sont officiellement à « catégories de poids », mais il est aussi, *de facto*, une pratique régulière, admise voire complètement normalisée dans d'autres sports où il n'y a aucune limite officielle de poids mais où celui-ci va avoir un impact sur l'agilité, la fluidité, la rapidité, etc. Dans ces sports, les jeunes peuvent être pesés quotidiennement, même s'il n'y a pas de catégorie officielle, et d'après les jeunes rencontrés, cela est particulièrement vrai dans les filières d'excellence sportive.

De ce fait, dans les sports à catégorie de poids, il semble que certains des jeunes sportifs pratiquent régulièrement des régimes tout au long de l'année ou dans les jours précédant une compétition, selon les disciplines. Les méthodes d'amaigrissement utilisées par les jeunes

peuvent être drastiques en fonction de la perte de poids nécessaire au maintien dans une catégorie, ou encore en fonction de la perte de poids « souhaitée » même si elle n'est pas requise, et ce, tout en maintenant un rythme et une intensité d'entraînement élevés.

Selon certains sportifs interrogés, la limite dans la pratique des régimes est liée à la sensation de fatigue ressentie qui peut être en lien avec un amaigrissement trop important :

« Tant qu'à la compétition, tu es au poids, que tu arrives à gérer tes régimes, que tu n'arrives pas fatigué aux compétitions, ça va. »

« Il y en a qui ne mangent pas, qui ne font rien quoi. Qui ne mangent vraiment pas pendant une semaine avant la compétition pour vraiment perdre beaucoup. Mais après c'est un choix aussi. Après, les gros régimes, c'est abusé. Oui, c'est une connerie de perdre dix kilos. »

Si un certain contrôle du poids est souhaité ou imposé dans certaines disciplines sportives, les jeunes interrogés soulignent néanmoins clairement le risque de « dérapage » vers des régimes excessifs.

5. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage

5.1 Connaissances des pratiques de dopage sportif et des produits dopants

5.1.1 Des performances extraordinaires comme un révélateur possible du dopage

Parmi les sportifs mineurs interrogés, il n'existe pas de certitude partagée concernant le recours au dopage par les sportifs de renommée nationale ou internationale. Il s'agit plutôt de suspicions concernant les pratiques de certains athlètes, généralement associées à des décès précoces, à des masses musculaires jugées hors du commun ou encore au caractère extraordinaire de leurs performances :

« On leur demande de faire des choses... comme au Tour de France, moi je tiens deux jours hein, même pas... Je ne tiens pas, c'est... forcément, ils sont obligés d'en prendre... »

« Par exemple Armstrong, quand il a gagné sept fois le Tour de France à la suite, à chaque fois, ils faisaient des attaques, ben les autres ils n'arrivaient même pas à suivre. Je ne sais pas comment il faisait, enfin, il devait prendre quelque chose. »

5.1.2 Globalement : une méconnaissance des produits dopants, mais l'idée d'une certaine dangerosité de ces produits

Les connaissances des jeunes sportifs concernant les produits dopants sont apparues comme étant globalement très floues et limitées. Quelle que soit la discipline d'appartenance, les discours se caractérisent le plus souvent par un vocabulaire imprécis concernant ces produits : « piqûres », « excitants », « médicaments » et par des incertitudes sur les effets recherchés :

« Je ne sais même pas sous quelle forme ça se vend, quelle forme ça se prend... [...] Si, c'est liquide ou... Je n'en ai aucune idée... »

Le produit le plus cité lors des entretiens collectifs est l'EPO, produit emblématique des affaires médiatiques de dopage cycliste. D'autres produits ou méthodes sont apparus de façon plus ponctuelle : protéines, aspirine et transfusions sanguines, corticoïdes, cannabis et cocaïne, testostérone, amphétamines et anabolisants.

Reste que pour ces jeunes, l'usage de produits dopants est globalement associé à des dangers du point de vue de la santé : cancers, problèmes de procréation, vieillissement précoce, mort prématurée, risque de dépendance. Néanmoins, certains sportifs expriment des avis plus nuancés : un usage modéré de ces produits dopants ne serait pas systématiquement perçu comme dangereux.

5.1.3 Un lien entre interdiction et dangerosité des produits qui n'est pas clair

Pour une large partie des sportifs mineurs interrogés, le dopage fait avant tout l'objet d'une définition légale. Sont, de ce fait, considérés comme dopants les produits et procédés interdits en compétition.

Selon certains sportifs mineurs, certains produits non inscrits sur la liste des interdictions en compétition peuvent être dangereux pour la santé s'ils sont consommés en excès. C'est notamment le cas du café et de certains médicaments.

À l'inverse, d'autres produits interdits sont perçus comme n'améliorant pas les performances. L'exemple emblématique est celui du cannabis dont beaucoup de jeunes sportifs ne perçoivent pas l'intérêt en termes d'amélioration des performances, bien que ce produit soit illicite.

Par ailleurs, la confusion autour de l'interdiction et la dangerosité des produits est encore accrue par le fait que certains produits interdits peuvent être utilisés en compétition dans le cadre d'une prescription médicale en référence aux autorisations d'usage à des fins thérapeutiques... Finalement, les critères qui permettraient de bien distinguer les raisons pour lesquelles un produit est dopant, un produit est dangereux sont mal connus, mal compris et finalement peu clairs pour les sportifs mineurs.

5.2 Représentations sur les pratiques de dopage

5.2.1 Des disciplines plus pointées que d'autres en matière de dopage, notamment par les médias, mais pas de consensus entre les jeunes

D'une manière générale, les discours des sportifs mineurs n'ont pas montré de consensus sur les caractéristiques des sportifs qui se dopent ou qui sont susceptibles de se doper.

Certains jeunes sportifs ont souligné que la connaissance des pratiques de dopage était biaisée, d'une part du fait que certains sports sont peu représentés dans la sphère médiatique et d'autre part du fait d'une fréquence plus élevée des contrôles antidopage dans certaines

disciplines et réservée aux niveaux de compétition élevés. Néanmoins, pour eux, le dopage toucherait potentiellement tous les sports mais cette idée n'était pas partagée par tous.

Ainsi, de nombreux sportifs rencontrés estiment au contraire que la probabilité de recourir au dopage varie selon le sport pratiqué et le niveau de pratique. D'après eux, le cyclisme occuperait une place de choix parmi les disciplines concernées par le dopage. Cette idée s'appuie sur les exigences physiologiques de ce sport ainsi que sur le nombre élevé de cas de dopage médiatisés :

« Ils se dopent un peu plus dans le cyclisme parce que les courses... ben, comme le Tour de France, c'est... c'est super éprouvant... c'est trois semaines, ils font 200 kilomètres par jour. »

Les jeunes sportifs interrogés ont rarement mentionné le sport qu'ils pratiquent parmi les sports concernés par le dopage. Certains sportifs pensent que la pratique du dopage est peu probable dans leur discipline car inadaptée à ses exigences spécifiques.

Enfin, un certain nombre de jeunes sportifs estiment que le risque de dopage augmente avec le niveau de pratique sportive :

« Dans notre équipe, le but c'est de progresser et de s'amuser, il n'y a pas d'intérêt à prendre du dopage. Pour ceux qui sont dans le championnat de France, il y a des enjeux beaucoup plus gros... »

Le traitement médiatique du dopage occupe une place importante dans les discours des cyclistes mineurs interrogés. Ceux-ci dénoncent la place prépondérante du cyclisme dans les cas de dopage médiatisés depuis l'affaire Festina et leur impact négatif sur la perception générale des cyclistes dans la société. Les jeunes cyclistes interrogés soulignent encore que les révélations d'anciens champions ont contribué à cataloguer le cyclisme, entretenant l'idée selon laquelle le dopage est systématique et inévitable dans cette discipline. Pour eux, une moindre médiatisation des affaires de dopage dans d'autres disciplines ainsi qu'une politique de surveillance plus stricte des cyclistes en matière de lutte contre le dopage, renforcent le sentiment de stigmatisation du cyclisme et d'injustice parmi les jeunes cyclistes :

« Maintenant direct, ils pensent que c'est le sport complet qui est touché parce qu'il faut avoir des capacités physiques supérieures. »

« Ça dégoûte. Faudrait trouver tous les cas, les noter dans un journal et le médiatiser, en disant ce qu'il y a dans les autres sports. Même en athlétisme c'est incroyable le nombre de gens qui se dopent et on en parle pas ! En plus ils ont moins de produits dopants contrôlés positifs, notre liste est beaucoup plus longue que celle des autres. »

5.2.2 Les facteurs pouvant conduire au dopage, d'après les sportifs mineurs

Les discours des sportifs mineurs sur l'image qu'à le dopage dans notre société sont relativement homogènes et s'articulent principalement autour de trois idées : le dopage permet d'améliorer les performances, il est déloyal (car c'est de la tricherie et un manquement aux valeurs du sport) et enfin, il est illégal car il y a violation d'une interdiction.

Ainsi, les motifs de recours au dopage, selon les sportifs mineurs, s'articulent autour de quatre axes principaux non-exclusifs : la faiblesse psychologique, la faiblesse physique, les enjeux de la compétition de haut niveau et enfin la faible « moralité » de certains sportifs.

➤ **Le « mental fragile »**

Le dopage, selon certains sportifs mineurs interrogés, pourrait être lié à une sorte de faiblesse psychologique, à un « mental fragile ». Le recours au dopage permettrait alors de compenser un manque de confiance en soi, un sentiment d'infériorité par rapport aux autres sportifs, de se rassurer, de réduire le stress et la peur de l'échec :

« Ils s'entraînent, s'entraînent et ils n'arrivent jamais à progresser alors ils se disent et ben j'ai besoin de quelque chose, alors ils prennent quelque chose. Donc, c'est parce qu'ils ont peut-être plus confiance en eux ou ils se disent qu'ils sont nuls ou je ne sais pas. Quelque chose qui leur dit qu'ils ne peuvent pas continuer s'ils ne prennent rien. Donc ils prennent quelque chose, voilà. »

➤ **La faiblesse physique**

Le recours au dopage pourrait aussi s'expliquer par une faiblesse physique, selon les jeunes interrogés. Le dopage aurait alors pour objectif de compenser une blessure, d'atténuer des douleurs ou une baisse de performance ponctuelle pour maintenir son niveau voire, ne pas dévoiler ses faiblesses à ses adversaires :

« S'ils en viennent au dopage c'est qu'ils n'étaient pas bien à un moment : le vélo, c'est leur vie donc si ils perdent le vélo ils perdent tout presque. »

« Ça va augmenter ses capacités donc il va bien avec ça et puis un moment ça va plus les augmenter, donc il va dire je vais prendre quelque chose de plus fort pour encore augmenter. Ben à force, en prendre ça devient normal donc il va vouloir encore plus. »

➤ **L'objectif d'atteindre le haut niveau**

L'usage du dopage pourrait encore être lié, selon les sportifs mineurs, à un objectif d'accès à un niveau haut de compétition ou d'accès au statut de sportif professionnel. Le recours au dopage permettrait de continuer à progresser et de se faire remarquer et tenter d'intégrer une équipe professionnelle :

« Dans ce cas-là, il faut déjà avoir dans l'esprit de se doper un jour. [...] Se dire quand je serai néo-professionnel, je vais me doper comme ça, je passerai pro plus facilement. »

« Parce qu'il y en a qui sont formés pour devenir pro après et qui se dopent justement pour être regardés dans l'équipe qui les forme. »

« On n'a pas la même mentalité. Si ça se trouve il y en a qui se dopent et on ne le sait pas. Nous, on veut réussir avec nos capacités et d'autres ils veulent aller au haut niveau et puis c'est tout. Donc c'est une question de mentalité. »

➤ **La mentalité « déloyale »**

Enfin, le dopage serait, d'après les jeunes sportifs, le fait de sportifs ayant une mentalité « déloyale ». Il s'agit là d'une explication d'ordre moral où le recours au dopage est perçu comme une solution de facilité car il permettrait de moins s'entraîner. La pratique du dopage révélerait ainsi une mentalité de « tricheur », indigne d'un « vrai sportif » :

« Celui qui en prend, c'est forcément qu'il a décidé de tricher pour être le meilleur. »

5.2.3 Les frontières du dopage : ce qui est considéré comme dopant et ce qui ne l'est pas

➤ Est dopant ce qui est interdit

Soulignons ici que de nombreux sportifs mineurs établissent un lien entre le caractère autorisé ou interdit des produits et leur efficacité « dopante » du point de vue de l'amélioration des performances sportives. Pour ces jeunes, les produits non inscrits sur la liste des interdictions sont ceux qui n'améliorent pas, ou très faiblement les performances. Ont notamment été cités en exemple les boissons énergisantes ou sportives (type Powerade®, Isostar®, etc.), les protéines et autres compléments alimentaires :

« Ça va peut-être apporter plus de choses dans le corps, on va peut-être mieux mais ça ne va pas augmenter les performances, enfin ce n'est pas une potion magique. Pas comme les produits dopants ou les transfusions ou des trucs comme ça. »

Pour certains jeunes, les produits présents sur la liste des interdictions sont, quant à eux perçus comme améliorant significativement les capacités physiques.

Le critère du statut du produit vis-à-vis de la loi est ainsi primordial pour une partie des jeunes. Certains sportifs soulignent ainsi que les produits vendus librement comme le café, les boissons sportives de type Powerade® ou Isostar® ne peuvent en aucun cas être considérés comme des produits dopants.

➤ L'intention fait le dopage

L'idée que le dopage commence avec l'intention d'améliorer ses performances par le recours à des produits, quels qu'ils soient, est également apparue lors des entretiens auprès de certains jeunes sportifs. Pour eux, le caractère licite ou illicite des produits du point de vue de la réglementation antidopage n'entre pas en compte dans la définition des frontières du dopage. Tout produit peut être considéré par les sportifs mineurs comme un dopant potentiel du moment qu'il est consommé dans une perspective d'amélioration des performances sportives. Ainsi, bien que les boissons énergisantes ne soient pas interdites en compétition, le fait d'en consommer dans l'intention d'améliorer ses capacités physiques est assimilable à du dopage :

« Il y en a qui prennent des choses avant les matchs et tout [...] dans le genre des boissons énergisantes et tout... Ce n'est pas du dopage mais, c'est à peu près la même chose, le but c'est d'avoir une meilleure performance. »

À l'inverse, l'usage d'un produit interdit n'est pas assimilé à du dopage si sa consommation ne vise pas à améliorer les performances. L'exemple qu'ont donné les jeunes est celui du cannabis, dont ils n'associent pas la consommation à l'amélioration des performances ni même à une intention de les améliorer par ce biais. Ainsi, l'usage de cannabis à des fins récréatives ne peut être considéré comme du dopage puisqu'il ne vise pas l'amélioration des performances selon les jeunes :

« Par exemple si je fumais [du cannabis] ou des trucs comme ça, ben ce n'est pas volontaire, on ne veut pas se doper alors que par exemple au cyclisme, enfin tout là, les sports, vélo tout ça, eux ils vont se doper par intérêt, enfin c'est volontaire. »

De même, certains sportifs pourraient être dopés par leur entourage sans le savoir et sans chercher à améliorer leurs performances de cette manière. C'est donc vraiment la décision personnelle de se doper qui fonde la notion de triche :

« Celui qui a été dopé sans le savoir, c'est peut-être son entourage qui veut qu'il soit meilleur et que lui, il préfère s'entraîner pour être bon... Alors que si c'est lui qui en prend, c'est forcément qu'il a décidé de tricher pour être le meilleur... »

5.2.4 L'escalade vers des produits de plus en plus efficaces mais interdits

L'idée selon laquelle le recours à des produits autorisés d'aide à la performance ouvre la voie à la consommation de produits interdits en compétition a été également évoquée par quelques sportifs mineurs. Certains jeunes adhèrent ainsi à l'idée d'une « escalade » possible de produits autorisés qui ont un effet en termes d'amélioration des performances vers des produits plus efficaces, mais interdits :

« Après si on a le pied dedans, on veut vite passer à autre chose, ça va augmenter ses capacités donc il va être bien avec ça et puis, à un moment, ça va plus les augmenter, donc il va dire je vais prendre quelque chose de plus fort pour encore augmenter. À force d'en prendre ça devient normal, donc il va vouloir encore plus. »

5.3 La dimension règlementaire et répressive de la lutte contre le dopage : connaissances et représentations

La réglementation concernant la lutte contre le dopage est globalement peu connue des sportifs mineurs et leurs discours sur celle-ci sont le plus souvent imprécis.

5.3.1 L'usage des médicaments pendant les compétitions : les jeunes sportifs s'en remettent aux médecins

La consommation de médicaments en lien avec les contrôles antidopage, occupe une place prépondérante dans les préoccupations des jeunes sportifs. De ce fait, de nombreux jeunes rencontrés déclarent se fier aux recommandations de leur médecin pour éviter de prendre des médicaments interdits pendant des compétitions, et ainsi écarter le risque que la consommation d'un produit destiné à soigner soit assimilée à une pratique de dopage. La question de l'usage des médicaments à des fins thérapeutiques pendant les compétitions a été soulignée par certains sportifs, avec l'idée qu'il faut être vigilant à bien respecter le cadre de ce qui est permis, à la croisée des contraintes de santé et du respect de la réglementation :

« Certains médicaments aussi sont interdits : les anti-inflammatoires, c'est dopant. La Ventoline® aussi. [...] Mais après si tu fais de l'asthme, tu es obligé d'en prendre. »

« Quand j'avais pris des corticoïdes, j'en avais pris pendant deux jours, mais j'ai fait une course une semaine après, mon médecin m'a dit que si jamais il restait des traces, ben il fallait que je garde l'ordonnance. »

Le conseil et la prescription du médecin sont donc essentiels pour les jeunes car ils constituent véritablement des repères au niveau des médicaments qui peuvent avoir par ailleurs un effet dopant, et ils permettent d'éviter les malentendus en compétition.

5.3.2 Les contrôles antidopage : légitimité et modalités de mise en œuvre

Les sportifs mineurs rencontrés ont des représentations et des expériences contrastées dans le domaine des contrôles antidopage, mais l'essentiel d'entre eux n'y a jamais été confronté. On note que les jeunes sportifs associent souvent la lutte contre le dopage et le suivi médical auxquels sont soumis les sportifs inscrits dans la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, ou en filières d'accès au haut niveau. De fait, seuls les sportifs pratiquant à haut niveau se disent potentiellement exposés à des contrôles antidopage ou en ont déjà été l'objet :

« Oui, moi par exemple je suis Espoir de haut niveau, j'ai des contrôles sanguins et urinaires tous les trois mois. »

➤ Légitimité du principe de contrôle antidopage : acquise pour tous

La plupart des jeunes sportifs interrogés s'est montré largement favorable à l'existence de contrôles antidopage. La notion d'équité entre athlètes occupe une place centrale dans leurs valeurs sportives et la détection des « tricheurs » est donc une nécessité selon eux. Certains jeunes sportifs regrettent que les contrôles ne soient pas plus nombreux ou étendus à l'ensemble des niveaux de pratique sportive :

« Il n'y en a pas assez. Si on est contrôlés tout le temps, on est sûrs qu'il n'y aura jamais de tricheurs et qu'on sera tous égaux sur un point de vue sportif. »

➤ Les modalités de mise en œuvre des contrôles antidopage : des améliorations à apporter

Les sportifs mineurs ont le sentiment que les modalités de ciblage des contrôles antidopage visent dans la majorité des cas, les gagnants des compétitions qui sont soumis à des contrôles systématiques et que les contrôles sont rarissimes en deçà du niveau national.

Certains sportifs mineurs pensent que certaines performances ou améliorations soudaines des résultats d'un athlète devraient pourtant donner lieu à des contrôles antidopage.

Enfin, certains sportifs ont abordé le fait que les sportifs contrôlés sont parfois tirés au sort lors des compétitions. Ils perçoivent ce type de procédure comme préférable à des contrôles effectués par désignation, plus stigmatisant pour les athlètes. Le fait que certains contrôles antidopage soient réalisés suite à des convocations apparaît en revanche comme un critère limitant leur fiabilité : les sportifs convoqués pouvant préalablement modifier leurs pratiques pour éviter des contrôles positifs.

Les modalités de mise en œuvre des contrôles antidopage sont d'ailleurs mises en cause par une minorité des jeunes sportifs rencontrés, et certaines modalités des contrôles antidopage sont dépréciées. Par exemple, le rythme hebdomadaire jugé trop fréquent car les produits dopants demeurent détectables au-delà d'une semaine, ou leur caractère public avec le souhait de conserver une intimité dans ce domaine, etc.

5.3.3 Dopage et sanctions sportives : des points de divergence entre jeunes

Le thème des sanctions consécutives à un contrôle antidopage positif occupe également une place importante dans l'ensemble des discours sur la réglementation. Ainsi, les sanctions sportives et leur impact sur la carrière et la réputation des athlètes semblent particulièrement marquer les esprits des jeunes sportifs interrogés.

De la même façon que pour les contrôles antidopage, les discours sur les sanctions témoignent globalement d'une forte adhésion des jeunes sportifs à la réglementation existante, avec la nécessité de pénaliser lourdement les sportifs dérogeant au principe d'équité :

« Parce que si tu triches, tu choisis d'être puni quoi... »

« En plus, si on aimait vraiment le sport... ben, on ne se doperait pas... On s'entraînerait plus ! »

Cependant, la dureté des sanctions fait parfois l'objet de divergences au sein des groupes, quelques sportifs jugeant ces mesures trop sévères ou trop strictement appliquées. On repère ainsi une attente de sanctions graduées qui seraient mieux adaptées à la réalité des pratiques de dopage du sportif (doses, fréquence, etc.) :

« Après, ça dépend de la dose... Si on le contrôle et que... que c'était par exemple, pendant le championnat du monde et que... il a... enfin, il a vraiment une grosse pression, qu'il fallait gagner absolument ce match et tout... et qu'après, on recontrôle, régulièrement, sans qu'il le sache, et qu'il n'y a plus rien, ça va... »

5.3.4 Responsabilités en matière de dopage : une part possible pour l'entourage du sportif

Le thème de la responsabilité individuelle en matière de recours au dopage donne souvent lieu à des nuances ou des divergences au sein des jeunes rencontrés.

Pour certains jeunes sportifs, la responsabilité du sportif est forcément engagée, alors que celle du médecin qui fait les prescriptions pour des maladies données, n'a pas de responsabilité dans ce domaine :

« Déjà, le sportif, lui, il doit être puni et le médecin, [...] enfin, ce n'est pas normal qu'il lui procure ces produits-là mais après, lui, ce n'est pas... enfin, c'est les produits qui sont normalement destinés à des maladies ou des trucs comme ça donc, lui, à la limite, il lui donne, il lui fait l'ordonnance mais, c'est un médecin donc, on ne peut pas trop lui dire grand chose quoi... »

« Ben, je trouve que, si le produit est à la demande du sportif, le médecin, il n'y est pour rien... Si le sportif, il le paie... Donc, c'est plus le joueur quand même... »

Pour d'autres, la responsabilité du dopage d'un sportif peut incomber à un membre de son entourage, c'est alors le sportif qui est de bonne foi et sa responsabilité n'est pas engagée. Les entraîneurs, préparateurs ou *coachs* peuvent également porter une part de responsabilité

selon quelques jeunes sportifs. Si le recours au dopage est dû au surentraînement par exemple, alors la responsabilité doit être partagée avec l'encadrement sportif :

« C'est sa responsabilité mais faut savoir aussi pourquoi il l'a fait. Parce que s'il l'a fait par exemple parce qu'il est surentraîné et qu'il arrive plus à avancer, qu'il ne sait plus quoi faire ça peut être la responsabilité d'un entraîneur. »

5.4 Les opinions des jeunes sportifs vis-à-vis du dopage : trois profils repérés

L'analyse des entretiens menés auprès des mineurs a mis à jour l'existence de trois profils de sportifs qui se distinguent nettement dans leurs discours sur la question du dopage.

5.4.1 Les « antidopage » : le dopage est une tricherie, il est immoral

Ce profil semble majoritaire parmi les jeunes sportifs dont le discours est dominé par des arguments d'ordre moral. Pour ces sportifs, les pratiques de dopage sont sources d'indignation car elles faussent l'équité dans la compétition sportive. Ainsi, les sportifs dopés n'auraient fait aucun effort et n'auraient donc pas de mérite à gagner :

« C'est très important parce que dans une compétition, les gens ils se mesurent les uns aux autres. S'il y en a un qui a triché parce qu'il a pris des produits dopants, ce n'est plus du tout équitable parce que dans une compétition, tout le monde donne son maximum [...]. S'il y en a un qui a fait aucun effort mais qui a pris des cachets, ça y est, c'est bon, il est meilleur. Ce n'est pas équitable. »

« Il y en a, ils ont été s'entraîner, ils ont eu mal, ils ont eu besoin de leur mental et tout et ça ne leur a servi à rien [...] quand on fait une compétition, on se bat les uns contre les autres, on ne se bat pas contre un médicament. »

« Moi, je pense que ça salit le sport... je ne sais pas... tu fais du sport c'est pour... enfin, si ça te plait, c'est pour ton plaisir, pour être bien... ce n'est pas pour se doper et, voilà... pour être absolument premier, on s'en fiche quoi... Après, oui bien sûr... tout le monde a envie d'être premier mais, il y a des limites quand même... pas jusqu'à être dopé... »

Les jeunes « antidopage » sont particulièrement favorables aux contrôles et aux sanctions des sportifs dopés.

5.4.2 Les « fatalistes » : le dopage existera toujours

Pour ces sportifs, le dopage est difficilement évitable. D'après eux, comme d'autres comportements à risques et d'autres délits (usage de drogue, conduite automobile en état d'ivresse, etc.), l'existence de sanctions ne changerait rien. Même si le dopage est condamnable, c'est une pratique qui existera toujours et qui sera toujours présente dans le sport :

« On ne peut rien faire de toute façon. Enfin, c'est comme pour tout, enfin je veux dire c'est comme pour la drogue, on essaie de faire mais on ne peut pas, on n'y arrive pas, on ne peut pas, ce n'est pas possible de faire quelque chose. Dans tous les cas, il y en aura toujours. »

« Il y a des peines... il y a des peines pour ceux qui boivent au volant, il y a toujours des gens qui boivent au volant. Il y a des peines pour ceux qui consomment de la drogue au volant, il y a toujours des gens qui consomment de la drogue... des peines pour ceux qui volent, il y a toujours des gens qui volent... »

Ces sportifs se positionnent contre le dopage, mais ils semblent résignés face à ce phénomène qu'ils pensent difficile à réduire ou à éradiquer.

5.4.3 Les « tolérants » : le dopage règlementé, accessible à tous est acceptable

Ces jeunes sportifs se distinguent par un point de vue largement plus nuancé sur le dopage, avec une réelle acceptation de certaines pratiques.

Ainsi, il y aurait des formes de dopage presque « obligatoires » ou du moins incontournables dans certains milieux sportifs ou du fait de certains types de compétitions sportives, mais qui seraient néanmoins encadrées et seraient de ce fait compréhensibles et acceptables :

« Il y en a qui se dopent un peu, mais ils sont obligés de le faire. [...] En cyclisme, ils sont obligés de se doper mais ils ont une limite à ne pas dépasser. [...] Ben ils doivent se doper mais ne doivent pas dépasser une limite sinon ils ne vont jamais tenir. Il y a des produits même à respecter. Après, même pour le corps, il y a une limite. »

« Je pense après, quand même des fois, ils font des tournois, ils font quatre heures par match... Il faut tenir la semaine quoi ! Ils jouent tous les jours et, quatre heures à chaque fois, il faut tenir quand même... »

Pour d'autres, le problème du dopage, n'est pas tant le dopage en lui-même, que les inégalités qu'il crée. Si le dopage était règlementé, si tous les sportifs étaient dopés de la même façon, alors le dopage serait acceptable. Pour ces jeunes, le fait que les performances soient améliorées par le dopage ne constitue pas le fond du problème. Si tous les sportifs ont accès à certains produits dans un cadre règlementé, alors il n'y a plus de problème :

« C'est soit tout le monde se dope, soit personne se dope... [...] Oui, tout le monde au même niveau... »

« Même s'ils sont dopés, ils sont monstrueux... ils s'entraînent comme des malades... c'est des malades les mecs du coup... ça me gêne pas de regarder... ça me gêne pas même s'ils sont dopés... et après, il y faudrait peut-être faire une réglementation pour le dopage... on a le droit de se doper... »

Il ne s'agit pas du tout ici d'une posture de « réduction des risques », pour protéger la santé des sportifs, telle que peuvent l'avoir évoqué certains professionnels de santé, mais bien d'une acceptation d'un « dopage équitable », raisonnable et partagé par tous, qui permet d'améliorer les performances sans créer d'inégalités entre les sportifs.

6. La prévention du dopage

6.1 Expériences et appréciations parmi les jeunes sportifs

L'essentiel des sportifs mineurs interrogés rapporte n'avoir aucune connaissance ou expérience concernant des actions de prévention spécifiquement consacrées au dopage dans le sport. Ils évoquent plus volontiers des actions de prévention dans le cadre scolaire consacrées à d'autres sujets : l'alcool, le cannabis et autres drogues, le sida, Internet, la sécurité routière, etc.

Par ailleurs, les rares jeunes sportifs qui ont bénéficié d'actions de prévention du dopage en soulignent le caractère sommaire et très ponctuel. Il s'agit généralement d'interventions « magistrales » d'une durée de quinze minutes à deux heures lors desquelles un professionnel de santé ou un ancien sportif est venu parler des produits et de leurs dangers pour l'organisme :

« Ils nous expliquent juste que c'est un produit... que ce n'est pas un bon produit quoi... Ils nous expliquent les effets et puis, c'est tout... c'est pas plus que ça quoi. »

Certains jeunes soulignent que les informations reçues dans ce cadre, concernant l'impact du dopage sur la santé notamment, les ont amenés à réfléchir sur cette question. Cependant, ces actions de prévention sont globalement perçues comme peu efficaces car trop brèves, trop denses et peu interactives.

6.2 Les populations à cibler en priorité, en matière de prévention, d'après les sportifs mineurs

Les discours des sportifs mineurs sur les caractéristiques d'une prévention idéale du dopage ont montré des divergences concernant les populations à privilégier dans le cadre de ce type de prévention.

Certains jeunes considèrent que pour être efficace, la prévention à destination des sportifs doit commencer dès le plus jeune âge, les jeunes sportifs étant considérés comme plus attentifs et réceptifs que les plus âgés :

« C'est dès le plus jeune âge, il faut leur dire parce que c'est quand ils sont jeunes qu'ils comprennent mieux. »

Pour d'autres sportifs en revanche, en particulier dans les sports à recrutement « précoce », l'accent est mis sur la complexité du dopage et les éventuelles difficultés de compréhension du phénomène par les plus jeunes.

D'autres jeunes donnent, quant à eux, la priorité au niveau de pratique plutôt qu'à l'âge dans la définition des cibles de prévention.

Pour certains, la prévention du dopage doit essentiellement s'adresser aux sportifs eux-mêmes ; les professionnels de santé et encadrants sportifs qui gravitent autour d'eux ont rarement été mentionnés en tant que cibles de prévention. D'autres au contraire, soulignent l'importance de la prévention destinée aux parents de jeunes sportifs. Dans certaines disciplines, plusieurs jeunes rapportent avoir observé des comportements de pression de

certains parents envers leurs enfants et ils ont de fait le sentiment que ces parents devraient être mieux informés sur les dangers de leurs comportements, et le lien entre ces comportements et la tentation du dopage :

« On voit des enfants de 6 ans qui se font engueuler pendant les courses. Oui, ça arrive ! Il y en a qui se prennent des baffes à l'arrivée des courses parce qu'ils n'ont pas fait ce que leurs parents avaient dit. »

« Il y en a qui donnent eux-mêmes des produits à leur enfant ! »

6.3 Les messages à diffuser en priorité

6.3.1 Parler des dangers du dopage pour la santé pour faire peur, choquer

Les sportifs mineurs considèrent souvent qu'il faut communiquer sur les conséquences du dopage sur la santé des sportifs : maladies, handicaps, troubles de la procréation, risque de dépendance, décès prématurés par arrêts cardiaques, overdoses, etc. Selon eux, ces risques sont actuellement méconnus et doivent être mis en avant par une communication basée sur la peur ; choquer étant selon eux, le gage d'une bonne réception des messages de prévention.

Les actions de prévention doivent donc souligner les effets négatifs du dopage et, en creux, les sportifs mineurs indiquent que la prévention doit aussi porter sur l'intérêt de préserver sa santé pour son avenir.

Néanmoins, en référence à des actions de prévention menées dans le domaine des addictions, certains jeunes sportifs soulignent que la communication sur les risques sanitaires n'est pas suffisamment efficace. Elle ne peut fonctionner qu'auprès des sportifs qui « n'ont pas encore commencé » à se doper, les autres étant déjà « accros », selon eux, peu sensibles aux dangers pour la santé.

Les jeunes sportifs pensent également que la peur des conséquences du dopage peut être efficacement véhiculée par le fait de montrer le parcours d'anciens champions qui se sont dopés. Cela permettrait selon eux, de mieux expliquer les mécanismes de passage d'une pratique « saine » du sport au recours au dopage et aux dommages qu'il entraîne. Le message de prévention serait ici incarné par des sportifs qui ont « mal fini » et il aurait d'autant plus d'impact s'il s'agit d'anciens sportifs connus, de « stars » auxquelles les jeunes peuvent s'identifier :

« Un gars qui se dope, après on le voit faire ses performances et après on le voit plus tard. On le voit alcoolisé, ou dans une salle d'opération... »

« Raconter des anecdotes de star, ça choque direct ! [...] Et plus que si c'est un mec qu'on ne connaît pas. »

« Des trucs réels... Je me rappelle comme les pubs avec les accidents de voiture avec les gens qui ont bu et tout, où on voit des vrais accidents avec les scooters, les voitures, les gens qui sont décapités, qui sont explosés, ils n'ont plus rien, là c'est plus choquant. Alors je pense que si, comme les paquets de cigarettes où il y a le poumon tout noir et tout. Je pense que des vraies photos, des vrais trucs, c'est peut être plus choquant donc du coup c'est... [...] Du coup après ça rentre mieux dans la tête je pense. »

6.3.2 Parler des conséquences du dopage sur le parcours sportif

Aborder les conséquences professionnelles et sportives du dopage et notamment les sanctions et l'impact sur la réputation du sportif peuvent également constituer un message dissuasif d'après les sportifs mineurs :

« Ça salit l'image du club... ou soit, les dirigeants. [...] Ils vireraient le joueur, je pense. Voilà, c'est ça... Ils ne veulent pas avoir une mauvaise image. [...] Enfin... Si on sait qu'il a tendance à se doper, enfin, il n'y a plus aucun club qui prend le risque de le prendre dans son équipe... »

6.3.3 Mettre en avant les « réelles valeurs sportives »

Des sportifs mineurs se sont déclarés favorables à la valorisation de normes et de valeurs telles que le mérite, l'honneur et le *fairplay* qui viendraient contrecarrer la domination des normes de compétition absolue, de performance, de concurrence, d'affrontement, de rivalité, etc.

Ils décrivent le fait que les normes du sport de compétition qui ne sont pas considérées comme mauvaises dans l'absolue, ont envahi le sport et la pratique sportive, y compris aux niveaux les plus proches d'une pratique sportive liée au loisir, et ce au détriment de « véritables valeurs sportives ».

6.3.4 Des informations transparentes sur l'amélioration des performances par le dopage

Les discours des jeunes sur la prévention témoignent également d'une forte attente d'informations concernant les produits dopants et leur impact effectif sur les performances sportives. Ces interrogations sont généralement le fait des sportifs plutôt tolérants vis-à-vis du dopage qui réclament un discours de vérité sur les bénéfices et les risques réels du dopage.

6.4 Les supports de diffusion des messages de prévention

Les discours des jeunes sportifs quant aux personnes susceptibles de relayer efficacement les messages de prévention sont apparus relativement homogènes. Il existe un consensus sur le fait que pour être crédibles, ces « relais » doivent se démarquer par une solide expérience en tant qu'athlètes et, dans l'idéal, par une expérience concrète concernant le dopage.

Une prévention optimale serait selon eux, véhiculée par des sportifs ou d'anciens sportifs renommés, qui pourraient être également des « dopés repentis » exposant leurs motivations passées, leurs regrets et plus largement l'influence délétère du dopage sur leur parcours personnel et sportif. Pour les sportifs mineurs rencontrés, la prévention sera d'autant plus efficace que ces sportifs seront réputés :

« Si on a Maradona en face de nous qui nous parle de dopage ça va être plus intéressant que quelqu'un qui ne s'est jamais dopé. [...] Si Ronaldo fait ça c'est bon. Moi je ne me dope pas. »

« Il faudrait réussir à trouver des personnes qui se sont dopées et qu'elles expliquent pourquoi c'est dangereux. Les amener devant les jeunes et qu'ils présentent les séquelles. »

Les jeunes sportifs envisagent également que les messages de prévention soient diffusés par des médecins pour leur connaissance approfondie des produits et de leurs effets, par des encadrants sportifs pour leur rôle d'accompagnement dans la pratique sportive et l'hygiène de vie ou des pairs, ou encore par d'autres sportifs expérimentés de l'équipe ou du club.

6.5 Des supports visuels de prévention

Outre l'intervention directe de grands sportifs, de médecins, d'encadrants ou de pairs, les sportifs mineurs sont en demande de supports de prévention visuels de type vidéo.

La diffusion de spots de prévention sur les chaînes de télévision sportives ou sur les chaînes généralistes lors des retransmissions d'événements sportifs permettrait selon eux, de toucher le plus grand nombre, alors que les interventions sur le terrain, par des sportifs professionnels qui ne concerneraient que des groupes restreints seraient plus difficiles à organiser et à mettre en œuvre.

6.6 Autres actions possibles pour prévenir le dopage

Pour certains jeunes sportifs, une prévention optimale du dopage passe également par une nouvelle organisation du monde sportif : diminution de la médiatisation du sport et de ses corollaires : enjeux financiers, pression sur les athlètes, ou encore allègement des calendriers sportifs.

Les aspects législatifs de la lutte antidopage ont également été abordés par certains jeunes qui souhaitent un durcissement des sanctions en cas de contrôle positif et une extension de la liste des produits dopants.

6.7 Les pièges à éviter en matière de prévention, selon les jeunes sportifs

Les entretiens collectifs auprès de jeunes sportifs ont permis d'identifier certaines pistes à éviter, d'après eux, en matière de prévention du dopage. Ces jeunes évoquent notamment des supports qui leur semblent inadaptés : les supports visuels statiques comme les affiches, posters ou tracts.

Des supports qui supposent une démarche active de recherche sur Internet ou une lecture très attentive d'informations comme la lecture d'article de presse, sont également inadaptés selon eux :

« Je pense c'est mieux qu'on le dise directement parce que, enfin les affiches, on ne pourra pas avoir forcément le temps de les regarder. Sur Internet, non plus. Enfin, je ne pense qu'on prendrait le temps de lire un article. »

Les messages peu explicatifs et moralisateurs seraient également contreproductifs selon certains jeunes sportifs. Selon eux, les messages de type « il ne faut pas se doper » ou « le dopage c'est mal » ne fonctionnent pas, il faut nécessairement aborder les conséquences du dopage pour que les raisons de l'éviter soient explicites :

« Les gens qui disent comme ça " il ne faut pas se doper, ce n'est pas bien...". Ça ne sert à rien... Il faut dire pourquoi et les conséquences... [...] Ben, il faut déjà apprendre les risques. Les risques de décès... »

Les interventions de prévention de type « magistral » sont également rejetées par les sportifs mineurs. Ils jugent que l'absence d'interaction entre l'intervenant et les participants rend l'intervention lassante et n'incite pas à être attentif au contenu :

« Il ne faudrait pas faire... que nous parler quoi, parce qu'on s'est vraiment embêté pendant deux heures... Le début était intéressant mais, à la fin on n'en pouvait plus. On n'écoutait même plus... [...] Ben, il faudrait nous faire un diaporama, nous montrer des films... enfin... montrer des exemples... »

B - Les sportifs majeurs

1. Éléments biographiques

1.1 Le choix du sport

D'après les sportifs majeurs rencontrés, leur choix de pratique sportive est lié à quatre éléments possibles, un ou plusieurs d'entre eux ayant pu entrer en ligne de compte.

1.1.1 Des essais dans plusieurs sports, avant de se fixer sur un sport en particulier

De nombreux sportifs interrogés ont pratiqué différentes disciplines avant de s'investir au sein de celle pour laquelle ils ont été interrogés. Ainsi, le choix d'un sport n'est pas forcément le résultat d'une trajectoire linéaire et il n'est pas toujours définitif ou du moins de longue durée. Le fait d'essayer plusieurs sports avant d'en choisir un plus particulièrement semble une réalité répandue :

« Alors moi, j'avais déjà fait d'autres sports avant. J'avais fait du judo, j'avais fait du ping-pong avant. »

« J'ai côtoyé un petit peu d'autres milieux sportifs, notamment l'haltérophilie et la natation. Donc voilà, j'ai aussi une autre ouverture sur d'autres sports. »

« J'ai dû commencer je devais avoir 8-10 ans par là. J'ai commencé en baby-basket. J'en ai fait jusqu'à 26 ans un peu après, je pense. J'ai dû arrêter trois années. Entre ces trois années-là, j'ai fait un peu de course à pieds. »

Il n'est donc pas rare que les sportifs majeurs, bien qu'investis dans un sport particulier, aient également de bonnes connaissances dans d'autres sports.

1.1.2 Le fruit d'une tradition ou d'une influence familiale

Pour certains de ces sportifs, leur choix a été très clairement guidé par le fait qu'un (ou plusieurs) membre(s) de la famille pratiquai(en)t un sport de manière très régulière et avec enthousiasme. Ainsi initié dès l'enfance, le sportif a peu à peu développé, comme les autres membres de la famille, un goût pour le sport en question :

« Souvent c'est un peu une déformation familiale. Il y a le papa ou le tonton qui a pratiqué et on a suivi au bord du terrain depuis tout petit et on a voulu faire un petit peu comme eux, au départ, je pense. Et après, ça devient une passion. »

« Moi, je fais du vélo parce que toute ma famille fait du vélo. J'ai grandi sur les courses de vélo, mes frères font des courses de vélo. Je pense qu'ils auraient fait de la danse classique, j'aurais aussi fait de la danse classique. »

Dans d'autres cas, la famille a simplement orienté l'enfant vers un sport donné, sans qu'un membre de la famille en particulier ne pratique ce sport. Les raisons de l'orientation donnée par les parents ne sont pas toujours claires ou connues par les sportifs, mais dans certains cas, ils ont véritablement adhéré à ce sport et ont continué à le pratiquer par choix :

« Personnellement, je voulais faire du sport, et les parents m'ont dit de faire du judo. À l'âge de 7 ans, tu t'inscris au judo et voilà, 12 ans après, tu y es encore. »

1.1.3 Un choix parfois conditionné par les ressources présentes dans l'environnement

Le choix d'un sport peut aussi être le fait d'une adaptation à des contraintes particulières liées aux ressources présentes à proximité du domicile. Au-delà du fait que les parents ou l'enfant lui-même avaient le souhait d'une activité sportive, le choix d'un sport particulier est parfois lié à des aspects pratiques, de proximité géographique, de contraintes de déplacements, etc. Au fil du temps ce « choix contraint » s'est peu à peu transformé en réelle affinité pour ledit sport, que l'enfant ou l'adolescent a ensuite choisi de continuer à pratiquer par goût :

« De mes souvenirs, j'ai pas trop eu le choix, moi j'habitais un petit village à l'époque et à part le foot il n'y avait rien d'autre. Donc moi je me suis lancé là-dedans et puis de fil en aiguille on se prend au jeu quoi. »

« Moi c'est venu par hasard on va dire, je voulais faire du foot. Mes parents ne voulaient pas que je fasse du foot. C'était un sport extérieur et les intempéries, ils ne voulaient pas de ça ! Donc du coup j'étais dégouté... Ma frangine faisait du basket et j'ai essayé le basket, et voilà comment c'est venu. »

1.1.4 Choisir un sport pour être avec ses amis

Pour d'autres sportifs majeurs, ce sont les amis qui ont été les « initiateurs » et le moteur de la découverte d'un sport. Une découverte d'abord placée sous le signe de la convivialité, de l'amitié, qui s'est ensuite muée en vrai désir de s'impliquer dans ce sport :

« J'ai suivi un copain, puis, après j'ai accroché aussi. Et puis, j'ai continué. »

« J'ai suivi mes potes au début. Enfin, quand j'étais petit. Ça ne fait que six mois que j'en fais vraiment dans un club. Avant ça, on tapait juste la balle pour rigoler. »

« Moi, je suis venu au vélo par un copain. Je faisais du roller dans le quartier et j'avais mon copain qui faisait du vélo tous les mercredis après-midi et puis je m'y suis mis à 13 ans. »

1.2 Les implications possibles dans la vie sportive

1.2.1 Enseigner en club, préparer des diplômes

Pour certains des sportifs majeurs rencontrés, la pratique d'un sport s'accompagne d'une implication au sein du club dans lequel ils pratiquent. Parmi ces sportifs, nous avons ainsi

rencontré des présidents et vice-présidents de clubs, des entraîneurs bénévoles, des « animateurs » ponctuels, et aussi quelques jeunes qui préparent des diplômes liés au sport comme le Certificat fédéral pour l'enseignement bénévole (CFEB) :

« Ça fait six ans que je donne des cours dans mon club, donc j'ai eu le diplôme d'initiateur, l'ancienne formule et j'ai aussi le JAE [(Juges-arbitres de compétitions par équipes)]. »

« [Je pratique] en loisir... Mais j'ai la chance de faire cette fonction en tant qu'éducateur, j'y trouve mon compte sur le côté. »

« Je prépare la CFEB pour pouvoir, notamment aider... Aider au club quand le professeur est absent. J'encadre essentiellement les cours adultes voilà. »

Enfin, quelques jeunes rencontrés notamment dans les Pôles Espoirs et Pôles France, avaient le projet d'obtenir un diplôme dans des métiers connexes à la pratique sportive (assistant moniteur, Certificat de qualification professionnelle, etc.). Quelques-uns envisagent d'exercer un métier en lien avec le sport (débouchées de la filière universitaire Staps, psychologue du sport, coach sportif, etc.) :

« D'autres pensent à devenir prof aussi : être professeur, enseigner... »

« Après, si j'avais le souhait de m'orienter vers la psychologie sportive, peut-être. »

1.2.2 Partager, se créer un noyau convivial, amical

Pour beaucoup des sportifs majeurs interrogés, qu'ils pratiquent un sport « collectif » ou « individuel », la valeur du groupe, qui se traduit par l'intérêt de partager une passion commune avec d'autres est l'une des motivations fortes de leur pratique sportive, qu'il y ait ou non des enjeux de compétition :

« Il y a aussi le partage parce que on dit souvent que c'est un sport individuel mais dans les courses où... si t'es tout seul enfin, c'est plus possible. »

« Mais moi, comme c'est plutôt un truc familial, du coup on était tous très proches, et du coup quand il y a quelqu'un qui va en compétition, il y a tout le monde qui est derrière, il y a tout le monde qui y va. »

« C'est le fait aussi de pouvoir faire du vélo avec quelqu'un à côté parce que en course à pied... Si en course à pied c'est un peu pareil on peut parler sauf qu'on est essoufflé. À ski, on skie tout seul et on se retrouve en bas... Sur un sport d'équipe, on se passe le ballon mais on peut pas se parler en même temps. »

« Moi c'est pareil, c'est des moments avec des amis, enfin souvent on se crée des amis. »

1.2.3 Le plaisir de pratiquer

Dans les motivations mises en avant par les participants à pratiquer un sport de manière suivie, on trouve la notion de plaisir et l'idée que, quel que soit le niveau atteint, le sportif cherche à ressentir un certain bien-être dans sa pratique. La pratique d'un sport apporte ainsi à la fois un plaisir lié au partage et un plaisir individuel lié à l'activité physique elle-même :

« On vit quand même des expériences intéressantes, que ce soit dans un club ou en stage. On rigole bien je pense et après voilà le but c'est de se faire plaisir, peu importe le niveau de chacun. Je pense que le tout, c'est de trouver son plaisir. »

« La plupart de mes copains sont amateurs et qu'ils soient en première ou dernière catégorie on ne fait pas de différence... Enfin je trouve que l'essentiel c'est que chacun fasse du vélo à son niveau et qu'il trouve son plaisir. »

« Si, il veut juste se faire plaisir, qu'il ait des objectifs pour lui de... quand il ressort d'un entraînement ou quoi, d'être bien... Que ça le défoule... »

2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport

2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les sportifs majeurs

Les sportifs majeurs ont repéré plusieurs grandes caractéristiques de ce qu'ils estiment être un « bon sportif » qui ne sont pas forcément en résonance les unes avec les autres, preuve qu'il y a des variations entre sportifs en matière d'opinions sur les qualités requises pour un être un « bon sportif ».

2.1.1 Le « bon sportif » est normal : il est « humain » et a une bonne hygiène de vie

Le « bon sportif » est pour certains des interviewés un homme presque comme les autres, le talent sportif est ce qui le différencie. Il est ainsi décrit comme étant d'abord un être humain ordinaire qui garde le contact avec la réalité :

« En fait, je crois qu'il est un peu comme tout le monde. »

« Ça reste un homme, le truc c'est que ça reste un homme... »

« Qui peut gagner mais qui garde les pieds sur terre quoi. »

Le footballeur Zinedine Zidane, sportif très apprécié par beaucoup des personnes interviewées en est, d'après certains, un bon exemple. Ayant terminé sa carrière sur un accès de colère et un carton rouge, les sportifs majeurs ne le condamnent pas complètement. Selon eux, il est l'exemple du sportif avant tout humain qui n'agit pas comme une machine, mais avec ses émotions :

« Moi, pour le sportif, j'ai bien aimé Zidane, mais parce que justement sa dernière sortie, quand il prend le carton rouge, ça prouve que ça reste un homme, avec des émotions même si voilà, vraiment, je condamne ce qu'il a fait parce que c'est pas une bonne image qu'il a donné et qu'il a véhiculé, surtout aux enfants, ... Je pense qu'un adulte est capable de se faire sa propre idée de la chose. [...] pour moi, ça reste un homme. Je veux dire c'est un humain, c'est pas une machine. Le sportif à haut niveau [...] non c'est pas des machines. »

C'est donc aussi parce que le sportif est un humain d'abord, qu'il attire la sympathie et qu'on peut donc lui pardonner certains écarts...

Dans le prolongement de cette idée de « normalité » du « bon sportif », certains soulignent qu'une bonne hygiène de vie est également l'une des caractéristiques du bon sportif.

« Il doit avoir une bonne hygiène de vie. »

« Pas de grosse tête, bonne hygiène de vie et passionné. »

2.1.2 Le « bon sportif » sait prendre du plaisir

On retrouve une nouvelle fois la notion de plaisir associée cette fois à la définition du « sportif idéal ». Pour ces interviewés, la notion de plaisir passe presque avant celle de performance, de recherche de résultats ou du moins, elle aussi importante. Toujours un peu dans l'idée que le « bon sportif » n'est pas une « machine », celui-ci sait trouver du plaisir dans sa pratique sportive, au-delà même de la notion de victoire :

« Le "bon sportif", peu importe son niveau et ses objectifs, doit pouvoir se faire plaisir. »

« C'est quelqu'un de rigoureux qui fait le maximum possible à son niveau. Qui fait des sacrifices mais toujours dans l'objectif de se faire plaisir plus tard. »

« Il faut qu'il arrive à se faire plaisir en faisant son sport aussi... Il faut que ça reste un amusement au départ... »

« Le "bon sportif" c'est avant tout quelqu'un qui se fait plaisir dans son sport. »

2.1.3 Le « bon sportif » à des valeurs fortes et il est exemplaire

Pour d'autres sportifs majeurs à l'inverse, le « sportif idéal » n'est pas tout à fait une personne « normale » : il est d'abord une personne qui doit avoir une attitude exemplaire dans l'exercice de son sport, comme dans la vie civile. Simple mais néanmoins un peu au-dessus de « Monsieur Tout le Monde », il est un modèle pour les autres. C'est un homme qui a envie de gagner mais pas à n'importe quel prix et qui a, par ailleurs, le souci des autres. Cette exemplarité se traduit d'abord par le respect des règles inhérentes au sport ; le « bon sportif » fait preuve de *fair-play*, il est honnête et respectueux des règles sportives :

« Il y a des règles à respecter, il doit les respecter. C'est la base, un bon sportif est un sportif qui respecte les règles. »

« Qu'il ne soit pas prêt à tout pour gagner, quelqu'un qui soit bon mais qui soit honnête. »

Mais au-delà du respect des règles du sport, le « sportif idéal » possède des valeurs morales importantes, une capacité à s'engager pour les autres :

« Celui qui a les valeurs du judo, qui respecte les mêmes valeurs qu'au judo, sans penser que c'est les valeurs du judo... C'est... C'est... C'est le "sportif idéal"... Pareil, que ce soit au foot, ou que ce soit dans tous les sports, à partir du moment qu'il respecte ses valeurs plus des qualités physiques et des qualités intellectuelles, dans ce cas-là, d'après moi, il est le "sportif idéal". »

« Quand ce sont des gens qui s'engagent dans l'humanitaire, quand ce sont des gens qui font des actions : on suppose qu'il y a un cœur déjà, et on suppose qu'il y a une cervelle, des valeurs éducatives aussi. [...] Nous, on est plus respectueux de ça. »

Enfin, personnage public et médiatique, le « sportif idéal » maîtrise son image dont il se sait responsable car il est une sorte de référence en termes de comportement :

« L'image est importante aussi par rapport aux journalistes. Arrivé à un certain niveau, il ne faut pas les nier. »

« Un sportif idéal, c'est quelqu'un qui inspire les autres. Il pousse les autres soit à se dépasser soit il les influe sur leurs choix de vie. »

Les sportifs majeurs rencontrés citent ainsi deux exemples en matière d'exemplarité qu'ils opposent. Le cas de Zinedine Zidane est ainsi évoqué par ces sportifs qui estiment que bien qu'étant une personnalité appréciée pour ses qualités humaines, Zidane n'a pourtant pas rempli les conditions et obligations de joueur exemplaire à la fin de sa carrière :

« [Il y a] une responsabilité, quand le sportif qui véhicule son sport, qui est énorme par rapport aux gamins, il y a un impact : c'est Zidane, un super joueur et tout ça ... Et puis là, il fait ça... ça déstabilise tout le monde quoi. Les gamins, ils mettent tout sur Zidane, ils s'identifient tous et, ce n'est pas bon ça... Ça jette un malaise tout de suite sur les enfants... »

À l'inverse, Roger Federer est très souvent cité, par les sportifs majeurs interrogés, comme une personne exemplaire, champion reconnu dont l'attitude est irréprochable et qui semble répondre à ces critères de « sportif idéal » :

« Parce qu'il a la classe, mais surtout il a du respect. Il est cultivé parce qu'il parle quatre langues je crois... Il a une famille, une situation stable, il est père. »

« Le modèle du fair-play, de la classe. »

« Moi je trouve que l'idéal, pour moi c'est Federer, sans aucun doute. Parce que dans la longévité de la carrière, il a su rester constant tout le temps, il est très calme. »

Le bon sportif est donc à la fois exemplaire sur le terrain sportif, mais aussi sur le terrain de sa vie privée. Il sait rester humble et mène, parallèlement à sa vie sportive, une « vie normale » :

« Quelqu'un d'humble. »

« Oui, dans la vie [Federer] c'est Monsieur Tout le Monde : il fait pas de vagues. »

2.1.4 Le « bon sportif » a une forte volonté de gagner

Pour certains des sportifs majeurs interrogés, le « bon sportif » se définit avant tout par son rapport à ses résultats sportifs. Il doit être respectueux des règles, connaître ses limites, être assidu aux entraînements, travailler son physique mais c'est aussi et peut-être surtout quelqu'un qui a une volonté acharnée de gagner.

Le « bon sportif » doit ainsi avoir du caractère et faire preuve d'un esprit de compétition aiguisé : il va toujours au bout de l'épreuve, de sa course, de sa compétition et ce, quels que soient les efforts à fournir, la douleur à subir. Il donne le meilleur de lui-même, se dépasse. Il s'agit de quelqu'un pour qui le sacrifice et le dépassement de soi sont des maîtres-mots, peut-être à cause ou grâce à un « égo » particulièrement fort :

« Il saignait de partout et... c'était l'abnégation quoi. Enfin [...] le mec était fatigué, etc. et puis, il continuait de jouer au rugby, saignant partout, ouvert de partout [...]. C'était l'abnégation... »

« Il doit avoir du caractère, enfin je veux dire, pour vraiment être un "bon sportif" et aller jusqu'au bout, faut avoir un mental d'acier, du coup ne pas être faible, enfin être fort mentalement et physiquement. »

« Il ne lâche rien, c'est un guerrier. Il ne lâche rien. »

« Tous les plus grands ont forcément un égo surdimensionné : même s'ils ne le montrent pas. On voit qu'ils veulent tous être numéro Un. Être au top. C'est toujours une question de mental. Mais il faut garder les pieds sur terre. »

2.2 Des valeurs associées à la pratique sportive

On repère dans le discours des sportifs interrogés, certaines valeurs spontanément évoquées comme étant importantes et inhérentes à la pratique sportive et qui suscitent l'adhésion de tous.

2.2.1 L'esprit collectif et la solidarité

Les sportifs interrogés mettent souvent l'accent sur l'esprit collectif et sur la solidarité comme des attraits de la pratique sportive. Ils recherchent et défendent ces valeurs, même dans le cas où ils pratiquent un sport individuel, et ils sont particulièrement sensibles à l'esprit de groupe au sein de leur club :

« La solidarité déjà, puisqu'on joue ensemble. On doit se tenir à un certain respect, je pense. [...] Je pense qu'on défend tous les mêmes valeurs : respect, solidarité, goût de l'effort, convivialité, enfin voilà. Après qu'on soit grand ou petit, c'est les valeurs qui ne sont pas propres qu'au foot. »

« Un petit peu du don de soi pour... l'autre : entraide et prospérité mutuelle. »

« Aussi bien dans les victoires que dans les défaites, on réagit tous ensemble ! »

2.2.2 L'importance du respect des règles

Lorsqu'ils abordent les valeurs de leur sport, les participants en sont particulièrement fiers et les décrivent comme incompatibles avec les idées de tricherie et de dopage : le respect des règles et donc, des « principes », de la morale est essentiel. De ce fait, le dopage est considéré par certains comme un non-respect du sport. Ils considèrent que le fait d'adhérer aux valeurs de leur sport est à l'inverse, un gage de non basculement vers le dopage.

On trouve cette idée dans différents sports et en même temps l'idée chez certains que ce respect des règles et des principes serait moins présent dans d'autres sports qui auraient développé une certaine culture mercantile, défavorable au respect des règles :

« C'est nos valeurs... Ce n'est pas dans nos principes de prendre des produits pour améliorer nos performances... »

« On parlait de nos valeurs, de respect, enfin ce genre de choses... Chaque individu doit le savoir, si on se fait ça, si on se prélève du sang et qu'on se l'injecte [...], on rentre plus dans le cadre qu'on disait tout à l'heure. À partir du moment où on est plus dans ce cadre-là, c'est qu'il y a un malaise. »

« Moi, dès le départ en ayant ce code moral, si je m'étais dit ce n'est pas quelque chose que je vais essayer de respecter, parce que c'est ce qu'on demande dans ce sport, je ne l'aurais pas fait quoi. Quand tu fais du vélo, quand tu fais du foot, on te demande de respecter la publicité, les investisseurs... »

2.3 La notion de compétition

Mesure de la progression et temps de plaisir sont les deux grandes idées qui sont associées à la compétition pour les sportifs interrogés.

2.3.1 Mesurer et donner à voir sa progression

Véritable source de motivation, la compétition est, d'après un grand nombre de sportifs interrogés, le moyen de s'auto-évaluer et aussi de se mesurer aux autres. Il s'agit donc à la fois d'un rapport à soi et d'un rapport aux autres : se montrer à soi-même ce que « l'on vaut », à quel point on a progressé et le montrer aux autres :

« Ça m'apporte un point de vue sur moi-même... »

« C'est plus un moyen de progression je pense, de se tester, un moyen de progresser qu'une finalité quoi. »

« Se mesurer à un autre. Savoir où on en est physiquement, techniquement... oui, s'évaluer soi-même quoi. Enfin moi, je fais de la compétition pour m'évaluer. »

« On est tous un peu en compétition avec nous-mêmes. On se lance des défis individuels et après, on se lance des défis collectifs. »

« Un moyen de s'évaluer mais aussi [...] quelqu'un qui fait un sport de combat, d'un côté je pense que s'il fait un sport de combat, il a un esprit de compétiteur et, un esprit de compétiteurs c'est se mesurer aux autres, c'est montrer ce qu'on vaut, se montrer à soi-même ce qu'on vaut par rapport aux autres... »

« Le fait de se montrer aux autres. Montrer ce qu'on sait faire, qu'on n'est pas mauvais, voire même qu'on est meilleur. »

2.3.2 Des occasions de témoigner sa gratitude à ses proches

Au-delà de la démonstration de sa valeur en tant que sportif, la compétition est aussi pour certains, un moyen de témoigner sa gratitude aux personnes qui les ont soutenus :

« Quand je fais de la compétition, quand je fais des podiums, n'importe, quel que soit le niveau, si mes parents sont dans la salle, ou si mon professeur, mon coach est sur la chaise, quand je gagne le combat, à chaque fois, je lui serre la main et... De faire un résultat, réussir une

compétition c'est quelque chose qui, pour un judoka, pour un compétiteur c'est, un moyen de prouver, de remercier les personnes qui nous ont aidé. »

2.3.3 Un moment particulier associé au plaisir

Pour certains sportifs, il est important que la notion de compétition ne soit pas déconnectée de celle de plaisir. L'objectif est ainsi de gagner, sans pour autant perdre de vue la notion de plaisir que peut produire la compétition :

« Bon il y a quand même de l'ambition, histoire de se faire plaisir, mais bon voilà, c'est pas au détriment du plaisir de jouer. Enfin il faut gagner ! »

« Moi, c'est aussi progresser mais tout en gardant le plaisir de faire du vélo car je pense que si on ne se fait pas plaisir sur le vélo, ça ne sert à rien de continuer. »

« Faut gagner avec le plaisir ! »

« Je pense que l'objectif, c'est se faire plaisir et aller chercher les victoires parfois. Se faire du bien au moral. »

2.4 La notion de performance

La performance est à la fois vue comme un processus dynamique qui s'articule autour du travail, mais aussi comme le résultat d'une volonté de dépassement de soi et des autres.

2.4.1 Le résultat du travail, pour soi et pour les autres

Une majorité des sportifs interrogés estiment que le travail et l'entraînement jouent un rôle prépondérant dans la recherche d'une performance, l'objectif étant d'améliorer ses résultats. C'est en premier lieu un travail personnel, pour soi et pour les autres lorsqu'il s'agit d'un sport où la notion d'équipe est forte. La notion de performance est ainsi fortement associée à la notion de travail par une partie des sportifs :

« Il y a beaucoup de travail quand même. Derrière tous les sportifs de haut niveau il y a beaucoup de travail. »

« C'est surtout l'entraînement qui est à la base de la performance. On ne devient pas champion olympique sans entraînement. »

« Puis l'entraînement ! Pour la performance c'est l'entraînement, il n'y a pas de miracle. »

« On dit souvent que le vélo c'est un sport individuel, puis on voit toujours le champion qui gagne, enfin... Mais derrière il y a sept ou huit mecs qui se sont arrachés pour lui toute la course pour qu'il gagne quoi. Donc c'est aussi cette notion de sacrifice. »

2.4.2 L'envie de se dépasser, de dépasser les autres, parfois à n'importe quel prix

Mais le travail seul ne suffit pas à produire de la « performance » et d'après les sportifs interrogés, l'envie de se dépasser, de dépasser les autres est également associée à la notion de performance :

« La motivation c'est important, l'envie d'être le meilleur, le plus performant possible quoi. »

« Ça demande quand même des efforts, des sacrifices. Sans envie, je pense qu'on arrêterait. »

C'est d'ailleurs cette même envie qui peut engendrer des déviances : elle peut amener un sportif à considérer que le travail doit être associé à « autre chose » pour pouvoir dépasser les autres. C'est dans cette envie que siègent à la fois la capacité d'être performant, mais aussi la tentation de la tricherie et du dopage :

« Si on veut gagner des matchs en trichant, on peut le faire, ça fait partie du jeu. »

« Il y en a certains qui voient la performance, qui feront tout pour avoir la performance, enfin "tout" est à mettre entre parenthèse quoi : il y a des tricheurs comme partout. Donc qui trichent en se dopant ou en faisant autre chose. »

3. Le contexte perçu dans lequel s'inscrit la pratique sportive

3.1 Les inégalités et fragilités liées à l'argent

3.1.1 La pratique sportive a toujours un coût

Les sportifs rencontrés soulignent que la pratique sportive requiert des moyens financiers conséquents : le matériel dont doit disposer le sportif est parfois coûteux et les déplacements vers les lieux de compétition peuvent engendrer des frais élevés. Ces contraintes économiques peuvent orienter le choix d'un sport ou du moins peser sur le mode de pratique. En tout état de cause, les moyens économiques de la famille sont déterminants sur les possibilités de pratique sportive :

« Quand tu as un gamin, il faut lui faire faire deux-trois heures de tennis par semaine, le matériel, les déplacements, le prix des tournois... »

« C'est un sport cher, donc à un moment, si les parents investissent pas dans un vélo... Et même le matériel : quand t'es jeune t'as pas d'argent, tu peux pas t'acheter de vélo quoi. Donc à mon avis, la famille c'est vachement déterminant dans la réussite en tout cas. »

« Oui ça se paie cher aussi, faut qu'il y ait des gens autour pour la partie matérielle des choses. »

3.1.2 Vivre du sport, un choix souvent difficile économiquement

Par ailleurs, il n'est pas facile pour les sportifs de vivre de leur sport même à un niveau de compétition élevé. Les possibilités de professionnalisation des sportifs sont très variables selon les sports, et même en tant que professionnels, les rémunérations peuvent être faibles :

« En tout cas, on sait que pour vivre du vélo, c'est pas possible quoi. Enfin vous le savez toutes, vous travaillez, voilà quoi. Donc on se fait pas du tout d'illusion là-dessus, ça reste avant tout une passion quoi. »

« On ne peut pas vivre de la gym : on est obligé, à côté, d'avoir des ambitions personnelles. »

« Nous, c'est un sport amateur, c'est pas du tout la même logique quoi. »

« Nous, c'est impensable d'arrêter carrément [...] sans rien, on peut pas en vivre ou alors, on est dépendant des parents et voilà. »

Ainsi, le passage du statut amateur au statut professionnel (avec une rémunération) ne se fait pas automatiquement ni facilement pour les sportifs et les critères pour être accepté comme professionnel sont complexes. Par ailleurs la durée d'une carrière en tant que « professionnel sportif » est extrêmement variable en fonction des aléas du parcours de chacun et « l'arrêt » de la carrière peut être lié à des blessures, des accidents. De ce fait, même en tant que professionnels rémunérés, les sportifs ont peu de visibilité sur leur carrière à moyen et long terme et ce statut reste relativement précaire pour beaucoup :

« C'est vrai qu'à un moment donné la question se pose, je voudrais courir le plus longtemps possible et jouer le plus longtemps possible. Après, forcément il y a les facteurs blessures aussi qui incitent parfois à prendre des décisions plus radicales. Quand on est épargné de ça, c'est une chance. C'est difficile, l'arrêt. L'arrêt est difficile. Déjà aussi le mental. C'est un plaisir, ils ont tous démarré à 6-7 ans. »

« Même si demain il n'y a pas vraiment de réalité on disait, au foot c'est assez aléatoire. Demain on peut penser qu'un jeune à 20 ans il va jamais devenir pro et à 25 qui va l'être. Aujourd'hui, il y a tellement de facteurs qui sont pris en compte que demain c'est très dur de dire : ben toi tu ne seras jamais pro. Alors pour certains oui, mais pour d'autres, à niveau presque égal... c'est plus compliqué quand même. »

De ce fait, pour de nombreux sportifs qui veulent passer professionnels, l'indépendance financière que peut leur donner leur sport reste fragile.

Par ailleurs, dans certains sports, le statut professionnel n'existe pas. C'est le cas pour le cyclisme féminin en France, alors qu'à l'étranger ce statut existe ; certaines françaises sont alors obligées de s'expatrier pour faire de leur pratique sportive un métier, ce qui complique encore la donne :

« Oui parce qu'il n'y a pas d'équipe française pro [féminine] donc il faut partir à l'étranger pour se faire signer et pour ça, faut marcher fort. »

3.1.3 Les agents sportifs : des conseillers... avec une dimension commerciale ?

À un niveau de compétition élevé, certains sportifs peuvent avoir des « agents » qui gèrent les calendriers de compétition, le parcours sportif, etc. et ont également un véritable rôle de conseillers. Mais certains sportifs dénoncent leur mission « commerciale » qui n'est pas toujours favorable aux bonnes pratiques sportives :

« À niveau un peu plus élevé, il y a les agents. Quand on arrive à certain niveau, c'est les agents qui prennent un rôle de conseiller. »

« C'est un contrat. Après quelque part, on est bloqué parce qu'on signe un contrat avec l'agent X, et il y a un club qui vient nous démarcher : nous, on a plus le droit de rien faire, c'est l'agent qui doit traiter. Parce qu'il prend une commission sur le contrat que vous avez signé avec le club. Ils vivent de ça, c'est leur métier. C'est les commerciaux du foot. Alors après, ça peut être vicieux car on peut être bloqué. Parfois entre ce que l'agent va réclamer au club et ce que le joueur veut bien accepter il y a des différences énormes et j'ai connu des joueurs qui se sont fait avoir. »

3.1.4 Trop d'argent en circulation dans le monde du sport

Lorsqu'ils abordent les contraintes de leur pratique, les sportifs sont nombreux à évoquer les dimensions économiques du sport en général et déplorent les conséquences néfastes des liens entre sport et argent.

Par ailleurs, les personnes interviewées ont le sentiment que les rémunérations des sportifs professionnels, ou encore les sommes versées par les sponsors diffèrent excessivement d'un sport à l'autre. Ainsi, il existe de véritables inégalités entre les sports, créées par l'investissement variable des sponsors. Enfin, certains estiment que les sommes d'argent qui circulent dans le sport, sous quelque forme que ce soit, sont beaucoup trop importantes et en décalage avec les enjeux réels du sport :

« Au vélo, ils sont payés que dalle et ils se font chier à faire des kilomètres et des kilomètres pour quasiment que dalle ! »

« Ça risque de couler parce que c'est plein de sponsors, des gens qui mettent de l'argent. Et c'est ça qui fait vivre un peu le vélo. Je pense que tous les autres sports, c'est tous les sponsors qui payent pour avoir leur image et si leur image est pas montrée et ben ils arrêtent. Et au final il n'y a plus d'équipe et on ne peut plus évoluer au niveau où on le voulait... »

« La tolérance de l'injection de l'argent dans le sport, c'est là où ça a démesuré tout. [...] C'est à dire qu'il y a tellement d'argent qui est rentré dans le sport, les instances vont tellement tolérer... C'est no limit. Aujourd'hui il n'y a pas de limites. A tel point que dans le football, les gens qui ont des salaires, pour jouer au football, c'est notre discipline, on l'aime bien mais à un moment donné, il faut aussi qu'on arrête ! Et qu'il y a des gens qui font des études jusqu'à 30 ans pour être chirurgien et qui sauvent des vies tous les jours et qui ne gagnent même pas ce qu'un footballeur va faire en une journée. Et le fait que les chefs d'États aient toléré l'argent qui est rentré, il aurait fallu des plafonds, il faudrait plafonner... »

« Il faut limiter. Parce que, quand on est dans la démesure, la démesure amène... Voilà, ça interpelle tout le monde ! Et la chaîne du football à très, très haut niveau, c'est beaucoup d'argent. À un niveau bas comme le nôtre, il y a de l'argent aussi. J'en reviens à la lutte, [même au] très, très haut niveau, ils n'ont pratiquement pas d'argent... »

3.2 Les carrières des sportifs professionnels pas toujours compatibles avec une formation en parallèle

Les interviewés font le constat que suivre une formation parallèlement à une carrière sportive de niveau élevé est difficile pour les jeunes, mais néanmoins indispensable pour s'assurer un débouché professionnel. Les sportifs ne sont pas à l'abri d'un arrêt brutal de leur carrière dû à une blessure et doivent anticiper ce genre d'accidents. Par ailleurs, les carrières sportives étant souvent courtes, il leur faut prévoir également une autre activité après leur vie de sportif professionnel. Si tout cela semble bien clair en théorie, dans la pratique, cela reste compliqué à organiser, l'arbitrage entre formation, compétition et entraînements :

« Concrètement, pour mener 25 heures d'entraînement par semaine, quelle que soit la formation, c'est impossible de suivre aucune formation, vraiment avec 25 heures d'entraînement sur un programme normal. Parce que le programme, il n'est pas adapté à des sportifs de haut niveau... Donc c'est réussir à s'adapter et dans les études supérieures, ils n'y voient pas forcément un avantage. »

« Oui certain quittent l'école sans diplômes. Et, soit ils percent, soit ils sont au chômage et galèrent. »

« C'est vrai que forcément plus on va monter de niveau, plus ça va être contraignant et après se pose le problème des études, le travail, est-ce que je vais pouvoir associer les deux ? Est-ce que je choisis l'un ou l'autre ? »

« C'est pour ça qu'en parallèle ils essaient de privilégier à fond les études aussi. »

« Et dans les inconvénients, pour moi c'est simple. C'est les déplacements, le temps que ça prend. Pour moi c'est très contraignant. Pour moi qui travaille pendant mes études, c'est la galère quoi. Donc c'est pour ça que je fais que trois tournois par an. »

3.3 Un système concurrentiel où il n'est pas facile « d'exister »

3.3.1 Le statut professionnel : pression versus passion

Beaucoup de sportifs interrogés s'accordent à dire que la pratique sportive professionnelle est source de fortes contraintes, qui sont d'abord celles d'un salarié un peu particulier :

« C'est surtout le volume de courses qui est plus important. Et puis on n'est pas souvent chez nous, mais bon, après on est payé pour ça aussi. »

Les sportifs qui ont une pratique sportive amateur ont souvent le sentiment que chez les professionnels, la passion du sport est réduite du fait de ces contraintes professionnelles :

« Nous on le voit avec la passion quoi. Eux c'est plus leur passion : ils se lèvent tous les matins pour aller travailler. »

« C'est ce que je dis, leur passion est devenue une obsession. »

« Ils font du sport pour faire du sport. »

« Ouais c'est un métier. Ils font du sport pour gagner de l'argent. »

3.3.2 L'objectif de résultats : effets de concurrence et crainte de l'éviction

Les exigences ne sont pas les mêmes en fonction des niveaux de pratique. Pour le haut niveau, les sportifs ressentent au sein de leur équipe, de leur club et aussi de la part des sponsors, une forte pression liée à la performance et aux résultats atteints. Clairement, l'absence de bons résultats peut rapidement se transformer en éviction de l'équipe et des compétitions :

« Si au bout d'un moment, on a besoin de récupérer : non. Mais, samedi prochain, il faudra rejouer... Il faut encore être à 100 %, parce que, il ne faut pas se dire : "Oui mais moi, je lèverais le pied pour pas accélérer..." ce n'est pas ça... Donc, l'engrenage exige ben : il faut continuer après... parce que si tu ne continues pas, on te mettra sur le côté... Une fois que t'es sur le côté, eh bien, tu ne seras plus dans le groupe ou tu ne feras plus la compétition... et après, tu es derrière et puis... il y a les petits jeunes qui montent... Et, ils sont là eux, aussi, s'ils veulent prendre ta place. Si tu n'y es plus, ça sera un autre. »

« Dans notre équipe, il faut faire vivre l'équipe donc, il y a une attente de résultats tandis que dans les petits clubs, il y a moins d'attente : si tu as fait du mieux que tu pouvais, tant mieux. Alors qu'arrivé à un certain niveau, il y a une attente de résultats obligatoires et si ce n'est pas nous, ce sera d'autres... »

« Par exemple à la dernière Coupe de France on a fait 0 point, on nous a clairement dit qu'il ne fallait pas que ça se reproduise. »

Ainsi, au sein même des clubs, des équipes, une concurrence existe entre sportifs qui crée une pression forte pour atteindre et rester à un bon niveau de résultat. La compétition commence avec l'entourage sportif immédiat :

« Sur les compétitions, que ce soit à l'étranger où là, ils n'emmènent que deux combattants pour faire une compétition en équipe ou pour faire une compétition individuelle, il y a des quotas ; ils ne peuvent pas emmener autant de monde qu'ils veulent et quand, derrière, il y a dix mecs qui se poussent et bien, l'entraînement c'est ou on se rentre dans la gueule, ou on se fait mal et après voilà... À partir d'un moment donné, la performance, elle est importante parce que celui qui ne performe pas, il n'est pas pris, il n'avancera pas et puis c'est un concurrent qui va... »

Cette concurrence au sein même des clubs et des équipes ajoute à la pression des compétitions et la performance en est d'autant plus recherchée. Au point parfois de créer les conditions favorables à une entrée dans les pratiques de dopage :

« Si vous êtes en vélo et qu'ils sont tous en mobylette et qu'ils prennent tout l'argent, qu'est-ce que vous allez faire ? "Alors moi, je vais me piquer aussi et prendre ce qu'ils prennent". Quelque part. Ils sont dans cette logique-là. Enfin, on n'est pas dans une logique, ... Vous nous demandez ça, on est amateur, on n'est pas dans le milieu. Mais, eux [les professionnels], sont dans cette logique-là. Faut bien qu'ils vivent. Et s'ils ne le font pas, on leur dit, comme on disait tout à l'heure, "ben tu franchis le pas, et après tu ne veux plus ! Ben, tu dégages, tu n'as plus d'équipe, tu te retrouves sans rien". Il y en a combien des joueurs, enfin des cyclistes clean qui se retrouvent sans rien ? Je sais pas. Enfin c'est là aussi où il faut regarder. C'est cette démarche-là : l'appât du gain ! »

3.3.3 La pression des sponsors sur les compétitions et les sportifs

Les pressions et contraintes rencontrées par les sportifs de haut niveau peuvent également être liées aux sponsors et aux contrats qui les lient à un club et à un agent :

« La différence au vélo, c'est que les marques, elles sont sur lui. Il a dix marques sur son tee-shirt ! C'est ça le problème : ils sont cités, s'ils sont devant, ils sont cités vingt fois par jour [...] c'est pour ça les mecs, ils disent "ouais, aujourd'hui, tiens tu vas aller dans l'échappée parce que si tu es dans l'échappée tu es dans la télé et du coup, c'est Cofidis trente fois par minutes, Cofidis ça te martèle un peu l'esprit". C'est pour ça, le vélo ils sont plus touchés. Par exemple quand le Paris Saint-Germain il joue, le Paris Saint-Germain c'est le club, c'est pas une marque. L'équipe Cofidis, ben Cofidis c'est une marque. »

Ainsi, d'après certains sportifs interrogés, les pratiques de dopage relèvent moins d'une initiative personnelle que de la pression de l'environnement sportif - équipes, clubs, sponsors - qui attend des résultats, coûte que coûte :

« En fait, finalement, c'est pas le joueur vraiment, c'est surtout son entourage des fois qui lui font prendre des dopants ou pas. »

3.4 La douleur et les blessures perçues comme faisant partie de la pratique sportive

3.4.1 Les blessures : un inconvénient incontournable de la pratique sportive

Quel que soit le sport, les sportifs interviewés évoquent le risque de blessures, spécifiques pour chaque sport, la douleur qui va avec, le temps nécessaire ensuite pour guérir. Plus le sport est pratiqué à un haut niveau, plus ce risque est décrit comme important. Dans tous les cas, on note une relative acceptation de ce risque par les sportifs majeurs qui l'ont intégré comme faisant partie de l'activité sportive :

« Le judo c'est un sport de contact, [...]. C'est un sport de combat : de ce fait-là, il y a un engagement dans les deux parties [...]. Nous, c'est une chute donc, en l'occurrence, ça peut être douloureux, oui... Surtout que... pour s'entraîner, il faut les répéter ces chutes... Ça passe par-là. »

« Justement c'est un petit peu violent comment sport au niveau des articulations et tout ça. Y a pas mal de blessures à ce sport-là, plus que d'autres d'ailleurs, on a donné un nom à la tendinite, le tennis elbow par exemple. Donc ça prouve bien que c'est un sport qui est à la fois intéressant [...] mais après il faut faire gaffe aux blessures, il faut un minimum de préparation si on fait de la compétition par exemple. »

« Et les blessures ! Les blessures ! Je vois toi, tu as eu ta tendinite au genou, moi j'ai eu ma tendinite à l'épaule l'année dernière. Toi, deux blessures au genou. Enfin, les entorses... Moi je trouve que c'est ça : c'est le côté négatif [...]. C'est peut-être le fait qu'on soit en salle, je n'en sais rien. Vu que le sol il est dur, je ne sais pas. »

3.4.2 Les blessures, les conséquences irrémédiables et le risque d'arrêter sa carrière

Dans certains cas, le corps souffre d'une manière irrémédiable avec des conséquences importantes : des arrêts de croissance précoces sont évoqués par les gymnastes ou tout simplement l'arrêt d'une carrière amateur ou professionnel de sportif suite à une blessure importante. On remarque que les sportifs n'anticipent pas toujours la gravité et les conséquences possibles de telles blessures :

« Au niveau de la compétition de judo, c'est un sport assez ingrat parce que pour être à haut niveau, c'est vraiment une préparation de dingue, comme dans d'autres sports... C'est tous les jours et puis, c'est un sport difficile pour ce que, on prend de grosses chutes donc, ça engendre la douleur. Ça engendre de la douleur physique, et le jour on arrive sur la compétition, on peut tomber sur quelqu'un qu'on a jamais rencontré, que l'on ne connaît pas. Et en deux secondes, parce qu'on a fait un faux mouvement, qu'on n'était pas assez concentré, et bien tout peut s'arrêter et... On est arrivé sur une compétition, on s'est préparé pendant des mois et des mois et d'un coup, il y a tout qui s'arrête. »

« C'est sur la gym : ça arrête fortement la croissance et ça entraîne aussi des problèmes osseux et articulaires [...]. Parce qu'on a trop forcé en étant jeune, pendant justement notre croissance et après, c'est un sacrifice. Aussi quand on était jeune, on n'imaginait pas forcément les répercussions qu'on a maintenant. Par exemple j'ai un problème de poignet à cause de mon passé gymnique disons. Et donc maintenant, il me faudrait une opération pour que ça aille mieux. »

3.4.3 Blessures et accès aux soins : inégalités d'accès aux soins entre sportifs, et notamment aux soins de pointe

La question des blessures n'est donc pas anodine et les personnes interviewées montrent que la pratique d'un sport n'est paradoxalement pas sans risques pour la santé.

Au-delà, certains sportifs ont souligné que la prise en charge des blessures n'était pas la même pour tous : il semble que certains aient accès à des soins, voire à « autre chose » qui fait que leurs blessures se résorbent particulièrement vite. Le soin des blessures du sport mettrait ainsi à jour des techniques (voire des produits ?) de pointe qui seraient inaccessibles au commun des mortels et des sportifs. Le soin des blessures, afin de récupérer au plus vite serait donc aussi une « zone possible » d'inégalités et d'utilisation de produits « mystérieux » :

« Tu vois des sportifs, ils se [blessent le] tibia et péroné, trois mois après, ils sont sur pied. Toi tu te fais ça, t'en as pour deux ans. Soit la médecine a deux vitesses, soit ils ont accès à quelque chose qui permet de récupérer. »

3.5 Les conditions psychoaffectives de l'exercice du sport

D'après les sportifs majeurs rencontrés, la pratique sportive, notamment quand elle implique une participation active aux compétitions, requiert un accompagnement fort de l'entourage.

3.5.1 Le soutien indispensable de la famille, facteur de motivation et d'équilibre

De façon générale, les sportifs interviewés citent l'implication et l'encouragement de la famille comme particulièrement importants et motivants pour eux. L'aide et l'investissement des parents notamment, jouent un rôle important dans le parcours sportif de leur enfant, et également dans l'évolution de la carrière sportive et l'essor qu'elle peut éventuellement prendre. Sans l'appui des parents, il est difficile d'envisager un réel investissement de l'enfant du jeune dans un parcours sportif et notamment dans les compétitions :

« C'est là où on se dit que le rôle des parents, en fait il est déterminant par rapport à l'avenir du sport. [Il y a] des petits, et je sais qu'il y en a un qui a un niveau assez bon au tennis, qui pourrait largement faire des compétitions. Mais bon, ses parents n'ont pas le temps, ils ont pas envie de l'emmener en tournoi : voilà, c'est bon, c'est fini pour lui. »

« Vous avez plus un soutien moral, lorsqu'on perd, on a un peu une désillusion de soi, un dégoût de soi : les parents sont là pour nous remettre dans le droit chemin. »

« Et bon après il y a le rôle de tout l'entourage. Parce que si mes parents n'étaient pas là à me motiver, j'aurais, enfin je ne serais sûrement pas là. »

« Personnellement s'ils m'avaient foutu la pression, j'aurais pas fait. Faut être encouragé pour qu'on continue parce que c'est pas évident. »

Ainsi, si les parents peuvent, par leur soutien, avoir un vrai rôle de prévention par rapport à la tentation du dopage, ils peuvent également, à l'inverse, avoir une trop grande exigence et pression sur leur enfant et le pousser à améliorer sa performance avec des moyens dangereux, illicites... Ou tout simplement, annihiler le goût du sport chez leur enfant :

« Je pense que l'entourage joue une part relativement importante aussi, parce que quelqu'un qui a été élevé, éduqué dans des conditions saines depuis qu'il fait du sport à haut niveau [...], il ne sera pas poussé à prendre des produits comme ça ou alors il sera poussé mais, ou il n'aura pas le déclic... Alors que, quelqu'un qui a toujours été élevé dans la performance ou, que le seul but c'était la performance, la performance, la performance et d'un certain côté, d'oublier les valeurs qui fondent le sport et, l'éthique justement... Eh bien, il aura peut-être plus de facilité à se dire... Enfin, à passer le cap quoi... Passer le cap du doping... Je pense... »

« Après il y a les parents qui sont trop derrière. Qui sont là à tel point qu'ils dégoûtent l'enfant à faire des tournois, qu'il arrête complètement. »

C'est donc le soutien – et non pas la pression - de l'entourage qui permet d'aller vers la performance et qui permet aussi de donner sa juste place à la performance sportive en évitant les tentations concernant les moyens illicites d'obtenir des résultats.

3.5.2 Les entraîneurs, les « coachs » : un rôle privilégié auprès des sportifs

La pratique sportive est encadrée par les entraîneurs que les sportifs nomment souvent « coachs ». Ils suivent les sportifs, parfois pendant des années et leur transmettent des pratiques, des techniques, et au-delà, accompagnent les jeunes dans leur évolution, parfois en prenant en compte leurs spécificités de manière très ajustée notamment lorsqu'ils font de la compétition :

« Les entraîneurs, ça joue un rôle parce que ben moi, j'ai eu une entraîneuse pendant dix ans [...] et elle m'a suivi pendant toute mon évolution. C'est vrai que c'est un plus quoi. Elle te connaît déjà : elle apprend à te connaître, elle te connaît, elle connaît ta famille et puis elle sait ce qui est bon pour toi. Enfin, il y a un dialogue qui va se faire entre l'entraîneur et la famille. Si ça va pas, si l'enfant qui a un malaise à l'entraînement, ben elle prévient la famille et elle va comprendre le pourquoi du comment. »

« [Son rôle est] de nous apprendre les techniques, mais il a aussi un rôle de parent. C'est lui qui vient avec nous en compétition, qui nous booste, qui nous motive. Il est souvent là au quotidien, des fois, on le voit deux à trois fois par semaine pendant deux heures, à nous apprendre comment se gérer mentalement et physiquement. C'est lui qui nous développe en quelque sorte. Normalement, il nous suit depuis qu'on est tout petit jusqu'à l'âge adulte. Dans certains clubs, ça se passe comme ça. »

« Il y a des très bons éducateurs, les gamins se reposent quand même sur le vécu des différents éducateurs qu'ils ont. »

Ainsi, au-delà des conseils techniques qu'ils peuvent apporter aux sportifs, les entraîneurs jouent aussi un rôle important en matière de soutien et d'encouragement à apporter aux jeunes, complémentaire au soutien des parents.

4. Les « bonnes » ou « mauvaises » pratiques selon les sportifs majeurs

4.1 L'hygiène de vie, la première des « bonnes pratiques » citées

Nombreux sont les sportifs interrogés qui, spontanément, mettent en avant la place primordiale de l'hygiène de vie par rapport à leur pratique sportive. Celle-ci doit faire partie d'une démarche et d'une discipline personnelle au quotidien :

« [Il faut] respecter une hygiène de vie qui est obligatoire dans notre sport. »

« Dans la préparation, après dans l'alimentation, le sommeil et tout ça, là : il n'y a pas de secret. Il y a un modèle à suivre... »

« Par exemple, la veille d'un match tu vas pas aller manger un kebab. Après, c'est personnel il y a un minimum de prise en charge. »

L'hygiène de vie est donc, pour les sportifs majeurs, indispensable à la performance et qui plus est, elle contribue à préserver la santé du sportif, à réduire le risque de blessure :

« Si on veut s'entraîner tous les jours, il faut avoir une hygiène adéquate. Si on veut s'entraîner tous les jours, il faut pas être sorti la veille, être rentré à 5h... On va le faire mais au bout de deux trois jours on va se blesser, on va pas se lever. »

« Sur l'hygiène de vie de toute façon, plus on va monter, plus ce sont des détails qui vont faire la différence. L'association de tous ces petits détails : l'hygiène de vie, le respect de ce qu'on doit faire. »

« Quelqu'un qui aura une meilleure hygiène de vie, il va augmenter ses performances par rapport à quelqu'un qui aura une moins bonne hygiène de vie et pourtant... C'est tout bénéf ! »

4.2 La préparation et la récupération

4.2.1 La préparation, un atout indispensable pour affronter les compétitions

Les phases de préparation et de récupération sont décrites comme très importantes par les sportifs majeurs.

La préparation permet d'avoir un effort de longue durée et d'être « résistant » sur le plan physique mais également au plan mental :

« Si sur un combat... sur un combat un peu long, si on n'a pas travaillé l'endurance dans un premier temps, et la résistance [...] je pense que le travail cardio avant est sacrément important. Donc, il y a tout ça qui rentre en jeu... »

« Puis après le tennis c'est quand même le sport qui peut être très, très long. Il peut y avoir 3 heures, 3 h 30 de match. Et c'est vrai que [...] mentalement, tenir 3h30, parfois c'est épuisant. [...] à 3h30 de match, on en peut plus, avec le physique qui va avec, en fait on sort du match, on est un peu lessivé quoi ! »

Cette préparation ne peut se faire seul. Les sportifs rencontrés ont insisté sur le rôle primordial des entraîneurs en la matière :

« Il y a de l'imagerie mentale, ce qu'ils appellent ça : se répéter dans sa tête, les mouvements qu'on connaît, les mouvements qu'on aime faire, des situations de combat qu'on va peut-être rencontrer contre tel ou tel adversaire. C'est la préparation mentale que, on fait individuellement mais, qu'on a besoin à la base, de quelqu'un pour nous dire ce qu'il faut faire... Sinon ça ne compte pas... »

4.2.2 La nécessité de phases et de techniques de récupération

La récupération après l'effort est également une étape indispensable pour les sportifs. Pour ceux qui sont en centre de formation, en Pôles ou encore pour les sportifs professionnels, il existe un véritable accompagnement à la récupération, parfois même ajusté individuellement, avec des techniques qui concernent aussi bien le physique que le mental. Là encore, les sportifs soulignent qu'une phase de récupération efficace doit être accompagnée par un professionnel qui connaît à la fois les techniques spécifiques et qui sait les adapter aux besoins de chaque sportif :

« Après il y a des structures qui sont mises en place justement pour la récupération, pour aider à pouvoir enchaîner les matchs. »

« Il y a ces intervenants-là, qui [...] nous montrent comment faire c'est-à-dire, il y a des exercices de travail sur la respiration, sur le stress, pour récupérer plus vite. C'est travailler sur la respiration ou souffler plus fort, inspirer plus lentement. »

« Après ce qui compte c'est surtout l'hygiène de vie, puis la récupération. Donc pour les améliorer, il faut avoir quelqu'un qui connaît bien, au niveau de l'entraînement pour progresser à long terme. D'avoir quelqu'un qui fait en fonction de chaque coureur et pas en fonction du groupe. »

4.3 La surveillance du poids pour beaucoup : entre mauvaises et bonnes pratiques

Les sportifs pratiquant un sport à catégorie de poids sont obligés d'être extrêmement vigilants, sous peine de changer de catégorie. Ainsi, certains sportifs ont l'habitude des régimes avant les compétitions. Ces régimes sont parfois bien accompagnés par les clubs, mais pas toujours. Dans certains cas, les sportifs se débrouillent comme ils peuvent et dans d'autres cas ils s'aident avec des « produits ». Par ailleurs « poids de forme » et « poids de compétition » ne correspondent pas toujours, ce qui amène les sportifs à jongler avec leur masse musculaire et leur poids pour être le plus performant possible. On notera que ces pratiques de régime ne sont pas toujours encadrées, et qu'elles laissent une large place à l'intuition et à l'initiative personnelle. En matière de gestion du poids, les sportifs interrogés décrivent des pratiques qui relèvent souvent de la « débrouille »

« Il y en a qui prennent de la masse musculaire pour monter... Il y en a qui sont dans une catégorie, leur poids naturel, il est à 62 kilos, ils combattent en moins de 66 donc. Mais leur poids de forme : il faut qu'il soit autour de 68 kilos pour être bien dans leur catégorie... Donc, ils vont prendre ces produits-là pour arriver 68 kilos, et à deux semaines de la compétition, ils vont se mettre au régime pour perdre les deux kilos pour se mettre à 68. »

« C'est souvent anarchique aussi... Il y en a qui ne mangent pas, je ne sais pas pendant combien de jours. »

« Eh bien, nous, on n'a pas de suivi dans notre petit club, on est tout petit, [on] n'a pas de coach, rien du tout... Donc en fait, quand on faisait des régimes, on savait comment faire. Au bout d'un moment, on sait que voilà, si je fais un régime sec, si je prends ça, je vais faire tant, si je cours, je vais perdre de tant... Ça devient une habitude après. »

À l'inverse, dans les filières de formation ou professionnelles, les questions de poids sont supervisées par des spécialistes, notamment par des diététiciens :

« Dans les structures professionnelles, il y a un diététicien qui passe en début de saison avec les choses à faire, à ne pas faire. »

Néanmoins, au-delà des sports à catégorie de poids, l'attention au poids semble aujourd'hui présente dans tous les sports. L'enjeu est de maximiser la masse musculaire en réduisant le plus possible la « graisse », là encore pour améliorer la performance (rapidité, agilité, etc.) et cela est particulièrement vrai à partir d'un certain niveau de compétition :

« Je pense que tout le monde fait un peu attention mais après plus les gens montent, plus ils focalisent sur leur poids, plus les gens font attention. »

« Tandis que les pros en début de saison ils font l'indice de masse grasse, l'indice de masse grasse pour un sportif de haut niveau c'est entre 8 et 12. Au dessus de 12, c'est considéré qu'on est trop gros donc il faut perdre. Et entre 8 et 12 en début de saison on fait l'indice de masse grasse et on va dire ben tiens David il a 10, il fait tel poids, donc on va se baser sur ce qu'on appelle une référence. Alors que là on prend en référence un poids mais ça se trouve, on est déjà en surpoids quoi. »

Reste que le contrôle du poids est parfois totalement excessif. C'est ce qui a été plusieurs fois évoqué à mi-voix, en ce qui concerne la gymnastique où les cas d'anorexie seraient bien plus présents que dans les autres sports. S'il n'y a pas de catégorie de poids en gymnastique, il apparaît néanmoins clairement que l'agilité, la légèreté, « l'explosivité » sont favorisées par un contrôle strict du poids, en plus de l'entraînement. Mais les dérapages existent, surtout chez les jeunes filles semble-t-il, et il est très difficile de trouver la « bonne mesure » pour celles qui font de la compétition : les régimes excessifs ne semblent donc pas rares dans cette discipline.

4.4 Les compléments alimentaires, pour pallier les carences

La question des compléments alimentaires a souvent été abordée spontanément par les sportifs majeurs. Selon certains d'entre eux, ces compléments ne font pas de miracle mais ils constituent un « petit plus » par rapport à l'entraînement :

« Eh bien, si c'est pour améliorer ses capacités sportives, pour avoir de meilleurs résultats dans le sport, qu'on prenne des compléments alimentaires pourquoi pas, tant que c'est autorisé, le jour où ça sera interdit, eh bien... Tu changeras d'avis... C'est interdit et ça ne t'apporte rien si tu n'as pas travaillé par derrière... Tu prends de la protéine... Tu ne seras pas meilleur parce que tu prends de la protéine. »

Ces compléments ne changent rien à la nécessité de s'entraîner, de travailler.

Ainsi, la pratique sportive intense provoque des pertes importantes (eau, sels minéraux, etc.) et les sportifs majeurs soulignent que certains produits permettraient simplement de revenir « à la normale » :

« C'est pas quelque chose pour améliorer la performance [...], c'est pour pas diminuer quoi, pour pallier les carences. »

Au-delà de la compensation des pertes, certains produits comme les protéines, sont décrits comme permettant de mieux récupérer après l'effort de l'entraînement :

« Par exemple, eux ils ont déjà essayé la protéine pour la musculation tout ça, ça ne faisait pas vraiment effet et lui, tout à l'heure il parlait à l'entraînement, il en prend, ça lui fait du bien après pour la récupération. »

4.5 Les médicaments pour aider à la récupération, pour pouvoir continuer : les dérapages possibles

Enfin, certains sportifs majeurs disent prendre parfois des médicaments pour gérer la phase d'après-entraînement : les douleurs, courbatures provoquées par l'entraînement. Ou encore pour prévenir une trop grande fatigue. Il s'agit dans tous les cas d'antalgiques facilement accessibles en pharmacie, destinés à soulager une douleur après l'effort :

« Moi ça m'est arrivée de prendre du Doliprane® après une grande sortie sous la flotte pour éviter de tomber malade ou d'avoir mal à la tête mais c'est tout quoi. »

Néanmoins, plusieurs des sportifs interrogés ont déclaré que les médicaments pouvaient également être pris pour masquer des douleurs et permettre ainsi de maintenir les entraînements, le rythme des compétitions mais pas toujours dans le respect des besoins du corps :

« Dans certains cas, pour pouvoir continuer on va nous pousser à prendre des anti-inflammatoires alors que c'est pas forcément ce qu'il faut faire. Qu'il faudrait plus du repos et que finalement on n'écoute pas son corps et le médecin vous dit : "tiens, tu vas prendre des anti-inflammatoires"... Finalement on cache un peu la misère quoi. Dans certains cas, les anti-inflammatoires c'est utile, mais dans d'autres... »

5. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage

Même si les sportifs majeurs interviewés ont des connaissances très faibles et imprécises sur ce qu'est le dopage, qui apparaît de prime abord comme un « non sujet » tant il semble peu abordé entre sportifs, on constate que les représentations à ce sujet sont néanmoins très riches. Le dopage est un sujet peu abordé de manière frontale parmi les sportifs que nous avons rencontrés, et encore moins dans le cadre de leur club respectif. Mais chacun a des représentations, des opinions sur cette question, qui sont parfois très divergentes.

5.1 La définition du dopage : des connaissances très imprécises

5.1.1 Une frontière spontanément difficile à tracer entre ce qui relève ou non du dopage

Beaucoup de sportifs interviewés expriment spontanément la difficulté qu'ils ont à donner une définition précise de ce qu'est le dopage ou disent clairement ne pas être suffisamment informés sur ce sujet. De fait, la majorité des personnes interviewées n'a pas de connaissances claires sur les produits qui sont licites ou illicites en compétition ou en préparation. Le flou domine chez la plupart des interviewés :

« Mais après, c'est quoi qui est dopant ou pas dopant ? »

« [...] ils nous ont sortis la liste de tous les produits. Il y a des produits, moi-même, je ne savais pas que c'était un produit dopant. »

« Alors, on ne sait jamais trop en fait, ce qui est du dopage ou pas... »

« Moi, le cannabis je savais même pas que c'était dopant. »

« Enfin, on ne sait plus si c'est de l'information, de la désinformation en fait... On voit tellement de choses passer. [...] pour moi, je pensais que la protéine c'était interdit, que c'était du dopage... Je ne connais pas bien le dopage... »

« Comme les boissons Powerade®, moi j'en bois que quand j'ai un match quoi. Alors est-ce qu'on peut considérer ça comme du dopage ou pas ? »

5.1.2 Ce qui est autorisé à la vente, ce qui est « légal », ne relèverait pas du dopage

Après un temps de réflexion, certains expriment que ce qui n'est pas interdit à la vente est légal et n'entrerait donc pas dans la catégorie des produits dopants. Pour ces personnes, c'est l'autorisation de mise sur le marché qui définit ce qui est interdit ou non, et donc ce qui est considéré comme dopant ou non. On note que ces personnes ne font pas du tout référence à la liste des produits interdits en compétition ou en préparation, seule l'autorisation de mise sur le marché constitue un critère :

« Enfin tout ce qui est en vente n'est pas interdit, voilà je pense comme ça ! Tu vas dans un supermarché, si c'est en vente, c'est pas interdit. »

« Ça dépend des produits dopants utilisés quoi... Parce qu'en prépa physique s'il s'agit de prendre de la masse musculaire, il y a un rayon plein à craquer à Décathlon donc, ça ne peut pas... ça va lui apporter de la masse musculaire donc on peut considérer qu'il prend un produit, mais c'est vendu en grande surface... »

« Il y a des produits qui sont pharmaceutiques, et ils sont considérés comme dopants ; ils ont un principe actif à l'intérieur qui facilite [...]. Mais par contre, ils sont tolérés, ils sont autorisés... voilà, ils sont mis sur le marché, ils ont été baptisés quoi... ils sont utilisés pour autre chose. »

Soulignons que certains sportifs, sans évoquer l'existence d'une liste de substances interdites, font référence à la notion de légalité. Dans leurs discours, ils mentionnent des produits qui seraient « illégaux », mais peut-être pas uniquement dans certaines circonstances (compétition, préparation), mais de manière absolue. Comme les sportifs qui se basent sur ce qui est autorisé à la vente, ces personnes montrent une réelle tolérance face à ce qui est officiellement « permis » (présent sur le marché, « légal ») et qui peut permettre d'améliorer les performances. On repère donc « en creux » que pour ces sportifs également, le fait d'améliorer ses performances en prenant certains produits n'est pas problématique en soi. C'est le fait que ces produits soient interdits qui pose la limite à ne pas franchir. Ce qui est légal ne poserait donc pas de problème au plan moral, comme au plan de la santé :

« J'ai appris dans les études que le dopage, pour faire des bonnes performances, on pouvait se doper comme prendre des bonnes vitamines et après il y a d'autres substances qui sont illégales. »

« Tant que c'est légal, après le but c'est de mettre tous les facteurs de son côté pour être le plus performant. Tant que c'est légal, si on se sent mieux en prenant un Doliprane® avant le match. »

« Un sportif, avant la compétition, il va mettre toutes les chances de son côté donc, quelqu'un qui va prendre des compléments alimentaires, ou quelqu'un qui va boire beaucoup de café avant une compétition, il est dans ses droits, c'est légal, c'est des produits naturels : il veut mettre toutes les chances de son côté pour faire le maximum pour arriver le premier, donc à partir de là, il est dans ses droits et c'est... c'est un sportif comme un autre, ce n'est pas du tout malsain [...]. Ce sont des compléments alimentaires [...]. Quelqu'un qui fait de la musculation pour accompagner son sport, qui prend de la protéine, c'est un complément alimentaire donc, il n'y a rien... il n'y a rien de malsain là-dedans mais, si ça va dans une optique d'améliorer ses performances, à partir du moment où c'est un produit qui est légal et, qui n'est pas dangereux pour la santé. »

« On ne sait pas exactement ce qu'il y a dedans, on n'est pas médecin. Tant que c'est légal, voyez-ce que je veux dire, c'est que c'est pas trop... c'est pas néfaste. C'est pas dangereux pour nous. »

« On est obligé de faire confiance. Le sportif, il fait confiance. Il y a des instituts, il y a des recherches, il y a une liste de produits qui est sortie tous les ans, de produits dopants. Après, ils

disent, les autres ne sont pas dopants. Si ces gens-là ne font pas un travail précis, qui est élaboré... Le sportif, voilà, il sait ce qui est dopant et il sait ce qui ne l'est pas. Après... pourquoi chercher midi à quatorze heures ? À un moment donné, on sait que la liste des dopants, le dopage c'est ça, l'autre, c'est du substitut, c'est tout ce qu'on veut, c'est améliorer, c'est une aide psychologique. »

5.1.3 La liste des produits interdits définirait ce qui relève du dopage

D'autres sportifs, en revanche, connaissent l'existence de la liste des substances interdites, et parfois même l'existence de l'Agence mondiale antidopage. Pour ces sportifs, c'est donc cette instance qui définit la liste et c'est cette liste qui permet de repérer les produits de dopage :

« C'est l'Agence mondiale qui fixe ça. »

« Mais... de toute manière, il y a dopage à partir du moment où on prend un produit qui est sur la liste... La liste mondiale, de l'Agence mondiale antidopage. »

« Après, c'est vrai que le dopage c'est ce qui est licite ou illicite, c'est ce qui est dans la liste ou pas. Ça s'arrête là quoi. »

On soulignera que l'existence de cette liste n'a pas été spontanément citée par tous les sportifs majeurs rencontrés.

5.1.4 Le dopage commencerait avec les produits « en plus » d'une alimentation équilibrée, il relèverait d'une intention d'améliorer ses performances

À l'inverse des sportifs qui se montrent assez tolérants face à tous les produits « légaux » et mis sur le marché qui peuvent améliorer les performances, d'autres considèrent qu'en deçà de la question de la légalité, le dopage est d'abord une pratique qui consiste à faire « quelque chose en plus » : ingérer des substances qui dépassent ce qui est consommé dans une alimentation normale. Pour eux, se doper serait s'aider d'autres substances, des compléments en plus de son alimentation « normale » :

« Pour moi, je me suis déjà dopé car j'ai pris des vitamines. Mais j'ai le droit. »

Prendre quelque chose « en plus » équivaudrait à se doper. Donc il y aurait un dopage « légal » et un dopage « illégal » :

« Je pense que c'est le terme "dopage" parce que... On voit trop le terme "dopage" comme quelque chose d'illégal. »

« Puis après, ça dépend ce que l'on entend par "dopage". Il y a le dopage légal comme prendre des vitamines avant un match, ça fait partie du dopage. (Rires) Et prendre de l'EPO, ça c'est du dopage illégal. »

Pour certains sportifs majeurs, comme cela a été repéré chez les sportifs mineurs, chercher à améliorer ses performances en prenant certains produits qui ne font pas partie de l'alimentation quotidienne « normale » relèverait déjà d'une forme de dopage :

« Mais dans la démarche, c'est vrai qu'on est... quand on commence par se prendre des compléments alimentaires, quelque part, on va se risquer un peu à la démarche de prendre quelque chose en plus de l'alimentation. »

« Moi je pense que le dopage commence à partir du moment où on prend quelque chose pour améliorer sa performance. »

« Pour moi, c'est du dopage parce que tu as pris quelque chose. »

5.2 Représentations sur les pratiques de dopage

5.2.1 Le dopage, un sujet de plus en plus tabou

Pour beaucoup des sportifs majeurs interrogés, le dopage est un sujet relativement tabou. Certains d'entre eux considèrent même que ce sujet était davantage abordé par le passé ou du moins plus librement. Avec le temps et les « affaires », il est devenu un sujet de conversation de plus en plus « secret », « honteux » ou du moins difficile à aborder :

« Oui, le dopage c'est un peu tabou. Oui, quand on en parle, il y a certainement un peu de réticence. »

« Ils ne se cachaient pas vraiment... Enfin nous, on entend des anecdotes, c'était régulier. Alors que maintenant, c'est honteux. C'est vraiment secret. »

« Ça reste quand même tabou même d'en parler comme ça, autour d'une table, [...]. Je suis quasiment persuadé que les gens qui se dopent, ils en parlent pas entre eux. »

5.2.2 Le dopage, un sujet essentiellement médiatique

Si l'on parle très peu de dopage entre sportifs, ou même entre sportifs et entraîneurs, les personnes interrogées ont le sentiment que c'est finalement dans les médias que l'on en parle, en particulier lorsqu'il y a des cas de suspicion de dopage ou de dopage avéré :

« Voilà, on en entend parler que quand il y a des cas. Et des cas médiatiques. »

« On en entend tous les jours dans le cercle professionnel : il suffit d'ouvrir l'Équipe et y a une page sur les dopés. »

« C'est-à-dire quand il y a pas de problème, on en parle pas. »

Pour les interviewés, le dopage est avant tout lié aux cas médiatisés. Les sportifs interrogés citent ainsi très facilement les grandes affaires de dopage, liées à des contrôles, voire à des décès suspects.

Par ailleurs, et au-delà de cet aspect « spectaculaire », il n'y aurait pas ou peu dans les médias de traitement de fond de cette question, notamment autour des enjeux et des risques réels liés au dopage :

« Quand quelqu'un s'est fait prendre dopé, on le punit, mais j'ai rarement vu quelqu'un s'exprimer sur pourquoi il l'a fait, le malaise qu'il a eu... Et c'est vrai qu'on essaie d'étouffer. On punit et après on coupe le micro, et après, c'est fini, on n'en entend plus parler. »

« En fait on nous en parle que quand il y a des scandales médiatiques, c'est tout. »

5.2.3 Un « cas à part » : le cyclisme

Très largement cité par les sportifs majeurs, le cyclisme semble être le sport de référence au sujet du dopage, du fait notamment de l'importante et régulière médiatisation des cas de dopage. Pour les sportifs interrogés, le cyclisme ferait figure de mauvais élève car c'est dans ce sport que le dopage est le plus médiatisé, et donc le plus « visible » :

« Il n'y en a aucun qui finirait le Tour de France s'il ne se dopait pas. Donc, derrière ils ont une ligne d'heures d'entraînement énorme quoi... Les mecs, ils font tous 150 kilomètres par jour donc... »

« Dans ma tête en général, c'est que le vélo. C'est pour ça, le Tour de France... c'est décrédibilisé complètement. »

« C'est aussi dangereux pour le sport : Tour de France, on n'a plus envie de le regarder, on sait que les premiers sont tous dopés. »

« En cyclisme ça se voit ! Le mardi, le mec il est dernier, il transpire, il en peut plus, il est à deux doigts de tomber, limite il recule. Et le lendemain matin, il court tout seul, il fait 250 kilomètres tout seul. »

« L'EPO, l'autotransfusion, ... tous les trucs qu'on connaît, on les connaît du vélo ! [...] Ils vont plus vite que toi en moto ! Non mais c'est vrai, la moyenne il y a vingt ans, c'était 35 [km/h] maintenant c'est 47 [km/h]. Et ils montent des cols qui sont deux fois plus élevés ! Donc, je ne sais pas comment ils font ! »

Une situation également constatée par les sportifs cyclistes :

« Le Tour de France c'est la vitrine quand-même. Et on voit pas mal de cas sur le Tour. »

« Je pense que comme dans les médias, ils voient ça, ils cataloguent tout le monde, il y a tellement eu d'affaires. »

Ces « affaires » constituent un poids à porter pour les cyclistes qui se sentent stigmatisés. Les cyclistes ont d'ailleurs le sentiment que les autres sports, moins ciblés par les médias, sont en réalité tout autant concernés et que cela entraîne beaucoup d'injustices vis-à-vis de leur sport :

« Ça a une mauvaise image et quand t'es parents, t'as des gosses et que tu vois que il y a des affaires, ça t'incite pas vraiment à faire du vélo. »

« Moi, je vois bien parfois quand je vais à la pharmacie comme tout le monde pour prendre du magnésium et des trucs comme ça et c'est vrai que t'oses pas trop dire que tu fais du vélo car tout de suite, tu es catalogué. »

« Et puis dans les transfusions sanguines, l'affaire "Puerto" par exemple, il n'y a vraiment que chez les coureurs cyclistes que ça sort et alors que sur je ne sais plus combien de sportifs, il n'y avait pas la moitié qui était cycliste quoi. Il n'y a vraiment que les cyclistes qui sont sortis. »

« De toute façon, les gens, ils ont cette image-là, le vélo c'est le dopage. Combien de fois tu vas rouler à l'entraînement et on va t'insulter de dopé. Si tu fais une soirée avec des gens qui ne font pas du tout du vélo et quand tu leur dit ce que tu fais, ils te disent : "ha alors vous vous dopez ?" »

« Quand on dit qu'on fait du vélo, le signe qui s'associe c'est : "tu te piques à quoi ?" ! »

5.2.4 Le dopage, un phénomène de société où la performance serait survalorisée et le dopage normalisé

Si le sujet est tabou dans le monde du sport, paradoxalement, certains sportifs interviewés estiment que le terme lui-même peut presque être entendu de manière positive, tant ce terme renvoie à l'idée d'amélioration de la performance. Le mot dopage n'a donc pas forcément une connotation négative en lui-même et peut même exercer une certaine fascination sur les esprits en mettant en lumière la notion de performance :

« Je trouve qu'il y a un souci avec le terme "dopage" : moi il me plaît pas du tout parce que je trouve qu'il est plus valorisant que discriminatif. Dans la vie de tous les jours, le mot dopé, on l'utilise et pour moi c'est plus valorisant qu'un mot comme "drogue" : c'est plus discriminatif. Si on disait, "il s'est drogué" au lieu de "dopé", et ben l'image n'est pas la même [...] parce que "doper", c'est augmenter ses performances, être meilleur, être mieux, et on associe une image pas forcément négative en fait. Alors que le mot "drogue", à tout le monde ça inspire un truc de mauvais. Donc le fait de changer le mot aussi ça serait... »

Plusieurs des sportifs majeurs rencontrés considèrent ainsi que le dopage reflète les valeurs mises en avant aujourd'hui par la société et les médias. Des valeurs qui privilégieraient la performance maximale, à tout prix et par n'importe quels moyens :

« La normalisation du phénomène du doping quoi... C'est vrai qu'avec la société dans laquelle on vit, il y a une normalisation des choses illicites qui sont de plus en plus... qui est de plus en plus présente et, peut-être que faire des informations dans les petits clubs, ça empêcherait la propagation de ce phénomène de normalisation du dopage qui pourrait peut-être arriver... »

« Il faut que les valeurs du sport soient plus reconnues que les valeurs de la performance mais après, c'est l'équilibre entre les deux... Si les médias vantent surtout les performances... »

« C'est le reflet d'une société quoi... C'est les signes que l'on met dans les valeurs du sport : la performance [...]. Je pense que c'est général dans la société, il y a des gens qui se dopent au boulot, il y a des gens qui ont des horaires de fou et, ils arrivent à se doper. »

5.2.5 Le dopage, un problème peu traité sous l'angle de la santé

Pour les sportifs interrogés, l'information liée au dopage est souvent pauvre, réductrice. Les risques pour la santé et les dangers du dopage ne sont pas assez abordés par les médias et beaucoup de personnes manquent de connaissances sur ce sujet :

« C'est vrai qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas asthmatiques et qui vont prendre de la Ventoline®. Mais ça, il faut qu'ils le sachent, déjà. Ça, faut le savoir déjà ! Que le fait de se faire prescrire de la Ventoline® pour en prendre avant, ça va me permettre d'être mieux. S'ils ne le disent pas, à la télé, on ne le sait pas ! On ne va pas lire les revues médicales. »

« Je pense que l'on a pas conscience du danger que le dopage peut engendrer sur la santé. »

Certains soulignent ainsi que le dopage est le plus souvent traité sous l'angle de la « triche » et de la sanction, et très peu en support d'une prévention, sans être relié à des « affaires » spécifiques. Le dopage ne semble pas constituer comme un problème de santé par les médias :

« Malheureusement, parfois on associe le dopage et ses conséquences quand la personne décède. Malheureusement ça se voit beaucoup dans le cyclisme. Mais on associe souvent les effets du dopage à long terme sur la santé : trop tard quoi. J'ai l'impression qu'on parle plus de dopage dans le monde du sport quand il y a sanction, on en parle moins avant, en prévention. »

5.2.6 Le dopage, « c'est les autres »

Mis à part les cyclistes qui ont largement évoqué la forte stigmatisation de leur sport, plusieurs sportifs majeurs interrogés ont le sentiment que le dopage concerne davantage les autres sports et notamment dans les niveaux de pratique et de compétition plus élevés que ceux auxquels ils pratiquent. Les sportifs interrogés, souvent, ne voient pas clairement l'utilité du dopage dans le sport qu'ils pratiquent, du moins au niveau auquel ils le pratiquent. De ce fait, le dopage, serait finalement surtout l'affaire des « autres » :

« Nous, on a l'impression d'être un peu épargnés quoi, au niveau où on est ! »

« En fonction des sports aussi. Le basket, je vois moins l'intérêt de se doper quoi qu'au rugby ou en boxe. »

« Non, après... dans le tennis, on n'en entend pas trop parler... c'est plus... Genre dans le cyclisme, il n'y a que ça ! Et à quoi ça sert ? A quoi ça sert de se doper ? »

« J'ai du mal à envisager du dopage dans des niveaux inférieurs qu'au nôtre. »

« Je ne sais pas, au niveau plus bas, je n'en ai pas entendu parler. J'en entends parler dans le hand, dans le foot, dans le cyclisme. »

5.2.7 Le dopage, un choix individuel ou un choix imposé par un environnement

Les sportifs interviewés sont partagés sur cette question. Certains pensent que l'on a finalement toujours le choix, individuellement, d'accepter ou de refuser le dopage. Mais pour d'autres, il est très difficile de résister aux différentes pressions, notamment à la pression économique. Certains estiment par ailleurs que l'on peut être « responsable mais pas coupable » de sa pratique de dopage, comme si malgré un « choix personnel », le sportif n'était jamais vraiment seul à prendre cette décision :

« Je pense que le dopage, c'est quelque chose de complexe, il faut qu'il y ait quand même des têtes pensantes derrière pour organiser tout ça quoi. Un dopage "performant", pour le faire tout seul... enfin moi je me vois pas capable, ou alors faut vraiment passer des heures pour se documenter. »

« Il a toujours le choix mais après, c'est tellement de pression et de truc qu'après, lui-même, il peut avoir l'impression de ne plus avoir le choix. Mais au final, il a toujours le choix. »

« Mais je veux dire que la différence dans le tennis, le joueur il est plus puissant que tout ce qui l'entoure. Alors que dans le foot, non. Le foot, le club est plus puissant que le joueur, financièrement ou autre. Alors là : l'entraînement, le kiné, le machin, vivent au crochet du joueur... »

« Moi je pense qu'il est 100 % responsable et peut être pas 100 % coupable quoi. »

5.2.8 Le dopage, résultat d'une fragilité psychologique individuelle

Les sportifs majeurs ont évoqué les ressorts psychologiques et la fragilité qui peuvent être à l'origine des pratiques de dopage. En deçà des effets physiologiques réels ou supposés, le dopage constituerait ainsi pour certains une sorte de rituel, presque une pratique superstitieuse sans laquelle l'activité sportive deviendrait quasiment impossible. Et dans ce cas, la « dépendance » qui pourrait survenir serait au moins autant due au rituel lui-même qu'au produit. Cette fragilité révélerait également une faible confiance ou estime de soi par rapport à la pratique sportive :

« Si on peut plus faire de sport sans prendre quelque chose avant, se dire "ben tiens aujourd'hui je n'ai pas pris tel ou tel truc, j'ai pas bu ma boisson énergétique, je vais être nul..." »

« De toute façon, à partir du moment où psychologiquement tu ne peux pas venir jouer, enfin faire ton sport, juste en arrivant avec tes affaires, les mains dans les poches, sans poser plus de question, il y a un malaise quand même, non ! »

5.2.9 Le dopage et les pressions économiques

Dans le cadre d'un choix individuel, l'appât du gain ou le souhait de passer professionnel semblent jouer un rôle important d'après les sportifs majeurs interrogés. Pour ces sportifs, en deçà de la pression exercée par l'environnement, il y a bien une volonté et un intérêt individuels à se doper :

« Par rapport à la sollicitation de l'épreuve, c'est assez incroyable. Incroyable qu'on puisse solliciter le corps humain sur trois semaines d'épreuves comme celles-ci... Après, quand on prend du recul et qu'on réfléchit, on sait tous que l'être humain, si à un moment donné, il tempère, c'est lié à un facteur économique, donc l'argent. Ça joue aussi, faut être clair. »

« Oui enfin pour moi, je ne vois pas ce qu'est la raison de se doper [...]. Donc si tu prends ce risque-là, c'est pour gagner des sous donc passer pro. Moi je le vois comme ça. »

Mais les sponsors et tous ceux qui investissent dans le sport auraient également un important intérêt économique à ce que les sportifs gagnent des compétitions. L'appui, direct ou indirect, au dopage serait une façon de « sécuriser » leur investissement :

« Les gens qui, enfin, nous dans notre milieu non, mais dans le milieu pro, par exemple, dans le cyclisme, tout le staff à côté, tout ça. Dès qu'il y a de l'argent, ça ferme les yeux. Et puis, ça injecte des produits illégaux. »

« Il y en a... Il y en a. C'est indéniable. Pourquoi il y a dopage ? Parce qu'il y a de l'argent derrière... Parce qu'il y a les investisseurs qui veulent un retour sur investissement. »

« Je pense que c'est les sports où on a beaucoup de pression au niveau des résultats par rapport à des sponsors ou des trucs comme ça. Peut-être qu'ils poussent un peu. »

« C'est logique. Un mec qui va gagner 50 000 euros puis il va donner 30 000 euros à l'État, ou la moitié dans les impôts, un mec qui prend l'EPO en Espagne et qui touchait quinze fois plus et ce sera du net sur son compte. La question ne se pose pas. Ça peut se poser, mais il y a tellement d'écart. C'est tellement, ça va tellement haut que le mec il ne réfléchit même plus. »

5.2.10 Le dopage, outil de survie dans le haut niveau de compétition

Au-delà des intérêts économiques, pour de nombreux interviewés, il y a aujourd'hui une certaine fatalité du dopage notamment à un haut niveau de compétition. Certains interviewés semblent ainsi résignés par rapport à ces pratiques et posent un regard désenchanté, voire indulgent face au dopage. Dans leurs représentations, refuser le dopage c'est presque se résoudre à se battre à armes inégales tant le phénomène serait répandu à haut niveau, et ce serait aussi prendre le risque pour les professionnels d'être évincé du milieu sportif, de tout perdre d'un coup :

« C'est quasiment obligé. Les mecs, à partir d'un certain niveau, ils prennent quelque chose. »

« C'est normal qu'ils se dopent, avec tout ce qu'ils ont à monter ! Ils se dopent tous, c'est obligé ! »

« Tous les sports professionnels pour moi, tous les sports professionnels, c'est obligé. »

« Si vous êtes en vélo et qu'ils sont tous en mobylette et qu'ils prennent tout l'argent, qu'est-ce que vous allez faire ? "Alors moi, je vais me piquer aussi et prendre ce qu'ils prennent." Quelque part. Ils sont dans cette logique-là. [...] Faut bien qu'ils vivent. Et s'ils ne le font pas, on leur dit [...] : "ben tu franchis le pas, et après tu ne veux plus ! Ben, tu dégages, tu n'as plus d'équipe, tu te retrouves sans rien". Il y en a combien des joueurs, enfin des cyclistes clean qui se retrouvent sans rien ? Je sais pas. Enfin, c'est là aussi où il faut regarder. C'est cette démarche-là : l'appât du gain ! C'est mon avis. Ça n'engage que moi. »

Les sportifs interviewés sont ainsi nombreux à estimer que le dopage concerne avant tout les sportifs qui pratiquent en tant que professionnels, ou du moins à haut niveau de compétition. L'intensité de la pratique, le niveau d'exigence et la cadence des compétitions du haut niveau sont tels qu'ils représentent un risque accru de basculement vers le dopage :

« C'est pas celui qui est en bas de l'escalier qui doit monter quatorze marches, qui va prendre des produits et puis qui va... Non, c'est pas possible. Il est déjà là et lui, il veut encore franchir un palier. Moi je pense que... Enfin, le dopage, il est à ce niveau-là. »

« Le truc le plus fou : ils se sont ré-oxygénés le sang. Et en fait, pour moi aujourd'hui, je pense que, même si j'essaye de croire qu'en NBA [(National Basketball Association)] ils n'en prennent pas trop, ils en prennent quand même, dans tous les sports. Parce qu'on leur demande des niveaux de performance supérieurs. Et je ne crois pas qu'avec de l'entraînement, ils puissent vraiment surpasser ça. »

« Je ne sais pas si ça vaut le coup en-dessous. Enfin, c'est ceux qui vont être exposés à la pression, à la compétition qui vont être le plus tentés à se doper... »

Ainsi, à un niveau modeste de compétition, où les enjeux économiques sont faibles, le dopage serait inutile :

« Ouais, à notre niveau, je pense que... enfin je ne vois pas l'intérêt de se doper. Il n'y a rien à gagner... Il n'y a rien à gagner d'extraordinaire. »

5.2.11 Les produits dopants, accessibles facilement, par tous

Pour plusieurs des interviewés, le dopage peut concerner tous les sports et tous les niveaux de compétition. Même avec de faibles enjeux en termes de compétition, les pratiques de dopage seraient possibles :

« Tout le monde est potentiellement compétiteur. Donc, tout le monde peut potentiellement prendre un dopage. »

« Si partout. Moi je pense qu'il y en a partout. »

« Moi j'en suis sûre ! Même en loisir, il y en a certains qui peuvent se prendre pour des compétiteurs. »

« Après il y en a partout. Ça arrive sur des troisièmes catégories. Comme on disait des pères de famille qui arrivent, ils se font contrôler positifs et je ne vois pas l'intérêt. »

Par ailleurs, certains des sportifs interviewés considèrent qu'il est relativement facile de se procurer des produits dopants par Internet, notamment du fait des législations différentes dans chaque pays. Pour ces sportifs, Internet permet l'accès à tous les produits et il est possible à tout un chacun de se doper avec les mêmes produits et de la même manière que les grands champions :

« On trouve tout sur Internet, tout ce qu'il faut faire et, tout ce qui... Tous les produits, on peut les trouver sur Internet... C'est sûr... »

« Je pense que par Internet, le dopage s'adresse maintenant à tout le monde. Si demain j'ai envie de tenter un truc pour le prochain match, je peux trouver facilement sur Internet. »

« Oui mais maintenant, avec Internet je crois qu'on peut tout trouver, des cocktails fabuleux pour améliorer ses performances, il y a même des livres qui ont été édités. »

Internet établirait ainsi une égalité d'accès aux produits de dopage, sans qu'il soit nécessaire de passer par des circuits complexes, ni même d'être accompagné dans cette démarche par un médecin. Le dopage serait donc devenu une démarche simple.

5.2.12 Le dopage du riche et le dopage du pauvre

À l'inverse, pour d'autres sportifs majeurs interrogés, les produits de dopage « efficaces » sont perçus comme difficiles à se procurer et inaccessibles d'un point de vue financier :

« Et après, il faut savoir que ça coûte de l'argent quand même. À notre niveau je pense que si on devait prendre quelque chose on n'aurait pas assez d'argent pour prendre un truc qui trompe les contrôles. Parce que ça doit coûter un truc fou tous les trafics et tout. »

« Mais par contre, j'ai pas l'impression que [...] les trucs qui marchent entre guillemets, enfin les vraiment dopants, j'ai pas l'impression que c'est accessible ! »

« Même en étant le meilleur de la région, il n'y a rien à gagner en termes financiers quoi ! Sur une saison, tu dépenses plus en produits qu'en bénéfice ! »

Ainsi, selon ces sportifs, il ne suffit pas d'avoir la volonté de se doper, encore faut-il en avoir les moyens. Et il semble clair que les produits qui fonctionnent le mieux en termes de dopage sont aussi les plus chers : tous les sportifs n'auraient pas accès aux mêmes produits. Il y aurait donc, globalement, un dopage du « riche » coûteux, organisé et accompagné par des professionnels et un dopage du « pauvre », bricolé à la croisée de ce que l'on peut acheter sur Internet et des intuitions ou maigres connaissances des sportifs en la matière, à moindre coût.

D'après les interviewés, tous les sportifs n'ont pas les mêmes moyens face au dopage et n'ont pas accès aux mêmes produits et donc à la même « qualité » et efficacité de dopage :

« Tous les sportifs ne peuvent pas atteindre, ne peuvent pas avoir les mêmes moyens... Un sportif de haut niveau, il aura assez de sous, il aura les structures nécessaires pour prendre des produits, des piqûres, des trucs comme ça... qui vont augmenter ses performances, alors que le sportif, dans un petit club, il n'aura pas les moyens, il n'aura pas les connaissances nécessaires, il n'aura pas les personnes qui vont l'accompagner pour prendre le produit au cas par cas... Donc, à partir de là, c'est inégal entre les deux compétiteurs... C'est inégal. Alors que les personnes qui veulent prendre des protéines, les compléments alimentaires, tout le monde peut en prendre... Il y en a dans tous les magasins de sport... partout donc... Il en prend, celui qui veut manger des œufs dix fois par jour... eh bien, tout le monde peut en manger... »

« Après, il y a peut-être plusieurs niveaux de dopage ou il y a peut-être du produit dopant de haut niveau qu'on ne voit pas et puis, peut-être, le gars du coin qui va se doper pour faire une petite course [...]. Il y a eu une enquête qui a été faite sur le dopage justement, notamment, à propos du rugby, il y a très, très peu de temps où, ils avaient détecté, quand même, des jeunes de 20 ans qui ont décédé d'un cancer [...]. Ce qui veut dire que, même dans le sport amateur, [...] ils se shootaient... on va dire, ils se shootaient avec des produits, entre guillemets, faits de saloperies [...]. Ces trucs-là, ils avaient trouvé ça sur Internet et, c'était du dopage individualisé. Ils n'avaient demandé à personne... »

5.3 La dimension règlementaire et répressive de la lutte contre le dopage : connaissances et représentations

Sur la réglementation et la repression du dopage, nous avons recueilli des points de vue très divers, voire opposés. On constate globalement que le niveau de connaissances des sportifs majeurs interrogés est très faible en ce qui concerne la réglementation anti-dopage. Mais au-delà, on perçoit des représentations qui montrent la confiance de certains dans ces règles et dans les sanctions qui sont appliquées, alors qu'une autre partie exprime le sentiment que le système de contrôles et de sanctions est peu pertinent et peu efficace, ou au contraire trop sévère.

5.3.1 Des niveaux de connaissances globalement faibles sur la réglementation

La connaissance des interviewés en ce qui concerne la législation du dopage est très variable et hétérogène, et beaucoup avouent spontanément avoir un grand manque de connaissances sur celle-ci et notamment sur les sanctions possibles :

« Je ne connais pas du tout la législation. Et, à mon avis, elle est juste... Comme trop souvent, elle est trop souple, avec beaucoup trop de jurisprudences très certainement. Mais non, je ne la connais pas. »

« Comme il n'y a pas trop de cas, les sanctions on ne les connaît pas déjà. »

« Parce qu'on entend toujours : "Untel s'est dopé..." Mais, on ne connaît jamais les conclusions de tout ça... Quelqu'un... le sportif qui se dope, s'il se fait choper disons, il va être interdit de pratiquer son sport pendant un certain nombre d'années... ou, deux mois ou à vie mais, il ne va pas aller... Il aura peut-être des sanctions financières aussi sûrement... »

« C'est relativement complexe et pour moi, la législation est relative à chaque sport. »

« Moi je connais pas du tout aucune sanction qui peut être prise en cas de dopage avéré. »

5.3.2 Un sentiment que la réglementation antidopage varie fortement selon le sport et d'un pays à l'autre

Après réflexion, certains des sportifs interrogés expriment le sentiment qu'il existe certaines variations dans la réglementation, liées aux sports - individuels ou collectifs -, et aussi aux pays. La réglementation serait donc différente et relative selon les cas, les territoires, et les sportifs qui se dopent en joueraient.

Pour certains, il y aurait ainsi une différence entre sports individuels et sports collectifs, les sanctions s'appliquant en l'espèce à un seul individu, alors que le reste de l'équipe est peut-être également impliqué :

« Il y a une différence aussi je pense entre sports co et sports individuels. Sport co ça passe plus inaperçu, encore que, mais ça passe plus inaperçu si c'est une personne sur un groupe collectif. Parce qu'on va dire, "il a fauté, ce n'est pas le groupe qui a fauté". Pourtant il en faisait partie mais c'est pas le groupe qui a fauté. En sport individuel il est tout seul, hein. C'est ça qui est un peu vache par rapport à un autre sport en sport co, c'est-à-dire que si on chope quelqu'un qui se dope dans le foot on va le sanctionner lui, l'équipe elle continuera, tandis que le gars qui gagne sa croute tout seul qui pédale, ou dans le tennis, il va se pénaliser lui. »

Le groupe masquerait des pratiques ou du moins des responsabilités collectives que la législation ne prendrait pas en compte, ce qui serait finalement totalement injuste.

Par ailleurs, le sentiment que chaque pays a une réglementation spécifique concernant le dopage est très répandu parmi les sportifs interrogés. Ils ont en outre le sentiment que les Français sont soumis à des règles antidopage plus sévères dans le système français et qu'ils seraient de ce fait désavantagés par rapport aux étrangers, et plus particulièrement dans le cadre de certaines compétitions internationales (si on exclut les Jeux Olympiques) :

« Alors maintenant la créatine elle est souvent, en France, autorisée, mais pas aux mêmes doses que dans les pays étrangers. »

« Il y a des pays où, dans leur culture... dans la culture du sport, ils prennent des produits pour augmenter leurs performances. Même si nous, en France, ce sont des produits qui sont interdits, dans certains pays, ce sont des produits autorisés. Donc, eux, ils en ont déjà pris, ils savent ce qu'ils peuvent faire en prenant ces produits... Donc, arrivés à niveau international, ils se font choper mais, derrière, ils ont l'excuse de dire : "Moi, dans mon pays c'est autorisé." »

« En rugby par exemple dans l'hémisphère Sud, ils ont plein de tolérances pour certains produits, que dans l'hémisphère Nord, ils n'ont pas... Alors quand ils se rencontrent pour un match international... »

« Il y a des pays où c'est pas les mêmes produits sur la liste... Normalement pour chaque sport, pour les JO ou les championnats du monde par exemple, normalement y a les même produits sur la liste mais en dehors de ça, pour les autres compétitions, chaque pays a sa liste précise à elle, donc ce n'est pas tout uniformisé. »

Face à ce qu'ils perçoivent comme une inégalité et une injustice, plusieurs des sportifs interrogés ont ainsi émis le souhait que les règlementations soient harmonisées au niveau international. Il est clair que ces personnes n'ont jamais entendu parler de l'Agence mondiale antidopage et ils n'ont aucune idée du fait que cette harmonisation existe déjà. Pour eux, tout reste à faire dans ce domaine, afin d'établir une certaine équité au niveau des règles :

« Il y en a qui se font choper en France et qui vont courir en Espagne quoi. Au final... En France, il y a vraiment une lutte plus importante que dans les autres pays, il faudrait vraiment que cette lutte soit au même niveau à l'international. »

« Après, ce qui m'interpelle, c'est qu'il y a des choses interdites chez nous par exemple, et qui sont autorisées ailleurs. [...] Tous nos joueurs jouaient en Italie quand on a été champions du monde 98. Parme qui joue contre Marseille, ils se font transfuser, c'est pas normal ! Donc, à un moment donné, c'est sûr qu'il y a des choses, là-dessus, c'est pas normal. »

5.3.3 Les contrôles : peu performants et appliqués de manière variable ?

Dans le prolongement de ces doutes sur la pertinence des sanctions, plusieurs sportifs interrogés expriment un manque de confiance dans l'efficacité des contrôles et des instances de contrôle. Pour ces personnes, les contrôles ne sont pas assez réguliers et semblent ne pas être vraiment efficaces pour détecter toutes les nouvelles techniques et substances consommées. Les tests auraient un temps de retard par rapport aux pratiques réelles de dopage. Par ailleurs, ces tests ne seraient pas forcément appliqués de manière opportune, sur les bonnes personnes, au bon moment, et ne serviraient finalement pas à grand-chose⁹ :

« Ils sont longs à la détente. Comment ça se fait avec l'affaire Armstrong ? Ils sont en train de lui retirer ses sept titres du Tour de France. C'est sept Tours de France, ils disent qu'il était dopé ! Ils ne l'ont pas vu avant !? Comment ça se fait que le mec, ils gagnent les Tours de France, il n'est pas testé tout de suite après ? »

« Comme Armstrong, c'est six ans après qu'on se rend compte qu'il était dopé. Les mecs qui se dopent, ils sont en avance sur les recherches donc... Tant qu'ils ont de l'avance, le mec il va avoir le temps de prendre sa médaille d'or, de prendre les millions et de les claquer ! Et puis après, on lui dira "tiens, on t'enlève ton titre" ! Le mec, il aura eu son million. Il s'en fout. Il aura eu les millions, la médaille sur le moment, les trucs... »

« Les tests... Ce qu'ils arrivent à détecter ou pas... Eh bien, ils ont toujours un temps d'avance, ceux qui se dopent quoi ! Enfin quoi... Voilà. »

« Il y a ces nouveaux trucs qu'ils font eux-mêmes ! Leurs propres médecins, ils sont en relation avec des laboratoires, c'est comme ça. Ils ont un temps d'avance sur les dépistages. »

Enfin, appliqués de manière variable et plus souvent dans le cyclisme que dans les autres sports, les contrôles deviendraient des outils injustes qui accablent davantage certains sportifs :

⁹ Rappelons que l'enquête de terrain a été menée avant que Lance Armstrong ne soit contraint de rendre ses titres et les sommes qu'il avait perçues avec ses titres.

« Quand on voit les statistiques des contrôles antidopage effectués sur chaque sport, le vélo c'est là où il y en a le plus. Comparé au foot ou au niveau pro ils le sont bien plus que des cyclistes professionnels et ils ont, je ne sais pas, genre trente fois moins de contrôles que nous, donc forcément. »

5.3.4 Les contrôles, plus efficaces aujourd'hui qu'autrefois

Certains sportifs ont un avis inverse ; d'après eux, les contrôles seraient mieux faits depuis quelques années et de ce fait, ils seraient plus efficaces :

« Et puis maintenant les contrôles, ils sont aléatoires. Je pense alors que [avant] c'était pas le cas. »

« Maintenant, il y a le suivi longitudinal, donc ça reste compliqué [de se doper]. »

« Mais vu qu'ils font de plus en plus de contrôles antidopage, je pense que... »

5.3.5 Les sanctions ne seraient pas assez sévères selon certains

Un grand nombre de sportifs majeurs interrogés, même s'ils connaissent mal les sanctions qui existent, ont le sentiment qu'elles sont insuffisantes et qu'elles ne dissuadent pas vraiment les sportifs de se doper. Ou encore que les sanctions, parce qu'elles sont appliquées trop tard, ne servent peut-être à rien.

Aussi, le système de sanctions actuel permettrait aux sportifs convaincus de dopage de reprendre facilement les compétitions, ce qui ne serait pas une bonne chose :

« Sur les sanctions oui, il devrait avoir une uniformisation [...]. Il y a quand même un truc qui est super dommageable, c'est que, ils peuvent revenir... Ils peuvent revenir et puis en plus, ça ne leur a pas gâché... Ils ont gagné, ils sont montés sur le podium, ils ont eu l'instant présent qui est quand même le plus magique en sport. C'est quand ça se passe, tu es premier, tu y es arrivé, tu montes sur le podium, c'est fait. Et après, on nous annonce, trois ans plus tard, et bien il était positif donc, il a été déclassé... Mais ce dont on se souvient c'est qu'il est monté... En général, on se souvient que du premier... Et puis, c'est lui qu'on avait monté dessus... Si on n'avait pas eu l'info comme quoi il a été rétrogradé et bien... Pour nous, il est resté le vainqueur quoi. Et, puis après, au niveau de la sanction, ce n'est pas normal. Je pense que, si c'est en place, ça devrait être radical. Eh bien, si tu te fais prendre, tu as perdu, tu ne reviendras pas quoi. »

Pour plusieurs sportifs interrogés, les sanctions qui peuvent s'appliquer aux différents acteurs de la chaîne du dopage, notamment en cas de contrôle positif d'un sportif, sont un élément très important. Il leur semble essentiel que les sportifs ne soient pas les seuls à être visés par des sanctions : on retrouve ici le sentiment que le dopage est autant le fruit d'une volonté individuelle que d'une démarche « collective », qui dépasserait parfois même le milieu sportif, et que, de ce fait, il peut y avoir plusieurs « responsables » qui méritent des sanctions :

« C'est celui qui au bout de la chaîne, c'est lui qu'on voit... Après, je ne suis pas sûr, qu'il n'y ait que lui qui soit sanctionné parce qu'il y a quand même des enquêtes qui sont faites pour savoir d'où il tient le produit, dans le cyclisme justement, on revient encore à ça, avec l'affaire... c'était quoi ? C'était Pristina ? Il n'y a pas que le sportif qui a été sanctionné, il y a aussi ceux qui ont fourni les produits quoi... »

« Tout le staff, de l'entraîneur jusqu'au préparateur physique, je pense même les institutions politiques, au final, ... »

« Il y a celui qui va le transporter et celui qui va le proposer aux sportifs avant peut-être, qu'ils le prennent donc... Il y a des intermédiaires à tous les échelons, il y a des parts de responsabilité... »

« Il faudrait pas attraper que le joueur : le club et compagnie. »

« Moi, je trouve que la punition n'est pas assez sévère pour les gens qui fabriquent des produits dopants, ceux qui se dopent... »

Enfin, pour certain, le système de sanctions est mal équilibré et ceux qui se dopent vraiment sont parfois moins punis que ceux qui ne se dopent pas, mais qui maîtrisent moins bien le système :

« C'est mal établi parfois. Nous en pro, un coureur comme Contador il a une suspension de deux ans rétroactive. Du coup, ça l'écarte des pelotons pendant six mois et un autre coureur qui a eu trois manquements à la géolocalisation, il prend un an. Alors que personne ne l'a trouvé positif. Alors c'est une faute d'attention, il n'a pas été sérieux, c'est son boulot d'être plus pro et voilà il n'a pas été dopé et au final, il est suspendu plus longtemps que quelqu'un de dopé. »

5.3.6 Les sanctions, trop sévères pour d'autres

Une partie des sportifs majeurs interrogés remet en question les sanctions et surtout les critères qui fondent les sanctions, à savoir les seuils de consommation, les types de produits consommés, ou les effets de ceux-ci. Pour certains, les sanctions sont donc excessives et stigmatisent parfois des comportements qui restent anecdotiques :

« Moi, je ne suis pas dans l'optique de tous coupables en fait. Je pense qu'il y a des gens qui ont pris une fois un truc et manque de bol, voilà ! »

On repère l'idée que les sanctions devraient être davantage graduées pour s'appliquer avec plus de justice, selon les produits consommés ou leur mode de consommation :

« Ça dépend des produits... Richard Gasquet, qui a été contrôlé à la cocaïne, je ne sais pas combien de temps il a pris... »

« Des sanctions, c'est graduées... c'est forcément qu'il y a une certaine... Un certain échelonnage dans la gravité du dopage, dans les produits qu'ils ont pris. »

« Ça serait peut-être plus dans la manière dont ils ont pris... dans la puissance... »

Au sommet des produits qui révéleraient la trop grande sévérité des sanctions, voire l'injustice des sanctions, les sportifs interrogés placent le cannabis. Sanctionner la consommation de cannabis semble incongru car ce produit n'est jamais associé à une quelconque amélioration de la performance :

« Si mon ami me dit je vais me faire des anabolisants, peut-être que je me dirais là c'est pas de la même façon... Alors que quand il fume du cannabis, il se fait son truc, c'est pas perçu de la même manière, je pense. »

« Enfin moi, à chaque fois que je vois un cas au cannabis, ça me fait plus sourire qu'autre chose. »

« Il y a certains jeunes qui veulent consommer du cannabis pour planer, enfin c'est pas un but de performance mais il y a quand même un but derrière, quelque chose d'autre. »

Pour certains, la réglementation en vigueur n'est donc pas suffisamment « graduée » et il devrait y avoir une meilleure prise en compte des différents niveaux de produits ou de types de dopage. Par ailleurs, cette attente d'une réglementation plus graduée, plus ajustée, révèle déjà une forme de tolérance face à des comportements qui sont actuellement considérés comme relevant du dopage. Pour certains des sportifs interrogés, toutes les formes de dopage ne méritent pas les mêmes sanctions.

5.4 Opinions sur le dopage : trois « profils » différents face au dopage

Ces différentes représentations sur le dopage et sur la réglementation antidopage se reflètent en très grande partie dans les opinions, jugements qui ont été sollicités auprès des sportifs majeurs par rapport aux pratiques de dopage. Trois profils différents se dégagent nettement.

5.4.1 Le refus du tout dopage : « les puristes intransigeants »

La philosophie de ces sportifs semble être « un esprit sain dans un corps sain ». D'après eux, le dopage ne doit pas exister, il ne doit pas être toléré et la réglementation fait sens. Toute consommation faite avec la volonté d'augmenter ou d'améliorer sa performance avec un produit quel qu'il soit, est considérée comme du dopage. La consommation d'un produit « naturel » ou d'un produit ne figurant pas sur la liste des substances interdites n'est pas non plus considérée comme une pratique « normale ». Finalement, prendre « quelque chose en plus » d'une alimentation normale relève d'une pratique de dopage :

« Moi, je pense qu'à partir du moment où on prend quelque chose pour améliorer ses performances, on se dope. [...] Dès l'instant qu'on prend quelque chose pour améliorer ses performances, que ce soient des produits naturels ou pas naturels, tant que tu te dopes... »

« C'est quelque chose de pas naturel. Enfin moi, je ne connais pas les produits dopants, mais je ne pense pas que c'est naturel d'avoir des produits bizarres. »

Par ailleurs, pour certains la prise habituelle ou seulement épisodique (avant un match) d'une substance, même licite, qui s'ajoute à une alimentation normale peut constituer un risque de basculement vers le dopage ; il y a un risque d'escalade de la consommation de produits légaux vers des produits illégaux :

« Je pense que le curseur, on le franchit plus facilement si... Dans les cas où, on est déjà passé sur les compléments alimentaires, des choses comme ça... On bascule plus facilement que si déjà, on n'a jamais pris de compléments alimentaires ou des choses comme ça. »

« Je trouve que ça n'est pas logique, parce que du coup, c'est l'obsession qui est passée sur le plaisir. Du coup c'est ça qui gâche tout. Après, à l'extrême, ça peut pousser à prendre du Red-Bull® avant les matchs, ou même se doper, tout ça. »

D'après ces mêmes sportifs, l'idéal d'un sport sain et respectueux des règles devrait prévaloir, peu importe le sport et peu importe le niveau ; le dopage serait complètement contraire aux valeurs sportives.

S'agissant de l'amélioration de la performance, ces personnes prônent d'autres solutions jugées plus respectueuses du corps et de la santé, notamment tout ce qui passe par une bonne hygiène de vie et une attention à son corps :

« Il y a plein de trucs, par exemple l'hygiène de vie. Quelqu'un qui aura une meilleure hygiène de vie, il va augmenter ses performances par rapport à quelqu'un qui aura une moins bonne hygiène de vie et pourtant... C'est tout bénéf ! Enfin, il n'y a pas de soucis... Donc, je pense que c'est plus les produits qui sont interdits. »

« Je sais que je suis suivie par un nutritionniste et déjà, c'est s'entourer de spécialistes et déjà essayer de se connaître soi et c'est pas parce que la caféine ça fait améliorer les performances que je vais prendre du café. Enfin, c'est d'abord une écoute de soi et en conseil avec un professionnel ou autre et s'informer soi pour tirer le meilleur profit de son corps et avoir les meilleures performances. »

Pour certains de ces sportifs, même des produits qui sont aujourd'hui sortis de la liste des produits interdits demeurent problématiques. On les connaît mal, on connaît mal leurs effets et ils demeurent donc suspects pour ces personnes :

« Ça a été interdit parce que ça avait des effets masquants et donc ça pouvait cacher certaines choses qui pouvaient être plus graves. Pour moi perso, si c'était interdit et que c'est autorisé maintenant je me dis que c'est pour une raison donc, je suis pas pour, même si c'est autorisé maintenant. »

5.4.2 Une vision nuancée du dopage : « Les modérés »

Pour ces sportifs, la recherche d'amélioration de la performance par autre chose qu'une alimentation « normale » est acceptable. Contrairement aux « puristes » qui refusent l'idée même qu'on puisse chercher à améliorer sa performance physique en ingérant quelque chose, même un produit autorisé, les « modérés » acceptent ces démarches d'amélioration de la performance, par une consommation de produits autorisés.

Pour eux, la prise de produits est possible dès lors que ceux-ci ne figurent pas sur la liste des produits interdits, mais aussi, dès lors que tous les compétiteurs en prennent. Il ne s'agit pas de créer des déséquilibres entre compétiteurs :

« Je pense qu'on peut se préparer physiquement à faire une compétition mais par contre, il faut rester réglo par rapport aux autres derrière. C'est-à-dire s'arrêter au bon moment, pour être tous sur le même pied d'égalité. »

Pour ces sportifs, le fait de vouloir augmenter sa performance en prenant des produits n'est pas anormal ou amoral, mais cette pratique doit être encadrée (doses, etc.), se faire dans le respect des règles sportives et bénéficier d'un éventuel accompagnement des sportifs par des professionnels de la santé :

« Mais c'est pareil à long terme, je pense que la créatine, il faut qu'il y ait un suivi médical derrière, ça ne peut pas être pris comme ça, n'importe quand, n'importe comment. Je pense [...] qu'il faut qu'il y ait un docteur. »

« Les gens ils s'entraînent en haute montagne pour avoir plus de globules rouges, ce genre de chose. Donc voilà, pareil pour la nourriture : y a des gens qui vont prendre plus de magnésium

pour ne pas avoir des crampes. Y en a d'autres qui vont manger plus de protéines. Après tu as des doses à respecter. Sinon ton corps après, il souffre. »

Certains avancent l'argument des besoins du corps pour justifier la prise de compléments, de « produits » pour récupérer, etc. Une prise d'autant plus acceptable tant que ces produits sont considérés comme étant « naturels » et qu'ils viennent compenser une perte anormale :

« Dans la logique, si on trouve quelque chose de normal, c'est que le corps demande, qu'il a besoin de quelque chose. Si on finit un match, on est fatigué, on peut avoir la sensation de besoin de prendre quelque chose pour récupérer, ou après une compé' on peut avoir le besoin de prendre quelque chose. Donc là, à la rigueur on serait dans le normal car c'est le corps qui le demande. Après on serait pas dans le normal si je me sens vraiment bien, mais que je vais prendre quelque chose. »

« Quand on sent le besoin quoi, j'en prends des vitamines mais c'est plus quand je suis fatigué, mais pour moi c'est pas du tout se doper. »

« La caféine, c'est un produit naturel qui permet d'augmenter ses capacités physiques donc... »

Ce « dopage » avec des produits « naturels » ne serait pas dangereux. En revanche, certains produits plus « étrangers » au corps seraient davantage associés au dopage illicite mais aussi dangereux pour la santé :

« Le dangereux, c'est quand on change la composition naturelle, enfin ce qu'on a de naturellement dans le corps. Je sais que les vitamines, c'est rééquilibrer par rapport à notre alimentation. C'est-à-dire qu'on n'a pas eu l'alimentation forcément bonne d'un point de vue nutritif donc, pour tout ce qui est vitamines. Alors que le dopage pour moi c'est, on ajoute quelque chose d'étranger pour améliorer. »

Parmi ces « modérés », on repère pourtant des sportifs pour qui cette idée de supplémentation par rapport à des besoins normaux pourrait se faire avec des produits, au sens large du terme, pas forcément légaux ou « naturels ». Ainsi, le dopage peut se justifier par des besoins physiologiques précis :

« Il y en a qui se dopent : c'est parce qu'ils en ont besoin... C'est-à-dire c'est... pour combler un manque, parce qu'ils ont des problèmes physiques ou un truc comme ça... Donc, ils ont besoin de récupérer de la masse ou, je ne sais pas quoi mais, voilà, ça peut être aussi un problème physiologique. »

5.4.3 remise en cause des définitions du dopage et de la dramatisation du dopage : « les tolérants »

D'après ces sportifs, le dopage est une réalité qu'il ne faut pas nier. Même s'ils déclarent ne pas se doper eux-mêmes ou qu'ils n'approuvent pas totalement ce choix, ils perçoivent cette démarche comme étant une pratique relativement courante chez une partie des sportifs, mais qui, en réalité, ne serait pas forcément risquée pour la santé, et pas complètement condamnable au plan moral.

Le dopage est d'ailleurs selon certains, une pratique qui existe ailleurs que dans le monde sportif : elle serait en fait presque banale tant elle est proche de ce qui se passe dans la vie quotidienne. Le dopage ferait donc déjà partie de la vie « normale » :

« Genre comme les étudiants qui font des examens ! »

« C'est vrai que l'alcool c'est pareil, ça désinhibe vachement ! Prendre un ou deux whisky avant, enfin je l'ai fait une fois avant l'entraînement, et c'est vrai que tu joues vachement différemment ! »

Il y a ainsi une sorte de dédramatisation par rapport à la prise de certains produits et à leurs dangers potentiels. Les notions de « substitut » et d'« aide psychologique » sont notamment utilisées par ces sportifs pour expliquer la prise de médicaments tels que par exemple le Guronsan® ou le Doliprane®, qui font eux aussi partie du quotidien. De ce fait, la réglementation antidopage serait excessive puisqu'elle inclurait des produits qui, il y a peu, étaient considérés comme banals. Le discours de ces sportifs va donc dans le sens d'une tolérance vis-à-vis de certains produits :

« Un complément alimentaire, ça va être un dopage alors que jusqu'à maintenant des vitamines ça n'a jamais été du dopage. Maintenant, à peine on va prendre un petit truc [...] et après ça va parler, alors que c'est juste un complément alimentaire pour récupérer. C'est comme on ne dit pas qu'on va se faire masser et voilà, c'est pareil. »

« Prendre du Guronsan® avant le match, prendre du Doliprane®, et tout, c'est pas du dopage. C'est quoi ? Ça se fait, c'est sûr. »

Par ailleurs, d'après ces sportifs, les personnes amenées à se doper, peuvent le faire presque à leur insu, parce qu'elles manquent de connaissances en ce qui concerne la liste des produits interdits. Donc se doper ne relève pas forcément d'une décision puisque la simple prise d'un médicament banal peut être classée comme du dopage. C'est alors le sens même de la classification des produits de dopage qui est en cause :

« Quand on pense "dopage" c'est que c'est organisé dans le but d'améliorer la performance, c'est conscient. Sur du plus ou moins long terme. Alors sûrement qu'il y aurait des dopés pour avoir pris du sirop, un cachet ou ce genre de trucs... Mais voilà c'est pas conscient et c'est pas en bande organisée. »

Ainsi, la liste des produits interdits ne fait pas toujours sens pour ces sportifs, et le sens du mot « dopage » en devient flou. Ces sportifs sont nombreux à citer l'exemple du cannabis qui n'est pas associé au dopage dans leur esprit :

« C'est un truc qu'on considère pas comme dopant, c'est tout. »

« Le sportif à haut niveau [...] c'est pas des machines. Et fumer un joint c'est pas une machine, moi c'est pour ça que ça me fait sourire. Ce dopage-là me fait plus sourire qu'autre chose. »

« Il y a du dopage conscient et inconscient et le cannabis c'est peut-être du dopage inconscient. C'est considéré comme du dopage alors qu'on fait pas exprès. Pas dans le but d'améliorer les performances. »

Pour ces sportifs la définition du dopage est trop floue, trop proche parfois de certaines pratiques quotidiennes ou anodines (notamment au niveau de la prise de médicaments) pour que l'on puisse clairement condamner les pratiques de dopage. Par ailleurs, la réglementation est elle-même suffisamment obscure pour l'on ne comprenne pas vraiment ce qui relève du dopage et pourquoi.

Sans se dire ouvertement favorables aux pratiques de dopage, on constate que ces sportifs majeurs, face aux incertitudes et aux doutes qui entourent la définition du dopage, montrent une certaine tolérance qui peut s'étendre peut-être à des produits un peu plus sophistiqués.

6. La prévention du dopage

6.1 Les expériences en matière d'actions de prévention du dopage

6.1.1 Pour la majorité des sportifs interrogés, il n'y a pas ou peu d'actions réalisées en matière de prévention du dopage

D'après la majorité des sportifs majeurs rencontrés, il y a très peu d'actions de prévention menées dans les clubs auprès des sportifs. Si ces derniers savent souvent qu'il existe des produits interdits et que certains produits ou médicaments du quotidien en font partie, ils n'ont jamais eu d'autres informations ou forme de sensibilisation de manière collective ou même individuelle (hormis les jeunes sportifs en Pôles) :

« Il y a très peu de prévention. »

« On n'est pas tellement sensibilisés... »

« On n'a pas tellement d'éléments... »

« C'est vraiment pas un sujet qu'on évoque. »

« Enfin on n'est pas prévenu. Non, il n'y a pas de prévention. »

« Il n'y a pas de pédagogie, mais on sait qu'il y a des produits qui sont dopants. »

« On m'a jamais du tout parlé du dopage. Enfin je veux dire, ni à la télévision... On dit juste un tel est dopé ou pas. Enfin on dit pas, on a pas des trucs, enfin je veux dire, la cigarette, manger cinq fruits et légumes par jour, bouger : ça on nous le répète [...] toute la journée. [...] Je veux dire par là : il y a des tas de trucs qu'on nous dit pas. [...] Donc enfin, je veux dire, on est vraiment pas du tout informés : ni les noms, ni les effets, ni où ça se trouve, ni vraiment pas du tout. Qu'on soit enfant, adulte, vieux, le dopage on nous en parle pas. On nous fait des préventions sur la drogue, sur la cigarette, sur l'alcool, sur tout ça, mais il n'y a jamais personne qui est venu nous parler du dopage. »

« On le sait sans le savoir. C'est pas un système de prévention. »

Ces sportifs majeurs se sentent globalement très mal informés car au-delà de ce qu'ils peuvent entendre à la télévision, ils font peu de recherches eux-mêmes sur ce sujet et n'ont bénéficié d'aucune information dans le cadre de leur club.

Au mieux, on a parlé à quelques-uns au sein des clubs, de la liste des produits interdits, mais de manière très succincte et les sportifs ont souvent le sentiment que la réalité des substances dopantes leur échappe :

« Y a pas assez de prévention sur les protéines ! »

« Ils nous ont sorti la liste de tous les produits. Il y a des produits moi-même, je ne savais pas que c'était un produit dopant quoi. »

« Je pense qu'il n'y a pas assez de prévention dans ce sens-là. Dire si vous prenez ça, ça peut détraquer les hormones et faire des enfants handicapés. »

6.1.2 Pour une minorité, des actions de prévention dans les clubs, les centres, les Pôles

Quelques-uns des sportifs majeurs rencontrés ont bénéficié d'une prévention réalisée par des structures sportives telles que les centres de formation ou les centres d'Excellence (Pôles), dans le cadre de préparations spéciales (notamment pour obtenir un diplôme), et non pas en tant que simple pratiquant dans un club :

« Celui qui s'occupait de la formation en règle générale, il y avait... ça avait été, du fait de notre demande personnelle, parce que moi, je passais un brevet d'État en musculation... On venait à parler aussi de tout ce qui était les complémentations alimentaires, tout ça et puis, on est venu à dériver sur le dopage... Donc, il nous a fait une matinée où on est rentrés un petit peu dans le vif du sujet du dopage voilà... »

« Moi, j'avais oui, une intervention quand j'étais au Creps [(Centre de ressources d'expertise et de performance sportives)] à Vichy, en formation. On avait une matinée où on avait parlé du dopage. »

Certains des sportifs rencontrés qui sont en Pôle d'Excellence, ont eu semble-t-il des expériences positives d'actions de prévention très construites, notamment avec un film sur le dopage suivi d'un débat où les jeunes pouvaient s'exprimer :

« Il y avait des acteurs et après, on pouvait parler après le film. On a reparlé du film, tout ça, avec le responsable qui était là. Il expliquait. Voilà, on a parlé, on a dialogué ! »

« C'était intéressant. On voyait comment, dans le film, comment l'entraîneur aidait l'athlète à passer à travers les contrôles en lui fournissant des faux échantillons d'urine. »

« Moi je sais que le film que j'avais vu, ça montrait vraiment comment ça se passait. »

« C'était une fille qui prenait je sais plus, ... des stéroïdes, des choses comme ça. Et on voyait qu'elle se transformait elle-même, son corps, son comportement. Et c'était vraiment super bien, super bien fait. »

Pour d'autres, c'est au sein même des clubs que cette information a été faite, le plus souvent semble-t-il, de manière orale, lors d'échanges formels ou informels, et plutôt en direction de sportifs concernés par des compétitions. On repère néanmoins que cette information fait très peu de place aux enjeux de santé, et qu'elle semble davantage mettre en avant les risques de se faire exclure des compétitions, après un contrôle antidopage :

« C'est plutôt de la prévention [...] que j'ai eu : un stage dans mon club il y a pas longtemps... On a vraiment eu une prévention par rapport à ça parce qu'il y a de plus en plus de cas, en fait. Et même à un niveau régional, voilà il y a de plus en plus de contrôles, de plus en plus de cas et les clubs mettent en garde quoi, attention ! »

« Je pense que dans nos équipes, ils nous font assez la morale là-dessus. Tous les ans, on a une réunion. Déjà on n'a pas le droit de prendre de médicaments sans appeler le médecin de

l'équipe. Il y a une prévention et il y a quand même une mise en garde que s'il y a suspicion ben, c'est fini : c'est dehors. Donc je pense que la prévention, ça vient déjà de l'équipe et des directeurs sportifs et des gens qui font vivre l'équipe. »

« Il y avait plusieurs sportifs et il y avait le médecin [du club], il nous avait passé un film sur le dopage dans l'athlétisme. »

Seule une petite minorité semble avoir été « sensibilisée » à la question du dopage dès l'enfance et ce, avec l'idée que le plaisir de faire du sport doit rester central :

« Même sans penser aux grosses équipes, mon entraîneur dès tout jeune, minime, cadet, il commence à nous en parler en disant que ça ne sert à rien et qu'on peut gagner des courses sans ça. Que c'est d'abord pour se faire plaisir, qu'on est là et que faut garder ça. Même dans ceux qui marchent un peu plus, c'est toujours ce qu'ils nous rappellent : on est là pour se faire plaisir. »

Enfin, de très rares cas ont reçu une information succincte dans le cadre scolaire :

« Mais en même temps en SVT [(Sciences et vie de la terre)], il y avait des trucs sur l'EPO. »

6.1.3 Quelques informations données à l'occasion d'un contrôle antidopage

Quelques-uns ont reçu des informations sur le dopage à l'occasion d'un contrôle, lors d'une compétition :

« Moi, enfin nous, c'était un contrôle. Enfin il y avait de la prévention, et puis après ça, on avait fait un contrôle antidopage. Mais sinon, non... »

Dans certains cas, les objectifs du contrôle auquel ont été soumis les sportifs, tels qu'ils ont été expliqués aux sportifs, ou tels qu'ils ont été compris, reflètent une confusion entre le fait de se droguer et le fait de chercher à améliorer ses performances physiques par des moyens illicites. Retenons qu'il n'est pas impossible que dans certains clubs, dopage et drogues soient traités comme un même sujet ou dans la foulée :

« Ils disaient que c'était pour voir ceux qui se droguaient, parce qu'ils disaient qu'on pouvait voir plusieurs mois ou même après. Et ils disaient que ben comme ça ils voyaient ceux qui se droguaient. Après, ils ont fait de la prévention sur ça, sur le dopage. »

6.1.4 Le message le plus largement retenu : ne pas se doper à son insu, avec des médicaments prescrits

Les messages les plus clairement retenus et compris par les sportifs majeurs qui ont bénéficié d'une information sur le dopage sont, en premier lieu que la prise d'un produit n'est pas sans risque pour la santé. Il faut donc rester vigilant face à la prise de substances que l'on ne connaît pas, ou pour laquelle les objectifs ne semblent pas très clairs. Ensuite, ces sportifs retiennent qu'il est utile de se référer à la liste des produits dopants afin de ne pas « se doper » sans le savoir, notamment avec des médicaments prescrits par des médecins dans le cadre d'un traitement :

« Faites attention surtout aux prescriptions des médecins qui font pas attention à ce qu'ils vous prescrivent quoi. Regardez bien, tout le temps, si ce produit n'est pas... »

« Pour ma part, souvent dans la prévention, ils partent du principe qu'on est clean et ils nous expliquent plutôt comment ne pas se faire avoir bêtement. »

6.2 Les publics à qui il faudrait s'adresser pour une prévention efficace

La question qui divise les sportifs rencontrés porte sur l'âge auquel la prévention doit commencer. Pour certains, elle doit être faite dès la préadolescence. Pour d'autres, si elle arrive alors que les jeunes savent encore à peine de quoi il s'agit, la prévention risque d'être peu pertinente.

6.2.1 Controverses sur le bon âge pour une prévention efficace

Les avis sont partagés sur la tranche d'âge pour laquelle il faut démarrer des actions d'information et de prévention du dopage dès le plus jeune âge c'est-à-dire au collège ou même à l'école primaire. Les adolescents étant, d'après eux, exposés à diverses tentations et à diverses conduites à risques de plus en plus jeunes, il vaut mieux ne pas attendre la fin de l'adolescence :

« Les jeunes. C'est plus les jeunes qui sont touchés. Ils commencent de plus en plus tôt. »

« En même temps, vu qu'on est pas très exposés au dopage si la formation avait lieu maintenant, ça servirait pas plus que à 14 ans. »

À l'inverse, d'autres considèrent qu'il n'est pas pertinent de faire de la prévention auprès des très jeunes, des préadolescents, car ils sont si peu concernés par la question du dopage que le message risque de tomber à plat :

« Moi quand j'étais minime ou cadet, je savais ce que c'était d'être dopé mais je ne savais pas vraiment concrètement... »

« À notre âge, on n'était pas très réceptifs. »

Pour ces sportifs, la bonne période est donc l'adolescence où les jeunes peuvent comprendre les enjeux autour du dopage et où ils peuvent commencer à être concernés :

« 15-25 ans je pense la tranche d'âge. Au-delà, on est un peu trop haut je pense, encore que. »

« Parce qu'à 14 ans c'est compliqué d'assimiler, on découvre petit à petit tout ce qui se passe et on n'est pas prêt... mais bon après on a des formations donc déjà, on est prévenu sur certaines choses quoi, qu'on enregistre et ça nous sert de base. »

Cependant, d'après les sportifs rencontrés, les plus jeunes ne doivent pas être totalement écartés. Mais plutôt que de leur parler d'emblée de dopage, de produits dopants etc. il serait préférable de parler des valeurs sportives, de la notion de tricherie :

« Par contre, tu peux leur inculquer la tricherie aussi... »

« Tu ne leur retireras pas le mot "dopage" mais tu leur parles du mot "tricher". »

6.2.2 La prévention doit cibler ceux qui participent à des compétitions

Pour les sportifs rencontrés, les jeunes qui démarrent véritablement les compétitions seraient également une cible particulièrement exposée et donc à viser en priorité car ils risquent d'être plus directement concernés :

« Je ne sais pas si ça vaut le coup en-dessous. Enfin, c'est ceux qui vont être exposés à la pression, à la compétition qui vont être le plus tentés à se doper. »

« C'est vraiment quand on rentre dans la compétition et qu'il y a un besoin de gagner quelque chose. »

6.3 Les acteurs de la prévention idéale

Pour les sportifs majeurs interrogés, tous les membres de l'entourage du sportif ont un rôle important à jouer en matière de prévention antidopage. Mais certains, et c'est notamment le cas des entraîneurs, doivent avoir une formation spécifique, solide.

6.3.1 Tous les membres de l'entourage du sportif, des parents aux entraîneurs

Plusieurs sportifs interviewés ont affirmé que la prévention doit impliquer toutes les personnes qui entourent le sportif dans sa vie privée, éducative ou sportive, qu'il s'agisse d'un parent, du moniteur, de l'entraîneur, ou du professeur. D'après eux, la prévention commencerait par l'éducation des enfants, des élèves. Plus cette éducation sera fondée sur le respect de certaines valeurs et d'une certaine hygiène de vie, mieux le jeune sera protégé :

« Je pense que les familles, les parents ont un rôle important. On aura beau faire de la prévention si les enfants ont été élevés... »

« Si quelqu'un depuis tout jeune, on lui dit que se doper c'est vraiment honteux et qu'il n'aurait plus du tout de reconnaissance, en évoluant, il ne se doperait pas. »

« Puisqu'à la base c'est une éducation. Comme on apprend à faire un coup droit, on apprend une hygiène de vie. »

« Peut-être dans les écoles tout simplement. Je pense qu'il y a d'autres tentations dans d'autres sports et à l'école. »

« De toute façon, la prévention, elle est à faire à toutes les personnes qui gravitent autour du joueur quoi. Plus elle sera répandue et mieux ce sera. »

« Le coach c'est celui dans le vestiaire, dans le club qui est le plus écouté. Parfois même il est plus écouté qu'un Président pour les joueurs, parce que c'est le patron. »

« Oui ou même, par exemple, après ça dépend si on prend haut niveau ou petit niveau. Si c'est petit niveau, je pense que tous les enfants avec un moniteur, ils sont un peu fans de leur moniteur et tout ce qui sort de sa bouche, tu vois c'est plus écouté que ce que dit un parent, que dit un instituteur. Donc peut être... »

6.3.2 Des entraîneurs formés à la prévention antidopage

Il apparaît important, aux yeux des sportifs rencontrés, que la prévention du dopage fasse l'objet d'une formation réelle. Parents et entraîneurs sont écoutés par les enfants, par les jeunes, mais différemment. Si les entraîneurs avaient une réelle formation en la matière ils en parleraient plus aisément et efficacement aux jeunes, et d'une manière générale ils conseilleraient mieux les jeunes :

« Dans les sessions de formation d'éducateurs c'est bien parce que les éducateurs forcément sont amenés un jour à être entraîneurs et faire diffuser ce message à leurs joueurs. Inculquer ça dans la formation d'éducateur, d'entraîneur... »

« La prévention peut rentrer dans le cadre d'une formation d'entraîneurs : intégrer un module sur le dopage pour relayer à leurs futures équipes. »

« Je pense qu'il faut surtout faire de la prévention vis-à-vis des entraîneurs, parce que c'est eux qui incitent les premiers leurs élèves, et souvent les parents aussi qui demandent conseil aux entraîneurs qui eux, sont dans le milieu depuis longtemps [...]. Si à partir de ce moment-là, eux, ils disent qu'il ne faut pas se doper, que ce n'est pas bon de prendre ça ou quoi... ben sûrement, les parents, ils respecteront et l'élève, c'est sûr, vu qu'il est un peu - son entraîneur est son idole - ou quoi, il le respectera... »

6.3.3 L'appui des professionnels « psy »

Un appui psychologique aux sportifs serait également un bon outil à mettre en place dans la prévention, d'après les personnes rencontrées. Pour certains des sportifs interviewés, des professionnels du domaine « psy » pourraient utilement intervenir auprès des sportifs, de manière régulière ou ponctuelle. Ainsi, c'est en travaillant certaines fragilités personnelles qu'il serait peut-être possible de lutter, dans certains cas, contre la tentation du dopage :

« Ça peut passer par un psy. »

« Pour aider à faire une prévention, il faut peut-être avoir un suivi psychologique du sportif pour savoir si, peut-être savoir pourquoi il est comme ça. Et aussi ben, avec les entraîneurs, et tout l'entourage qui concerne le sport... »

« Oui après je sais pas, une aide mentale, une aide quelconque quoi. »

6.4 Les formes d'une prévention idéale

Interrogés sur les pistes possibles pour une prévention pertinente auprès des sportifs, notamment dans les clubs, les personnes interrogées ont émis plusieurs avis et propositions.

6.4.1 Les échanges, le dialogue : le dopage, il faut en parler

On soulignera (comme on l'a vu plus haut) d'après les quelques expériences qu'ont pu avoir certains des sportifs interrogés en matière d'actions de prévention antidopage, qu'au delà de la transmission d'informations, le fait de susciter une réflexion, un questionnement sont très appréciés : film-débat, dialogue semblent des formats plébiscités par ceux qui les ont « testés ».

Le dialogue et les échanges au sein des clubs et des structures sportives ont ainsi été mis en avant comme des moyens efficaces d'aborder cette thématique de manière formelle ou informelle. Si le débat organisé de manière très officielle après une présentation ou un film est jugé pertinent, une simple conversation au quotidien peut également être bénéfique :

« Et puis, ça, c'est facilement faisable parce que quand on est à l'entraînement, certes, on fait du judo, mais on ne fait pas que du judo, on se détend ou on discute ou on prend le temps de se parler, de parler de choses et d'autres... et ça peut en faire parti aussi... »

6.4.2 Faire témoigner les sportifs convaincus de dopage

Certains ont le sentiment que faire témoigner des sportifs, notamment de grands champions qui ont été convaincus de dopage et dont la carrière s'est effondrée, peut efficacement toucher les autres sportifs, sur le mode de l'exemple à ne pas suivre :

« Lui par exemple, s'il vient parler du dopage en disant "Ben ouais, là j'ai fini ma carrière à cause de ça. Je n'ai plus aucune réputation auprès du public et ma vie sociale n'est plus rien." Là, je pense que ça peut toucher du monde. »

« Voilà, s'il finit sa carrière parce qu'il a été pris pour dopage et que, lui, ça l'a touché... là, il va pouvoir en parler. Il va pouvoir vraiment exprimer ce qu'il a vécu, comment il l'a vécu et ce que c'est. »

« Oui, et des personnes qui ont vraiment vécu ça. »

Par ailleurs, le témoignage des sportifs convaincus de dopage qui auraient été victimes de problèmes de santé sérieux suite à la prise de produits dopants, serait, pour une partie des personnes interrogées, encore plus convaincant :

« Du concret, et malheureusement, comme en prévention routière, avec les accidents de la route, quand quelqu'un vient témoigner, qu'il est en chaise roulante, dans un fauteuil, ... ça marque les gens. »

« Il faut que quelqu'un, il lui soit arrivé quelque chose comme le handicap, c'est vrai que si t'as pas quelqu'un à côté de toi qui te dit "oui, il m'est arrivé ça, ça et ça", t'as pas forcément conscience des choses. »

6.4.3 La télévision : le média incontournable

D'après les sportifs majeurs, la télévision est l'un des canaux qui semble le plus adapté pour faire passer les messages de prévention, notamment auprès des plus jeunes. Les jeunes regardent si souvent le petit écran que ce média constitue, d'après les sportifs rencontrés, un support de diffusion de messages de prévention dont il ne faut pas se passer :

« À la télé, déjà pour les jeunes. Parce que les jeunes regardent beaucoup la télé et dès qu'ils rentrent de l'école, ils prennent le goûter devant la télé. Le matin, quand ils se lèvent, toujours la télé ! Aujourd'hui un enfant de quoi, 6-7 ans, un adolescent, même un adulte jusqu'à 21 ans, il regarde forcément la télé au moins deux heures par jour ! Voire trois ou quatre le dimanche quand il n'y a rien à faire. Et en fonction d'une publicité qui est "accrochante", bien sûr, le message sera passé ! »

6.4.4 L'affichage, dans une moindre mesure

La prévention par affichage dans les lieux de pratique sportive est également proposée mais dans une moindre mesure. L'affiche doit être dans un endroit stratégique et diffuser un message « choc » et court. Il s'agit ainsi davantage d'interpeller sur le sujet que de sensibiliser par des explications détaillées :

« Moi j'aimerais bien voir des affiches dans les... sur le basket au moins, les voir dans le lieu où on pratique le sport. »

« C'est assez original quand même... enfin, si on voyait juste une seringue sur une affiche, on penserait au dopage mais on ne lirait pas la suite... Enfin, on passerait quoi... »

6.5 Le contenu de la prévention idéale

Bien au-delà de ce qui est expliqué aujourd'hui aux sportifs, qui semble se limiter aux enjeux des contrôles antidopage pendant les compétitions, ceux-ci attendent pour beaucoup, non pas qu'on leur parle du dopage sous un angle moral (même si celui-ci ne doit pas être écarté), mais sous l'angle des risques pour la santé. On sent là une forte attente pour savoir enfin quels sont les vrais dangers liés à l'absorption de tel ou tel produit. En parallèle, on repère également la crainte d'éveiller une curiosité voire un désir pour les produits dopants qui, s'ils sont accusés d'être dangereux pour la santé, semblent néanmoins efficaces. Enfin reste la question, classique en matière de prévention : faut-il faire peur ?

6.5.1 Mettre la santé des sportifs au centre du message de prévention

Plusieurs des interviewés rencontrés souhaiteraient que l'on mette davantage en exergue la question de la santé des sportifs et des conséquences néfastes induites par les pratiques de dopage. Ils considèrent qu'actuellement l'information à ce sujet est insuffisante alors qu'elle pourrait alerter le sportif et être un levier de prévention :

« Je pense qu'aujourd'hui, le levier c'est la santé, je pense que l'humain est tricheur de toute façon donc de tout temps le dopage a existé, sous toutes ses formes. Bien sûr aujourd'hui, on

est sur des choses plus élaborées, mais effectivement dans l'affaire Festina, Richard Virenque a craqué quand ils lui ont dit qu'il verra pas grandir ses enfants. Je pense que c'est un levier important aujourd'hui de savoir que quand on se dope, on endommage sa santé. »

« Oui, on nous présente les dangers pour la santé, comme prendre de la drogue ou quoi. »

« Il y a les dangers qui sont au niveau de la santé et c'est encore plus important. »

« Oui, nous présenter les risques qu'il y a à long terme de prendre ces types de produits dopants pour une performance sur un moment... »

6.5.2 Attention à ne pas créer du désir pour le dopage !

Certains des sportifs interrogés soulignent qu'il faut cependant rester vigilant à ce que la prévention n'ait pas un effet contre-productif notamment auprès des plus jeunes, en aiguisant leur curiosité et leur appétit pour le dopage. Il s'agit donc de parler du dopage en veillant à ne pas valoriser les effets constatés d'amélioration de la performance qui peuvent de fait intéresser certains sportifs, jeunes ou moins jeunes :

« Moi j'interviens à un niveau de jeunes et leur en parler précisément en un sens, ça leur donne des renseignements. Pas des méthodes de dopage mais ça leur fait penser [à] un truc à quoi naturellement les jeunes ne pensent pas forcément. Enfin il y a eu une affaire de dopage mais pour eux, c'est une bulle et leur dire précisément ce qu'il y a dedans, c'est leur donner des idées de quoi faire si on veut y aller. »

« Il peut y avoir un effet pervers parce [que ...] si demain on est amené à beaucoup en parler, forcément on va savoir ce que ça peut nous faire faire de plus et justement ça peut nous tenter. »

« C'est limite incitatif, on sait exactement ce qu'on peut prendre pour améliorer. Alors que ça reste le dopage et tant qu'on n'a pas une personne-clé qui veut bien nous apporter la connaissance de ce qu'il faut faire, ça reste du dopage. »

6.5.3 Faire peur aux sportifs en leur parlant des dangers du dopage ?

Dans le prolongement de ce que certains recherchent à travers les témoignages de sportifs convaincus de dopage, à savoir la preuve que les pratiques de dopage se terminent mal et souvent avec des problèmes de santé sérieux, quelques-uns des sportifs interrogés vont jusqu'à dire qu'il faut diffuser des messages qui « fassent peur », qui « choquent ». Pour certains, ces messages doivent être courts, très accrocheurs qui retiennent facilement l'attention et fassent peur. D'autres sont plus favorables à des explications, ou des échanges :

« Les meilleures campagnes publicitaires, c'est le sida, les accidents de la route où là, on a vraiment des pubs qui sont trash. Le gamin se fait éjecter par le pare-brise, ben là, ça attire l'œil, bien sûr tout le monde en parle. »

Cette approche néanmoins est clivante et n'a pas fait l'unanimité parmi les sportifs. Certains pensent que faire peur ne suffit pas ou encore que c'est aller trop loin. Si les messages doivent être percutants, il ne faut pas faire l'économie d'explications plus détaillées :

« Choquer c'est bien, mais je pense aussi expliquer les choses derrière après quoi. »

« Dans un premier temps, les spots ça permet de toucher un large public puis dans un second temps, chercher plus à expliquer les choses. Peut-être pas rentrer dans le concret, ce que tu disais, mais à pousser un peu plus loin quoi. »

« Non faut pas faire peur, mais il faut marquer les esprits. »

6.6 Les contrôles antidopage et les sanctions : un outil à ne pas oublier, en parallèle à la prévention

Si les sportifs majeurs se montrent intéressés par une prévention sur le dopage, ils sont aussi nombreux à rappeler que cette prévention doit être assortie d'un volet répressif, qui existe, mais qui aujourd'hui n'est pas suffisamment pertinent, efficace. Pour eux, les outils répressifs doivent être utilisés différemment et davantage en parallèle aux actions de prévention.

6.6.1 Les contrôles sont trop rares qui devraient être réalisés plus souvent, sur davantage de sportifs

En s'appuyant notamment sur leur propre vécu, la plupart des sportifs majeurs interrogés considèrent que la fréquence des contrôles antidopage n'est pas assez importante. Ils sont pratiquement inexistantes à certains niveaux, et tout particulièrement chez les amateurs pratiquant en loisir. Ainsi, rares sont les sportifs interrogés qui ont déjà été contrôlés même chez les professionnels :

« En CFA 2 [(Championnat de France amateur)], allé, dans toutes les saisons que j'ai fais en CFA, j'ai jamais eu un contrôle, jamais. »

« Moi, j'ai fait du volley dix ans à haut niveau, une fois en dix ans... Parce qu'on était en qualifications européennes. »

« J'ai été pro et j'ai pas subi énormément de contrôles. Ma carrière j'ai fait quoi, trois ou quatre contrôles, à tout casser. Sur le nombre d'entraînements que j'ai fait, sur le nombre de matchs que j'ai fait, c'est quand même très peu... Alors que je pense que, à proportion gardée, un mec qui a été pro dans le cyclisme je pense qu'il a été contrôlé un paquet de fois... »

« Surtout qu'il n'y a aucun contrôle dans le loisir : limite, on peut sortir d'un match qui a duré douze heures et ne pas être transpirant et aucun contrôle. »

« C'est toujours pareil, à notre niveau, c'est rare... Enfin, ils n'y arrivent pas, de faire des contrôles antidopage... »

Les sportifs majeurs considèrent ainsi que les contrôles antidopage devraient être plus fréquents au cours de la saison sportive et ce, quel que soit le niveau de la pratique. Ils ne devraient pas non plus avoir lieu uniquement lors des grands événements sportifs. La régularité des contrôles serait aussi un moyen de prévenir ou de freiner les tentations de dopage :

« Que tout le monde soit contrôlé. Ben, au moins une fois, mais régulièrement. »

« En CFA 2, CFA qui sont encore à la limite du professionnel, ça reste un niveau où il n'y a vraiment pas beaucoup de contrôles, et c'est à ce niveau-là qu'on peut retrouver du dopage parce que les gens qui sont dans ce niveau-là peuvent se dire : bon je suis à une marge du niveau professionnel, je peux le faire parce que il n'y a pas de contrôle. »

« Dans la saison, il n'est pas dit qu'ils soient tous en train de se doper. Après, ça doit être fait dans le courant de l'année... de toute façon, ceux qui arrivent à en reprendre, c'est facile... aux Jeux olympiques, ils sont tous réunis au même endroit au même moment, donc, c'est le moment... Le Tour de France c'est pareil... Après, sur une longue saison, comme les longues saisons de foot ou et le rugby, c'est plus diffus : il n'y a pas de contrôle. »

« Non mais il y aurait des contrôles tous les week-ends, on ferait plus attention. »

« On est un groupe de 25. Si vraiment ils veulent que ce soit efficace, [...] ben faut contrôler les 25 quoi ! »

6.6.2 Contrôler systématiquement ceux qui ont fait les meilleurs résultats aux compétitions

L'enjeu du dopage étant essentiellement la compétition pour les sportifs rencontrés, certains vont jusqu'à préconiser que pour chaque compétition ou match, les sportifs qui sont sur le podium ou du moins qui ont eu les meilleurs résultats soient systématiquement contrôlés :

« Peut-être on devrait dire les premiers podiums, tous les gens du podium, forcément, contrôle antidopage... »

« Systématiquement, on disait, celui qui veut être premier et bien, systématiquement, il sera dépisté, point barre. »

6.6.3 Accentuer la sévérité des sanctions

Au-delà des contrôles, plusieurs des sportifs interrogés attendent également que les sanctions appliquées soient plus sévères et ce, afin que le poids de l'exemple soit dissuasif pour tous les autres. Les sanctions qui vont de la suspension à vie à une importante amende financière doivent être mises en œuvre. Les sanctions actuelles semblent trop douces et pas assez dissuasives :

« On fait deux ans mais déjà, si on faisait dix ans ce serait mieux. »

« Un gars qui gagne des titres dans sa carrière : qu'on lui reprenne. Si demain il est détecté, on enlève tous les titres, on retire l'argent. C'est fini, il existe plus, il est mort. Bon, l'argent, il l'aura peut-être cramé et il n'arrivera jamais à rembourser. Mais effectivement il faut des mesures qui soient draconiennes et qui fassent vraiment peur. Et quand on nous propose [du dopage], qu'en y réfléchissant, on se dise que le risque est énorme. Il faut que les risques soient énormes. Amplifier le risque, c'est vrai que ça peut passer par une sanction qui doit être à la hauteur de ce que ça fait gagner à la personne. »

« Si la sanction est plus importante, automatiquement, il y aura des retombées financières et médiatiques qui seront plus importantes pour la personne qui s'est dopée et du coup, elle sera peut-être plus réticente. »

« Quelqu'un [...] qui a fait un résultat, et ça a été prouvé qu'il a été dopé [...], non. Il ne revient plus, puis c'est tout, sa carrière professionnelle est terminée puisque le mec, il s'est dopé donc... Ça devrait être clair, net et précis quoi. »

« Oui moi je pense qu'il faut faire à vie. Parce que tu te fais avoir à 25 ans si c'est dix ans, tu peux revenir à 35 ans. »

« Justement, la prévention, ça serait la sanction financière. »

C - Les parents

1. Éléments biographiques

1.1 Des parents qui soutiennent la pratique sportive de leur enfant

Si les parents ne s'investissent pas au sein d'un club dès que leur(s) enfant(s) commence(nt) à participer à des compétitions, même à un niveau local, ils soutiennent leur enfant de différentes manières, *a minima* par l'achat du matériel sportif et par l'accompagnement dans les déplacements lors des compétitions. Au-delà, l'intérêt et les encouragements des parents constituent un apport indispensable à la pratique sportive. Sans cet appui des parents, la pratique sportive des enfants et adolescents serait difficile. Quel que soit le niveau des sportifs, l'engagement des parents paraît être un élément déterminant pour favoriser la persévérance de l'enfant à pratiquer le sport choisi et pour favoriser sa réussite. Les parents soulignent que plus ils s'investissent auprès de leur enfant, plus celui-ci a de chances d'avoir un bon niveau de pratique, voire de compétition :

« On y passe nos dimanches, on y passe pas mal d'argent aussi ! Pour les familles qui veulent s'investir, parce que le matériel coûte cher si on veut vraiment pousser, si on veut vraiment offrir aux enfants un matériel digne de ce nom, ça revient cher. »

« Souvent les judokas qui réussissent, sont des judokas dont les parents suivent. Y a un investissement des parents, rien que pour les déplacements, déjà c'est énorme, veiller à leur équilibre... »

1.2 Des parents souvent sportifs eux-mêmes et parfois impliqués dans les clubs

Une portion conséquente des parents interviewés a eu ou a encore une pratique sportive, mais pas forcément dans le même sport que celui pratiqué par leur enfant. Plusieurs des parents rencontrés s'investissent dans le club sportif de leurs enfants en tant que bénévoles, ou même en tant que salariés, dans les fonctions d'entraîneur, de dirigeant de club et quelques-uns, professionnels de santé, interviennent à ce titre auprès des sportifs du club auquel leur enfant adhère :

« Je suis aussi entraîneur, j'ai un brevet d'État et je suis actuellement responsable d'une école de foot et je travaille aussi avec le football féminin. »

D'autres parents n'ont pas de statut particulier au sein des clubs mais apportent néanmoins une aide régulière ou ponctuelle lors des manifestations sportives locales :

« Pour chaque équipe, en fait, il y a un parent référent. Et le rôle du parent c'est d'organiser les déplacements, les services de buvette, comptabiliser les enfants qui sont là, qui sont pas là. C'est à ce parent-là que doivent se référer les autres pour dire si leur enfant vient ou ne vient pas au match. Organiser le covoiturage quand ce n'est pas sur place. »

1.3 Les raisons de faire pratiquer un sport aux enfants

Les parents ont une influence sur le sport que pratique l'enfant et on note que pour nombre de parents interrogés, la pratique d'un sport entre aussi dans une stratégie éducative globale et que les apports de cette pratique pour l'enfant sont jugés importants.

1.3.1 Le sport comme « défolement » et comme vecteur d'éducation

Certains parents estiment que la pratique d'un sport aide l'enfant à se « défolement » mais aussi à intégrer certaines valeurs. Le sport semble ainsi apporter des éléments spécifiques qui constituent un complément important dans l'équilibre et l'éducation des enfants et lui permettent d'intégrer certaines valeurs :

« Ce sont des enfants qui ont besoin de bouger donc, il leur fallait une pratique sportive assez intense. »

« [La gymnastique], j'ai vu que c'était un sport très complet : [...] mental [...] souplesse. »

« Il va apprendre à mieux se gérer [...]. Mais au départ, oui, je l'ai mis pour la discipline, pour l'encadrement, parce qu'on apprend le respect des autres, le respect de soi, on apprend énormément de choses dans ce sport. [...] maintenant il a trouvé sa place dans le judo. »

1.3.2 Le sport pour apprendre à se battre et à gagner

Certains parents soulignent clairement que le sport, au-delà du « défolement » qu'il peut procurer aux enfants, est aussi un moyen d'apprendre la compétition, le rapport à un adversaire et les moyens de remporter un combat. Il ne s'agit pas de rendre les enfants agressifs mais de canaliser une éventuelle agressivité tout en acquérant des techniques pour être le meilleur en compétition :

« Des activités physiques, c'est un dépassement de soi, une recherche, une réflexion, une recherche pour gagner, pour... pour ne pas perdre. »

« Moi, je crois que le mien, par rapport à l'attrait du sport en lui-même, c'est le côté un peu bagarre, le côté de s'affronter, c'est ce qui lui plaît, le fait d'être en compétition avec les autres et le fait que ce soit individuel, on est deux face-à-face et c'est au plus fort. C'est individuel tout en étant collectif le judo. À la base, ils sont quand même que deux à combattre. »

1.3.3 Le sport comme vecteur de convivialité

La question de la convivialité, des réseaux sociaux que peut générer la pratique sportive est également mise en avant par plusieurs parents. Même si cela ne semble pas être un critère spontanément pris en compte par les parents, dans le choix d'un sport, on repère qu'après la phase de choix, le maintien de l'enfant ou du jeune dans la pratique sportive, dépasse le goût pour le sport lui-même et englobe la dimension relationnelle :

« Ensuite [...], il a fallu qu'ils se dirigent vers un sport parce que, pour pouvoir le faire correctement il a fallu choisir. Donc c'est eux qui ont choisi de leur plein gré le cyclisme, parce que bon ils s'y retrouvent et puis, il y a le côté ambiance, la convivialité entre jeunes. »

« Besoin de se retrouver dans cette salle de travail, l'ambiance, tout ça... c'est tout simple mais, c'est très, très prenant surtout... Mine de rien, ça ne ressemble à rien, c'est un sport individuel mais, il y a un club qui compte, il y a leur équipe qui compte, il y a leurs amis qui comptent. [...] Elles font des soirées ensemble, elles se côtoient depuis des années. »

1.4 Les parents et le choix de la discipline sportive de l'enfant

1.4.1 Un parcours d'exploration de l'enfant, fruit du désir, de circonstances particulières

Dans certains cas, le choix de la discipline sportive par l'enfant semble être, sinon le fruit du hasard, du moins le fait de circonstances particulières qui ne relèvent au départ, pas d'une stratégie particulière des parents. Goût exprimé par l'enfant, proximité géographique avec un équipement, échanges avec des amis, des connaissances, etc. vont orienter le choix vers tel ou tel sport. Plusieurs parents ont déclaré que leur enfant avait pratiqué de nombreux sports pendant plusieurs années de suite avant de s'investir dans un sport en particulier. Ainsi, pour une partie d'entre eux, les enfants choisissent un sport, dans une démarche qu'on pourrait qualifier d'exploratoire : dans certains cas ils abandonnent au bout d'un an mais dans d'autres, ils vont persévérer dans ce sport, même en l'absence de tradition familiale autour de cette pratique :

« Il y avait le tennis qui était à 200 mètres de la maison. On entendait les balles tous les soirs. Je lui ai dit : "On va voir...". On a essayé, on a joué un peu ensemble. »

« Moi, c'est pas du tout la culture sportive du foot. Personne ne jouait au foot. Je pense que c'est vraiment l'amour de taper dans le ballon et c'est le sport qui l'a attiré par lui-même. À la maison, personne n'est sportif dans le foot. »

1.4.2 Le sport comme reflet de pratiques parentales, d'une culture familiale

De nombreux parents déclarent avoir joué un rôle dans le choix sportif de leur enfant ; même lorsque l'enfant a essayé plusieurs sports, on retrouve souvent parmi ceux-ci celui pratiqué par un membre de la famille, parents, fratrie ou membre de la famille élargie :

« Le sport ce n'est pas héréditaire mais c'est quand même bien familial. »

« Dans un premier temps, pour moi les enfants ont pratiqué le vélo, ben du fait que j'ai pratiqué, donc ils ont été un petit peu bercés dans le milieu cyclisme. »

« Je pense que déjà, ils miment... ils miment beaucoup les attitudes des parents déjà... Donc moi, mes enfants, ils m'ont toujours vu faire du sport, prendre le vélo le matin ou aller courir [...]. Donc déjà, de voir cette attitude des parents incite un petit peu à faire du sport, oui. Je pense que c'est aussi un peu dans l'ADN de l'enfant [...]. Je vois qu'il a quand même des aptitudes sportives. »

Pour certains de ces parents, le choix d'un sport est même parfois associé à une forme de culture familiale autour de ce sport. Ceci ne semble pas être la règle parmi les parents rencontrés, mais c'est une réalité qui n'est pas anecdotique pour autant et qui montre qu'il y a parfois des processus forts de transmission familiale en ce qui concerne le sport :

« La culture des familles. Moi je vois, on a toujours baigné dans le foot. Le petit, je ne voulais pas qu'il fasse du foot et il s'y est mis. [...] Après, on a essayé de taper dans la raquette mais bon, ça ne lui plaît pas et puis, il y a une telle ambiance à la maison autour de ce sport. »

2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport

2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les parents

2.1.1 Le « sportif idéal » pratiquerait un « sport idéal »

De manière générale, le « sport idéal » est celui que les répondants pratiquent eux-mêmes ou celui que pratiquent leurs enfants. Spontanément, les parents ont le sentiment que le sport pratiqué par leur enfant est celui qui réunit le plus grand nombre de qualités. Avant même de parler du « sportif idéal », de nombreux parents ont ainsi évoqué le « sport idéal » selon eux, en mettant également en avant le fait que les considérations éthiques qui concernent ce sport fondent en partie cet idéal.

Les arguments avancés pour appuyer et légitimer ce point de vue sont nombreux et diversifiés : la gymnastique serait un sport complet, le basket-ball favoriserait les ambiances « familiales », le judo inculquerait des valeurs de respect de l'autre et de contrôle de soi, etc.

Il est intéressant de noter que des sports ayant été récemment médiatisés du fait de pratiques de dopage ou de corruption tels que le cyclisme ou le football, sont mis en concurrence dans les discours ; l'un jouant souvent le rôle à la fois d'un repoussoir et d'un faire-valoir pour l'autre sport, tant au plan de l'effort physique que l'éthique notamment en ce qui concerne le rapport à l'argent :

« Pour moi [...] l'image du cycliste est tout à fait à l'opposé de ce que je déteste, c'est-à-dire le football par exemple. [...] Ça évoque l'argent facile, l'abrutissement total de la population entière, alors que le cyclisme, ça intéresse tout le monde [...] c'est un sport difficile le vélo [...]. »

Pour ces parents, la médiatisation importante et l'argent, sont des éléments qui sont présentés comme peu favorables à une bonne éthique et, en tout état de cause, ce n'est pas la médiatisation ou les gains qui fondent « l'idéal ». Pour certains parents, pour un même sport, il y a une facette « spectacle » et une autre, plus vraie mais moins rutilante :

« Pour moi, le sport ce n'est pas le sport qu'on voit à la télévision. Ça c'est du spectacle qu'on donne. »

2.1.2 Loin du *star system*, le « sportif idéal » est équilibré et modeste

Certains parents sont extrêmement critiques avec le sport qu'ils ont eux-mêmes pratiqué ou que leur enfant pratique du fait des « stars » qui ont pu contribuer à médiatiser ledit sport, mais qui ont accepté certaines pratiques ou compromis qui ont brisé l'idéal. Ainsi les victoires, l'argent, le haut niveau, la célébrité ne constituent pas des garanties d'éthique pour tous les parents, voire sont plus facilement associés aux problèmes de dopage et éloignent de fait, la notion d'idéal :

« De toute façon, le "sportif idéal", là, autour du foot, c'est difficile. J'ai joué, j'ai connu de très grands joueurs, Giresse, Platini : les grands joueurs d'une certaine époque, ça trichait tout le temps. Déjà c'est marche ou crève [...] y'avait moins d'aspects financiers mais ça trichait. Un gars comme Platini, Giresse, ils nous ont montré des trucs à nous les gamins [...] c'était immonde, on n'y pensait même pas. Pour faire mal aux autres. Donc pour moi le "sportif idéal", ce n'est pas tourné vers le haut niveau, la notion de résultat. Dans le foot, à tous les niveaux y'a des arrangements, les joueurs ont tendance à utiliser des petites choses à droite et à gauche soit pour se remettre en forme après un coup de fatigue soit une petite blessure, soit ci, soit ça. C'est difficile de trouver, enfin pour moi dans le foot, le "sportif idéal". »

À l'inverse des « stars » du sport qui ne sont pas toujours vues comme étant d'une parfaite honnêteté, le « sportif idéal » pour ces parents est une personne avant tout équilibrée qui n'a pas besoin de célébrité :

« "L'idéal sportif" actuellement, c'est être bien dans son corps, c'est être bien dans sa tête et... s'aimer quelque part, c'est aimer sans excès, sans égocentrisme mais c'est dire : "finalement, je ne suis pas plus mal qu'un autre quoi." »

Dans les discours de nombreux parents, les valeurs qui caractérisent ainsi le « sportif idéal » sont le respect (de l'autre, des règles, de l'arbitre, des adversaires, etc.), l'humilité avec une bonne estime de soi, la simplicité, même lorsque le sportif a atteint un certain niveau, la persévérance dans l'effort.

2.2 La notion performance

2.2.1 La performance, d'abord un rapport à soi

La performance est souvent définie par les parents par rapport au sportif lui-même ; c'est un indicateur de niveau de ses propres compétences. La performance serait aussi un processus d'amélioration sur le temps, de découverte de ses capacités et notamment de ses capacités à se dépasser qui préexiste à la compétition :

« La performance c'est quelque chose d'individuel. C'est-à-dire qu'on peut être très performant par rapport à ses qualités propres, sans avoir à se mesurer à quelqu'un d'autre. C'est par rapport à soi-même la performance, ce n'est pas par rapport à quelqu'un d'autre. Par rapport à quelqu'un d'autre, c'est un résultat [...]. L'objectif d'améliorer sa performance, c'est connaître ses moyens [...] et savoir jusqu'où on peut aller dans ses possibilités. »

« C'est un peu le dépassement de soi-même. Lié à ses limites [...], essayer d'aller un petit peu plus loin. »

« C'est à 80 ans, moi, d'être toujours sur les tatamis puis, continuer à découvrir, à travailler, je pense que c'est une performance. C'est la durée... une performance. »

2.2.2 La performance, indissociable de la notion de compétition

Pour d'autres parents en revanche, le terme de performance évoque clairement la compétition. Que la compétition soit ou non importante pour ces parents, elle est en lien avec le niveau des résultats obtenus. C'est donc, en plus d'une mesure de ses propres progrès, une mesure des résultats que l'on obtient par rapport aux résultats obtenus par d'autres sportifs, à un moment donné, à un niveau donné. La performance serait aussi le fruit d'une comparaison entre sportifs :

« La performance c'est d'aller... de jouer toujours au-dessus et de gagner des matchs au-dessus, pour monter toujours plus haut. »

« [La performance, c'est] voir ses résultats qui progressent, ou qui s'effondrent, avoir un bon mental, des fois, ça se joue à pas grand chose. »

2.3 La notion de compétition

Là encore, les parents se répartissent autour de deux approches contradictoires. L'une concevant la compétition comme un ingrédient essentiel de tous les sports, l'autre au contraire, associant la compétition comme une entrave à la pratique libre d'un sport.

2.3.1 La compétition, une école de la vie où il faut savoir « se battre »

Pour une partie des parents, la compétition enseignerait à « se battre », devenant ainsi une valeur indispensable dans le sport, à l'image de ce qui se passe dans la vie « réelle ». Par ailleurs, apprendre à « se battre » signifie aussi apprendre à encaisser les défaites, à ne pas renoncer, à aller de l'avant :

« Il y a une notion de la gagne quand même. C'est important. Oui, c'est battre un adversaire... »

« Moi je dis que dans la vie, il faut toujours se battre. Pour trouver du travail, pour n'importe quoi. Donc c'est un début dans la vie [...]. S'ils ont appris à se battre, à avoir le sens de l'effort, à savoir que rien n'est facile et qu'il faut quand même y aller, je pense que, plus tard quand ils rechercheront un autre travail, le fait d'avoir fait une activité sportive où ils ont eu cet apprentissage de l'effort, ça les aidera dans l'avenir. Et puis le fait de gagner une course, le fait de perdre, ça leur apprendra aussi que dans la vie on peut perdre et on peut gagner. Donc je trouve que c'est une bonne leçon de vie le sport. »

« Et c'est là qu'on découvre également l'esprit du compétiteur. C'est-à-dire que l'esprit du compétiteur, même s'il s'aperçoit que c'est dur, il va continuer. Et c'est là qu'on va voir ceux qui persévèrent et qui vont chercher justement l'énergie pour aller s'entraîner encore plus. »

Apprendre à se battre n'empêche pas de s'amuser, selon ces parents. La compétition est à la fois un apprentissage de la combattivité qu'il faudra mettre à l'œuvre dans la vie en général,

mais elle est également associée au jeu. Par ailleurs, pour certains parents, « avoir envie de gagner » ne signifie pas rechercher une performance ou un résultat particulièrement élevé. Pour tous les parents, les notions de « performance » et « compétition » ne sont pas liées, la compétition renvoyant surtout au désir de battre un adversaire :

« Je ne sais pas s'ils recherchent la performance dans la compétition. Déjà, ils aiment ça. Et, ils s'amuse quand ils jouent. Quand ils jouent au ping-pong, quand ils jouent, ils ont envie de gagner... Je ne sais pas s'ils recherchent la performance. »

2.3.2 Le refus de la compétition, jugée néfaste par certains parents

Pour d'autres parents en revanche, il apparaît qu'une pratique sportive sans compétition est possible et même souhaitable. Pour eux, la notion de compétition renvoie essentiellement à un résultat et pas à tout ce qui a été fait dans la durée, et encore moins à la notion de plaisir lié à une pratique sportive. Certains parents vont même jusqu'à éviter la compétition pour leur enfant, en matière de pratique sportive :

« On avait proscrit la compétition. Justement pour éviter d'avoir la culture du résultat. »

« Mon fils a arrêté la compétition. Au bout d'un moment, il a dit : "Stop, je vais prendre du plaisir simplement à jouer et puis, plus de compétition." »

Pour ces parents, l'objectif de la pratique sportive est de prendre du plaisir, mais aussi d'améliorer sa technique, de maintenir son physique, son mental, sa tactique et ce, quel que soit le résultat. L'important pour eux est que leur enfant s'épanouisse dans cette pratique sans forcément qu'il atteigne un bon niveau.

3. Les « bonnes » ou « mauvaises » pratiques dans le sport, selon les parents

Le discours des parents permet d'identifier différents éléments de fragilisation chez les sportifs liés à la pratique sportive ou encore au contexte dans lequel le sport est pratiqué. D'après les parents rencontrés, ce qui peut d'emblée sembler positif, valorisant voire aidant pour le sportif peut également produire l'effet contraire.

3.1 La pratique intense d'un sport alors que la croissance n'est pas finalisée constitue un risque pour certains parents

Les parents rencontrés avaient, pour une grande partie d'entre eux, des adolescents. Ils ont souvent souligné la difficulté de leurs enfants à gérer les exigences corporelles induites par la pratique d'un sport et les transformations physiques liées à l'adolescence, certains sports imposant des contraintes physiques particulièrement fortes, d'après les parents, comme la gymnastique notamment. Lorsque les enfants ou les adolescents n'ont pas encore fini leur croissance, la pratique d'un sport à haut niveau surtout, est perçue par les parents comme une pratique à risque qui pourrait affecter négativement cette croissance, et *a minima*, comme une souffrance à la limite du supportable pour les enfants. Dans un contexte de croissance, de

puberté, la pratique intensive d'un sport peut être perçue par les parents comme une mauvaise pratique en soi :

« [C'est arrivé] au début qu'il a fait du vélo, il avait très, très mal au dos, alors on s'est dit voilà, pleine croissance... Alors les mamans, on est inquiètes forcément, c'est pour ça que parfois, je n'y vais pas tout le temps, parce qu'il y a des choses, ben oui on a du mal, on n'aime pas voir son enfant souffrir. »

« Je pense que la surdose de gym, [...] ça peut être nocif au niveau du corps, parce que, voilà, la gym à haute dose, ça empêche la croissance : il y a les problèmes d'articulations plus tard... Le fait d'avoir fait du sport à outrance comme ça, qui plus est, certains mouvements de gym, ça peut faire stopper la croissance mais... je ne sais pas dire si c'est la vérité ou... Ne serait-ce que pour les filles : elles sont réglées très, très tard. »

3.2 La pratique sportive de haut niveau : une pratique qui serait dangereuse en soi

Au-delà de la problématique de la croissance propre à l'adolescence, plusieurs parents soulignent le fait que le sport de haut niveau sollicite de manière intensive et non naturelle le corps ; cette pratique amène à dépasser les limites « normales » du corps. En ce sens, la pratique d'un sport à haut niveau est fragilisante pour la santé du sportif :

« Notre corps est programmé pour certaines sollicitations, on va dire, qui sont du domaine du naturel, et quand on est dans la sollicitation du sportif de haut niveau, quel que soit le sport, il y a des endroits qui souffrent, et qui souffrent terriblement. Cela veut dire que le sportif de haut niveau, pendant douze ou quinze ans, il hypothèque tout son capital de durée, au minimum. Est-ce qu'ils en sont conscients ? C'est peut-être grave ce que je vais dire, mais il y a quelque chose qui n'est pas naturel dans la démarche à très haut niveau [...]. De toute façon, on cherche chaque jour à améliorer les records. C'est une espèce de course à dépasser des limites, des limites naturelles en fait. »

Par ailleurs, ces parents soulignent un suivi moindre pour les équipes de haut niveau amateur. Les sportifs amateurs seraient soumis à des contraintes similaires à celles des sportifs professionnels mais avec un accompagnement et des ressources beaucoup moins importantes :

« Au niveau amateur, il y a quarante et quelques matchs, sans compter les matchs amicaux, ça veut dire quarante week-ends... Le haut niveau on y est dedans par rapport à des gens qui ne font que ça, qui après l'entraînement vont à la piscine ou se faire masser [...]. Quand on est pro, on a déjà tout autour de nous... »

3.3 L'équipe, atout ou contrainte pour le sportif

Quel que soit le sport, individuel ou collectif, l'équipe est décrite par certains parents comme un pilier de la pratique sportive. C'est à la fois un espace d'intégration, d'entraînement, de soutien et une source de convivialité. L'esprit d'équipe a alors un sens très positif et bénéfique pour les sportifs, apprécié par les parents :

« Ils se respectent énormément entre eux, ils se motivent. Quand on les voit, ils sont cinq ou sept dans les équipes mais c'est pire que des frères, ils sont très solidaires. »

« Ils font partie d'une équipe. C'est toute une équipe et quand ils vont en compétition en équipe, c'est tout le monde qui gagne ou tout le monde qui perd. »

« Je vois ma fille, là où elle joue, [...] elle est la plus jeune de l'équipe, les autres sont des femmes [...] carrément responsables, qui l'encadrent bien, qui l'aident, qui la soutiennent, qui lui donnent le bon exemple [...] ce n'est pas une équipe pour rien quoi... donc... Je peux la laisser partir tranquillement, je ne suis pas inquiet. »

Toutefois, certains parents soulignent que l'équipe peut également devenir source d'exclusion pour le jeune et être à l'origine d'une vraie souffrance, d'une fragilité ou encore devenir un espace d'apprentissage de conduites à risques. L'équipe devient alors une entité négative pour le jeune ce qui inquiète sérieusement les parents qui se sentent concernés :

« [Mon fils] a été ajouté dans une équipe, ça s'est très mal passé, cette année il a dit : "je ne refais pas les équipes !" »

« Quand ils sont dans une équipe, on va tout de suite voir si l'équipe porte bien le gamin ou si au contraire, elle lui nuit. Ça peut arriver aussi [...] si vous avez une équipe par exemple, où ils font la "tawa" tous les soirs, où ils sortent les cigarettes à tous les coins de rues, où ils vont chercher de l'herbe, [...]. Il vaut mieux extraire son gamin de ce groupe. »

3.4 L'intégration d'un Pôle France : l'éloignement des parents peut être positif ou négatif pour le jeune

L'entrée en Pôle Espoirs ou Pôle France, quel que soit le sport, est toujours décrite par les parents, comme le résultat du choix de l'enfant. Toutefois, les parents soulignent également que ce choix induit le plus souvent un éloignement familial qui est parfois difficile à vivre tant pour les parents que pour les enfants. Ou, au contraire, cette séparation peut donner un recul bénéfique à l'adolescent, lorsque les relations sont un peu tendues à la maison :

« Elle voulait rentrer au Pôle, ça faisait déjà deux ans. Alors, c'est vrai, c'était aussi l'adolescence où elle était en conflit avec les parents... donc, c'est vrai que ça n'a pas arrangé mais, elle aurait voulu rentrer,... l'intégrer plutôt... Nous, on n'y était pas du tout favorables et en fait, on a mûri... on a mûri avec elle en fait, avec ben... le fait qu'elle nous parle du judo [...] depuis qu'elle se lève le matin... enfin, tous les soirs c'était judo... Ben, les compétitions, surtout là depuis deux ans qu'elle était minime, il y avait quand même beaucoup de compétitions... Donc en fait, on organisait notre vie autour du judo. Et du coup, avec son père, [...] on a accepté de faire doucement notre projet sur les deux dernières années ; et on a accepté qu'elle parte si elle était prise... [...] Donc, on y était favorables... pour son bien-être parce que sinon... Je pense qu'à la maison, ça aurait été aussi galère de la garder à la maison si elle n'avait pas été prise. »

La séparation peut être difficile en soi, au plan affectif, au plan des liens familiaux, et ce d'autant plus que les Pôles ne sont pas toujours situés à proximité du lieu de résidence des parents. Parfois, il s'agit de départements, de régions différents, des centaines de kilomètres séparant parents et enfants. Les enfants s'entraînant en semaine et étant souvent en compétitions le week-end, les périodes de séparation durent parfois plusieurs semaines. Cet éloignement est vu par certains parents comme un risque potentiel, notamment pour les plus jeunes, qui pourraient être happés par les autres jeunes du Pôle parfois plus âgés ou « expérimentés », pour le meilleur comme pour le pire :

« De toute façon, tout ce qui est centre de formation... Tout le monde a peur... [...], c'est qu'il y a la "fume" quand même. On n'a plus le contrôle de nos petits du tout... On n'a plus le contrôle, nous, les parents. [...] Nous, quand ils partent en Pôle, ils sont jeunes... [...] c'est des petits bouts de chou quand même... ils peuvent avoir 7-8 ans en fait... [...] Quand même, c'est flippant. »

Au-delà de l'éloignement familial qui peut être dur à vivre au plan affectif, notamment lorsque les enfants sont accueillis jeunes en Pôles, comme c'est le cas en gymnastique notamment, les parents soulignent que ces structures ne favorisent pas toujours une vraie formation scolaire en parallèle. Or tous les jeunes qui passent par les Pôles France ne deviendront pas tous de grands champions, d'où l'importance d'avoir des diplômes qui permettent une reconversion, ce qui n'est pas toujours garanti par le passage en Pôle et qui est déploré par les parents :

« J'ai eu beaucoup de gens qui sont revenus des Pôles France [sans] une formation correcte derrière, en étant cassés... [...] Il n'y a pas eu le travail derrière pour qu'ils aient ce qu'il fallait scolairement. Et, on a récupéré des gens [...] qui avaient vraiment de très bons niveaux, [...] qui sont revenus refaire une formation pour avoir un CAP. » (Judo)

4. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage

Hormis quelques produits désormais très médiatisés comme l'EPO ou les anabolisants, la plupart des parents connaissent peu les substances réellement interdites. Très peu connaissent la liste des substances interdites mais aussi les AUT (Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques) en ce qui concerne les médicaments présents sur cette liste. Les connaissances concrètes en matière de dopage sont plutôt faibles chez les parents rencontrés, ce qui laisse une large place aux représentations.

4.1 Les frontières du dopage, entre produits permis et interdits, qui ne sont pas toujours compréhensibles pour les parents

Il apparaît clairement que pour les parents, la consommation de compléments alimentaires, de boissons énergisantes ne relève pas du dopage :

« Prendre des compléments nutritionnels, tous les sportifs font ça, c'est normal ! Voilà ce n'est pas le dopage au sens condamnable. »

Il en va de même pour les médicaments courants que l'on retrouve pour certains dans la liste des produits interdits en compétition mais qui ne sont pas assimilés à des produits dopants par les parents.

Par ailleurs, certains parents pointent le fait que les interdictions sont les mêmes quel que soit le niveau du sportif. Pour les sportifs de haut niveau, la prise en charge est sans doute plus sophistiquée et permet de se soigner tout en contournant les produits interdits, ce que des sportifs de moindre niveau ne seraient pas en mesure de faire. On repère ici que ces parents n'ont jamais entendu parler des AUT. Pour eux, les critères du dopage sont, de fait, beaucoup trop rigides :

« On va dire que s'ils ont la grippe ils n'ont pas le droit de se soigner, s'ils ont un pied de travers, ils n'ont pas le droit de se soigner... C'est affreux. De l'aspirine, ils n'ont pas le droit d'en prendre, de l'Advil® ils n'ont pas le droit d'en prendre. C'est affreux ! [...] Ces questions autour des médicaments laissent réellement les parents dans une impasse. C'est d'ailleurs un point commun entre les différents niveaux : le sportif ne peut pas se soigner mais à la différence que le sportif de haut niveau a probablement des alternatives. »

4.2 Le dopage, des sports qui seraient plus concernés que d'autres, au moins au plan médiatique

Si de nombreux parents ont le sentiment que le dopage est présent partout, on observe que certains autres sont enclins à considérer que le sport pratiqué par leur enfant serait relativement préservé, ou du moins, si ce sport est concerné par le dopage, ce serait dans une moindre mesure. Ainsi, les arguments et rationalisations invoqués par les parents ne manquent pas pour expliquer que « leur » sport est moins touché. Il y a là une véritable logique de désignation du « mal » à l'extérieur de son groupe d'appartenance sportive :

« Est-ce que c'est parce que nos enfants font du judo et qu'à ma connaissance ? Cela n'existe pas dans ce sport. »

Ce discours s'appuie en partie sur un sentiment d'inefficacité des produits dopants dans tel ou tel sport. Ainsi, certains parents expliquent qu'aucun produit ne peut améliorer le niveau de jeu collectif d'une équipe, la vision du jeu, la technique, la concentration, la qualité artistique, etc. Le dopage ne serait utile que lorsque l'effort à fournir est directement lié à la masse musculaire. Il y aurait donc des sports où le dopage pourrait effectivement être utile :

« Si le dopage est reconnu, il faut bien croire qu'il y a quand même des produits efficaces. »

Notons que les parents de cyclistes sont très nombreux à souligner que le cyclisme est surexposé médiatiquement en matière de dopage, alors que d'autres sports seraient tout autant, si ce n'est davantage, concernés par ce problème :

« Arrêtons de taper du bois sur le vélo, il y a beaucoup plus de morts au foot, des jeunes gamins parce qu'ils se dopent, que dans le vélo. »

Le cyclisme jouerait ainsi le rôle de « bouc-émissaire » par rapport aux autres sports. Cette association cyclisme-dopage est insupportable pour beaucoup de parents qui voient là une stigmatisation injuste, alors que les affaires de dopage concerneraient tout autant d'autres sports. Il y a ainsi une suspicion injuste qui se serait développée par rapport au cyclisme :

« Quand je dis aux gens que mon fils fait du vélo, au début on me sourit comme ça. Et au bout d'un moment, ils ne peuvent pas s'empêcher de me dire, "tu fais gaffe au dopage quand même". Ça revient systématiquement. »

4.3 Le dopage : des doutes sur le sport de haut niveau

Pour certains parents, le niveau de pratique sportive a un impact direct sur les pratiques de dopage ; qu'il s'agisse de sport professionnel ou de sport amateur, le haut niveau serait ainsi le premier concerné. Les performances demandées, le rythme imposé ne laisseraient pas vraiment de doute sur la nécessité de recourir à des procédés artificiels pour suivre au niveau des résultats. De ce fait, le doute planerait sur la plupart des champions :

« Je pense [que le dopage] c'est plus dans le haut niveau [...] enfin après, on n'est pas des machines. »

« En fait voilà, quand il a fait un truc super bien, eh bien, je ne suis pas impressionné parce que [...] est-ce que c'est vraiment lui ? Est-ce que c'est des produits qui ont fait sa performance quoi ? [...] Alors, il y a lui mais, à quel niveau c'est lui ? Quel produit ? Donc voilà, il y a des doutes partout... même, du coup, sur d'anciens champions... je ne sais pas... »

« Sur le Tour de France ou ailleurs ! Je suis aujourd'hui dans le doute. Autrefois on sait que oui [les sportifs se dopaient]. Aujourd'hui, quand je regarde les performances des premiers, je me dis, mais ce n'est pas possible. Quand on les voit monter des cols, c'est surhumain ce qu'ils font. [...] Est-ce qu'ils ont une pâte de fruits spéciale ? [...] et est-ce que cette pâte de fruits est légale ou pas ? Elle n'est peut-être pas encore illégale. Mais c'est très difficile de regarder le Tour de France aujourd'hui... »

L'organisation du dopage de haut niveau ne serait pas que le fait des sportifs. Ainsi, pour de nombreux parents interrogés, ce dopage est organisé, entretenu dans les plus hautes sphères du monde sportif, où il y aurait participation et collusion des fédérations et certains laboratoires pharmaceutiques :

« On connaît dans toutes les fédérations, on connaît les brebis galeuses. Que ce soit des agents, que ce soit des entraîneurs, que ce soit des médecins, on connaît les réseaux. On les connaît. En ce moment, ils sont en Espagne. Ils ont été dans les pays de l'Est [...]. Et surtout maintenant, ce qui m'inquiète c'est que, on parlait de la publicité, ils rentrent dans la publicité des sportifs, [...] les laboratoires... ils rentrent maintenant dans le financement des sports. »

Notons que pour ces parents, la présence du dopage serait plus faible au fur et à mesure que le niveau des résultats diminue ; lorsque les enjeux deviennent moindre, la consommation de produits dopants serait moins nécessaire, moins dans la norme.

4.4 Le dopage serait partout, à tous les niveaux de pratique sportive

Pour d'autres parents, le dopage, en revanche, serait présent à tous les niveaux même à ceux où les enjeux de compétition sont très locaux, et ce, à tous les âges et dans tous les sports. Pour ces parents, *« le dopage est partout »*.

Un rapide changement physique, une prise de masse musculaire surprenante, des résultats inhabituels, des performances inégales, la survenue d'une maladie sont perçus comme autant de marqueurs de consommation de produits dopants.

Les représentations sont parfois renforcées par l'expérience qu'ils ont du milieu sportif où certains ont pu être proches de sportifs qui ont été concernés par des pratiques de dopage :

« On parle beaucoup de dopage dans le cyclisme mais il y a aussi le culturisme par exemple, et là on sait aussi que les gens s'en balancent un petit peu. Ils ne gagnent rien donc... Non, mais c'est l'effet de leur corps, c'est leur physique qu'ils veulent voir modifier. Oui, voilà c'est l'apparence. Le visuel. [...] Il y a aussi la lutte bretonne : [un sportif était] en désintoxication parce qu'on lui a demandé de prendre des produits de manière [...] importante et de pouvoir faire des combats. C'est ce qu'il a réalisé et il s'est retrouvé en désintoxication pendant deux ans... J'ai vu dans le judo des jeunes qui prenaient de la créatine. »

4.5 Le dopage, une fatalité, un phénomène irréversible

4.5.1 Le dopage, reflet d'une société du spectacle et de la consommation, où l'on veut toujours plus

Le dopage est perçu par beaucoup comme le résultat d'une société qui encourage la recherche de la performance à tout prix, du résultat le plus inédit, le plus spectaculaire. De ce fait, certains parents s'interrogent sur les possibilités réelles de faire marche arrière, de revenir à des performances normales, humaines, mais aujourd'hui dépassées :

« Je pense que si vous prenez les dix meilleurs et que vous leur mettez des produits, dans ces dix meilleurs, le meilleur des dix qui ont été shootés, ça reste le meilleur des dix. Non ce qu'il faudrait, c'est que ces dix-là, vous arrêtez tout et on verra bien ! Mais est-ce que c'est réellement possible maintenant ? À un moment, dans tous les sports, on va toujours vers de l'amélioration des résultats, des courses. Les gens font toujours mieux, les êtres humains font toujours mieux que ce qui s'est passé. À un moment, est-ce qu'il ne faut pas se dire, ben on fixe une limite qui est humainement atteignable parce que [...] la course en avant, elle peut toujours continuer, parce qu'on peut se dire, ben je vais gagner une seconde sur la course du précédent, celui du mois dernier, celui de l'an dernier. Enfin moi je ne sais pas s'il ne faut pas s'interroger sur le dopage, c'est peut-être une approche en termes de produits, mais est-ce que la réflexion ce n'est pas, est-ce qu'on ne demande pas trop et il ne faut pas limiter ce qu'on demande aux gens. »

D'après ces parents, il semble que l'exigence de spectacle ait tout verrouillé, les médias portant une part importante de responsabilité dans cette course à la performance sans limites. Aujourd'hui, il ne serait plus envisageable d'avoir des performances « normales », fluctuantes : il faudrait rester toujours le premier pour exister vraiment, faute de quoi, outre un lynchage médiatique, le sportif peut complètement disparaître de la scène. Le dopage apparaît ainsi comme un moyen de rester sur cette scène, si fragile :

« C'est aussi l'image qui est donnée dans les médias. On a l'impression que le sportif, il est bon tout le temps, tout le temps au top... Quand il n'est pas au top d'ailleurs, il se fait casser par les journalistes. L'équipe de hand, [...] voilà ils ont un passage à vide alors qu'ils sont au top depuis des années et dès qu'ils ratent une compétition, ils se font lyncher comme des moins que rien alors qu'en fait, ben ils ont un trou et c'est complètement possible, normal, humain. Et je trouve que cet aspect-là, qui pour moi peut aussi être le début du dopage quoi, c'est ce moment où j'ai le trou : soit j'attends, soit je récupère, soit je prends une année [...] soit ben non, je n'ai pas le droit d'avoir mon année de moins, [...] du coup je compense autrement... Et la vertu de "on s'arrête dans la saison, on n'est pas tout le temps au top, on n'est pas tout le temps premier", ben, ce n'est pas tellement mis en valeur. »

Aux effets de la « société du spectacle » sur le sport s'ajoutent les effets de la société de consommation : le dopage est aussi la solution de facilité, de rapidité qui permet d'obtenir toujours plus de résultats. Et il s'agirait là d'une tendance de fonds, d'après certains parents, une tentation qui guette la plupart des gens :

« [Le dopage], c'est un business... De toute façon on est dans une société de consommation et de vouloir aller au plus haut avec le moins d'efforts possibles et rapidement. [...] Cette consommation qui est importante et nécessaire pour notre survie, on peut se faire plaisir de temps en temps, mais c'est quelque chose qui n'est pas nécessaire. C'est très difficile car la société pousse carrément dans l'autre sens. Moi je suis d'accord, on se bat là contre quelque chose de puissant, même pour les adultes, on consomme, c'est difficile de résister, de dire non tout le temps. »

On note donc chez certains parents un fatalisme face à un système de « sport-spectacle » qui favoriserait fortement le dopage, rendant de fait la lutte contre le dopage très difficile, voire impossible.

4.5.2 L'argent, l'autre moteur du dopage

D'après les parents interviewés, le système du « sport-spectacle » engendrerait des gains qui concernent aussi bien les institutions, les clubs que les sportifs eux-mêmes. Dès que les sommes commencent à être importantes, qu'elles assurent une sécurité financière, il deviendrait de plus en plus difficile de renoncer aux gains possibles en résistant au dopage. Plus l'argent circulerait dans un sport (contrats professionnels, sponsors, médias, etc.), plus la tentation du dopage serait forte et plus les pratiques de dopage seraient répandues :

« Il y a l'argent... Je pense que l'argent est moteur de tout... C'est vrai que, quand on vient vous voir et qu'on vous dit : si ton gamin prend ça, il va peut-être gagner 20 000, 30 000 euros dans le mois, eh bien... »

Si l'appât du gain est largement souligné par les parents en ce qui concerne les sportifs, ils ne laissent pas de côté les fédérations et les clubs, qui leur semblent également dépendants de l'argent pour exister, et très concrètement de l'argent que rapportent les victoires sportives, les résultats. Or sans dopage, ces gains ne seraient pas accessibles. Dès lors, qui aurait véritablement intérêt à éradiquer le dopage ? Le dopage serait finalement utile aux sportifs et à tous les acteurs qui vivent dans et par le milieu sportif :

« Moi je pense qu'il n'y a pas une vraie volonté d'éradiquer le dopage [...] parce qu'il y a de l'argent au bout. [...] les fédérations, elles sont intéressées aux résultats. Elles gagnent de l'argent du gouvernement, des publicités et des droits [de passage sur les] télévisions en fonction des résultats. Donc, on veut être au top, on veut avoir la meilleure performance. Il y a un antagonisme des objectifs. »

4.5.3 Dopage, politique et théories du complot

Pour certains parents, les fédérations trouveraient ainsi un intérêt à ne pas lutter trop activement contre le dopage et cela serait aussi le cas de l'État. En effet, les bons résultats lors de compétitions sportives notamment à un niveau international, contribueraient à confirmer la place de la France comme une nation puissante dans le monde. Or, pour remporter la victoire, obtenir les meilleurs résultats dans ces compétitions internationales, face à des athlètes (non français) qui seraient largement dopés, il serait devenu indispensable de doper également nos propres sportifs. Pour ces parents extrêmement désabusés quant à la lutte contre le dopage, l'État, les ministères, ont un intérêt indirect mais fort, à ce que les pratiques de dopage perdurent parmi les sportifs français.

Au-delà de l'argent, la « politique » exercerait une pression qui existerait aussi à des niveaux locaux entre collectivités territoriales et clubs, et qui deviendrait de plus en plus forte au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des compétitions.

Pour ces parents, les succès sportifs ont un tel impact politique à des niveaux locaux, nationaux et internationaux, qu'il leur semble évident que la lutte contre le dopage, qui existe officiellement, n'est qu'une façade.

4.5.4 Le dopage viendrait de l'étranger

Autre théorie quasi conspiratoire, en vogue chez certains parents : le dopage n'existerait pas en France s'il n'était apporté sur le territoire national, de manière directe ou indirecte, par des sportifs étrangers. Ces parents, à l'inverse de ceux que nous avons évoqué ci-dessus, ont souvent décrit la France comme un pays efficace sur son sol en matière de lutte contre le dopage, mais qui ne serait pas en mesure de se protéger des mauvaises pratiques apportées par les sportifs étrangers. Selon cette théorie « de l'étranger », les techniques les plus performantes pour obtenir de brillants résultats sportifs seraient essentiellement développées hors de France, aussi bien au plan de l'entraînement que du dopage. Deux circuits d'arrivée du dopage en France sont ainsi décrits par ces parents : les sportifs étrangers qui jouent dans des clubs français apportent avec eux les pratiques de dopage, ou encore les joueurs français qui vont dans des clubs étrangers acquièrent des connaissances et des pratiques en matière de dopage qu'ils n'avaient pas en France. Finalement, c'est « ailleurs » que l'on apprendrait à se doper, la France n'étant qu'un territoire « d'application ». Ainsi, plus il y aurait d'étrangers qui viennent ponctuellement dans les clubs comme sportifs, ou comme entraîneurs pour une saison, quelques compétitions, plus les risques de voir le dopage se développer seraient grands :

« Parce qu'il peut y avoir du trafic de tout ce qui est produits dopants. [...] ça existe déjà depuis dix-sept ans, en gros, ces trafics, ces réseaux, ces filiales, tout ça, mais c'est souterrain. Il y a des gens qui tirent les ficelles de tout ça. Bien sûr, ça part de l'étranger, c'est déjà un peu structuré en France par des coachs qui suivent, il suffit de deux ou trois coachs qu'ils connaissent et c'est parti, de ce que j'entends, on peut faire rentrer des produits [en France]. »

Ces parents ont également souvent le sentiment que la réglementation antidopage est bien plus sévère en France que dans beaucoup d'autres pays étrangers où il y aurait plus de souplesse sur les produits interdits mais aussi sur l'application des sanctions.

4.6 L'entourage du sportif pourrait jouer un rôle dans l'incitation au dopage

D'après les parents interviewés, l'entourage des sportifs pourrait aussi avoir un rôle protecteur face au dopage qu'un rôle incitateur. Ils soulignent que « les parents » ne constituent pas eux-mêmes toujours le groupe le plus éthique à cet égard.

4.6.1 Les parents et les dérives du système de récompenses

Les parents rencontrés se sont parfois exprimés sur le comportement « abusif » d'autres parents qui « pousseraient » leurs enfants à être les meilleurs, quel qu'en soit le prix à payer. Ce comportement est décrié, jugé inutile et dangereux, et ce d'autant plus qu'il donne lieu à des récompenses pour l'enfant. L'enfant va donc réussir, non pour lui-même, pour le plaisir du sport, mais pour les cadeaux qu'il pourra obtenir de la part de ses parents :

« Moi, je vois, dans le foot, j'ai des parents qui paient déjà leur gamin à chaque fois qu'il marque un but, à 11 ans. Et bien après, pour qu'il y arrive... je me demande jusqu'où il peut aller. Les gamins pour qu'ils soient en équipe première, ils leur font des cadeaux, ils leurs achètent des jeux... »

Pour ces parents, ces comportements risquent de favoriser un glissement vers une pratique de dopage : puisque l'enjeu n'est pas de se mesurer à soi-même, mais d'obtenir toujours un cadeau plus important, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de la quête de performance ?

4.6.2 Les entraîneurs et encadrants : parfois dangereux pour les sportifs

Globalement, les parents décrivent deux types d'encadrants ou entraîneurs. Le premier, vertueux, défendrait des valeurs reconnues comme positives : respect des règles du sport, de l'adversaire, de l'arbitre, apprentissage à partir des erreurs, valorisation de la participation, etc. Le second tendrait à pousser les sportifs à atteindre toujours plus de performance, de résultats, et ce quoi qu'il en coûte. Ces entraîneurs seraient « à risques » et seraient susceptibles de proposer des substances illicites aux enfants pour qu'ils améliorent leurs performances et aient de meilleurs résultats sportifs :

« À certains niveaux, ils ont un arsenal pour expliquer ça aux gamins... Je pense que ça vient de l'entraîneur, ce n'est pas le gamin qui va chercher... L'entraîneur va lui dire, tout doucement : "Tu n'as pas de la force, tiens, prends donc ça, tu vas..." Voilà et puis...ça, il leur dit comme ça [...]. Au départ, c'est l'encadrement [qui va favoriser le dopage]. »

L'idée que certains sportifs prennent des produits dopants fournis par leur entraîneur, à leur insu, est répandue parmi les parents interviewés, même s'ils ont le sentiment que plus le sportif joue à un haut niveau, moins la naïveté est possible.

Selon les parents, la relation de confiance qui existe entre un sportif et son entraîneur peut bloquer les possibilités d'opposition de la part du sportif, annihiler son esprit critique, même face à une proposition de dopage. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de jeunes sportifs, ces derniers n'ont pas toujours la force, la confiance en eux-mêmes pour résister ou se défendre face à un adulte mal intentionné.

4.6.3 Les professionnels de santé ont le savoir sur les produits dopants

Les parents ont également évoqué le rôle des professionnels de santé qui interviennent auprès des sportifs surtout à un niveau élevé de compétition. Pour ces parents, alors que la fonction première des professionnels de santé est de veiller à la santé des sportifs, ce sont en fait ces mêmes professionnels qui, détenant le savoir sur les substances dopantes, seraient des vecteurs privilégiés d'accès à ces produits pour les sportifs. Les professionnels de santé seraient dans certains cas, complices de démarches d'amélioration de la performance des sportifs au travers de produits illicites qu'ils leur fourniraient.

Pour les parents, les professionnels de santé investis dans le milieu sportif peuvent avoir un double visage : à la fois veiller officiellement sur la santé des sportifs en tant que compétiteurs mais aussi parfois encourager et faciliter le recours à des produits illicites. La confiance des parents dans les professionnels de santé ne va donc pas de soi car ceux-ci sont vus comme les détenteurs du savoir sur les produits dopants et une certaine suspicion à leur encontre est possible.

4.6.4 Par-delà l'entourage proche : Internet et les systèmes mafieux

Au-delà des cercles connus de personnes qui gravitent autour des sportifs, les parents pointent le rôle joué par Internet qui donnerait aux jeunes à la fois des informations sur les produits dopants et sur leur accès.

Les parents ont souvent le sentiment que la facilité d'accès aux produits dopants et illégaux en France est largement due à Internet où l'on peut connaître et acheter des produits en provenance de l'étranger. Il ne semble pas, selon ces parents, qu'il y ait véritablement des moyens de lutter contre ce phénomène, l'individu étant finalement seul face à son ordinateur sans que l'on puisse vraiment agir sur ceux qui vendent ces produits.

Enfin, les médias ont mis à jour de véritables filières de dopage assimilées par de nombreux parents à des systèmes mafieux dans lesquels peuvent être pris les professionnels de santé, les entraîneurs, les clubs, les sponsors.

4.6.5 Se doper, une démarche qui serait - aussi - individuelle

Pour les parents, les logiques individuelles qui amènent le sportif à entrer dans le dopage sont également à prendre en compte. Les sportifs, professionnels comme amateurs, peuvent ressentir à un moment donné un besoin d'aide pour compenser une faiblesse physique, pour lutter contre la souffrance, la douleur. Ce qui expliquerait parfois le recours à des produits qu'ils vont identifier comme pouvant leur apporter cette aide, qu'il s'agisse de médicaments courants (mais inscrits dans la liste de produits interdits) ou de produits plus sophistiqués :

« Je pense qu'il y a des gens aussi, c'est pour lutter contre la souffrance... Je me l'imagine un peu comme ça, aussi, la souffrance physique... Parce que déjà à 11 ans, c'est souvent qu'ils pleurent à l'entraînement [...]. Ce n'est pas des pros... Donc, j'imagine dans les Pôles, ça ne doit pas être tout drôle donc, si, il y a des petits moyens de se mettre un petit peu du Doliprane® ... [...] Un cachet pour éviter la souffrance [mais] le petit cachet de médicament peut être mis dans les produits dopants. »

Pour certains parents, ce besoin d'aide survient aussi lorsque les sportifs redoutent de perdre leur niveau, de ne plus pouvoir se maintenir dans une certaine forme ou encore lorsqu'ils cherchent à atteindre un certain niveau, même si celui-ci ne correspond pas à leurs capacités réelles. Ces parents estiment que la tentation du dopage intervient lorsque le plaisir s'émeusse et qu'il ne reste « plus » que la volonté d'aboutir à un résultat, quoi qu'il arrive, même sans compétition, uniquement pour correspondre à l'idée que l'on veut avoir de soi-même. La tentation serait alors grande de recourir au dopage :

« Il est connu qu'en cyclotourisme, il y en a qui se dopent. [Ils se dopent] parce que l'année passée, ils ont fait le col de Trifouillis-les-Oies en deux heures et trois minutes et cette année, et ben ils veulent le faire en moins de deux heures. Donc, tous les moyens sont bons pour y arriver. »

« C'est peut-être que la notion de plaisir n'est plus là aussi. Ou passer un cap ou vouloir [...] être au même niveau que les autres. [...] Le problème est là. Là, le plaisir n'est plus là. Il n'y a plus de plaisir, oui. Il faut absolument aboutir à une performance quoi. »

Pour ces parents, au-delà de l'amélioration de la performance, le dopage permettrait aux sportifs, même sans enjeu de compétition, de se rassurer, de renforcer la confiance en eux-mêmes. Et pour les sportifs qui font des compétitions, l'enjeu serait de gérer le stress qui peut entraver la performance. Dans tous ces cas, la démarche de dopage pourrait répondre à un

besoin purement individuel, où la souffrance physique côtoie la souffrance psychique, voire morale.

4.7 La dimension règlementaire et répressive de la lutte contre le dopage : connaissances et représentations

4.7.1 La réglementation est mal connue des parents

La grande majorité des parents rencontrés déclarent ne pas vraiment connaître la réglementation concernant le dopage. S'ils en ont une représentation, ils ont rarement été en contact avec des informations objectives dans ce domaine et la plupart n'a jamais vu la liste des produits interdits en compétition. C'est plutôt par les médias, le bouche-à-oreille et presque la « rumeur » que des bribes d'information parviennent à eux sans que tous se rendent vraiment compte que leurs connaissances en ce domaine sont très parcellaires, voire en partie erronées. Certains parents reconnaissent qu'ils ne savent pas, d'autres croient qu'ils savent, mais finalement, ceux que nous avons rencontrés ont un niveau de connaissance très faible. Les « on-dit » ont de ce fait, une grande place dans les représentations des parents interviewés que ce soit en matière de réglementation, d'application de la réglementation ou de sanctions :

« Il est quand même dit que dans les pays où le dopage est autorisé, [les sportifs] se dopent davantage. »

« Apparemment c'est grave quand on se fait coincer [...] je crois qu'on peut aller en prison... avoir une suspension. »

4.7.2 La réglementation, perçue comme obscure et changeante

La réglementation est perçue comme mouvante par les parents ; elle varierait selon les niveaux de compétition, selon les fédérations (certaines fédérations interdiraient par exemple la mise en place de contrôles antidopage pour certaines épreuves), le type de compétitions (nationale, internationale), et aussi les périodes, car les règles changeraient d'une année sur l'autre. Et lorsque les règles sont appliquées, les sanctions ne seraient pas identiques partout. En somme, pour de nombreux parents, la réglementation ne constituerait pas un repère fixe, solide, auquel on peut facilement se référer. Elle changerait à la fois dans le temps et dans l'espace :

« Il y a des fédérations comme le tir au pistolet où les gars prennent des bêtabloquants pour pouvoir tirer dans la cible [...] et pour autant, ils ne sont pas sanctionnés. Donc j'ai l'impression que les textes existent, ça dépend avec quelle fédération ont est, on n'est pas forcément sanctionné de la même façon, cela dépend du pays où l'on est. »

« Les produits qui étaient autorisés, eh bien, le lendemain, [ils] étaient interdits... comment les sportifs qui ont pris du produit qui est prescrit par le médecin, qui est autorisé tel jour, il a l'habitude de prendre ce produit, il va croire qu'il va pouvoir se faire contrôler avec ce produit le surlendemain ?... Ça c'est complètement illogique. »

« [La réglementation] change régulièrement, ils ne sont pas clairs, pas tous d'accord, à la télévision, on entend une chose, sur le terrain, on entend autre chose, ils ne sont pas d'accord entre eux, entre docteurs. »

Il semble par ailleurs que certains parents interviewés ne comprennent pas du tout pourquoi certains produits sont interdits en compétition (comme certains antalgiques ou même le cannabis) ou pourquoi certaines pratiques sont permises et d'autres ne le sont pas. La justification de ce qui fonde le « permis » et « l'interdit » est loin d'être claire pour tous, de même que ce qui est considéré comme « naturel » et « artificiel » et donc interdit, dans les techniques d'amélioration de la performance. Ces incompréhensions et ces doutes déstabilisent le sens même de la réglementation :

« Il y a un truc qui est en cours actuellement, c'est certains sportifs de très haut niveau, ils se préparent en se mettant en caisson étanche. Ça c'est interdit. [...]. Par contre, le gars qui va se planter trois semaines à 3600 mètres d'altitude pour que les globules rouges se développent, ben ça ce n'est pas interdit. Où va la limite !? Y en a un c'est artificiel, [...] et l'autre, c'est naturel. Alors voilà... c'est des trucs un peu bizarres ! »

« C'est des produits qu'on peut acheter. Alors pourquoi on ne peut pas prendre une aspirine et pourquoi on va pouvoir se mettre une dose de poudre dans l'eau du bidon ! »

« Si c'est comme le cannabis qui est interdit [...]. Comment est-ce qu'on peut contrôler après ? Quelquefois, c'est un peu facile d'interdire. »

4.7.3 Les contrôles antidopage, un « relativisme » qui créerait des inégalités

➤ Le suivi longitudinal : associé à un contrôle antidopage

Plusieurs parents ont évoqué l'existence du suivi longitudinal qu'ils associent spontanément à une mesure antidopage, à une forme d'application de la réglementation concernant les contrôles. Pour de nombreux parents, le suivi longitudinal est d'abord un outil de contrôle des sportifs. Aucun ne le perçoit comme étant d'abord un outil de surveillance de l'état de santé des sportifs afin d'améliorer le suivi, l'accompagnement de ceux-ci. Là encore, ce contrôle serait correctement effectué en France et constituerait un véritable frein au dopage, alors qu'à l'étranger, ces « contrôles » seraient de moins bonne qualité ou plus souples :

« Mais faut savoir que dans les sports cyclistes professionnels, semi-pro [...] tous les trois mois, ils ont un suivi longitudinal, ils sont contrôlés tous les trois mois. Donc ça veut dire que pour les petits français, c'est compliqué le dopage. Pour les autres non ! [...] Ils sont suivis : prise de sang, analyse de tout. Enfin il faut voir ce que c'est. Ce n'est pas une petite prise de sang avec une petite analyse de quartier. C'est vraiment des labos spécifiques. »

➤ Les contrôles antidopage perçus comme arbitraires

Dans le prolongement de leurs représentations sur la réglementation, les parents rencontrés ont le sentiment que les contrôles antidopage sont effectués de manière très floue et selon des règles changeantes. Les acteurs qui ont un certain pouvoir au sein du système des compétitions auraient une marge de manœuvre importante par rapport à ces contrôles qui seraient mis en place et appliqués plus ou moins sévèrement selon les fédérations, les compétitions, les personnes. Les acteurs les plus puissants pourraient ainsi refuser ou contourner les contrôles antidopage :

« Dans le foot, [les contrôles antidopage] sont interdits, parce que la Fédération française de foot a dit que si jamais on commençait à faire des contrôles antidopage sur certains matches, ils arrêteraient les matches. Ils fermentaient les clubs [...]. C'est des fédérations qui sont très fortes et très dures. »

Les parents considèrent ces « variations » comme autant d'injustices dues à de la mauvaise volonté ou à une insuffisance de moyens et de fait, souhaiteraient une harmonisation entre les différents sports. Notons que certains parents ont le sentiment que les contrôles sont globalement plus nombreux et sévères sur le cyclisme alors qu'ils seraient quasiment inexistantes dans d'autres sports.

Les parents souhaiteraient également que tous les niveaux ne soient pas visés de la même façon, les probabilités de dopage étant plus fortes, selon à eux, à haut ou très haut niveau.

➤ **Les contrôles antidopage, générateur de gêne, d'inquiétudes**

Lorsque des contrôles sont réalisés, ils sont mal vécus par les sportifs mais aussi par leurs parents qui ont un peu le sentiment qu'on leur vole un moment important, l'après-épreuve, notamment en cas de victoire. Par ailleurs, certains parents ont le sentiment que les sportifs sont traités comme des « criminels » lors de ces contrôles notamment pour les cyclistes qui sont accompagnés de « chaperons », employés par les institutions, qui les surveillent après la course jusqu'au moment où le contrôle est terminé. Enfin, certains parents estiment qu'au-delà même du fait de créer une certaine suspicion autour des sportifs, ces contrôles n'ont pas de sens à certains niveaux modestes de compétition ou pour certaines catégories de sportifs :

« C'est vrai que lors de contrôles antidopage, on a des cow-boys [...]. Il gagne [lors d'un Championnat de France], il est resté donc : on l'a pris pour aller pisser et puis on l'a bloqué trois heures, il venait de faire sa course donc, tous les autres ils étaient récompensés... Il était toujours bloqué. Donc non, il faut arrêter l'esprit cow-boy quoi. Il faut que ça fasse partie du truc, parce que ça me semble logique, pas dans toutes les catégories... Encore une fois parce que ça coûte aussi : il ne faut pas se tromper. »

Concernant leur(s) propre(s) enfant(s), la plupart des parents prennent connaissance de la possibilité de contrôles antidopage à la signature de l'autorisation de prélèvement, ce qui constitue bien souvent une surprise à la fois pour les parents et les enfants. C'est également à ce moment que les premières interrogations relatives au dopage surgissent concernant principalement la prise de médicaments :

« En fait, j'ai commencé à réaliser quand elle était en première année de minime [...] on nous a fait signer un papier comme quoi elle acceptait qu'on lui fasse une prise de sang, si nécessaire. Et c'est là que je me suis dit "Au fait, il faut que j'aille voir le médecin, [...] qu'il explique les médicaments qu'elle a depuis tant d'années." »

On notera qu'au-delà de l'inquiétude que l'enfant soit contrôlé « positif », alors qu'il est sous traitement pour une pathologie avérée, ces contrôles (ou leur annonce) ne déclenchent pas le souhait d'en savoir plus sur le dopage et ses techniques. Les parents se fient à l'équipe sportive, au médecin mais ne vont pas forcément faire de recherches eux-mêmes, consulter des sites spécialisés, la liste de produits interdits, etc. La plupart des parents n'imaginent pas qu'à de petits niveaux de compétition, leur(s) enfant(s) puisse(nt) être concerné(s) par autre chose que des médicaments.

➤ **Des doutes sur l'efficacité des contrôles antidopage**

Pour certains parents, outre le fait que les contrôles seraient réalisés sans véritable discernement et souvent dans l'ombre de la permission accordée par certains personnages puissants au sein du système sportif, ces contrôles ne seraient pas toujours efficaces compte tenu des stratégies de contournement des sportifs. Ainsi, certains dénoncent le fait que les sportifs savent prendre les produits « masquants » au bon moment pour ne pas se faire prendre pendant les contrôles :

« [Les contrôles] sont fait au hasard pendant la compétition. Et pendant la compétition, ils savent prendre tous les produits masquants [...], ils savent prendre tous les produits qui font que l'analyse sera bonne. »

4.8 Les opinions des parents vis-à-vis du dopage : trois profils repérés

Les entretiens ont montré des points de convergence entre les parents mais bien souvent aussi des points de clivage, à tel point qu'il est possible de distinguer trois profils de parents qui se positionnent de manières différentes sur le fond de la problématique du dopage.

4.8.1 Les « pro-règlementation » : le dopage est dangereux et la lutte antidopage, nécessaire

Pour une partie des parents, le dopage semble très probablement dangereux pour la santé au point de provoquer des pathologies et de réduire l'espérance de vie :

« Moi, je me suis toujours dit, que quelqu'un, qu'un jeune qui se dopait, devait mourir certainement de bonne heure !... Moi, on parle du cyclisme, quand on regarde les anciens champions, il y en a pas beaucoup qui font de vieux os. Alors c'est peut-être pas lié, ça n'a peut-être rien à voir... »

Notons que pour ces parents, le fait qu'un produit soit illicite signifie automatiquement qu'il est dangereux pour la santé. La réglementation et la lutte antidopage ont alors un sens et la promotion d'un sport « propre » doit être poursuivie pour protéger les sportifs de tout risque et de toute tentation :

« Il n'empêche qu'on a été obligé à un moment donné de suivre la réglementation. Et c'est pour cela que je crois aux vertus [...] des organisateurs qui proposent des Tours plus humains, et enfin [...], oui dès le plus jeune âge, apporter, j'allais dire, guider l'enfant, l'orienter, le prévenir par rapport au danger. Mais après, la réglementation doit faire son mur. Parce qu'il n'y a pas de mystère : sans réglementation, l'être humain reste un être humain. »

4.8.2 Les « fatalistes » : la lutte contre le dopage serait très difficile, voire vaine

Pour d'autres parents, même si le dopage est une pratique dangereuse ou condamnable, le fait est qu'elle semble très difficile à éradiquer et quelles que soient les mesures d'interdiction mises en œuvre, les sportifs parviendront à les contourner :

« Le dopage est interdit aujourd'hui. C'est un peu comme la musique que les gamins téléchargent. C'est interdit mais ils le font tous. »

Ces parents sont relativement fatalistes et ont le sentiment que la lutte contre le dopage est en grande partie perdue d'avance.

4.8.3 Les « pragmatiques » : la légalisation du dopage permettrait plus de transparence dans les compétitions

D'autres parents enfin ne sont pas convaincus de la dangerosité du dopage et ils sont si peu confiants dans la lutte antidopage qu'ils se positionnent plutôt en faveur d'une légalisation de celui-ci. Cette mesure permettrait enfin de rendre transparentes les compétitions de haut niveau ce qui n'empêcherait pas, par ailleurs, de mettre en place des compétitions sans dopage, sur d'autres « circuits » parallèles :

« Légaliser le dopage [...] pour moi, on ferait des compétitions avec des gens dopés... on sait que pour faire du sport à haut niveau, il faut être dopé... »

« On devrait peut-être créer deux catégories. Une catégorie "Toutes substances autorisées" et une autre catégorie où "rien n'est autorisé" [...]. Ça résout le problème de publicité, on va dire... C'est la différence entre la WBA [(World boxing association)] et la NBC... Dans le basket, en Amérique, c'est ça... ou dans la boxe. Tu as ceux qui ne sont pas contrôlés et, tu as ceux qui rentrent dans les critères de la Fédération [...] en Amérique, ça existe... Ils ont franchi le pas. »

5. La prévention du dopage

De manière générale, pour les parents rencontrés, le dopage interroge la société dans son ensemble notamment l'abondante publicité, largement présente sur Internet, portant sur des substances licites et vantant une augmentation des performances dont les boissons énergisantes et les compléments alimentaires. Ceci générerait une norme sociale à laquelle les populations, et les jeunes notamment, seraient soumis. Dans un tel contexte, les parents se sentent parfois démunis sur l'attitude à adopter pour aider les jeunes à résister aux valeurs dominantes véhiculées dans le corps social : performance, endurance, rapidité, peuvent constituer l'antichambre du dopage.

Malgré ces doutes et ce sentiment de travailler contre une tendance lourde de la société, les parents rencontrés ont proposé plusieurs pistes d'action pour affiner et développer la lutte contre le dopage.

5.1 Peu de connaissances sur la prévention existante sur le dopage

L'expérience que les parents ont des actions de prévention en général, concerne essentiellement ce qui a été fait en milieu scolaire, de l'école primaire au lycée, plus particulièrement sur les drogues, les toxicomanies et autres conduites addictives, la sécurité routière, l'équilibre alimentaire ou encore la sexualité. La grande majorité des parents rencontrés n'avait pas connaissance d'actions de prévention sur le dopage qui auraient pu être menées dans le cadre du club sportif de leurs enfants, ni même lors des cours d'éducation

physique dans les établissements scolaires. De nombreux parents pensent d'ailleurs que la prévention sur le dopage, en tant que telle, n'existe tout simplement pas.

On notera que l'existence d'informations, d'actions de prévention du dopage dans les Pôles Espoirs ou centres de formation ne fait pas l'unanimité parmi les parents.

Certains parents soulignent toutefois le travail quotidien des clubs et des entraîneurs sur l'apprentissage des valeurs, du respect, des règles, ou encore d'une alimentation équilibrée chez les sportifs, qui peut être considéré comme une forme de prévention :

« Je pense que les encadrants du club font [de la prévention]... L'entraîneur impose des choses saines, simples. C'est toute une éducation au niveau de l'alimentation... Je sais qu'au niveau du club on le fait un petit peu, les stages, etc. On a toujours une petite phase d'approche, on va dire nutrition, pour apprendre : quand on fait ça, on va dépenser ça, donc on va compenser en mangeant, en rééquilibrant son apport nutritif... »

Par ailleurs, certains parents, plutôt désabusés sur la lutte antidopage et sur les moyens de résister à la tentation du dopage, s'interrogent sur la pertinence de faire des actions de prévention antidopage. S'ils ne veulent pas capituler face au dopage, ils doutent réellement des effets de la prévention antidopage :

« Alors la prévention il faut la faire c'est évident. Est-ce qu'elle est efficace ? Je n'en suis pas du tout convaincu... [Mais il faut la faire] parce qu'il ne faudrait pas que ça soit un renoncement. »

Les entretiens ont néanmoins permis de mettre à jour qu'il y avait de réelles attentes du côté des parents notamment pour avoir des informations sur les différentes classes de produits dopants, les distinctions entre produits licites et illicites, les risques pour la santé, la consommation chez les sportifs. Les parents, surtout lorsque leur(s) enfant(s) pratique(nt) à un niveau modeste de compétition, se sentent à la fois peu concernés par les problématiques de dopage mais sont néanmoins intéressés par cette question.

5.2 Des pistes possibles pour une prévention antidopage, selon les parents

Interrogés sur les actions concrètes qu'il serait souhaitable de développer en matière de prévention du dopage, les parents, quelle que soit leur position sur la question, ont proposé différentes pistes.

5.2.1 Développer un discours clair et cohérent dans tous les sports

Les parents convergent sur le fait que l'efficacité de la prévention en matière de dopage auprès des sportifs. Elle sera forte que si tous les acteurs concernés par cette thématique affichent les mêmes objectifs et ont des discours cohérents, sur la base de connaissances partagées et aussi d'une culture commune.

Dans le prolongement de cette idée, plusieurs parents préconisent la diffusion d'informations transversales auprès d'un large public, de sportifs et de non sportifs, abordant entre autres, les produits dopants, la réglementation antidopage, les sanctions encourues, les dangers pour la santé :

« La communication [selon les sports] reste la même : de toute façon il faut gérer dans sa globalité, faire comprendre [aux sportifs] qu'il ne faut rien prendre. »

5.2.2 Développer les messages sur l'hygiène de vie et sur les dangers du dopage

Pour plusieurs parents, la prévention commence par un renforcement des connaissances de base sur une bonne hygiène de vie adaptée au sport pratiqué. Ce message constitue un socle dont il faut s'assurer qu'il est solide :

« Il faut déjà éduquer [les enfants sportifs] au niveau alimentaire... On leur dit, de ne pas manger ça et ça. Parce que ça c'est trop lourd, c'est trop gras. Vous leur faites des sucres lents. Une salade de pâtes, un gâteau de riz, de la viande blanche, etc. Mais il y a quand même une diététique sportive. »

Par ailleurs, les parents soulignent l'importance pour les sportifs adolescents ou majeurs de les informer sur les principales conséquences sanitaires mais également sociales et judiciaires liées à la consommation de produits dopants.

5.2.3 Renforcer des compétences psychosociales des jeunes sportifs et sortir du culte de la performance

Plusieurs parents ont mis en avant la nécessité de renforcer les capacités de l'enfant, de l'adolescent à résister à la tentation du dopage, à prendre ses distances avec la norme de la « performance à tout prix ». C'est le renforcement des compétences psychosociales de l'enfant qui leur permettra de faire face à des discours, des éventuelles propositions de produits, en prenant du recul par rapport aux « miracles » vantés ou promis.

Pour certains parents, le culte de la performance véhiculé dans notre société va ainsi à l'encontre d'une prévention efficace contre le dopage. Il est donc indispensable de modifier en profondeur les notions de performance et de résultats pour que la pratique sportive, même en compétition, se résume au besoin de faire « toujours plus », sans autre projet par rapport à soi-même, dans un équilibre plus général de la personne :

« Éviter que le résultat, ce soit de gagner. Mais que ce soit la méthode et le développement personnel qui soient privilégiés. »

Mais cette proposition ne convainc pas tous les parents, certains étant extrêmement sceptiques sur les chances réelles de changer les valeurs actuelles autour de la compétition sportive.

5.2.4 Intégrer un volet de prévention antidopage à la formation des entraîneurs

Pour les parents, la question du dopage devrait faire partie de la formation obligatoire de l'entraîneur, au niveau de la formation initiale mais aussi de la formation continue.

Par ailleurs, selon les parents, les entraîneurs ont à la fois une forte influence sur les jeunes et ils ont un rôle à jouer dans la détection des consommations de produits dopants. Néanmoins, pour que les entraîneurs soient efficaces et crédibles en matière de prévention du dopage, il serait nécessaire que leur discours ne soit pas uniquement centré sur la performance des sportifs, l'attente de résultats, toujours meilleurs. Le renforcement de l'estime de soi des sportifs par l'entraîneur, le dialogue entre l'entraîneur et le sportif sont des éléments à développer car d'après les parents, ces approches ne constitueraient pas aujourd'hui la norme chez les entraîneurs.

5.2.5 Mieux former les médecins généralistes et médecins des clubs à la question du dopage

Deux catégories de médecins sont mises en avant dans les propos des parents : les médecins généralistes et les médecins qui interviennent directement auprès des clubs et des équipes de sportifs.

Les parents identifient les médecins généralistes comme de réelles personnes ressources en matière d'information sur le dopage. Ils se déclarent néanmoins assez souvent déçus par ce qui se passe dans la réalité des consultations. Les médecins généralistes sont perçus comme peu informés et parfois moins bien informés qu'eux-mêmes sur le dopage, sur les médicaments présents sur la liste des produits interdits, sur les produits effectivement utilisés pour se doper :

« [Pour avoir des informations sur le dopage] J'ai essayé de voir avec quelques médecins, mais même les médecins sont hésitants parce qu'ils ne connaissent pas tous les médicaments. »

« Je ne pense pas qu'ils soient sensibles au fait que lorsqu'ils délivrent un médicament, ... qu'ils fassent attention si la personne en face est un sportif. On a eu le cas dernièrement, un [sportif] qui va chez son médecin, je ne sais plus ce qu'il avait la grippe ou un truc comme ça, il lui donne un truc, [le sportif] dit "oui mais [...] si je prends ça, si j'ai un contrôle, je suis mort quoi. Donc c'est ou je ne cours pas et je me soigne ou alors vous me donnez autre chose". »

Pour certains parents, cette méconnaissance des médecins généralistes s'explique par le fait que le dopage est une problématique très technique et complexe qui relève davantage de la médecine du sport que de la médecine générale. Certains parents souhaiteraient que leurs médecins généralistes progressent un peu sur cette question.

La représentation des parents concernant les médecins intervenant dans les clubs et auprès des équipes sportives est sensiblement différente. Parmi les parents rencontrés, peu d'entre eux ont ou ont eu des contacts avec ce type de médecins, leurs enfants n'évoluant pas à de hauts niveaux de compétition pour la plupart, ou du moins n'appartenant pas à des clubs ayant leur propre médecin. Même si les contacts avec ces médecins sont rares, les parents rencontrés déclarent avoir une confiance limitée en ces professionnels du fait des « affaires » médiatisées qui ont pu impliquer certains d'entre eux dans l'accès des sportifs à des produits dopants, voire dans l'encouragement des sportifs à se doper. Cette méfiance est accrue notamment lorsque les médecins interviennent sur des hauts niveaux de compétition :

« Le problème du dopage de haut niveau, c'est que, ce sont les médecins qui produisent du dopage. »

On notera par ailleurs que les autres professions médicales ou paramédicales telles que les kinésithérapeutes, les pharmaciens, les infirmiers, les diététiciens, ne sont pratiquement pas citées par les parents.

L'absence des autres professionnels de santé dans le discours peut être mise en lien avec l'association que font les parents entre dopage et médicaments : ainsi, selon les parents, seuls les médecins et dans de moindres proportions, les kinésithérapeutes peuvent être impliqués dans des affaires de dopage.

5.2.6 Les éléments à éviter dans une prévention adressée aux jeunes

Les parents soulignent que certaines approches seraient inutiles ou contre-productives dans le cadre d'une prévention antidopage qui serait adressée aux adolescents ou aux jeunes. Globalement, trois types d'approches seraient à proscrire : faire « la morale » aux jeunes sur le fait que « se doper, c'est mal », focaliser sur l'interdiction de se doper et enfin jouer sur la promesse de la bonne santé. Ces trois approches sont décrites par les parents comme décalées par rapport aux questionnements et aux préoccupations des jeunes et risqueraient de renforcer en revanche la tentation du dopage :

« Être moraliste [...] Ça ce n'est pas bien [...] Ça, ils s'en foutent... Leur dire : "ça ce n'est pas bien, il ne faut pas le faire et tout..." Alors là, ils vont faire le contraire. Et si, ils vous disent : "Ce n'est pas bien mais, pourquoi ?" Parce que ça, ils le savent... enfin, ils le savent quand même un peu quoi... essayer d'aller plus creuser, [...] Approfondir un petit peu. »

« On peut faire de la prévention, dans le sens, leur apprendre une bonne hygiène de vie et sans donner, sans dire : "si tu prends ça c'est interdit, si tu prends ça c'est interdit". En leur disant, qu'en ayant une bonne hygiène de vie, on arrive à de bonnes performances. »

« À 13 ans, on n'a pas envie de garder la forme : on l'a déjà au départ. »

« S'ils ont un idéal s'ils veulent être champions du monde de tennis : ils n'ont pas peur de prendre le risque de mourir s'ils peuvent le devenir... Donc, il faut leur faire voir que c'est inutile... Parce que mourir, ils s'en foutent... ça ne leur arrivera jamais. »

Les parents estiment par ailleurs important d'adapter la prévention aux différentes tranches d'âge en mettant l'accent sur l'hygiène de vie pour les plus jeunes et en insistant sur les thématiques de l'expérimentation de produits, de rapport à la performance pour les plus âgés. Il leur apparaît également important de différencier le type de prévention selon que les jeunes participent ou non à des compétitions de haut niveau. Dans ce dernier cas, la question du dopage devrait être abordée directement.

Notons encore que les parents estiment que les adolescents leurs semblent plus difficiles à sensibiliser sur cette question que d'autres tranches d'âge :

« Que dire aux ados ? C'est compliqué les ados ! C'est l'âge de la révolte, c'est l'âge où ils n'écoutent rien. Où ils écoutent certaines personnes. »

5.3 Les publics à cibler en termes de prévention

5.3.1 Les parents, premiers « préventeurs »

D'une manière générale, les parents considèrent que quatre cibles sont à privilégier : les sportifs, les entraîneurs dans les clubs, les professionnels de santé en contact avec des sportifs et enfin, eux-mêmes :

« Les messages [...] doivent s'adresser à différentes personnes. Ils doivent s'adresser aux sportifs mêmes, pour qu'ils évitent le comportement de leur propre chef. Il doit s'adresser aux parents donc ça peut être une maman, parce que la maman qui entend ça, elle, elle va être vachement sensibilisée [...] Ça peut être aussi dans le club. »

En effet, les parents se voient eux-mêmes comme les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et premiers intervenants en matière de prévention. Néanmoins, une distinction s'opère selon l'âge des enfants : plus l'enfant est jeune, plus cette position est affirmée. En revanche, lorsqu'il s'agit d'adolescents, les parents seraient plus enclins à demander des interventions extérieures sentant qu'ils perdent de leur influence au profit d'acteurs extérieurs au cercle familial.

5.3.2 Pour ou contre une prévention primaire précoce, voire très précoce, auprès des sportifs

Une partie des parents se prononce en faveur d'une prévention primaire effectuée précocement. Pour ces parents, c'est dès l'enfance qu'il faut transmettre les informations sur les dangers du dopage :

« Et puis, je pense que le sportif est de plus en plus jeune. [...] Il faut partir tôt, oui... du CE1. »

D'autres parents préféreraient que la prévention soit effectuée avec des enfants un peu plus âgés : préadolescents ou adolescents, le collège semblant concentrer à la fois les périodes de risques et les contextes favorables à la prévention :

« Non, il ne faut pas le faire à 8 ans [...]. Je dirais minime. Avant, 13-14, 12 ans, oui [...] : là où ils commencent à toucher à la compétition. Voilà, là où ça devient un peu sérieux. L'esprit de gagne, d'aller gagner une course. [...] Je pense que voilà, à 12 ans, ben ça va être le collège [...] et après le choix effectivement des clubs, je pense qu'on a une responsabilité aussi, on a un message à faire passer, on est averti, à nous de prévenir nos jeunes. »

Notons qu'à l'inverse, une partie des parents interviewés est plutôt défavorable à une prévention sur le dopage car elle redoute que ce type d'informations n'incite les jeunes à explorer par eux-mêmes ce qu'il en est et d'essayer des produits dopants :

« Moi, je trouve ça serait même limite, assez dangereux, parce qu'on a eu la conversation : dans la conversation, on disait un petit joint, finalement, ça peut détendre et ça pourrait accentuer les capacités sportives. Quand vous dites ça à un gamin de 14 ans, je pense que ça peut être mal compris. »

5.4 Les outils de la prévention : relation directe et supports matériels

5.4.1 Impliquer des sportifs de haut niveau

Les parents rencontrés soulignent que les grands sportifs, les champions dans une discipline donnée peuvent utilement être mobilisés pour des actions de prévention car ils constituent des modèles pour les autres jeunes :

« Faire de la prévention c'est bien, mais il faut impérativement qu'on retrouve des champions comme [...] Julie Bresset et tout ça. »

Concernant les champions, certains parents précisent qu'ils trouvent normal et nécessaire de médiatiser les affaires de dopage, mais ils regrettent que les médias aient trop souvent un discours extrême, qui encense les sportifs en cas de victoire, mais qui peut aussi complètement les détruire aussi bien en tant que sportifs qu'en tant que personnes, en cas de dopage avéré.

5.4.2 Les échanges, le dialogue autour du dopage

Les parents estiment que le dialogue, les échanges avec les enfants et les jeunes, en famille, dans les clubs avec les entraîneurs, mais aussi avec les professionnels de santé (le médecin généraliste, le médecin intervenant dans le club, auprès de l'équipe) sont primordiaux. C'est à l'oral, et dans une relation directe que la prévention peut se faire au mieux, d'après les parents.

De manière générale, les parents disent discuter de la question des drogues avec leurs enfants mais pas du dopage principalement parce que les parents pensent que leurs enfants ne sont pas concernés. Les drogues leur semblent un danger présent dès l'entrée au collège alors que le dopage leur semble très éloigné de la pratique sportive de leurs enfants qui, pour la plupart des interviewés, sont des amateurs pratiquant à un niveau modeste de compétition.

5.4.3 Les supports matériels

En matière de supports matériels de prévention, les parents font souvent référence à ce qu'ils connaissent déjà : affiches, brochures, flyers. Ces supports peuvent avoir une utilité, d'après eux, même si utilisés seuls, ils leur semblent insuffisants.

Plusieurs parents ont également suggéré d'utiliser les nouvelles technologies abondamment utilisées par les jeunes : sites Internet pour les jeunes, Facebook, SMS, mais aussi la télévision qui reste un média apprécié des jeunes.

D - Les encadrants et entraîneurs

1. Éléments biographiques

1.1 Les encadrants sportifs : des professionnels formés et expérimentés, souvent dans des emplois précaires

Les encadrants rencontrés présentent des profils très variés. Ils exercent de manière salariée ou bénévole (les bénévoles devant posséder un brevet fédéral). Leur temps de travail hebdomadaire est très variable mais l'implication et le temps effectif passé en activité ne sont pas forcément fonction du statut ou du niveau de la pratique des « élèves » (du loisir jusqu'au haut niveau).

Les personnes rencontrées font état d'une évolution des fonctions d'encadrement, les encadrants étant de plus en plus diplômés depuis quelques années et les diplômes étant variés. On peut ainsi classer la plupart d'entre eux en deux grandes catégories : diplômés et brevets sportifs fédéraux (pour les bénévoles), diplômés et brevets d'État, Jeunesse et Sport ou Certificats de qualification professionnelle et diplômés universitaires de la filière Staps, pour ceux qui sont salariés. Mais au-delà de l'importance de plus en plus grande des diplômes, l'expérience est décrite par les interviewés comme occupant toujours une place très importante dans le parcours des encadrants.

Parmi les encadrants rencontrés, une très grande majorité a pratiqué ou pratique le sport qui fait l'objet de l'encadrement à un niveau au moins égal à celui des sportifs encadrés. Par ailleurs, quelques-uns des encadrants rencontrés assument un mandat électif au sein de comités départementaux ou régionaux ou de ligues sportives.

Néanmoins, la précarité des emplois d'encadrants en termes de type de contrat de travail ou de temps de travail hebdomadaire, conduit souvent les encadrants à devoir exercer leur métier pour différents employeurs, éventuellement sous différents statuts ; ils peuvent ainsi être encadrants salariés de plusieurs clubs.

D'après les encadrants interviewés, les incertitudes qui résultent des emplois souvent précaires ne favoriseraient pas l'implication de ces derniers dans une dynamique de prévention qui, d'après eux, nécessite de la continuité et de la régularité.

1.2 La passion du sport et le goût de l'éducation, de la transmission d'un savoir

Très majoritairement, et quel que soit le niveau atteint dans le sport, les encadrants affirment exercer leur métier par passion pour ce sport notamment pour ceux qui ont été compétiteurs à haut niveau. L'encadrement sportif est alors souvent un moyen d'assouvir sa passion, de rester dans l'univers sportif même sans participer soi-même à des compétitions :

« J'ai commencé à faire des compétitions, des compétitions un peu plus importantes et puis après je me suis dit pourquoi pas en faire mon métier directement. Donc voilà, ça me plaît, c'est le principal. Je n'ai pas l'impression d'aller au travail. »

« J'ai toujours voulu garder un pied dans le basket, c'est ma passion. »

À cela s'ajoute le rôle éducatif jugé primordial dans la fonction d'encadrant et qui dépasse parfois même les aspects purement sportifs :

« Mes motivations c'est d'être dans la continuité de ma passion qui était le sport de compétition, ensuite c'est ma passion qui est celle de l'éducation, d'une manière assez générale. »

« C'est une vraie passion, je prends beaucoup de plaisir à encadrer les jeunes, je suis plus éducateur qu'entraîneur. »

« Ma fonction je la vois plus sur le développement du sport de l'enfant, sur l'épanouissement mais aussi avant tout sur le côté plus éducatif justement, plutôt que sportif, avec un résultat forcément sportif. »

« Éducateur sportif c'est à la fois savoir donner des conseils au niveau de l'entraînement, s'assurer que les jeunes soient bien dans leurs baskets, pour pédaler et même dans la vie à côté. Et puis, leur donner des petites clés pour progresser et se faire plaisir sur le vélo. »

Pour certains encadrants, la transmission de valeurs, de techniques, du plaisir sportif à des jeunes, revêt une importance primordiale :

« Je trouve tout mon plaisir maintenant à former des jeunes et à essayer d'en faire de bons athlètes. »

« La pratique du judo, c'est du plaisir d'abord, et j'espère le transmettre aux enfants. »

Relativement à l'objet de l'étude, il est donc intéressant de noter que le rôle éducatif est un élément fort dans les motivations des encadrants sportifs, au-delà des enjeux de compétition, notamment chez ceux qui pratiquent auprès des plus jeunes, même si la compétition reste bien présente dans les objectifs de beaucoup.

2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport

Les encadrants ont été invités à donner leur définition du « bon sportif », de la « performance » puis de la « compétition ». On ne repère pas dans les réponses de différences qui seraient liées au niveau de pratique ou de compétition dans lequel les personnes interviewées exercent ; il n'existe pas, parmi les encadrants rencontrés, de profils clairement clivés sur ces sujets même si tous n'ont pas les mêmes idées ou conceptions.

Soulignons par ailleurs l'existence dans les discours recueillis d'une sorte de « tiraillement » entre ce que les encadrants estiment devoir être les qualités personnelles requises pour pratiquer tel ou tel sport et les exigences de performance au plus haut niveau.

2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les encadrants

2.1.1 Le dépassement de soi... jusque dans la douleur

Pour une part importante des encadrants rencontrés, la pratique du sport implique une forme de dépassement de soi. Le « bon sportif » est celui qui aime son sport et qui sait y prendre du plaisir mais en repoussant ses limites, dans les souffrances physiques que cela peut engendrer, par sa capacité même à être performant, à progresser et à se dépasser :

« Ça peut paraître un peu maso, mais le plaisir de se dépasser, de se faire mal [...] se mesurer aux autres, se mesurer à soi-même aussi parfois, voir jusqu'où on est capable d'aller, prendre du plaisir, malgré tout, dans la compétition. »

2.1.2 Le « bon sportif » respecte les règlements et ne se dope pas

Les encadrants présentent le « bon sportif » comme une personne ayant un comportement exemplaire se traduisant notamment par le respect des règlements et de l'adversaire, par le refus de la tricherie et qui dépasse l'obtention de résultats. Le « bon sportif » respecte les règlements et donc il ne triche pas, ne se dope pas :

« On préfère prendre des gens plus faibles, sportivement, mais ce sont de "vrais sportifs" dans le sens où au niveau de l'éthique et du dopage, ils sont nickels. Il faut qu'on ait une confiance, pas aveugle, car il ne faut pas être dupe, mais très carrée. Respecter des règlements, c'est pareil. Bien sûr, celui qui est limite sur les pratiques dopantes... On a des doutes sur le dopage et puis généralement c'est le même qui triche. [...] Voilà : pour moi, souvent c'est un tout. Quelqu'un qui va être très limite sur un point de règlement, c'est quelqu'un qui va être aussi limite ailleurs et ça, on le détecte assez rapidement. »

« Le "mauvais sportif", enfin que je caractériserais comme ça [c'est] celui sur qui il pèse toujours des soupçons. Ce qui fait qu'il pèse des soupçons c'est le voir pendant quinze jours quasiment absent, le voir même avoir du mal à suivre dans les pelotons et puis à l'approche des courses médiatisées on le voit casser la baraque, et là on se dit que ça devient bizarre. »

2.1.3 Le « bon sportif » : un être humain équilibré

La capacité du sportif à observer les règles du sport est aussi, selon les encadrants interviewés, en cohérence avec l'équilibre du sportif dans sa vie en général et avec la qualité et la stabilité du travail du sportif. C'est un équilibre « sur et en dehors du terrain », qui lui permet de vivre pleinement les autres facettes de l'existence :

« C'est quelqu'un de performant avec un bon état d'esprit, qui ne méprisera pas les autres concurrents, qui ne prendra pas la grosse tête. Qui reste clair au niveau du dopage : c'est aussi ça respecter les adversaires je pense. [...] On a l'impression qu'il est cool, il vit sa passion, il est très bon au niveau scolaire aussi donc on le sent équilibré. »

« On peut très bien avoir quelqu'un qui va être très performant sur le plan technique et qui ne sait rien gérer à côté. L'excellence d'un joueur et ses performances ne font pas de lui forcément un bon sportif. »

« C'est plus un état d'esprit, le côté sain des choses aussi bien intellectuel que physiquement. »

2.1.4 Une bonne hygiène de vie

Pour certains encadrants, une autre qualité essentielle qui désigne le bon sportif est l'hygiène de vie qui fait parfois écho à l'idée du « bon sportif équilibré ». L'hygiène de vie n'est pas qu'une question « technique », c'est le fait de ceux qui aiment vraiment leur sport, et qui peuvent aussi rechercher une forme d'équilibre :

« Toujours se préparer, avoir une hygiène de vie, de travailler régulièrement sa forme, à travers des entraînements, à travers plein de choses. [...] Le "vrai sportif", il va se préparer, il va se coucher à 9 heures et demie. Le professionnel ou l'amoureux, vraiment, du sport. »

« Des idées d'hygiène, qu'elles soient alimentaires, mentales : quelqu'un qui veut aller vers une forme d'équilibre à très haut niveau, mais ça peut être aussi un équilibre sur des niveaux de pratique plus bas. »

2.1.5 Des capacités extraordinaires

Une partie des encadrants rencontrés met en exergue certaines « capacités particulières » qui qualifieraient le « bon sportif ». Ces capacités, à la fois physiques et intellectuelles, pourraient être innées ou acquises par un travail acharné :

« Évidemment, en gymnastique, il faut avoir un certain nombre de capacités physiques et mentales... Mais ce qui va faire qu'un gymnaste va percer, c'est ce qu'il a dans le ciboulot. Donc... un gymnaste qui est intelligent, qui va comprendre les consignes, qui va appliquer les consignes, qui va réfléchir à son activité et qui est capable de serrer la main à son adversaire qui lui est passé devant parce qu'il était plus fort ce jour-là... Pour moi, un "bon sportif", c'est ça. »

« C'est la disponibilité intellectuelle, c'est l'intelligence motrice, c'est une capacité de concentration hors du commun, une capacité d'abnégation et puis, un corps qui répond à des exigences et des contraintes mécaniques hors du commun. Donc, on a quand même un individu au bout du compte, un petit peu extraordinaire et atypique... Et puis, c'est quelqu'un qui fera... qui aura un petit peu de chance dans son parcours. »

Si le « bon sportif » a des capacités hors du commun, ce ne serait pas pour autant quelqu'un de toujours performant au plan des résultats et pas forcément un « bon sportif » professionnel non plus :

« Je n'ai pas envie d'associer la performance au "bon sportif", parce qu'on a des très bons joueurs, qui ont du talent naturel, mais, qui sont de très mauvais pros... dans l'approche. »

2.2 La notion de performance

2.2.1 L'atteinte d'objectifs que l'on s'est fixés soi-même

Pour une partie des encadrants, la performance est associée à la capacité à valoriser des qualités innées grâce au travail et à l'entraînement. Cette valorisation trouvera son corollaire dans des objectifs sportifs qui seront plus ou moins ambitieux selon que le « dépassement de soi » est central ou pas. L'accomplissement de ces objectifs définira alors la performance lors ou en dehors des compétitions :

« Tout dépend de l'objectif qu'on s'est fixé. La performance, ce n'est pas forcément une place, pour moi, ni un temps. C'est plus, des objectifs. Je fais une course, mon objectif aujourd'hui est de rester bien placé dans le peloton. Eh bien voilà, ma performance du jour à réaliser, ce sera celle-là, rester bien placée dans le peloton. »

« La performance pour moi, c'est être capable de réaliser ou de concrétiser un objectif souhaité en l'ayant bien préparé, bien analysé, et surtout en essayant de mettre toutes les chances de mon côté, donc bien s'entraîner, bien s'alimenter, être capable d'être bon aussi techniquement. La performance c'est surtout être content de ce qu'on peut réaliser et de se dire voilà ben je suis capable de faire ça, je l'ai réussi. »

2.2.2 La réussite en compétition, face à d'autres sportifs

Pour d'autres encadrants la performance est clairement associée à la compétition. Elle est alors validée par un classement, un temps, un résultat :

« La performance, c'est tout réussir le jour de la compétition, la notion d'excellence, de réussite technique et la perf... Performer le jour J. »

« Performer, c'est se comparer à un moment donné. [...] Il y a une activité comparative qui est très, très forte. »

2.3 La notion de compétition

2.3.1 Être le meilleur pour gagner

La compétition reste pour certains encadrants, essentielle dans le sport. C'est la motivation première, celle qui justifie la pratique même d'un sport. Pour ces encadrants, le résultat obtenu est très important et la compétition est l'occasion de se mesurer, de se confronter et de gagner, de vérifier si on peut être le meilleur. Le sportif est donc, avant tout ou aussi, un compétiteur en concurrence avec d'autres sportifs :

« Le sport, à la base, c'est quand je fais une compétition, j'essaie d'être le meilleur... et j'accepte d'être battu si l'équipe, en face de moi a été meilleure que moi... »

« La compétition, c'est gagner. C'est tout simplement, c'est gagner. »

« La compétition, c'est l'intelligence, il faut savoir gagner, avoir un mental de compétiteur, être bon, être le premier, c'est un challenge quoi. »

2.3.2 Tout se joue à un temps T

Le moment de la compétition est un temps particulier où se rencontrent des adversaires qui ont leurs propres parcours, qualités, etc., évaluant le travail effectué à l'entraînement, les aptitudes naturelles, la façon de réagir au temps T. Autant d'éléments qui ne dépendent pas exclusivement du sportif et de son encadrement et qui vont se cristalliser ou non à un moment donné :

« Il faut que ce jour-là, on soit au-dessus du lot, sur une note de départ, sur une façon de travailler etc. L'adversité, on ne la maîtrise que le jour de la compétition. »

2.3.3 La recherche d'émotions et de sensations fortes

Des encadrants évoquent les sensations fortes engendrées par la compétition sportive. Pour certains d'entre eux, c'est même une motivation essentielle pour exercer dans l'encadrement sportif afin de pouvoir continuer à bénéficier de « l'adrénaline » - terme employé par plusieurs interviewés - générée par la compétition. Ces sensations sont à la fois le produit de la situation de compétition elle-même et aussi des résultats de la compétition qui sont de battre l'autre, vaincre, devenir le meilleur :

« Et les émotions que ça procure, d'exister plus, de battre l'autre... On a l'impression de plus exister. Elle est existentielle la dynamique derrière. »

« L'adrénaline de la compétition, ce n'est pas remplaçable. La compétition c'est quand même ce qu'il y a de mieux pour moi : il y a un classement, un adversaire... En gagnant, on augmente son niveau, on fait évoluer son club. »

« Être toujours au cœur du système... Et puis de toujours côtoyer le très haut niveau, parce que, c'est quelque chose qui est quand même, en termes d'adrénaline, quelque chose qu'il est difficile de quitter quoi ! À un moment, quand on n'est plus joueur, il y a comme un vide. Et puis on essaye de garder un petit peu cette adrénaline. »

3. Le contexte perçu dans lequel s'inscrit la pratique sportive

3.1 Les clubs et les fédérations, à la fois ressources et contraintes pour les encadrants

Les encadrants ont souligné des éléments de contexte qui ne concernent pas directement les sportifs mais plutôt les conditions d'exercice de leur propre fonction. L'environnement organisationnel, institutionnel dans lequel ils exercent joue un rôle sur leur pratique.

3.1.1 Le bénévolat dans les clubs, des compétences parfois insuffisantes

En premier lieu, les encadrants font le constat qu'ils sont une grande majorité à exercer dans des structures associatives gérées par des personnes bénévoles. Il en résulte parfois, selon eux, des difficultés et un manque de compétences, de soutien pour atteindre des objectifs sportifs ambitieux :

« C'est un milieu associatif, donc les dirigeants sont bénévoles, ils ne connaissent pas forcément très bien le basket, ils ne savent pas forcément faire bien fonctionner une association ou un club qui tend vers la performance. »

3.1.2 Le niveau fédéral, une référence parfois contestée

Les liens partenariaux qu'entretiennent les encadrants avec les instances sportives fédérales peuvent constituer une ressource très pertinente :

« On peut appeler la Fédé pour tout ! Pour, dès qu'il y a une question basique on peut les appeler, dès qu'il y a un problème avec un judoka ou un professeur on les appelle, voilà. Eux ils vont essayer de régler le problème. On peut les joindre et ils nous répondront du mieux qu'ils peuvent. »

Cependant, les décisions des instances fédérales vont parfois à l'encontre de principes promus par les encadrants auprès de leurs publics. Certains vont même jusqu'à parler de « fracture » tant les désaccords peuvent être profonds notamment lorsqu'il s'agit de situations en lien avec des problématiques de dopage. Sur ce terrain-là, de nombreux encadrants ne comprennent pas la politique de leur fédération respective :

« Le comité régional prend parfois de très mauvaises décisions comme celles d'accepter la candidature comme directeurs sportifs sur une grande course régionale de quelqu'un qui a été condamné pour dopage ou encore de valider la candidature en DN2 [(Division nationale 2)] d'un entraîneur condamné. [...] C'est le genre de choses qui nous a beaucoup dérangé en tant qu'éducateurs. Je trouve qu'on a du mal à être crédible avec les jeunes quand on emploie des gens qui ont été mouillés dans ce genre d'affaire. [...] Donc on voit encore bien là la fracture entre les élus et les éducateurs, les gens de terrain on va dire. »

3.2 Un système économique fondé sur les résultats et dénoncé par les encadrants

Quelle que soit leur provenance, les subventions des clubs sont généralement conditionnées par les résultats et le classement. D'après les encadrants interviewés, cela induit des stratégies de clubs qui peuvent sembler contradictoires avec les principes de l'éthique sportive officielle.

Comme moyen de s'assurer un bon classement, les encadrants évoquent principalement l'emploi de « mercenaires » ; ce sont des sportifs recrutés ponctuellement, pour une courte durée ou même une seule compétition, mais qui ont été formés, entraînés par un autre club et ne sont donc pas représentatifs du travail du club qui les emploie momentanément. Il s'agit d'un moyen légal mais qui paraît injuste :

« La mairie va donner à une équipe 100 000 € pour qu'elle reste en DN 1. Le club a deux choix : soit il a un entraîneur, il n'a que des gyms sur lesquels il peut compter, il n'y aura pas de blessures, ils vont travailler comme des fous, il y aura à côté de ça tout un secteur animation qui vit pour permettre de payer [les salaires des entraîneurs, ...]. C'est très difficile. L'autre solution : acheter trois russes. Ça va lui coûter 9 000 €. Pour l'instant, la Fédération ne dit pas grand chose là-dessus. C'est un peu dommage car il y a des clubs où leurs plus grands ne peuvent pas matcher dans les équipes parce qu'on préfère mettre des étrangers. C'est dur aussi. »

« Nous évoluons dans une division amateur, officiellement amateur, officieusement, c'est pas du tout amateur. Tous les clubs rémunèrent d'une certaine manière, ou défraient on va dire, leurs joueuses en fonction des statuts. Plus on va former de joueuses en interne, moins on aura à recruter ce type de personnes : les mercenaires, des filles qui vont changer de club tous les deux ans, qui n'ont pas de bagage et qui, jusqu'à 30 ans jouent au basket en étant rémunérées sur le sport. »

« Ils recrutent des gens, formés par des nations fortes, la Russie, la Biélorussie, l'Ukraine [...]. Pourquoi ? Parce qu'il y a une surenchère au niveau des collectivités territoriales qui mettent en exergue une subvention de fonctionnement sur des clubs, par rapport à des résultats sportifs. Ce n'est pas un problème de moralité. Ils n'ont pas le choix. Ils sont coincés avec un système de fonctionnement... »

« En ligue 2 il faut impérativement trois joueuses de moins de 23 ans dans chaque équipe. Ce qui fait du coup qu'il y a un gros commerce lié aux jeunes joueuses, c'est-à-dire que les filles qui sortent de formation sont sollicitées par les clubs pro de ligue 2, donc forcément la foire-fouille quoi. »

Pour ces encadrants, l'emploi de « mercenaires » est une forme de tricherie cautionnée par les instances sportives. Face à cette situation qu'ils déplorent, les encadrants souhaiteraient un positionnement plus clair de la part des fédérations. Et cela d'autant plus qu'ils craignent que ce type de pratiques ne favorise indirectement les pratiques de dopage afin que les sportifs des clubs puissent rivaliser avec ces « mercenaires » souvent très performants » :

« Ça peut relancer la vieille méthode où l'athlète peut jouer la surenchère sur des résultats. "Faire un jackpot", dans le jargon, c'est l'athlète qui fait bien son truc, il arrive dopé à une course, il fait le grand numéro, il gagne, il possède un capital de points, après il ne peut plus rien faire de l'année, même pendant deux ans, et comme il a ce capital de points, il peut aller se vendre dans n'importe quelle autre équipe et ça, c'est peut-être un billet pour plus tard. »

3.3 Classements, catégories, mesure des résultats : des critères et règles parfois contestés car ils induiraient des injustices

Pour les encadrants, les modalités de classement individuel ou par équipe, les catégories de poids et d'âge ou encore le jugement qui sanctionne la qualité d'une prestation sont évidemment indispensables au sport. Néanmoins, nombreux sont ceux qui expriment des sentiments ambivalents sur l'objectivité des critères utilisés ou sur les dérives générées par l'utilisation de ces critères.

Ces différents critères et règles interrogent d'autant plus les encadrants qu'ils sont élaborés par des instances qui leur semblent parfois suspectes. Dans plusieurs sports, les encadrants ont dénoncé ce qui leur semble être des incongruités, voire des injustices.

3.3.1 Des modalités de classement parfois dénoncées

En matière de cyclisme, les encadrants ont souligné que, du fait de l'influence des performances individuelles, le mode de classement des équipes imposé par l'Union cycliste internationale (UCI) déstabilise les stratégies d'équipe. Par ailleurs, certains reprochent à l'institution de ne pas faire barrage à l'afflux de fonds massifs et suspects. Les effets de ce fonctionnement sur l'attitude des coureurs en matière de dopage, inquiètent les encadrants :

« Il commence à y avoir une vraie grosse enchère depuis trois-quatre ans, depuis qu'il y a l'apparition des équipes du Kazakhstan, ou russes, [...] un fonds d'investissement privé, on ne sait pas d'où ça vient. Et ça, c'est en train de gangréner [...] je pense qu'à un moment donné ça va influencer dans la lutte et la prévention du dopage. [...] l'UCI se rate parce qu'il change les règles au cours de l'année. Sur l'évaluation sportive des équipes, le coureur possède son niveau, il amène des points à l'équipe où il va être l'année suivante. Et le niveau de l'équipe va être basé sur l'évaluation sportive de fin d'année des coureurs qu'elle a dans ses rangs et du coup, [l'équipe] pourra être en première ou deuxième division. »

3.3.2 Les sports à catégorie de poids : un bon principe mais qui peut engendrer des dérives

L'existence des catégories de poids est jugée de manière positive puisqu'elles permettent de favoriser la technique par rapport à la force et la masse du sportif :

« Les catégories de poids sont une bonne chose, elles permettent de diminuer l'écart entre la force et la technique. »

Pourtant, ces catégories ne sont pas pleinement satisfaisantes puisqu'elles ne parviennent pas à abolir totalement la prédominance du poids lors d'une compétition :

« Travailler de la technique, c'est beaucoup plus long, c'est beaucoup plus difficile que travailler la masse musculaire. À technique égale, le plus lourd l'emportera. Celui qui a plus de force physique... donc, les... même les plus jeunes le comprennent très vite hein... »

L'inquiétude des encadrants en la matière porte également sur le fait que les sportifs peuvent alors être tentés par des produits qui permettent un gain rapide de masse et de force physique.

De plus, l'impératif du respect de la catégorie de poids sous peine d'exclusion de la compétition, confère à ce critère une portée qui peut provoquer des comportements dangereux chez les sportifs :

« On va avoir un poids de forme, par exemple, la catégorie des moins de 63 kg, on va avoir un poids de forme de 65-66 kg, et puis pour la compétition, il faudra descendre à 63 kg. Du coup, là, on arrête de boire pour sécher le corps pour... Du coup, le corps s'en prend plein la tronche... »

3.3.3 La durée des compétitions ne permet pas toujours de valoriser les qualités réelles des sportifs

Dans certains sports, le jugement de la performance et des résultats, tient à un exercice qui se déroule en quelques minutes, voire secondes pendant lesquelles tout va se jouer, alors que dans d'autres sports, la durée de la compétition peut permettre des retournements de situation. Plus la durée de la prestation est courte, plus elle risque d'être injuste et peu révélatrice de vrais talents du sportif tant le moindre incident à un impact énorme :

« Performer le jour J, c'est ça qui est cruel, ce n'est pas comme le foot où tous les week-ends, ça change. Quoiqu'au foot, au final, il n'y a qu'un champion de foot, on ne se souvient que de celui-là. Mais en gym, on peut faire des milliers de kilomètres, arriver sur la poutre et tomber. »

« Le problème de la gymnastique, c'est le non-droit à l'erreur. Ça met une pression supplémentaire. Le non-droit dans un instant très court... Par rapport aux sports télé-cinétiques, nous on dit morpho-cinétiques, l'évaluation, pas toujours objective, de ce qui se passe sur une compétition, est faite par d'autres. Donc, il y a un côté frustration et puis aussi, démobilité par rapport au temps passé, finalement la sanction qui est immédiate... on ne peut pas se rattraper... »

3.3.4 Modalités d'arbitrage dans certains sports : la question de l'objectivité

D'après les encadrants rencontrés, le jugement des arbitres peut être parfois subjectif notamment lorsque des critères d'ordre esthétiques, artistiques entrent en ligne de compte. C'est, selon eux, une source de frustration et ils considèrent que cela récompense très mal les sacrifices consentis par les sportifs.

À titre d'exemple, en gymnastique, au-delà du temps extrêmement court de la performance où tout peut basculer en une seconde sans espoir de se rattraper, la dimension esthétique des gestes du gymnaste joue ainsi un rôle à la fois important et subjectif, même si ce critère n'est pas dominant :

« L'activité est quand même régie, organisée par un code de pointage. Ce code de pointage, il donne des règles qui sont très, très strictes. [...] Ce qui peut être subjectif à un moment donné, c'est l'expression d'une amplitude, d'un geste etc. mais, la marge de manœuvre, elle... d'erreurs, on va dire... est très, très faible. Donc, on est de plus en plus dans un sport au plus juste. Quand on gagne les quatre points d'avance, il n'y a pas photo, c'est qu'ils y sont. »

3.4 Le rythme effréné des compétitions, la fatigue et les risques que cela entraîne

L'épuisement que peut engendrer un rythme de compétition trop important est repéré par les encadrants interviewés comme l'un des facteurs ayant une influence potentielle sur la tentation du dopage. Ce risque s'élève avec le niveau sportif du fait des enjeux accrus :

« Sur un niveau national donc là, les enjeux sont plus importants : les athlètes ont une plus grosse quantité d'entraînements. Donc, il y a des moments de fatigue quand on s'entraîne... Si, il y a trop de compétitions, les temps de récupération sont trop courts. Et pour tenir, garder son niveau... ben... c'est tentant... »

« C'est mon travail aussi de planifier un petit peu l'entraînement, et puis de mettre un petit peu des périodes de récupération. Mais bon ce n'est pas simple à gérer et bon, est-ce que, à proprement parler, le sport de haut niveau c'est bon pour la santé ? Ce n'est pas certain non plus. Du fait des rythmes [...]. Et dans le sport de haut niveau, on est là-dedans aussi, et c'est vrai que c'est tentant de vouloir récupérer un petit peu plus vite. Même, enfin... de ne pas améliorer ses capacités, mais de vouloir récupérer vite. »

Cependant, la situation française dans certains sports semble plutôt favorable comparativement à certains championnats étrangers. En effet, les encadrants estiment que la nécessité de maintenir un rythme acceptable est prise en compte par les instances françaises :

« Je me pose cette question-là : sur un championnat américain, les joueurs font un match tous les deux ou trois jours, pour s'entraîner : forcément... ils ne se blessent quasiment jamais, ils n'ont jamais de blessés... Là, par contre, de mon côté, j'ai des suspicions. [...] C'est aussi une mesure de protection que de laisser les jeunes, de temps en temps, au repos. »

Même si, à un certain niveau de compétition, cela comporte des difficultés dues aux impératifs de résultats et au système économique, les encadrants déclarent être en mesure de pouvoir ralentir les rythmes de participation aux compétitions. Ils peuvent y parvenir par l'imposition de choix stratégiques en termes de compétitions :

« Ma grosse difficulté aujourd'hui, c'est de faire comprendre à... des fois l'athlète, parce qu'il a des repères qu'on lui a inculqués de manière ancienne, ou alors vers mon staff de dire : "là, il faut plutôt faire l'impasse sur telle ou telle compétition pour être mieux à telle ou telle autre". »

3.5 Les carrières professionnelles fragiles, voire précaires des sportifs

La fragilité des carrières des sportifs professionnels, l'incertitude des contrats et des revenus, la difficulté à se reconvertir sont considérées comme autant de facteurs de risques et de tentations de dopage par les encadrants rencontrés. Ainsi, pour se prémunir contre la fragilité du parcours professionnel sportif, se doper peut constituer le moyen de se maintenir dans le système professionnel le plus longtemps possible.

3.5.1 L'enjeu économique pour les sportifs professionnels, pour les équipes

Les contrats courts ou un passage au statut professionnel trop précoce ou précipité sont également relevés par les encadrants comme des facteurs déterminants pouvant aboutir à une pression importante sur les sportifs. Ainsi la question du maintien des revenus des sportifs, mais aussi du financement des équipes jouent parfois des facteurs de risque ; les uns étant dans des contraintes de précarité et de survie et les autres dans des stratégies de maximisation des gains. Ces enjeux économiques qui pèsent sur les sportifs professionnels, en tant qu'individus, et sur les équipes créent à la fois une pression et une incertitude fortes :

« Le problème c'est les contrats très courts, c'est compliqué. Donc, on est toujours dans l'incertitude du lendemain. »

« Avant, quelqu'un en néo-pro, c'est deux ans, un coureur pro, c'est deux-trois ans. Il y avait une visibilité. Il y a même des coureurs qui signaient sur quatre-cinq ans, ce qui amenait une stabilité, un parcours professionnel. [...] Les jeunes qui vont aller très fort chez les catégories Juniors et les premières années sport, ils vont être très courtisés par les grosses équipes pro. Donc, il va y avoir un peu un emballement au passage pro. C'est une dérive qui peut être positive quand les athlètes ont la maturité physique mais il y en a énormément qui passent à côté d'une carrière parce qu'ils passent pro trop tôt. Ils sont envoyés sur des fronts de course qui ne sont pas adaptés à leur niveau physique, à leur profil alors qu'ils n'ont pas du tout la maturité physique et psychologique pour encaisser. C'est un peu le cliché type du champion brisé très rapidement. »

« Les joueurs sont durs ! Ils savent qu'ils ont une carrière très courte, et retrouver un club derrière... Donc souvent, ben ils serrent les dents, ils ferment les yeux sur leur douleur, leur pathologie, ils prennent les médicaments et ils essaient de se régénérer sur des périodes d'intersaison. »

3.5.2 La reconversion difficile des sportifs professionnels

Pour les sportifs professionnels de haut niveau qui ont consacré une période de leur vie exclusivement à la pratique du sport, la reconversion est parfois difficile. En fin de carrière, le sportif est considéré comme étant vulnérable lorsqu'il n'a aucune autre perspective :

« Je discutais avec certains pros, ils me disaient : "quand ça va s'arrêter je ne sais pas ce que je vais faire, pour l'instant je n'ai pas de solutions de repli, j'aimerais bien être directeur sportif mais il n'y a pas beaucoup de places"... Et encore les français sont bien mais ils disaient qu'il y avait des [sportifs] qui étaient même prêts à lâcher leur salaire pour rester pro, pour continuer à courir parce que derrière il n'y avait rien. Ils ne se sentaient pas capables d'arrêter. »

Plusieurs des encadrants rencontrés déplorent le manque de préparation à la reconversion et ce, même s'ils sont attentifs à cet aspect de la carrière des sportifs qu'ils côtoient. Ainsi, la nécessité d'un niveau de réussite scolaire minimal leur paraît être une évidence pour permettre une reconversion plus aisée et un bon équilibre de vie dans la « carrière » sportive. Sur ce point, les encadrants ont le sentiment que le système français tend à protéger l'avenir des sportifs en favorisant la possibilité de mener de front un cursus scolaire parallèlement à une carrière sportive. Il est, de fait, presque devenu impossible de vivre uniquement du sport amateur sans avoir de statut professionnel, et aussi sans avoir un minimum de bagages en termes de diplômes, contrairement à ce qui a pu se pratiquer autrefois :

« Quand tu es coureur cycliste, tout le monde vient vers toi. Si tu arrêtes, du jour au lendemain, plus personne ne vient te voir. Et pour aller chercher du boulot, c'est à toi de faire la démarche... Et ce n'est pas évident, pour eux. »

« On ne veut pas recruter des enfants qui ne voient que par le basket. Aujourd'hui, vivre du basket, c'est très rare. Donc c'est important pour avoir un bon équilibre : il faut mener un double cursus scolaire-basket. »

« Il y a le niveau scolaire aussi qui est important. Si on n'y arrive pas, il y a aussi beaucoup de métiers qui permettent de graviter dans le monde du sport et autour de sa passion. »

« À mon avis, le système français est protecteur, vraiment, mais par rapport à l'international, il y a des pays qui ne se posent pas la question. Le suivi de l'athlète, ces dernières années, s'est vraiment amélioré grâce d'une part aux structures ministérielles donc les Pôles : les Pôles Espoirs et les Pôles France. [...] Le jeune, même s'il fait partie du Top 10 français amateur, il n'a pas les moyens d'arrêter l'école et de se dire : "je vais en vivre". »

3.6 L'influence de l'entourage humain du sportif

Les encadrants considèrent unanimement que les différents réseaux et cercles qui entourent le sportif, jouent un rôle considérable dans l'équilibre de la vie de ces derniers :

« C'est la sphère environnementale de l'athlète, c'est tout ce qui fait qu'il est équilibré ou pas. C'est-à-dire que c'est la famille, c'est les proches, c'est souvent les coéquipiers et puis, c'est les influences du milieu... L'influence du milieu, c'est énorme ! Énorme !... »

« Le sportif va forcément être influencé à un moment ou un autre que ce soit par d'autres sportifs, ses parents, ses entraîneurs, par des personnes qui vont lui parler de telle ou telle chose. »

3.6.1 Les parents : une influence primordiale et décisive pour les sportifs

Les parents sont repérés par les encadrants de jeunes sportifs comme des acteurs incontournables dans la pratique sportive de leurs enfants :

« Les garçons qui arrivent à un certain niveau de pratique, c'est que les parents sont derrière, il n'y a pas de secret. C'est rare les garçons qui se débrouillent seuls. »

« Ce sont les parents qui décident tout, de toute façon. Nous, on est des conseillers. »

Les encadrants soulignent également que les parents exercent parfois sur leurs enfants une pression contre-productive de nature à anéantir les efforts et le potentiel des jeunes sportifs :

« La famille croit toujours que son enfant, c'est le meilleur du monde, c'est pour ça que nous, on doit avoir un discours un peu différent. Quand il va se retrouver face à l'échec, il ne saura pas le gérer parce qu'on lui aura toujours dit "tu es le plus beau, le plus fort". Et là, ça va lui faire drôle. Donc après, il peut être dans un état psychologique à foutre sa santé en l'air et rentrer dans des prises médicamenteuses. »

« J'ai eu quelques cas de bonnes joueuses qui n'arrivaient pas à franchir le cap car on sentait cette pression familiale qui est parfois sourde... La peur de décevoir. On retrouve le côté affectif : "papa m'aimera plus" - même à cet âge-là. Ça crée des freins. Ce sont des gens qui n'explorent pas. »

Les raisons qu'évoquent les entraîneurs pour expliquer cette pression parentale sont de trois ordres : l'obtention d'une forme de sécurité économique par le passage au statut professionnel pour le jeune sportif et donc à des revenus ; le sentiment d'une ascension sociale grâce à la reconnaissance des performances du sportif qui lui permettent de s'élever « au-dessus du lot » ; et enfin pour certains parents, le fait de vivre leur passion sportive « par procuration », de se réaliser au travers des performances de leur enfant. Tout cela peut être très important pour les parents, à la fois pour eux-mêmes et par rapport à ce qu'ils veulent pour leur enfant, et créer de fait une pression psychologique, parfois négative, sur certains jeunes sportifs :

« [Les parents] mettent une pression à leur enfant très tôt : [...] si le gamin décroche un contrat professionnel, sa famille peut être tranquille. »

« C'est la pression, la réussite sociale : il faut que je m'en sorte, je n'ai que ça pour m'en sortir, ça existe aussi. »

« Il y a des parents qui vivent par l'expérience de leur fils, un peu par procuration, qui sont trop présents et qui n'orientent pas forcément dans le bon sens. »

« Les parents sont parfois à la recherche de renommée à travers leurs enfants, ça arrive quand même. D'ailleurs, cette barrière, ce niveau, championnat de France en jeunes, est synonyme de visibilité un peu plus importante. Donc pour les parents qui auraient besoin de reconnaissance, ils peuvent se laisser porter par ça, et mettre un peu de pression sur l'enfant... »

3.6.2 Le groupe, les pairs

D'après les encadrants rencontrés, d'autres influences peuvent conditionner le comportement des sportifs. Les dynamiques de groupe et l'influence des pairs sont déterminantes, tout particulièrement chez les sportifs les plus jeunes. Les sports collectifs, tout particulièrement, sont décrits comme pouvant générer des liens de solidarité parfois très soutenant pour les individus, mais qui peuvent aussi conduire à des prises de risques dans le but de sauver le groupe ou de se maintenir dans le groupe. Les coéquipiers deviennent alors pour certains, le groupe de référence :

« Dans un sport collectif, on compte sur les autres et par moment, les copains vont me permettre à moi de sortir du trou et permettre à l'équipe de s'en sortir. »

« Le problème dans un sport collectif, c'est d'arriver à hauteur de ses coéquipiers, de ne pas être décroché, ça peut être... comment dire... un déclencheur pour se doper. »

« Ils sont là, ils sont dans leur bande, ils vivent... Après, on peut les comprendre. Je ne les incrimine pas forcément, même au niveau du dopage ou autre, mais... le milieu est tellement fermé, ils sont complètement décalés ces mecs-là. »

3.6.3 Les agents dans le sport de haut niveau

Les encadrants évoquent également la présence d'« agents » auprès de sportifs de haut niveau ou de ceux qui présentent un fort potentiel. Ces agents sont censés conseiller les sportifs en matière de gestion de carrière. Leurs pratiques font l'objet d'un encadrement légal mais leur intervention serait souvent, selon les encadrants, motivée par des intérêts lucratifs contraires à l'esprit du sport. Aussi, les enjeux notamment financiers, font que ces agents auraient tendance à précipiter parfois un passage à la professionnalisation ou à une expatriation de jeunes sportifs sans que ceux-ci n'y soient vraiment préparés et ils accroissent ainsi la concurrence entre les clubs pour « l'achat » de ces sportifs :

« Il y a les agents de joueurs qui ne sont pas toujours de bon conseil. Ils sont plus là pour gagner un peu plus d'argent et prendre une petite commission sur les gros contrats. »

« Au sein des centres préprofessionnels, l'activité est très concurrentielle parce qu'il y a beaucoup de monde au départ et très peu à l'arrivée... Ils [les sportifs] sont fragiles parce qu'ils peuvent être sous influence très tôt, sous influence de gens qui ont un intérêt à ce qu'ils performant. Un intérêt personnel, parce qu'il y a des enjeux financiers, etc. »

Toutes ces influences ajoutent aux pressions auxquelles peuvent être soumis les sportifs. En cela, elles peuvent être un facteur déterminant dans le basculement vers des pratiques de dopage.

4. Les « bonnes » ou « mauvaises pratiques » selon les encadrants

4.1 Un entraînement « bien dosé » et une récupération suffisante

Selon les encadrants, un entraînement « bien dosé » est décrit comme l'élément central pour parvenir « à la performance » tout en assurant le bien-être du sportif. Cela suppose aussi une récupération optimale afin d'éviter toute fatigue excessive qui, dans les cas extrêmes, présente un danger pour la santé du sportif.

Parmi les encadrants interrogés, certains se disent représentants d'un « sport moderne » qui sait tirer tous les bénéfices de la connaissance scientifique, en opposition avec les « bricolages des anciens » fondés sur un empirisme qu'ils qualifient souvent « d'un autre temps ». D'autres en revanche, valorisent un équilibre entre les connaissances tirées d'une longue expérience de terrain qui peut permettre une bonne compréhension des sportifs et de leurs difficultés, et les connaissances physiologiques modernes, actuelles, qui permettent d'ajuster au mieux l'entraînement aux possibilités individuelles des sportifs. En tout état de cause, l'entraînement, comme la récupération, doit faire l'objet d'une réflexion précise afin de permettre aux sportifs de tirer le meilleur de leurs capacités tout en se préservant :

« Par le passé, les rythmes physiologiques n'étaient pas connus... La science du sport est quand même une science assez moderne. Maintenant, on connaît et on sait comment gérer les fatigues, les mesurer et des choses comme ça, il faut être plus précis pour arriver à des meilleurs niveaux de performance qu'avant. La science physiologique, cette touche moderne s'est développée. »

« Je pense [...] qu'il y a une bonne réflexion qui est menée pour optimiser le couple entraînement-récupération, pour que les jeunes soient dans des bonnes conditions. [...] Je pense qu'il y a toujours de vieux entraîneurs qui sont très bons en entraînement avec leur expérience. Maintenant, nous, avec nos connaissances physiologiques, je pense qu'on arrive à entraîner les jeunes en y mettant la science derrière mais j'ai encore besoin des anciens qui, par rapport à leur vécu, ils sont capables de me dire si tel et tel coureur aura récupéré pour l'objectif. Je pense qu'il y a un mélange des deux. »

Le dosage de l'entraînement et de la récupération se fait en fonction des aptitudes et caractéristiques de chaque sportif mais aussi en fonction de ses contraintes de vie plus globale, notamment lorsque le sportif veille à développer d'autres aspects de son existence, de ses possibilités, à côté du sport :

« Ce ne sont pas des surhommes, psychologiquement et mentalement, ils ont besoin de se poser quelquefois pour récupérer. Je considère que c'est notre rôle. Et je sais que même nous, à notre niveau, dans les stages de préparation d'avant saison, je demande à chaque étudiant ses dates d'examens. On fait le programme en fonction de ça. Et bon ils sont à la fac, donc deux semestres, donc on joue un petit peu avec le système fac. C'est-à-dire qu'on va limiter l'entraînement l'hiver en termes de préparation et se mettre à fond dans les études pour garder de la marge et voilà, équilibrer un petit peu, pour laisser un petit peu l'université de côté, pour se donner un peu plus dans le sport. »

4.2 À côté de la préparation physique, l'intérêt de la prise en compte du « mental »

La dimension « mentale », « psychologique » dans la pratique sportive pendant et hors des compétitions, semble importante pour de nombreux entraîneurs rencontrés. Ainsi, la préparation mentale, et parfois même la sophrologie, ont été évoquées par plusieurs encadrants, comme une pratique d'avenir pour donner à leurs athlètes les moyens de maîtriser leur psychisme afin d'être plus performants. Les encadrants interviewés estiment que la préparation mentale peut permettre au sportif de maximiser ses potentialités athlétiques et techniques notamment grâce à un meilleur contrôle des blocages psychiques qui peuvent brider les performances.

Outre l'intérêt sportif et compétitif que les encadrants prêtent à la préparation mentale, ils y voient un outil pour améliorer le bien-être des sportifs, par la gestion de la récupération, de la douleur ou de la fatigue et par voie de conséquence, comme une mesure de prévention contre l'entrée dans des pratiques dopantes.

Si elle n'est pas toujours formalisée (par de manque de temps, par manque de ressources spécifiques en termes de professionnels), la prise en compte de cette dimension « mentale », « psychique » semble cependant présente même de manière sous-jacente, dans les pratiques d'encadrement sportif :

« Il y a différentes techniques de préparation mentale. Il y a ce qu'on appelle la préparation neurolinguistique, tout ce qui a rapport aux mots, tout ça. Il y a des exercices de visualisation aussi, d'ancrage. Parce que moi je me dis que si on n'est pas bien dans sa tête, on ne peut pas... ça peut pas aller sur le vélo, ou même à côté. Si on a la tête ailleurs, on n'est pas à ce qu'on fait, y'a pas... »

« Une "préparation mentale", c'est un bien grand mot. C'est la gestion de l'homme dans sa pratique, globale on va dire. Après, une "préparation mentale" à proprement parler, c'est difficile de mettre ça en place pour une question de temps. »

4.3 L'interprétation de la douleur : un art difficile

Certains encadrants estiment que l'entraînement sportif, lorsqu'il est intense, est éprouvant pour le corps et que la douleur physique est une conséquence normale, voire banale, alors que d'autres estiment plutôt qu'une attention soutenue doit être portée à la douleur comme un signal d'alerte qui permettra de ne pas aller jusqu'à la blessure.

Reste que pour la plupart des encadrants interviewés, la douleur reste difficile à interpréter et à gérer. De la douleur qui est associée à un entraînement intensif qui peut se dominer, se maîtriser peu à peu, à la douleur qui annonce véritablement un danger de blessure, il existe toute une gradation qui varie d'une personne à une autre. Si elle est sous-estimée ou mal prise en compte et mal gérée, la douleur peut aboutir à des accidents mais aussi à des conduites à risques : prise de produits qui réduisent ou masquent la douleur à l'entraînement alors que le problème peut être sérieux, etc.

4.3.1 La douleur, un « indicateur de progrès » dans certains cas

Pour certains encadrants, une sensation de douleur peut être un indicateur de progrès durant les phases d'entraînement et les sportifs les plus résistants à la douleur sont considérés comme étant souvent ceux qui peuvent atteindre les meilleures performances. La douleur « pathologique » en devient difficile à diagnostiquer et les blessures qui peuvent être négligées ou cachées. Les risques induits en termes d'automédication ou de « dopage réparateur » deviennent alors réels.

De ce fait, la limite entre une douleur « normale » due à une pratique intensive et celle qui doit faire l'objet d'une prise en charge médicale peut être matière à opposition entre certains encadrants et les professionnels de santé. La majorité des encadrants interviewés affirme se plier à l'avis médical de manière systématique. Néanmoins, la douleur n'est pas toujours perçue comme un signal d'alerte par les entraîneurs. Il y a ainsi un seuil de douleur qui est acceptable et même incontournable dans l'entraînement mais qui reste très difficile à définir précisément :

« D'une manière générale moi, je ne suis pas trop partisan de l'intervention du médical dans le sport. J'ai un regard un peu du type "plus il y a de docteurs et plus il y a de maladies et plus il y a de kinésithérapeutes et plus il y a de bobos". Donc ça ne veut pas dire que, quand il y a quelque chose je ne suis pas le truc mais j'ai beaucoup ce sentiment-là au niveau de notre sport. »

« Quand je dis "ils se font mal", ça veut dire qu'ils vont au bout d'eux-mêmes quoi, qu'ils se dépassent... C'est aussi un apprentissage d'aller au-delà de ses limites et de ne pas abandonner dès qu'on a un peu mal aux jambes... Quelqu'un qui ne dépasse pas ses limites à l'entraînement et bien... le jour de la compétition, eh bien... il va avoir du mal quoi... »

« Il y a forcément des intensités d'efforts qui font qu'à un moment donné, il y a une perception de douleur qui est engendrée par l'organisme, le cerveau. Je pense que si l'entraînement est adapté, si l'organisme est adapté à travailler dans ces intensités, ça ne doit pas être perçu comme un mot négatif, comme "se faire mal". »

4.3.2 La douleur, un signal de danger dans d'autres cas

Certains encadrants affirment cependant porter une attention particulière à la douleur. Selon eux, le fait d'ignorer ou de masquer la douleur notamment sur la longue durée, présente un réel danger pour la santé du sportif. Ce deni peut conduire à la blessure et à l'incapacité de pratiquer le sport, mais aussi à une forme de dépendance avec certains médicaments que le sportif peut s'habituer à prendre pour réduire la sensation de douleur :

« Peut-être qu'il y a des jeunes qui ont des douleurs et qui les masquent avec des médicaments, des anti-inflammatoires... Effectivement, quelqu'un qui est blessé, qui ne veut pas s'arrêter, qui a peut-être chez lui des anti-inflammatoires et ne sent pas vraiment l'intérêt d'aller chez son médecin juste pour se faire prescrire certains médicaments, pourrait prendre des anti-inflammatoires pour continuer à s'entraîner. »

« Ça peut aider oui mais, un anti-inflammatoire, des antalgiques... ça, il n'y a pas de problème oui... mais, jusqu'au jour où la douleur passera outre et que là, ça va, ça sera la rupture... Ce qui n'est pas normal, c'est qu'un médicament soit pris sur une période de quinze jours, trois semaines, un mois... Là, ce n'est plus une prise de médicaments. C'est... ce n'est plus un traitement. »

4.4 L'usage des compléments alimentaires

Les encadrants émettent des avis contrastés concernant l'utilisation des compléments alimentaires ou des médicaments pour suppléer à des carences dont la réalité fait débat parmi ces professionnels. La perception de la réalité des carences des sportifs dues aux entraînements, aux compétitions, etc., oriente souvent le discours des encadrants. Ces positions sont souvent influencées par le niveau auquel évolue l'encadrant, les moyens dont il dispose et la présence ou non d'un référent médical à ses côtés.

4.4.1 Les compléments alimentaires relèvent de la responsabilité des médecins

Certains encadrants qui travaillent au sein d'une équipe ou d'un club faisant régulièrement appel à un médecin, sont enclins à lui remettre l'entière responsabilité en ce qui concerne l'utilisation ou la non-utilisation de compléments alimentaires pour les sportifs. Le médecin est alors considéré comme celui qui « sait » et on lui fait confiance :

« Moi, quand je prépare... Donc, on me donne des produits... Je prépare soit pendant les entraînements soit avant le match mais ce sont des boissons qui sont achetées par le docteur, commandées par le docteur. J'imagine qu'il fait le nécessaire en fonction des produits dont il a envie, des recherches... »

4.4.2 Les compléments jugés inutiles, une bonne alimentation suffirait

Pour d'autres encadrants, l'utilisation de tels produits est inutile. Selon eux, une bonne alimentation est suffisante pour suppléer aux pertes dues à la pratique sportive :

« Je n'ai pas de connaissances sur les compléments alimentaires, je m'attarde plus sur du bon sens et voilà, déjà avoir une bonne alimentation correcte au quotidien quoi. »

Pour ces encadrants, les consommations de compléments alimentaires relèveraient essentiellement d'un rituel, d'une pratique des sportifs pour « se rassurer » qui n'aurait en réalité aucun fondement physiologique. Les compléments auraient ainsi essentiellement un effet « placebo » :

« C'est souvent la peur de ne pas être bien, de manquer : ils ont peur d'être carencés en fer, par exemple. Ils ont cette appréhension. Ils se disent qu'il va y avoir cette dépense énergétique, donc si je prends une vitamine C... un petit truc pour ne pas être carencé. »

« Je suis très... sceptique par rapport aux vertus, en dehors de l'aspect psychosomatique, de la réelle efficacité... »

4.5 Un encadrement soutenant et équilibré

Les encadrants qui travaillent auprès de jeunes sportifs ont, pour beaucoup d'entre eux, à cœur d'endosser un rôle éducatif. En cela, ils assument l'autorité dont ils sont investis auprès des jeunes et aussi le modèle moral qu'ils incarnent parfois. Cet aspect de la fonction semble particulièrement présent dans les disciplines où une relation complexe, intime et longue se noue avec le sportif.

Selon les encadrants, c'est une relation apaisée qui valorise l'estime de soi des sportifs, qui reflète l'attention des entraîneurs par rapport aux capacités et limites physiques et psychiques des athlètes et qui constitue la base d'un « encadrement sportif sain ». Cela implique du côté de l'entraîneur une réelle capacité d'écoute et une aptitude à se remettre en question face aux sportifs. Cette posture reflète aussi la confiance que l'encadrant a en lui-même et qui lui permet de prendre du recul par rapport à sa propre pratique et donc à être plus efficace :

« Je pense qu'il y a des entraîneurs qui ont confiance en eux, qui ont compris qu'il fallait avancer dans le positif parce qu'on travaille avec des gosses, et puis il y en a d'autres qui crient fort, qui prennent les problèmes à l'envers, qui veulent aller trop vite. Quand on veut aller trop vite, que se passe-t-il ? Les gamins ne sont jamais en situation de réussite, ils sont toujours dans l'échec. [...] Si on n'est pas capable de faire marche arrière, de [se dire] "Là, je me suis trompé...". S'il y a un blocage, il faut savoir pourquoi il y a un blocage. Donc, c'est quelque chose qu'on doit être capable d'analyser. Si, on n'est pas capable d'analyser [...] pourquoi quelqu'un fait une chute, pourquoi quelqu'un se bloque, c'est qu'on n'est pas bon : il faut changer de métier. »

Certains encadrants reconnaissent que parfois ils ne respectent pas ces principes et qu'ils peuvent avoir une influence négative sur les jeunes avec des conséquences telles que la démotivation, la perte d'estime de soi, la blessure ou l'épuisement de certains jeunes.

Néanmoins, plusieurs encadrants considèrent que la professionnalisation croissante de leur métier (avec des formations, des diplômes spécifiques) permet une meilleure prise en compte de l'importance d'une relation équilibrée avec les sportifs. Il leur semble important que les pouvoirs publics continuent cette évolution vers la professionnalisation.

5. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage

5.1 Le point de vue des encadrants sur l'attitude des sportifs face au dopage

5.1.1 Déception et fatalisme face au dopage perçus chez les sportifs

Interrogés sur la manière dont les sportifs qu'ils côtoient parlent du dopage, certains encadrants, essentiellement ceux qui travaillent auprès de très jeunes sportifs ou à des niveaux de pratique sans ambition de compétition, estiment que ce thème est très éloigné des préoccupations des sportifs. Selon d'autres entraîneurs, les sportifs évoquent principalement le dopage à propos d'affaires et de soupçons qui pèsent sur les athlètes médiatisés. Au-delà, ces sportifs ressentiraient une forme de trahison de la part de champions qui étaient l'objet de leur admiration :

« Quand il y a des affaires de dopage qui arrivent, ils tombent des nues les mêmes ! Ils tombent des nues ! Pour eux, c'est des tricheurs, les dopés. Normalement il n'a pas envie de tricher, un même de 15 ans... Dans l'ensemble ils sont quand même... Ils font leur sport, ils sont là pour se faire plaisir, pour s'amuser, c'est un jeu. »

D'après les encadrants, certains jeunes auraient un point de vue assez fataliste sur le dopage et développeraient des motivations alternatives aux objectifs de victoire, de première place puisque, d'après eux, les dés seraient dans certains cas pipés :

« Ils sont spectateurs de ça. On prend le même départ de course mais on a l'impression de ne pas faire la même course. On sait qu'on va se battre pour autre chose, pour une victoire d'étape, pour un Top 10. »

5.1.2 Entre l'attrait et la crainte des sportifs pour les produits dopants

Les encadrants soulignent que pour une partie des sportifs, c'est plutôt la curiosité qui prédomine. Le dopage exercerait parfois une forme d'intérêt, voire de fascination ; le dopage semblerait être utile pour la performance sportive mais ses dangers, mal connus, inquièteraient néanmoins ces sportifs :

« On sait que le dopage existe, on sait qu'on peut améliorer plein de choses grâce au dopage mais après... Est-ce qu'ils ont envie de l'utiliser ? Non je ne pense pas. Ils posent des questions justement, pour savoir, déjà quel impact ça a de façon positive sur la performance mais aussi quel impact ça a sur leur corps. »

5.2 Le discours des médias serait globalement déséquilibré et injuste sur le dopage

5.2.1 Le cyclisme, un sport perçu comme discriminé

Les encadrants interviewés conviennent globalement que les médias participent à la pression exercée sur le sport de haut niveau. Ils reprochent tout particulièrement à certains journaux leur ligne éditoriale, qui serait à la fois complaisante et prompte à « tirer à boulets rouges » sur les sportifs suspectés de dopage.

Certains encadrants sportifs du cyclisme sont les plus amers sur ce point. Ils estiment que leur sport est particulièrement flétri et discrédité par les médias. Les affaires de dopage dans le cyclisme font l'objet d'une surenchère alors que les mêmes problèmes, qui existeraient dans d'autres sports, seraient traités par les journalistes avec une indifférence coupable. D'après eux, ce traitement inéquitable « fait mal » au cyclisme :

« C'est normal qu'on en parle dans les médias, mais je lisais il n'y a pas longtemps dans la presse régionale : deux rugbymen suspendus... Quelques lignes. Quand c'est un cycliste, c'est un quart de page minimum ! Ça ne sort pas dans les autres sports, je ne sais pas pourquoi... J'ai du mal à vivre ça, maintenant. »

« Dans le milieu du cyclisme on en veut un petit peu aussi aux journalistes qui ont, je pense, exagéré sur la chose. Et qui continuent. Donc c'est vrai que les journalistes ont fait beaucoup de mal. [...] Parce que dès qu'il y a un sujet sur le dopage, un contrôle positif, sur les cyclistes, on prend l'Équipe, c'est une page... Sur un autre sport, c'est un encart minime. »

Certains encadrants jugent que le bruit médiatique autour des affaires de dopage, dans le cyclisme notamment, produirait un fort discrédit auprès du grand public et qu'il suscite par ailleurs des réactions parfois agressives qui créent une vraie souffrance chez certains cyclistes :

« Il y a une attitude agressive, très souvent rencontrée en bord de route. Les coureurs, ça les met hors d'eux parce que quelque part, ils se font insulter à cause de vingt, trente, quarante athlètes au niveau mondial qui pratiquent le dopage de haut vol. »

5.2.2 Les médias contribueraient à générer une suspicion vis-à-vis de l'ensemble des sportifs

Du fait de tout ce « bruit médiatique » autour du dopage, les médias favoriseraient un mécanisme de suspicion chez le public, qui conduirait à considérer que tous les sportifs, et surtout ceux qui émergent du lot en compétition, se doperaient. De la même manière que l'on entend parfois « tous pourris » en parlant de telle ou telle catégorie du monde politique, il se développerait une représentation collective négative sur le fait que le dopage est complètement banalisé chez les sportifs, au moins à un certain niveau de compétition :

« Pour le grand public, c'est "Les sportifs, tous dopés !". La plupart du temps, dès que quelqu'un commence à faire des résultats un petit peu significatifs : "Ben, de toute façon, celui-là, il a pris des trucs". »

5.2.3 La « valorisation » de certains sportifs, anciens dopés par les médias

Autre problème repéré par les encadrants : les médias valoriseraient trop souvent les résultats de sportifs qui ont été condamnés pour dopage et reviennent ensuite en compétitions. Ces sportifs confondus ont pour ainsi dire « purgé » leur peine d'exclusion et sont donc en quelque sorte « réhabilités ». Pour autant, certains encadrants estiment que ces suspensions, exclusions temporaires ne sont pas suffisantes et qu'il existe une forme d'impunité, au moins médiatique, dommageable au sport :

« Ce qui nous fait mal c'est aussi les médias parce qu'ils valorisent tellement des coureurs qui ont été suspendus, qui reviennent, qui gagnent et que la presse le mentionne sur deux lignes mais qui va lécher les pieds de ces mecs, et là pour l'image [...] ça fait mal. »

5.2.4 La « gloire médiatique », même à un niveau local, peut avoir des effets pervers

Reste l'effet produit par l'attention des médias locaux lorsqu'ils mettent en lumière un jeune et ses performances, notamment dans le cyclisme. Ce type de médiatisation est jugé de manière plutôt bienveillante par les encadrants qui néanmoins, y perçoivent déjà une pression, un risque de chercher à « faire plus » par n'importe quels moyens :

« Mais c'est surtout la petite gloriole locale, parfois, tout simplement, qui les pousse à faire ça. Parce qu'ils veulent gagner cette épreuve-là, ou celle-ci ou celle-là. Là où je suis un petit peu inquiet... »

5.3 Les différents profils d'encadrants vis-à-vis du dopage

Le dopage ne fait pas partie des préoccupations quotidiennes des encadrants rencontrés. Il en est même très éloigné pour beaucoup, semble-t-il. Sujet tabou ou non-sujet à des niveaux amateur ou de compétition moindre ? On repère néanmoins trois positions face à la question du dopage, et en amont de ces « profils », quelques réflexions sur ce que l'on définit comme dopage.

5.3.1 Le dopage, un « non-sujet » au quotidien

De prime abord, la plupart des encadrants rencontrés conviennent que le dopage est un sujet difficile à aborder. Il y aurait peut-être une forme d'« omerta » qui empêcherait de véritablement penser et traiter le dopage :

« C'est un peu tabou quand même. On en parle... mais on n'ouvre pas suffisamment les yeux. Et quand on ouvre les yeux, on ne veut peut-être pas voir. »

Pour beaucoup, le dopage serait essentiellement une pratique limitée à certaines sphères du monde sportif : le sport de haut niveau, le sport professionnel, etc. Au-delà du tabou qui

entoure ce sujet, le dopage serait un phénomène limité qui ne concernerait qu'une petite partie des sportifs. Pour les autres, le dopage serait un non-problème au quotidien :

« Sport amateur : pas besoin du tout. Ils arrivent juste en s'entraînant, en ayant une hygiène de vie correcte. »

« Au niveau régional je pense qu'il n'y a pas de problème de dopage volontaire. »

5.3.2 Le dopage du « pauvre » et le dopage du « riche »

D'après certains encadrants, l'existence banalisée du dopage dans les « hautes sphères » du sport international n'exclurait pas la recherche d'un dopage « économiquement accessible » par des sportifs pratiquant à des niveaux moindres de compétition, sans que l'on puisse précisément en délimiter les contours. Ce dopage « bon marché » ne serait pas très efficace, même s'il répond à des attentes d'amélioration de la performance chez les sportifs qui le consomment. Et il serait finalement assez loin du dopage réellement efficace qui nécessiterait une organisation spécifique, voire sophistiquée :

« Il y a deux pans : il y a le coureur qui va aller chercher un effet psychologique ou un effet, pensant que c'est magique sur quelques produits, des choses très accessibles ; corticoïdes, des antalgiques, des choses comme ça. C'est le dopage du pauvre et de l'amateurisme. Tu ne gagnes pas des courses grâce à ça ou très peu [...]. L'autre pan, c'est le dopage à la grosse cylindrée où là, on est sur des protocoles... médicaments mais là, il y a besoin d'un soutien, d'un environnement pour faire ça, c'est des réseaux, c'est le dopage lourd. »

Il y aurait ainsi deux types de dopage, également interdits, mais qui ne font pas appel aux mêmes moyens financiers, en termes de réseaux, etc. et n'aboutissent pas aux mêmes résultats. Tous les produits et toutes les pratiques ne peuvent pas donc être mis sur un pied d'égalité : entre « dopage amateur » et « dopage de spécialistes », il y aurait à la fois une grande différence au niveau des produits, des modes de consommation et d'approvisionnement. Pour ces encadrants, toutes les formes de dopage ne sont donc pas équivalentes.

5.3.3 Le cannabis, une problématique déconnectée du dopage

Dans le prolongement de cette différenciation des « formes de dopage », pour beaucoup des encadrants rencontrés, le cannabis relève d'une consommation festive et ponctuelle ou addictive plutôt que de la recherche d'une performance en lien avec l'activité sportive. Ainsi en irait-il pour le cannabis, jugé comme dopant alors qu'il serait consommé en dehors de toute stratégie de dopage. D'après ces encadrants, un certain nombre de jeunes ignoreraient la présence du cannabis dans la liste des produits dopants interdits. De ce fait, sa consommation serait totalement déconnectée de la recherche d'une performance sportive et serait donc à traiter comme un problème de drogue, tel qu'il concerne les individus en général et non les sportifs en particulier :

« Le cannabis, c'est dans le sens "j'ai fait la fête...". Mais, l'ignorance fait que... »

« Chez les amateurs, le dopage ça va être les problèmes de drogues qui... on va dire, qui vont être associés à la vie quotidienne... »

5.3.4 Les « orthodoxes » : le dopage serait dangereux pour la santé et ne révélerait pas les bons sportifs

Pour ces encadrants, le dopage pourrait s'expliquer par la pression sociale exercée sur les sportifs. Néanmoins, quelles que soient les contingences dans lesquelles se trouvent les sportifs, les « orthodoxes » sont convaincus que le dopage est dangereux pour la santé et que les résultats en compétition ne peuvent justifier de mettre sa santé en danger :

« Tricherie et risques pour la santé. Après, si des gens peuvent prendre autant de risques pour tricher, pour gagner, ça veut dire qu'il y a peut-être au-dessus une pression de la société en général : il faut gagner, à tout prix... Je pense qu'il n'y a pas une médaille qui vaut la santé des enfants... »

Pour ces « orthodoxes » convaincus du bien-fondé de la lutte antidopage, la légalisation du dopage mettrait donc clairement la santé des sportifs en danger et ne résoudrait en rien la performance, puisque le problème de fond reste celui du « toujours plus ». Pour ces encadrants, il serait ainsi préférable de ramener les compétitions à un niveau d'exigence normalement supportable par le corps humain, qui mette en valeur les qualités naturelles, innées de la personne, mais aussi son travail :

« Légalisation pour tous [...] ? Non ! On n'a qu'à faire un Tour de France avec moins de cols ! [...] Si ces produits-là sont interdits, c'est d'une part pour la santé des sportifs, et d'autre part parce qu'a priori ils ont des propriétés qui vont permettre un gain musculaire, une meilleure récupération. Si c'est des problèmes de récupération, c'est peut-être à la société de changer les choses ! Ça veut dire que peut-être les organismes ne sont pas faits pour se taper trois matchs de Ligue 1 dans la semaine... »

« C'est-à-dire, sous prétexte, que certains sont hors-la-loi, on se met tous hors-la-loi pour être sur le même niveau de performance ? Donc, c'est-à-dire qu'après, c'est une surenchère. On monte encore d'un cran, on va chercher le produit qui dope encore plus et puis, tout le monde monte ! C'est-à-dire que la durée de vie d'un athlète, c'est deux ans. Pour moi, il y a une forme d'éthique qui doit rester, qui doit demeurer, c'est que, un individu qui doit être un jour un champion, c'est l'individu qui est exceptionnellement, avec des qualités détectées, c'est toute une école... qui a été entraîné [il] a un parcours de vie atypique, exceptionnel : c'est ça le champion. Ce n'est [pas] celui qui s'est donné le moyen d'avoir le meilleur préparateur... »

Ces encadrants sont en accord avec la réglementation actuelle et sont très défavorables à son assouplissement, voire à sa suppression. Pour eux, le dopage doit demeurer interdit dans les compétitions sportives et en amont de celles-ci.

5.3.5 Les « désenchantés » : les sportifs de haut niveau seraient souvent tous dopés

Leurs expériences et leurs connaissances d'un milieu qu'ils pratiquent assidûment font dire à certains encadrants que le très haut niveau de compétition est inatteignable sans la contribution de produits dopants. Ces encadrants sont particulièrement incrédules concernant les performances extraordinaires de certains sportifs de haut niveau mais rappellent que le très haut niveau représente une très petite minorité d'athlètes en comparaison avec le grand nombre de ceux qui pratiquent à de bons niveaux, y compris internationaux :

« Réussir le Tour sans produits me semble difficile. Enchaîner vingt et un jours de course, avec des kilométrages quand même relativement importants, un dénivelé très important, des chaleurs aussi qu'il faut encaisser... »

« On ne peut pas faire trois matchs par semaine en ne buvant que de l'eau. Ça c'est une certitude. En tant que spectateur averti, je ne peux pas m'empêcher de me poser des questions. »

Pour ces personnes, le dopage est aujourd'hui inséparable du sport de haut niveau. Ce qui soulève un certain nombre de questions qui dépassent le dopage lui-même : la nature de certaines épreuves, le calendrier des compétitions, etc.

5.3.6 Les « tolérants » : une position compréhensive face au dopage

Selon les encadrants « tolérants », il existe également une tentation du dopage qui s'explique par la pression sociale mettant avant tout en valeur la compétition et les « gagnants » dans la vie en général, et plus particulièrement dans le monde professionnel et dans le sport :

« Le dopage, je pense qu'il est utilisé même en dehors du sport. Aujourd'hui, la société nous impose tellement de choses, un rythme dingue et des objectifs, des chiffres à longueur de temps, dans tous nos "tats", et même dans le social, qu'à un moment donné, les gens craquent. »

De ce fait, les sportifs contrôlés positifs ne sont que le reflet de cette société du « toujours plus » : ils lui ressemblent et cela soulève l'enjeu que tout un chacun puisse, un jour, être tenté par le dopage. Les sportifs qui se sont dopés ne sont pas des gens « à part », et cette proximité avec eux ouvre aussi la voie à une certaine tolérance :

« Les positifs ne sont pas si différents des autres. »

La tentation serait par ailleurs facilitée par le fait que des doutes planent sur les dangers liés au dopage. Cette incertitude rendrait alors le rapport coût/bénéfice favorable au dopage :

« Je vous avoue que l'impression que j'en ai, c'est que ça vaut le coup quand même... Parce que je peux peut-être gagner beaucoup d'argent et je ne parle même pas de l'aura... Et le risque pour la santé personnelle, d'accord il y en a peut-être un, mais qui n'est pas énorme... »

Pour ces encadrants, il peut y avoir une manière « sécurisée » de se doper qui diminuerait les risques éventuels liés à cette pratique :

« Je dois avouer que, honnêtement, je n'ai pas la conviction, aujourd'hui, que la pratique du dopage, sauf si elle est désordonnée et faite stupidement, soit vraiment un risque. Donc je pense que l'une des préventions, ce serait de prévenir le dopage sauvage »

Par ailleurs, certains de ces encadrants mettent en doute les fondements même de la lutte contre le dopage. En effet, le dopage pourrait en quelque sorte réparer une inégalité génétique entre les athlètes, et peut-être une injustice.... Ainsi, les bénéfices d'un « dopage raisonné », avec des risques maîtrisés, contrôlés, réduiraient à néant la pertinence des objectifs de la lutte antidopage. Le dopage serait un moyen de plus pour diminuer les déséquilibres naturels, contre lequel il ne s'agirait pas de lutter, mais qu'il faudrait encadrer.

Pour ces encadrants, les efforts devraient donc plutôt se concentrer sur le dopage non contrôlé, qui serait véritablement nocif pour la santé :

« Et je me demande si le dopage ne vient pas combler un déséquilibre, une inégalité. On parlait tout à l'heure d'inégalité génétique, on extrapole mais est-ce que le dopage ne viendrait pas juste niveler une inégalité génétique? Est-ce que c'est si mal que ça ? »

5.4 Les causes du dopage d'après les encadrants

Interrogés sur les causes qui peuvent conduire les sportifs à se doper, les encadrants émettent différentes hypothèses qui mettent toutes en exergue le fait que les pratiques dopantes sont avant tout le fait d'individus, en interaction avec leur environnement.

Les éléments soulignés par les encadrants comme étant les facteurs déterminants du dopage peuvent être schématisés en trois points : la personnalité du sportif, le système de contraintes de la discipline et les moments de fragilité des sportifs.

5.4.1 La personnalité des sportifs

Les encadrants décrivent la personnalité du sportif comme un facteur primordial par rapport aux risques de dopage. La psychologie, l'histoire personnelle des sportifs sont évoquées comme des éléments-clés par rapport aux enjeux du dopage. Ainsi, certains jeunes seraient plus proches du « basculement » vers le dopage que d'autres :

« Nous voyons des jeunes qui sont prédisposés... Par rapport à ce qu'il montre, par rapport à son caractère, par rapport à son envie... On s'aperçoit dans son attitude qu'il serait prêt et bien... si on lui proposait, si on lui disait tout simplement : "Si tu prends ça, ça va te permettre d'être meilleur et puis de passer pro"... »

5.4.2 Le système de contraintes dans la discipline pratiquée

Selon les encadrants, les spécificités règlementaires, techniques, physiques ou physiologiques de chaque sport pourraient plus ou moins favoriser l'utilisation de produits dopants, ou au contraire, constituer un facteur de protection face à la tentation du dopage. Tous les sports ne seraient pas équivalents en termes de « bénéfice » à utiliser des produits dopants. Ainsi, dans certains sports, la nécessité de maîtriser son poids ou encore d'accroître sa masse musculaire pourrait constituer un facteur de risque par rapport au dopage :

« Dans tout ce qui est sport où il y a des catégories de poids... bon, les gens... un moment, ont des difficultés à respecter leur poids. Donc, les gens font des régimes et... Je pense qu'à un certain niveau, on utilise des laxatifs, etc. pour être dans la bonne catégorie. »

À l'inverse, il y aurait des disciplines dans lesquelles les bénéfices du dopage seraient faibles, voire pour lesquelles il y aurait une dimension contre-productive. Ainsi, lorsque la technique semble la plus importante, et qu'il n'y a pas de « plafond » en termes de poids, ou de plus-value décisive en termes de masse musculaire, la tentation du dopage semble moins évidente, c'est notamment semble-t-il le cas de la gymnastique :

« Dopage en gym ? Ça ne servirait à rien... Tout simplement parce que la filière métabolique... ça servirait juste à s'entraîner plus... Avec un risque énorme qui serait un risque d'apparition de blessures systématiques par rapport à un surentraînement. »

« La gym, ça c'est clair, si on veut être physiquement solide, il faut beaucoup, beaucoup de travail en préparation physique et tout ça... Après, si on veut se rendre plus fort avec du dopage et, qu'on continue la répétition, ça peut être dangereux parce qu'on va aller très, très vite sur l'accident et les ruptures... »

Par ailleurs, les caractéristiques physiques et physiologiques propres à chaque personne pourraient également faciliter, ou non, la tentation du dopage :

« Là où on peut avoir des risques c'est sur des garçons qui athlétiquement n'arrivent pas à passer le cap. [Ils] ont beau faire de la musculation, [ils] travaillent beaucoup, pour autant ils plafonnent : ça ne suffit pas. Ils tombent sur des joueurs plus forts qu'eux. Je pense que dans notre milieu, c'est là que se situent les principaux sujets à risque. »

Ainsi, la discipline sportive, mais aussi les sportifs eux-mêmes ne seraient pas tous équivalents face à la tentation du dopage et certains seraient de ce fait, davantage exposés que d'autres à ce risque.

5.4.3 Le contexte : les moments de « fragilité » dans le parcours du sportif

La pratique sportive, en tant que professionnel et en haut niveau, et tout particulièrement le passage au statut de sportif professionnel ou de haut niveau, sont repérés comme des moments de la carrière d'un sportif particulièrement propice à l'apparition du dopage. Accéder au sport professionnel, pour des raisons sociales et économiques, mais aussi s'y maintenir et durer, expose à des tentations délétères dans un milieu considéré par certains comme foncièrement risqué :

« Quelqu'un qui, dans sa tête, a intégré le haut niveau comme un moyen de s'élever socialement et en tout cas voudrait tout faire pour aspirer au haut niveau. Là je sais que j'aurais quelqu'un de dangereux. »

À ce stade critique, le salut réside, selon ces encadrants, dans la qualité et l'intégrité des encadrants eux-mêmes et de l'entourage professionnel du sportif :

« L'arrivée dans le monde professionnel a été un passage difficile. J'ai découvert ça et je me suis dit : "C'est ça, le vélo ?!"... J'ai eu la chance d'être bien entouré, j'ai eu un entraîneur qui m'a dit : "Non, c'est possible d'y arriver sans [dopage], il faut certes un peu plus de volonté, ne pas regarder ce qu'il se passe à côté, et faire les choses pour toi, avec le plaisir... À ce moment-là, peut-être que si j'avais été mal entouré..." »

Par ailleurs et de manière plus ponctuelle, mais non moins risquée, un moment de fragilité, de vulnérabilité dans le parcours sportif au plan de la forme, de la souffrance physique, et aussi la peur de l'échec peuvent aussi constituer un passage délicat pour le sportif. C'est un « coup de moins bien » qui peut avoir des conséquences sur une saison, sur une carrière et qui peut alors pousser à franchir le pas du dopage :

« Je pense que c'est l'enchaînement de deux faits... Dans un moment difficile, la souffrance physique, la difficulté, l'échec, la peur de ne pas y arriver... Si un charlatan arrive en disant : "Tiens, prends ça, tu verras, tu iras plus vite, tu sauteras plus haut, tu frapperas plus fort"... Il faut être très entouré, très solide... »

« Quand on a des difficultés, que les résultats viennent pas, du coup, psychologiquement, on est beaucoup plus influençable et c'est là que des personnes, pas toujours bienveillantes, peuvent survenir, on va dire, au bon moment, pour elles, et au mauvais moment pour les athlètes. »

5.5 La réglementation sur le dopage : connaissances et opinions des encadrants

La législation sur le dopage semble être relativement bien connue des encadrants et entraîneurs qui exercent à des niveaux de compétition dans lesquels la probabilité d'être soumis aux contrôles antidopage est forte. Cela semble beaucoup moins le cas pour ceux qui n'ont jamais été confrontés à des contrôles.

5.5.1 Les encadrants : « oubliés » de la lutte antidopage ?

Les encadrants se définissent parfois comme les « oubliés de la lutte antidopage ». Certains déplorent, pour certains, le fait de ne pas être informés des résultats des contrôles que subissent « leurs sportifs ». Ils ne le sont que si le sportif est sanctionné, le cas échéant. Ils indiquent même parfois avoir été informés de la suspension d'un de leur athlète alors qu'ils attribuaient son absence à des raisons diverses (problèmes familiaux, ...) :

« On ne reçoit jamais les résultats des contrôles. Donc quand ils sont négatifs, je peux le comprendre mais quand ils sont positifs, je suis quand même stupéfait qu'on ne soit pas au courant. »

Certains encadrants souhaiteraient ainsi être mieux informés, mais aussi pouvoir mieux s'organiser avec les sportifs, par rapport à la réalisation de contrôles pendant les compétitions :

« Les contrôles sont une bonne chose mais, ça énerve... on n'est pas prévenus et c'est toujours une demi-heure avant le début de l'entraînement, le coach ça l'énerve... ça énerve tout le monde, tout le temps. »

5.5.2 La réglementation est jugée nécessaire, mais elle devrait être mieux dosée et accompagnée

Une grande majorité des encadrants jugent la réglementation pertinente et l'application de sanctions justifiée bien que pour une très grande majorité des encadrants, certains points restent discutables. En effet, il leur semble que les sanctions sont identiques qu'il s'agisse d'un dopage caractérisé, faisant appel à des produits sophistiqués, ou qu'il s'agisse d'une maladresse (prise d'un médicament courant au moment de la compétition, sans AUT). Une application plus proportionnée des sanctions rendrait la réglementation plus pertinente et compréhensible aux yeux de ces encadrants :

« Des jeunes qui ont déjà été broyés par un contrôle positif, mais par une non vigilance on va dire... Et là, la procédure est la même quand tu te dopes à l'EPO ou que tu fais une connerie sur une huile de massage ou sur un complément alimentaire. Pour intervenir et justifier son problème, c'est la même procédure et dans tous les cas tu seras positif. »

Il en va de même avec la géolocalisation de certains athlètes ; l'immaturation de certains athlètes serait souvent la cause d'un manquement à un contrôle. Un meilleur accompagnement des sportifs par rapport à ces mesures éviterait les oublis lourdement pénalisants :

« Adams [Système d'administration et de gestion antidopage], parfois, clairement, je pense qu'ils se planquent... Mais je pense que parfois, il y a des oublis aussi... ce n'est pas quelque chose qui m'étonne parce que les sportifs de haut niveau, à 25 ans ou 30 ans, c'est toujours des gamins... ce sont des gens à qui on a toujours simplifié la vie, qui ont toujours été assistés. »

Pour ces encadrants, il serait donc nécessaire d'aider les sportifs à intégrer la contrainte des contrôles antidopage car ils seraient parfois très éloignés de ces questions de lutte antidopage. Or, même s'ils sont de bonne foi, cette insouciance peut fortement les pénaliser, comme s'ils avaient vraiment une stratégie de dopage. Lutter contre le dopage, ce serait donc aussi aider les sportifs à mieux intégrer les contrôles antidopage, afin d'éviter d'être « pris » alors qu'ils ne sont pas, en réalité, dans une démarche de dopage. L'intégration de la contrainte des contrôles comme un événement normal, banalisé, aussi bien par les encadrants que par les sportifs est au cœur de ce questionnement qui ne remet pas en cause l'utilité de la lutte antidopage :

« Ah ben oui, c'est super bien ! Et tout ce qui a été mis en place pour les contrôles inopinés [...] dire à un moment donné, on est responsables, adultes, professionnels... Soit on veut lutter contre le dopage soit, on ne veut pas... On lutte à moitié quoi... Les autorités qu'on doit prévenir en cas de changements sont facilement joignables et pas que d'une seule façon donc, du moment qu'on anticipe les choses... Un sportif, c'est ça ; il doit tout le temps anticiper sur son entraînement, sur... ce qu'il doit manger, sur ses compétitions donc, pourquoi pas anticiper sur l'endroit où il se trouve et, prévenir les gens quoi. »

5.5.3 La réglementation semble insuffisante pour certains encadrants, notamment pour les récidivistes du dopage

Les suspensions temporaires et le traitement des « récidives » sont des sujets qui soulèvent des interrogations chez certains encadrants et entraîneurs. Ainsi, le fait qu'un athlète puisse être entièrement réhabilité lorsqu'il a été suspendu, est globalement jugé de manière positive. Néanmoins, la tolérance n'est pas de mise en cas de récidive et beaucoup pensent que dans ce cas, le sportif concerné doit être suspendu à vie :

« La législation est bien, elle donne une chance à l'athlète : celui qui n'a pas fait d'erreur... n'existe pas. Donc on lui donne la possibilité, après avoir purgé une peine de revenir dans son sport. S'il recommence, il y a radiation à vie, et là c'est normal. »

« Je trouve que des coureurs qui sont récidivistes, enfin des sportifs qui sont récidivistes, ils devraient être suspendus à vie. »

« Après, la sévérité, pour un deuxième contrôle antidopage, ça doit être une radiation à vie, c'est sûr et je pense qu'on va y venir parce que le problème du vélo, c'est que les athlètes qui se sont fait chopé dans les années noires du vélo, reviennent maintenant. »

Pour certains encadrants qui mettent en avant leur rôle éducatif et l'exemplarité qu'ils attendent des athlètes de haut niveau, les cas de dopage devraient faire l'objet d'une exclusion définitive dès le premier contrôle positif, sans attendre une éventuelle récidive. D'après eux, pour que la lutte contre le dopage soit plus efficace et pour rendre plus crédible leur propre discours de prévention auprès des jeunes sportifs qu'ils encadrent, le sport de haut niveau doit être absolument exemplaire et « nettoyé » des individus qui se sont rendus coupables de dopage :

« La législation n'est pas assez sévère surtout pour les athlètes de haut niveau. S'il est prouvé par A + B qu'il est dopé, il ne devrait plus avoir le statut d'athlète de haut niveau et ne plus pouvoir faire de compétition au niveau national parce que, pour tous les gamins qui sont derrière, ce n'est plus un bon exemple. Mais ce ne serait pas une sanction de six mois ou un an, non ! C'est définitif ! »

De même, pour ces encadrants, les professionnels qui gravitent autour des sportifs devraient aussi faire l'objet de sanctions fortes, d'une manière plus systématique. Sur ce plan, la réglementation ne serait pas assez sévère :

« Je pense qu'il faudrait aller plus loin, c'est sûr. Les contrôles ne sont pas assez sévères, les sanctions ne sont pas assez sévères, surtout... Je pense aussi qu'il devrait y avoir des sanctions sur les encadrements quand il y a des coureurs positifs. Ça impliquerait peut-être un peu plus les dirigeants. Soit des sanctions de type suspension du droit de travail, d'encadrer... Pourquoi pas des sanctions financières également ? »

5.5.4 La réglementation est souvent méconnue

Les entretiens ont mis en exergue que la liste des produits interdits était souvent mal connue des encadrants, notamment par ceux qui ne sont pas ou rarement concernés par des contrôles antidopage. Du fait de cette méconnaissance, des questions se posent quant à la liste des produits interdits et à la justification des interdictions :

« Il y a certaines protéines qui sont autorisées et il y en a d'autres qui ne sont pas autorisées. Pourquoi les unes plus que l'autre ? »

De nombreux encadrants et entraîneurs considèrent que la réglementation antidopage, et tout particulièrement la liste de produits interdits, gagnerait en lisibilité avec des fondements plus transparents et une meilleure communication sur ses principes.

5.5.5 La liste est complexe à gérer sur le terrain

La liste semble, pour beaucoup d'encadrants, extrêmement complexe à gérer notamment par rapport aux affections réelles dont peuvent souffrir les sportifs :

« La liste officielle des produits dopants est là pour la protection de la santé. Alors la liste, elle est monstrueusement... insipide... parce qu'il y a, je ne sais plus combien de pages... C'est très, très dur de surveiller notamment, par rapport aux problèmes qu'on peut avoir pendant une préparation olympique, tous les problèmes récurrents aux accidents classiques, petites entorses... ça devient compliqué... Un simple rhume, comme dans ces périodes de pollen etc. ça devient un cauchemar pour l'athlète... »

Ces difficultés soulignées par les encadrants posent la question de l'appui qu'il serait possible de leur apporter sur le terrain afin qu'ils accompagnent eux-mêmes, au mieux les sportifs par rapport à la consommation de médicaments.

5.5.6 Des questionnements sur l'interdiction ou non-interdiction de certains produits

Au-delà de cette méconnaissance de la liste, des doutes émergent quant aux produits inscrits sur la liste : sont-ils interdits uniquement pour leurs effets dopants qui fausseraient la compétition ou également, voire surtout, pour des raisons sanitaires, de protection de la santé des athlètes ? Ces questions renvoient à des suspicions : la préservation des compétitions de

la « triche » serait-elle prioritaire sur la santé des sportifs ? Le cannabis constitue à cet égard l'un des produits qui soulève le plus de questions :

« Ça dépend ce qu'on prend... Il y a le débat sur le facteur dopant du cannabis. Est-ce que ça a des répercussions sur l'amélioration [des performances] de l'athlète ? Moi je dis non. Ceci étant, un sportif qui fume du cannabis, pour nous éducateurs, on ne peut pas admettre ça. Notre rôle c'est de les prévenir sur les risques pour la santé. »

La réglementation vise-t-elle réellement à protéger la santé des sportifs ? C'est la question que se posent certains encadrants qui notent qu'il existe des médicaments dont les dangers et les risques sont connus mais qui sont malgré tout prescrits dans le cadre de la pratique sportive. Le problème particulier qui concerne les sportifs réside en ce que la pratique sportive semble favoriser la consommation de certains médicaments :

« Après moi, j'ai les crocs sur des produits type Tramadol® qui sont pas interdits mais c'est quand même des dérivés morphiniques. Voilà, on se pose la question, surtout quand on sait que ça peut faire des ravages sur le système nerveux. »

« J'étais joueur, je voyais beaucoup de gens qui tournaient aux anti-inflammatoires, parce qu'ils avaient tendinite sur tendinite sur tendinite. Bon, c'était autorisé par le corps médical mais quelque part, ils mettaient leur santé en danger, parce que, même si les médecins autorisent, je pense qu'il y a des impacts sur l'estomac, sur le corps, sur les capacités du corps de se régénérer de la bonne façon. Ça peut masquer des blessures, donc là on est dans la limite... »

Les médicaments qui réduisent la douleur sans améliorer directement les performances ne sont pas sans danger pour la santé, notamment pris à certaines doses et à certaines fréquences, mais ils ne sont pas toujours interdits ou limités pour autant dans la pratique sportive, ce qui peut être troublant pour certains encadrants et entraîneurs.

5.5.7 Une application de la réglementation antidopage qui semble inégale selon les territoires

Certains encadrants ont le sentiment que la réglementation n'est pas appliquée partout de la même façon, sur tous les sports et sur l'ensemble du territoire national. Il existerait une sorte de « flottement » dans l'application des sanctions, dénoncé par certains :

« Il y a un peu deux poids deux mesures. Pour des cas quasi similaires, il y a eu trois sanctions différentes. Au final, on ne sait pas vraiment ce qui est applicable ou pas. »

« Au haut niveau, on a l'impression que les peines sont pas les mêmes pour tout le monde, parfois... Ça c'est clair. »

La perception d'une application « variable » de la réglementation antidopage, les incertitudes associées, constituent le terreau d'un sentiment d'injustice vis-à-vis de certains sportifs et d'impunité pour les autres.

5.5.8 Méconnaissance de la réglementation internationale

Pour plusieurs des encadrants interrogés, il existe un manque d'uniformisation des réglementations sur le plan international. Ils ne connaissent pas forcément bien la réglementation internationale et ils ont donc pour certains le sentiment que la France s'est dotée d'une réglementation sévère alors que d'autres pays auraient des réglementations plus laxistes. Les Français seraient alors défavorisés lors de compétitions internationales. Il peut aussi bien s'agir de la réglementation elle-même que de son application qui, variant d'un pays à l'autre, créerait des déséquilibres et des injustices :

« Il y a un décalage entre les pays. Il y a des produits qui sont tolérés par certains pays et d'autres, non. Ça pose un souci vu que personne n'est sur la même échelle de... on ne va pas dire de tolérance mais, de règles... »

« Il y a le fait aussi qu'en France, on s'attache... On tend, j'ai envie de dire, vers la tolérance zéro et finalement, dans les pays voisins, que ce soit l'Italie ou l'Espagne, ils n'en sont pas vraiment encore là. »

Pour certains encadrants, la réglementation et son application se confondent, d'où, là encore, un sentiment d'inégalité et d'injustice qui fragilise la légitimité de la réglementation dans l'esprit de certains.

5.5.9 La lutte antidopage, un gouffre financier, pour des résultats médiocres ?

Certains encadrants soulignent que les outils de la lutte antidopage sont parfois très coûteux sans que leur efficacité ne soit vraiment avérée. Il leur semble indispensable de mettre davantage en cohérence les investissements économiques liés à cette lutte et les résultats, notamment en termes de sanctions effectives :

« Aujourd'hui, il y a un système de localisation qui est hyper contraignant pour les athlètes et à qui ça coûte énormément. Pourtant on sait qu'aujourd'hui, il ne permet pas de prendre les tricheurs. Même l'UCI le dit, l'AMA le dit mais il faut le mettre en place parce que s'il n'y a rien... Donc pour moi, il y a un problème parce que si le système mis en place coûte de l'argent, énormément, il faut que sur l'athlète il y ait sanction, s'il y a des irrégularités sur ses valeurs physiologiques. Pour moi, c'est la première des choses. »

5.5.10 Parfois des suspicions vis-à-vis des institutions et organisations sportives ...

Les institutions sont parfois suspectées par les encadrants de ne pas appliquer la réglementation comme elles le devraient. Et ceci serait en partie du au fait que le système qui devrait porter la lutte antidopage serait lui-même, dans une certaine mesure, « gangréné » par des individus au passé marqué par des affaires de dopage :

« Le problème, c'est que le système est tel que les anciens grands dopés sont dans les institutions ou les groupes sportifs qui eux-mêmes, ont été élus pour être dans les institutions et puis qui leur assurent une visibilité dans des organisations et ainsi de suite... Il y a eu un tri mais le système est gangréné quand même. Aujourd'hui, je vais à une réunion de directeurs sportifs sur une course : dans la salle, il y a vingt-deux équipes, vingt-deux directeurs sportifs, la moitié a eu des

problèmes de dopage avérés, contrôles inopinés, et qui ont été mouillés dans des affaires de dopage. Ils sont là, ils te serrent la main, ils tapent dans le dos [...] et y'a pas de problème. »

Au-delà des membres des institutions qui auraient, pour certains, un passé associé au dopage, la lutte antidopage au niveau national et international serait une sorte de mascarade. On contrôlerait une multitude de sportifs qui ont peu de probabilités de se doper, sans véritablement chercher à surveiller les sportifs sur lesquels pèsent de forts soupçons (performances brusques et extraordinaires, augmentation très rapide de la masse musculaire, etc.). Les institutions protégeraient indûment certains sportifs, par « manque de courage », tout en multipliant les contrôles là où les risques sont faibles :

« Les coureurs ont une somme de contraintes dans l'année telles qu'ils se disent : "pourquoi faire tout ça alors qu'il y a encore une bonne poignée de dopés qui écrasent tout...". C'est quand même compliqué. Donc ils se disent : "Je fais toutes ces concessions-là, je fais le maximum et ils n'arrivent toujours pas à choper tout le monde". Il y a un fort ressentiment envers les institutions chez les coureurs et [le] staff. L'UCI, l'AMA sont vigilants mais pour moi, il y a des choses qui seraient faciles à faire mais il faut beaucoup de courage. Il vaut mieux enquiquiner 1 200 professionnels qu'avoir un peu de courage et taper sur dix ou quinze personnes. »

5.6 La définition du dopage d'après les encadrants

Au travers des différents entretiens menés avec les encadrants, il est apparu que la notion de dopage elle-même n'était pas uniforme ou consensuelle. Si pour certains le dopage commence et finit avec la liste de produits interdits, pour d'autres, elle déborde cette liste et relève autant de l'intention d'améliorer sa performance que de la consommation de produits.

5.6.1 Une consommation liée à l'intention d'améliorer sa performance caractériserait la démarche de dopage

Pour certains, c'est l'intention qui caractérise avant tout la démarche de dopage, même sans passage à l'acte. Dès le moment où le sportif ou son encadrement, aura un comportement ou une consommation de produit, quel qu'il soit, dans l'intention d'améliorer ses performances, il sera dans un comportement et une pratique de dopage. Cela inclut les consommations de compléments alimentaires ou l'automédication :

« À partir du moment où eux ont une pensée, même si c'est par rapport à des vitamines, comme prendre une vitamine C avant un départ : dans la démarche, tout de suite, je les mets en alerte en leur disant que dans l'esprit, la pratique est dopante. Tout ce qui est complément alimentaire, tout ça... »

« Dès qu'on est à se dire "j'en ai besoin pour gagner, j'en ai besoin", dès qu'on s'est convaincu que sans ça on y arrivera pas, c'est qu'il y a vraiment un besoin de quelque chose quoi. C'est clair, moi je pense qu'on est quelqu'un de dopé. »

Pour ces encadrants et entraîneurs, que les produits soient licites ou illicites, le fait de les consommer expressément pour améliorer sa performance est un marqueur de dopage :

« Mais dès qu'on va chercher quelque chose à l'extérieur, et même si c'est autorisé, je prends le cas des protéines ou des choses comme ça, pour moi on est dans une démarche dopante et c'est la main dans l'engrenage. »

5.6.2 La répétition de certaines consommations relèverait aussi du dopage

Pour d'autres encadrants, si l'intention d'améliorer sa performance est effectivement à prendre en compte, c'est véritablement la répétition de certaines consommations pouvant au départ sembler anodines, qui est le signe d'une pratique de dopage. Par ailleurs, parallèlement à cette répétition, le risque que la pratique s'installe comme une habitude fait parler certains encadrants d'engrenage, mais aussi d'escalade, l'augmentation des consommations apparaissant comme une probabilité :

« Moi je pense qu'à partir du moment où on se dit : "Je rentre de l'entraînement, j'ai mal aux jambes, je vais prendre deux aspirines pour que ça aille mieux", déjà là, ça commence à déraper, quoi. À mon avis, après, ça monte crescendo, on prend peut-être d'abord pour dire "voilà, j'ai mal aux jambes" et après "j'ai pas mal aux jambes et en plus demain je pourrai refaire une grosse séance sans avoir mal aux jambes encore en plus" et après, voilà... C'est l'ascension, on va dire. À mon avis, une fois qu'on a mis le doigt dans l'engrenage, après ça doit être difficile de s'en sortir. »

« Toujours prendre un petit quelque chose parce bon après, on sait bien que si on commence comme ça jeune, après ça peut être une escalade. »

5.6.3 La consommation de produits pour revenir à l'état « naturel » ne relèverait pas du dopage

Certains des encadrants interviewés ont précisé que la pratique sportive intense est exigeante physiologiquement et engendre des pertes particulièrement importantes de substances essentielles à l'organisme tels que les sels minéraux, les vitamines, etc. Il est alors parfaitement légitime de chercher à rétablir l'équilibre physiologique initial par une prise de produits ne figurant pas dans la liste des produits interdits. Ces produits n'entraînent pas une amélioration de la performance mais ils permettent d'éviter une dégradation de l'état physiologique. Selon ces encadrants, il ne s'agit pas d'améliorer sa performance mais de se maintenir dans un état « normal » grâce à des substances autorisées qui complètent les pertes dues à l'entraînement :

« La frontière entre les deux c'est que, là au pire, si j'en prends trop je suis en hyperglycémie, parce que c'est que du sucre. Après, [...] ça va pas te toucher comme les hormones de croissance, ça va pas être des anabolisants où je vais me transformer. La boisson, ça reste que de l'eau, mais pour moi, on est plus dans l'eau claire parce que j'apporte des choses. Mais ça ne m'empêche pas de boire derrière un Perrier. C'est plus parce qu'il y a un apport en sels minéraux qui est plus important. Mais ce ne sont pas des choses qui font qu'on est dans l'amélioration de la performance [...]. On fait en sorte que la performance ne soit pas dégradée. Parce qu'on sait qu'elle se dégrade au fur et à mesure de l'effort. Donc là c'est un apport qui permet que la performance ne soit pas dégradée par l'effort. »

« Ça arrive à tout le monde, un jour ou l'autre, d'avoir un petit manque de vitamines, de ci, de ça et... et de prendre un complément soit alimentaire ou d'autre chose... Voilà... Mais, qui n'est pas interdit bien sûr. À partir du moment où elles ne sont pas estimées produits dopants et que c'est juste des vitamines et des minéraux qu'on va perdre en transpirant etc. Je veux dire qu'il n'y a aucun problème donc, ça ne me dérange absolument pas. »

5.6.4 La consommation de certains médicaments courants ne seraient pas assimilable à du dopage

On notera que pour certains encadrants, la consommation de compléments alimentaires et celle d'analgésiques courants sont mises sur le même plan, c'est-à-dire celui d'une pratique anodine et éventuellement nécessaire, qui ne serait pas dangereuse pour la santé, et ne relèverait pas de l'amélioration de la performance. Cette pratique ne serait donc en aucun cas assimilable au dopage. Là encore, il ne s'agit pas d'améliorer ses performances mais de revenir tout simplement à une situation « normale » :

« Quand il fait très chaud, pour récupérer, on va leur dire, prenez des boissons énergisantes, des choses comme ça. Au début on va dire, prenez un peu d'aspirine, d'Effergal® parce qu'aux premiers entraînements vous allez avoir mal aux muscles, pour fluidifier le sang.... Voilà on touche un petit peu à la médecine à côté pour les aider. Mais c'est rien... »

6. La prévention du dopage

6.1 Quelques actions de prévention du dopage repérées

Parmi les encadrants interviewés, seuls quelques-uns, très minoritaires dans cette enquête ont déclaré avoir déjà mené des actions de prévention du dopage. Les autres encadrants et entraîneurs sont moins actifs en matière de prévention formelle, même s'ils disent se sentir concernés du fait du rôle éducatif qu'ils entendent jouer auprès des sportifs.

Notons que les encadrants les plus actifs en la matière exercent très majoritairement au sein même des fédérations, de ligues sportives ou de structures labellisées « centre d'entraînement », où la prévention du dopage fait partie de leurs obligations formelles.

Certains des encadrants rencontrés ont ainsi déjà mis en place des actions de sensibilisation dont le dopage est directement l'objet. Le dopage semble alors souvent abordé sous l'angle des risques qu'il représente pour la santé, mais aussi sous celui de la réglementation antidopage. Ces actions peuvent être réalisées sous la forme officielle et « magistrale » d'une diffusion d'information :

« Lors de nos stages d'une semaine, chaque jour, [on fait] une séance de 1h30 [...] sur des thématiques comme l'environnement du sportif, les filières sportives... Concernant le dopage, nous les sensibilisons pour [...] leur expliquer que ce n'était pas bon pour la santé. »

« On explique ce qui est autorisé ou pas. On explique les dangers de certains produits comme la créatine qui a été très à la mode pour la prise de masse musculaire. Et on leur a expliqué que la créatine, c'était autorisé, que dedans il y avait souvent des produits qui pouvaient être sujets à des contrôles antidopage, qui pouvaient avoir aussi des influences néfastes sur la santé. »

Dans d'autres cas, il s'agit d'un dialogue plus ou moins organisé, parfois d'un débat avec les sportifs, en petits groupes, notamment lorsqu'il s'agit de jeunes. Les encadrants font passer les messages eux-mêmes, voire délèguent à certains sportifs du club cette mission envers les plus jeunes :

« J'essaie de dialoguer avec mes jeunes, c'est surtout sur les conduites dopantes qu'ils peuvent avoir au quotidien : dès que ça ne va pas, maman, papa qui donnent le petit médicament qui va bien. [C'est pour] contrecarrer l'idée selon laquelle "je vais prendre ça et donc je vais après, je vais être plus performant en compétition". »

« J'ai des élèves qui ont commencé à 8 ans à faire des stages avec moi. Maintenant ils ont 16 ans et eux prennent mon relais. Je leur dis "tu fais la discussion du dopage" et moi, je les soutiens. »

Dans tous les cas, on note que le support essentiel reste la parole. Si quelques films ont pu être montrés dans des Pôles d'Excellence par exemple, les encadrants et entraîneurs rencontrés utilisent peu d'outils spécifiquement dédiés à la prévention dopage.

6.1.1 Pour beaucoup, la prévention du dopage est intégrée au quotidien

Pour d'autres, en revanche, dont un grand nombre au sein des clubs, le dopage est abordé de manière indirecte, grâce à des thématiques connexes, comme l'hygiène de vie, la connaissance de ses limites physiques, la récupération ou la reconversion après une carrière de sportif. C'est au travers de ces sujets qu'est abordé le dopage, ses dangers, son « inutilité », etc.

Parfois même, les encadrants qui assimilent les compléments alimentaires ou les vitamines à une forme de dopage, estiment faire une sorte de prévention du dopage en essayant de convaincre les sportifs qu'une bonne hygiène de vie, une bonne alimentation suffisent :

« Je leur fais des discours sur la connaissance de ses propres limites, d'atteindre ses propres limites en laissant l'organisme s'adapter aux contraintes et être attentif aux signaux réels que peut envoyer l'organisme sur la fatigue, pour pouvoir le gérer au jour le jour, sans masquer les choses avec des vitamines, des choses comme ça. [...] Je leur parle de démarches dopantes et je leur dis qu'on ne fait pas dans ce système : ce n'est pas nécessaire, ce n'est pas indispensable. [...] En disant qu'il est possible de faire du vélo même à haut niveau sans prendre des compléments vitaminés si l'alimentation est bien gérée, si on a une alimentation saine, équilibrée. »

« On parle de nutrition [...] on peut faire un lien sur justement les médicaments et puis justement ces fameuses conduites dopantes pour voir un petit peu si déjà la prise de médicament répétée, c'est quelque chose de banal ou pas... Ça me permet, moi, d'avoir voilà un petit peu une vision des jeunes, comment ça peut se passer quoi. [...] dans un contexte bien précis, ça permet peut-être de confronter les points de vue, de faire exprimer un petit peu le vécu de chacun, des anecdotes. »

Certains encadrants évoquent également le dopage au travers des contrôles antidopage :

« J'en parle déjà aux minimes, je leur parle de contrôles antidopage, comment ça se passe, parce qu'ils peuvent être contrôlés. Je leur parle de repos, d'alimentation saine et équilibrée, ce qu'il faut faire après la compétition. »

La question du dopage en lui-même (les produits, les incitations, les avantages escomptés, l'impact sur la santé, etc.) est peu abordée. Les discours sont plutôt minimalistes en la matière et sont largement centrés sur les bénéfices d'une bonne hygiène de vie ainsi que sur l'enjeu des contrôles antidopage.

Force est de constater que les encadrants et entraîneurs dans les clubs mènent peu d'actions de prévention consacrées au dopage. Le sujet reste peut-être encore trop tabou ou trop éloigné des préoccupations quotidiennes.

6.2 L'opinion des encadrants sur les outils de prévention existants

6.2.1 La « liste présentée comme le premier (et parfois le seul) outil de prévention

Le premier outil de prévention du dopage spontanément cité par les encadrants est la liste de produits dopants, qui, selon certains encadrants, devrait officiellement être affichée dans tous les clubs. Même si elle semble *de facto* peu utilisée et peu commentée par la plupart des encadrants et entraîneurs rencontrés, la liste semble constituer l'outil le plus simple et le plus universel pour parler du dopage avec les sportifs, sur le mode de ce qui est « permis » ou « interdit » sans forcément aller au-delà. Quelques-uns l'utilisent, en la consultant (ou en recommandant aux sportifs de la consulter) sur le site internet de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD). Le site serait ainsi utilisé très ponctuellement et le plus souvent par rapport à des produits bien précis notamment des médicaments :

« La seule ressource que j'utilise ou que je demande aux jeunes d'utiliser s'ils sont amenés à prendre un médicament, c'est le site de l'AFLD, si je ne me trompe pas où en fait ils peuvent taper le nom du médicament qu'ils souhaitent prendre et donc ça leur indique si en cas de compétition, ils seraient déclarés positifs s'ils avaient un contrôle. »

« Sur les produits interdits, la liste est connue, on peut la trouver sur le site, ce n'est pas un problème. »

6.2.2 Quelques acteurs et outils de la lutte antidopage repérés localement

Certains des encadrants et entraîneurs rencontrés ont le sentiment qu'il existe une réelle volonté de lutter contre le dopage dans les institutions de tutelle qui se traduit par des positions, des actions concrètes, par exemple par les interventions des conseillers techniques sportifs :

« Je pense qu'au niveau des CTS [(Conseillers techniques et sportifs)], ils ont quand même un bon état d'esprit... J'en ai côtoyé quand même plusieurs en vingt ans. C'est sûr, au niveau du dopage, ils sont clairs, leur position est claire. Et au niveau du comportement en course, ils sont très clairs là-dessus, ils ont un bon état d'esprit. »

Néanmoins, les outils produits par ces institutions ne paraissent pas toujours pertinents aux encadrants. Ils ne sont pas toujours connus, mais lorsqu'ils le sont ils ne sont donc pas forcément utilisés :

« Comme à la Fédé, sortir un logo "Sport net". Ça m'énerve. Je n'ai jamais voulu le mettre, ça sert à quoi ? D'abord parce que je ne sais pas : quand j'organise une épreuve, je ne sais pas si tous les gars sont nets, sont propres, et donc... À part ça, voilà. On ne sait pas [ce qui existe]... »

Les encadrants et entraîneurs rencontrés sont donc très peu nombreux à utiliser des outils spécifiquement dédiés à la prévention du dopage. Ils les connaissent peu et mal, et lorsqu'ils en ont à leur disposition (notamment des supports écrits), ils s'en servent peu.

6.3 Des pistes pour développer la prévention antidopage

Les encadrants se sont exprimés sur les pistes de travail concrètes qui leur semblent les plus prometteuses en matière de prévention du dopage.

Ces pistes concernent bien souvent l'organisation de compétitions, le fonctionnement des institutions liées au sport. Les changements structurels sont plus souvent proposés que de simples supports de communication. Cela révèle sans doute des attentes de changements profonds plus que la délivrance d'objets « tout prêts » à être utilisés avec les sportifs.

6.3.1 Interdire l'emploi de « mercenaires » dans les compétitions

Nombre d'encadrants déplorent le fait qu'il soit possible d'afficher, voire de mettre en valeur, des pratiques qui, d'après eux, vont à l'encontre de l'esprit du sport. Ils citent tout particulièrement à cet égard le recrutement d'athlètes étrangers lors de compétitions par équipes dans certains sports individuels. Ces pratiques permettent de « surclasser » les clubs qui peuvent ainsi bénéficier de subventions plus avantageuses.

D'après les encadrants, ces stratégies contreviennent à l'esprit du sport bien qu'elles soient totalement légales. Elles mettent à mal et décrédibilisent tous les principes de l'encadrement du sport, ce qui aurait des effets délétères sur les sportifs et rendrait inopérantes les campagnes de sensibilisation autour de « l'esprit sportif ». Cette pratique serait vécue comme une profonde injustice par certains, voire comme une forme de tricherie :

« La tricherie, on se dit que finalement... L'esprit des valeurs sportives, quand on fait venir des gens de Russie... ? Je vois les entraîneurs que ça n'empêche pas d'être à fond alors que dans leurs équipes, ils ont une gym à eux et quatre étrangères. Malgré tout, sur le podium, ils sont super contents, ils sont à fond... Oui, ça fâche, parfois... »

Cette forme de « triche » légale qui valorise finalement le pouvoir de l'argent au détriment du travail réel effectué dans les clubs, serait la porte ouverte à l'acceptation d'autres formes de tricherie...

6.3.2 Mieux réguler l'obtention de financements par les clubs (subventions, sponsors)

D'après certains encadrants, la limitation des volumes d'argent dépensés dans le sport de haut niveau, notamment obtenus par le sponsoring, et une modification des conditions d'accès à ce type de financement seraient une mesure bénéfique pour les sportifs, car si les retombées économiques au niveau individuel sont limitées, cela pourrait limiter les tentations d'utiliser n'importe quels moyens pour « gagner plus ».

Des encadrants regrettent même que certains sports, à haut niveau, soient largement financés de cette manière :

« Il faudrait qu'il y ait moins d'argent. Dès qu'on arrive au haut niveau [...] il y a tellement de pression... Même les équipes, parce que si vous n'avez pas de résultats, les sponsors ne sont pas reconduits, et puis [certains sports] ne fonctionnent que sur sponsoring. Donc, je pense que c'est ça : il y a tellement d'argent à gagner... »

Or, d'après ces encadrants, puisque les adhésions des sportifs pratiquants ne suffisent pas à faire vivre les clubs, ceux-ci sont relativement dépendants de sponsors, mais aussi des subventions attribuées par les collectivités locales, bien souvent en fonction des bons résultats obtenus en compétition. Pour ces encadrants, il faudrait idéalement que les clubs puissent être financés sans autant de pressions liées aux résultats, voire à des intérêts commerciaux ou politiques. Dans tous les cas, réduire la pression de l'argent liée aux résultats sportifs serait une bonne chose :

« La meilleure des préventions pour éviter que quelqu'un de non-tricheur devienne tricheur, [...] pour ceux-là, c'est donner les moyens aux structures amateurs de vivre, de pouvoir avoir des bénévoles sains. C'est la base de la base. »

6.3.3 Interdire les postes à responsabilité aux sportifs convaincus de dopage

Les encadrants interviewés estiment qu'il faut aller plus loin dans l'éviction des individus condamnés pour dopage, en ce qui concerne les postes à responsabilités dans les institutions sportives. Les sportifs qui se sont dopés ne devraient plus pouvoir se présenter en tant que compétiteurs ni même exercer en tant qu'encadrants. C'est l'exemplarité des dirigeants, des encadrants et des sportifs eux-mêmes, qui est ici en jeu. Il s'agit de valoriser les non-tricheurs et de punir ou du moins d'exclure ceux qui ont triché :

« Mais je reste persuadé que le choix de l'encadrement dans une équipe reste une chose primordiale pour pallier... pour ne pas aller dans le sens de la pratique dopante... Je pense que si le cyclisme en est là, à l'heure actuelle, c'est lié quand même à toutes ces personnes qui sont encore dans le milieu du vélo et qui à mon avis - c'est un peu dur - n'ont plus rien à y faire ! »

« Des contrôles en essayant de choper ceux qui se dopent : les éliminer du système... Mais tant qu'on ne les chope pas, on ne peut rien faire. Les choper et surtout les bannir. Parce qu'on voit le cas des gars qui se font choper, ils sont suspendus six mois, de septembre à février, pendant la trêve, et comme c'est des gens qui n'ont pas d'amour propre... »

6.3.4 Mieux gérer le calendrier des compétitions pour des charges de travail adaptées

Les encadrants soulignent que les sportifs sont parfois soumis à des calendriers de compétitions qui élèvent leur charge de travail de manière considérable tout en réduisant drastiquement les périodes de récupération. Ces exigences conduisent potentiellement à la prise de risques et aussi à la prise de produits qui permettent de supporter ce rythme. Les instances sportives devraient être attentives à ce que les calendriers soient adaptés et réalistes par rapport aux phases de récupération indispensables au maintien d'un équilibre physiologique chez les sportifs :

« La prévention, c'est d'ajuster au plus juste les charges de travail pour que ce ne soit pas trop dur, ni trop difficile. Bien sûr, le sport c'est difficile mais... Il y a eu dans les années 90-95 du n'importe quoi où les mecs, s'ils avaient peut-être dix jours de repos dans l'année, c'était le bout du monde ! »

6.3.5 Développer encore les outils de formation et de reconversion des sportifs

Les filières de détection et de formation sportives, telles que les sections sportives en lycée ou les Pôles Espoirs, sont considérées par certains encadrants comme de véritables opportunités offertes aux jeunes sportifs car elles permettent d'associer pratique sportive exigeante avec une formation scolaire et universitaire. Selon les encadrants, ces filières doivent être renforcées afin que tout sportif qui aspire à un niveau de compétition élevé puisse y accéder, tout en ayant une véritable formation en dehors de la pratique sportive qui puisse faciliter une reconversion, une fin de carrière sportive à terme. Cet équilibre de vie devrait éviter que les sportifs ne soient prêts à faire « n'importe quoi » pour gagner des compétitions et se maintenir à un niveau qui est peut-être au-dessus de leurs possibilités physiques réelles.

En outre, la fin de carrière des sportifs de haut niveau devrait, selon ces encadrants, faire l'objet d'un véritable plan qui permette de mobiliser les moyens nécessaires (individualisés, adaptés) à une reconversion professionnelle :

« Pour les jeunes du Pôle, il y a deux profils de joueurs : il y a ceux qui ont un potentiel de haut niveau qui est minime voire quasi nul, et là, il y a une priorité qui est scolaire. Et il y a quelques autres qui ont une vraie possibilité à aller au haut niveau et là, ça ne veut pas dire que le sport doit être exclusif et premier, mais il faut vraiment tenir compte des deux : et du projet sportif et du projet scolaire. Ici, au club, on se bagarre beaucoup pour envisager ce qui peut être parallèle à la pratique sportive, que ce soit favoriser leurs études supérieures ou des reconversions [...] à ce que les joueurs ne soient pas essentiellement sur de la pratique sportive mais puissent aussi intervenir notamment face aux jeunes dans l'encadrement. »

« La formation, ok, mais il faut qu'il y ait une procédure pour qu'ils aident la réinsertion des athlètes de haut niveau. Les athlètes, pour beaucoup, ils sont à l'Ouest en termes de vie sociale, ils vivent dans des hôtels, on leur porte leur valise, on leur dit ce qu'il faut manger. Il ne faut pas être dans le cliché à fond mais, y'a un peu de ça. On va les prendre à l'aéroport, on les redépose à l'aéroport, ils ont des vies de famille mais souvent c'est une vie de famille en décalage par rapport à la vraie vie. »

6.3.6 Développer les études épidémiologiques et les messages sur les dangers du dopage

Plusieurs des encadrants rencontrés soulignent qu'il y a un vrai manque de données épidémiologiques en matière de conséquences sanitaires du dopage, ce qui empêche de construire des messages de prévention clairs, fondés sur des informations validées.

Le fait de nier les avantages possibles d'une consommation de certains produits dopants (effets sur la puissance, sur la masse musculaire, etc.) et, parallèlement, de fournir des informations floues sur les méfaits de ces produits (les doses consommées par les sportifs qui se dopent étant très mal connues) pourrait décrédibiliser les messages de prévention auprès des sportifs et mêmes des encadrants.

Pour ces encadrants, il y a aujourd'hui trop d'incertitudes concernant les méfaits du dopage sur la santé pour qu'une prévention fondée sur ces arguments soit crédible :

« Je pense que c'est un discours qui paraît difficile à tenir : certes il y en a qui meurent jeunes mais bon il y en a d'autres qui ne font pas de sport et qui meurent jeunes aussi. Et on en voit quand même qui étaient un peu réputés pour prendre un peu les cols à l'envers et qui vivent quand même vieux. Et qui sont toujours dans le vélo et bien ancrés dedans. Donc je pense que les effets sur la santé, moi, ça ne m'interpelle pas plus que ça. »

« Pourquoi ne pas envisager des interventions où on montre enfin vraiment le côté positif, le côté néfaste ? Bon, déjà, ça ne serait pas trop mal si, il y avait le côté, le but recherché, ce que le produit permettait d'atteindre et puis aussi, effets néfastes du produit. »

En revanche, pour les encadrants qui sont persuadés des effets négatifs du dopage sur la santé, le problème réside davantage dans le fait que les informations sur ces dangers sont rares. Il s'agirait dès lors de communiquer davantage sur les effets néfastes connus du dopage :

« Montrer les dangers du dopage. [...] peut-être qu'on ne le montre pas assez, les dégâts que ça peut faire, les blessures que ça peut entraîner... l'athlète, quand il a fini sa carrière, dans quel état il est... Toutes ces choses, peut-être qu'il faudrait mettre plus l'accent sur ces... les côtés néfastes du... d'un dopage... c'est peut-être, déjà ce qu'il fait... »

Il serait d'ailleurs souhaitable selon certains que ces informations scientifiques soient diffusées par les plus hautes instances pour avoir plus de poids, idéalement par le ministère chargé des Sports lui-même :

« Il faut qu'un ministre, aujourd'hui, des Sports assume cette mission de dire : "Voilà, il y a tant de cas, il y a tant de morts etc." [...] C'est nous qui sommes à la source de l'éducation. C'est nous qui donnons le ton de ce qui va se passer. »

Si certains encadrants veulent développer l'information autour des dangers du dopage, d'autres vont jusqu'à souhaiter que cette information soit présentée de telle sorte qu'elle « fasse peur » aux sportifs. L'utilisation de la peur est parfois évoquée par les encadrants comme un bon moyen de dissuader les sportifs de toute consommation de produits dopants. Cette peur doit cependant être utilisée avec précaution d'autant qu'il n'est pas si facile aujourd'hui de faire peur aux jeunes, largement surexposés à toutes sortes d'images choquantes :

« Moi, je ne suis pas fan des campagnes de prévention sur les risques : voyez, moi quand je vois les campagnes contre le tabac, et quand je vois les gens malades, oui ça ne me donne pas envie de fumer... »

« Montrer des images choquantes, faire peur. [...] À partir de 13-15 ans, [...] mais ils ont déjà vu tellement de choses que ce soit sur Internet, tout ça... ça ne choque plus. »

6.3.7 Étendre le suivi longitudinal comme outil de protection de la santé à tous les sportifs

Pour plusieurs encadrants, l'impératif de la protection de la santé globale des sportifs devrait être une préoccupation centrale, au-delà même des questions de dopage et elle devrait prévaloir sur toutes autres considérations. Comme c'est le cas pour le haut niveau dans certains sports, le suivi longitudinal est perçu comme un outil pertinent par les encadrants rencontrés. En cela, l'outil lui-même ou les principes qui le fondent, devrait être étendu à une

population plus large de sportifs. La préoccupation première devrait être la santé globale des sportifs, et c'est dans ce cadre que devrait s'insérer la prévention du dopage :

« Après, ce serait une grosse contrainte au niveau du coût. Mais c'est vrai que... Le suivi longitudinal, c'est plus par rapport à la santé des athlètes, mais peut-être plus accentuer le suivi chez les jeunes, plutôt que de parler de catégories. [...] Surveiller leur santé, tout simplement, pas forcément à titre de prévention dopage... On sort un peu du cadre, de tout ça. Le suivi longitudinal, c'est vrai que c'était l'occasion d'avoir un retour sur le taux de ferritine, sur l'état de santé global que je peux avoir. [...] Pourquoi pas l'étendre aux jeunes athlètes ? »

6.3.8 Inscrire la prévention du dopage dans une approche globale de la personne

De la même manière, le fait de tenir compte du bien-être global des jeunes sportifs est une mesure préventive jugée primordiale par une part importante des encadrants.

Ainsi, le bon déroulement de leur scolarité, la qualité de leur vie sociale, le suivi et l'accompagnement par des professionnels de santé, sont cités comme des moyens permettant de soutenir les jeunes et de limiter le risque de basculer dans des conduites dopantes :

« Que les jeunes soient tranquilles niveau scolarité. Une autre mesure préventive aussi, c'est qu'on travaille avec une équipe médicale : même si au départ ce n'est pas fait pour éviter que les jeunes se dopent, c'est quand même un moyen de contrôler, de cadrer les jeunes. Être confronté à des gens du milieu médical, c'est déjà un moyen de contrôler un peu ça. »

Dans ce registre, la question de l'estime de soi des sportifs a également été évoquée par les encadrants. D'après eux, il est clair qu'un sportif « bien dans sa peau » sera moins sujet à céder à la tentation du dopage. L'estime de soi, le renforcement de l'estime de soi chez les sportifs devraient être travaillés dès l'enfance :

« 5-12 ans, l'estime de soi [...], c'est à cet âge-là que ce travail doit être fait. Ce que j'aime le plus, c'est ça. J'essaie de travailler beaucoup dans le positif, je suis un entraîneur rigoureux, mais gentil. »

6.3.9 Impliquer les parents dans les démarches de prévention

La cohérence des discours tenus par l'encadrement sportif, les professionnels de santé mais aussi les parents est primordiale d'après les encadrants car elle seule peut donner une véritable consistance aux discours de prévention. Cette cohérence permet aux sportifs, et notamment aux plus jeunes de trouver la validation d'un comportement positif.

À l'inverse, les encadrants redoutent les parents qui « instrumentalisent » leur enfant pour obtenir à travers lui, une reconnaissance qu'ils auraient souhaité obtenir pour eux-mêmes. Il s'agit donc d'impliquer les parents, voire de les former pour être acteurs d'une démarche de prévention globale, portée par l'ensemble de l'entourage des sportifs :

« Quand il y a des réunions de parents, si un médecin éventuellement pouvait venir et expliquer aux parents, ça pourrait être pas mal [...]. Parce que nous, on n'est pas capables, je pense, d'expliquer tous les produits, pourquoi, on peut dire que ce n'est pas bien quoi... Mais bon, on n'est pas docteur... »

« Les parents parce, que si les parents sont de bons soutiens, ce qui est quand même à souhaiter, bien investis dans une pratique sportive, voilà... Si les parents sont peu scrupuleux ou souhaitent se réaliser à travers leur enfant, ben ça peut sans doute donner des dérives dommageables. »

6.3.10 Mettre en avant les valeurs du sport, les valeurs du travail

La transmission d'un message positif et valorisant sur le sport, serait un bon levier de protection par rapport au dopage selon certains encadrants. Les valeurs sportives (épanouissement lié à l'effort et au dépassement de soi, au collectif, au respect des règles et de l'adversaire, etc.) sont considérées par ces encadrants comme réellement structurantes et il serait nécessaire de les remettre au cœur de « l'éducation » des sportifs :

« Il faut éduquer au sport avant. Éduquer à la valeur sportive, éduquer au respect de l'adversaire, au respect des partenaires. Si on a ces valeurs-là, on n'a pas besoin de se doper. »

Dans le prolongement de cette idée, la progression des sportifs est l'une des notions-clés pour les encadrants. Pour disqualifier auprès des sportifs l'idée selon laquelle le dopage est un moyen idéal de progresser, il faut mieux présenter aux sportifs les procédés légaux qui s'offrent à eux pour parvenir au résultat escompté. La qualité du travail, l'adaptation de l'entraînement aux possibilités réelles du sportif, doivent toujours être mises en valeur :

« Je pense qu'il faut lutter, il faut éviter déjà que les jeunes ils y aient accès, qu'on doit leur parler oui mais leur montrer que ce n'est pas une bonne chose, qu'on peut augmenter ses capacités autre qu'en passant par le dopage. »

« Les notions de dépassement de soi, d'intensité, ça va être dur mais la limite elle est là. C'est qu'il faut y arriver avec des moyens naturels qui sont la musculation, du travail sur le terrain, de la gestion [...]. Maintenant si vous estimez que ce n'est pas réalisable dans ce cadre-là, on peut en discuter quoi : on peut réaménager, voir comment est-ce qu'on peut faire... »

6.3.11 Affiner le repérage des sportifs fragiles, susceptibles d'être attirés par le dopage

Les encadrants considèrent qu'il est nécessaire de mettre en place des démarches de repérages des sportifs qui seraient potentiellement concernés par la tentation du dopage. Ils estiment indispensable qu'en tant qu'encadrants ou entraîneurs, d'être mieux formés et « outillés » pour identifier les sportifs les plus fragiles, les plus à risques pour ensuite s'adresser à eux de la manière la plus adaptée. Des outils qui établissent les critères de repérage des individus présentant des risques devraient être créés et diffusés aux encadrants :

« On sait qu'il y a le dopage, mais il n'y a pas de modélisation... S'il y a une modélisation en disant "attention, on a des gamins qui sont dans une phase sensible", on sait que ce qui fait basculer, c'est ça, ça et ça et qu'il y a ensuite une logistique, ou une ingénierie mise en place avec des tests, des discussions, et que le mec est formé à ça, il va peut-être pouvoir éviter un certain nombre de cas. »

« Je crois qu'il faut connaître les gamins qu'on a avec nous. Il y a des gens qui se laissent happer, il y en a d'autres... C'est peut-être évaluer des profils de façon à accompagner un peu plus, mais il n'y aura pas que ça : je pense qu'il y a l'ensemble. »

Néanmoins, pour certains encadrants, ce repérage des profils à risque devrait cibler en priorité les sportifs potentiellement le plus confrontés au risque du dopage, c'est-à-dire les sportifs qui évoluent à haut niveau, ceux qui pratiquent dans des Pôles d'Excellence ou dans des clubs bien classés :

« Dans les structures spécialisées sport. Là vous allez toucher le bon public. [...] Sur un public vraiment sélectionné et qui est là pour ça. Et c'est même mieux que d'aller dans un club où chacun fait sa pratique avec plus ou moins d'ambition. C'est encore plus ciblé. »

6.3.12 Valoriser davantage le rôle éducatif de l'encadrant, sa relation avec le sportif

La proximité avec les sportifs est jugée importante par les encadrants pour faciliter et rendre efficace la transmission de messages de prévention. Cette proximité devrait être davantage utilisée et valorisée, au sein des clubs comme dans la communication sur la prévention du dopage. Le fait que des encadrants, des entraîneurs, s'adressent aux jeunes leur semble encore le meilleur support pour faire passer un message de prévention :

« Je pense à des réunions d'informations, au plus près des jeunes. Je pense que c'est en étant au plus près des jeunes qu'on peut leur faire passer le message pour qu'ils l'intègrent bien, plutôt que de faire des grandes réunions très ouvertes à beaucoup de gens. »

« Ce n'est pas parce que vous balancez un clip à la télé ou en animation mais sans suivi derrière : c'est comme tout, on oublie. Alors que si derrière ça, il y a discussion avec l'éducateur et que les parents sont sensibilisés, il y a plus de chances que ça marche. [...] C'est comme tout. Faut sans cesse rabâcher pour espérer que ça reste dans la tête des enfants. Ce n'est pas en disant une fois qu'on peut se dire "c'est bon je leur ai dit !" »

De nombreux encadrants souhaitent ainsi que leur rôle d'éducateur soit davantage valorisé. Ils considèrent que leur position dans l'encadrement du sportif fait d'eux un levier privilégié en matière de prévention du dopage. C'est la proximité et la relation de confiance qu'ils parviennent souvent à nouer avec les sportifs qui leur confèrent cet avantage :

« Pourquoi ne pas aider les clubs qui vont être en contact avec les gamins où là, les jeunes connaissent déjà les éducateurs. [...] Parce qu'il y aura l'image de l'éducateur... Qui est normalement, positive... qui renforcerait le message... il existe déjà une relation sur le long terme avec les jeunes, un respect. »

« C'est eux [les entraîneurs] qui rassemblent tout le monde, qui sont capables de dire aux petits jeunes : "Tu te rends compte, tu es en train de fumer du cannabis et demain tu es en compétition, tu risques de tous nous faire...". Ils amènent aussi autre chose. De l'expérience. Ils sont écoutés par les plus jeunes, c'est bien. »

L'encadrant, l'entraîneur jouerait ainsi un rôle d'éducateur par les valeurs qu'il peut inculquer aux sportifs. D'après les interviewés, il est souvent un modèle pour les plus jeunes qui cherchent à imiter sa conduite et ses performances sportives. La confiance sur laquelle est souvent basée la relation qu'il instaure avec les sportifs fait de lui un conseiller et parfois même un confident.

6.3.13 Adapter les discours de prévention aux sportifs, notamment aux jeunes sportifs

Certains encadrants seraient favorables à ce que les messages transmis aux jeunes utilisent certaines techniques issues du marketing. Au-delà de la confiance et du lien qui les unit aux sportifs, il y a peut-être aussi des techniques pour les convaincre et les séduire qui pourraient être utiles sur un sujet qui peut être de prime abord, jugé rébarbatif par les jeunes :

« Il faut [...] jouer sur des leviers que les publicitaires utilisent sans arrêt et pour lesquels nous, on dit : "On ne va pas jouer là-dessus". Mais peut-être que oui ! Parce que là, derrière, il n'y a pas de la vente, il y a de la protection. »

En tout état de cause, les encadrants ont souvent insisté sur le fait que les discours doivent être adaptés aux sportifs et notamment aux jeunes sportifs, afin qu'ils comprennent à la fois les informations qui leurs sont données, et qu'ils puissent raccrocher ces messages à leur propre vécu ou du moins à leurs représentations :

« Le fait de passer par des situations concrètes, ça, ça peut marcher. Surtout avec des jeunes, ce qui ne marche pas, j'ai envie de dire, c'est des discours de médecins, beaucoup trop médicaux, justement, ou voilà, utiliser un vocabulaire beaucoup trop compliqué pour des jeunes, des sportifs tout simplement. [...] Une prévention idéale, je dirais, faite conjointement par des personnes du secteur de la santé et par des entraîneurs, en tout cas des cadres techniques qui sauront se mettre dans la peau du sportif, tout simplement, de se rendre compte de ce qui peut l'amener à se dopper. »

Cette proximité avec le vécu et les représentations des sportifs peut aussi se faire, d'après certains encadrants par le biais de la prévention par les pairs. Certains sont ainsi convaincus que les jeunes peuvent transmettre eux-mêmes des messages de prévention à d'autres jeunes, et que ces messages seront ainsi mieux compris, mieux assimilés :

« Faire en sorte que des gamins accompagnent d'autres gamins. Il y a une vraie pratique pour se rendre compte, prendre du recul. Je crois toujours à cette posture-là. »

E - Les professionnels de santé

1. Éléments biographiques

1.1 Les professionnels intervenant dans le domaine de la santé : des métiers différents, des missions différentes

Les professionnels que nous avons rencontrés qui s'occupent de la santé physique ou psychique des sportifs exercent des métiers différents : médecins salariés des Antennes médicales de prévention du dopage (AMPD), médecins intervenant de manière rémunérée ou bénévole auprès de clubs, de différentes structures, kinésithérapeutes, ou encore psychologues. Ils jouent donc des rôles différents auprès des sportifs et ont de ce fait un regard spécifique sur les enjeux de santé concernant les sportifs.

Nous avons également rencontré quelques ostéopathes non médecins. S'ils ne sont pas reconnus comme professionnels de santé, il semble néanmoins qu'ils soient de plus en plus fréquemment sollicités par les clubs. Ils deviennent *de facto* des acteurs de santé à ne pas négliger dans un objectif de promotion de la santé des sportifs, de lutte contre le dopage.

Rappelons que les psychologues ne sont pas non plus reconnus en France comme des professionnels de santé. Ils sont néanmoins également sollicités sur le versant de la santé psychique, psychologique des sportifs.

Par ailleurs et au-delà des objectifs et compétences spécifiques de chacun, les représentations, opinions sur le sport varient également fortement d'un professionnel à l'autre. Ces variations sont davantage liées à des valeurs personnelles (morales, philosophiques, culturelles,...) qu'au type de métier exercé.

1.1.1 Les médecins : différents types d'intervention possibles

Les médecins ont des missions bien différentes selon qu'ils exercent de manière bénévole ou rémunérée auprès d'un club, d'une Fédération ou en tant que salariés dans un Centre régional d'éducation physique et sportive (Creps), ou encore dans une AMPD, etc.

Les médecins qui interviennent auprès des clubs n'ont pas tous une formation spécifique en médecine du sport. D'après eux, leur mission est d'aider les sportifs en cas de blessure, de douleur, sur le versant de la récupération et de la prévention, mais aussi, pour certains d'entre eux, de répondre à l'attente des dirigeants et entraîneurs qui veillent à ce que les sportifs soient dans la meilleure forme possible pour les entraînements et les compétitions.

Dans les Creps, les médecins assurent notamment les visites médicales, les consultations et les évaluations des sportifs.

En hôpital, les médecins du sport s'occupent du suivi et de la prise en charge des sportifs qui ne sont pas suivis en Creps. Ils peuvent de plus mener des actions de prévention sur sites.

Enfin, les médecins exerçant dans les AMPD ont une mission d'aide et de prise en charge des sportifs qui se sont dopés et peuvent réaliser des actions de prévention.

Tous ces médecins, quelle que soit leur structure de rattachement et leurs interventions spécifiques, jouent un rôle important en matière de prévention du dopage.

Soulignons encore que dans la présente étude, les médecins sont les professionnels les plus nombreux à avoir été rencontrés, en tant que professionnels de santé et plus largement dans le champ de la santé des sportifs.

1.1.2 Les psychologues

N'étant pas reconnus comme professionnels de santé en France, les psychologues rencontrés interviennent de fait dans le domaine de la santé des sportifs, même s'ils sont très peu sollicités dans le cadre du sport amateur et sont relativement inconnus dans la pratique de loisir.

D'après les psychologues rencontrés, il n'y a pas de spécialisation en tant que telle dans le sport contrairement à ce qu'on observe pour les médecins. Les psychologues interviennent davantage dans les structures ayant une mission de service public (hôpitaux et notamment services de médecine du sport, Creps, AMPD, etc.) que directement auprès des clubs.

Ils sont sollicités pour analyser des situations où le sportif semble rencontrer des difficultés qui paraissent ne pas être que d'ordre physique : difficultés dans la relation psychoaffective avec les parents (qui parfois exigent la réussite de la part de leur enfant), tensions avec les entraîneurs, etc. et également concernant les difficultés dans la « vie privée » qui peuvent impacter la pratique sportive.

Les psychologues rencontrés ont souligné que ceux qui parmi eux exercent en tant que « préparateurs mentaux » auprès de sportifs de certains clubs, à haut niveau notamment, sont relativement rares et plus particulièrement centrés sur la réussite sportive alors que les psychologues qui exercent en tant que tels, à l'hôpital (dans les services de médecine du sport) ou dans les AMPD par exemple, sont davantage dans une logique de prise en charge globale des personnes. Dans les AMPD, les psychologues interviennent auprès de sportifs qui se sont dopés et peuvent intervenir en matière de prévention du dopage.

1.1.3 Les kinésithérapeutes : des interlocuteurs de proximité pour les sportifs

Qu'ils soient en club, dans un cabinet, attachés à un Creps ou à un Pôle, les kinésithérapeutes sont souvent les professionnels de santé très proches des sportifs. Ils sont fréquemment présents pendant les compétitions où ils soignent les sportifs et, en parallèle de l'évaluation médicale, ils peuvent être amenés à donner un avis sur l'aptitude des sportifs à reprendre un entraînement après une blessure.

Leur présence est très importante à des moments-clés de la vie des sportifs et ces derniers trouvent souvent en eux des interlocuteurs privilégiés. Sur la table de massage, propice aux confidences, les sportifs parlent souvent et les kinésithérapeutes ont de fait ce double rôle d'intervention sur le corps mais aussi d'écoute « informelle » des sportifs. Enfin, les

kinésithérapeutes sont semble-t-il de plus en plus sollicités pour aborder la problématique du dopage avec les sportifs.

1.1.4 Les diététiciens, des acteurs reconnus mais rares

D'après l'ensemble des professionnels rencontrés, il semble que beaucoup de diététiciens sollicités par les clubs ne sont pas médecins ; il ne s'agit donc pas de « professionnels de santé » tels qu'ils sont reconnus officiellement en France, mais ils interviennent néanmoins dans le domaine de la santé, au travers des questions d'alimentation.

Nous n'avons pas rencontré de diététiciens intervenant exclusivement auprès de sportifs. Leur intervention dans le monde du sport reste ponctuelle et ils n'ont pas une grande proximité avec les sportifs. Néanmoins certains clubs, encadrants et entraîneurs les sollicitent régulièrement, notamment au sujet de sportifs participant à des compétitions de haut niveau.

Il apparaît que le discours des diététiciens - notamment sur la question des compléments alimentaires - prend de plus en plus de place dans le monde sportif et aussi en matière de lutte contre le dopage.

1.1.5 Les ostéopathes, une catégorie en émergence

Nous avons été plusieurs fois, au cours de cette étude, orientés par nos contacts dans les clubs et les fédérations, vers des ostéopathes non-médecins et non-kinésithérapeutes, qui ne sont donc pas reconnus comme professionnels de santé en France.

Cette catégorie de professionnels avait été exclue de l'étude dans un premier temps car ils ne sont pas officiellement reconnus par le corps médical comme une véritable profession de santé. Cependant, dans la réalité des clubs et des fédérations sportives, ces professionnels ont bien souvent acquis une réelle légitimité et il n'est pas rare que les entraîneurs et autres encadrants dans les clubs fassent appel à eux.

Il est donc apparu nécessaire de les incorporer à l'étude puisqu'ils sont, de fait, considérés comme des acteurs de santé pertinents. Ils ont parfois une très grande proximité avec les sportifs. Leur influence potentielle auprès de ceux-ci et des entraîneurs n'est pas négligeable et sera probablement amenée à s'accroître avec le temps. Même s'ils n'interviennent pas avec la même régularité que les kinésithérapeutes et que leur action de manipulation est plus ponctuelle, ils sont de plus en plus impliqués dans le quotidien et également sollicités pour donner leur avis sur la « situation » physique du sportif. Cette catégorie de professionnel est donc à intégrer dans une réflexion sur la prévention contre le dopage.

1.2 Pour la plupart des professionnels de santé, un goût, une passion pour le sport

Une majorité des professionnels de santé rencontrés et notamment les médecins et les kinésithérapeutes, sont eux-mêmes des sportifs et ont souvent fait de la compétition dans leur jeunesse, quelquefois à un haut niveau. En ce qui concerne les médecins, leurs études les ont amenés à cesser ou à ralentir cette activité sportive mais leur goût pour le sport s'est maintenu et a orienté pour beaucoup leur choix de carrière professionnelle. Cela semble un peu moins

vrai pour les autres professionnels que nous avons rencontrés (psychologues, diététiciens, ostéopathes) mais on retrouve chez eux, une attirance *a minima* pour le sport et souvent également une pratique amateur :

« J'étais médecin du sport, j'ai pratiqué le basket de l'âge de 10 ans jusqu'à l'âge de 50 ans, pendant quarante ans, et donc l'activité de médecin, pratiquant, entraîneur, responsable de club. »

« J'étais médecin généraliste pendant dix-huit ans avec une implication dans la médecine du sport qui m'a amené effectivement à faire un choix d'activité de médecine du sport à caractère exclusif. Je suis moi-même sportif. »

« J'ai joué au football dès l'âge de 8 ans jusqu'à l'âge de 34. Ça a commencé sérieusement à partir de 17 ans en centre de formation [...] en parallèle je faisais mes études de psycho. »

« Je suis ancien judoka, compétiteur, j'ai après fait mes études de kiné. Et c'est vrai qu'après j'ai été sollicité par le Président de la ligue pour mettre en place une structure d'assistance médicale sur les compétitions. De fil en aiguille, ça s'est fait comme ça... »

D'après l'échantillon de personnes rencontrées, il semble donc très rare que les professionnels intervenant dans le champ de la santé (reconnus formellement comme professionnels de santé ou non) travaillent dans le milieu sportif par hasard ou par défaut. Le plus souvent, il y a un véritable intérêt personnel pour cet univers au plan de la pratique, de la physiologie, etc.

1.3 La médecine du sport : une voie particulière, une légitimité en construction ?

La médecine du sport n'est pas une spécialité à proprement parler des études de médecine en France, contrairement à d'autres pays d'Europe. Il y a relativement peu de praticiens hospitaliers dédiés dans ce domaine. Un diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) en médecine du sport existe néanmoins et la médecine du sport se formalise de plus en plus, gagne en technicité et est de plus en plus reconnue.

Ainsi, les médecins qui exercent actuellement auprès des clubs, des fédérations ou des AMPD, n'ont pas tous eu une formation spécifique dans le domaine de la médecine du sport. Certains se sont formés en quelque sorte « sur le tas », à partir de cet intérêt personnel pour le sport :

« J'étais sportive, passionnée par le sport. [...] J'ai eu la chance de rencontrer un médecin qui faisait de la médecine du sport même si à l'époque, ce n'était pas du tout organisé comme ça peut l'être actuellement, qui était notre médecin de famille. C'est ce qui a fait que j'ai pu rejoindre mes deux passions. [...] Je n'ai fait que de la médecine du sport pendant toute mon activité [...] ! Et malheureusement, alors que tout le monde me dit "tu fais une discipline d'avenir", pour maintenir le service de médecine du sport à l'hôpital, je peux vous dire que c'est une rude bataille, et qu'il y en a un certain nombre qui ont fermé. [...] Le problème de la médecine du sport, c'est qu'on était rattaché à deux ministères. On a failli être rattaché à un troisième. Ce n'est pas une discipline universitaire. Donc rester implanté en CHU [(Centre hospitalier universitaire)], c'est très difficile et à partir du moment où il n'y a pas de Professeur des Universités, on n'est pas forcément des interlocuteurs très écoutés par l'administration... »

« Je suis médecin [...] et je suis sportif aussi puisque je continue à pratiquer le judo, [...] [je ne suis pas] médecin du sport. [Le responsable de l'unité] il avait plus été séduit par mon côté sportif pratiquant, Président de club et tout ça que par une étiquette médecin du sport. Ce qui m'avait plutôt plu, parce qu'effectivement la médecine du sport c'est très bien, il y a des techniques, mais

il y a aussi beaucoup de côtés pratiques. [...] La médecine du sport, on peut en acquérir une partie par la pratique, par l'habitude. »

Plusieurs des médecins rencontrés ont acquis leurs connaissances par de « l'auto-formation », notamment sur les produits. Ils n'ont pas tous été confrontés à une réflexion sur les tenants et les aboutissants du dopage durant leur formation initiale. Pour beaucoup, cela reste une réflexion personnelle, nourrie d'expériences et de lectures.

Les médecins du sport interviennent donc au sein d'une discipline à la fois récente et pas encore tout à fait reconnue. À la croisée de « l'amélioration des performances » et de la protection de la santé des sportifs, ils se trouvent au centre de sollicitations très diverses, voire opposées.

1.4 Les intervenants dans le domaine de la santé des sportifs : des missions complexes

Les professionnels de santé qui exercent dans le domaine du sport, qu'ils soient du côté des clubs ou des structures de formation, de prévention, ressentent parfois des paradoxes voire des injonctions contradictoires dans ce que l'on attend d'eux. Cela rend parfois leur pratique difficile parce qu'elle est en décalage avec à leurs convictions personnelles.

1.4.1 Les contrôles antidopage : un travail qui n'a pas toujours de sens pour les médecins

Pour l'ensemble des professionnels de santé rencontrés, quelle que soit leur structure de rattachement, il apparaît clairement dans les discours que leur mission consiste à soigner et à accompagner les sportifs au plan de la préservation de leur corps, de leur santé.

Au-delà, chacun a également des convictions personnelles qui influent sur la perception de sa fonction, le sens de son travail. Or, plusieurs des professionnels de santé rencontrés font état d'ambivalences, de paradoxes dans le travail qui est attendu d'eux et ce, quelle que soit leur structure de rattachement.

La question du soin et de la santé du sportif n'est pas toujours évidente à mettre en avant pour les professionnels de santé. Lorsque les médecins qui travaillent pour des clubs, de manière rémunérée ou bénévole, se fixent pour priorité de protéger la santé des sportifs, cela peut aller à l'encontre du travail des entraîneurs qui ont comme objectifs de faire gagner les sportifs, en recherchant la performance maximale :

« Il faut bien garder en tête que le médecin du sport protège l'athlète en premier lieu, contre les entraîneurs quelque part, qui eux vont essayer de tirer au plus sur la machine, donc ce n'est pas facile. »

Certains médecins rencontrés qui interviennent ou sont intervenus dans les contrôles antidopage n'ont pas toujours trouvé un sens satisfaisant à cette démarche. Il apparaît ainsi que l'activité de contrôle semble à la fois très spécifique et pas toujours ressentie comme cohérente avec une mission de soin, de prévention et de prise en charge des sportifs, mission qui est *a priori* celle des professionnels de santé et des médecins en particulier :

« [Quand on pratique des contrôles,] on va voir les gens, on leur fait faire pipi, on discute avec eux, souvent ils sont très sympathiques. Et puis s'ils sont positifs, ils sont sanctionnés. Et voilà. Je ne me reconnaissais pas en tant que médecin dans cette démarche. [...] Donc, je trouvais ça un petit peu stérile : le contrôle, la sanction, et je me lave les mains du problème. Ce n'était pas trop ma démarche. »

Certains des médecins rencontrés qui ont pratiqué des contrôles affirment parfois clairement que le travail a perdu du sens pour eux, et ce d'autant plus qu'ils ne croient plus aux vertus de la répression en matière de lutte antidopage :

« C'est-à-dire que c'était moi le grand méchant loup qui mettait en place le contrôle antidopage, etc. Donc il y avait les deux versants. Les versants préventifs qui m'intéressaient dans cette lutte, dans cette thématique dopage, sachant que de plus en plus, j'ai évolué sur le versant préventif parce que je suis un de ceux qui disent qu'aujourd'hui le versant répressif n'a plus beaucoup d'intérêt. »

Ainsi, les contrôles antidopage, antichambre d'une possible répression et sanction en cas de dopage avéré, ne sont pas toujours perçus par les professionnels de santé, notamment par les médecins, comme étant le prolongement naturel de la mission de soin : contrôler pour éventuellement ensuite punir n'est pas la même chose que soigner ou prévenir.

1.4.2 Le maintien des sportifs en bonne forme : des exigences qui peuvent entraîner des dérives

Le soin et la protection de la santé ne semblent pas toujours les priorités de ceux qui sollicitent les compétences des professionnels de santé.

D'après les discours recueillis, la question de l'amélioration de la performance n'étant pas anodine du côté des clubs et des fédérations, elle peut se traduire par une demande aux professionnels de santé d'aider le sportif à mieux récupérer, à moins ressentir la douleur, avec des moyens « naturels » ou du moins « légaux ». Au travers de ces demandes, les professionnels de santé peuvent ressentir une pression forte, une attente pour que les sportifs soient parfaitement prêts pour les compétitions, ce qui peut les amener à utiliser des moyens aux limites de la légalité, et parfois au-delà.

Quelques-uns des médecins que nous avons rencontrés, nous ont ainsi déclaré, une fois l'entretien « formel » terminé et hors enregistrement, avoir subi des pressions fortes, parfois des menaces, pour ne pas gêner la prise de produits par des sportifs qu'ils suivaient. Ces produits n'étaient pas autorisés et étaient fournis par des personnes extérieures au club, au personnel de l'équipe. Ces faits ont amené ces médecins à démissionner.

2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport

Invités à nous donner leur définition du « bon sportif », de la « performance » et de la « compétition » les différents professionnels de santé interrogés nous ont livré à la fois leurs valeurs et leurs idéaux sur la pratique sportive. Là encore, on repère certaines ambivalences. Les notions d'hygiène de vie, d'équilibre de la personne, d'insertion dans la société sont très largement présentes dans les discours, mais la compétition et la performance restent des marqueurs de niveau indéniables et aussi des moteurs qui donnent un sens fort, pour beaucoup, à la pratique d'un sport. Cela nous rappelle qu'une activité physique n'est pas l'équivalent d'une pratique sportive.

2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les professionnels de santé

2.1.1 La vision globale : un être équilibré avant tout

Pour plusieurs des professionnels intervenant dans le domaine de la santé, la notion de « bon sportif » renvoie avant tout à une dimension d'équilibre de vie, d'harmonie intérieure, qui dépasse le fait de remporter des compétitions. Le « bon sportif » n'est pas qu'un sportif ; c'est un individu à part entière qui a à la fois une activité spécifique – la pratique sportive - mais également une vie privée, différents projets et qui peut se projeter dans l'avenir :

« Le "vrai sportif", c'était celui qui réussissait à être heureux de pratiquer son sport. [...] Le sport était un complément dans la vie. Ce n'était pas quelque chose qui devait envahir toute la place et, que ce soit une pratique, comme on dit en psychiatrie, monomaniaque où il n'y a plus rien d'autre qui existe. »

« C'est celui qui est heureux d'avoir pratiqué son sport et qui revient avec un mot devant lui : le plaisir. C'est-à-dire qu'il a su mêler l'utile à l'agréable. Qu'il a trouvé le sport dans lequel il aime être, qu'il y trouve son adaptation par rapport à la problématique temps de travail, temps de repos, temps de plaisir. »

« C'est-à-dire : qu'il garde la tête sur les épaules, qu'il sache quoi faire pour se préparer, qu'il ne soit pas assisté, qu'il soit intelligent donc, qu'il ait un parcours scolaire aussi important parce que la blessure est tellement vite arrivée que s'ils sont blessés et qu'ils ne peuvent plus rien faire au niveau sportif, qu'est-ce qu'ils vont devenir ?... Il faut penser à leur conversion aussi. Donc un sportif, un "bon sportif", ce n'est pas forcément le meilleur mais celui qui s'en sortira le mieux. »

« Le "bon sportif", ce serait quelqu'un qui performe, qui prend plaisir à ce qu'il fait, qui est dans l'échange avec les autres. Être un "bon sportif", c'est être un bon individu dans sa société. »

« Pour moi un "bon sportif", ce n'est pas que pratiquer son sport. Ça veut dire il faut être en bonne forme, plein de choses autour qu'on doit faire. [...] C'est du travail physique avec de la musculation, l'hygiène de vie correcte, et puis ben surtout, un bon environnement, aussi bien dans le cadre privé que sportif. »

Pour ces professionnels, le « bon sportif » n'est donc pas forcément celui qui remporte des victoires, c'est celui qui arrive à s'impliquer dans un sport tout en ayant un équilibre de vie global dans lequel le sport n'est pas le seul centre d'intérêt.

2.1.2 La vision « gagneur » : un sportif qui « a des résultats »

Pour d'autres professionnels de santé, la notion de « bon sportif » renvoie plus spontanément et immédiatement à la qualité et à l'intensité de l'implication du sportif dans sa discipline, et aussi aux résultats obtenus en compétition. Dans ce sens, le « bon sportif » est celui qui s'investit complètement, accepte les contraintes de la pratique intense et réussit dans son sport, et tout particulièrement lorsqu'il s'agit de professionnels :

« Un "bon sportif" ? C'est quelqu'un qui est techniquement, qui est bon... parce qu'une notion technique, c'est la base... Voilà... il faut savoir faire une figure pour avoir les points. Si on fait mal une figure, on perd des points. Ça déclasse. »

« Ce sont des "bons sportifs" dans ce sens-là où il n'y a pas un jour où ils ne sont pas sur leur vélo, où ils vont faire un écart en termes d'alimentation... Ils sont vraiment dans leur truc. Est-ce qu'on n'est pas dans le too much ? Je n'en sais rien. En tout cas, pour moi, c'est ma définition du "bon sportif" professionnel dans le sens où ils sont d'accord d'accepter les contraintes liées à leur boulot. »

Dans cette définition, il n'y a pas forcément de prise en compte de l'équilibre de vie des personnes. Il peut même y avoir une certaine acceptation des « contraintes » et donc de certains déséquilibres à l'échelle de vie globale. L'un des professionnels interviewés parlait d'une « passion » en ce qui concerne l'investissement des sportifs de haut niveau. La passion peut entraîner des excès, des prises de risques, justifiés par le désir d'atteindre la réussite, et pas seulement par le fait de « pratiquer » une activité sportive.

2.2 La notion de performance

2.2.1 Goût de l'effort et dépassement de soi

Pour certains professionnels de santé, la notion de « performance » renvoie à un choix de vie, à des contraintes acceptées par rapport à un objectif : être le meilleur possible en compétition. Ils associent spontanément performance et compétition :

« La performance, chez les gymnastes, c'est gagner les compétitions. Donc faire des difficultés de plus en plus grandes. »

La performance implique donc d'avoir un but et de « faire de son mieux », mais elle semble inéluctablement liée à la notion de résultat et aussi de compétition.

Par ailleurs, la recherche de la performance est clairement assimilée par certains à une recherche de sens : chercher à atteindre des résultats sportifs peut être un moteur dans l'existence et cela peut révéler une capacité à se fixer des objectifs et à se donner les moyens de les atteindre :

« C'est très important, ça correspond souvent à un choix du sportif, à une demande du sportif et c'est bien qu'il ait cet objectif. Ça prouve qu'il y a des motivations. Je pense que la vie est tellement plus agréable quand il y a des motivations. »

Cette capacité à se fixer des objectifs est également associée à celle de « se dépasser », de se trouver à la frontière des limites supportables par le sportif. Pour beaucoup, il s'agit ainsi d'un véritable « dépassement de soi » :

« La performance, c'est le goût de l'effort. C'est l'impression d'avoir du sang dans la bouche quand on fait de l'entraînement. Toujours en vouloir plus, se dépasser à chaque entraînement. Et puis en vouloir, oui en vouloir un maximum [...]. Il faut en vouloir à fond. »

2.2.2 Faire reculer les limites, aller toujours plus loin

Néanmoins, d'autres professionnels de santé assimilent davantage cette notion à une démarche porteuse de risques, dès lors où cette recherche n'a pas de limites. Ainsi, on peut toujours chercher à aller plus vite, plus loin, mais à un certain stade de l'entraînement, la seule physiologie ne suffit plus à faire de la performance, et c'est là que la tentation du dopage apparaît :

« Enfin l'amélioration de la performance est le fait de battre le record donc à partir de là, et l'argent investi, donc à partir de là, on est très loin d'un sport complètement propre, je pense. »

Or, certains des professionnels interviewés nous ont clairement affirmé que la performance sportive obtenue par le recours au dopage n'avait aucune valeur :

« Maintenant j'ai l'impression de personnellement, classer cela en deux catégories : il y a les sportifs propres qui font de leur mieux, qui ont des qualités personnelles qui les amènent à avoir des performances X, et ça c'est extra. Et les sportifs qui sont dopés où là, bon c'est un produit technologique comme va l'être un ordinateur avec une mémoire un peu plus importante que l'autre. C'est autre chose, et pour moi c'est sans intérêt. C'est autre chose. Ça ne présente pas d'intérêt, c'est une machine. »

Cependant, certains professionnels de santé nous ont laissé entendre que l'attente du « sport-spectacle » était désormais trop forte pour que la performance demeure uniquement liée à l'effort et à la physiologie, et que les performances sportives spectaculaires étaient désormais indubitablement liées à des démarches d'améliorations, portées par la pharmacologie, voire par des interventions sur des gènes.

2.3 La notion de compétition

2.3.1 La compétition, une notion inhérente au sport

Même si certains professionnels de santé sont parfois amenés à se confronter à des entraîneurs qui poussent les sportifs au-delà de leurs limites, il est important de souligner que nous n'en avons rencontré aucun qui soit, sur le principe, défavorable à l'idée de compétition. Pour tous, la compétition revêt une dimension positive, elle donne du sens à la pratique sportive ; elle permet de s'évaluer et souligne qu'on ne fait pas du sport uniquement pour avoir une activité physique.

Alors que pour certains des publics interviewés dans le cadre de cette étude, la compétition a quelquefois une importance mineure, les professionnels intervenant dans le domaine de la santé des sportifs sont davantage unanimes sur la valeur et le sens des compétitions.

Pour plusieurs des professionnels rencontrés, la compétition est clairement associée à une stimulation pertinente parce qu'elle peut donner un sens à la vie en prolongeant la notion de

« performance ». Elle a aussi du sens car elle renforce ou prépare les individus à d'autres « combats » hors du monde sportif. La compétition serait, pour eux, une sorte de principe de réalité, un élément qui fait partie de la vie, du quotidien, et auquel il faudrait se préparer. Le sport peut contribuer à cette préparation, même si cela est difficile :

« Je dirais même que ça les aide dans leur quotidien car la compétition est partout. Peut-être que c'est dur la compétition, parfois, pour certains : il y a du stress... Mais ça les arme quelque part par rapport à leur vie professionnelle. Donc, c'est plutôt bénéfique même s'ils ont du mal parfois. »

« Je pense qu'un sportif ne peut être que compétiteur. Après, on est dans une autre démarche, le loisir mais ça n'a rien à voir. Je pense que c'est la compétition qui révèle le sportif et qui permet d'avoir une hiérarchie. »

Plusieurs professionnels ont évoqué le rôle politique de la compétition. Au-delà du fait que la compétition permet de se dépasser, de l'emporter sur les autres, de battre des records, elle est le reflet d'une recherche de valorisation des individus, des clubs, mais aussi des pays. Essayer d'être le meilleur resterait un important moteur de l'existence, à un niveau individuel et collectif :

« La compétition, elle a un rôle sportif pour essayer de faire de meilleur temps, de meilleur chrono, des hauteurs plus longues, plus hautes. Elle a aussi un rôle éminemment social, dans le sens "réussite sociale" [...]. Et puis elle a aussi un rôle diplomatique mais aussi bien au niveau local, régional, national qu'international. Pour moi c'est tout ça la compétition. »

2.3.2 La compétition n'est pas forcément une priorité pour tous

Si l'idée de compétition est bien acceptée, voire valorisée par tous, on repère néanmoins quelques professionnels qui estiment que la compétition ne doit pas être un objectif premier dans la pratique sportive. Il serait ainsi possible de s'investir dans la pratique d'un sport sans participer à des compétitions. Mais cette posture serait peut-être assez iconoclaste en France :

« Le résultat pour moi, au niveau compétition, il doit passer au second plan. C'est la grosse difficulté, notamment en France. Dès l'instant qu'il y a un gros club, on veut trop orienter les enfants vers la compétition et la performance. »

Ainsi, la « culture » de la pratique sportive française tendrait à encourager fortement les sportifs à participer à des compétitions.

3. Représentations des professionnels de santé sur le contexte dans lequel s'inscrivent les « bonnes » ou « mauvaises » pratiques dans le sport

Les propos des professionnels de santé rencontrés ont été prolixes sur ce sujet et tous constatent que le contexte de la pratique sportive peut constituer un véritable système de pression sur le sportif. Des parents jusqu'aux fédérations, voire l'État, les attentes face aux sportifs sont parfois très fortes et pas toujours favorables à un bon état de santé.

Le contexte du sportif est d'abord celui du sport dans lequel évolue le sportif lui-même avec toutes ses spécificités physiques, ses critères de réussite, son mode d'organisation. Chaque sport crée ainsi en quelque sorte son propre « système de pression », à l'aune de la nature des performances demandées.

3.1 Contexte des pratiques sportives

D'après les personnes interviewées, chaque sport n'engendre pas les mêmes contraintes, de par les efforts spécifiques qu'il implique, ses règles propres et ses conditions d'exercice, en individuel ou en collectif. Ces contraintes spécifiques à chaque sport seraient à prendre en compte dans une optique d'ajustement des discours de prévention.

3.1.1 Le collectif et l'individuel : la pression du groupe

S'il est un sport qui n'est pas à proprement parler un sport collectif mais où l'équipe à un poids déterminant, c'est bien le cyclisme. Tous les professionnels interrogés, et en particulier ceux qui s'occupent de cyclistes, soulignent à quel point il est difficile de ne pas être au diapason de l'équipe surtout quand il s'agit de dopage.

Les professionnels de santé s'accordent sur le fait qu'en cyclisme, il est impossible dans les compétitions de moyen et haut niveau d'aller à l'encontre du groupe ; celui qui ne se plie pas à la norme du groupe en est exclu.

Sur les sports individuels ou dans les sports où l'on s'affronte deux par deux, le groupe a moins de poids, et ce contexte laisse plus de place à l'entraîneur, voire à la famille. La figure du père ou de la mère « coach » qui devient l'entraîneur exclusif, est particulièrement repérée dans ces sports. Ils constituent parfois, à leur corps défendant, un risque spécifique en termes de pression sur le sportif.

Que l'on soit en équipe ou en individuel, la pression du groupe, de l'entraîneur ou des parents n'est pas équivalente même si elle peut être intense dans tous les cas. Le « groupe », possible noyau de solidarité, peut également constituer un élément de pression fort.

L'entraîneur d'une équipe joue un rôle important au sein du groupe de par son influence sur les sportifs. Il peut se créer un « esprit de groupe » ou à l'inverse générer des tensions entre les membres d'une équipe. D'une manière ou d'une autre, il sera en première ligne pour gérer les tensions et les pressions internes au groupe.

3.1.2 De la performance ressentie à la performance mesurée : une inégale tentation face au dopage

Selon les interviewés, la pression sur les sportifs ne serait pas la même selon le type d'effort nécessaire à chaque sport et qui permet de faire la différence en compétition. Les professionnels soulignent que les sports d'endurance pour lesquels le critère de réussite est de franchir la ligne d'arrivée en premier, comme le cyclisme, créent un contexte particulier où le dopage apparaît comme facilement repérable et où les « bénéfiques » du dopage sont les plus facilement perceptibles.

Alors qu'en gymnastique artistique où il n'y a pas de notion de ligne d'arrivée à franchir ou de record contre-la-montre à battre, tout se joue sur la notation de la technicité du geste décrite comme assez objective. La dimension artistique de la prestation est également importante. Mais ici, les critères de notation sont beaucoup plus subjectifs et la performance serait dans ce domaine plus « ressentie » que véritablement « mesurée ». Le poids, par exemple, influence directement sur la mobilité du sportif. S'il fait l'objet d'une attention minutieuse et constante chez les gymnastes, il reste difficile d'imaginer un produit dopant qui rendrait l'individu « plus artistique » dans ses gestes :

« Je pense que plus le sport, plus la réussite dans un sport est liée à ce qu'on appelle la performance énergétique, la production d'énergie pendant une durée... en général assez importante, plus on va avoir des techniques de dopage qui vont être efficaces. Après, pour des sports d'explosivité courts, de force... pas de force pure, parce qu'il y a toujours quand même une technique, même en haltérophilie, mais enfin, on a bien vu que là, quand même, il y en avait beaucoup [de dopage]. Plus la technicité d'un sport est importante, plus la part technique compte dans la notation, l'appréciation, la "performance" parce que ce n'est pas une performance pure au sens production d'énergie, moins la tentation de dopage va être importante. »

« En gymnastique, c'est intéressant, parce qu'il y a cette notion "de geste parfait", qui donne une note maximale, et donc, l'objectif, c'est de s'approcher le plus possible, voire d'égaliser cette note maximale. »

La performance énergétique étant une clef importante de réussite en cyclisme comme au rugby par exemple, l'idée que certains produits peuvent améliorer cette performance énergétique peut constituer le début d'une tentation face au dopage. Une tentation renforcée par le fait que certaines performances se mesurent aisément, alors que c'est un moins le cas lorsque des critères artistiques – peut-être plus subjectifs, d'après certains des professionnels interviewés – entrent en ligne de compte. En gymnastique artistique où l'esthétique du geste joue un rôle qui n'est pas négligeable à performance technique comparable, le dopage « énergétique » a moins de sens. Pour autant, les gymnastes connaissent aussi largement la douleur, les problèmes de récupération et la question du poids.

Plusieurs professionnels ont mentionné les pratiques qui auraient eu cours dans les pays de l'Est durant les années 70 et 80 comme la prise de traitements hormonaux retardant la puberté et la croissance, par les gymnastes, et notamment les filles afin qu'elles restent menues. Aujourd'hui, en France, il semblerait que ces traitements n'aient plus cours. Néanmoins, les professionnels de santé qui s'occupent de gymnastes ou de judokas convergent sur le fait que la pression exercée sur les jeunes pour qu'ils maîtrisent leur poids est parfois immense et mène régulièrement, à haut niveau et notamment en gymnastique, à l'anorexie.

Mais ce que l'on pourrait appeler la « dénutrition organisée » au sein d'un club par exemple, si elle est présentée comme une condition de minceur-maigre et de réussite, n'est pas associée à un produit illégal : elle n'est donc pas vraiment interdite ou combattue même si elle est néfaste pour la santé.

3.1.3 La douleur : marqueur de réussite ou de limites ?

Les professionnels de santé interviewés, notamment les médecins constatent que dans certains sports, la douleur serait considérée comme le curseur d'une bonne pratique et de l'amélioration des performances par les entraîneurs et par les sportifs eux-mêmes. La gestion de la douleur fait partie des « contraintes sportives » pouvant induire des dérives et une tentation de dopage. En effet, que faire quand la douleur est trop forte ou en prévision d'une douleur qui surviendra à l'entraînement ou en compétition ? Masquer ou supprimer la douleur peut devenir la seule manière de la gérer, si le repos nécessaire, la récupération – officiellement les « bonnes méthodes » préconisées par les professionnels de santé – n'est, dans les faits, pas envisagé par l'entraîneur... ou par le sportif lui-même :

« Il y a une expression que j'entends souvent : "je me suis fait mal mais j'y suis arrivé. Pour pas être lâché [pour suivre le peloton] je me suis fait mal, j'ai les grosses cuisses" ; ça veut dire quelles sont prêtes à exploser mais ils continuent quand même. »

Certains entraîneurs et sportifs prendraient ainsi, d'après les professionnels intervenant dans le champ de la santé, le risque d'aller trop loin en matière d'acceptation de la fatigue et aussi de la douleur, quitte parfois à utiliser des produits qui ne sont pas autorisés.

3.1.4 Le rythme des compétitions : l'enjeu des temps de récupération

Certains des professionnels de santé rencontrés ont également insisté sur le rythme des compétitions dans l'année. Outre l'effet « saison » / « hors saison » qui induit de forts déséquilibres au niveau de l'hygiène de vie des sportifs sur une année, le fait que le système économique sur lequel reposent les compétitions de haut niveau notamment, favorise la multiplication des compétitions. Ce rythme excessif est néfaste à la santé par manque de récupération et peut engendrer épuisement et blessures chez les sportifs. Pourtant, dans les faits, pour exister sur la scène de la compétition, il est souvent difficile d'échapper à ce calendrier :

« Parfois le partenariat avec le mouvement sportif, c'est une bonne chose mais ce n'est pas qu'une bonne chose. C'est-à-dire qu'on a aussi à leur dire "attendez de temps en temps" oui ben, elle fera deux tournois de moins la petite mais à la limite pour sa santé, c'est bien. "Oui mais ce n'est pas possible parce qu'il faut qu'elle participe à ce tournoi sinon si elle ne participe pas à ce tournoi, elle ne pourra pas faire l'autre derrière." Enfin etc., etc. »

La « pression du calendrier » serait aussi bien le fait des clubs qui souhaitent présenter leurs sportifs à un maximum de compétitions que le fait des fédérations qui élaborent le calendrier. Pour certains des professionnels de santé, le « mouvement sportif » porte également une responsabilité dans la pression exercée sur les sportifs. En effet, la question posée par certains professionnels de santé porte sur la compatibilité du calendrier des compétitions avec les besoins physiologiques de récupération du sportif.

3.2 Le contexte économique et humain autour des sportifs

Au-delà du sport lui-même et de ses spécificités au plan physiologique ou de son organisation, les professionnels de santé nous ont décrit les différents éléments périphériques à la pratique sportive qui font partie du contexte de vie du sportif, et notamment ceux qui peuvent peser défavorablement sur lui.

3.2.1 Gagner sa vie, voire « s'en sortir » par le sport

D'après les professionnels rencontrés, les revenus tirés du sport, notamment lorsqu'il est pratiqué de manière professionnelle, constituent un enjeu très fort pour les sportifs. Quelque soit le montant des gains, cette ressource peut devenir essentielle à la survie des sportifs issus de milieux modestes, et peut parfois même favoriser une ascension sociale qui n'est pas toujours spectaculaire (comme le montrent quelquefois les médias), mais qui peut-être très valorisante pour les sportifs.

Chez les sportifs, le fait de « passer professionnel » équivaut véritablement à un passage à la « vie active », avec l'accès à un emploi et un revenu. Lequel revenu va permettre d'assurer la vie quotidienne, parfois même la vie de la famille. Ce revenu est d'autant plus important que le sportif n'a pas d'autre métier ou d'autre compétence à valoriser au plan professionnel. Si dans son parcours, il n'y a pas eu de « plan B » (formation, études), alors le sport constitue le seul moyen de gagner sa vie.

Si les gains deviennent conséquents et permettent un plus grand pouvoir d'achat, les sportifs peuvent éventuellement changer de milieu social et passer d'un milieu parfois précaire à une vie matériellement confortable avec un statut social relativement reconnu.

Or, pour certains sportifs, cette ascension et ce meilleur niveau de vie, mériteraient bien quelques sacrifices y compris parfois avec la prise de produits non-autorisés. La question de la performance, de « l'honnêteté » du résultat seraient ainsi reléguées au second plan par rapport à ces considérations économiques :

« C'est leur métier et pour gagner leur vie, il faut qu'ils soient au niveau. C'est des contrats très courts, de deux-trois ans, souvent ils ont quitté les études très tôt, vers 18 ans, donc ils n'ont que le cyclisme. Donc, il faut nourrir la famille, c'est vital. Vu qu'il y en a qui se dopent, pourquoi pas nous ? Il faut qu'on suive le rythme. C'est très basique : il faut nourrir la famille et il faut gagner sa vie. Première motivation. La motivation du résultat vient après. Ce n'était pas une priorité. »

« Le cyclisme en plus, c'est un sport particulier parce que souvent le milieu social n'est pas forcément élevé [...]. C'est aussi un côté particulier de ce sport. Du coup, pour percer, ils sont prêts à beaucoup. Surtout que même à petit niveau, il y a des primes parce qu'on gagne : il y a des primes de sponsor, de ceci, cela, ... [...] Certains cyclistes jeunes que j'ai pu voir, c'était les parents qui les amenaient. Donc il y a toujours cet aspect, cette question de la dette qu'ils ont, soit des parents qui font beaucoup d'efforts, soit "si je veux réussir, il faut que j'aie tel vélo, et pour que j'aie tel vélo, il faut que j'aie tel argent, donc il faut que je fasse premier à telle course..." Ce n'est pas qu'on les incite à performer, mais il y a quand même cette notion-là, qu'on a dans tous les sports, mais particulièrement dans le cyclisme. C'est vrai que plus tu vas performer, plus tu pourras performer et plus tu pourras aller sur du haut niveau, et socialement aussi, t'en sortir. »

3.2.2 L'implication et le soutien des parents

Selon les professionnels de santé, la pratique d'un sport chez les plus jeunes surtout, pose la question de l'influence des parents sur le choix du sport comme sur la façon de le pratiquer. Notons en premier lieu que lorsque les professionnels parlent des parents, il s'agit concrètement de la mère et du père du sportif et non d'autres parents au sens de la famille élargie. On notera que les professionnels de santé ne repèrent pas non plus d'influence forte sur le sportif qui serait le fait d'amis, de copains, etc. À l'échelle individuelle, ce sont donc bien le père et la mère qui sont repérés comme pouvant avoir un impact fort sur le sportif. Cette influence est d'autant plus forte que les parents ont eux-mêmes pratiqué ce sport.

Par ailleurs, l'implication des parents peut être plus ou moins forte à mesure que le sportif participe à des compétitions de plus en plus importantes. En effet, la participation à des compétitions implique des déplacements à des distances de plus en plus grandes au fur et mesure que le sportif progresse. Si dans certains clubs importants, il y a des possibilités de transporter l'équipe entière aux compétitions, cela n'est pas toujours possible et l'est encore moins dans le cadre des sports individuels. Cela signifie que les parents doivent être très disponibles et engagés pour permettre à leur enfant de participer à des compétitions, en les véhiculant régulièrement mais aussi en les emmenant aux entraînements, par exemple. Autrement dit, sans l'implication constante des parents, il n'est pas possible aux sportifs, notamment aux mineurs d'accéder au haut niveau, à moins que ceux-ci ne soient pris en charge par des « Pôles d'Excellence sportive », ce qui requiert néanmoins d'autres efforts de la part des parents.

3.2.3 Des parents aux comportements parfois dangereux

Si l'implication des parents est nécessaire pour que le sportif puisse s'investir dans l'entraînement et les compétitions, les professionnels intervenant dans le champ de la santé constatent des comportements qui leur semblent aberrants chez certains parents. Cela ne nous a pas été décrit comme étant la règle, néanmoins il semble qu'il y ait régulièrement des parents qui sont excessifs dans leur « encouragements ». Dans les cas les plus extrêmes, ces professionnels décrivent des comportements pathologiques chez des parents qui se réalisent à travers les performances de l'enfant et qui n'en ont absolument pas conscience :

« Je crois malheureusement qu'il n'y a pas grand chose à faire car on rentre dans des configurations, des relations familiales où, une fois de plus, le narcissisme est exporté chez l'enfant, que c'est une pathologie familiale qu'il faudrait prendre en compte sauf que pour qu'il y ait une transformation psychique de quelqu'un, il faut que ce quelqu'un souffre de quelque chose. Avant, on parlait au fond de la demande. La demande n'est pas suffisante. C'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait l'expression reconnue d'une souffrance suffisante qui amène l'individu à se dire que peut-être, est-ce qu'il doit transformer quelque chose dans sa manière de vivre? »

« Moi, j'ai vu de jeunes tennismen rentrer dans le coffre de la bagnole parce qu'ils avaient perdu leur match et qu'ils faisaient honte à leurs pères. Ou des papas rentrer sur un cours de tennis, arracher la raquette et mettre une branlée à son fils en rentrant dans la voiture. »

Au travers des discours des professionnels de santé, on repère que le père et la mère peuvent avoir des comportements paradoxaux et néfastes sur un versant « nourricier » et « soigneur » en encourageant la prise de médicaments (antalgiques, vitamines, compléments alimentaires, etc.) avec l'objectif déclaré d'aider le jeune à mieux supporter la douleur, récupérer plus vite, etc. Dans certains cas, les parents peuvent aller très loin dans les produits donnés à leurs enfants même si ces produits ne sont pas forcément interdits en compétition :

« Dans ces publics jeunes et on le voit au niveau des antennes maintenant, on arrive à voir des enfants qui sont en fait fournis par les parents eux-mêmes quoi. [...] On revient au tennis, ça c'est une évidence aujourd'hui. C'est-à-dire que les gens investissent tellement sur l'avenir de leur fils qu'ils sont capables effectivement, sans que le gamin sache forcément ce qu'il prend, de leur donner des produits qui effectivement peuvent... »

Ces parents peuvent également intervenir sur le versant de l'entraînement, en jouant véritablement le rôle de « coach » auprès de leur propre enfant, voire en poussant l'enfant à s'investir au-delà de ce que les jeunes peuvent physiologiquement supporter :

« Souvent les parents s'identifient au gamin. Les parents n'ont pas réussi... Le gamin présente des facultés extraordinaires, et là, le plus dangereux c'est l'entourage familial. Alors, ils en ont besoin normalement, mais quand nous, on a ici des sportifs de 15-17 ans et que le père ou la mère débarque et dit "ça va aller pour samedi hein, parce que c'est important samedi !" Oui mais c'est pas plus important que le samedi d'après et ce sera peut-être moins important que dans un an quand il ira plus loin. Mais ils vivent mal un arrêt chez un gamin qui est déjà dans une structure... Les parents peuvent être nocifs. »

« La gamine, elle est tous les jours au stade et qu'est-ce qu'il y a dans les tribunes? Son père ou sa mère. La famille prend la voiture à chaque compétition pour la suivre. On arrive là, elle a fait toute la préparation, c'était les championnats de Picardie il y a quinze jours, la semaine avant le championnat, elle se blesse gravement : entorse de cheville. Immobilisée, elle fait pas le championnat, elle fait pas les qualifs pour les championnats de France donc, elle sera juste championne de la Somme. Ben là, j'ai envie d'aller voir les parents et de leur dire : ben voilà ça fait deux mois qu'elle a jamais soufflé, on a que ce qu'on mérite ! »

Face à ces parents, comme face à un entraîneur de club qui ne voit plus les limites du jeune ou de l'enfant, certains médecins jouent un rôle d'écran pour protéger l'enfant. Cela peut aller jusqu'à dire que le jeune ne peut plus faire de compétition :

« Ce sont les pères surtout qui vont vouloir que les fils fassent la carrière qu'ils n'ont pas faite. [...] Ce sont des gens qui ont fait de la compétition eux-mêmes ou alors qui rêvent... J'en ai vu à tous les niveaux sociaux. [...] Il faut essayer de leur faire comprendre, ce n'est pas toujours facile. Ça m'est arrivé d'entrer dans le jeu des gamins, quand on sent que les parents de toute façon, n'entendent pas, n'entendront pas, n'accepteront pas que ce soit leur gamin qui dise "non, je ne veux plus, je ne peux plus", eh bien on dit : "Il a une blessure qui fait qu'il ne peut plus continuer". Ça m'est arrivé. »

Certains parents sont ainsi décrits comme aveuglés par ce qu'ils projettent sur l'enfant qui devient alors en quelque sorte leur « prothèse » en termes d'ambition, de destinée. Cette projection sur l'enfant fait que certains parents deviennent parfois maltraitants, sans même s'en rendre compte.

3.2.4 L'entraîneur : les risques d'une trop grande exigence

L'influence de l'entraîneur sur les sportifs a été abondamment décrite par les professionnels de santé interrogés. Sauf exception, lorsque les parents sont ultra-présents, c'est véritablement l'entraîneur qui a la plus grande proximité mais aussi le lien le plus fort avec les sportifs. Selon eux, l'entraîneur enseigne, guide, conseille, sermonne, félicite le sportif, avec un objectif central qui reste la compétition, la réussite, les meilleurs résultats possibles. Étant donné cet objectif et ce pouvoir sur les sportifs, les risques de fatigue, d'épuisement de ces

derniers peuvent devenir importants. À la croisée des ambitions du sportif et des ambitions de l'entraîneur, voire des parents du sportif, la dose d'entraînement peut être excessive et engendrer une fatigue pouvant favoriser des blessures, des accidents, voire un phénomène de surentraînement :

« Il y a quand même beaucoup de blessures, d'usures, pas forcément beaucoup d'accidents, mais des blessures liées aux microtraumatismes répétés, donc il y a beaucoup d'interventions à faire, discuter avec les entraîneurs pour la charge d'entraînement, la façon de faire... »

3.2.5 Les exigences des entraîneurs sont parfois défavorables à une bonne santé

Tous les professionnels de santé interviewés en conviennent : l'activité physique est positive pour la santé mais une activité physique trop intense, mal dosée peut se révéler nuisible pour la santé. Certains professionnels rencontrés ont ainsi précisé qu'il y a un seuil au-delà duquel la pratique sportive est néfaste :

« Voilà, le sport, l'activité physique et le sport, c'est si on n'en fait pas du tout, c'est un facteur de risque pour la santé. Si, on en fait modérément, c'est un atout et, si on en fait trop, ça redevient... c'est une courbe en U, ou en U inversé [...] mais oui, ça redevient un facteur de risque et donc, comme tout facteur de risque, il y a des choses à prendre en compte. »

Les efforts demandés par l'entraîneur s'accompagneraient aussi quelquefois d'une exigence de faire taire la douleur provoquée par un mouvement trop répété, un entraînement trop long. D'après les professionnels de santé, c'est à la volonté et à l'ambition des sportifs que les entraîneurs en appellent :

« C'est-à-dire que, il y a des gens qui vont avoir très mal mais, très mal au niveau d'une tendinite au niveau de l'épaule, voilà le coach est sur leur dos en leur disant "Bon ben, ta tendinite, essaie de l'oublier et... tu gères". Voilà... »

Mais parfois la volonté ne suffit pas et, selon les professionnels de santé, c'est aussi là que des produits peuvent entrer en scène non seulement pour augmenter la performance énergétique ou faciliter la récupération mais aussi parfois pour masquer la douleur et de ce fait, rendre la performance possible, au risque d'aggraver la lésion, en niant le sens de cette douleur.

3.2.6 Les entraîneurs parfois trop protecteurs vis-à-vis des sportifs ?

Si les entraîneurs sont parfois décrits comme des gens « durs » et exigeants avec les sportifs, les professionnels de santé soulignent le fait qu'ils s'occupent aussi souvent beaucoup de ces sportifs. Ils les entourent, les protègent, parfois contre les « tentations » de l'extérieur (« faire la fête » et s'entraîner moins, faire moins attention à son équilibre alimentaire, etc.). À un haut niveau, cette « hyper-protection » pourrait ôter tout sentiment de responsabilité chez les sportifs. D'après les professionnels de santé, certains entraîneurs seraient ainsi à la fois très exigeants mais très protecteurs, certains entraîneurs deviendraient ceux qui ont le pouvoir de mener le sportif à la performance maximale. Les sportifs leur feraient donc totalement confiance, peut-être parfois trop :

« Comme le disait Virenque, tout se passe "à l'insu de leur plein gré" un petit peu. C'est-à-dire qu'ils sont infantilisés au maximum, on s'occupe d'eux tout le temps, que ce soit entraîneurs, masseurs, etc. Finalement, on ne devient plus trop sujet de sa pratique donc du coup, on leur donne le biberon et, dans le biberon, on ne se demande pas ce qu'il y a. "Tiens, prends des vitamines, tu verras, tu marcheras mieux". On ne se pose pas plus de questions. Certains jeunes amateurs ont évoqué ça en disant : "on nous donne de l'eau et on ne sait pas trop ce qu'il y a dedans". Y'aurait cette hypothèse de déresponsabilisation un petit peu du sujet sportif. »

Pour les professionnels de santé interviewés, cette trop grande protection des sportifs par les entraîneurs engendrerait parfois une forme d'infantilisation des sportifs qui ne seraient alors plus en capacité de prendre des décisions autonomes.

3.3 Les fédérations : le prix des médailles pour la France ?

Les professionnels de santé rencontrés, y compris parmi ceux qui intervenaient auprès d'un club, ont parachevé la description du contexte et du système de pression dans lequel les sportifs évoluent parfois, par les fédérations. Au-delà de l'individu dans toutes ses composantes, l'ambition des parents, des entraîneurs, des clubs, mais aussi la politique des fédérations ne sont pas toujours jugées appropriées. Elles créent parfois des contraintes fortes et pas toujours favorables à la santé des sportifs, même si tel n'est pas leur objectif affiché.

Par ailleurs, pour que les sports aient de la visibilité et se développent, il faut des moyens matériels. Or, d'après les professionnels de santé, les moyens sont très clairement attribués, au plus haut niveau, aux fédérations qui ont les meilleurs résultats en compétition.

Pour avoir le plus de moyens possibles, il faut gagner, être le meilleur, au risque parfois de favoriser les dérapages en termes d'entraînement, de prises de produits. L'élitisme constitue en quelque sorte le terreau de conduites à risques chez les sportifs :

« La Fédération, elle veut quoi ? C'est des médailles ! [...] Au niveau de l'État, [...] jusqu'à maintenant on a toujours été très élitistes parce que quand vous allez discuter de conventions d'objectifs avec les fédérations, si vous y allez alors que vous avez une équipe qui est championne du monde ou championne olympique, vous n'avez pas le même chèque à la fin du mois, à la fin de l'année, que si vous y allez avec trois "pétanqueurs" qui ont gagné juste un tournoi régional en Paca [...]. Alors quand c'est organisé [...], ce que j'appelle moi le dopage organisé dans certaines fédérations... Il y a certaines fédérations, [...] il ne faut pas sortir de Saint-Cyr pour savoir qu'effectivement ça a été bien organisé et ça continue d'être bien organisé. Ben ces [sportifs] effectivement ils sont obligatoirement suivis par des biologistes qui sont aussi performants que ceux qui sont dans nos propres laboratoires de recherche. [...] Qu'est-ce qu'on cherche aujourd'hui ? C'est de trouver un jeune qui soit le plus prometteur possible, on le prend, on le presse comme un citron jusqu'à 14 ans. À 14 ans, soit il sort, soit il ne sort pas. S'il ne sort pas, "bonsoir Messieurs, dames". »

« La législation est très connue, [les fédérations] ont une bonne idée de quel produit est interdit et quel produit ne l'est pas. Du coup, ils peuvent jouer là-dessus en disant que ce produit-là n'est pas interdit même s'ils savent que ce produit-là, c'est déjà une pratique dopante en soi. Ils maîtrisent en général très bien le côté législation. Chaque Fédé a ses propres produits. Ça, ils le maîtrisent bien. Mais du coup, ils en jouent dans le sens où "je vais prendre celui-là, il n'est pas interdit, mais j'aurai quand même des effets, peut-être à moindre niveau", [...] ils jouent tellement avec le côté légal - pas légal, ça, c'est légal donc je vais faire ça... Il y a une liste, ils l'acceptent parce qu'ils savent qu'à côté, ils pourront faire différemment. Parfois, ils ont un avis assez clair sur un produit : "C'est un peu idiot de le mettre illégal, parce que ça, c'est pareil..." Ils peuvent avoir ce genre de réflexions un peu naïves. »

Ce point de vue exprimé par des personnes exerçant dans des régions différentes et intervenants sur des sports différents, s'il reste personnel, laisse entrevoir *a minima*, une possible perte de confiance des professionnels de santé vis-à-vis des fédérations, voire de l'État. Les dés seraient pipés dès le départ en quelque sorte et le système économique de subventions publiques serait orienté vers ceux qui remportent les victoires, qui rapportent les médailles.

Notons que les professionnels de santé ont peu évoqué le rôle des collectivités locales dans ce système de redistribution des moyens, mais que cela a été fait par les encadrants et élus de clubs.

En revanche, le rôle des sponsors, s'il a été un peu abordé dans le cadre du cyclisme (les primes données aux gagnants, etc.) a été très peu évoqué par les professionnels de santé rencontrés.

3.4 Les médias : la double attente de « spectacle » et de « sport propre » ?

Les professionnels de santé n'ont pas oublié les médias dans le contexte de pratique des sportifs. D'après eux, les médias se trouvent au cœur même de l'injonction contradictoire qui serait faite aux sportifs : « gagnez le plus possible et donnez-nous le meilleur spectacle possible, sans vous doper ».

Parce qu'ils attendent avant tout du spectacle (et des médailles aussi, sans doute), les médias favorisent la course à l'extrême performance et, de ce fait, contribueraient à créer un contexte propice à l'acceptation du dopage. Mais en parallèle, lorsqu'un cas de dopage est découvert, ils ne seraient pas en reste pour jeter l'opprobre sur le sportif qui descend à la fois de son piédestal et de la « scène » sur laquelle il évoluait :

« C'est qu'on a le paradoxe des journalistes sportifs qui en font des caisses parce que personne ne prend ses responsabilités. C'est tout le paradoxe : ils veulent du spectacle sans dopage [mais, s'il] y a moins de spectacle parce que ça va peut-être un peu moins vite, ça attaque un peu moins, les gens sont peut-être un peu plus sur la corde raide : ils critiquent... »

« Qu'ils soient performants, qu'ils montrent du spectacle. Leur peur, c'est que le sport - spectacle se casse la figure et... [...] Est-ce que ça peut être évitable ? C'est une question que je me pose beaucoup. La question que se posent beaucoup de gens, c'est : "est-ce qu'on ne va pas perdre le spectacle, parce qu'on veut toujours plus de spectacle ?" On veut que les sportifs courent plus vite, marquent plus de buts. C'est ça qui fait rêver. Est-ce qu'on peut faire marche arrière ? La question médicale, la santé des sportifs, on ne peut pas passer outre non plus. Tout ça se mélange et ne fait pas forcément bon ménage. Spectacle, santé. »

Les professionnels de santé ont ainsi le sentiment que les médias veulent un « spectacle propre ». La question est de savoir si ce spectacle est possible avec des performances « normales ». « L'exceptionnel normal » ne serait plus assez spectaculaire.

3.5 Le contexte de la pratique sportive : après l'effort... les risques de la « récréation »

L'accumulation d'efforts intenses sur de longues périodes suivies d'une phase de « vacances » de plusieurs semaines, voire plusieurs mois, peut également constituer un facteur défavorable à une bonne hygiène de vie et engendrer certaines prises risques pour la santé. En effet,

pendant la saison des compétitions, les entraînements, le contrôle de l'alimentation, la réduction des loisirs sont la norme. Lorsque ce temps de privations et d'efforts est suivi d'une période où le contrôle de soi est moins nécessaire, il peut y avoir des comportements de « défoulement » chez les sportifs qui se traduisent par des excès, dont la consommation de substances psychoactives dans un but festif :

« C'est vrai que les entraînements, c'est trois-quatre heures de sortie, quel que soit le temps, une hygiène assez incroyable. Ils paient un peu leurs sacrifices... On les voit, dans les mois d'hiver, ils se lâchent complètement : ça va être la fête pendant deux-trois mois... Enfin, chez certains... Là, on se lâche complètement, peut-être quelque fois dans des extrêmes. Quand il y a une sensibilité peut-être plus grande, on va chercher autre chose. On n'est plus dans le dopage, on est dans la consommation de produits festifs, mais à fond. »

On notera encore que d'après l'ensemble des professionnels de santé rencontrés, la prise de cannabis qui peut être repérée lors des contrôles antidopage correspond avant tout à des moments « d'excès festifs ». Le cannabis ne serait pratiquement jamais consommé dans un objectif de dopage pour améliorer la performance, ni même pour atténuer une douleur ou le stress :

« Oui, voilà quand c'était des jeunes qui sont pris en... pour le cannabis, effectivement, ils n'étaient pas du tout eux, dans une démarche de dopage, ça n'a rien à voir... »

« Sur un groupe d'une équipe de dix ou douze, il y en a qui prendront du cannabis... Ce n'est pas forcément dans l'idée de se doper pour le sport, c'est parce qu'il a voulu goûter à la sortie du lycée avec les copains et les copines. »

D'après les professionnels intervenant dans le champ de la santé, la consommation de cannabis et dopage seraient complètement déconnectés, même si, selon certains médecins, le cannabis reste, par ailleurs, une substance dangereuse pour laquelle il faut maintenir l'interdiction de consommation de manière générale.

En tout état de cause, la gestion de ces phases de « pause » après des mois d'efforts intenses, semble peu travaillée ou insuffisamment accompagnée par l'ensemble des acteurs qui gravitent autour des sportifs. D'après les professionnels de santé, ces phases qui pourraient éloigner les sportifs de la tentation du dopage, les mettent parfois en situation d'adopter d'autres conduites à risques.

4. La valeur de « la bonne santé » et de « la triche » chez les sportifs, vue par les professionnels de santé

Les facteurs individuels et environnementaux, le contexte dans lequel le sportif évolue fondent, comme constaté précédemment, les bonnes ou mauvaises pratiques chez les sportifs et peuvent induire la tentation du dopage. Au-delà, la lutte antidopage s'appuie aujourd'hui sur deux piliers ; d'un côté, la prévention des risques entraînés par le dopage sur la santé des sportifs, de l'autre côté, le dopage est une tricherie qui fausse la valeur de la performance, de la compétition (la concurrence) et qui compromet donc la valeur du sportif dopé tout en lésant ceux qui ne se dopent pas.

Au fil des entretiens, il est apparu que les professionnels de santé avaient à cœur de donner leur vision sur la façon dont les sportifs s'approprient ou non ces deux arguments au plan intellectuel et dans leur pratique sportive.

4.1 La bonne santé préservée : un argument qui ne fait pas toujours rêver les sportifs

4.1.1 Qu'importe l'espérance de vie, pourvu qu'on ait la gloire ?

Les professionnels de santé ont largement évoqué le profil personnel et le psychisme des sportifs comme facteurs explicatifs de leur motivation, de leur détermination, mais aussi comme facteurs de risques possibles d'aller vers le dopage. Dans le prolongement de leur définition du « bon sportif », les professionnels ont ainsi souligné les dangers d'un psychisme entièrement centré sur la compétition et sur la victoire comme moyen de réalisation de soi, sans autre alternative. Ces sportifs auraient le sentiment que toutes leurs compétences, toutes leurs valeurs, sont contenues et concentrées dans la pratique sportive. Un sentiment qui, à un certain niveau de compétition, peut être renforcé par les spectateurs et les médias qui vont apporter la reconnaissance de masse :

« D'abord il y a la soif d'être reconnu, il y a des gens qui ne s'épanouissent qu'à travers les médias, les gens, et qui ne peuvent pas s'épanouir qu'avec eux même. »

Ce besoin d'une reconnaissance publique semble être corrélé avec le désir de gagner beaucoup d'argent, éventuellement le besoin de connaître des expériences intenses, quel qu'en soit le prix à payer.

C'est ainsi que les professionnels de santé interrogés ont été très nombreux à citer les résultats d'une étude épidémiologique réalisée aux États-Unis sur des joueurs de football américain qui montrerait que leur espérance de vie se situe en deçà de 60 ans :

« Aux États-Unis, dans le foot américain professionnel, pas de contrôle, tout autorisé. L'espérance de vie – il y a eu une étude il y a quatre ou cinq ans – c'était 56 ans. [...] Mais ils s'en foutent ! C'est comme quand vous dites aux gens qui fument : "Vous risquez..." [...]. Je ne peux pas vous dire comment c'est aujourd'hui, mais il y a eu des évolutions parce que ça a quand même beaucoup alerté. Mais il y a quelques années, en foot américain, en basket professionnel, pareil. Les gens pouvaient prendre... donc ils prenaient des anabolisants et alors... il y a eu une cancérologie vraiment très importante. Cancérologie et pathologies cardiaques. On se pose d'ailleurs la question de l'augmentation des morts subites. »

Notons que nous n'avons pas trouvé cette étude : il est ainsi difficile de savoir si elle existe réellement et, le cas échéant, d'en connaître sa méthodologie et ses résultats. Il n'en reste pas moins qu'elle a souvent été citée par les professionnels de santé rencontrés et notamment par les médecins, et qu'elle est également souvent citée dans des articles de presse ou des ouvrages dédiés au dopage. En tout état de cause, les résultats réels ou fictifs de cette étude semblent conforter les personnes qui la citent dans leur conviction que le dopage est dangereux pour la santé.

4.1.2 Le choix de prendre délibérément un risque, dénié aux sportifs ?

Par ailleurs, si ce risque pour la santé, et même d'une « vie raccourcie », sont présentés comme « officiellement inacceptables » dans le monde sportif, il n'en va pas de même dans tous les milieux professionnels. Le choix d'une prise de risque au plan de la santé pour avoir en contrepartie une vie intense est socialement accepté pour la population en général. Alors certains sportifs pourraient se demander pourquoi ils ne pourraient pas faire ce choix :

« Alors c'est ce que nous reprochent les sportifs qu'on côtoie tous les jours ? Ils disent "qu'est-ce que vous venez nous faire chier à faire des contrôles, nous, si on veut, on prend le risque d'être malade comme vous dites, d'être malade à 35 ans, ben on s'en fout, on prend le risque". Donc bon. Et "est-ce que vous allez voir les autres ? Est-ce que vous allez voir les pilotes de ligne ? Est-ce que vous allez voir les mecs passent des concours des grandes écoles ?". »

Face à cela, les professionnels de santé se sentent impuissants. Même informés des risques pour la santé, certains sportifs plongent délibérément dans le dopage pour gagner des compétitions et obtenir tout ce qui va avec. Il est alors difficile de trouver des contre-arguments au dopage.

4.2 La « triche » : un argument flou dans un monde où « légal » ne veut pas dire « moral »

Plusieurs des professionnels de santé interrogés affirment qu'il est encore possible d'avoir de très bons résultats à haut niveau, sans se doper (sauf peut-être en cyclisme, le doute étant quasiment présent chez tous les interviewés). Cependant, ils sont plusieurs à avoir le sentiment que se doper ou pas peut relever d'un choix tout à fait personnel et par ailleurs, que tous les sportifs ne sont pas convaincus du fait que se doper équivaut à tricher. Ainsi, de nombreuses personnes prendraient des produits pour être performantes dans leur vie professionnelle sans que personne ne pense à évoquer une notion de « tricherie ».

Par ailleurs, la liste des produits interdits évoluant d'une année sur l'autre, la question morale de la « tricherie » ou de « l'honnêteté » s'effacerait derrière le concept d'« illégalité », peut-être plus relatif au plan moral. D'après les professionnels de santé, lorsqu'il apparaît que « tout est relatif », la tentation devient d'autant plus grande au niveau individuel pour les sportifs. Certains professionnels de santé s'interrogent d'ailleurs sur le sens qu'ont les interdictions et autorisations en matière de produits :

« Mais même si, intérieurement, ils jugent que c'est dur ou pas dur, [le dopage est] normal ou pas normal, les cyclistes savent très bien qu'à côté ils pourront faire différemment. [...] Oui. À un moment donné, là je suis en France, faire ça, je ne peux pas. Mais je sais que si demain je suis dans un club espagnol, ce sera différent. [...] Avec le côté "tel produit est interdit, mais l'autre qui a le même impact, le même effet, ne l'est pas", on peut se poser des questions du type : "pourquoi l'un et pas l'autre ?". »

En dehors du contexte dans lequel évoluent les sportifs, il y a donc une part de jugement et de choix personnel qui dépasse largement la « morale officielle » du sport telle qu'elle est affichée par différentes instances nationales et internationales et à laquelle certains sportifs adhèrent pleinement et d'autres moins. Finalement, ce que les professionnels décrivent chez les sportifs ressemble un peu à une croyance religieuse qui serait déconnectée des arguments scientifiques ou juridiques : il y a ceux qui ont la foi dans les valeurs affichées du sport et ceux qui ne l'ont pas ou qui en ont une autre, qu'ils estiment tout aussi valable. Quant aux professionnels de santé, certains se demandent si c'est bien leur rôle de s'occuper de la notion de « tricherie » :

« Pour moi, le fait du dopage, ce n'est pas un phénomène de tricherie. Des gens trichent pour gagner des médailles ? Je m'en tamponne la coquille, mais complètement ! Par contre, qu'ils nuisent à leur santé et qu'ils altèrent leur santé à l'avenir, ça c'est mon problème. C'est ma problématique en tant que médecin. »

D'après les professionnels de santé, la notion de « triche » comme pilier de la lutte antidopage ne fait donc pas l'unanimité chez les sportifs, ni parmi les professionnels de santé eux-mêmes d'ailleurs. La notion de « tricherie » n'a pas le même sens ni la même valeur pour tous les professionnels de santé. Pour certains, cette dimension est complètement secondaire voire sans pertinence au regard de leur mission première qu'ils perçoivent comme étant de préserver la santé des sportifs. Le rapport à la notion de « tricherie » est donc clivant parmi les professionnels de santé.

5. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage

Tous les professionnels de santé interrogés, et plus particulièrement les médecins, connaissent l'existence de règlements qui prévoient une liste de substances et méthodes interdites en permanence ou seulement pendant les compétitions, ainsi que l'existence de sanctions en cas d'utilisation de ces substances et méthodes. Cette catégorie d'acteurs est probablement celle qui a le meilleur niveau de connaissances quant aux produits interdits présents sur la liste, leurs bénéfices attendus mais aussi les risques potentiels.

En matière de produits dopants, plusieurs de ces professionnels se sentent néanmoins beaucoup moins informés que certains experts (médecins, physiologistes, biologistes) sollicités par certains clubs ou certains sportifs, qui auraient toujours plusieurs longueurs d'avance en matière de recherche de produits permettant d'améliorer la performance ou de produits masquant les substances dopantes.

5.1 Les suppléments, compléments et autres produits non-inscrits sur la liste des interdictions : ce qui est légal, « naturel » et « normal » et ce qui est légal et « anormal », voire dangereux

Avant même de parler de l'usage de produits interdits, les professionnels de santé ont été interrogés sur les produits consommés par les sportifs et qui ne figurent pas sur la liste des substances interdites.

5.1.1 Les suppléments, compléments et autres produits autorisés

D'emblée, on constate que pour certains professionnels de santé, il va de soi qu'aujourd'hui, l'effort sportif requiert la prise de produits de supplémentation. Ces produits sont même parfois recommandés par les professionnels de santé eux-mêmes. La consommation de supplémentation, notamment en vitamines, oligo-éléments, fer, etc. reste pour ces professionnels une démarche « naturelle », normale voire souhaitable. On notera d'ailleurs que ces produits sont souvent considérés comme « naturels ». Et d'après ces professionnels, ce qui est naturel ne pourrait pas être dopant et donc prendre ces produits serait répondre à un besoin naturel du corps auquel l'alimentation ne peut répondre. Néanmoins, certains soulignent le fait que la démarche même de prendre des suppléments ou compléments autorisés, peut, malgré tout, poser question :

« C'est vrai que c'est très flou. Est-ce que donner des vitamines à quelqu'un qui fait du sport, est-ce qu'on est déjà dans du dopage ou pas? En tout cas, c'est mettre le premier doigt dans le truc. [...] Disons, un sportif consomme plus d'éléments qu'un autre. Que ce soit au niveau fer, vitamines... Son sport nécessite qu'il consomme plus que d'autres. Donc, la logique est de

compenser les pertes. Si on compense des pertes, on n'est pas dans du dopage puisque qu'on ramène ce que tout le monde devrait avoir. [...] Si on amène des choses supplémentaires, qui ne sont pas naturelles, là, on est dans les prémices du dopage. »

« Disons, c'est plus naturel. C'est plus naturel : ça aide à la récupération, etc. C'est un produit, disons, qui ne masque pas ! Ça aide... ça ne masque pas... C'est comme l'antidouleur, ça masque une douleur... Mais, une vitamine, ça n'a jamais calmé une douleur, puisque le corps humain c'est fait de muscles, de tendons, d'os et de douleurs... c'est... donc, c'est de la récupération... Est-ce que c'est une forme de dopage pour les vitamines ? C'est un truc sans fin mais... c'est quand même, tellement naturel... comme produit ! »

La supplémentation à une fonction globalement acceptée et valorisée par les professionnels de santé, comme une aide pour le rééquilibrage du corps après un effort intense. La supplémentation n'améliorerait pas la performance, elle n'ajouterait rien aux capacités naturelles du corps, ce qui la déconnecterait du dopage. Elle est considérée par les médecins comme une opération à somme nulle. Ce qui a été perdu est simplement récupéré :

« En gros, qu'est-ce qu'un complément alimentaire ? Qu'est-ce qu'un produit dopant ? Pareil, les cyclistes que je côtoie sont assez pointus en termes de diététique, ils font très attention à ce qu'ils mangent. C'est vrai qu'ils ont toujours des compléments alimentaires, même par le médecin. Ils font régulièrement des tests d'urine pour rééquilibrer différents minéraux. On est plus dans une démarche d'optimisation plus que de dopage. On va plutôt aller chercher à limiter une carence qu'à dépasser une norme. J'ai l'impression que dans leur tête, la limite est assez nette. »

« C'est vrai que, compte tenu du volume d'entraînement actuel, je pense que, des fois, ça ne suffit pas. Il faut des compléments... parce que... quand vous avez trois, quatre heures d'entraînement par jour plus l'activité physique, la compète et tout ça... »

Pour ces professionnels, les pratiques de supplémentation ne sont pas assimilables au dopage, elles n'engendrent aucun risque « d'escalade » vers des produits illégaux ou dangereux. Non seulement certains professionnels ne les déconseillent pas, mais ils peuvent les recommander aux sportifs comme un passage obligé dans un contexte d'entraînement intense, pour revenir à la « normale » et éviter les carences qui pourraient être préjudiciables à la performance. Pour ces professionnels de santé, l'innocuité de ces suppléments, compléments est totale notamment lorsqu'il s'agit de vitamines, d'oligoéléments, de fer.

À l'inverse, certains des professionnels qui interviennent dans le domaine de la santé, estiment que les produits de supplémentation, même s'ils ne sont pas interdits en compétition et à l'entraînement constituent une démarche qui se rapproche de la recherche d'amélioration des performances.

5.1.2 L'atténuation de la douleur, amorce possible d'un engrenage vers le dopage

Pour certains professionnels de santé, le fait que certains médicaments soient autorisés avant ou pendant les compétitions ne signifie pas que ceux-ci soient sans danger pour la santé. Le fait d'en prendre de manière répétée constituerait une pratique anormale, voire dangereuse. Même si ces professionnels ne remettent pas en cause la réglementation actuelle, ils pointent du doigt certains produits et pratiques qui ne sont pas inscrits dans la liste des substances et méthodes interdites. En effet, ces produits n'améliorent pas directement la performance mais ils peuvent diminuer la douleur et, à une certaine dose, avoir un impact réellement négatif sur la santé des sportifs :

« [Le médecin] préparait un cocktail de médicaments hallucinant pour chaque coureur le matin. Mais c'était des médicaments autorisés. Donc qui n'étaient pas dans la liste. Donc pour moi, c'est du dopage. Dans ma tête, c'est du dopage, même si ça ne l'est pas sur le papier. À partir du moment où on prend des médicaments tous les jours, on se dope. C'est-à-dire qu'ils prennent des protéines, parce que pour moi c'est déjà du dopage. Parce que les protéines, les gens ne le savent pas mais ça fusille leurs reins, ça donne des insuffisances rénales beaucoup plus vite que quelqu'un qui prend pas de protéine. Parce que la protéine passe par le rein. »

Par ailleurs, le fait de prendre ces produits de manière habituelle ou fréquente pourrait engendrer à la fois une forme de dépendance, au moins psychologique, et peut-être même la recherche de produits toujours plus efficaces, mais aussi peut-être plus dangereux :

« C'est comme ceux qui se droguent, ils commencent avec du cannabis et ils finissent avec du crack, parce que c'est toujours la course à la surenchère. Donc je pense qu'il ne faut pas éduquer les gamins à prendre un médicament pour... »

D'après les professionnels rencontrés, les produits qui permettent d'atténuer le ressenti de la douleur posent également de réels problèmes de santé lorsque leur administration ne respecte pas le repos nécessaire ou lorsqu'ils sont utilisés à une fréquence anormalement élevée :

« [Les infiltrations] Ça diminue l'inflammation et la douleur avec une action locale très importante. C'est légal. Pendant des années, il fallait faire un dossier de justification thérapeutique, maintenant ça n'existe plus pour les infiltrations. [...] C'est à la limite : on n'est plus dans l'amélioration de la performance, mais on est dans le fait, artificiellement, de ne pas avoir une performance diminuée par la douleur. [...] Il peut y avoir des complications locales, notamment au niveau des tendons : il peut y avoir des ruptures de tendons. Et au niveau général, ça a quand même un effet... Ça a été démontré au niveau des hormones surrénales, de l'hormone du stress, c'est une diminution de l'activité des surrénales, avec une fatigabilité, éventuellement une exposition à d'autres blessures, par fatigue générale. »

Même si ces constats ne dévalorisent pas la réglementation aux yeux des professionnels qui les formulent, il n'en reste pas moins qu'ils dévoilent des pratiques potentiellement nocives pour la santé, tolérées par les règlements sportifs et ce, sans être encadrées. L'interdiction de la « tricherie » et la protection de la santé des sportifs ne se croisent pas automatiquement d'après les professionnels de santé.

5.2 Face au dopage, différents profils de professionnels de santé se confirment

C'est sur la notion de dopage que les points de vue se scindent chez les professionnels de santé. Si des clivages apparaissent sur les sujets antérieurement traités, les représentations, opinions et valeurs de chacun permettent de repérer des profils bien différenciés.

Quatre profils de professionnels de santé ont émergé de notre analyse : les « orthodoxes positifs », les « orthodoxes négatifs », les « tolérants » et les « pragmatiques ».

5.2.1 Les « orthodoxes positifs » : le dopage est immoral et nocif pour la santé, la lutte contre le dopage est juste

Pour ces professionnels de santé il est évident que le dopage est nocif pour la santé et la réglementation actuelle est indispensable et juste. Elle est d'autant plus juste que ces professionnels sont en parallèle, tout à fait sensibles à la notion de « tricherie » qui les choque et contre laquelle ils sont d'accord pour lutter. Au-delà de leur mission de protection de la santé, ces professionnels qui se reconnaissent dans la « doxa » des discours officiels sur le sport, partagent une éthique qui réproouve les démarches faussant la concurrence entre sportifs par des méthodes qui seraient « artificielles », déconnectées de la physiologie, de la nature et des efforts de chacun :

« Je pense que la loi est indispensable. Je ne suis pas du tout de l'avis des gens qui disent qu'il n'y a qu'à laisser les sportifs se doper... Franchement, non. [...] La loi, c'est sur le dopage et la protection de la santé des sportifs, et pour moi, ça va quand même de pair. [...] Si on légalise le dopage... ! Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé aux États-Unis ! [...] Aux États-Unis, dans le foot américain professionnel, pas de contrôles : tout autorisé. L'espérance de vie – il y a eu une étude, il y a quatre ou cinq ans – c'était 56 ans. [...] Après, c'est un problème d'éthique [...] par rapport à la justice, l'égalité des choses... [...] Celui qui gagne en prenant quelque chose, il n'a pas vraiment gagné. Et il est malhonnête par rapport à ses concurrents qui n'ont rien pris. »

« C'est pas considéré du tout, alors que ça altère les capacités et que c'est dangereux pour la santé. Mais c'est parfois un peu compliqué de trouver cette limite contre ce qui est néfaste pour la santé et qu'on ne doit pas interdire, par exemple l'alcool ou le tabac. On n'est pas dans la prohibition. Est-ce qu'on se donne le droit d'interdire pour des questions de prévention ? Le dopage, c'est vraiment dans le sens de l'égalité des chances. Donc voilà c'est interdit, c'est interdit, point. »

Même si ces professionnels s'interrogent parfois sur la présence ou l'absence de tel ou tel produit dans la liste des produits interdits, ils ne remettent pas en cause, globalement, le sens de la réglementation, ils l'estiment utile et sont favorables à l'interdiction et à la répression du dopage.

5.2.2 Les « orthodoxes négatifs » : le dopage est immoral et nocif pour la santé, la réglementation antidopage est peu efficace

Ces professionnels ressemblent aux « orthodoxes positifs » en ce sens qu'ils sont convaincus que le dopage est dangereux pour la santé et ils partagent leurs valeurs et leur éthique sur les inégalités des chances produites par le dopage. La lutte contre le dopage leur semble donc également une nécessité. En revanche, la réglementation actuelle leur paraît inefficace et ils sont pessimistes quant aux effets réels des interdictions sur le comportement des sportifs.

Les contrôles antidopage appliqués actuellement leur paraissent insuffisants dans la mesure où certains sportifs sont contrôlés positifs pour des pratiques qui ne relèvent pas vraiment du dopage (prise de cannabis, par exemple) alors que certaines stars du sport parviendraient à passer entre les mailles du filet des contrôles antidopage, et qui plus est, deviendraient des icônes, pas forcément de manière très honnête.

La réglementation actuelle leur paraît aussi imparfaite et les outils de son application produiraient d'autres injustices que celles générées par le dopage. De surcroît, vu que ces règlements laisseraient échapper des sportifs dopés ou les puniraient insuffisamment sévèrement, ces sportifs pourraient dès lors se transformer en modèles pour les jeunes.

L'application de la réglementation et les outils de répression tels qu'ils existent et sont utilisés aujourd'hui, créeraient des effets pervers en permettant l'accès à la gloire et au succès à des personnes qui ne les mériteraient pas. Indirectement, ils seraient la preuve vivante que cela vaut finalement la peine de se doper. La répression du dopage devrait être plus stricte et les « dopés » devraient être écartés de la scène médiatique, comme du circuit sportif :

« Je suis un peu dubitatif, quand je vois qu'on va aller faire un contrôle antidopage à Cancale, Saint-Malo, au gars qui arrive 200e et qui prend un diurétique parce qu'il est hypertendu et qu'il est puni parce qu'il a pris ça... On a eu le cas, nous ici, d'un gars qui faisait de la force athlétique [...] qui a été "pris positif" entre guillemets. Il avait des diurétiques parce qu'il était hypertendu. Son médecin traitant lui avait donnés. Le gars, il finissait toujours le dernier ou avant-dernier des compétitions... Donc, je pense quand même quoiqu'on me dise... que si demain, Hussein Bolt, Laure Manaudou, Franck Ribéry, ils sont positifs et, qu'on les suspend à vie, ça va calmer les gens... [...] Je pense... que ça peut jouer... Après, est-ce que plus personne trichera ? Je n'en sais rien ça... Mais de toute façon, on n'arrivera jamais à ce que personne ne triche. Ça c'est... c'est utopique [...] Je crois quand même qu'effectivement, il faut... par exemple, qu'on ne les voie plus à la télévision, qu'on ne les interviewe plus... que quelqu'un comme Virenque ait le retentissement qu'il a, et bien... c'est choquant, je suis désolé, c'est choquant... Que Michel... comment il s'appelle ? Deschamps, qui a eu une hémocrite à 60 %, est entraîneur [...] Tout ça, ce sont des choses qui me perturbent parce que, quel exemple donnent-ils effectivement ? Alors, Bjarne Riis, certes il a rendu ses maillots de vainqueur du Tour de France, ça n'empêche qu'il a encore des athlètes sous ses ordres, des cyclistes. »

Pour une partie de ces « orthodoxes négatifs », l'application de la réglementation actuelle protégerait insuffisamment la santé des sportifs, alors que la répression serait globalement très coûteuse pour le contribuable, avec des résultats insatisfaisants :

« Il y a une chose qui me perturbe beaucoup, au niveau du dopage mais là, ce n'est que mon avis personnel... c'est le coût que ça représente et, que ça soit la société qui prenne en charge ce coût. Ça, moi, je suis assez choqué quand je vois le coût que ça représente le passeport biologique qui est en train d'être mis en place. Et, quand tu vois que l'UCI a, peut-être, ciblé quatre-cinq cyclistes, d'après ce que j'ai compris à peu près. Ils comptent voir ce que ça coûte et que c'est quand même... une partie c'est le contribuable, donc mes impôts, qui sert à payer ça. Ça je trouve ça totalement anormal... C'est un sport professionnel... »

5.2.3 Les « tolérants » : des doutes sur le sens de la répression

Une partie des professionnels rencontrés se démarque nettement des « orthodoxes » en ce sens qu'ils estiment que le volet répressif de la réglementation est inapproprié voire, excessif. La répression ne règle pas le problème du dopage selon eux, et surtout elle ne doit pas impliquer la fin de carrière des sportifs qui ont pu « fauter » à un moment donné :

« Je suis assez peu, dans ma manière de penser, dans la sanction ! Je ne crois pas aux bienfaits de la fessée : je pense qu'elle fait du bien à celui qui la donne, pendant un instant peut-être, mais je ne suis pas certaine que ce soit un moyen éducatif [...]. La sanction toute seule, je pense que les politiques l'ont bien compris, ce n'est pas une fin en soi. Il faut qu'il y ait une vie après le contrôle antidopage positif. »

Selon ces professionnels de santé, la réglementation actuelle stigmatiserait de manière exagérée des sportifs qui, même s'ils se sont effectivement dopés, resteraient de grands sportifs. Cette position reflète l'idée que le dopage serait inefficace chez des sportifs médiocres et qu'au final le dopage ne profiterait qu'aux sportifs initialement très performants et doués. À l'opposé des « orthodoxes négatifs » qui estiment que l'on voit encore trop souvent les sportifs qui se sont dopés à des postes de responsabilité malgré un passé sulfureux, les « tolérants »

sont d'accord pour réprimer le dopage, mais de manière modérée, sans nier le talent et les performances des sportifs qui ont pu se doper, et surtout sans obérer leur avenir ni dégrader leur stature. Au fond, le dopage étant devenu la norme, il serait injuste de « s'acharner » sur ceux qui se sont fait prendre :

« Le dopage est très répandu, ça j'en suis convaincu... On ne peut pas faire un podium sans être dopé, ça me paraît évident. [...] Moi je pense qu'ils sont tous dopés d'une manière ou d'une autre. C'est impossible de ne pas être dopé et la recherche de la performance c'est, par définition, "avec tous les moyens du bord". Je crois que le dopage est consubstantiel au sport. Il faut mettre des limites, c'est certain, mais quand même je crois qu'il ne faut pas les désigner comme coupables... et souvent c'est suffisant, on n'a pas besoin d'en rajouter. On ne va pas exclure quelqu'un toute sa vie des champs, des stades, etc. Moi je trouve quand même qu'il ne faut pas étiqueter les gens. Quelqu'un qui s'est mal comporté, il faut dire "il s'est mal comporté". S'il faut le punir, il faut le punir mais il faut que ça soit raisonnable et proportionné. Il ne faut pas détruire le sportif, il faut détruire le dopage. Voilà, ce n'est pas pareil. [...] Moi je suis pour une lutte contre le dopage mais raisonnée, voilà en sachant que le phénomène est très répandu. Il faut en parler, il faut écouter tout le monde. Il faut que les gens soient sûrs de leurs résultats aussi avant d'accabler les autres et que la presse participe à tout ça. Les anciens toxicomanes, c'est des gens qui ont des qualités, donc bon, les sportifs, anciens dopés, aussi ont des qualités. Il ne faut pas exclure tout le monde quand même ! Ça je j'aime pas, voilà. Je n'aime pas. Moi, je suis plus dans la prévention que dans la lutte extrême. Je pense que la prévention, c'est largement suffisant, c'est une manière de lutter contre le dopage. Il faut apprendre, former, il faut des mots. Il faut des mots sur tous les problèmes de société, il faut mettre des mots. La brutalité, la violence, ce n'est pas bon. Je pense que la brutalité même quand c'est la loi, ça engendre la brutalité et la violence et c'est tout. »

Pour ces professionnels de santé, la prévention doit être mise en avant par rapport à la répression et ce, d'autant plus qu'ils ne sont pas convaincus que le dopage soit réellement dangereux pour la santé :

« Si vous regardez : 3 % de contrôlés positifs, ce n'est pas un problème de santé publique ! Est-ce que les gens sont malades ? Probablement pas. On n'a aucune preuve que le dopage, c'est dangereux ! On sait pas qui se dope, on ne sait pas combien se dopent, on ne sait pas les suivre, on ne sait pas à quelle échéance ! Ce n'est pas parce que vous allez retrouver quelqu'un qui vingt ans plus tard va mourir d'un cancer que c'est directement lié à des prises de produits dopants qu'il a fait 25 ans avant [...]. Il n'y a rien en épidémiologie, ou peu de choses. En quoi le dopage pose problème autre qu'au mouvement sportif et de dire qu'il faut des esprits sains dans un corps sain ? [...] Même s'ils prennent des choses dangereuses, est-ce que c'est dangereux ? Quel est le risque ? [...] Ils apprennent ! L'EPO, ils ont appris à la manier. Sur du très haut niveau [...], il y a des gens qui accompagnent ça, ils ne font pas ça comme ça, pour la plupart. Je dirais que c'est dangereux chez les gens qui ne savent pas manier mais si... ils apprennent à manier... Ils ne sont pas suicidaires, ces gens-là. »

Cette posture indique clairement qu'aujourd'hui, certains professionnels de santé ne sont pas persuadés que le dopage soit dangereux pour la santé. Si certains produits sont dangereux en eux-mêmes, ils le seraient par rapport à un effet-dose. Tout comme les médicaments, ils pourraient être utiles jusqu'à un certain seuil ou utilisés d'une certaine façon et néfastes au-delà de ce seuil ou lorsqu'ils sont mal manipulés. Finalement, ce qui serait dangereux ne serait pas le dopage mais le dopage non « accompagné » médicalement.

D'autres professionnels de santé estiment que la répression du dopage serait coûteuse, inefficace, souvent injuste, alors que les problèmes de santé des sportifs dopés ne seraient pas réellement avérés. Enfin, et les « tolérants » rejoignent sur ce point certains « orthodoxes négatifs », la réglementation aurait essentiellement été mise en place pour interdire le dopage, mais elle se préoccuperait peu, en réalité, de la santé des sportifs. Les « tolérants » vont cependant plus loin et estiment que la réglementation a essentiellement été construite pour

protéger une certaine idéologie sportive. Mais si on veut se préoccuper réellement de la santé des sportifs, c'est sur la prévention qu'il faudrait mettre l'accent et non sur la répression :

« Si on rentre dans les détails de la loi, c'est incompréhensible. Et l'arbitraire de la liste ? Quand vous mettez un critère moral... Parce que pour qu'une substance soit sur la liste, il y a trois critères : un critère d'amélioration de performance, un critère de dangerosité et un critère, on va dire, contraire à l'éthique du sport. Qu'est-ce que vient faire un critère moral là-dedans ? Donc on voit bien que c'est des lois qui ont été publiées sous la pression du mouvement sportif et après, ce sont les professions qui s'en emparent [...], c'est-à-dire les juristes, avocats et les médecins. Donc on fait jouer le rôle des gardiens du temple par ces deux professions. Du coup, on est dans un truc juridique, qui n'a pas de sens, une espèce d'usine à gaz juridique [...] Le dopage, il est consubstantiel à la performance, ça, c'est évident. [...] Légiférer pour 300 gugusses par an en France, excusez-moi l'expression mais c'est... Quand on raisonne ratio-économique, 10 millions d'euros investis pour 300 contrôles positifs, faites le ratio du coût du contrôle, mais c'est... Je pousse le bouchon pour essayer de choquer. C'est un peu choquant ce que je dis mais, [...] par rapport au dopage, qu'est-ce qu'on veut faire ? Je pense qu'on est dans une société où on est quand même en manque de repères. La prévention fait partie de la lutte, donc je pense qu'il faut quand même... Le volet, le montant financier qui est accordé à la prévention, il est vraiment minime par rapport à la répression. Donc [...] il faut quand même hypertrophier la prévention. »

Ces professionnels se désolidarisent ainsi en quelque sorte de l'application de la réglementation notamment en ce qui concerne son volet répressif. Sur le terrain, avec les sportifs qu'ils côtoient, ils privilégient le dialogue afin de les faire réfléchir sur leur parcours, leurs attentes, les choix possibles. Mais ils ne s'impliquent pas en ce qui concerne les contrôles ou l'application des sanctions :

« Je ne suis pas là pour juger : "Si tu as envie de me parler, il n'y a pas de souci, on y va". Ça m'est arrivé une fois qu'un sportif me dise : "En effet, je prends tel produit." Mon but, c'est plus de l'amener à réfléchir sur le pourquoi du comment, pourquoi la perf, et qu'est-ce que ça va t'apporter, pourquoi tu le fais... Plus une réflexion. Après, c'est à lui de prendre sa décision : oui-non... Je n'ai pas d'action, je ne suis pas flic. Il n'y a pas de flicage là-dessus, ... »

5.2.4 Les « pragmatiques » : protéger la santé en encadrant le dopage, par une démarche de réduction des risques

La réduction des risques est une position ouvertement défendue par certains professionnels de santé. Ils estiment que les questions de tricherie en compétition ne sont pas de leur ressort, mais qu'en revanche l'urgence consiste à prioriser la prévention et la protection de la santé des sportifs, en prenant en compte le contexte réel et les systèmes de pression concrets qui pèsent sur les sportifs. Pour ces professionnels, la santé des sportifs a jusqu'à aujourd'hui été mise au second plan, voire n'est pas une préoccupation du tout à haut niveau :

« Le constat c'est qu'on est dans un discours très "pénalisant" et on parle du dopage en terme de contrôle, en terme de Lance Armstrong, en terme de procès, ... Est-ce qu'on en parle assez en termes de santé du sportif de haut niveau ? Alors là, je ne parle que du haut niveau, de médias et de haut niveau. Est-ce qu'on en parle assez en termes de santé du sportif ? Je n'en suis pas sûre du tout mais là encore, la santé du sportif une fois qu'il a arrêté la compétition, tout le monde s'en fout. »

Ces professionnels considèrent par ailleurs que plus rien ne semble pouvoir arrêter l'évolution du dopage pour être de plus en plus efficace et sophistiqué. Selon eux, mieux vaudrait l'encadrer pour éviter le pire, faute de pouvoir l'empêcher.

Il est important de souligner que ces professionnels ne sont pas favorables au dopage, ils ne l'encouragent pas et ne le considèrent pas comme un progrès (dans une optique « d'amélioration » des humains). Cependant, il leur semble que le dopage est aujourd'hui si répandu et si difficile à repérer qu'il vaut mieux l'autoriser, tout en maintenant un cadre qui garantisse mieux la protection de la santé des sportifs :

« Moi, je pense que il ne faudrait même pas limiter [...] le dopage : il faudrait simplement encadrer la pratique... la pratique sportive, on va dire... Voilà, encadrer plus la pratique sportive, c'est-à-dire, réduire les risques de développer les pathologies du sport. Voilà. C'est dans cette ligne que je conçois l'évolution du sport. [...] Faire comme, par exemple, en médecine, il y a des recommandations sur l'usage ou la prescription de tel et tel médicament, ou de telle et de telle pathologie, comment on l'a traitée... quelles sont les lignes de conduite... C'est la HAS [(Haute autorité de santé)] qui fait ça. Telle pathologie liée au sport... comment l'éviter ? Comment prendre en compte telle, telle pathologie et comment le gérer au quotidien ? Donc, en tolérant une certaine gamme de médicaments et, en tolérant une certaine limite aussi. Et, je ne pense pas que le sport trouve son salut dans la recherche ultime de l'amélioration du chrono ou de la performance... Tous les médicaments sont des poisons. Sauf que, ils ont... enfin, ces médicaments ont une indication, on doit les prescrire dans une certaine limite, la prescription doit être encadrée. »

Certains professionnels affirment même que leur rôle, et notamment le rôle des médecins est plus cohérent avec une démarche de réduction des risques, qu'avec une démarche de contrôle et de « jugement » des sportifs par rapport à une réglementation donnée :

« C'est un peu comme pour les seringues, enfin les aiguilles, les seringues propres pour les toxicomanes quoi... Bien sûr, tout est fait à côté pour qu'on n'arrive pas à la toxicomanie. Mais, pour un groupe donné qui fait ça, autant qu'il le fasse dans de bonnes conditions et que ce soit suivi et pas fait sur Internet ou n'importe où, par n'importe quel site... Et là, on rentre dans un truc enfin... on marche c'est vraiment sur des braises quoi. C'est, d'un point de vue déontologique, il y a toujours ce problème mais, bon [la réduction des risques], il faut l'avouer... il faut la faire de toute façon... Puis, on n'est pas là pour... forcément pour juger, parce que c'est difficile aussi de juger. Parce que si on devient le mec qui juge enfin... le médecin qui juge, tout ça... là, c'est clair qu'on sera difficilement écouté après. Donc voilà, nous, en tant que médecins, on n'est pas là, en tout cas, pour juger. »

Ces professionnels se rendent cependant bien compte que leur position va à l'encontre de ce qui est « politiquement correct » et, s'ils n'avaient pas été assurés de leur anonymat dans cette étude, il est possible qu'ils n'aient pas été aussi loin dans l'exposé de leurs opinions. Des opinions qui, ils s'en rendent compte, pourraient « choquer ».

Malgré cette gêne et allant au bout de leur pensée, ces professionnels disent finalement qu'il faut légaliser le dopage, ou du moins un certain dopage, pour pouvoir paradoxalement mieux le contrôler et éviter de détériorer la santé des sportifs. Certains vont même jusqu'à proposer la mise en place de deux « circuits » : l'un dédié au spectacle et aux sportifs dopés, et l'autre moins spectaculaire et moins médiatique où pourraient s'impliquer les sportifs qui ont choisi de ne pas se doper :

« Oui. Il y a deux types de mondes. Le monde de la recherche médicale qui va vers des recherches de plus en plus développées vers le dopage, et les autres qui sont plus inquiets de la santé. C'est difficile. [...] On peut toujours essayer de prévenir à la base, mais si on est dépendant d'un système, on ne va pas aller loin. Pourquoi ne pas faire – ça a été dit dans les médias – deux types de sport. Comme le football américain : un dédié au spectacle [et un autre] plus sain, qui répond aux normes... Pourquoi pas ? [...] Du coup, ça implique un suivi plus régulier. Ce serait quelque part une légalisation du dopage avec un suivi très, très poussé de la part du médical. C'est peut-être un peu choquant ce que je dis... [...] Après, pour quelqu'un qui éventuellement peut avoir une chance d'aller à des championnats nationaux, internationaux, à des olympiades, clairement ces gens-là, c'est horrible à dire, mais je comprends complètement leur motivation.

Pour le coup, il y a la gloire, il y a l'argent, il y a tout ça. Il y a tout ce système qui pousse à la performance. Et qui pousse parfois à chercher la performance sans emprunter les chemins, les chemins classiques, les chemins vertueux. [...] Malheureusement il faut se rendre à l'évidence, et de toute façon, plus les retombées financières sont importantes, plus je dirais la motivation uniquement financière sera importante. Après, de toute façon il restera toujours la motivation de la reconnaissance sociale, de la réussite sociale... »

Faute de pouvoir changer le système de pression autour des sportifs, ces professionnels affirment que pour préserver réellement la santé de ces sportifs, il faut développer une démarche de réduction des risques, en complément d'une vraie logique de prévention primaire.

6. La prévention du dopage

Au-delà des opinions exprimées sur la question du dopage et de ce qu'elles pourraient induire en termes d'orientation politiques, les professionnels de santé ont été également interrogés sur les pistes de travail à explorer en matière de prévention du dopage et nous ont fait part de quelques pistes possibles à accentuer ou à développer dans ce domaine.

6.1 Encourager et aider les sportifs à avoir une alternative en termes de carrière, renoncer à une politique de l'élitisme à tout prix

D'après l'ensemble des professionnels intervenant dans le champ de la santé, il faudrait davantage aider les sportifs, notamment à partir d'un certain niveau de compétition, à avoir une vie équilibrée, avec un projet de vie, où le sport n'est qu'une des composantes de ce projet, sans être forcément dominante, et ce, dès le plus jeune âge et surtout dans les sports qui ont des entrées professionnelles fortes (cyclisme, football, etc.).

Au-delà de la préparation, en parallèle de la vie sportive, d'un vrai parcours scolaire avec des diplômes à la clé, il serait ainsi important d'expliquer aux jeunes que les opportunités de faire une carrière de sportif sont faibles, que ces jeunes pratiquent leur sport en club ou en Pôle d'Excellence sportive. Pour ce faire, il faut que les entraîneurs soient d'accord pour diffuser ce message et aussi qu'ils acceptent de mieux tenir compte des sportifs moyens, la course à l'élite étant finalement défavorable à tous :

« Plus on reconnaîtra l'harmonie d'un jeune comme devant être quelqu'un qui doit suivre une scolarité tout le temps, qui doit avoir une vie affective, suffisamment bonne, comme sportive, et que l'ensemble de ces trois choses doit constituer un trépied [...] c'est quelque chose d'important. C'est-à-dire qu'il faut toujours, tout le temps, que les entraîneurs qui, justement sont pour [les sportifs, des] références identitaires, soient eux-mêmes convaincus. [...] qu'ils aient une conscience de la réalité. La réalité, c'est qu'un pourcentage infime [de sportifs] sera sur le podium. Donc, il faut tenir compte des autres. Donc pas d'élitisme. Donc il faut que ces autres-là, il faut que scolairement, qu'ils aient des compétences, qu'ils aient des diplômes qui leur permettent de réintégrer une vie. »

« Je pense qu'il faudrait, dans la façon de sélectionner ces joueurs-là, travailler en amont, avant de leur faire miroiter un truc, leur dire : "Attention, c'est peut-être une fausse piste, ce n'est peut-être pas le bon truc à suivre". Mais c'est le cas de pas mal de Pôles sportifs où il y a besoin de joueurs, de toute façon, pour faire travailler les meilleurs. On sacrifie souvent ceux qui ne font pas partie de l'équipe première pour servir de sparring partners aux autres. »

À l'encontre de certains entraîneurs qui auraient tendance à faire croire à tous leurs sportifs que tout leur est accessible, certains professionnels intervenant dans le champ de la santé estiment qu'il serait utile de ne pas bercer les jeunes d'illusions. Il serait souhaitable de les encourager encore plus fortement à acquérir des compétences orientées vers une carrière professionnelle autres que les compétences purement sportives.

6.2 Informer les sportifs de haut niveau sur les réalités du dopage d'aujourd'hui

Pour plusieurs des professionnels de santé rencontrés, il semble évident qu'il faut faire de la prévention du dopage dès le plus jeune âge, dans les clubs, les Pôles et même dans le milieu scolaire. Certains professionnels de santé pensent qu'il faut suivre le modèle de la prévention des addictions auprès des jeunes, et qu'il faut sensibiliser les adolescents, voire les enfants, au plus tôt, afin de les conscientiser et responsabiliser par rapport au choix et à la tentation éventuelle du dopage :

« Au niveau scolaire, je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire au niveau école. [...] Il y a un truc que j'aurais bien aimé tenter, [...] faire des actions de prévention en milieu scolaire. »

Par ailleurs, certains professionnels de santé ont le sentiment que les jeunes sportifs n'ont pas une idée très claire de ce qu'est le dopage d'aujourd'hui et de ce qu'il implique. De ce fait, il pourrait être utile d'expliquer aux sportifs, notamment les adolescents qui ont tous déjà entendu parler de dopage, que celui-ci est aujourd'hui est une sorte de « science » qui n'a rien à voir avec la prise occasionnelle de tel ou tel produit. Le dopage implique un vrai effort et un investissement : il s'agit d'entrer à la fois dans un système et dans un certain mode de vie, où la prise de produits n'est pas uniquement ponctuelle ou anecdotique :

« Je pense c'est surtout de bien faire comprendre que... on associe à "je prends cette pilule donc, je vais pédaler plus vite ou plus longtemps, je vais courir plus vite ou je vais moins dormir la nuit, etc.". Alors que, ça c'était le dopage de mon grand-père si je peux dire [...] c'est le cycliste qui prenait de la Striadyne® dans les derniers 500 m, pour aller plus vite [...]. C'était l'effet immédiat. Mais, aujourd'hui, on n'en est plus du tout là. Quand on voit comment c'est préparé, on se rend compte que c'est une préparation sur toute une année avec des pics... Alors, préparations qui, en plus, sont faites par des physiologistes, c'est ce que j'explique aussi aux sportifs. Je leur dis [...] : "Quand je vous parle du dopage de haut niveau, ce n'est pas le sportif qui l'a inventé." C'est... qu'il faut qu'ils soient encadrés par des gens très pointus au niveau physiologique, bien plus pointus que nous des fois, pour arriver à leur faire comprendre [...] qu'il y a tout un système autour. »

Pour certains des professionnels rencontrés, le fait d'expliquer aux sportifs que le dopage n'est pas seulement la prise de produits mais également tout un système, pourrait ainsi les aider à être sur leurs gardes. Cela permettrait aux sportifs de prendre du recul par rapport à des propositions en apparence anodines, mais qui cachent en fait des démarches de dopage très organisées, et un investissement important et long de la part du sportif.

6.3 Une véritable approche de prévention secondaire avec les sportifs qui se sont dopés

Pour certains médecins des AMPD, il faut que leur rôle de suivi et de prévention secondaire des sportifs qui ont été contrôlés positifs à un test antidopage soit affermi. Pour cela, il faut que les fédérations acceptent véritablement un partenariat avec les AMPD et qu'elles ne considèrent pas ces structures comme ayant uniquement pour mission de délivrer une « autorisation » permettant au sportif de réintégrer le circuit. Mais cette démarche est-elle vraiment dans l'intérêt des fédérations ? Certains professionnels en doutent :

« [Le sportif] va venir nous voir à la fin de sa suspension pour avoir un certificat de non contre-indication pour rejouer au basket-ball [...], on va le réexaminer. Sauf que pendant tout le temps de sa suspension, on aurait pu peut-être mettre en place avec lui, une démarche de prise en charge. [Mais] Il arrive souvent au dernier moment quand il arrive. Je pense [que les fédérations] essaient d'éviter qu'on mette le doigt sur une pratique particulière à la discipline sportive. »

D'après ces médecins, pouvoir véritablement développer le dialogue, la prise de recul avec un sportif qui s'est dopé serait très utile afin de travailler de manière neutre, individuelle et personnalisée avec les sportifs. Mais cela implique que les fédérations fassent confiance aux AMPD et qu'elles y envoient leurs sportifs dans l'objectif qu'un véritable échange puisse s'instaurer, pour permettre au sportif de réfléchir, et pas uniquement de manière ponctuelle dans le but unique d'obtenir une autorisation à réintégrer le circuit sportif.

6.4 Former davantage les entraîneurs aux risques du dopage

6.4.1 Former les entraîneurs au respect des limites physiologiques des sportifs

D'après les professionnels intervenant dans le champ de la santé, les entraîneurs ont un poids particulièrement important auprès des sportifs : c'est souvent par eux que la tentation du dopage arrive, mais c'est aussi grâce à eux qu'elle peut être surmontée.

D'après ces professionnels, les entraîneurs n'ont pas toujours bien conscience des dangers qu'ils font courir à leurs sportifs, ne serait-ce que par un entraînement mal dosé ou inadapté. Selon eux, une sensibilisation des entraîneurs à un respect des limites physiologiques des sportifs serait pertinente :

« Il faut bien garder en tête que le médecin du sport protège l'athlète en premier lieu, contre les entraîneurs quelque part, qui eux vont essayer de tirer au plus sur la machine, donc ce n'est pas facile. »

6.4.2 Mettre les entraîneurs au cœur de la prévention et de la lutte contre le dopage

Certains professionnels de santé pensent que les entraîneurs devraient être au cœur de la prévention et de la lutte contre le dopage. Selon eux, l'entraîneur peut avoir une forte influence auprès du jeune sportif car, en plus de l'entraîner, il a souvent un rôle d'éducateur au travers des valeurs sportives qu'il transmet, ainsi qu'un rôle de conseiller en raison de la relation de

confiance qu'il peut établir avec les sportifs qui sont sous sa responsabilité. À ce double titre et par le contact régulier et privilégié qu'il a avec le sportif, l'entraîneur est en mesure de transmettre de bonnes pratiques ainsi que des informations justes en matière de dopage :

« Il faut former les entraîneurs afin de faire passer le message. Il faut qu'il y ait des interventions de gens de l'extérieur et avec les entraîneurs. [Il faut] qu'il y ait ensuite une petite formation pour dire à l'entraîneur qu'il faut, de temps en temps, faire comme ci, comme ça, redire certaines choses. »

« L'entraîneur devrait avoir un discours... dire qu'il y a des contrôles et des sanctions, et qu'on s'investit pas pour être arrêté six mois, deux ans ou définitivement. »

6.5 Changer les conventions d'objectifs avec les fédérations, changer les attentes de l'État

D'après les professionnels rencontrés, il y aurait aussi des choses à changer au cœur du système ou en son sommet. En quelque sorte rien ne sert de faire de la prévention auprès des sportifs si le système continue à valoriser essentiellement ceux qui remportent des victoires, ramènent des médailles en délaissant ou en minorant l'intérêt du travail de ceux qui ne montent pas sur les podiums. Travailler sur le sens du dopage ne pourrait se faire que si l'on se questionne d'abord sur le sens de la compétition, de l'élitisme et de la victoire en compétition. Selon ces professionnels, déconnecter le sport et la compétition de l'argent, c'est-à-dire de la professionnalisation, mais aussi peut-être des revenus apportés par les sponsors, faciliterait grandement la réduction de la tentation chez les sportifs :

« Les sports où il n'y a pas du tout de milieu professionnel. Je pense que ça c'est un facteur qui évite justement cette dérive-là [du dopage]. »

Ces professionnels rappellent que contrairement à la consommation de substances psychoactives, où les produits sont pris pour s'oublier, pour éprouver du plaisir, la prise de produits dopants a surtout un intérêt dans le cadre d'un système qui valorise les performances toujours dépassées :

« S'il n'y avait pas d'argent, les gens ne prendraient quand même pas des choses qui sont néfastes pour leur santé, d'autant plus qu'il n'y a aucun plaisir : les produits dopants pour les performances, ce ne sont pas des drogues qui... Je pense que c'est l'argent. Faire de la prévention avec ça, c'est compliqué. »

6.6 Renforcer les contrôles aussi... un nouvel outil : le passeport biologique

D'après les professionnels de santé, la lutte contre le dopage est toujours « scientifiquement » en retard sur les avancées des produits et techniques de dopage, qu'il s'agisse d'améliorer la performance ou de masquer les produits qui améliorent la performance. Par ailleurs, les contrôles inopinés sur les sportifs de très haut niveau, où qu'ils se trouvent dans le monde, semblent finalement pouvoir être déjoués assez facilement. Il serait alors peut-être plus judicieux d'avoir un « passeport biologique » qui permette véritablement de déceler les variations dans le « statut biologique » des personnes au fil du temps et de pouvoir repérer des « pics » suspects :

« Ce qui serait utile et qui est en train de se mettre en place, c'est d'avoir un sorte de passeport biologique. C'est-à-dire d'avoir une cartographie de l'individu mais en permanence qui permette de voir dans quel statut biologique il est. Et là, on verra si de temps en temps il y a des pics, il y a des modifications du statut biologique. Alors que là sur les contrôles qu'on fait, même s'ils sont inopinés, des fois on va les chercher dans les chambres d'hôtel le matin à 8 heures. Ils ne sont pas débiles... »

6.7 Le format de la prévention : le dialogue plutôt que la « grande messe »

Pour la majorité des professionnels intervenant dans le domaine de la santé rencontrés, il est important qu'une information et une conscientisation des entraîneurs et des sportifs puissent se faire, surtout au travers d'échanges, de temps de dialogue. La plupart ne croient pas à l'efficacité des grandes réunions « magistrales » où l'information est délivrée de manière « descendante ». Si des supports écrits peuvent également être diffusés aux sportifs, il convient toujours de proposer un contact possible pour pouvoir discuter plus avant de cette question :

« Alors idéalement il ne faut pas des réunions... peut-être leur proposer quand ils vont signer leur licence un mémoire, un fascicule en leur montrant les dangers du dopage, en leur donnant des coordonnées de personnes chargées de ça pour éventuellement en parler. Je ne sais pas si ça c'est fait. »

F - Les élus et cadres

1. Éléments biographiques

Trente-cinq élus et cadres ont été rencontrés dans les six régions. Parmi eux, on retrouve des élus et cadres techniques de clubs sportifs, de comités départementaux et régionaux ou de ligues et des membres de commissions fédérales nationales.

1.1 La passion du sport avant tout

Majoritairement, les élus et cadres rencontrés ont pratiqué ou pratiquent encore le sport auquel ils sont rattachés par leur fonction. Certains pratiquent d'autres sports ou ont pratiqué d'autres sports avant d'en arriver à la pratique du sport en question.

Souvent débutée durant l'enfance, la pratique sportive est une véritable passion. La majorité des élus et cadres a pratiqué le sport de manière amateur ou à un niveau de compétition départemental, régional et parfois au-delà. Le parcours de certains élus et cadres les a également amené à entraîner des plus jeunes sportifs de manière bénévole dans des clubs ou à arbitrer à divers échelons régionaux, fédéraux, etc. Selon eux, le fait d'assumer des responsabilités au sein d'instances sportives permet à chacun de continuer à bénéficier de l'effervescence et de l'émotion propre au milieu sportif :

« Ça marche, tout le monde est content. Y'a une certaine reconnaissance. C'est valorisant. Ce qu'on fait est valorisé mais vraiment, c'est l'adrénaline qu'on peut ressentir. Quand on aime ça. Ça crée des émotions dont la force, on ne la retrouve peut-être pas partout. Et heureusement qu'il y a ça, car il y a quand même quelques inconvénients. »

La reconnaissance de leur travail qu'ils effectuent au cours de leur mandat est un élément important pour les élus d'autant que le bénévolat est le plus souvent la règle.

1.2 Un cheminement au gré des circonstances

La prise de fonction en tant qu' élu résulte souvent d'un hasard ou fait suite à des évolutions naturelles, au gré des opportunités. La plupart des élus sont entrés dans le monde associatif *via* le club local dans lequel ils pratiquaient et ils ont ensuite « monté les échelons ». L'accession aux mandats, tel que celui de Président de club fait souvent suite à une proposition de la personne précédemment en poste, du fait de certaines affinités.

D'autres se sont retrouvés « embarqués » dans ce milieu suite à leurs visites répétées pour accompagner leur(s) enfant(s) au club :

« Donc moi en fait je viens du BMX puisque mes enfants pratiquaient le BMX. Et je suis arrivée au Comité par hasard. Je m'occupais de la commission BMX au sein du Comité et quand le Président a arrêté, ben j'étais la plus ancienne dans le Comité donc voilà, je me suis retrouvée Présidente comme ça. »

« Donc, j'ai commencé à donner un petit coup de main de-ci de-là et comme ça manque toujours de bénévoles, après, on rentre au Bureau et puis voilà. Ça s'est fait un peu par hasard, un peu porté par le reste du groupe aussi et puis j'ai accepté de prendre la présidence, j'ai fait deux saisons, je vais faire la troisième. »

2. Idéaux, valeurs et opinions des sportifs majeurs par rapport au sport

2.1 La définition du « bon sportif » ou « sportif idéal » selon les élus et cadres

Les élus et cadres ont donné leur définition du « bon sportif », de la « performance » et de la « compétition ». Le discours d'une même personne révèle parfois des contradictions ou des paradoxes qui dénotent la complexité des idées évoquées.

2.1.1 Le « sportif idéal » est hédoniste et solidaire

D'après les personnes rencontrées, les valeurs du « sportif idéal » sont très positives et tournées vers l'hédonisme. Le plaisir, le sport-passion en sont les principaux piliers. Le sportif doit avant tout se sentir bien dans son sport, bien dans son corps et bien dans sa tête pour pratiquer. Selon les élus et cadres, le « sportif idéal » pratique son sport tout au long de sa vie sans obligatoirement que cela se traduise par des victoires ou des résultats brillants en compétition. Il y a le plaisir de gagner mais aussi et surtout le plaisir de faire du sport :

« C'est qu'on doit jouer avant tout pour le plaisir... Le football est un jeu donc, on joue pour le plaisir. La victoire, elle vient, elle ne vient pas et en définitive, ce n'est pas là la plus grosse satisfaction. La plus grosse satisfaction, c'est d'aller jusqu'au bout d'une rencontre, d'avoir eu beaucoup de plaisir, d'avoir fait ce qu'on pensait devoir faire et puis, c'est tout... C'est surtout ça, c'est-à-dire, jouer pour le plaisir. Ça, c'est fondamental. »

« Un "bon sportif", c'est quelqu'un qui a une hygiène de vie correcte, qui prend du plaisir à ce qu'il fait, c'est-à-dire que le sportif, c'est par amour, par plaisir. Alors après, toujours pareil, vous avez le plaisir du sportif de compétition, qui joue pour la gagne et pas pour autre chose... puis vous avez le sportif de loisir¹⁰ qui fait ça pour son bien-être, puis pour voir ses copains, ses amis... »

La pratique d'un sport est liée à la notion de convivialité. Le sport comme ciment entre les hommes est mis en avant et l'esprit d'équipe fait partie des valeurs fondamentales du sportif :

« Il y a plein de notions qui peuvent être abordées par le sport et après, en termes d'image, ce qu'on essaie de valoriser, c'est surtout la convivialité et le plaisir qu'on peut avoir à faire des choses tous ensemble. L'esprit d'équipe, oui, mais il n'est pas vrai que pour les sportifs, il est aussi vrai au niveau du Bureau par exemple. [...] C'est plus le partage. Et après, quand on sait

¹⁰ La pratique du sport dans le cadre du loisir est entendue comme la pratique du sport sans ambition de compétition.

partager, accueillir les autres, on progresse et on va vers les résultats. Le fait de donner à l'équipe, de respecter les autres comme on voudrait être respecté, tout cela. »

« C'est quelqu'un qui n'a pas une réussite individuelle seulement mais qui se met au service de la collectivité. Il met ses compétences au service de la collectivité pour que lui soit meilleur, mais pour que les autres le soient aussi. C'est peut-être pour cela que j'aime le sport collectif car on est tous au service les uns des autres. »

Selon les élus et cadres, les échanges, le partage, dans le respect du rythme de chacun sont également des valeurs essentielles chez un « bon sportif » :

« Un "bon sportif" n'a pas besoin, pour moi, d'avoir des résultats. Un sportif, c'est se plaire dans son sport. Pour les enfants, c'est se défouler. Avoir le loisir de venir au sport, que ce ne soit pas une contrainte, que ce soit un échange avec les autres élèves, avec les professeurs. [...] Et en judo si on est un peu plus faible, il y a les autres qui vont venir vous aider, vous expliquer et chacun avance à sa façon. Donc on peut mettre dix ans pour avoir une ceinture noire, d'autres mettront cinq ans, il faut aller à chacun son rythme. »

2.1.2 Le « bon sportif » a de nombreuses qualités personnelles

Les élus et cadres jugent que le sportif doit être bon techniquement. Mais pour faire de lui un « bon sportif », il doit également être « une bonne personne ». La notion de respect est importante et omniprésente dans les discours des élus et cadres : respect des autres, de soi-même, de l'encadrement sportif, du règlement, de l'éthique, du matériel, etc.

Le « bon sportif » doit aussi être fair-play et savoir perdre ; cela fait partie de l'apprentissage du sport et du développement des qualités personnelles selon les élus et cadres, qui pensent que cela permet d'éviter les dérives. Le « bon sportif » doit donc savoir accepter la défaite, être humble et reconnaître ses erreurs :

« Un "bon sportif", c'est également celui qui va respecter son adversaire, c'est-à-dire qu'il ne va pas, s'il gagne, il ne doit pas par des gestes dominants écraser celui qu'il a finalement... C'est grâce à l'autre qu'on a gagné donc il faut aussi respecter ça et savoir également que quand on perd, ce n'est pas toujours facile. Et le fait de respecter l'autre, c'est un élément important. Être sportif, c'est donc ça aussi, je crois. »

« C'est vrai qu'au niveau du "bon sportif", pour moi, c'est quand même quelqu'un qui est assez fair-play. [...] La personne qui reconnaît avoir fait des fautes, qui est capable enfin dans le jeu d'apporter à son équipe mais qui en même temps, enfin pour moi, c'est fair-play. C'est être responsable, reconnaître ses erreurs. »

Bien qu'il puisse être motivé par « la gagne », et vouloir évoluer, le « bon sportif » ne doit pas le faire aux dépens des autres. L'esprit de la « gagne » est normal mais doit rester dans un cadre, des règles :

« C'est quand même important dans la vie de savoir être combatif et la notion de combat, pas dans "j'écrase les autres et je prends leur place" mais dans "si je fais mieux pour tout le monde, je fais mieux pour moi aussi". »

« L'athlète de haut niveau, il en est là. Il est à un niveau d'agressivité limite. Où là, justement s'il n'est pas assez agressif, il ne va pas gagner ! Le niveau est tellement élevé. Il doit aller au-delà peut-être, d'un équilibre d'amitié ou de compréhension, il faut qu'il soit plus agressif que l'autre et presque méchant... Mais après, il faut que ça reste dans des règles acceptables. »

2.1.3 Le « bon sportif » est une personne équilibrée dans sa vie

Selon les élus et cadres, le « bon sportif » doit être une personne « entière et complète » pour laquelle le sport constitue une partie de l'existence qui ne masque pas le reste. Le « bon sportif » adopte ainsi un équilibre entre vie personnelle et pratique sportive :

« Un gars qui se fait plaisir déjà en pratiquant son sport et qui trouve l'équilibre entre le sport et le reste : les études, la vie familiale, etc. C'est toute une notion d'équilibre pour moi. Il ne faut pas tomber dans les excès, d'un côté comme de l'autre. [...] Parce qu'à ce moment-là, on passe à côté de plein d'autres concepts, soit de vie familiale soit de se réaliser en allant au cinéma, en voyant un peu l'extérieur. Il ne faut pas non plus penser 100 % gym. »

« Quelqu'un qui va vivre le sport toute sa vie sous des formes différentes, pas forcément sur du haut niveau parce qu'après il y a la famille, le boulot, l'engagement associatif. [...] C'est une hygiène de vie, c'est une conception de la vie qu'on retrouve d'ailleurs bien souvent dans le travail et ce modèle-là, si vous êtes vraiment passionné par ce modèle, vous ne pouvez pas le faire disparaître de votre vie, c'est très difficile. [...] pour moi un "bon sportif", ce serait ça : quelqu'un qui prolonge, au-delà d'une carrière compétitive, cette envie de faire du sport, à son niveau et en fonction du temps qu'il a, mais qui prolonge cette envie et qui ne la fait pas disparaître de son mode de vie. »

2.1.4 Le « bon sportif » est combatif, capable de se surpasser

Certains élus et cadres proposent une définition plus combative du « sportif idéal ». Selon eux, le « bon sportif » doit d'abord rechercher la performance et les résultats. Il pratique la compétition et a de l'ambition, il cherche à viser toujours plus haut et à monter dans le classement :

« Être sportif c'est aussi avoir l'ambition [...] d'aller encore plus loin quand on a atteint déjà un premier objectif, même si c'est le plus haut objectif de son niveau. Mais, il y a toujours plus haut. »

« Pour moi, être sportif c'est déjà avoir le goût de l'effort. Le goût de l'effort qui va nous permettre à un moment d'être capable de [...] se surpasser pour arriver à un objectif. »

Les notions d'effort et de dépassement de soi est importante selon ces élus et cadres. Le sportif doit faire son maximum pour ne rien avoir à se reprocher s'il perd. Il doit être capable d'aller au bout de lui-même et de se surpasser. Il doit être régulier dans son entraînement et sa pratique. Son assiduité aux entraînements déterminera son évolution et sa progression dans son sport. Ainsi, le « bon sportif » ne ménage pas ses efforts pour progresser mais il doit néanmoins aussi accepter ses limites et le fait que tous les sportifs n'ont pas le même potentiel, le même niveau :

« Je veux dire les jeunes, ils montent sur le vélo, moi je parle du club, et ils se font mal. Ils se font mal pour le plaisir d'arriver à des résultats. [...] Se faire mal, c'est pas lâcher, c'est se faire mal aux jambes, c'est... faut avoir un bon mental. [...] Fournir des efforts ! Moi j'ai l'exemple d'un jeune qui l'année dernière était toujours à la rue. Cette année il a fait d'énormes progrès, ben il est dedans. Mais il a su se faire mal pendant l'hiver, sur la préparation de l'hiver et il a su... Et là, il récolte ce qu'il a semé, c'est quelque chose de bien. »

« Et pour gagner la compétition, c'est vrai, il fallait apprendre la défaite et puis, s'entraîner encore plus fort au club pour que la fois d'après et bien, on puisse être meilleur... Donc, c'est une amélioration d'abord de soi-même et le fait de faire le maximum de ses capacités et bien après, on accepte mieux la défaite [...]. Donc, tirer sur les cordes jusqu'à ce qu'elles cassent, c'est

vraiment la limite du sportif, disons de "haut niveau" [...] Le "haut niveau" [...] qui peut être en benjamin, en minime, en cadet, à n'importe quel âge. Et après, quand on a fait le maximum de soi-même, je crois que si on n'a plus rien à se reprocher ben, on peut mieux comprendre après que l'entraînement nous a amené à notre plus haut niveau et il faut l'accepter. On n'a pas tous le même niveau. »

Au-delà de la persévérance physique, le « bon sportif » est également capable de maîtriser ses émotions et de faire prévaloir sa volonté. Le mental et la volonté sont en effet des éléments moteurs primordiaux selon les élus et cadres :

« Le mental, ça se prépare. C'est quelque chose de personnel. [...] Le problème avec le tennis, c'est que quand on a loupé une balle au premier renvoi ou qu'on a loupé une balle, c'est du passé, il faut être capable à un moment donné de jouer et de ne plus y penser... Et ce n'est pas facile. [...] Dans les grands clubs, les tournois internationaux, ils ont tous des préparateurs mentaux. Ils le disent, "j'ai mon coach mental qui est là, qui m'a fait travailler la réflexion, la concentration tout ça". Mais bon nous, dans notre club, c'est l'entraîneur, c'est notre prof de tennis. »

Au détour de l'évocation de l'idée de préparation mentale, les élus et cadres soulignent donc le poids des entraîneurs pour aider les sportifs à transcender leurs qualités et à devenir de « bons sportifs ».

2.2 La notion de compétition

2.2.1 La notion de compétition serait inhérente à la pratique d'un sport

Selon certains élus et cadres, lorsqu'une personne pratique un sport, elle souhaite inévitablement mesurer ses performances : cela l'aide à se motiver et à s'améliorer dans la pratique du sport. Le sportif peut se mesurer à lui-même, par exemple en améliorant son chronomètre mais il peut aussi se mesurer aux autres. Ainsi, ces élus et cadres pensent que le sportif a besoin des compétitions et des classements pour s'évaluer :

« [La compétition] est le but ultime après l'entraînement. C'est ce qui permet de savoir son niveau par rapport aux autres. »

Enfin, au-delà de l'évaluation de ses progrès, la compétition fait partie de la vie sportive dès lors que l'on pratique en club. « Gagner » est une motivation partagée qui va de soi pour les élus et cadres rencontrés. La compétition constitue un moteur pour progresser :

« À partir du moment où on prend une licence, on rentre dans le monde de la compétition plus ou moins. Dans la plupart des sports. [...] Je crois que c'est dans l'esprit des gens de dire : "quand je fais quelque chose, j'ai envie de gagner". Pas que dans le sport. [...] Donc la compétition, elle est intrinsèque, je pense, à chacun. »

« Mais finalement, en y réfléchissant, un enfant à qui on coupe la motivation de la compétition, il n'accroche pas le sport. Je ne sais pas si c'est être un "bon sportif", mais en tout cas, ça a l'air d'être indispensable cette compétition, pour continuer la pratique. »

Les élus et cadres jugent que la compétition nécessite, et en est même indissociable, des résultats et des classements car ces derniers déterminent les qualifications, les montées au niveau supérieur, les trophées, etc. Ils permettent également de mesurer ses progrès et de se lancer des défis et des buts à atteindre.

Les élus et cadres considèrent également que la participation à la compétition est un passage obligé pour tous sportifs qui ambitionne d'atteindre le haut niveau :

« Après c'est vrai que quand on arrive au niveau national, toutes les filières nationales, la compétition veut dire qualification, la compétition veut dire être après avec des portes d'entrée sur le sport de haut niveau donc, c'est sûr que voilà on peut avoir des vitesses différentes. »

2.2.2 La compétition contribue à mettre les sportifs sur un pied d'égalité

Les compétitions sont régies par des règlements qui tiennent compte et corrigent des inégalités de fait : classe d'âges, catégories de poids. Elles contribuent à créer une forme d'égalité entre les sportifs.

Par ailleurs, les élus et cadres tiennent à la possibilité pour chaque sportif de participer à des compétitions quelles que soient leurs motivations :

« Pour moi, la compétition ne veut pas dire haut niveau. La compétition, c'est vraiment aller à un endroit où on se confronte à d'autres et on se mesure et on essaie de donner le meilleur de soi-même. Mais ça peut être aussi bien sur un jeune du club qui va faire une seule compétition dans l'année, notamment dans le département [...]. Quelquefois on a des jeunes qui ne viennent au club qu'une fois par semaine. Donc c'est vrai qu'ils vont faire peut-être une petite roue, une roulade plus ou moins maladroite etc., moi je trouve que la compétition reste ouverte à tous les niveaux. Parce que c'est frustrant de dire "toi, tu ne vas pas faire de compétition" comme si on n'a pas atteint... Voilà. [...] Mais en tout cas, ils ont le même objectif, celui qui fait sa petite roulade et celui qui veut entrer en équipe de France, c'est-à-dire donner le meilleur de lui-même au moment M, dans les meilleures conditions. »

« Après, il y a des niveaux de compétition : nous, les dirigeants du cyclisme, on doit faire en sorte que chacun s'y retrouve et que les faibles puissent faire une compétition entre faibles pour avoir malgré tout une certaine émulation, un certain plaisir - et de la même manière pour les forts. »

2.3 La notion de performance

2.3.1 La performance est souvent liée à la compétition, c'est là qu'elle prendrait tout son sens

La performance est une source d'émulation selon les élus et cadres et dans ce sens, elle est complètement liée à la notion de compétition. Si l'on ne se mesure qu'à soi-même, la performance finit par perdre de son sens. C'est lorsqu'elle est comparée à celle des autres que la performance deviendrait vraiment intéressante :

« Je pense que même les gens qui pratiquent le "sport loisir" ont une notion de performance. Car je crois que personne ne nage, ne court, sans le plaisir de se voir progresser d'une fois sur l'autre.

Même si la mesure de la performance est individuelle, à un moment, même si elle n'est pas confrontée à d'autres, elle est forcément là. Sinon, on est un hamster dans une cage, et on tourne pour rien ! »

Si la performance individuelle se mesure à celle des autres sportifs, les élus et cadres soulignent que cette performance n'est pas qu'individuelle. Dans les sports collectifs, la performance se construit en groupe :

« Quelqu'un de performant, c'est quelqu'un qui réalise bien ce qu'il a à faire, qui progresse [...] la performance au football, elle est collective. »

2.3.2 Être performant : fournir des efforts et aller au-delà de soi-même

Pour être performant, le sportif doit fournir des efforts et aller au-delà de ses limites. Il doit se donner au maximum pour lui-même et pour son équipe, le cas échéant :

« Le sportif essaie de dépasser ses limites pour atteindre ce challenge.[...] C'est la capacité de se dépasser et de relever un challenge. »

3. Le contexte perçu dans lequel s'inscrit la pratique sportive

Les élus et cadres ont donné beaucoup d'informations concernant la pratique de leur activité. Que ce soit au sein d'un club de petite taille ou d'un Comité départemental, leur fonction leur prend beaucoup de temps jusqu'à empiéter sur leur vie privée ; cependant, sans que cela ne semble leur poser problème.

Bénévole pour la plupart, ils valorisent le fait que s'investir pleinement dans cette fonction leur apporte beaucoup de satisfaction au niveau du relationnel, tant avec les sportifs qu'avec le groupe de travail.

3.1 L'organisation et la gestion, une part importante du travail

3.1.1 Des tâches diversifiées

Les missions des élus et cadres sont nombreuses et diverses. Au sein des clubs, les présidents rencontrés nous ont parlé de l'éventail très large de leurs missions. Cela va de la gestion purement administrative au management des équipes :

« C'est très varié. On fait du management, du marketing, du développement, de la gestion, remplir des dossiers, des demandes de subventions. »

« La mission, c'est une mission de gestion administrative et éventuellement financière de l'établissement, ressources humaines également, management, etc. C'est donc toute cette partie-là qui constitue vraiment le rôle d'un directeur. »

« L'organisation des compétitions, tout. De la simple buvette, au contrôle des pesées, au contrôle des licences, la montée sur le podium, le suivi puisqu'il y a différents stades, différents départements, la Ligue, les régions... Donc on les suit partout. En plus je suis au Comité, mais aussi commissaire sportive donc j'encadre en plus les compétitions et je suis au niveau national. »

Les élus et cadres des ligues, comités ou fédérations font également de la gestion mais ils se posent en véritable soutien aux clubs locaux, tant dans l'organisation des compétitions que dans la mise en application des règlements. Ils se sentent également garants de l'image du sport et tendent à la développer par des actions de communication :

« Le but c'est vraiment d'expliquer au club le règlement, [...] le but c'est de prévenir pour que les clubs arrivent à s'organiser le mieux possible et pour ne pas empêcher, de l'autre côté, la mise en place des championnats, la mise en place des journées pour les clubs, des choses comme ça. »

« Mon objectif, c'est d'appliquer les règlements fédéraux déjà. C'est donc d'organiser le basket, d'en assurer la promotion, le développement. Les grands classiques de la formation, etc. »

« La mission du Comité, c'est de développer la pratique du cyclisme sous toutes ses formes, mais essentiellement compétition et puis maintenant développement du loisir [...]. Et donc, pour cela, nous agissons surtout sur l'aide aux clubs naturellement. [...] Une aide d'assistance administrative, formation, du développement, donc ce qui veut dire de la recherche de licenciés, d'incitation aux jeunes à devenir licenciés dans nos clubs. »

3.1.2 Un emploi du temps chargé mais une activité stimulante

Élus et cadres s'accordent à dire que ce sont les tâches administratives qui leur prennent le plus de temps et les voient comme une contrainte. Ils regrettent le manque de temps pour assumer les autres tâches qui leur incombent ou qu'ils souhaiteraient développer notamment la prévention du dopage. Malgré le poids des tâches administratives, les missions des élus et cadres sont suffisamment variées et la passion du sport suffisamment forte pour que la fonction demeure attirante :

« Un inconvénient, il n'y a pas assez de temps. On ne fait sûrement pas tout bien car on veut tout faire, on traite vite. »

« Je ne compte pas mes heures, je travaille tout le temps. Mais je ne suis pas le seul... C'est très enrichissant de pouvoir changer de milieu : être un jour sur un stage piste, être le lendemain sur un stage de descente qui n'a rien à voir. »

3.1.3 La responsabilité en cas d'accident

Les élus et cadres assument par ailleurs des responsabilités qui peuvent les amener à répondre devant la justice. Les risques d'accidents durant les épreuves qu'ils organisent constituent leur principale crainte :

« Je croise les doigts parce que je n'ai pas eu de gros soucis non plus. Je crois que l'inconvénient ce serait d'avoir un souci, une procédure, avec un gros accident. Il peut y avoir des titillements et des difficultés au quotidien mais pour l'instant, j'ai essayé de mettre des barrières pour qu'elles n'arrivent pas jusqu'à moi. »

3.2 La compétition : assister à la réussite des sportifs

De par leur position, les élus et cadres sont amenés à côtoyer beaucoup de personnes : les sportifs et leur famille, l'équipe de travail ou encore les « instances supérieures ». Ils apprécient beaucoup le contact avec les sportifs et aiment être présents lors des compétitions et autres manifestations. Cela leur permet de voir la réussite de leurs sportifs et d'en tirer satisfaction. Lors de ces événements, les élus et cadres se positionnent en véritable soutien aux sportifs allant parfois jusqu'à les « mater ». Rappelons que tous sont des passionnés de sport avant tout :

« Les avantages, c'est la motivation qui est liée à la compétition, tout ce qu'il y a à faire et les joies qu'on peut avoir quand les choses sont réussies. Ça peut être un match, une manif. De faire des choses et de voir que ça réussit, c'est encourageant et l'avantage de le faire là [compétition] plutôt qu'au club ou ailleurs, au boulot ou ailleurs, c'est que la réactivité, elle est là. »

3.3 Les différents partenaires des élus et cadres

3.3.1 L'importance du travail en équipe et de la stabilité des équipes

Au sein des clubs, les élus sont souvent entourés des membres du bureau associatif ayant bien souvent les mêmes affinités et étant également bénévoles. Le travail en équipe sur la durée et la stabilité de l'équipe sont soulignés comme étant des éléments très importants contribuant à maintenir la mobilisation des élus et cadres :

« Un Président de district, c'est rien du tout s'il n'a pas, à côté, une bonne équipe. Et moi, depuis que je suis à la tête de ce département, j'ai la chance, mais la chance énorme que des gens en 1996 sont arrivés avec moi, et en 2012 repartent encore pour quatre ans avec moi. C'est important. »

« D'ailleurs je déteste quand on m'appelle monsieur le Président. Je n'aime pas du tout. J'aime bien la convivialité [...]. Alors c'est des amis, c'est des copains donc et en plus je suis content parce que ben c'est une équipe qui me suit depuis... Je suis Président depuis quinze ans maintenant, quinze, seize ans, et c'est pratiquement la même équipe. [...] c'est très rare dans les clubs : les présidents changent souvent, donc je suppose que les équipes doivent également changer assez souvent. [...] Donc nous, ça fait quinze, seize ans, c'est toujours la même équipe et ça se passe bien. »

3.3.2 Des réseaux d'entraide entre clubs, des liens avec la Fédération au niveau local

Les élus et cadres de clubs disent entretenir de bonnes relations avec leurs homologues d'autres clubs. Ils s'entendent en matière d'organisation de compétitions mais aussi lors de difficultés rencontrées. En effet, certains clubs créent un véritable réseau d'entraide en se prêtant du matériel, par exemple :

« Avec les clubs, ça se passe bien, c'est vrai qu'on est un sport où on n'a pas de soucis comme le foot peut avoir. [...] on représente notre club mais il n'y a pas vraiment de rivalité entre les clubs. Tout le monde s'entend. Il y a d'ailleurs plusieurs clubs qui font des alliances. Il y a le petit

club du coin qui organise un très gros tournoi chaque année mais ils font appel à nous pour l'organisation. On est quand même solidaires les uns les autres. »

« On a un travail collectif même avec les autres clubs. On n'est pas toujours dans la rivalité, on travaille, des fois on peut avoir besoin de matériel. [...] on bénéficie de la salle. Donc moi, c'est très important, parce que je dis que, on est dans un réseau sportif, et que justement, on est là pour s'entraider. »

Au-delà des liens de proximité et d'entraide qui peuvent exister entre clubs sur un même territoire, les élus et cadres sont aussi en lien avec la Ligue et le Comité départemental de leur sport, notamment du fait des compétitions :

« Il y a une bonne entente parce que je connais des gens qui font partie des deux : le Comité départemental et la Ligue. Enfin pour la dernière fois puisque maintenant la Fédération française ne veut plus qu'on fasse partie du Comité départemental et de la Ligue. On ne peut plus cumuler. Mais on est toujours en relation avec des personnes, je vois le Président de la Ligue souvent vient sur les compétitions sur les départements. »

Les relations entre clubs et fédérations nationales, ou même ministère chargé des Sports sont inexistantes ou très rares. Finalement, la plupart des partenariats se nouent à des échelles régionales et infrarégionales pour les élus et cadres que nous avons rencontrés :

« Au niveau de la Fédération, au niveau du ministère non pas du tout [...]. Nous, on a affaire à ceux qui chapeautent : il y a le Comité, il y a la Ligue et la Fédération. [...] Et la Fédération généralement quand c'est un rapport, c'est parce qu'il y a un gros problème. »

3.3.3 Les liens plus rares avec les partenaires institutionnels

Des relations sont décrites entre clubs et partenaires institutionnels notamment les collectivités locales comme le Conseil régional, le Conseil général, les communes, ou encore la DRJSCS. Il existe ainsi des contacts voire des formes de partenariat avec ces acteurs notamment lors des discussions annuelles du budget ou lors d'organisation d'évènements :

« On travaille avec le Conseil régional, la Direction régionale jeunesse et sports et cohésion sociale. On travaille peu avec les conseils généraux puisqu'ils se concentrent surtout sur un travail de proximité [...] et après, on travaille sur de gros évènements avec les villes. »

3.3.4 Les parents de jeunes sportifs : des partenaires tenus à distance

Pour la plupart d'entre eux, les élus et cadres ne sont pas directement en contact avec l'entourage personnel des sportifs. Néanmoins, plusieurs ont donné leur point de vue sur les parents de sportifs. Les élus et cadres estiment souvent que les parents sont trop intrusifs dans la pratique de leur(s) enfant(s) ce qui aurait pour conséquence de générer du stress non seulement pour l'enfant mais aussi pour le personnel du club. Certains considèrent même que les parents peuvent être en quelque sorte les « initiateurs » du dopage chez leur enfant du fait d'une trop grande exigence. La pression des parents sur leur(s) enfant(s) conduit ainsi certaines instances sportives à ne pas les accepter durant des épreuves notamment de sélection :

« Je me rends compte que les parents ne sont pas du tout objectifs en fonction de leur gamin. Ils reportent sur leur gamin ce qu'ils n'ont pas pu faire, leur frustration. Et je pense que certains, je ne dis pas tous, faut pas exagérer, certains parents sont prêts à sauter un peu le pas pour que leur gamin travaille, arrive à ce qu'ils espèrent. J'en suis persuadé. Et dans certains comportements, ça se ressent nettement. »

« Et ces jeunes qui sont là, ils sont sous l'emprise de l'environnement. Et le pire environnement qui existe pour eux, il est parental. C'est, et je le vois encore, dès que j'ai des problèmes de contre-indication ou d'anomalie, ce sont les parents qui se manifestent. Y a les parents qui se manifestent... Une pression terrible des parents qui voient en leur fiston ou en leur fille, le transfert... »

« Oui maintenant, les éducateurs ont plus d'autorité sur les jeunes que par exemple, en sélection nous interdisons systématiquement aux parents de venir, etc. Ils viennent assister aux cours, mais de venir dans la chambre des enfants, de venir au repas, non on ne veut pas. »

Certains élus et cadres voient donc les parents plutôt comme une source de pression, de stress pour les sportifs, notamment sur les plus jeunes. Les parents ne sont pas vus comme des partenaires naturels, des « co-éducateurs », mais plutôt comme des acteurs risquant de déséquilibrer le jeune sportif, voire d'entraver le travail des entraîneurs. Il y a ainsi une méfiance, voire un rejet des parents vus comme une menace plutôt que des partenaires. De fait, la solution mise en place par certains élus et cadres relève plutôt de la mise à l'écart des parents que de l'ouverture d'un dialogue avec eux.

4. Les « bonnes » et « mauvaises » pratiques selon les élus et cadres

4.1 Une bonne hygiène de vie : une base incontournable

Une bonne hygiène de vie est jugée fondamentale par les élus et cadres, en termes de bonnes pratiques. L'hygiène de vie doit être la plus saine possible car elle contribue notamment à la prévention des comportements à risques, néfastes pour la santé des sportifs sur le court et long terme.

Les sports à catégories de poids par exemple, peuvent engendrer des comportements néfastes pour la santé des jeunes. À vouloir absolument rester dans une catégorie de poids pour les compétitions, certains sportifs peuvent être tentés de faire des régimes à outrance au risque de basculer dans un comportement anorexique. Les élus et cadres des sports concernés déclarent bien prendre en compte cette dimension :

« Je n'ai jamais privilégié une perte de poids d'une façon irraisonnée pour atteindre un objectif [...]. Il faut relativiser les résultats sportifs et il faut savoir, un certain moment [...] ne pas jouer du tout sur ce problème de catégories de poids. Parce que c'est dramatique pour la croissance... [...] Donc, il arrive un moment où je leur dis "Bon, maintenant c'est fini. Maintenant, tu passes dans la catégorie supérieure...". Donc, ils n'ont pas eu ce problème vraiment obsessionnel de ne plus manger pendant quinze jours. [...] Il ne faut pas que ce soit un élément perturbateur de la croissance. »

L'hygiène de vie est également décrite comme un équilibre entre des temps de récupération respectés, une bonne hydratation et une bonne alimentation, adaptées au sport et au corps du sportif pour laquelle les conseils de diététiciens ou d'entraîneurs formés à la question seront particulièrement utiles :

« Très important, la nutrition. On s'est aperçu des errements de beaucoup de jeunes sur la nutrition, de sorte qu'on fait intervenir des diététiciennes. »

« Chez les tous petits, en football d'animation, le "bien-manger", le "bien-boire"... Ça pourrait être un début justement, pour ne pas aller vers les produits qui ne sont pas bons, voire plus tard illicites. C'est-à-dire l'hygiène de vie, l'hygiène d'alimentation. »

« Amélioration de la performance par des produits naturels, par un comportement plus naturel. C'est en quelque sorte un dopage bio ! »

Parallèlement aux conseils qui peuvent être donnés dans les clubs, les élus et cadres soulignent que les parents ont un rôle très important à jouer pour que l'hygiène de vie concerne l'ensemble de l'existence du sportif, et pas uniquement certaines dimensions :

« Les parents ont un rôle important à jouer. Par exemple nous le midi, on est là. [...] Mais c'est la nourriture des parents. Donc on redit effectivement, qu'est-ce qui ne se mange pas. Les parents doivent être conscients de ça. Ils l'emmènent à l'école, ils le mettent à la gym, un enfant doit se coucher à telle heure. »

4.2 Les modalités et conditions d'entraînement, essentiels pour la santé et la réussite du sportif

L'entraînement est un domaine potentiellement porteur de très bonnes et de très mauvaises pratiques ; les élus et cadres ont souligné l'importance d'être vigilant aux risques et favoriser le « bon entraînement ».

4.2.1 Régularité, logique et qualité de l'entraînement

En matière de bonne pratique, les élus et cadres estiment que le sportif doit suivre un entraînement rigoureux et régulier pour s'améliorer. La régularité et la continuité dans l'effort sont décrites comme essentielles : répétition des gestes, endurance, maîtrise technique, assiduité. L'entraînement est de plus en plus intensif et fondamental à mesure que le sportif évolue à un niveau élevé de compétition. La régularité, la logique et la qualité de l'entraînement constituent la clef de la réussite en compétition :

« On n'a pas besoin de développer une musculature. C'est plutôt du répétitif, c'est du travail personnel, c'est le résultat de longues années de travail. On ne devient pas champion en une saison, c'est toute une amorce quand on est gamin, enfant, ado, c'est la continuité du travail qui entraîne le résultat. »

« L'entraînement de quelqu'un qui est assidu à l'entraînement, c'est-à-dire qu'on s'aperçoit que les résultats obtenus sont en fonction de la qualité de la nature de l'entraînement qu'il a suivi. »

4.2.2 La tentation et le risque de surentraînement

D'après les élus et cadres rencontrés, il convient d'apporter une attention particulière au risque de surentraînement et à la pratique intensive d'un sport qui peut conduire notamment à des blessures :

« Le sport, dans la conscience collective, du moins en France, c'est bien. Ça, c'est valable pour une activité modérée : c'est bien pour la santé, c'est un épanouissement. J'essaie de les sensibiliser à ça, car je sais la réalité [...] le sport de haut niveau, ça peut ne pas être un épanouissement, ça peut ne pas être bon pour la santé : ce n'est pas bon pour la santé. On est confronté régulièrement à des problèmes de tendinites, de blessures en courses, mais qui ne sont jamais si graves que ça. Il y a pas mal de traumatismes au niveau du genou, de douleurs au niveau du dos... »

D'après les élus et cadres, l'encadrement sportif devrait ainsi être attentif à cet aspect pour protéger la santé des sportifs et prévenir la tentation de prendre des médicaments ou d'autres substances pour effacer ou masquer cette fatigue :

« On est sensibles un peu à ça donc on mettait un peu des questionnaires de fatigue... [...] Où le joueur devait, le matin au réveil, devait dire "Ben, là je suis fatigué...". Nous, l'idée c'était de savoir [...] qu'est-ce qui se passe un petit peu ? [...] On est capable de dire "Attention au surentraînement...". Et puis, "tiens, lui, on essaie de creuser un peu plus pourquoi il est fatigué". Puis, on apprend qu'il a peut-être des problèmes personnels... Et hop ! On réduit la charge de travail... en tout cas, nous, c'est comme ça qu'on fonctionnait. [...] Parce que nous, on n'est vraiment pas sur la performance. On est vraiment sur l'accompagnement pour préparer les gens à devenir des bons joueurs professionnels. »

Les élus et cadres regrettent enfin que les jeunes sportifs ne connaissent pas assez bien le fonctionnement de leur corps et ignorent donc les meilleurs moyens pour récupérer, être plus performants en ayant certains comportements, une hygiène de vie adaptée ou en s'aidant de produits naturels :

« En fait bon les jeunes, quand ils ne sont pas assez échauffés, entraînés, il y a une forte concentration d'acide lactique dans le corps. Alors effectivement ça fait mal et la seule façon d'éliminer, c'est de l'air et de l'oxygène et de l'eau, et non pas de prendre quelque chose qui va les empêcher de produire de l'acide lactique. Les jeunes n'ont pas la connaissance du fonctionnement de leur corps sur l'exercice physique donc ça fait mal. »

Une meilleure connaissance du corps et de ses besoins permet aussi de mieux gérer l'entraînement.

4.2.3 De bonnes conditions matérielles pour l'entraînement

Les conditions d'entraînement jouent aussi un rôle important d'après les élus et cadres qui estiment que le sportif doit bien connaître les bases et les techniques de son sport, avant même d'apprendre des tactiques et des stratégies de jeu. Le matériel peut être tout aussi important en fonction du sport pratiqué. Son état doit être le meilleur possible afin que l'entraînement soit effectué dans des conditions optimales qui préservent la sauvegarde de la santé des sportifs et favorise au mieux les performances :

« Nous avons un tapis de judo qui est monté sur une planche en bois sur laquelle, en- dessous, il y a des pneus... [...] Non seulement le tapis amortit mais également, les pneus amortissent donc, c'est doux... Et, il est vrai que si on montait un tapis sur un sol comme celui-là, l'onde de choc n'est pas le même... Alors, maintenant, c'est pour ça que depuis quelques années, la fédération a lancé les deux centimètres de tapis. Après, on est passé à trois... maintenant, on est à quatre... »

4.3 Soutenir les sportifs sans « leur mettre la pression »

La pression des entraîneurs, des parents, des sponsors, des coéquipiers et celle que le sportif s'impose à lui-même peuvent lui être néfaste. Ce cumul de pressions peut entraîner des comportements à risques dans le but de satisfaire les différentes composantes de cet environnement. Les entraîneurs notamment, peuvent avoir tendance à pousser les jeunes sportifs à aller plus haut ou à faire des compétitions alors que certains ne le souhaitent pas vraiment.

Les élus et cadres soulignent ainsi en premier lieu qu'il ne faut pas pousser des jeunes sportifs à gravir les différents niveaux s'ils n'en ont pas l'envie. L'entraîneur et les parents doivent respecter le choix des sportifs et les laisser évoluer à leur rythme et selon leurs envies réelles.

D'après les élus et cadres, il n'est pas rare que les parents projettent des désirs personnels sur leur enfant. Ils le rêvent déjà champion et investissent financièrement beaucoup dans la pratique du sport. Les équipements sont parfois très onéreux mais aussi les frais de déplacement lors d'accompagnement en compétition qui peuvent représenter des coûts importants. Le jeune se sent alors redevable et souhaite faire plaisir à ses parents grâce en quelque sorte à un « retour sur investissement ». Il perd de vue le plaisir ou la passion du sport :

« Même si le père n'a aucune relation, n'a pas fait de vélo, il adore le vélo. [...] Ce qui fait que les parents sont à bloc, sont "malades" et on a le problème chez les plus jeunes [...] où on a des comportements de parents qui sont à vomir... Ils sont incroyables. [...] Avec des roues pour des gamins de dix ans qui coûtent le prix d'un salaire moyen. [...] Je pense que ce n'est pas bien car ça fait un poids psychologique en plus pour le jeune : il ne peut pas décevoir ses parents. Il ne sait pas combien ça vaut, mais il sait que ça coûte cher. »

« Il y a les parents qui vont avoir tendance à faire un transfert. Eux-mêmes auraient aimé pratiquer à un certain niveau et ont tendance à fixer des objectifs à la place de leurs enfants et là, ça marche rarement sur le long terme car du coup, on voit que la motivation intrinsèque de l'élève n'est pas forcément réelle. On voit que les parents peuvent mettre de la pression lors des compétitions, ça engendre du stress et quand il y a du stress, il y a échec. »

Ainsi, les parents doivent soutenir leurs enfants sportifs sans « leur mettre de pression », sans exiger d'eux des performances à chaque fois. De même, l'entraîneur doit accompagner, aider le sportif à évoluer et à se perfectionner, à devenir un bon sportif en acquérant une philosophie de travail :

« C'est plus d'encourager ceux qui sont moyens pour leur éviter de prendre un produit. Leur dire qu'"être là, c'est déjà bien". [...] Comme le parent qui encourage. Dire des mots positifs plutôt que dire "tu as perdu, ce n'est pas grave", parce que ça, c'est négatif alors que dire "c'est bien d'être arrivé à ce niveau-là", c'est... »

« Et après il y a aussi le contexte familial parce que des parents qui suivent leurs enfants, généralement, il y a une progression parce qu'on veut faire plaisir aux parents. Au niveau des clubs c'est pareil, les entraîneurs suivent aussi leurs élèves, et il y a ce respect entre le prof et l'élève. Le prof qui se déplace justement pour faire évoluer son élève et l'élève qui lui rend en étant poli, en faisant des efforts et plein de choses. »

4.4 Bien informer les sportifs des exigences de la compétition de haut niveau et de la professionnalisation

Les élus et cadres ont mis en avant le fait que certains jeunes peuvent être paralysés lors des compétitions à cause de l'enjeu sportif de celles-ci. Ils jugent également que certains jeunes sportifs peuvent passer à côté de leur jeunesse et avoir des problèmes de santé ou de croissance en s'investissant trop largement dans leur sport. Ceci est noté par les élus et cadres chez les jeunes en Pôle Espoirs qui subissent une forte pression et ont beaucoup de travail ; ils ont plusieurs entraînements par semaine, des compétitions le week-end et, en parallèle, ils doivent réussir leurs études.

Enfin, les jeunes idéalisent souvent le milieu professionnel sportif ; ils ne se rendent pas compte de ce que cela implique d'un point de vue travail et entraînement ni de la pression continue. Le sportif est évalué chaque jour, c'est un métier dur où la compétition et la concurrence sont omniprésentes :

« Ils ne se rendent pas compte. Ils ne se rendent pas compte de l'effort que ça demande, parce que c'est un métier. [...] Moi, je leur dit aux joueurs "C'est six heures par jour hein..." [...] Tout ça, ça s'est professionnalisé donc, c'est un métier qui est hyper dur quoi. Et puis, [...] vous êtes évalué par un coach chaque jour. [...] C'est une compétition, une concurrence, tous les jours avec un joueur... »

De plus, certains sports imposent une pression supplémentaire avec des modes de jugement ou de classement qui laissent très peu de place à l'erreur :

« Il faut faire énormément de musculation parce qu'il faut avoir les abdos, qu'il faut les biceps qu'il faut pour après être sur les agrées. C'est très répétitif donc il faut avoir le courage de reprendre, il faut avoir de la persévérance. Et puis c'est souvent ingrat parce qu'une poutre, ça fait dix centimètres de large et une jeune fille qui s'est entraîné pendant des mois sur une figure, elle peut rater une compétition en une seconde parce qu'elle est tombée et que la chute vaut un point. Et donc ça leur apporte vraiment des valeurs de courage, d'effort, c'est difficile. »

Selon les élus et cadres, le rôle des médias et de l'argent dans le sport, notamment en haut niveau ou professionnel, participe largement à la pression faite sur les sportifs. Plusieurs d'entre eux pointent du doigt l'influence néfaste de l'argent sur les compétitions et le sport. Le lien performance et argent est prédominant : financement des clubs et salaires des sportifs en fonction des résultats :

« Puis après il y a aussi, comme on le dit souvent, c'est la pression que subissent tous ces sportifs de haut niveau à travers l'encadrement, management, coachs, les partenaires financiers... Le problème, il est là aussi. »

4.5 Relativiser le regard des médias sur les sportifs

Les élus et cadres estiment que l'influence des médias sur le grand public endommage ou déforme l'image du sport en stigmatisant ou en laissant dans l'ombre trop systématiquement certains sports ou sportifs. Ils créent une énorme pression sur les sportifs lors de matches ou compétitions importants et mettraient uniquement en avant certains aspects et pas d'autres de la pratique sportive.

Au football par exemple, les élus et cadres déplorent que les jeunes souhaitent tous être celui qui marque et pas celui qui fait la passe décisive. Ce souhait vient des médias qui n'encensent que les buteurs :

« Je crois que c'est les médias quand même quelque part. C'est vrai que pour gagner, il faut marquer. Il y en a un qui marque plus que les autres donc il est mis sur un piédestal mais souvent il ne marque pas individuellement. C'est un sport collectif donc il marque parce que d'autres lui ont fait une bonne passe donc voilà... [...] Au football par exemple, il y a dix joueurs sur le terrain qui courent, à part le gardien, et on mettra plus en avant celui qui marque les buts que celui qui fait les bonnes passes, que celui qui est un très bon arrière. Le Ballon d'Or, ça a été très rarement un défenseur. »

Il est important que l'entourage du sportif prenne du recul par rapport au discours des médias et replace le travail du sportif à l'échelle des enjeux de l'équipe ou de ses progrès personnels.

4.6 Refuser les comportements violents, notamment en compétition

Enfin, les élus et cadres regrettent que certains sportifs adoptent des comportements inappropriés et à proscrire tels que la violence envers les arbitres, la réaction violente de certains sportifs face à la défaite ou à un échec sur un point, vouloir gagner à tout prix quitte à écraser les autres :

« À l'heure actuelle, il y a beaucoup de "violence" envers les arbitres, [...] : ça peut être physique, mais c'est aussi verbal. Mauvaise éducation, on va dire, manque de respect de l'autorité. »

« Depuis quelques années, il y a une augmentation des fautes techniques et les clubs disent "oui mais vous réprimandez pour un rien". Non mais à un moment donné, c'est que les comportements aussi ont changé ou en tant qu'arbitre, l'insulte va venir très rapidement. Alors qu'avant, insulter un arbitre, ça ne venait pas à l'esprit d'un gamin. »

Cette violence et cette agressivité seraient dues à des évolutions négatives dans l'éducation des enfants qui respecteraient moins certaines règles, les arbitres, etc. Mais elles pourraient également être liées à la prise de certains produits qui favoriseraient ces poussées d'agressivité :

« Mais surtout c'est s'ils veulent prendre [du Redbull®] pour eux-mêmes, enfin personnellement, ça les regarde mais s'il y a une atteinte de l'adversaire ou du coéquipier sur le terrain, moi ça me dérange. »

Se défendant de toute attitude moralisatrice, une partie des élus et cadres rencontrés estime que les jeunes sportifs peuvent se livrer à certains excès pour s'amuser dans leur vie privée, à condition que cela ne modifie pas leur comportement en tant que sportif pendant ou en

dehors des compétitions. Ces excès seraient d'ailleurs à mettre en parallèle, selon certains des élus et cadres, au fait que les sportifs sont fondamentalement à la recherche de sensations fortes. Il y aurait ainsi une certaine continuité entre les sensations recherchées en sport et celles recherchées au travers de la consommation de certaines substances psychoactives. Des consommations qui n'auraient donc rien à voir avec une quelconque démarche de dopage mais qui viseraient à éprouver des sensations plus fortes ou intenses que celles que peut procurer la vie ordinaire :

« Ne fait pas du sport de compétition qui veut. Ils ont tous un petit côté aventurier. Et qui dit aventure, va chercher la sensation. La recherche du frisson. Passer des épreuves, c'est plein de frissons. [...] Les mecs, ils sont à la recherche tant du frisson sport lié à la pratique du sport, des victoires, ou ce qu'ils vivent. Et en parallèle dans leur vie quotidienne, ils vont plus facilement toucher aux amphètes ou autres. Pour là encore, trouver des sensations. »

« Si ce n'est pas l'alcool, oui c'est sûr qu'on en voit souvent le dimanche matin, des jeunes, on voit bien que la nuit a été longue mais ce n'est pas des trucs. Mais rien ne se passe sur le terrain de méchant quoi donc... Bon après, on ne peut pas interdire aux gens non plus de s'amuser. Chacun est libre de faire sa vie comme il l'entend quoi. À partir du moment que ça ne porte pas de conséquence sur le jeu... Tout ça après. »

5. Connaissances, représentations et opinions sur le dopage

5.1 Connaissances autour du dopage

5.1.1 Une grande méconnaissance chez certains élus et cadres

Certains élus et cadres avouent ne pas avoir de connaissances concrètes sur les substances dopantes. Ils évoquent pêle-mêle les compléments alimentaires, l'injection de produits, la manipulation biologique ou encore le masquage de produits dopants.

Guronsan®, Redbull®, boissons énergisantes ou cannabis sont des produits qui reviennent très fréquemment dans les discours des élus et cadres. Peu savent s'ils sont dopants, s'ils doivent être autorisés, s'ils sont néfastes pour la santé. De nombreuses questions restent ainsi en suspens.

5.1.2 Le dopage serait dangereux pour la santé

Quelques élus et cadres insistent sur les risques pour la santé des sportifs qui se livrent au dopage. Selon eux, les sportifs qui se dopent n'ont pas conscience des risques ou encore, ils les minimisent, se focalisant sur l'amélioration des résultats, ce qui peut avoir des conséquences dramatiques d'après eux : espérance de vie réduite, cancers et autres maladies graves, prise de poids anormale et enfin décès suspects. Autant de risques et de problèmes très graves qu'il faut, selon ces élus et cadres, davantage étudier afin de sortir du flou et de l'incertitude dans laquelle nous nous trouverions actuellement :

« Je reste persuadée que c'est jouer un peu à l'alchimiste et on ne sait pas bien ce que ça va donner. Pour faire le lien avec une actualité qui n'a rien à voir, même des médicaments qui obtiennent des AMM [Autorisation de mise sur le marché], etc., se retrouvent dix ou quinze ans après sur le banc des accusés. Mais qu'est-ce qui doit se passer avec les substances dont on ne connaît pas l'origine et qu'on utilise pour le dopage ? »

Pour quelques autres élus et cadres, lorsque le sportif prend de façon régulière des produits le conduisant à une accoutumance dangereuse pour la santé, il s'agit de dopage :

« C'est prendre l'habitude et que ça devienne un stimulant. Que ça devienne une drogue, qu'on ne puisse pas s'en passer. Qu'on soit obligé d'en prendre pour avoir un certain niveau. [...] Donc voilà ce serait l'accoutumance. »

« Oui et je suis persuadé, tout comme le cannabis, qu'ils ignorent les dangers et l'addiction à ces produits [boissons énergisantes]. Le fait de rechercher toujours ensuite un produit plus fort pour avoir plus de performance. »

5.1.3 Le dopage : des effets réels et spectaculaires parfois

Certains élus et cadres soulignent leur étonnement devant des résultats sportifs qu'ils disent surprenants. Pour eux, c'est le cas des athlètes qui battent des records du monde ou affichent des performances jugées « surhumaines » : vitesse élevée du peloton sur le Tour de France pendant des semaines, y compris dans les cols, rythme important des matchs de football, rencontre durant plusieurs heures en tennis sans être essoufflé en fin de partie, etc. L'apparition chez certains sportifs d'une masse musculaire importante en quelques temps attire également les interrogations sur de possibles prises de produits dopants. Finalement, ces phénomènes surprenants ne pourraient pas résulter d'un travail naturel mais de la prise de produits qui ont un effet réel et efficace sur l'organisme :

« J'ai regardé le match Italie - Espagne l'autre jour, et j'avouerai franchement que quand j'ai vu les Espagnols sortir du terrain, je me demandais s'ils avaient livré un match ou pas. Parce qu'ils étaient pas essoufflés, ils n'étaient pas fatigués. Les Italiens étaient crevés parce qu'ils avaient fait... Enfin bon, c'est quand même bizarre. »

« C'est des gens qui sont transformés en deux mois... [...] Qui en, effectivement, en deux trois mois, prenaient dix kilos de muscles. Ça, on l'a vu... on a vu des transformations extraordinaires... Avec des gens qui prennent alors, des repas en plus, mais surtout des médicaments dont ils ne connaissent pas la teneur. »

« Même dans le sport amateur, on arrive à contrôler dans des activités sportives très structurées comme le vélo où on s'aperçoit qu'un gamin qui marche pas un jour, le lendemain il marche fort... Quand on s'intéresse à lui de près, on s'aperçoit qu'il y a quelque chose qui n'est pas normal. »

5.1.4 Des produits de « régénération » qui ne seraient pas dopants

Pour certains élus et cadres, les boissons énergisantes ne feraient que régénérer ce que le corps a perdu en faisant un effort physique, il ne s'agirait donc pas de produits dopants. Pour ces élus, le dopage consisterait davantage à fabriquer des substances physiologiques que le corps ne produit pas naturellement :

« C'est une aide pour la récupération, c'est plus des aides ça. On ne peut pas non plus demander au corps humain de faire des choses répétitives sans non plus pouvoir palier des manques vitaux,

enfin énergétiques. Ce n'est pas du dopage, c'est juste pour régénérer des choses que le corps fabrique déjà. Alors que pour moi, le dopage, c'est fabriquer des choses que le corps ne fabrique pas. »

« Là où je suis d'accord, c'est qu'on donne aux gens des produits de récupération mais pour aller dans le bien-être physique et pas dans l'augmentation de la performance. Autant je suis d'accord qu'on donne quelque chose à quelqu'un pour l'aider dans la récupération mais l'aider dans la performance en lui donnant de la poudre de perlimpinpin pour qu'il puisse avoir une performance supérieure, non, je ne suis pas d'accord. »

Notons que certains des élus et cadres rencontrés jugent cependant que le marketing qui entoure la commercialisation de produits tels que les boissons énergisantes est préjudiciable car il répand l'idée selon laquelle la prise de produits est synonyme de performance. Selon eux, les moyens investis dans les campagnes marketing et l'audience qu'elles recueillent auprès des jeunes rendent les discours qui valorisent les méthodes naturelles et l'hygiène de vie inaudibles :

« Il y a la pub à la télé [pour les boissons énergisantes] donc c'est que c'est bien. D'ailleurs il ne faut pas trop combattre la pub parce que la télé a plus raison que nous ! »

5.1.5 Tout produit qui améliore la performance serait une forme de dopage

Pour la majorité des élus et cadres rencontrés, le sportif ne doit en aucune façon avoir recours à un produit pour améliorer ses performances ou récupérer quel que soit le produit, y compris ceux en vente libre et non inscrits sur la liste des produits dopants comme les boissons énergisantes, les vitamines, les produits protéinés, etc. Pour eux, c'est l'intention qui compte et qui définit le dopage. Ils estiment que la consommation de produit, quel qu'il soit, dans le but de l'amélioration de la performance sportive est un engrenage duquel le sportif ne pourra plus sortir. La recherche d'un produit toujours plus performant et l'utilisation de produits jugés dopants par la liste d'interdiction de l'AMA sont alors inévitables :

« C'est une forme de dopage. [...] À mon avis, dès l'instant où vous prenez une substance, quelle qu'elle soit, pour améliorer ou pour diminuer les effets de la fatigue ou pour améliorer vos performances. L'instant où vous prenez quelque chose, c'est une forme de dopage. Ça peut-être un dopage très très léger, mais c'est quand même une forme de dopage dès l'instant où vous essayez de stimuler quelque chose par un produit. Moi, j'assimile ça à un dopage. »

« Mais l'idée de conduites dopantes, c'est un apprentissage au dopage, et ça permettra, le jour où la personne y sera confrontée, de peut-être se dire que ce n'est pas si grave que ça, vu qu'il a déjà pris je ne sais quelle gélule. »

5.1.6 L'accès à des produits dopants par Internet compliquerait la donne

L'accessibilité à de nombreux produits parfois dopants, rendue possible par Internet inquiète les élus et cadres. Leur préoccupation en la matière est renforcée par le fait que les jeunes se trouvent seuls face à cet outil dont l'accès n'est absolument pas encadré :

« Ça reste des pratiques un peu sauvages et j'ai peur qu'avec l'ouverture d'Internet, maintenant... Je n'en sais rien mais, j'ai l'impression qu'on peut se procurer aussi des produits. »

5.1.7 C'est la loi qui définit le dopage

La limite entre le dopage et le non-dopage est en revanche très simple pour certains : sont dopants tous les produits inscrits sur la liste des interdictions publiée annuellement par l'AMA. Si un produit est interdit, c'est qu'il est dopant et néfaste pour la santé du sportif.

La loi antidopage est la seule référence. Les autres produits en vente libre et autorisés, sont jugés « acceptables » et « sans doute », sans effet négatif sur la santé :

« [Les produits dopants, c'est] à partir du moment où on prend certaines substances interdites, qu'on sait que ça l'est et qu'on les prend pour essayer justement d'accroître ses limites. »

« Même si je ne suis pas experte en la matière, je suppose que si les produits sont interdits c'est que derrière, il y a quand même des aspects qu'il ne faudrait pas négliger. »

5.1.8 Fautes de connaissances claires, le dopage « modéré » est peut-être acceptable

Quelques élus et cadres ont des discours plus ambigus ou permissifs concernant l'utilisation de produits dopants. Certains parlent de « consommation anecdotique » à un moment donné, pour tenir le rythme des autres sportifs davantage entraînés. Dans ce cas de figure, l'usage d'un produit n'est pas dangereux et ne peut pas amener vers du dopage systématique.

D'autres enfin vont plus loin en acceptant le dopage si celui-ci apporte une aide modérée à la performance. Ce ne serait qu'au-delà d'une certaine dose et fréquence de consommation que le dopage deviendrait inéquitable. Pour ces élus et cadres, si l'ensemble des sportifs étaient dopés de manière modérée, ce serait de nature à ce que « que chacun ait sa chance au départ » :

« Quand on prend ça temporairement pour faire comme ses copains, pour pas être à la ramasse parce qu'on va passer un week-end et qu'on va se chercher un peu, c'est pas très dangereux... Bon après vous avez le sportif qui est en compétition, qui lui il se charge un petit peu plus, donc après est-ce que c'est bien ou pas bien ? »

« Si l'efficacité du dopage, c'est aller 10 % sur la réussite de la course, c'est comme la forme du guidon, c'est un élément de plus. Si ça fait 80 % du truc, effectivement, ce n'est plus équitable. Si ça concourt à ce que chacun ait sa chance au départ, pourquoi pas ? Si on ne met pas en péril la vie des gens non plus. Je ne sais pas me prononcer car en fait je ne me rends pas compte de à quoi ça sert. Est-ce que ceux qui disent : "ouais, j'ai gagné, je vous promets, je ne me suis jamais dopé"... Si c'est vrai, à quoi ça sert de se doper ? Ils sont bien bêtes ceux qui se dopent du coup. Mais après tout pourquoi pas les laisser continuer puisqu'on peut gagner même si on ne se dope pas. Je ne sais pas. Je n'ai pas assez de connaissances pour me prononcer vraiment. »

5.1.9 Le suivi médical longitudinal : encore une grande méconnaissance

La méconnaissance qui entoure le suivi médical longitudinal et les objectifs pour lesquels celui-ci a été institué, souligne le fait que la lutte contre le dopage souffre d'un déficit d'informations, y compris auprès des élus et cadres :

« Le suivi médical longitudinal, qui a d'ailleurs été repris sous une autre forme par l'UCI parce que ça s'appelle le passeport sanguin, et donc ça permet d'agir en quelque sorte comme dans

une médecine du travail. Puisque les coureurs ont un plateau technique à passer en début d'année, ensuite ils ont des prélèvements réguliers, quatre par an et, au vue de leurs résultats, bon ils peuvent être arrêtés quinze jours à titre préventif. »

Le suivi médical longitudinal est souvent assimilé à un outil de lutte contre le dopage ou à un outil qui permet de mieux cibler les contrôles antidopage. Or, ce n'est pas le cas à ce jour. Le suivi médical longitudinal a été confié aux fédérations sportives dans le but de protéger la santé des sportifs de haut niveau ou inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau, par la recherche d'éventuelles anomalies biologiques qui pourraient avoir des conséquences pathologiques liées à la pratique du sport.

5.2 Représentations et opinions sur le dopage

5.2.1 Des élus et cadres qui ne se sentent pas concernés par le dopage, à leur niveau

La grande majorité des élus et cadres déclare ne pas être concernée par la question du dopage. De ce fait, ils n'en parlent pas avec les sportifs qu'ils côtoient ni même avec d'autres personnes. D'une part parce qu'ils n'ont jamais entendu parler de cas de dopage dans leur club ou dans leur sport et d'autre part, parce qu'ils ne se sentent pas touchés par le dopage à leur niveau de compétition :

« Mais même cette fameuse liste, on ne la diffuse même pas aux élèves parce qu'on ne se sent pas concerné, tout simplement. »

« Ah ! Puis, le dopage, c'est haut niveau, ce n'est pas nous ! »

« Il y a peu d'éléments qui ont procuré la nécessité d'en parler. J'aurais eu un gamin qui se serait dopé, là je pense que, bien sûr, on en aurait discuté. Mais, il n'y a aucun élément qui était nécessaire à parler du dopage au niveau du club. On est vraiment dans un système plutôt de joie d'entraînement, etc. Alors pourquoi commencer à rentrer dans un autre système... parler d'un autre système ? Alors que, vraiment, au niveau du club, ce n'est pas nécessaire quoi. »

Certains peuvent néanmoins être témoins de discussions entre sportifs mais selon eux, les jeunes sportifs ne sont pas concernés à leur niveau. Cependant, si le dopage est une réalité éloignée pour les sportifs de leurs clubs, il peut être associé par ces derniers à certains rêves autour de la compétition, de la pratique sportive en tant que professionnel :

« Quand ils en parlent, le dopage est loin. Il concerne un autre monde, un monde professionnel qui les fait rêver d'une certaine manière. Je ne sais pas comment ils l'associent parce qu'il n'y a pas de quoi rêver de ça, au moins de cet aspect-là. Le problème après, c'est que du monde professionnel, il y a l'aspect dopage qu'ils arrivent à dissocier du rêve, des coupes du monde et du Tour de France. [...] Je pense que du monde professionnel, ils voient le dopage et le rêve. Mais ils n'associent pas dopage et rêve, je ne pense pas. »

Ainsi, bien souvent, les élus et cadres ne voient pas quel intérêt le dopage pourrait avoir dans leur sport :

« Il y a des sports où vous pouvez programmer une réaction d'un produit, c'est-à-dire on dit dans le vélo, on sait qu'on va attaquer à 14 heures [...] et on sait aujourd'hui qu'on arrive à programmer. [...] Le tennis c'est encore un peu plus compliqué parce qu'on ne sait pas si un match va durer une heure, deux heures, trois heures donc si vous avez la réaction après, ça sert à rien. Et si vous l'avez d'abord et qu'après vous avez après un coup de pompe, ça sert plus à rien. »

Ces élus et cadres considèrent généralement que le dopage concerne plutôt le haut niveau. Ils pensent en effet qu'à leur niveau, jusqu'à un niveau de compétition régional, le dopage est inexistant.

Quelques élus ont néanmoins reconnu que le dopage peut également exister à un niveau de compétition moindre. Pour eux, « il ne faut pas se voiler la face » : les cas peuvent exister même au niveau départemental, bien que certains entraîneurs semblent l'ignorer, car ils sont un peu déconnectés des évolutions du monde sportif :

« Alors c'est vrai que les entraîneurs fédéraux, je ne suis pas sûr qu'ils connaissent toutes les dérives que peuvent rencontrer les gamins parce que c'est une génération de gens qui n'ont jamais pris de produits. Mais je ne suis pas sûr qu'ils ne se voilent pas la face ou qu'ils n'aient pas les informations nécessaires pour conduire un entraînement pour éviter que le gamin, quand il rentre à la maison, il prenne autre chose. »

5.2.2 Le problème du dopage : la tricherie

Pour une grande partie des élus et cadres interrogés, le dopage est d'abord vu comme un problème de « triche » et de non-respect des valeurs sportives. Le dopage serait source d'inégalité entre les sportifs, d'irrespect envers les autres. Ils jugent que le dopage est une négation du sport :

« C'est de la triche, ni plus ni moins. C'est améliorer de façon illicite ses capacités. Pour moi, bon sportif et dopage, ça ne va pas ensemble. On peut vouloir gagner mais si on n'a pas les capacités, il faut aussi se faire une raison, malheureusement. »

« Pour moi, le sport, ça devrait être quelque chose d'éducatif et de santé ! Tout l'inverse du dopage et puis de... absolument, gagner à tout prix... voilà ! [...] Mais aujourd'hui, on considère que prendre son VTT [Vélo tout terrain] et aller faire une boucle dans la forêt, c'est du sport... Oui, c'est de l'activité physique. C'est tout à fait différent... [...] On se défoule... Voilà, mais pour moi, le sport, ça a des règles. Ça a des règles et ça a du respect. Respect des règles, respect de l'adversaire, voilà ! Et respect de soi-même ! Se doper, c'est ne pas se respecter. »

« C'est de la triche. En fait vous allez obtenir un résultat qui n'est pas complètement le vôtre puisque vous l'avez obtenu grâce à quelque chose, pas grâce à vous. Pas grâce à vos exploits personnels mais grâce à quelque chose d'étranger. »

La notion de « triche », qui biaise la compétition, n'est d'ailleurs pas qu'un problème de dopage. Ainsi, certains des élus et cadres soulignent que d'autres artifices peuvent venir biaiser les résultats au même titre que le dopage. Ainsi, le recours à des technologies poussées au niveau du matériel dans certains sports serait aussi une forme de tricherie selon certains élus et cadres. Pour preuve, ils citent l'interdiction de certaines combinaisons en natation qui créeraient un fossé trop important entre les nageurs. Si la technologie aide trop certains sportifs, cela devient inéquitable et donc inapproprié, au même titre que le dopage.

5.2.3 Informer sur le dopage : le risque d'en faire la publicité

Certains élus et cadres ont précisé qu'ils ne souhaitent pas parler du dopage dans leurs clubs car cela risquerait selon eux, de « donner des idées » aux sportifs. Il ne serait pas nécessaire, voire contre-productif d'évoquer ce sujet lorsqu'il n'y a pas de problème avéré, le risque étant de susciter un intérêt malsain chez les sportifs jusque là, épargnés par la tentation du dopage :

« On n'en parle pas et j'ai presque envie de dire que je ne veux pas en parler non plus parce que je pense que ce n'est pas du tout le sujet du club et je ne voudrais pas non plus donner des idées. »

« Mon point de vue, c'est qu'il n'y a pas de mauvaise publicité : dès qu'on parle de quelque chose, même pour en dire du mal, on en fait quand même la publicité. Donc j'évite de trop en parler directement aux jeunes ou en groupe, de ces aspects de dopage. »

« Honnêtement, j'ai du mal à... en termes de prévention... Franchement, j'ai un doute. J'ai peur que même d'en parler un peu, ça les incite. »

5.2.4 Le dopage serait plus présent dans les sports individuels d'après certains

Pour certains des élus et cadres rencontrés, le dopage serait plus présent, ou tout au moins plus tentant, dans les sports individuels que dans les sports collectifs. Selon eux, un seul sportif dopé ne peut pas faire gagner une équipe et les joueurs peuvent compter les uns sur les autres lorsqu'ils ont une faiblesse, tandis que dans un sport individuel, comme le tennis par exemple, le compétiteur ne peut compter que sur lui-même et sur ses performances pour gagner :

« C'est vrai que l'image comme ça, brute, ce serait de dire qu'il peut y avoir plus de dopage dans un sport individuel que dans un sport collectif car on voit bien, c'est comme on dit au foot : "ce n'est pas les onze meilleurs qui font le meilleur Onze". Ce n'est pas parce qu'il y en a un qui va courir plus vite que l'équipe va gagner. Dans ma représentation, il y a moins d'envie d'être fort individuellement physiquement – pour moi le dopage, c'est la force physique, ça n'a rien à voir avec la technique, avec la stratégie de jeu, la vision du jeu. [...] Dans ma représentation, c'est plutôt les sports individuels et où il y a de gros enjeux financiers et donc, il faut à tout prix être devant les autres. Et là, quand les performances physiques propres ne suffisent plus, on met des ressorts dans ses chaussures ou on triche autrement. »

5.2.5 La responsabilité des médias : entre banalisation du dopage et stigmatisation de certains sports

D'autres élus et cadres jugent encore que le dopage est tabou dans certains clubs ou certains sports. Pourtant, il faudrait selon eux en parler davantage, médiatiser les contrôles antidopage et ce, même s'il n'y a pas de cas positifs. Pour ces élus et cadres, il est nécessaire d'en parler pour faire avancer les choses.

Ils se déclarent écœurés par les affaires de dopage et sont sceptiques sur les résultats des sportifs professionnels, préférant alors s'intéresser au sport amateur qui serait épargné. La banalisation du phénomène inquiète les élus et cadres. La tendance à dire que tous les sportifs sont dopés est selon eux, facile et tristement répandue :

« Mais non ce n'est pas un truc qui est abordé mais même le dopage je pense que c'est un peu tabou. [...] Très tabou. »

« Je suis très inquiète parce que le dopage fait rire, le dopage dans le cyclisme notamment. On dit aussi facilement maintenant, que tous les cyclistes sont dopés comme on dirait que tous les hommes politiques sont pourris. [...] Ça, c'est la première vision, mais qui m'inquiète vraiment parce que quand on rigole d'une chose, on finit par l'accepter, finalement. »

Une acceptation d'autant plus inquiétante que certains élus et cadres perçoivent qu'une partie du public continue à montrer de la bienveillance voire de l'admiration pour des sportifs qui se sont dopés :

« Parfois, les gens ont de l'admiration vis-à-vis de personnes dont il est établi, par la justice sportive ou la justice civile, qu'ils ont [recours] ou qu'ils ont eu recours à des pratiques dopantes, et pour autant le grand public reste en admiration devant ces personnes. »

Selon les élus et cadres, les médias peuvent ainsi avoir une certaine responsabilité en matière d'acceptation du dopage chez les jeunes sportifs. Le traitement médiatique des cas de dopage sur le mode du scandale pour « faire vendre du papier » aurait en réalité un effet délétère sur le public et les jeunes sportifs.

Soulignons par ailleurs que les élus et cadres qui exercent dans le cyclisme regrettent pour leur part le traitement inégal qui est réservé à leur sport comparativement aux autres :

« Ils aiment le scandale parce que ça fait vendre des journaux, ça fait vendre des trucs donc... Il y a tout un système qui est malsain quand même dans ce jeu-là. »

« On cogne sur le vélo, donc une affaire de dopage dans le vélo, c'est dix pages ; une affaire de dopage dans le rugby, c'est trois lignes ! »

5.2.6 Le cannabis, un élément de clivage fort parmi les élus et cadres

Le cannabis est illégal en France et la plupart des élus et cadres savent qu'il est considéré comme dopant mais nombre d'entre eux jugent sa consommation comme déconnectée de la recherche de performance sportive. Selon eux, les sportifs contrôlés positifs pour cannabis consomment ce produit essentiellement dans un cadre privé et festif et non pour augmenter leurs capacités dans le sport. Ces élus et cadres ne s'en préoccupent pas du moment que cela n'a pas de répercussions sur les matches, les sportifs ou les adversaires.

D'autres en revanche, condamnent au contraire fermement cette consommation en la définissant comme une porte ouverte vers la recherche d'expériences plus intenses ou de produits plus forts :

« Quand vous parlez du cannabis, le gars aura tendance à vouloir minimiser la prise de cannabis, mais je dis qu'elle est tout aussi dangereuse que toute autre. Donc il faut être aussi sévère qu'avec un produit qui agira peut-être plus sur la performance. »

5.2.7 Le dopage du pauvre et le dopage du riche

Selon certains élus et cadres, il existerait un dopage de « riches » dans le milieu professionnel, encadré par des médecins, avec des manipulations biologiques, autotransfusion de sang et un dopage de « pauvres », avec par exemple la simulation d'une maladie pour avoir une ordonnance de médecin et une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques. En sus de différences artificielles en termes de performances, le dopage exacerberait d'autres inégalités notamment économiques, aggravant ainsi les inégalités entre sportifs :

« Ce que j'en sais, c'est qu'il y a un dopage de riches et un dopage de pauvres. [...] Donc le dopage de riches, [...] ça se fait avec des médecins qui sont très compétents et très fortement rémunérés pour leurs activités. C'est souvent du dopage biologique, c'est de la manipulation de sang. Et ensuite, ce que j'en sais, quand on n'a pas accès à tout ça parce qu'on n'a pas les budgets ou que même avec ces techniques, on ne sera jamais assez riche pour le financer, il y a le dopage du pauvre qui consiste, apparemment, à se faire porter quasiment asthmatique pour pouvoir prendre de la cortisone ou des corticoïdes. Et ça arrive, après, dans un système qui est plus ou moins toléré d'AUT, les autorisations d'usage thérapeutique ; il y a toujours un médecin qui est capable d'écrire un papier à l'avance en disant : "Monsieur Untel a mal au genou, c'est la raison pour laquelle depuis deux semaines, il est sous corticoïdes." »

5.2.8 Le rôle perçu des parents et des entraîneurs dans les pratiques de dopage

Les élus et cadres ont le sentiment que l'entourage du sportif peut jouer un rôle important dans le dopage. Parents, éducateurs, présidents de club, à travers leur culture sportive et leur éducation, peuvent influencer un jeune dans le sens du dopage ou, à l'inverse, le rendre capable de résister au dopage :

« C'est les parents qui sont les grands responsables de ce qui peut se passer, parce que ce ne sont pas les enfants qui vont demander à prendre quelque chose... Si les parents veulent que leurs gamins réussissent, à mon avis, ils sont capables de tout. »

« Souvent l'éducateur, pour peu que ce soit un ancien joueur, qu'il soit admiré, il peut avoir un rôle déterminant. C'est vraiment lui qui va donner le "la". Alors si l'éducateur parle du dopage comme quelque chose de pas très grave, c'est cuit. »

« Alors il y a deux origines de la tentation. Soit elle vient du jeune en lui-même, mais je n'y crois pas trop. Mais elle vient souvent des parents. C'est-à-dire que les parents veulent, ils pensent que leur enfant, que ce soit fille ou garçon, c'est le futur champion ou la championne de demain. Donc ils poussent leur enfant à faire plus de match qu'il ne pourrait en faire. »

Ces élus et cadres pensent par ailleurs qu'il est possible que des sportifs soient dopés sans le savoir. Les jeunes sportifs sont habitués à obéir à l'encadrement sportif et une trop grande confiance peut alors s'établir :

« Vous avez le jeune coureur qui se fait embarquer, manipuler - encore une fois, j'ai l'impression que ça existe moins aujourd'hui qu'avant - et ce sont des acteurs extérieurs qui vont jouer avec sa santé. Ce jeune coureur-là, il ne maîtrise plus rien rapidement. »

« Quand on regarde les sportifs de haut niveau, ils sont quand même entraînés depuis très jeunes à obéir à leur entraîneur et on ne leur demande pas de penser par eux-mêmes. [...] Du coup, il suffit qu'on leur mette des trucs dans un repas, qu'on leur dise "tu prends cette assiette de riz, tu prends ces trois cachets-là, tu vas te coucher", ils vont le faire. Peut-être que certains vont dire :

“non, c’est quoi, fais-moi voir la boîte” mais si on leur dit : “prends ça, tu vas te coucher sinon tu ne joues pas”, ils ne se poseront pas la question deux fois. »

5.2.9 L’appât du gain comme origine de la tentation du dopage

Les récompenses liées aux trophées remportés, le salaire d’un sportif professionnel sont des enjeux qui peuvent amener certains sportifs à chercher par tous les moyens à augmenter leurs performances et leurs résultats selon les élus et cadres. Lorsque le sport est un métier, le dopage peut permettre de durer plus longtemps :

« Il y a tellement de gens qui gagnent leur vie par le sport, que pour durer, ils doivent se doper. Ou ils doivent prendre des substances illicites pour pouvoir s’en sortir. »

Pour certains, les enjeux économiques et financiers sont devenus trop importants pour que le dopage puisse être supprimé. À certains niveaux de compétitions, une défaite peut entraîner des pertes financières de l’ordre de milliers d’euros. La pression est alors très forte :

« Il est vrai qu’après, sur des grands clubs, où la performance, elle doit toujours être au top... [...] Pas seulement la pression de club mais il y a l’enjeu après. Il y a l’argent, il y a... Si vous loupez un match en national, il y a des milliers d’euros qui s’en vont. »

5.3 La réglementation antidopage

5.3.1 Souvent méconnue, la réglementation antidopage est abordée de manière empirique

La plupart des élus et cadres déclarent ne pas bien connaître, voire ignorer la réglementation antidopage. Plusieurs d’entre eux estiment ne pas avoir d’opinion sur le sujet parce qu’ils n’ont jamais été confrontés à un contrôle dans leur club.

Une grande partie d’entre eux connaît ce qui existe dans les grandes lignes. Ils conviennent que leurs connaissances sont parcellaires et floues. Ils connaissent l’existence d’une liste de produits jugés dopants. Ils la considèrent par ailleurs complexe. Ils connaissent également l’existence des autorisations d’usage thérapeutique. Ils savent que des sanctions sont prises en cas de non-respect de la réglementation sans en connaître précisément la teneur.

Ils souhaiteraient avoir davantage d’informations même s’ils ont pu recevoir des textes de loi ou la liste des médicaments classés dopants. Ils estiment qu’un manque de communication flagrant existe entre les différentes instances du sport et que les informations ne circulent pas suffisamment. Selon eux, les sportifs dans leur ensemble ne connaissent pas non plus cette réglementation. Il faudrait sans doute leur apporter également une information à ce sujet.

Quelques élus et cadres connaissent mieux les différents éléments de la lutte antidopage, bien souvent parce qu’ils y sont confrontés soit en tant qu’arbitre, soit parce qu’ils ont aidé à mettre en place des contrôles lors de compétitions ou en accompagnement d’un sportif pour un contrôle antidopage.

Ils estiment que l'acquisition d'une connaissance précise de la réglementation est plus importante pour les encadrants et sportifs de haut niveau que pour eux-mêmes.

5.3.2 La réglementation est parfaitement adaptée pour certains

L'existence d'une réglementation antidopage est approuvée par la majorité des élus et cadres. Ils la jugent utile et nécessaire ; il est normal d'être contrôlé, chaque sportif devant assumer ses actes et prouver qu'il n'est pas dopé.

Ils estiment que la réglementation antidopage française est globalement bien acceptée par la société et par l'ensemble des professionnels du monde sportif. Selon eux, son application se fait dans des conditions de mieux en mieux adaptées. Les contrôles préviennent le dopage en agissant sur la « peur du gendarme » et découragent ceux qui seraient tentés. Le sérieux du protocole de contrôle permettrait de mieux en mieux d'éviter les recours pour vice de forme :

« Je côtoie souvent les gens qui font ces contrôles. Je pense qu'ils sont relativement bien faits, il y a une obligation de moyens sur les locaux, les chaperons, l'information, etc. qui me semble juste [...]. Beaucoup de contrôles, il y a encore peu de temps, se finissaient avec un résultat positif pour le sportif et un vice de forme parce que la procédure n'avait pas été respectée dans le prélèvement ou la partie administrative. Donc ça, ça disparaît : c'est très bien. »

Par ailleurs, certains élus et cadres considèrent que la France obtient moins de bons résultats sportifs que d'autres pays comparables en la matière. Ils attribuent cela au fait que la lutte antidopage est plus efficace en France, ce dont ils sont fiers.

5.3.3 Parfois un manque de pédagogie sur l'explication de la réglementation aux sportifs

Pourtant, si dans le haut niveau les sportifs sont bien informés et se soumettent à ces contrôles normalement, sans problèmes, des élus et cadres relatent des cas où le contrôle est ressenti comme une punition par le sportif. Ceci dénote le manque de pédagogie en la matière :

« Lorsque le jeune doit passer au contrôle, pour certains, c'est la première fois. La plupart des accompagnateurs ne savent pas non plus. Les jeunes pensent qu'ils sont punis, donc il n'y avait pas l'information sur le but du contrôle. [...] Oui c'est dommage parce que l'entourage ne savoure pas la victoire avec le gagnant et pour le jeune c'est "attends j'ai gagné et je suis puni ?". J'ai vu des gamins qui ressentaient ça. [...] J'ai vu des petits d'une dizaine d'années qui se disaient "mais il se dope ?". On disait "non il ne se dope pas mais il doit le prouver". Et pour des gamins de dix ans, c'est inadmissible. C'est la déception qu'on parle de dopage avec le judo parce que ce n'est pas dans la culture et ce n'est pas l'image qu'ils se font de leur champion. »

5.3.4 La lutte antidopage parfois envahissante dans la vie privée

Si la lutte contre le dopage est justifiée dans la mesure où le dopage nuit au sport et à la société, la vie privée des personnes doit cependant être respectée. En ligne de mire, la géolocalisation des sportifs qui est remise en question par quelques élus. Selon eux, la liberté des personnes est souveraine et la lutte antidopage peut être considérée comme trop intrusive par rapport à la vie privée :

« Ce qui est mal perçu, pour les athlètes de haut niveau, c'est le système lié à Adams [système de d'administration et de gestion antidopage, mis en place par l'AMA, ndlr] et à la géolocalisation. [...]. Je sais que c'est une énorme contrainte et que certains le vivent très mal ; ils vivent ça vraiment comme une incursion dans leur vie privée. »

5.3.5 Des contrôles antidopage qui ne sont pas jugés comme très performants ou pertinents

Les contrôles antidopage font l'objet de quelques critiques. D'une part, il n'est pas possible de tester différentes molécules sur un même échantillon ce qui peut permettre à des sportifs dopés de ne pas être contrôlés positifs s'ils ont pris une substance non recherchée et d'autre part, le tirage au sort des sportifs contrôlés pourrait être élargi à l'ensemble de l'équipe selon un élu :

« Par contre, j'ai une crainte : un contrôle antidopage a un coût. Je sais qu'on ne peut pas rechercher, dans un même échantillon, toutes les substances. J'avais vu un reportage [...] là-dessus qui était pas mal. Ils choisissent, ils ciblent : à un moment, un coureur qui prend des corticoïdes, par exemple, pourrait passer au travers tout en étant analysé si ce jour-là, ils ont décidé de rechercher plutôt l'hormone de croissance ou l'EPO. »

Enfin, certains élus et cadres estiment que les sanctions sont parfois dures en regard du caractère dopant incriminé : la consommation de cannabis dans un cadre festif et détecté longtemps après amène parfois à des sanctions lourdes et à des dossiers remontant jusqu'à des instances nationales, ce qui leur paraît disproportionné dans certains cas.

5.3.6 Trop d'enjeux pharmaceutiques et politiques entraveraient la lutte antidopage

Quelques élus et cadres restent sceptiques sur la possibilité d'éradiquer totalement le dopage. D'une part à cause des avancées pharmaceutiques des produits qui ont toujours un temps d'avance sur la détection et d'autre part à cause de la structure même du système du « sport – récompense ». Selon eux, les structures et personnalités importantes de celles-ci, jusqu'au plus haut niveau, s'accordent à fermer les yeux lors d'événements tels que les Jeux Olympiques par exemple, car l'intérêt suprême est de remporter des médailles pour la France et pour le sport qu'ils défendent. Remporter une médaille dans un sport permet par ailleurs d'avoir plus de subventions pour le sport en question :

« Et maintenant, on est retourné dans des JO de confrontation entre nations [...]. Il faut gagner des médailles à tout prix. À la rigueur, s'il n'y a que les médailles d'or qui sont dopées et que tout le reste de la population est clean, je pense que dans les objectifs de chaque nation, ça passe. Mais même, je ne suis pas sûr que nos gouvernements ne soient pas prêts à fermer les yeux sur quelques cas si ça nous rapporte des médailles. On sera tous à se réjouir d'avoir des médailles olympiques, même si elles ne sont pas propres. Et moi le premier, parce que s'il y a des médailles olympiques, on aura plus d'argent en cyclisme, on aura plus de moyens, tout sera plus facile. »

Enfin, des élus et cadres se plaignent de ne pas avoir le pouvoir de demander un contrôle sur un sportif et de l'empêcher de jouer alors que des suspicions de dopage pèsent sur lui. Ils pensent d'ailleurs que certains entraîneurs régionaux ou nationaux soupçonnent des sportifs, incontournables dans leurs disciplines, de se doper mais se retrouvent obligés de les sélectionner n'ayant pas de preuve de dopage.

6. La prévention du dopage

Peu de structures dont sont issus les élus et cadres rencontrés ont mis en place des actions de prévention du dopage pour les licenciés ou pour le personnel encadrant.

La majorité des élus et cadres rencontrés a avoué ne pas être suffisamment informée sur le sujet pour pouvoir entrer dans un processus de prévention, malgré la participation à quelques commissions sur le sujet. En effet, le thème du dopage est abordé au cours de rencontres entre élus et cadres mais également au sein des formations des encadrants. Les élus et cadres ne se sentent globalement pas pour autant assez armés pour pouvoir faire de la prévention.

6.1 Certains élus et cadres ne se sentent pas concernés par la prévention antidopage

Même si la prévention antidopage est jugée importante par tous, certains élus et cadres disent ouvertement ne pas se sentir concernés. Ils en ont peu entendu parler formellement et déclarent qu'eux-mêmes développent très peu d'actions dans ce domaine :

« J'ai l'impression, en tout cas dans notre club, on n'en parle pas, à aucun niveau. On n'est pas à l'abri d'une ou deux questions. Alors on n'en parle pas non plus en termes de prévention, c'est-à-dire qu'on n'a pas fait un axe de communication. On a fait une opération l'année dernière sur le foot des cités, on avait fait des panneaux d'affichage sur le dopage. C'est la seule fois où on avait fait quelque chose. »

« J'ai vu des messages comme ça mais ça ne m'a pas marqué forcément. Je ne pourrais même pas dire un slogan du dopage [...]. Et comme je suis pas mal dans les réunions, on en parle. De mémoire, y'a pas de slogan qui [...] C'est peut-être ce qu'il manque, un vrai slogan. »

« Ce qu'il faut savoir c'est vrai qu'on ne parle de dopage que quand il y a des grands événements dopage quoi. Et, c'est vrai qu'après, moi, je n'ai jamais eu d'entretien vraiment là-dessus, avec les gens qu'on côtoie quoi. C'est vrai ! On parle des effets pervers du dopage, de ce qu'on voit chez les autres. »

Certains se demandent si ce qui est dit dans les médias sur le dopage ne serait pas suffisant et si finalement, il est utile de traiter la question du dopage directement dans les clubs :

« Non. Au niveau du club, non, parce que, on a toujours parlé du résultat sportif propre... je n'ai jamais parlé du dopage. Déjà, le fait de... est-ce qu'il faut en parler ? Je crois que les médias... le font suffisamment. »

6.2 Pas de prévention formelle dans les sports, les clubs où les licenciés sont très jeunes

Certains élus et cadres pensent qu'il est peu utile de parler du dopage à des sportifs considérés comme trop jeunes pour avoir ce type de préoccupations ou trop éloignés des « bons niveaux » de compétition. La prévention antidopage n'aurait pas vraiment de pertinence chez ces jeunes :

« Ils sont sensibilisés un petit peu au sujet, même si c'est tôt, parce qu'ils sont jeunes, et je pense, qu'au départ, ils sont un peu loin de ça... »

« C'est-à-dire que la prévention on en fait un peu dans les écoles, on voit tous ce que c'est, mais bon la prévention c'est... est-ce que vous croyez que les enfants qui ont 12 ans et 14 ans ils ne pensent pas déjà à ça ? Je ne pense pas. Je pense que la prévention c'est pour des sportifs de bon niveau... pas de haut niveau, de bon niveau. »

Certains élus et cadres déclarent qu'en matière de prévention du dopage, peu de choses ont été mises en place dans leurs clubs du fait que les licenciés sont pour la plupart très jeunes. Ces élus et cadres voient la prévention antidopage plutôt comme un module de formation à destination des cadres mais aussi dans la relation qui unit le sportif à son entraîneur :

« Moi je peux vous dire qu'au niveau du département, nous, on n'a rien fait. On laisse, alors là, je vais botter en touche... Vous avez le CDOS [(Comité Départemental Olympique et Sportif)], qui eux font des conférences à l'attention des sportifs et des intervenants. Peut-être pas tellement les sportifs. [...] Les informations pour les sportifs, y'en a pas trop [...]. Donc eux, organisent déjà des conférences, donc on leur laisse faire la prévention. »

« Dans notre Fédération, [...] on a dans nos différents documents, on reprend tout ce qui existe, et à l'occasion de la formation des cadres, on fait ce qu'on appelle une piqûre de rappel. Les cadres en recyclage ou en formation. »

6.3 Le code moral du sport serait déjà une prévention antidopage

Notons que quelques élus et cadres qui ne se sentent pas concernés aujourd'hui par le problème du dopage, sont cependant persuadés que cela peut vite arriver dans leur club. Les actions de prévention quasi inexistantes aujourd'hui, seraient ainsi les bienvenues. Néanmoins, certains pensent que malgré l'absence actuelle d'actions formelles en termes de prévention, le code moral véhiculé dans leur sport protège déjà les sportifs :

« Par la prévention qu'on fait en début de saison et je vous dis, au judo le code moral pour tout judoka, c'est important. Ils l'ont tous chez eux. Et on l'a vu au niveau de la Fédération, les valeurs, il y a beaucoup de parents qui mettent leurs enfants au judo parce qu'il y a les valeurs et le code moral qui fait que [...] Moi je pense que c'est ce qui protège. Et les profs c'est pareil c'est quand même des profs, il faut quand même qu'ils soient diplômés d'État. Ils ont suivi un certain cursus et ça dans ces cursus-là, on leur en parle à tous niveaux. Bon ben forcément ils en reparlent au niveau des élèves et je pense que c'est ce qui fait que le judo est épargné bien heureusement. »

6.4 Le cyclisme, en avance sur la prévention antidopage ?

Le traitement médiatique du dopage en ce qui concerne le cyclisme a eu pour effet, d'après les élus et cadres rencontrés, de pousser à un développement de la prévention antidopage. Certains élus et cadres interrogés ont évoqué quelques-unes des actions mises en place dans leurs clubs et ont montré un grand intérêt à les poursuivre :

« Pour vous donner mon opinion, suite à 1998, on a eu plein d'actions mises en place par la Fédération : il y a eu des mallettes pédagogiques d'information, etc. Il y a des choses bien qu'on a relayées dans les stages. [...] On relaie tout ce qui est d'ordre fédéral ou autre dans nos stages. Il y a des kits de communication qui ont été créés par la Fédération, toutes ces choses-là. Ces actions de base, on les relaie systématiquement, dans les actions techniques. Mais encore une fois, c'est vraiment le B.A.-BA de la prévention, ou le prélude plutôt. »

« Mais j'essaie de les prévenir pour qu'ils ne tombent pas de haut s'ils sont confrontés à ça. Par contre, cette année, j'ai fait l'effort d'être dans les clous par rapport à mon cahier des charges et je me suis renseigné par rapport à cet aspect-là. [...] Chaque année, je fais venir un commissaire qui est volontaire - et c'est dans ses lettres de mission - pour discuter et changer la manière dont les jeunes considèrent ces personnes qui sont à côté mais à l'extérieur de leur activité, au final, et qui ne représentent que la sanction, que l'autorité, qui sont assez mal vues. Je pense que ça va mieux maintenant. En plus de ça, il y a cette personne-là qui est venue faire un topo sur le dopage. »

« Nous faisons une prévention pour tout ce qui concerne les attitudes dopantes ou les attitudes déviantes qui pourraient être de nature à amener ces jeunes garçons à devenir ensuite des hors-la-loi. D'abord dans les stages, nous avons un module spécifique, respect de l'éthique, dans nos stages de préparation. Parce que tous nos licenciés qui sont sélectionnés dans les équipes régionales, ou présélectionnés font des stages et dans ces stages il y a un module éthique. Respect de l'éthique, respect... et donc les conséquences, etc. des attitudes déviantes, évidemment on ne peut le faire que quand ils sont en sélection, dans les clubs, là c'est nous qui faisons, qui répercutons la programmation de la Fédération. »

Selon ces élus et cadres, la médiatisation de l'affaire Festina a conduit les autorités compétentes à débiter une lutte plus féroce contre le dopage que dans d'autres sports. Aujourd'hui, ils retirent une certaine fierté de ces actions de prévention :

« Je pense qu'on a eu la chance d'avoir les plus grands scandales, avec l'affaire Festina et le Tour de France. C'est une chance, c'est un apprentissage par l'erreur, mais sans ça, on y serait peut-être encore, peut-être même pire. On a eu en plus quelques dirigeants de renom qui ont accepté de combattre le dopage [...], des gens qui ont été patients, qui en ont pris plein la figure, mais sans eux ou sans d'autres qui ont été vraiment fermes, vraiment déterminés, je pense qu'on serait comme certains sports que je n'envie pas du tout et où les pratiques dopantes sont tolérées et encore tabou. »

6.5 Des attentes à différents niveaux en matière de prévention

D'une manière générale, les élus et cadres reconnaissent ne pas être bien informés et mal formés en matière de prévention du dopage. Certains pensent ne pas être les personnes adéquates pour ce type de démarches et s'interrogent sur le rôle à jouer par les encadrants. D'autres pensent la prévention antidopage sous la forme d'un profond remaniement du système sportif. Enfin, quelques-uns ne voient pas l'intérêt de la prévention antidopage. Par ailleurs, en matière d'attentes sur les actions à mettre en place pour prévenir le dopage, élus et cadres ont des attentes qui se situent à différents niveaux d'intervention possible.

6.5.1 Les encadrants et entraîneurs à mobiliser en priorité, puis les médecins

Pour beaucoup d'élus et cadres, les personnes les plus à même de dispenser une prévention efficace sont les encadrants et entraîneurs. Ce sont eux qui sont au plus près des sportifs et qui peuvent ainsi détecter tout comportement pouvant dériver vers le dopage et en parler dans une relation de confiance. L'entraîneur peut être vu comme un modèle par les plus jeunes, son rôle est déterminant. Repenser et améliorer leur formation est aussi envisagé afin d'y introduire un module spécifique au dopage et à sa prévention.

À la marge, certains pensent également que le médecin est un bon relais mais il n'est pas présent dans toutes les structures :

« Pour moi, le meilleur moyen serait que ce sont les clubs quand même. Les clubs, les entraîneurs. [...] ils sont peut-être plus attentifs à certaines attitudes et à ce moment-là, ça pourrait peut-être éviter certaines choses. [...] ce sont les entraîneurs, [...] les coachs qui voient les gamins, qui leur parlent, qui les connaissent. Et beaucoup, souvent, quand tu es entraîneur, surtout au niveau départemental au niveau jeune, tu connais tes gamins, tu les encadres [...] Après quand il y a des formations au niveau départemental, régional, c'est déjà là pour informer justement les encadrants, entraîneurs, coachs et derrière voilà qui pourront donner, leur passer, l'information. »

« Le point fort, c'est nous, les encadrants, enfin, je réfléchis en même temps. Ce qui pourrait [...] aider, c'est justement [...] justement [de] mieux informer [les entraîneurs] sur les dernières pratiques, les derniers produits, ce qu'il en est exactement du dopage maintenant. »

« Qui est-ce qui est en contact avec les enfants ? C'est pas le Président, c'est pas le trésorier, c'est pas la secrétaire. Ce sont les éducateurs, ce sont les enseignants... et je pense qu'il faudrait intégrer dans leur cursus maintenant de faire un minimum de la prévention et de l'information sur les risques du dopage, de l'alcoolémie, etc. »

« Vous avez quinze jeunes devant vous, pour une sortie d'entraînement, vous voyez la réceptivité qu'il peut y avoir. Quand vous établissez un contact d'être humain à être humain, c'est autre chose. Et la prévention est bien plus efficace quand on a ce niveau de contact. »

« Je pense que c'est vraiment l'entraîneur qui doit être conscient et avoir des valeurs par rapport à ça parce que c'est vraiment lui le premier relais. C'est lui qui fixe les objectifs, les programmes d'entraînement. »

« Alors, les médecins d'une part et puis, peut-être des professeurs, des professeurs de haut niveau entre guillemets, qui vont leur dire peut-être que et bien... Il y a d'autres moyens d'arriver à des résultats sportifs que... que par la filière du dopage quoi... et notamment donc, du fait de la satisfaction de gagner sans tricher. »

6.5.2 La nécessité de modifier le « système sportif » de manière structurelle

Certains élus et cadres ont émis le souhait que le système sportif soit modifié, et plus précisément les règles des compétitions et de reconnaissance des performances, des récompenses. Ils pensent que le système incite au dopage par le fait de récompenser financièrement uniquement les performances. Le système, fondé sur le « toujours plus » est donc rendu responsable du dopage. Il serait ainsi préférable selon eux de changer profondément le système de récompenses et de valorisation de la performance sportive :

« Dans le meilleur des mondes ? Qu'ils arrêtent de vouloir dépasser les records mondiaux. Vouloir faire un record mais vouloir toujours dépasser ce record mondial !... »

« C'est-à-dire des organisations, des partenaires financiers, de... de tout cet aspect, [...] de finance qu'il y a autour d'eux en définitive... parce que c'est ça qui fait que... enfin, à mon avis, qui peut faire qu'ils plongent dans le dopage : c'est pour accéder à la fortune, plus facilement. [...] parce que les sportifs, eux-mêmes, si sans se doper, ils gagnaient de l'argent, ils n'iraient pas chercher, je pense, ils n'iraient pas chercher le dopage hein... [...] l'idéal, ça serait de tout mettre à plat, c'est-à-dire, interdire absolument toute prise de produits mais, continuer à valoriser sur les performances pures... des sportifs. »

6.5.3 La nécessité de réaliser un « état des lieux » sur la réalité du dopage

La nécessité d'avoir de meilleures connaissances et une compréhension du phénomène du dopage est relevée par quelques élus et cadres qui déclarent ne pas voir l'intérêt de mettre en place une politique de prévention du dopage sans, en amont, avoir un diagnostic de la situation ; connaître l'ampleur du phénomène, les risques pour la santé, etc. :

« La prévention, on peut toujours en faire mais, elle sert à quoi ? Faire de la prévention, c'est-à-dire bon distribuer des affiches en disant "Bon, le dopage c'est nocif, c'est mauvais, c'est ceci..." . C'est tout ce qu'on veut... on va argumenter... pas de problème ! Ça, on peut faire... Mais, je pense que ce n'est pas le plus important. [...] Hein... que ça, ça existe la prévention, ça me paraît normal ! Hein... mais derrière, il faut quand même ou, en même temps, il faut qu'on fasse un état des lieux parce que bon, effectivement, si on ne sait pas... »

6.5.4 Renforcer les sanctions, « faire le ménage » dans l'encadrement : un point de clivage entre élus et cadres

Certains élus et cadres jugent clairement que les sanctions prises contre les sportifs dopés sont trop légères. Ils souhaitent que la réglementation soit plus sévère notamment sur les délais de suspension infligés aux sportifs. Six mois de suspension n'est pas une durée assez dissuasive selon ces élus et cadres : d'après eux, un délai minimum de deux ou trois ans aurait davantage de sens et de répercussion dans la carrière d'un athlète pour que la peur d'un contrôle positif fasse réellement de l'effet. Certains souhaitent la suspension définitive pour les sportifs dopés car aucune excuse ne peut justifier de tricher, la personne doit assumer ses actes :

« On n'est pas assez répressif dans la durée des sanctions qui sont infligées aux athlètes. [...] on a triché, donc on a nié les lois du sport. Un tricheur, l'écarter six mois, je ne vois pas l'intérêt. On l'écarte durablement, peut-être pas définitivement, mais deux ans, trois ans, ça commence à avoir du sens dans une carrière sportive. »

« Tu sais qu'un produit en compétition est interdit, ne dis pas que tu le sais pas parce que tu le sais, donc terminé. Il n'y a pas d'excuse, il a pris une seule fois, on prend sa licence, on la déchire, on la jette, fini. »

Ces élus et cadres ont également un discours intransigeant à l'égard de l'encadrement sportif et notamment de la présence en son sein de personne convaincues de dopage. Ils souhaitent que les sportifs pris dans des affaires de dopage n'aient pas le droit de devenir éducateurs par la suite. L'encadrement médical est également cité comme étant susceptible d'être « nettoyé » :

« [Les sanctions] sont inappropriées et pas assez sévères. Inappropriées parce qu'il y a le volet répressif : joue essentiellement l'interdiction, la suspension de toute compétition, maximum deux ans. Alors qu'à cette peine principale devrait s'ajouter une peine complémentaire qui est l'interdiction pour ces gens-là qui se sont dopés, de devenir ultérieurement des éducateurs. C'est-à-dire qu'on devrait avoir des peines complémentaires au code pénal au sportif, qui sont celles prévues pour les enseignants qui ont un comportement pédophile. Et donc ce serait la même chose. »

« Moi, je pense qu'il faut faire un grand nettoyage partout. Il faut faire un nettoyage au niveau des médecins. Il faut faire un nettoyage au niveau des pharmaciens... c'est dommage de dire ça mais, c'est vrai... Et après, une fois que ce nettoyage aura été fait, et ben, on pourra redescendre [...] Mais, je pense qu'avec la sécurité sociale, vérifier les ordonnances un peu douteuses... ils devraient faire... »

Selon beaucoup d'élus et cadres, les sportifs de haut niveau se dopent rarement seuls. Par conséquent, l'ensemble de l'entourage des sportifs mêlés à des affaires de dopage devrait être visé par des sanctions pénales ; administratives pour certains, comme la rétrogradation d'un club par exemple pour d'autres. Ces élus et cadres considèrent que « la peur du gendarme » serait alors plus forte, incitant les encadrants et l'équipe médicale à davantage d'attention et à des pratiques saines.

À l'inverse, d'autres élus et encadrants sont opposés à cette idée de « ménage » dans le système. Des personnes ayant trempées dans des affaires de dopage se sont sincèrement repenties, elles ont eu une prise de conscience et sont aujourd'hui encore plus sévères que les autres. Selon eux, exclure ces personnes du système ne fera pas disparaître le dopage :

« Parce que les mecs qui ont vécu ça, ont parfois eu, tardivement, une prise de conscience et ils sont bien plus sévères. Paradoxalement. »

6.5.5 Augmenter les sanctions financières

Selon certains élus et cadres, des sanctions financières lourdes auraient plus d'impact que les suspensions d'exercice du sport. L'argent étant un des éléments de pression poussant certains sportifs à se doper (salaire, sponsors, etc.). Ainsi, demander le remboursement des prix reçus ou infliger des amendes importantes serait plus efficace :

« Et donc il faudrait également, et ça c'est important également, qu'il y ait une sanction financière. [Dans certains sports on vient de] commencer seulement à mettre en place des sanctions financières, c'est à dire restitution des prix lorsque le coureur est déclaré dopé, à titre définitif. Et puis de tant de mois de salaire. Et même chez les amateurs, entre guillemets, [...], il devrait y avoir restitution et amende à la clé, etc. Proportionnées évidemment à la situation personnelle. »

Quelques autres élus et cadres souhaitent que les fédérations puissent se constituer partie civile afin de demander des dommages et intérêts pour atteinte à l'image de leur sport à l'encontre des sportifs dopés :

« Je trouve incompréhensible que la Fédération, que les comités régionaux, lorsqu'un de nos coureurs s'est déclaré dopé, qu'on ne puisse pas se constituer partie civile et lui demander des dommages et intérêts pour atteinte à l'image du cyclisme régional ou atteinte à l'image du cyclisme national. »

6.5.6 Augmenter la fréquence des contrôles antidopage à tous les niveaux de compétition, dans tous les sports

Les contrôles antidopage ne sont pas suffisamment nombreux selon certains, même à des niveaux élevés de compétition. Une grande part de ces élus et cadres n'a jamais assisté ou entendu parler d'un contrôle dans leur club ou lors de compétitions auxquelles ils ont participées. Selon eux, les contrôles devraient aussi se faire à des niveaux de compétition peu élevés et dès l'entrée dans la pratique sportive des jeunes pour les sensibiliser dès le plus jeune âge. En commençant cette lutte plus tôt, cela permettrait selon eux d'éviter le dopage chez les adultes et d'être plus efficace.

Certains élus estiment par ailleurs que nous sommes en présence d'une lutte antidopage à deux vitesses ; certains sportifs sont tout le temps contrôlés comme les cyclistes et d'autres ne le sont jamais. Les sportifs devraient être soumis de manière équitable aux contrôles :

« C'est qu'il y a deux poids, deux mesures. Il y en a qui sont supers contrôlés et d'autres, qui n'y sont pas. Ça fait sourire tout le monde [...] d'entendre, de dire que les footballeurs, ils ne sont jamais pris ! [...] Ils ne sont jamais pris parce qu'ils ne se font jamais contrôler... »

« Actuellement, il y a peu [de contrôles] et, il faut continuer à les faire de façon à ne pas encourager ceux qui voudraient éventuellement le faire, en sachant qu'il y a une possibilité de se faire pincer si on se dope. Donc c'est pertinent. Mais il ne faudrait pas que ça aille actuellement au-delà parce que ça ne vaut vraiment pas la peine parce qu'il n'y a pas de dopage, enfin, dans le domaine du judo, je parle... Donc, continuer à le faire, oui et, pour décourager éventuellement, et pour savoir que ça existe et faire attention. C'est bien et préventif. Pour un élément préventif, il faut le poursuivre mais, le développer actuellement, ça ne me paraît pas essentiel dans la mesure où, vraiment, ça ne se justifie pas. »

6.5.7 Harmoniser l'application de la réglementation antidopage entre les sports et entre les pays

Dernière mesure à appliquer pour rendre plus efficace la lutte contre le dopage, selon certains élus et cadres : l'harmonisation des réglementations. D'une part, il est nécessaire d'harmoniser les sanctions prises par les fédérations sportives car elles peuvent être très hétérogènes, d'autre part au niveau international, les moyens attribués à la lutte contre le dopage et la volonté même de lutter des différents pays à travers le monde sont jugés très disparates, ce qui peut créer de fortes inégalités lors des rencontres internationales :

« La réglementation en France, je la trouve assez évoluée par rapport au reste de l'Europe : je vais clairement citer l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, où on est permissif, on le sait. J'entends les athlètes parler entre eux. On peut faire cocorico, super ! Pour autant, on est dans l'Europe, et je trouve que ce n'est vraiment pas bien, dans ce domaine-là comme dans d'autres, d'avoir sur deux pays qui se rencontrent souvent dans le sport, qui ont des législations différentes. On ne part pas sur un pied d'égalité. Cocorico pour la France, carton rouge pour l'Europe. [Il faudrait des harmonisations] déjà européennes [...], si on arrive à mettre sous contrôle déjà les pratiques européennes, on a gagné. »

3^e partie : Synthèse des principaux résultats

1. Motivations et parcours de vie par rapport à la pratique sportive

Les sportifs mineurs ou majeurs que nous avons rencontrés qui pratiquent à un niveau modeste de compétition sont venus au sport par leurs parents, ou du fait d'un contexte particulier (proximité d'un club, copains, etc.). Beaucoup ont construit au sein du club, de leur équipe, des **liens de sociabilité, voire un véritable petit noyau social**.

Même si le plaisir de pratiquer le sport et celui de briller en compétition est mis en avant par la plupart, les adolescents rencontrés ont très largement souligné le fait que **leurs études constituaient néanmoins une priorité** : la plupart déclaraient que leur futur métier ne concernerait pas le sport.

À l'inverse, les jeunes pratiquant un sport à haut niveau (centres de formation, Pôles d'Excellence sportive) ont mis le sport au centre de leur vie, et les études qu'ils mènent en parallèle sont très souvent connectées au sport d'une manière ou d'une autre. Pour eux, l'enjeu de la réussite sportive, malgré la préparation d'une reconversion à terme, reste très fort. Ainsi, certains de ces jeunes ont un rythme d'entraînement relativement intensif et bien souvent, ils se sont déjà blessés dans le cadre des entraînements ou de compétitions. Pour certains, leur santé a déjà été négativement affectée par la pratique sportive. Même si la plupart insistent sur l'importance d'un « plan B », c'est-à-dire des études, **gagner est une motivation essentielle, au plus haut niveau possible**.

Les **parents des sportifs** (enfants ou jeunes), que nous avons rencontrés ont souvent pratiqué eux-mêmes un sport et parfois le pratiquent toujours, mais cela ne constitue pas la règle. La motivation originelle et commune à tous paraît être **que leur enfant pratique une activité sportive**, celle-ci étant souvent perçue comme un **facteur d'équilibre et de santé pour l'enfant**.

Dans certaines familles où il y a une tradition de pratique de tel ou tel sport, il y a semble-t-il une certaine cohérence à faire pratiquer la même activité sportive à l'enfant, dans une logique de « transmission de sa passion ». Le sport est alors le **symbole d'une certaine identité et de cohésion familiale autour d'une pratique commune**. En tout état de cause, tous les parents mettent en avant **le souci du bien-être et de l'équilibre de l'enfant** comme une motivation forte. Pas toujours en lien étroit ou dans un vrai dialogue avec les encadrants et entraîneurs, ils jouent pourtant un rôle absolument essentiel auprès de leurs enfants, pour leur transmettre de bonnes - ou mauvaises- pratiques, et pour les aider – ou non – à avoir une bonne estime d'eux-mêmes et à avoir un bon équilibre de vie.

Les encadrants et entraîneurs, toujours décrits comme des acteurs déterminants auprès des sportifs par les autres groupes de personnes interviewées, sont présents à tous les niveaux de la pratique sportive, du loisir jusqu'à la compétition et ce, au plus haut niveau pour certains. Beaucoup mettent en avant **leur rôle d'éducation, de transmission d'un savoir et de**

valeurs, via les cours, l'entraînement ; mission et compétence que certains voudraient voir **davantage reconnues** par les élus, cadres et par la société en général. Si certains expliquent clairement qu'une grande partie de leur travail consiste à amener des sportifs à la compétition et à l'obtention des meilleurs résultats possibles, cela n'est pas forcément une priorité pour tous, suivant les clubs et les tranches d'âge auprès desquelles ces entraîneurs interviennent. Cependant, ils demeurent les acteurs les plus en proximité des sportifs, après les parents, et leurs discours, leurs points de vue et leurs exigences ont une très grande importance à la fois dans la pratique des sportifs, et dans la confiance en eux-mêmes que ces derniers peuvent ou non développer.

Du côté des **élus et cadres**, plusieurs ont également été sportifs eux-mêmes mais pas tous : certains ont pris des responsabilités dans un club ou une fédération du fait de la pratique de leur enfant. Au-delà du goût pour le sport lui-même, ces personnes sont **en charge de faire « vivre » ce sport, c'est-à-dire de faire vivre un club, un comité départemental ou régional. Véritables chefs d'entreprise pour certains**, ils sont aux prises avec des missions d'encadrement et de recrutement des entraîneurs, **des obligations administratives**, et aussi un travail de gestionnaire, sans compter la « course » aux subventions pour certains. Ils sont en quelque sorte **au cœur du système d'enseignement et de compétition qu'ils « portent »**, même s'ils ne sont pas toujours eux-mêmes en prise directe avec les sportifs (certains ont parfois des fonctions d'entraîneurs, mais c'est loin d'être toujours le cas). Les élus et cadres sont à la fois les « gardiens du temple » dans le monde sportif, en termes de valeurs sportives, mais ils sont également des acteurs-clés dans le développement des sports, des clubs, tout en devant aussi avoir le souci de la santé des sportifs... Beaucoup de missions différentes qui ont parfois des logiques différentes.

Du côté des **professionnels de santé**, il apparaît de manière évidente que les médecins ont une place particulière auprès des sportifs, des encadrants et entraîneurs, du fait qu'ils sont soigneurs, prescripteurs et, *a priori*, les meilleurs connaisseurs des médicaments adaptés aux sportifs, mais aussi des substances interdites avant ou pendant les compétitions. D'autres professionnels qui interviennent dans le champ de la santé et qui sont au contact des sportifs au sein des clubs, des pôles d'excellence, ou dans les services de médecine du sport, comme les kinésithérapeutes ou encore les psychologues peuvent avoir des échanges individuels, parfois très approfondis, avec certains sportifs, qu'ils voient régulièrement ou ponctuellement. On note enfin que certains professionnels non-médecins, comme les diététiciens ou ostéopathes semblent de plus en plus sollicités par les clubs : il s'agit véritablement de catégories de professionnels en émergence dans le domaine de la santé des sportifs. Ces différents professionnels sont à la fois dans **une mission de prise en charge** (pour certains de soins) des sportifs, et aussi **de prévention des conduites à risques**, et notamment des conduites à risques spécifiques à la pratique sportive. Ils sont, *de facto*, des acteurs absolument incontournables dans la prévention du dopage.

Les entretiens ont permis de constater que les professionnels intervenant régulièrement dans le champ de la santé des sportifs, ont pour la plupart **souvent pratiqué eux-mêmes un sport**, notamment pendant leur jeunesse, toujours avec passion, et parfois avec un investissement en compétition. Mais, au-delà de la pratique, la **physiologie et la biomécanique du sport sont souvent un fort point d'intérêt pour eux**, tout particulièrement pour les médecins. S'ils n'ont pas tous le même point de vue sur la question du dopage, les médecins interrogés sont incontestablement ceux qui sont les mieux informés sur les produits dopants.

2. Valeurs / idéaux autour de la pratique sportive

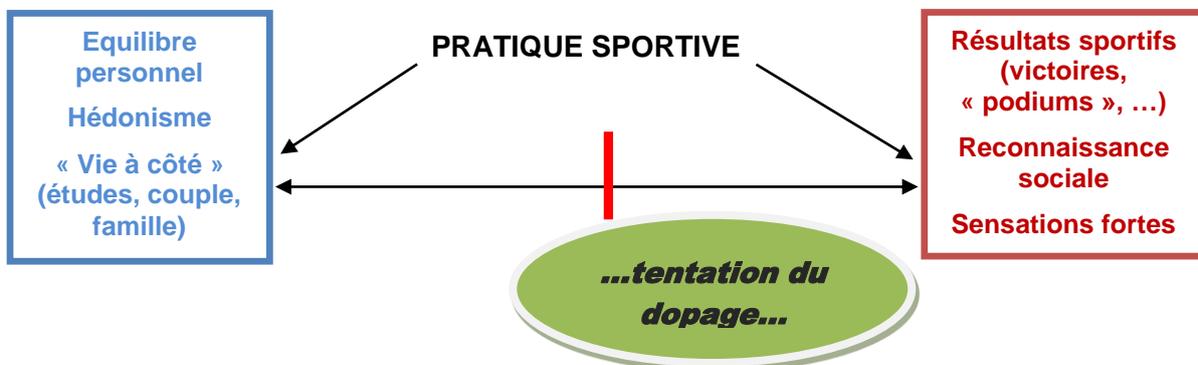
Les valeurs et idéaux exprimés par les personnes interviewées en ce qui concerne la pratique sportive s'organisent sur un *continuum* borné d'un côté par **la recherche de la bonne santé**, du bien-être et de l'équilibre personnel, de l'autre par **les résultats en compétition**, le désir de gagner, de remporter des victoires. Gagner est associé à « l'adrénaline » que la victoire procure, à la reconnaissance sportive, sociale, mais aussi aux gains financiers pour certains, et particulièrement pour les sportifs professionnels.

Dans tous les cas, « gagner » est décrit comme un moyen de ressentir des sensations fortes, intenses : un bénéfice important que l'argument de la bonne santé ou de l'espérance de vie préservée ne contrebalance pas toujours, au moins dans les discours de certaines des personnes interviewées.

Du côté de la borne qui marque la volonté de gagner, on trouve aussi les notions de dépassement de soi, de fierté, de maîtrise de la douleur, de sacrifice : c'est de ce côté que se situe la tentation du dopage. De l'autre côté, vers « l'équilibre », on trouve davantage des notions d'hédonisme, mais aussi l'importance de développer une « vie à côté » : études, métier, vie affective.

D'après l'ensemble des interviewés, c'est du côté de la recherche des résultats sportifs brillants que se trouveraient naturellement les plus fortes tentations de dopage.

Figure 1 : Pratique sportive et tentation du dopage



Dans le discours de tous les profils interrogés, l'une des manières de lutter efficacement contre la tentation du dopage est de faire bouger le curseur des motivations vers la notion d'équilibre personnel. Même si les entraîneurs, sportifs, élus et professionnels de santé soulignent que les résultats ne s'obtiennent pas sans un entraînement intensif *a minima* et sans une volonté forte de gagner (le « mental »), l'objectif « officiel » reste de préserver voire de favoriser un bon équilibre personnel chez les sportifs.

Retenons que la promesse **d'une « bonne santé », d'un bon « équilibre personnel » et d'une « espérance de vie préservée » n'aurait pas un effet attractif chez tous les sportifs**, même si cela a néanmoins une réelle importance pour la plupart de ceux que nous avons rencontrés.

De nombreux interviewés ont ainsi largement souligné que la « santé » n'était pas une promesse suffisamment attractive pour contrebalancer l'intensité du plaisir, des émotions liées à la victoire chez certains sportifs, sans compter la promesse de gains financiers qui peut encore complexifier la donne. En résumé, **la promesse d'une « bonne santé » ne fait pas vibrer tous les sportifs notamment de haut niveau.**

3. Les bonnes et les mauvaises pratiques en sport : éléments d'acceptabilité ou d'inacceptabilité des différentes formes de dopage

Les différents publics rencontrés décrivent de manière assez convergente les bonnes pratiques qui permettraient d'atteindre de bons résultats, tout en préservant la santé et l'équilibre du sportif. De même, il semble qu'il y ait un relatif consensus concernant les mauvaises pratiques même si, dans certains cas, ce consensus semble davantage refléter la position officielle des institutions qu'une position personnelle.

On repère ainsi dans les bonnes pratiques reconnues par tous les adultes :

- une bonne hygiène de vie (une alimentation équilibrée et adaptée à la pratique sportive, un bon sommeil) ;
- un entraînement régulier et rigoureux (du sérieux, de l'investissement, mais sans surentraînement) et des temps de récupération suffisants ;
- un bon suivi du sportif de haut niveau (par des entraîneurs et des professionnels de santé) ;
- la construction d'autres objectifs que sportifs - avoir des objectifs scolaires, professionnels, affectifs - pour les sportifs qui font de la compétition et le renforcement de l'estime de soi des sportifs (cette idée n'est pas spontanément présente chez tous).

Les mauvaises pratiques sont décrites comme étant l'inverse de ces « bonnes pratiques », mais on repère en sus :

- l'agressivité, la violence, l'irrespect durant les compétitions ;
- le dopage, au moins dans les représentations spontanées : au fil des entretiens, une partie des interviewés dévoile une tolérance beaucoup plus importante.

Notons que de nombreux parents et sportifs mineurs ou majeurs ont souligné que tous n'avaient **pas toujours des notions très claires sur les questions d'alimentation, de récupération** et qu'il était probablement nécessaire d'approfondir leur information et peut-être des entraîneurs dans ce domaine.

Par ailleurs, **les sportifs professionnels « embauchés » ponctuellement** dans les clubs pour gagner des compétitions (appelés « mercenaires ») lorsque les sportifs du club ne sont pas jugés assez bons, est une pratique considérée comme malhonnête, une injustice et une forme de tricherie insupportable par une partie des interviewés.

En ce qui concerne les produits qui ne sont pas inscrits sur la liste des interdictions on repère chez une partie des interviewés, quelle que soit leur catégorie, **une bonne acceptation de tous les « suppléments », « compléments » lorsqu'ils sont perçus comme « naturels »**. Pour eux, est considéré comme « naturel » ce qui vient des végétaux, ou ce qui est naturellement contenu dans le corps mais qui disparaît de manière anormale avec l'effort de la compétition, des entraînements. Il s'agit alors de **revenir à un niveau normal, de « réparer une perte anormale »** en s'aidant de produits qui apportent un complément en protéines, minéraux, etc.

Ce qui est lié à une **meilleure gestion de la physiologie du corps** est aussi bien accepté ; la « physiologie moderne » est valorisée, notamment par les médecins.

Pour d'autres en revanche, la consommation de ces « compléments » et autres produits non-inscrits sur la liste des interdictions serait inutile (une alimentation saine suffirait) : elle refléterait un sentiment d'insécurité en termes de compétences personnelles (capacité à gagner, confiance en soi, etc.) voire, une forme de superstition chez des sportifs qui, pour certains, auraient besoins de « rituels » : d'utiliser des produits pour se rassurer afin de mieux affronter les compétitions.

D'une manière générale, sont jugés spontanément comme **inacceptables par les sportifs, les entraîneurs et les parents, les produits qui semblent transformer le corps de manière « artificielle », médicale. Ces produits nécessitent notamment l'utilisation d'une voie autre qu'orale pour pénétrer dans l'organisme (injection veineuse, injection intradermique, ou encore utilisation de caisson à oxygène...).** Ces pratiques mobilisent des procédés, du matériel qui sort de l'ordinaire et qui requiert une certaine technicité en termes de manipulation. À l'inverse, la voie orale est davantage associée à quelque chose de plus « naturel », notamment du fait qu'elle est en lien avec l'action de se nourrir, ou de soigner des pathologie bénignes : prendre une boisson, un aliment ou avaler un cachet d'aspirine est assimilé à des actes banals, ordinaires. Ainsi, plus le dopage nécessite des moyens sophistiqués en termes de manipulation et de pénétration dans l'organisme, plus il peut sembler apporter une plus-value artificielle à la performance et plus il pourrait être dangereux pour la santé.

Les médecins interviewés, n'ont pas du tout ce type de représentations sur les produits, cependant eux-aussi considèrent qu'il y a des moyens « naturels » d'améliorer les performances sportives en ayant une alimentation équilibrée mais aussi en compensant les pertes dues à un entraînement intensif (protéines, sels minéraux).

Néanmoins, on notera que pour certains des médecins, au-delà de ces moyens « naturels », les produits qui sont aujourd'hui interdits, s'ils sont utilisés à bon escient et avec un bon suivi médical, dans le cadre des entraînements ou des compétitions, ne sont en réalité pas dangereux pour la santé et permettent effectivement d'améliorer les performances des sportifs.

D'un autre côté, la question de l'acceptabilité et de la dangerosité des produits qui ne sont pas inscrits sur la liste des produits interdits se pose également. En effet, pour une partie des sportifs, entraîneurs et parents, certains produits non-inscrits sur la liste des interdictions et officiellement acceptés à l'entraînement et en compétition peuvent être dangereux pour la

santé. Plusieurs ont cité à titre d'exemple les anti-inflammatoires qui sont parfois prescrits alors que les sportifs maintiennent leur niveau d'entraînement. Le fait est que les sportifs, entraîneurs et parents ne savent pas toujours qu'en principe, la prise d'anti-inflammatoire devrait s'accompagner d'une réduction ou d'un arrêt ponctuel de l'entraînement... Dans les représentations de ces publics, les anti-inflammatoires sont donc « autorisés » alors même qu'ils peuvent être dangereux pour la santé : pris pendant une compétition, ils peuvent aider à masquer la douleur et donc permettre la performance tout en créant un réel danger de blessure, les signaux d'alerte de la douleur étant ignorés (sans compter les effets possibles dûs à une prise régulière d'anti-inflammatoires). Pour ces publics, il y a là une sorte de contradiction : certains médicaments sont inscrits sur la liste et d'autres ne le sont pas alors qu'ils leur semblent finalement tout aussi dangereux pour la santé et malhonnêtes au plan sportif puisqu'ils rendent une performance possible en masquant la douleur. La distinction entre les produits considérés comme dopants et non-dopants, telle qu'elle apparaît « en creux » par la liste des produits interdits, est donc parfois très obscure, voire arbitraire pour les sportifs, leurs parents et parfois même les entraîneurs.

Cette complexité et ces contradictions ressenties sont renforcées par le fait que le cannabis est inscrit dans la liste des produits interdits. En effet, pour les sportifs, les parents et même les entraîneurs, quel que soit leur point de vue sur la question de la légalisation ou la dangerosité du cannabis, ils n'associent pas ce produit à l'amélioration de la performance et sa consommation semble sans lien avec la performance sportive. Ainsi, être suspendu pour avoir consommé du cannabis avant une compétition serait comme être suspendu pour avoir eu une ivresse alcoolique avant une compétition : il s'agit d'une punition déconnectée de la recherche de performance. Pour ces personnes, le fait que le cannabis soit néfaste pour la santé ne signifie pas que le cannabis soit un produit dopant. Cet élément ajoute à la confusion dans l'esprit des sportifs, de leurs parents et des entraîneurs et renforce parfois le sentiment que la liste des produits interdits est arbitraire, et qu'elle ne reflète pas du tout un vrai souci pour la santé des sportifs.

4. Le contexte de la pratique sportive : un système de pressions complexe

Tous les interviewés décrivent un **système de contraintes** d'autant plus fort que **le sportif a des objectifs de résultats** choisis par lui-même ou imposés de manière indirecte par les parents, les entraîneurs, le club : impact des victoires sur les subventions des clubs, impact du discours des entraîneurs sur les sportifs, etc. De l'avis de nombreux professionnels de santé, mais aussi de parents, entraîneurs, élus et cadres, quelles que soient les valeurs personnelles des sportifs, le poids du système est fort sur ceux qui prétendent atteindre un bon niveau de compétition, particulièrement dans certains sports, et ce de manière largement accentuée pour les **sportifs pratiquant en tant que professionnels** (cyclisme...). Pour eux, **une prévention crédible et efficace ne peut se construire en dépit ou en dehors du système tel qu'il est actuellement, voire ne peut se construire que si les failles du système¹¹ se réduisent.**

¹¹ On entend ici par système l'ensemble et l'articulation des différents acteurs qui organisent les compétitions sportives, leur diffusion médiatique et aussi qui les financent. Les relations entre ces acteurs et les sportifs ou encore entre les acteurs eux-mêmes ont fait de la réussite en compétition le principal critère de la valeur des sportifs et de l'intérêt de leurs performances.

Le système actuel serait donc en grande partie tourné vers les résultats et le spectacle, favorisant ainsi la popularité de certains sports, mais favorisant aussi la tentation du dopage dans ces mêmes sports. Ainsi, de l'avis des interviewés, la gymnastique, peu médiatisée et peu rémunérée, serait beaucoup moins impactée par le « *star system* » que le cyclisme. Autrement dit, pour eux, **tout ce qui va dans le sens du spectacle dans le système sportif est susceptible de favoriser le dopage**. En effet, le spectacle draine de l'argent et à l'inverse pour que le spectacle soit possible et toujours renouvelé, toujours plus étonnant, certains acteurs seraient prêts à financer tous les moyens d'améliorer la performance : meilleurs entraîneurs, rémunérations des sportifs, et aussi le dopage. Le spectacle (*via* les médias) est ce qui donnerait de la visibilité aux sportifs, mais aussi aux acteurs qui les soutiennent : fédérations, clubs, collectivités locales et finalement État... Pour les interviewés, le spectacle entraîne inévitablement une surenchère au niveau des performances qui favorise inéluctablement la tentation du dopage.

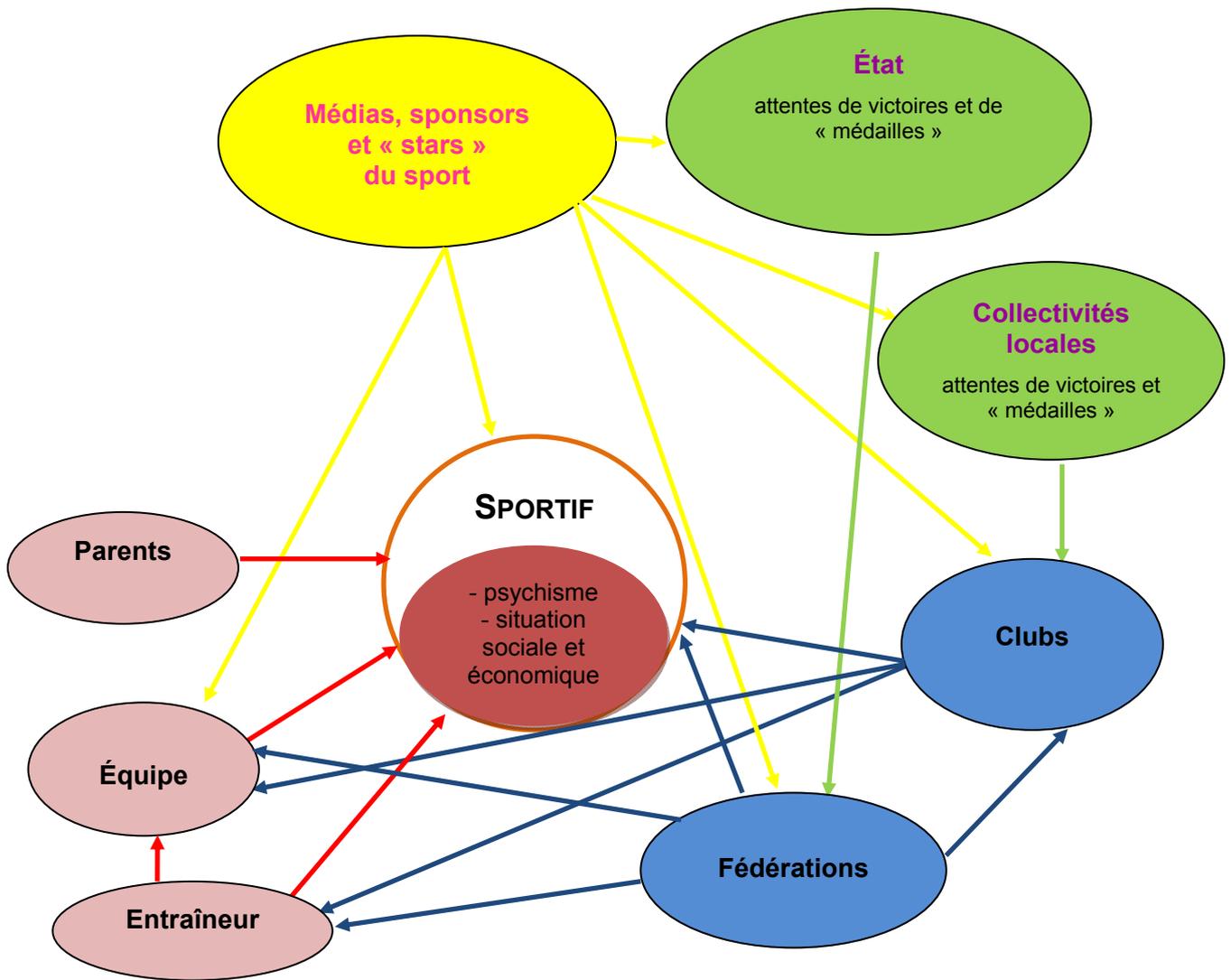
Pour autant, à la croisée des informations obtenues par l'enquête de terrain et par l'analyse bibliographique, le système se révèle complexe, et chacun de ses éléments est soumis à des pressions qui ne sont pas subies que par le sportif. Certaines sont purement économiques et « commerciales », mais d'autres sont purement affectives ou psychologiques et il faut en tenir compte également.

Cela signifie que, **la prévention du dopage dans le milieu sportif doit prendre en compte des phénomènes structurels et systémiques**. Même si la personne et le niveau individuel doivent toujours être pris en compte en matière de prévention, il semble aujourd'hui indispensable de l'assortir la prévention en direction des individus à des changements dans le fonctionnement du système.

La figure 2 (présentée page suivante) résume **les principales pressions décrites par les interviewés et la complexité de leur enchevêtrement**.

Ce système repose à la fois sur des contraintes économiques et affectives : même si le **poids de l'argent** est toujours souligné comme un facteur pouvant favoriser la tentation du dopage, le système de **pressions affectives sur le sportif** peut aussi avoir un impact très fort sur le psychisme de celui-ci. Ces deux niveaux sont donc à prendre en compte et à articuler entre eux pour élaborer une prévention crédible, qui doit intégrer aussi un **troisième axe capital**, négligé jusqu'à présent d'après les interviewés : **la santé des sportifs**. La compétition de haut niveau est défavorable à une bonne santé : la question est de savoir **comment faire en sorte que la santé des sportifs devienne tout aussi importante et prioritaire que les résultats en compétition**.

Figure 2 : Principales pressions décrites par les interviewés



Aide à la lecture du schéma : Le rouge indique les pressions directes de type plutôt psychoaffectif. Le bleu indique les pressions au niveau des moyens (notamment économiques) et le jaune ce qui relève davantage du « *star system* » et se situe à la croisée de dimensions psychoaffectives et économiques. Le vert indique les subventions allouées par les services déconcentrés de l'État et les collectivités locales.

5. La lutte antidopage : une lutte vaine pour une partie des interviewés

Pour un certain nombre d'interviewés, **le système de pression actuel n'est pas régulé ou réduit par la réglementation antidopage**. Dans les représentations de nombreux parents, sportifs et même entraîneurs, voire médecins, la législation serait appliquée « à la tête du client ». Par ailleurs, d'après les personnes interviewées, quelle que soit leur catégorie, le fait que des sportifs impliqués dans des affaires de dopage exercent aujourd'hui des fonctions importantes, en toute « impunité », au mépris du « bon exemple » qu'ils sont censés donner, est perçu comme la preuve que **le système « digère » finalement assez bien les pratiques de dopage**. Le poids de « l'argent » et du « spectacle » dans le système faciliterait la « digestion » des cas de dopage avérés, et par là-même des pratiques de dopage.

Enfin, beaucoup de sportifs et de parents ont le sentiment que la liste des produits interdits varie tous les ans et selon les pays, que la législation diffère d'un pays à l'autre, et tous ont tendance à penser que certains organismes (UCI, etc.) semblent lutter de manière variable contre le dopage, et un peu « à la tête du client ». Il y aurait donc aujourd'hui **plusieurs poids et plusieurs mesures dans l'application des lois et règlements antidopage**. Aussi, pour une partie des interviewés, **la législation et la réglementation actuelle ne sont pas très efficaces contre les risques de dérapage du système et donc contre la tentation du dopage**.

Une large part des parents interviewés ont une posture fataliste face au dopage ; c'est bien un problème, mais qui serait devenu aujourd'hui presque inévitable.

Ce **sentiment de complexité du système, de flou et même d'injustice** dans la réglementation antidopage et dans l'application des sanctions est un facteur qui décrédibilise considérablement la lutte antidopage.

6. Le dopage : une thématique finalement mal connue par les parents et les sportifs

Les entretiens ont mis en exergue le fait que la thématique du dopage, si elle est évoquée à un haut niveau de compétition notamment chez les sportifs professionnels, au moins sous l'angle des contrôles antidopage auxquels les sportifs peuvent être soumis, constitue **presque un non-sujet à des niveaux de compétition moins importants et elle est presque inexistante au niveau de la pratique « loisir¹² »**. Pour ces personnes, le dopage est un sujet lointain, non connecté à leurs préoccupations quotidiennes.

C'est essentiellement lorsque les personnes participent à des compétitions, notamment à une échelle qui dépasse le local, que le souci de respecter les interdits de la fameuse liste fait jour. Du fait de la médiatisation des cas de dopage, seuls les cyclistes semblent plus au fait sur ces questions et ont des connaissances plus précises.

¹² La pratique du sport dans le cadre du « loisir » est entendue comme la pratique du sport sans ambition de compétition.

Par ailleurs, la majorité des parents et sportifs interviewés n'ont jamais été en contact avec des actions d'information ou de prévention en matière de dopage. Au mieux, ils connaissent l'existence de la liste des produits interdits en compétition. Les entraîneurs confirment d'ailleurs avoir eux-mêmes été très rarement impliqués dans des démarches de prévention du dopage et ne sont pas forcément mieux renseignés que les parents en la matière. Au-delà de l'existence de la liste et de l'existence de contrôles antidopage, ils n'ont pas de « culture » sur la prévention antidopage. Finalement, **la question du dopage est surtout connue par ce qu'en disent les médias.**

Les sportifs, les parents de sportif et souvent les entraîneurs, voire certains professionnels de santé (psychologues et préparateurs mentaux notamment) pointent ainsi plusieurs zones d'ombre sur la question du dopage :

- Les différents produits dopants existants et leurs effets attendus en matière d'amélioration de la performance sont plutôt mal connus.
- Les possibles effets néfastes de ces produits sur la santé sont ignorés (ignorance confortée par l'absence d'études épidémiologiques, et ce, même chez les médecins).
- Le cannabis apparaît comme « l'intrus » dans la liste des produits interdits pour les interviewés. En effet, le **cannabis fragilise souvent, au plan symbolique, la réglementation antidopage**. Il n'est jamais associé à l'amélioration d'une quelconque performance sportive car il est associé à un contexte festif ou intime et est généralement perçu comme un produit relaxant et désinhibant, au même titre que l'alcool. Par ailleurs, cette substance peut être repérée dans les analyses pratiquées lors d'un contrôle antidopage plusieurs jours voire plusieurs semaines après la prise, alors que son effet a complètement disparu. De ce fait, les sanctions associées au cannabis sont souvent difficiles à comprendre dans une perspective de lutte contre la « triche ». Les interviewés ne discutent pas de la dangerosité du cannabis pour la santé mais ils sont nombreux à estimer qu'il ne peut pas rendre plus performant en compétition : l'association « performance-désinhibition-relaxation » ne fonctionnerait pas. Pourtant, certains interviewés nous ont laissé entendre qu'ils avaient déjà consommé un joint ou bu un peu d'alcool avant une compétition, et que leur performance n'avait pas été entravée, voire l'avait peut-être améliorée (plus d'audace pendant un match, etc.). L'apport cannabique au moment d'une compétition doit être élucidé et l'explication donnée aux sportifs sur la consommation de cannabis en général, et avant une compétition, doit donc être éclaircie.

En ce qui concerne **la réglementation antidopage**, ce sont globalement les médecins, les élus et cadres qui la connaissent le mieux, du moins qui savent où trouver la liste et où trouver des informations sur la lutte antidopage. On notera cependant que ce sont les personnes qui ont été confrontées dans le cadre de leurs fonctions, à des contrôles antidopage qui semblent avoir les meilleures connaissances : c'est sur le terrain, de manière concrète et empirique que beaucoup ont appris comment fonctionnaient les contrôles antidopage, et de ce fait, selon quelles modalités ces contrôles étaient menés, compte tenu de la réglementation.

En revanche, parmi les parents, sportifs et même les entraîneurs, beaucoup ne savent pas vraiment quelles sont les sanctions disciplinaires ou juridiques prévues en cas de dopage, de détention de produits dopants, ni ce qui est véritablement examiné dans les contrôles antidopage, ou comment ils se déroulent.

7. La problématique du dopage n'est pas associée à celle des addictions

Les entretiens montrent que pour une partie des interviewés, le dopage n'est pas assimilable à une addiction comme celles qui peuvent exister pour les substances psychoactives légales ou illégales. Le dopage sert à améliorer la performance mais n'est pas associé aux phénomènes de dépendance, ni à l'association dépendance-plaisir, ou même à la dépendance-survie qui peut concerner un consommateur de crack ou d'héroïne. À aucun moment, les interviewés n'ont évoqué l'éventualité pour les sportifs dopés de continuer à prendre des produits de dopage de type « EPO » ou anabolisants en dehors de la pratique sportive, et en dehors des compétitions.

En revanche, nombreux sont les interviewés qui ont souligné que la société actuelle est « addictogène » et que la recherche de performance, en général, conduit à prendre des produits de toutes sortes pour avoir de meilleurs résultats dans la sphère professionnelle ou autre.

Certains interviewés en revanche, ont évoqué la possibilité d'une dépendance, davantage sur le mode du rituel que sur celui de la pharmacologie. Certains sportifs dopés ne pourraient plus se défaire d'une habitude qui les rassure d'autant qu'elle modifie leurs capacités physiques ; cette pratique reste alors liée à la pratique sportive.

Par ailleurs, à aucun moment les interviewés n'ont parlé de la possibilité pour les « dopés » de rechercher le produit pour lui-même, en dehors de tout effet sur la performance. Ainsi les produits dopants sont considérés sous un angle utilitaire et jamais hédoniste : le produit n'apporte pas de plaisir, c'est gagner qui apporte du plaisir.

La curiosité ou la tentation de l'expérimentation est discernable dans le discours de certains sportifs, elle ressemble à la tentation éprouvée pour ce qui est nouveau, interdit et « extraordinaire » (terme employé par le sociologue Christophe Brissonneau¹³). Une forme d'attirance plus ou moins consciente, existe peut-être chez certains, qu'il serait difficile cependant d'associer aujourd'hui à des mécanismes se rapprochant de la consommation de substances psychoactives. Ainsi, d'après les discours recueillis, les pratiques de dopage peuvent certainement être mises en lien avec les conduites à risque d'une manière générale, mais elles restent indissociables de l'effort physique.

Enfin, en cas de dopage avéré d'un sportif, les interviewés parlent de sanctions ou de suspensions mais jamais, hormis les médecins des antennes AMPD, ils n'évoquent la question

¹³ Brissonneau C., Aubel O., Olh F., *L'Épreuve du dopage : Sociologie du cyclisme professionnel*, Puf, 2008.

de la prise en charge des dopés, de leur « sevrage » : on punit éventuellement un « dopé » mais on ne le « soigne » pas comme on pourrait le faire avec un toxicomane.

8. Le mécanisme de « conduites dopantes », peu évoqué dans les entretiens

Pour certains interviewés, le fait de prendre des compléments alimentaires ou d'autres produits non-inscrits sur la liste des interdictions dans le but d'améliorer sa performance est assimilable à une forme de dopage en ce sens que ces personnes ne se contentent pas de ce que peut faire leur corps et, à travers lui, la « nature ». Pour ces personnes, faire quelque chose en « plus » de ce que fait la nature, est artificiel et c'est donc une forme de dopage, que ces produits soient interdits ou pas. Quelques interviewés vont cependant plus loin et estiment que « l'intention » constitue le fait de dopage autant que le produit lui-même : celui qui consomme des compléments alimentaires, des vitamines ou d'autres produits licites dans le but d'améliorer sa performance se doperait déjà. Le dopage relèverait donc autant d'une consommation que d'une attitude, ce qui renvoie à la notion de « conduites dopantes » de Patrick Laure¹⁴.

Une possible « escalade » de la consommation de produits licites vers des produits illicites (EPO, anabolisants) est évoquée par quelques personnes mais ne semble globalement pas très présente dans les représentations des interviewés. Par exemple, passer en quelques mois ou années des compléments alimentaires aux stéroïdes est une probabilité peu envisagée, qui ne concernerait qu'une petite minorité de sportifs de haut niveau.

9. Notions de dopage « léger » et dopage « lourd »

Le risque « d'escalade » semble donc très faible aux interviewés, qui considèrent, pour la plupart qu'il existe deux types de dopage. Il y a, d'après eux, une distinction assez nette entre un dopage « léger », avec des produits présents ou non sur la liste des substances interdites, où il y aurait pêle-mêle les boissons protéinées et l'aspirine, par exemple, qui sont en vente libre, et les antiasthmatiques, qui sont délivrés sur prescription mais restent d'un usage assez courant. Et, il y aurait ce que d'aucuns nomment un dopage « lourd », c'est-à-dire à base de produits sophistiqués qui nécessitent des réseaux de production, de diffusion particuliers - et illégaux -, et des modes d'administration qui ne sont pas oraux. Il semble que ce qui se consomme par injection ou transfusion ne soit pas assimilable à ce qui se boit ou se mange, voire se fume¹⁵. Et parmi ce qui se prend par voie orale, ce qui n'est pas accessible en pharmacie (EPO) est considéré comme « lourd ».

Ainsi, d'après les discours recueillis, ce n'est pas le « dopage léger » qui mènerait au « dopage lourd » mais plutôt un contexte qui pousse à la performance maximale, une minorité de personnes : les sportifs qui utilisent un « dopage léger » resteront probablement toute leur vie

¹⁴ Laure P., *Dopage et société*, Paris, Ellipses, 2000.

¹⁵ Il semblerait que ces notions soient « inspirées » du champ des drogues (distinction drogues « douces » / drogues « dures »).

utilisateurs d'un dopage « léger », qui semble finalement très bien accepté socialement... Sauf par les puristes qui estiment que le dopage est avant tout une attitude, une intention. On peut ainsi faire l'hypothèse que le raisonnement des interviewés est fortement imprégné des constats aujourd'hui admis et établis en matière de drogue : les consommateurs de cocaïne ont consommé ou consomment tous du cannabis. Mais les consommateurs de cannabis ne deviendront pas tous des consommateurs de cocaïne, loin s'en faut. Pour eux, les consommateurs de cannabis ne sont pas des « drogués », de même que les « consommateurs » de Ventoline ® ne sont pas des « dopés ».

10. Le dopage « malgré soi » : une réelle possibilité face à des médicaments dont les sportifs ne comprennent pas les indications

Certains interviewés évoquent les risques du « dopage malgré soi » : pour eux, il peut y avoir des formes de dopage involontaire du fait des traitements médicamenteux pour lesquels les sportifs n'auraient pas pensé à demander une AUT. Ce risque constitue une inquiétude pour certains qui se demandent si les médecins généralistes sont suffisamment compétents dans ce domaine pour être vigilants dans leurs prescriptions, et s'ils intègrent cette contrainte spécifique dans leur suivi de sportifs qui font des compétitions.

11. Les opinions et représentations sur le dopage et la lutte antidopage : des profils différents selon les publics, mais des convergences fortes

Une typologie de profil apparaît pour chaque type de public interviewé qui permet de constater que les représentations sur le dopage peuvent fortement varier au sein d'une même population, voire être opposées. En revanche, il peut y avoir des convergences entre tous les publics, pour un même type de profil.

Une partie des personnes interviewées, toutes catégories de publics confondues, a une **position très orthodoxe et ferme quant au dopage : celui-ci est considéré comme une tricherie inacceptable et un danger pour la santé**. Plus encore, le dopage peut générer des dangers pour la santé des enfants à venir (malformations,...) voire, réduire la fertilité des sportifs.

Pour ces personnes, la nécessité d'une réglementation est une évidence, avec tout l'arsenal préventif et répressif qui s'impose. **Pour certains, la répression actuelle est insuffisante** et les sportifs convaincus de dopage ne devraient plus pouvoir monter sur un podium ni même exercer des responsabilités au sein d'une fédération sportive ou du mouvement olympique.

Ces personnes approuvent la réglementation en vigueur en matière de lutte antidopage et sont en attente de plus de contrôles, de plus de sanctions et ce, de manière plus uniforme entre les territoires et les sports. Ils sont convaincus qu'il est possible de lutter contre certaines dérives

du « système » et que le goût des compétitions et le spectacle sportif existeront toujours, mêmes si les performances atteintes aujourd'hui se réduisent. **L'égalité entre tous, sans dopage, lors des compétitions est un principe essentiel pour eux.**

Parallèlement à ce courant « orthodoxe », **un courant de tolérance face au dopage existe** quel que soit le public interrogé. En effet, une partie des tolérants ne sont pas choqués par les pratiques de dopage - parfois même avec du dopage appelé « lourd » - et ils estiment que **ces pratiques pourraient être légalisées ou du moins encadrées, afin de rétablir l'équilibre entre tous au niveau des compétitions et aussi, afin de prévenir les effets vraiment néfastes du dopage pour la santé.**

En parallèle à ce courant clairement **tolérant** face au dopage, on repère des positionnements plus ambivalents ; pour ces personnes, la réglementation antidopage n'est pas très claire et elle est appliquée de manière trop élastique selon les sports, les lieux et les personnes. Sans être vraiment tolérantes, ces personnes pourraient, à un moment donné, basculer dans une forme **d'acceptation fataliste** du dopage.

Ces résultats ne signifient pas que toutes ces personnes seraient favorables à une légalisation soudaine de toutes les pratiques de dopage mais elles sont prêtes à ce que **les règlements antidopage concernent de moins en moins de produits, ou à ce que la consommation de certains produits soit légalisée et encadrée, notamment médicalement.**

Pour une autre partie de ceux qui sont « tolérants », et qu'on pourrait qualifier de « **super tolérants** », **le dopage ne constitue pas vraiment un problème**, c'est l'interdiction du dopage qui en est un puisque que l'on s'expose à des sanctions en y recourant. Mais surtout, pour ces personnes, il n'est pas certain que le dopage soit dangereux pour la santé et encore moins qu'il s'agisse d'une pratique immorale en soi. Soulignons néanmoins qu'aucun interviewé ne nous a dit que le dopage, tel qu'il est pratiqué actuellement, n'est, de manière certaine, sans danger pour la santé.

Les « super tolérants » considèrent que le dopage est éventuellement injuste aujourd'hui car tous les sportifs ne sont pas dopés ; si tous l'étaient, l'équilibre serait rétabli et l'injustice disparaîtrait. Pour ces personnes, le dopage n'est pas associé au « mal », du fait d'une quelconque transcendance ou immanence : le respect des limites « naturelles » de l'homme n'est pas un argument suffisant ou valable pour eux : **ce n'est pas parce que le dopage est interdit aujourd'hui que cela est mal dans l'absolu.**

Différentes positions chez les différentes catégories de publics interrogés sont observées. Celles-ci sont décrites dans les grandes lignes, ci-après :

Chez les professionnels de santé

- Les « **orthodoxes positifs** » : le dopage est dangereux pour la santé, la loi sur le dopage est juste et efficace, il faut l'appliquer sans état d'âme.
- Les « **orthodoxes négatifs** » : le dopage est dangereux pour la santé, la loi sur le dopage est juste, mais elle est inefficace ou insuffisamment bien appliquée.
- Les « **tolérants** » : la loi sur le dopage est juste, mais comme on ne connaît pas vraiment les effets du dopage sur la santé, il faut l'appliquer « sans excès » pour ne pas « détruire » les sportifs concernés. Un « grand sportif » dopé reste un grand sportif.
- Les « **pragmatiques** » : on ne connaît pas vraiment les effets du dopage sur la santé. La santé et l'éthique du sport – la lutte contre la « triche » - sont deux questions sans lien entre elles. Pour préserver la santé des sportifs dans un monde où le dopage devient la norme, il faut développer la « réduction des risques », et peut-être aussi des formes de légalisation.

Chez les sportifs mineurs

- Les « **purs** » : le dopage est dangereux pour la santé, la loi est juste : il faut continuer à lutter contre le dopage. Le sport « propre » de haut niveau est possible.
- Les « **fatalistes** » : la loi est juste, le dopage est dangereux pour la santé, mais le dopage est impossible à éradiquer. Malgré cela, le sport reste intéressant : les cas de dopage n'amointrissent pas l'intérêt pour le sport.
- Les « **tolérants** » : tout le monde se dope plus ou moins, cela fait maintenant partie de la normalité et n'empêche pas que les grands champions ont tout de même du talent.

Chez les sportifs majeurs

- Les « **puristes** » : l'essentiel est d'avoir un esprit sain dans un corps sain et il n'est nul besoin de recourir à des moyens artificiels pour obtenir des résultats en sport. De ce fait, la lutte antidopage est nécessaire.
- Les « **confiants** » : il faut se fier aux interdictions basées sur des constats de dangerosité pour la santé. Mais on ne sait pas vraiment pourquoi les produits interdits sont interdits.
- Les « **tolérants** » : la notion de dopage est en fait relative et la mise à l'index de certains produits est soumise à caution. De ce fait, le sens de la réglementation antidopage est fragile.

Chez les entraîneurs

- Les « **orthodoxes** » : le dopage et les pratiques dopantes sont dangereuses pour la santé, la loi sur le dopage est juste et efficace, il faut l'appliquer et renforcer les sanctions sans état d'âme, même si les pratiques de dopage se banalisent.
- Les « **tolérants** » : il est juste de lutter contre le dopage, mais la loi doit être mieux proportionnée, et il n'est pas certain que le dopage soit néfaste pour la santé. Le dopage présenterait même peut-être de réels avantages.
- Les « **pragmatiques** » : le problème éthique posé par le dopage pourrait être résolu par une égalité d'accès aux produits, une accessibilité encadrée. Mais si la lutte contre le dopage doit se poursuivre, il faut développer la « réduction des risques » en matière de dopage pour préserver la santé des sportifs puisqu'on ne peut éradiquer le dopage.

Chez les parents de sportif

- Les « **idéalistes** » : le dopage et les conduites dopantes sont dangereux pour la santé. Le dopage est de la « triche ». Il faut combattre ces pratiques, réglementation à l'appui.
- Les « **fatalistes** » : la législation est nécessaire, le dopage est dangereux mais difficile à enrayer. Il existe un système de pression trop complexe pour que la lutte contre le dopage soit efficace.
- Les « **tolérants** » : la législation, basée sur l'interdit, est inefficace puisque dans la pratique sportive de haut niveau, le dopage est inévitable. La législation n'étant pas respectée, il faudrait légaliser au moins en partie les pratiques de dopage.

Chez les élus et cadres : une grande homogénéité et quatre « nuances »

Les élus et cadres tiennent un discours assez homogène. Tous jugent la législation nécessaire et légitime et tous estiment que la lutte antidopage devrait même aller plus loin. Beaucoup demandent des sanctions plus sévères à tous points de vue. Néanmoins, derrière cette apparente homogénéité de ton, quelques différences apparaissent à propos des limites et distinctions entre différentes pratiques de dopage :

- Les « **tolérance zéro** » : quel que soit le produit, qu'il soit inscrit ou non sur la liste des produits interdits, le sportif ne doit rien prendre qui améliore la performance de manière non « naturelle ». Seuls une bonne hygiène de vie, une alimentation « naturelle » et un entraînement sain doivent permettre au sportif de progresser.
- Les « **légalistes** » : la loi définit les produits dopants : il suffit de se référer à la liste de produits interdits pour qualifier ce qui est dopant de ce qui ne l'est pas. Par là-même, ce qui n'est pas inscrit dans cette liste n'est pas mauvais pour la santé.
- Les « **anti-addiction** » : une limite devrait être redéfinie et posée au niveau de la régularité des consommations de certains produits et au niveau des effets de ces produits sur la santé : pour quelques-uns, la régularité de la prise d'un produit définit son caractère dopant. La régularité des prises pourrait enfin engendrer une addiction. Dans la mesure où les produits peuvent interférer sur la santé des sportifs, ils sont jugés dopants.
- **Quelques « permissifs »** : seuls deux élus et cadres évoquent ouvertement la possibilité de prendre certains produits aujourd'hui interdits dans des conditions néanmoins bien définies.

12. La prévention spontanément attendue en matière de lutte contre le dopage

Quelle que soit la position des personnes interviewées sur la question du dopage, toutes ont proposé différentes pistes de travail possibles en matière de prévention, qui convergent parfois.

Ces pistes n'ont pas été reprises telles quelles dans les recommandations de la Fnors (cf. pages 265 à 280), mais elles ont été utilisées, de même que les connaissances tirées de l'analyse bibliographique.

Pour les professionnels de santé

- Informer plus précisément sur les dangers du dopage sur la santé notamment grâce à des études épidémiologiques ou médicales plus poussées afin de le démontrer sur le plan scientifique.
- Mieux former / sensibiliser les entraîneurs mais aussi les sportifs aux dangers du dopage sur la santé, à la complexité du système du dopage, aux techniques de pointe qu'implique le dopage qui n'est pas une pratique anodine.

Pour les sportifs mineurs

- Adopter un discours de vérité sur les bénéfices et les risques du dopage. Les sportifs mineurs sont sensibles aux messages fondés sur la peur et ceux portés par d'ex-sportifs qui auraient pratiqué le dopage et subi des conséquences en termes de santé, de carrière professionnelle ou encore d'exclusion sociale.
- Adopter une nouvelle organisation du milieu sportif ; diminution de la médiatisation et de ses corollaires : enjeux financiers, pression sur les athlètes, ou encore allègement des calendriers sportifs.
- Privilégier les interventions participatives avec des discours non-moralisateurs et des supports audiovisuels.

Pour les sportifs majeurs

- Cibler la prévention en priorité sur les adolescents, plutôt à partir de 14 ans et les jeunes adultes.
- En termes de supports matériels, privilégier les supports comme les émissions de télévision, les films de prévention.
- Développer les temps de dialogue, d'échanges dans les clubs entre les sportifs et les entraîneurs - formés à la prévention du dopage -, voire les professionnels « psy » qui interviennent auprès des clubs.
- Faire témoigner auprès des jeunes des sportifs convaincus de dopage, voire des « dopés » qui ont eu des problèmes de santé du fait du dopage.
- Mettre la santé des sportifs au cœur de la prévention antidopage.
- Mieux informer sur la réalité du dopage et faire peur par rapport aux dangers.
- Multiplier les contrôles antidopage, renforcer la sévérité des sanctions.

Pour les entraîneurs

- Développer l'information formelle : liste des produits interdits, dangers pour la santé, réglementation et sanctions.
- Mettre en place des mesures structurelles : pas de « mercenaires » (sportifs engagés pour un match, une compétition, qui faussent les résultats et induisent une forme de « triche légale »).

Pour les parents de sportif

- Faire des interventions de prévention, à l'école ou seulement à partir du collège, pour sensibiliser les enfants.
- Sensibiliser les sportifs aux bienfaits et à l'intérêt d'une bonne hygiène de vie, d'une vie équilibrée - études, vie affective, etc.
- Insister sur la notion de plaisir à pratiquer un sport ; dépassement de soi et équilibre.
- Attentes de plus d'informations formelles sur les produits, les dangers.
- Renforcer les compétences psycho-sociales des jeunes.
- Initier des échanges sportifs/entraîneurs et sportifs/professionnels de santé sur cette thématique.

Pour les élus et cadres

Communiquer et informer les structures - ligues, clubs - afin que les cadres et élus puissent à leur tour faire circuler l'information au sein des clubs. La prévention sera faite de préférence par les encadrants. Mais il faudrait aussi peut-être repenser le système dans son ensemble.

Au bilan...

Un véritable courant de tolérance ou d'acceptabilité du dopage s'est développé chez une partie des interviewés, tous publics confondus

À la croisée de ces différents profils, on constate que la condamnation du dopage et l'adhésion aux lois et règlements antidopage ne font pas l'unanimité. Il existe un véritable courant d'acceptation du dopage, alimenté à la fois par l'absence d'études épidémiologiques qui montreraient de manière incontestable que le dopage est vraiment dangereux pour la santé, mais aussi par le sentiment que le « *sport system* » tourné vers la compétition, les résultats et le spectacle, favorise le dopage et serait presque devenu incontournable, au moins dans certains sports. Ce courant est également alimenté par le fait que le « dopage » s'est aussi développé ces dernières années, dans le monde du travail notamment, et de manière plus générale dans la société. Ainsi, même si le dopage des sportifs déçoit, certains - mais pas tous - acceptent de pardonner aux « dopés » qui restent malgré tout de grands champions, à leurs yeux. Même avec le dopage, le spectacle demeure et continue à en passionner beaucoup. Le dopage apparaît dès lors pour certains comme une fatalité ou une évolution irréversible, le corollaire d'une évolution sociétale contre laquelle on ne peut lutter.

Cette étude ne permet pas d'évaluer de manière quantitative ces différents profils, ni de déterminer si ce courant « d'acceptabilité/tolérance du dopage » est minoritaire, important ou même majoritaire. Il est cependant indispensable de prendre en compte cette tendance pour bâtir une prévention crédible.

Enfin, au-delà de cette acceptabilité, on note l'émergence d'une opinion favorable à la réduction des risques en matière de dopage, voire à la légalisation de certains produits ou pratiques

Pour certains médecins et entraîneurs, si on ne peut lutter contre le dopage, il faut au moins l'encadrer pour éviter le pire et lutter efficacement contre les dangers du dopage sur la santé. Si le dopage est encadré, la notion de « triche » disparaît. Néanmoins, la « triche » reste pour beaucoup sans aucun lien avec les questions de santé. Ce groupe semble tout à fait minoritaire dans cette étude, mais c'est celui qui a l'argumentaire le plus élaboré.

Seuls les élus et cadres, véritables « gardiens du temple » continuent à rester - officiellement - impassibles face aux sirènes de la réduction des risques et du courant d'acceptabilité du dopage. Ils sont globalement en accord avec la réglementation et les contrôles et sanctions qui l'accompagnent et n'incriminent pas le « système » sportif comme favorisant le dopage. Mais leur fonction rend peut-être malaisée une critique dudit système...

Enfin, soulignons que l'on retrouve parmi tous les publics interviewés, ***des personnes qui pensent que le dopage est fondamentalement dangereux pour la santé et qu'il crée des inégalités insupportables dans les compétitions.*** Pour ces personnes, ***la réglementation et son application doivent être harmonisées, clarifiées, voire durcies*** ; il y a une forte attente d'application de la réglementation, de la suppression des « passe-droits » supposés, du plus petit au plus haut niveau de compétition : ***ils veulent plus d'équité, de transparence et de respect des limites du corps humain.***

La légitimité et la crédibilité de la lutte antidopage semblent donc fragilisées aujourd'hui. Une prévention pertinente et « entendable » par les différents publics doit de ce fait, intégrer trois dimensions :

- **Réduire les failles du « système sportif » et atténuer certaines pressions**, notamment celles qui lient l'argent distribué aux clubs et fédérations avec les victoires et les résultats en compétition.
- **Mettre la santé des sportifs au même niveau d'importance que la compétition et les résultats**, notamment en approfondissant les connaissances concernant les effets du dopage sur la santé des sportifs et en réduisant le problème du surentraînement et de surcharge des calendriers de compétitions.
- **Prendre en compte le sportif dans sa globalité**, avec son besoin de reconnaissance et de renforcement de l'estime de lui-même, de reconnaissance de ses diverses compétences - sportives mais aussi psychosociales -, et s'assurer que les sportifs amateurs et surtout professionnels aient construit de véritables alternatives en cas « d'échec » en compétition.

4^e partie : Les recommandations

Les recommandations qui suivent sont issues à la fois de l'analyse des entretiens et de l'analyse bibliographique menées dans le cadre de l'étude et de connaissances issues de travaux d'évaluation de programmes et d'action de prévention. Ces évaluations ou méta-analyses, menées à partir d'un ensemble de méthodes scientifiques dites « fondées sur des données probantes »¹⁶ permettent de déterminer des éléments prédictifs d'une certaine pertinence et efficacité des actions de préventions.

Le phénomène du dopage dans le sport est une thématique à part entière, les résultats de l'étude le démontrent clairement. Néanmoins, il existe des liens avec les conduites à risques liés principalement aux déterminants cognitifs et comportementaux qui sont en jeu. On estime que les leviers qui ont fait la preuve de leur efficacité dans le champ des conduites à risques en général peuvent être utilisés en matière de prévention du dopage dans le milieu sportif.

L'analyse des entretiens menés dans le cadre de l'étude démontre à quel point les représentations et attitudes vis-à-vis du dopage sont hétérogènes. Il en va de même en matière de prévention du dopage, il n'existe pas de consensus en la matière.

Le phénomène du dopage est complexe et multifactoriel, il n'existe donc pas de réponse simple. Pour être efficace, la prévention du dopage doit combiner plusieurs types de mesures qui agissent sur différents aspects du problème. Les différents acteurs doivent être impliqués dans un cadre global pour coordonner les efforts et viser aussi bien à des changements systémiques qu'à la mise en place des actions ciblées.

Une vision systémique et l'implication des différents acteurs favoriseront la levée des obstacles liés à des représentations différentes du problème et à la conciliation de certains intérêts divergents.

¹⁶ Benec'h G. *Alcool et jeunes, les mesures les plus efficaces pour réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool, synthèse des connaissances et exemples d'actions*, Cîrdd Bretagne, Rennes, 2013.

1. La prévention, ce que l'on sait aujourd'hui

La prévention comprend l'ensemble des démarches visant à intervenir avant la survenue d'un comportement problématique ou à en limiter les conséquences. On distingue deux grandes familles complémentaires de mesures ayant un impact positif en matière de prévention : les **mesures structurelles** qui visent à modifier l'environnement dans lequel s'inscrit le phénomène sur lequel on entend agir et les mesures de prévention proprement dites - ou **mesures éducatives** -, qui agissent directement sur les comportements individuels par une modification des représentations et des attitudes.

L'exposition de nos recommandations selon ce type d'approche offre donc l'avantage de les présenter selon une terminologie proche de critères prédictifs d'efficacité reconnus par les acteurs de la prévention à l'aune des connaissances scientifiques en santé publique.

1.1 Les mesures structurelles, « l'organisation du système »

Il y a aujourd'hui consensus pour dire qu'une politique de prévention efficace ne pourra se passer de mesures structurelles. Ces mesures reposent sur le constat selon lequel des modifications d'un comportement individuel sont possibles en modifiant l'environnement de l'individu, au sens large. La limitation de l'accès aux produits, la modération de l'attractivité sociale d'un comportement ou la dissuasion par la menace de la sanction sont parmi les mesures qui ont démontré leur efficacité. On ne peut en effet espérer de quelconques effets positifs d'un programme de prévention qui se déroulerait dans un contexte administratif et réglementaire qui ne soit pas en cohérence avec les objectifs de la prévention.

Il existe trois conditions incontournables pour que les mesures structurelles soient suivies d'effets :

- S'assurer de leur bonne application par la présence d'un dispositif de contrôle et de sanctions. Le sentiment de non-application de la réglementation ou celui d'une application injuste, inégale ou subjective a des effets contre-productifs sur le respect de la réglementation qui est alors largement décrédibilisée auprès du public.
- Rendre la réglementation acceptable par l'élaboration d'un mécanisme d'information et de sensibilisation. L'explication des raisons qui fondent la réglementation et des objectifs qu'elle vise est indispensable pour son acceptation par le public.
- Associer ces mesures structurelles à des mesures éducatives assurant aux unes comme aux autres un meilleur accueil auprès du public visé.

1.2 Les mesures éducatives, le « travail sur le comportement des individus »

Les mesures éducatives recouvrent diverses méthodes et peuvent avoir des cibles variées. Dans des domaines complexes comme celui du dopage, dans lesquels les comportements auxquels on souhaite s'attaquer sont conditionnés par des facteurs de types culturels,

économiques, sociaux et individuels, on peut appliquer et combiner plusieurs types de mesures pour maximiser leur impact :

- Des mesures de type « universel » qui s'adressent à l'ensemble de la population concernée (le grand public, le milieu sportif, les parents, les professionnels du milieu sportif) sans distinction.
- Des mesures « sélectives » qui visent à intervenir auprès d'une part de la population. On peut viser une population qui présente des facteurs de risques élevés de se doper ou encore d'encourager le dopage¹⁷. On peut également viser une population « relais » qui présente un intérêt du à son audience auprès d'un public plus large.
- Des mesures de type « indiqué » qui s'adressent aux personnes considérées « à haut risque » ou qui présentent déjà certains comportements problématiques.

1.3 La promotion de la santé, une « démarche globale »

La promotion de la santé est une approche globale qui rencontre une adhésion croissante auprès des acteurs de prévention et des pouvoirs publics. Elle réunit et cherche à mettre en cohérence l'ensemble des types de prévention dans une démarche dite « globale ». Elle vise à modifier l'ensemble des facteurs « déterminants de la santé » liés au style de vie personnels, aux interactions sociales, aux conditions de vie et de travail et aux conditions socio-économiques, culturelles et environnementales auxquelles sont soumis les individus.

2. Propositions

L'analyse des représentations et opinions, associée aux pistes de travail concrètes exprimées par les personnes rencontrées dans le cadre de l'étude est riche d'enseignement. Combinées aux connaissances sur les données probantes en matière de prévention, des propositions peuvent se présenter de la manière qui suit.

Notons que certaines personnes, notamment parmi les encadrants, abordent la thématique du dopage auprès des sportifs de diverses manières. Cela peut se traduire par des « actions de sensibilisation » abordées sous l'angle des risques du dopage pour la santé, de la législation ou de l'éthique. Le dopage peut encore être traité « de manière indirecte », grâce à des thématiques comme la connaissance de ses propres limites, la récupération et l'entraînement ou encore la préparation à la reconversion professionnelle.

¹⁷ La population soumise à ce risque élevé peut-être repérée grâce à quelques critères (jeunes dont l'existence est exclusivement tournée vers le sport, entraîneurs complètement centrés sur les seuls résultats en compétition, etc.).

2.1 Les mesures structurelles

2.1.1 Réviser les modes de financement du milieu sportif

➤ Les règles d'attribution des subventions publiques

Les pouvoirs publics sont concernés à divers niveaux, depuis les subventions annuelles de l'État aux fédérations jusqu'aux subventions des collectivités territoriales allouées aux clubs. L'attribution des subventions est assujettie de manière trop importante aux seuls résultats ; classement, victoires, nombre de podiums ou de médailles, etc. La prime aux meilleurs résultats produit une concurrence exacerbée « le gagnant empoche la mise » qui est en contradiction avec certains fondamentaux de l'esprit sportif défendus par les acteurs comme la valorisation de l'effort et de l'engagement qui est le même pour tout sportif, quels que soient les résultats obtenus.

Il serait donc nécessaire d'inclure formellement des critères de répartition des subventions aux fédérations et aux clubs qui valorisent des aspects éducatifs, de plaisir, de santé, **l'exercice physique régulier et modéré étant considéré comme un des piliers pour une bonne santé, etc. Des indicateurs** qui distinguent les structures positivement impliquées dans la prévention du dopage, évaluées **à partir de critères d'efficacité reconnus, peuvent également être inclus.**

Ce type de mesure, accompagné d'une pédagogie adaptée, pourra avoir des effets importants sur la « culture » du milieu sportif dans son ensemble : le passage d'une culture élitiste, la « performance à tout prix » à une culture qui privilégie des aspects « bien-être et santé », de « plaisir », de « respect de soi, de l'adversaire, du cadre, du public », faciliterait la diffusion des arguments de prévention axés sur la nécessité d'avoir un bon équilibre dans ses objectifs, sans tout axer sur l'obtention de résultats sportifs.

➤ La sponsorisation du sport

La sponsorisation concerne une grande part du milieu sportif. Au-delà de la publicité, la médiatisation du sport engendre également d'importants enjeux financiers liés aux droits audiovisuels de retransmission des compétitions sportives. Les fédérations sportives sont de fait concernées par ces enjeux économiques. Il importe donc de **questionner les modes de sponsorisation du sport pour faire converger les intérêts des acteurs économiques et sportifs avec les objectifs de lutte contre le dopage et de prévention du dopage.**

Il apparaît de même important de ne pas renforcer le « *star system* » au sein du milieu sportif, en se focalisant uniquement sur la compétition de haut niveau. À l'inverse, il serait positif de soutenir davantage, au niveau médiatique, le sport pour lui-même ainsi que les sportifs aux résultats plus diversifiés, et pas uniquement les très grands champions.

Ainsi, les enjeux économiques liés à la sponsorisation de la compétition sportive de haut niveau, qui peuvent représenter des masses considérables d'argent, constituent, de fait, un frein important en matière d'engagement contre le dopage. Réduire ou limiter le spectacle sportif fondé sur des performances toujours plus extraordinaires risquerait d'entraîner un désintérêt du public et par voie de conséquence une baisse des recettes publicitaires, et donc une baisse des sommes d'argent obtenues *via* le *sponsoring*. Cela impliquerait, par exemple, de mettre en avant un autre type de publicité, mettant en scène des « héros » alternatifs au *star-system* qui ne seraient pas uniquement des sportifs de haut niveau.

2.1.2 Renforcer les dispositifs de formation et de reconversion destinés aux sportifs dont l'activité principale est centrée sur la pratique sportive professionnelle et amateur

La possibilité de poursuivre des études, *a fortiori* supérieures, et à pratiquer le sport à haut niveau représente une difficulté majeure pour les sportifs. Certains se retrouvent dans l'impasse au moment de leur reconversion, la tentation du dopage peut alors être forte pour se maintenir le plus longtemps possible dans le circuit sportif, ceci d'autant plus que les revenus sportifs représentent la totalité ou une part importante des moyens de subsistance.

Les sections sportives, les Pôles Espoirs, ou encore les Pôles France, qui tiennent compte de la nécessité de la préparation à la reconversion des sportifs représentent indéniablement un progrès car le versant scolaire est toujours présent quels que soient les résultats sportifs.

Le développement des filières de formation qui s'adressent aux sportifs, du lycée à l'université doit être encouragé afin de poursuivre deux objectifs prioritaires : **inciter les sportifs à poursuivre des études** parallèlement à la pratique sportive **et faciliter leur reconversion** en valorisant les qualités développées au cours de leur carrière sportive.

2.1.3 Renforcer l'application de la réglementation antidopage et rendre explicite ses fondements et objectifs

- **Réaffirmer la volonté de la lutte contre le dopage et œuvrer contre le sentiment d'arbitraire qui concerne l'organisation de cette lutte**

La performance sportive exige une préparation considérable, c'est durant cette préparation que le risque de dopage est repéré comme étant le plus élevé. Il est donc pertinent de poursuivre et **développer la désignation de sportifs astreints à une obligation de localisation et de multiplier les contrôles inopinés** en plus des contrôles effectués durant les compétitions.

La menace d'être soumis à un contrôle antidopage préoccupe les sportifs. La « théorie de la dissuasion »¹⁸ nous apprend que le fait de se soumettre ou non à une loi repose sur un choix individuel et un raisonnement fondé sur une estimation d'une balance coût-bénéfice. Ainsi, le choix de se doper ou non dépendra de trois facteurs principaux : la certitude d'être sanctionné en cas de contrôle positif, la sévérité perçue de la sanction et l'immédiateté de la sanction. Il sera donc utile de **conduire des contrôles antidopage aux niveaux de compétition pertinents et dans tous les sports afin de maintenir la menace de la sanction.**

Le déficit de données épidémiologiques sur le phénomène du dopage complexifie le ciblage des contrôles antidopage. Néanmoins, certains travaux¹⁹ indiquent que le dopage peut se retrouver assez tôt dans un parcours sportif.

La mise en place effective du passeport biologique de l'athlète de haut niveau avec les moyens de sa mise en œuvre est également une piste potentiellement efficace pour l'orientation et le ciblage des contrôles et pour l'amélioration de la connaissance épidémiologique.

Notons que les acteurs du milieu sportif rencontrés dans le cadre de l'étude estiment que les contrôles doivent plutôt viser « le haut niveau » de manière privilégiée pour une meilleure efficacité des sommes investies. Selon les représentations communes, le haut niveau est en effet celui qui compte le plus de sportifs dopés.

Un fort sentiment d'arbitraire entoure la réglementation antidopage. Les contrôles sont, de plus, souvent considérés comme étant menés de manière erratique et les sanctions injustes : les sports ne seraient pas visés de manière égale et les sanctions paraissent parfois lourdes pour une faute légère et inversement. Il faudra donc prévoir **l'élaboration d'un mécanisme d'information et de sensibilisation pour rendre la réglementation transparente, cohérente et donc acceptable** par les acteurs du milieu sportif.

➤ **Justifier, dans la liste des produits interdits, les critères de sélection pour chaque catégorie de produits**

La liste des substances interdites est complexe et peu explicite pour beaucoup. L'incompréhension prend racine sur plusieurs points et notamment dans la distinction entre les substances interdites de manière permanente et celles interdites pendant les compétitions uniquement. Par ailleurs, la présence dans cette liste de substances comme le cannabis ou l'alcool (que les interviewés n'associent jamais à une amélioration de la performance) ou encore la définition des seuils de détection des substances interdites suscitent également souvent l'incompréhension des interviewés. Les principes qui président à l'élaboration de cette liste sont méconnus.

¹⁸ Jayet M.-C., *Risque « alcool au volant », action législative et théorie de la dissuasion : Analyse du modèle répressif de politique préventive*, Revue Recherche, transport, sécurité n°23, Lavoisier, France, 1984.

¹⁹ Turblin P., Grosclaude P., Navarro F., Riviere D., Garrigues M., *Enquête épidémiologique sur le dopage en milieu scolaire dans la région Midi-Pyrénées*, Science & Sports, Volume 10, 1999.

La notion d'amélioration de la performance mérite donc d'être plus clairement définie et ou précisée semble notamment nécessaire de communiquer davantage sur l'effet désinhibiteur de certaines substances psychoactives, qui en modifiant le comportement pourrait aboutir à de meilleures performances que celles habituellement atteintes.

Un travail de justification du choix des méthodes et des substances interdites s'impose et de communication de ces choix. Ainsi, les critères de sélection retenus pour chacune des catégories de substances et méthodes interdites devraient figurer sur la liste des interdictions publiées chaque année.

2.1.4 Renforcer la cohérence du cadre juridique sportif et de l'organisation du milieu sportif avec la lutte contre le dopage et la prévention du dopage

➤ Limiter ou interdire l'emploi de « mercenaires »

Le recours, parfois très ponctuel de la part des clubs, à des athlètes extérieurs aux clubs et d'un niveau supérieur, durant des compétitions comptant pour des championnats régionaux ou départementaux est jugé de manière sévère. L'emploi de ces « mercenaires » induit un sentiment de « trucage légal » de la compétition. Il est donc nécessaire de **s'interroger sur la participation d'athlètes extérieurs dans les championnats régionaux et départementaux.**

➤ Limiter ou interdire l'accès aux postes d'encadrement et aux mandats électifs dans les clubs et instances sportives des sportifs convaincus de dopage

Les acteurs du milieu sportif estiment qu'il faut questionner **l'accès d'anciens sportifs condamnés pour dopage aux postes d'encadrement sportif.**

L'accès à des postes d'encadrement sportif, particulièrement lorsque des tâches éducatives auprès d'un jeune public sont requises, pourrait être règlementé de la même manière que des employeurs privés demandent la consultation du casier judiciaire pour l'accès à certains emplois dans des domaines comme la petite enfance ou la sécurité. L'accès aux emplois publics exige d'avoir un casier judiciaire vierge. Ce type de « précautions » pourrait être appliqué à l'accès à des fonctions électives au sein des instances sportives au niveau national comme aux niveaux régional et infrarégional.

➤ Sécuriser les parcours professionnels des encadrants sportifs

La précarité des emplois d'encadrants et d'entraîneurs sportifs est délétère du point de vue de la prévention du dopage. Il est difficile de mettre en place des programmes de prévention s'inscrivant dans la durée tout en ayant un statut précaire. De plus, la fonction d'éducation et de transmission de valeurs est souvent plébiscitée par les encadrants, à

tous les niveaux de compétition : ils y tiennent et l'ensemble des acteurs leur reconnaît ce rôle.

La précarité et les emplois partiels conduisent nombre d'encadrants à exercer au sein de plusieurs structures, avec différents contrats. Or, la prévention du dopage et la transmission de valeurs positives sont favorisées par leur inscription dans le temps.

Une réflexion pourra être engagée tendant à **soustraire les encadrants sportifs de la précarité de l'emploi et de l'attente des clubs et fédérations quant à la « fabrication de champions » et à leur fournir les moyens de prévenir le dopage et de renforcer leur rôle éducatif.**

La prévention du dopage peut tirer un avantage substantiel à renforcer le rôle éducatif des encadrants. Leur position auprès des sportifs fait d'eux un levier privilégié grâce à la proximité et la relation de confiance qu'ils parviennent souvent à nouer avec les sportifs.

➤ **Renforcer la réglementation relative aux calendriers sportifs**

Les calendriers de compétitions excluent parfois la mise en place de périodes de récupération suffisantes et efficaces pour les sportifs. Cela est repéré comme l'un des facteurs qui mènent potentiellement à la prise de produits dopants. **Les instances sportives doivent donc être attentives à ce que les calendriers soient adaptés aux phases de récupération indispensables au maintien d'un équilibre physiologique chez le sportif.**

2.1.5 Développer la connaissance épidémiologique du phénomène

La prévention du dopage ne pourra faire l'économie d'une connaissance affinée des niveaux et pratiques de consommation de substances dopantes, ou encore des conséquences sanitaires de telles consommations. **Les pouvoirs publics doivent soutenir des études épidémiologiques pour avoir une meilleure connaissance du phénomène du dopage.**

Ce n'est qu'à partir d'un diagnostic précis, fondé sur des données descriptives, qualitatives et analytiques - y compris issues de travaux d'épidémiologie sociale - que la prévention du dopage progressera en termes de légitimité et de crédibilité.

L'épidémiologie fournit deux types de connaissances utiles à la prévention :

- Une description quantitative des cas, des dommages sanitaires et des caractéristiques pathologiques liés à la consommation de substance,
- Une analyse des populations concernées et des modes de consommation.

L'action efficace peut se satisfaire d'une connaissance non exhaustive d'un phénomène, elle ne peut en revanche s'acquitter d'une connaissance trop approximative²⁰.

2.1.6 Mettre la santé des sportifs au cœur de la lutte contre le dopage

➤ La protection de la santé des sportifs

Les professionnels de la santé qui interviennent dans les clubs, les comités, les ligues ou les fédérations se trouvent au cœur d'un système de contraintes qui privilégie l'aide à l'amélioration de la performance au détriment de la santé des sportifs. **La place de la protection et de la préservation de la santé des sportifs devrait être prise en compte et valorisée au-delà des seuls sportifs de haut niveau inscrits sur les listes, par des mesures concrètes permettant un réel suivi de l'état de santé des sportifs.**

➤ La promotion de la santé au-delà de la pratique sportive

La prise en compte de la santé globale et du bien-être du sportif est une mesure préventive fréquemment évoquée par les acteurs du milieu sportif rencontrés dans le cadre de l'étude. Cette approche plébiscitée par les professionnels de la prévention, requiert un **engagement fort des différents partenaires du milieu sportif et des orientations stratégiques clairement définies.**

Les traductions concrètes de cette approche, citons notamment les **efforts pour le bon déroulement de la scolarité et le renforcement et le développement des compétences psychosociales des jeunes sportifs ou encore la présence de professionnels leur assurant un environnement favorable à une bonne santé** - physiologie du sport, nutrition, psychologie du sport, etc. - peuvent avoir un impact positif significatif pour limiter le recours au dopage.

En outre, le fait de traiter de la question du dopage en l'abordant par le biais de la promotion de la santé, de manière pragmatique, positive et non-culpabilisante, permet de **dépasser les blocages et les tabous que peut soulever la thématique.**

2.2 Les mesures éducatives universelles et la promotion de la santé

2.2.1 Au-delà des médias et du grand public

Au-delà des mesures structurelles qui peuvent concerner les médias, ils peuvent être associés à un travail sur les normes sociales du milieu sportif. **Le statut évident de**

²⁰ Got C., *La santé*, Flammarion, France, 1992.

« relais d'opinion » des médias spécialisés comme des médias de masse impose qu'ils soient associés à une réflexion autour de la « culture sportive » : le sport élitiste *versus* le sports « plaisir », le « développement de la personne » et la préservation de la santé du pratiquant sportif.

2.2.2 Auprès des sportifs

➤ **Développer le renforcement des compétences psychosociales des jeunes sportifs**

À condition d'être inséré dans un programme plus global, le renforcement des compétences psychosociales est considéré comme l'une des mesures préventives les plus prometteuses auprès des jeunes publics en matière de prévention. Un individu « *bien dans sa peau* » sera moins sujet à l'adoption de conduites à risques²¹.

Le renforcement des compétences psychosociales est ainsi une thématique qui doit être développé dans les activités de toutes les instances sportives, des fédérations aux clubs en passant par les pôles d'excellence.

L'Éducation nationale peut également jouer un rôle important en la matière en intégrant dans les cours d'éducation physique et sportive **une valorisation des compétences psychosociales au travers de la pratique sportive.**

➤ **Renforcer les connaissances des sportifs en matière de dopage**

Les connaissances liées au dopage, à la santé ou à la physiologie apparaissent comme étant souvent insuffisantes chez les sportifs. Il importe donc de leur faciliter l'accès au savoir dans ces différents domaines.

Améliorer chez les sportifs la connaissance sur les produits, les risques de l'automédication ou encore une meilleure connaissance des bénéfices et risques induits par certains produits qui ne sont pas inscrits sur la liste des produits interdits, en particulier, les compléments alimentaires. Des progrès en termes **d'attention à leur corps, à la physiologie, à la douleur, à la souffrance psychique, etc.** pourraient également leur être bénéfiques.

Notons que pour des interventions de proximité avec des sportifs, il est important de bien connaître leurs représentations et connaissances pour concevoir des messages adaptées qui auront alors plus de chances de toucher ceux qui sont les plus concernés ou potentiellement concernés par le dopage.

²¹ Fortin J. *Les compétences psychosociales chez l'enfant* in J. Lecomte (sous la direction) *Introduction à la psychologie positive*. Dunod, Paris, 2009.

La pratique sportive comme vecteurs d'éducation et d'épanouissement liés à l'effort et au dépassement de soi, au travail collectif, au respect des règles et de l'adversaire, etc. offrent l'opportunité de la **transmission d'un message positif et valorisant** auprès des sportifs. Ce type de message est reconnu comme **un bon levier de prévention en complément de la transmission de connaissances**²².

➤ **Questionner la signification de la douleur dans la pratique sportive**

La douleur est un sujet particulièrement sensible dans la pratique du sport. Les acteurs du milieu sportif reconnaissent que la pratique d'un sport de compétition, et notamment de haut niveau, soumet les athlètes à des efforts éprouvants pour le corps et le psychisme.

Pour certains, la douleur en est le banal corollaire alors que d'autres estiment plutôt qu'une attention soutenue doit être portée à la douleur comme alerte qui permet de respecter l'intégrité physique et psychique du sportif. **Il importe donc, de la part de l'encadrement sportif et du sportif, de savoir reconnaître le seuil de douleur qui représente un signal d'alerte** qu'il est nécessaire de prendre en compte pour éviter une aggravation du problème physique, voire entraîner une blessure, une lésion, etc.

2.2.3 Auprès des parents de jeunes sportifs

Le milieu familial est reconnu comme étant celui qui influe le plus sur le comportement des jeunes²³. Le fait, pour un programme de prévention, d'avoir un impact positif sur les représentations, les attitudes, le comportement des parents est un bon moyen d'avoir des effets sur le comportement des enfants.

Viser également les parents comme cible et acteurs au travers d'un programme de prévention qui s'adresse à de jeunes publics est ainsi un gage d'efficacité. De plus, **la cohérence des discours tenus par l'encadrement sportif, le milieu médical le cas échéant et les parents** est primordiale pour donner une véritable crédibilité aux messages de prévention. Ce « front commun » permet aux plus jeunes de trouver une véritable validation d'un comportement positif auprès de leur entourage. Il est donc essentiel de prévoir des actions de prévention visant ou impliquant les parents, qui permettent de renforcer le dialogue au sein du triptyque sportifs – parents – encadrants.

²² Centre d'analyse stratégique, *Nouvelles approches de la prévention en santé publique. L'apport des sciences comportementales*, Paris, 2010.

²³ Jeammet P. *Les parents, premiers acteurs de la prévention*, La Santé de l'Homme n°398, Paris, 2008.

2.2.4 Auprès des encadrants et entraîneurs

➤ Renforcer le rôle éducatif des encadrants en matière de protection de la santé

Les encadrants entretiennent souvent des relations privilégiées avec les sportifs. Leur proximité avec les sportifs peut faciliter et rendre efficace la transmission de messages de prévention. Mais, pour être crédibles, il est nécessaire de disposer de bonnes capacités relationnelles et de véhiculer des informations fiables. Ainsi, pour intervenir de manière crédible sur le sujet du dopage, **les encadrants doivent bénéficier de formations adaptées pour acquérir de vraies compétences sur le fond et sur la forme, pour mieux maîtriser la question du dopage et être réellement en mesure de transmettre des messages préventifs aux sportifs.**

➤ Développer une bonne appréhension et le respect des limites physiologiques des sportifs

Il apparaît que la physiologie du sport soit une discipline encore peu ou partiellement connue par certains encadrants. Ils reconnaissent être parfois en difficulté pour fixer aux sportifs des objectifs qui nécessitent des efforts physiologiquement adaptés, tenant compte des capacités de chacun (individualisation de l'entraînement...). Ils sont ainsi demandeurs d'un **complément de formation** notamment sur :

- les moyens d'une **meilleure prise en compte des spécificités individuelles** lors de la programmation de l'entraînement ;
- les **risques liés à une pratique sportive inadaptée** (surentraînement) ;
- la **douleur** comme seuil d'alerte, les seuils d'alerte dans la douleur ;
- **les spécificités d'une bonne hygiène de vie dans la pratique du sport de compétition** (l'usage de certaines boissons, des protéines, etc.) ;
- **les outils de repérage et d'orientation des personnes à risques vers des ressources adaptées.**

Les acteurs du milieu sportif et particulièrement les encadrants, grâce à leur proximité avec les sportifs, estiment qu'il est nécessaire **de mettre en place un mécanisme de repérage des sportifs potentiellement concernés par le dopage ou à risque de se doper**. Selon leur expérience et leur compétence, il est indispensable qu'ils soient **formés pour identifier ces sportifs pour s'adresser à eux.**

Des outils qui établissent les critères selon lesquels on estime de manière convaincante qu'un individu ou un groupe d'individu présente des risques devraient être créés à l'instar de ce qui existe en matière des conduites addictives²⁴.

²⁴ Par exemple, concernant la consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents, la *Grille de dépistage de la consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents* (DEP-ADO) permet aux intervenants de non spécialisés de repérer des consommations problématiques avec un outil rapide et valide sur le plan scientifique.

Afin d'être apte à orienter les sportifs vers des ressources adaptées, il est nécessaire également que soient régulièrement transmises aux encadrants **des informations sur les structures en mesure de fournir des conseils et informations sur le dopage et les moyens de s'en préserver.**

2.2.5 Auprès des élus et cadres

Les élus et cadres souhaitent que leur rôle soit mieux reconnu en matière de lutte contre le dopage et de prévention du dopage. Pour ce faire, ils souhaitent que des directives claires leurs soient transmises par les pouvoirs publics. **Des moyens accrus et des outils sont également nécessaires pour qu'ils soient en mesure de consacrer le temps nécessaire à une bonne couverture des sportifs** en matière de prévention du dopage.

Il semble important de **réviser les règles d'attribution des subventions publiques, notamment aux collectivités locales, en les articulant davantage avec l'engagement de ces collectivités à mener des actions de prévention.** Par ailleurs, il serait dommageable que les subventions de prévention (allouées par le Centre national pour le développement du sport) viennent en atténuation de la subvention globale demandée par les clubs.

➤ Informer les élus et cadres des résultats des contrôles antidopage

Les élus et cadres devraient être **informés de manière systématique des résultats des contrôles antidopage qui ont lieu auprès de sportifs licenciés de leurs instances**, et ce afin de les impliquer davantage dans la lutte et la prévention en matière de dopage. Élus et cadres ont un rôle important à jouer dans ce domaine, mais ils doivent être avertis rapidement des problèmes de dopage qui peuvent concerner leur sport.

Ainsi, des sportifs ont pu être valorisés par leur ligue régionale, par exemple, alors qu'ils étaient sous le coup de procédures et de sanctions en matière de dopage ; cela a un effet délétère sur la crédibilité des instances auprès des sportifs et du grand public.

2.2.6 Auprès des professionnels de santé

Si les professionnels de santé des services de Médecine du sport des CHU et des AMPD sont directement concernés par la problématique du dopage, les professionnels de santé travaillant auprès des clubs n'ont pas forcément formés ni même sensibilisés à cette thématique. Ces professionnels de santé ont ainsi des compétences et des connaissances très disparates en matière de dopage, et plus particulièrement ceux qui travaillent directement auprès des clubs à de petits niveaux de compétition. Il est donc

essentiel de permettre à ces différents professionnels (médecins, kinésithérapeutes, etc.) de **se former aux risques liés au dopage, en leur facilitant notamment l'accès à des formations continues dans ce domaine**. De telles formations pourraient notamment être proposées » par les DRJSCS et par les antennes AMPD.

Ces formations devraient pouvoir s'articuler autour des thématiques suivantes :

- la protection de la santé globale du sportif ;
- les pratiques concrètes de dopage ;
- les risques du dopage pour la santé du sportif ;
- les sanctions que les sportifs convaincus de dopage encourent et celles qu'ils encourent eux-mêmes, en tant que professionnels, s'ils incitent les sportifs à se doper ;
- la transmission de message de prévention auprès des sportifs.

2.3 Les mesures éducatives, sélectives et indiquées

2.3.1 Une prévention individuelle ou collective auprès des sportifs « à risques »

À partir du développement d'outils de repérage des personnes à risques et de la réalisation d'études épidémiologiques, **une attention particulière et des actions spécifiques devraient viser les sportifs qui présentent le plus de risques de se doper**.

À titre d'exemple et sans stigmatiser les sportifs ou leur encadrement, certains « déterminants » peuvent permettre de cibler des profils de sportifs à risques : les sportifs sur lesquels reposent le plus d'intérêts économiques, ceux qui se démarquent au sein des filières d'excellence, les sportifs en fin de carrière sans perspectives professionnelles, etc.

2.3.2 Une véritable prise en charge des sportifs qui se sont dopés

Le rôle des AMPD devrait être davantage soutenu et renforcé dans ce sens avec le renforcement du soin et les moyens d'une prise en charge globale.

À l'instar de la prise en charge des personnes en difficultés avec leur consommation de produits psychoactifs, **les sportifs convaincus de dopage devraient systématiquement pouvoir bénéficier d'une prise en charge précoce et globale** : conseils personnalisés, suivi médical et social, insertion professionnelle, etc. Les sportifs qui auraient fait l'objet d'une exclusion définitive doivent pouvoir également en bénéficier.

Les professionnels de santé des clubs et des instances sportives régionales et départementales devraient également bénéficier de formations pour être en capacité de mieux accueillir et accompagner les sportifs dopés suite à leur exclusion temporaire.

2.4 Les éléments incontournables d'une prévention ajustée

Concernant les supports et méthodes de prévention, il n'existe pas de procédés dont l'efficacité est absolument garantie. Toutefois, certaines conditions permettent de prédire une certaine efficacité²⁵.

2.4.1 Adapter les messages de prévention aux connaissances des différents publics

Le message de prévention doit être adapté aux connaissances du public ciblé. Que le public soit composé de sportifs, d'encadrants, de professionnels de santé, il est indispensable de **bien connaître leur niveau de connaissances et leurs attentes dans le but de concevoir des messages spécifiques et adaptés**. L'écueil principal dans lequel tombent les messages ne tenant pas compte de cela est qu'ils ne touchent que les personnes déjà sensibilisées et qu'ils n'ont pas d'impact sur celles qui sont les plus concernées.

2.4.2 Tenir un discours « de vérité »

La prévention d'un comportement à risque qui ne tienne pas compte des avantages perçus ou réels de ce comportement, risque de ne pas être crédible du point de vue du public. **Un discours uniquement moralisateur ou fondé sur « l'éthique du sport » qui nierait les difficultés** auxquelles peuvent être confrontés les sportifs, aux plans psychologique, physiologique, économique pourrait conduire ces derniers à envisager le dopage comme moyen de dépasser ces difficultés.

Il est préférable de tenir compte d'éventuels avantages perçus et des risques associés afin de provoquer une analyse critique de la part du public.

2.4.3 Recourir à la peur, de façon raisonnée

Le recours aux émotions négatives comme la peur, peut capter l'intérêt du public et susciter une motivation au changement. Mais un message trop brutal pourra amener le public à se protéger en adoptant des « stratégies de contournement » ; soit en atténuant

²⁵ Issues de la bibliographie et des entretiens menés dans le cadre de l'étude.

le message, soit en considérant qu'il ne le concerne pas ou encore en jugeant que le comportement préconisé est inaccessible. Par exemple, un sportif dopé pris dans un système de contraintes puissant pourra concevoir de l'angoisse face à une injonction antidopage qui aura plutôt tendance finalement à renforcer son comportement.

2.4.4 S'inscrire dans la durée

Pour être efficace, les actions de prévention doivent s'inscrire dans la durée. Les interventions ponctuelles produisent au mieux des effets à court terme et les interventions isolées n'ont qu'un effet limité. Les acteurs du milieu sportif doivent pouvoir bénéficier d'actions qui prévoient plusieurs interventions complémentaires entre elles auprès des différents publics et une vision stratégique de long terme.

2.4.5 Avec les sportifs : le dialogue plutôt que la « grande messe »

Les relations qui peuvent se nouer entre le porteur d'un message de prévention et les sportifs auxquels il s'adresse, sont toutes aussi importantes que la qualité du message transmis. La maîtrise des techniques des dynamiques de groupe, avec l'utilisation d'un langage approprié (valide, érudit sans être trop technique) sont un gage d'efficacité particulièrement auprès des publics jeunes.

Une intervention en petits groupes se prête mieux à ce type d'exercice et permet de créer un dialogue entre le préventeur et le groupe et entre les membres du groupe. Or, il est reconnu que le fait de **créer des échanges d'idées et d'expériences produira une meilleure réception et plus grande motivation au changement que des interventions de type magistral.**

Synthèse bibliographique

Ce chapitre a été constitué de manière à avoir rapidement accès à quelques références-clés. Cette synthèse bibliographique ne constitue pas une revue exhaustive sur le sujet du dopage mais s'attache à présenter en trois temps des éléments sur cette question.

Il s'agit tout d'abord d'évoquer la question du traitement du « dopage » par les médias au cours de la période de collecte en 2012. Cette première partie s'attache d'une part à repérer quelles sont les disciplines sportives couvertes par le « bruit médiatique » et d'autre part à présenter les « affaires » liées au dopage au cours de cette période.

Ensuite, cette revue de la littérature porte sur une analyse plus « transversale » de la thématique du dopage. Il s'agit en particulier d'aborder :

- le concept de dopage ; comment s'articule-t-il avec les notions de « culte de la performance », « déviance »...? ;
- une brève analyse de l'évolution de la législation sur le dopage en France depuis la loi « Herzog » de 1965 ;
- l'épidémiologie et les produits « dopants » utilisés ;
- l'état de la politique de la prévention du dopage et des pratiques dopantes.

Enfin, étant donné la diversité des sports étudiés, il a semblé opportun d'insérer des éléments de connaissances propres à chacun d'eux, à savoir :

- une brève présentation des éléments historiques constitutifs de la discipline, des valeurs et traditions sur lesquelles elle repose ;
- les systèmes organisationnels ;
- les qualités et contraintes physiques liées à l'exercice de ce sport ainsi que des éléments de connaissance sur des aspects de traumatologie et d'accidentologie associés à sa pratique ;
- les spécificités liées aux pratiques de dopage ainsi que des éléments concernant d'éventuels messages de prévention délivrés aux sportifs.

1. Le dopage dans les médias

Afin de mieux saisir le contexte de cette étude, une « veille médiatique » a été réalisée de janvier à octobre 2012. Ce travail de recueil d'articles et d'analyse permet d'apporter des éléments d'information sur la manière dont est traitée la question du dopage par les médias. Cette partie a une vocation informative et permettra de contextualiser certains points évoqués dans ce rapport.

Le recueil d'article consiste au recensement des faits médiatiques uniquement à partir de médias français ou francophones mais autour de faits nationaux et internationaux contenant le mot « dopage », traitant du dopage en général et/ou de lutte contre le dopage, à l'aide des ressources médiatiques de l'outil informatique : les alertes Google, la recherche pluri-médias, des abonnements à des services de veille médiatique, la visite hebdomadaire des sites spécialisés sur la question du dopage, des sites de journaux sportifs, des sites des grands quotidiens français, leur section sport et leurs dossiers « spécial dopage ». Pendant cette période, tous les articles traitant du dopage ont été listés, puis sélectionnés en fonction de la redondance de leur sujet et du nombre d'articles traitant de ce même sujet.

La veille a été enrichie par un recueil d'articles de presse papier et le travail collaboratif entre le ministère chargé des Sports, les ORS et les DRJSCS des régions impliquées dans l'étude.

Cette partie présente dans un premier temps une liste des disciplines concernées par le dopage en 2012, ce qui permettra d'avoir une idée du « bruit médiatique » sur le sujet dans les différents sports. Dans un second temps, les grands faits médiatiques récurrents, soulevés de janvier à octobre 2012 seront brièvement présentés.

1.1 Les disciplines concernées

Les disciplines suivantes ont fait l'objet d'au moins un fait médiatique ou d'un article évoquant le dopage sur les dix premiers mois de l'année 2012 :

- l'athlétisme,
- l'aviron,
- le baseball,
- le basket-ball,
- le biathlon,
- la boxe,
- le culturisme,
- le cyclisme sur route et sur piste,
- le duathlon,
- l'équitation,
- le football,
- le football américain,
- la gymnastique,
- l'haltérophilie,
- le hockey sur glace,
- la lutte,
- la natation,
- le patinage (artistique/vitesse),
- le rugby,
- les sports automobiles (dont *Formule 1*),
- le ski (dont l'alpinisme et ski de fond),
- le tennis,
- le volley-ball.

Parmi ces disciplines, cinq sont liées au sujet de cette étude: le basket-ball, le cyclisme, le football, la gymnastique et le tennis. Selon le recensement effectué, le judo n'a fait l'objet d'aucun article.

Certaines disciplines comme le canoë-kayak, le volley-ball ou l'aviron comptabilisent un faible nombre d'articles et de faits liés aux questions de dopage.

1.2 Recensement du « type de faits ou d'articles » par discipline sportive

Le tableau 1, page suivante, présente un dénombrement d'articles et de faits sur la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2012. Il montre les façons de traiter ce sujet par les médias, et plus précisément les aspects du dopage les plus abordés dans les articles recueillis lors de cette période. Sont répertoriés:

- les suspicions de dopage, les cas avérés et polémiques, les affaires judiciaires en cours ;
- les contrôles antidopage, ses modalités (obligation de localisation...), les sanctions ;
- les actions et préconisations des instances sportives ou politiques, législation et lutte antidopage ;
- les déclarations, interviews des sportifs ou anciens sportifs ;
- les déclarations des « encadrants », de professionnels du sport et des politiques sur le dopage ;
- les nouvelles substances, les pratiques et techniques suspectes liées au dopage et les risques sanitaires.

Près de 950 articles ou faits concernant les pratiques dopantes ou le dopage en général ont été recensés. Le cyclisme, l'athlétisme, le football, le tennis, la natation et le rugby sont les disciplines les plus concernées. Ils représentent 90 % des articles ou faits ne traitant que d'un seul sport. Le cyclisme représente plus de la moitié de cette quantité et l'athlétisme environ 20 %. Viennent ensuite le football (5 %), le tennis (4 %), la natation (4 %) et le rugby (3 %).

La question du dopage semble plus particulièrement être traitée sous l'angle des suspicions de dopage ou d'affaires, des cas avérés et des polémiques ainsi que des affaires judiciaires en cours (près des deux tiers du matériau recensé).

Les articles ou interviews reprenant les déclarations des sportifs ou anciens sportifs est l'une des catégories les plus riches en termes de nombre d'articles. Cyclistes et joueurs ou anciens joueurs de tennis sont les plus nombreux à avoir apporté des témoignages dans les médias ou à avoir fait des déclarations.

La catégorie portant sur le « contrôle du dopage, les modalités, les sanctions » est celle qui récolte le moins d'articles. Cependant, un grand nombre d'articles ayant pour sujet l'obligation de localisation des sportifs et les cas de *no-show* (fait de ne pas répondre à cette obligation) apparaît.

Tableau 1 - Types de faits ou d'articles

Disciplines sportives	Suspensions de dopage, cas avérés et polémiques, affaires judiciaires en cours	Contrôle du dopage, les modalités (l'obligation de localisation ...), les sanctions	Actions et préconisations des instances sportives ou politiques, législation et lutte antidopage	Déclarations, interviews sportifs/ anciens sportifs	Déclarations d'encadrants, de professionnels du sports et d'élus	Nouvelles substances, pratiques et techniques suspectes liées au dopage, risques sanitaires	Nombre total d'articles par discipline
Plusieurs ou toutes disciplines concernées	37	3	49	1	9	38	137
Athlétisme	147	3	3	3	5		161
Aviron	1						1
Baseball	13	1	1	1			16
Basket-ball	3						3
Biathlon	1						1
Boxe	7						7
Canoë-kayak				1			1
Culturisme	1						1
Cyclisme/ Cyclisme sur piste	290	13	15	74	32	3	427
Duathlon	1						1
Équitation	9		1		1		11
Football	15	7	7	2	5	3	39
Football américain	4						4
Gymnastique	7						7
Haltérophilie	11						11
Hockey sur glace	4		1				5
Lutte	3						3
Natation	22	2			6		30
Patinage artistique/ patinage de vitesse	5	1		1			7
Rugby	7	13		3		4	27
Sports automobiles	2			1			3
Ski/Alpinisme	4	1		1		2	8
Trail			1				1
Tennis	11		1	10	8		30
Volley-ball					1		1
Totaux	605	44	79	98	67	50	943

1.3 Les « affaires » liées au dopage, de janvier à octobre 2012

Plusieurs affaires ou faits médiatiques liés à la question du dopage ont été relayés dans les médias français durant les dix premiers mois de l'année 2012. Ils ont été, pour la plupart, à l'origine de vives polémiques. Cette partie donne des illustrations emblématiques de ces faits et affaires, répertoriés par discipline. Le cyclisme est la discipline qui prédomine sur ces questions en termes de « bruit médiatique ».

1.3.1 Athlétisme

➤ Le passeport biologique d'Hélder Ornelas²⁶

En mai 2012, le coureur de fond portugais H. Ornelas a été suspendu quatre ans par sa fédération, en raison d'une série de tests pratiqués entre décembre 2009 et novembre 2010 ayant conclu à un profil sanguin jugé anormal. Cette affaire dévoile le premier cas de dopage pour lequel le passeport biologique a été utilisé en athlétisme comme seul élément de preuve d'une infraction aux règles antidopage.

➤ La récidive de Nour-Edine Gezzar

Contrôlé positif à l'érythropoïétine (EPO) en juin lors des championnats de France, l'athlète français N.-E. Gezzar, spécialiste du 3000 m *steeple* et déjà impliqué dans une affaire de dopage en 2006, a été suspendu dix ans pour dopage en juillet 2012. Ayant fait appel de cette décision en référé devant le Tribunal de Paris, sa demande a été rejetée et il n'a pas participé aux Jeux Olympiques (JO) de Londres. À la fin du mois d'août, sa suspension de toutes compétitions pendant 10 ans a été confirmée, compte tenu de la récidive de l'athlète²⁷.

1.3.2 Athlétisme et cyclisme

➤ Les preuves invalidées de l'Opération Galgo²⁸

Le 22 mars 2012 en Espagne, les preuves de l'Opération *Galgo* (« lévrier » en espagnol), vaste coup de filet antidopage qui a eu lieu en décembre 2010, ont été invalidées par un tribunal de Madrid.

Cette opération avait consisté en une série de perquisitions à travers l'Espagne et en l'interpellation de 14 personnes: médecins, pharmaciens, entraîneurs, agents et athlètes (notamment l'ancienne championne du monde 2009 du 3000 m *steeple*, Marta Dominguez, le vététiste qui s'est donné la mort en janvier 2011, Alberto León et le médecin Eufemiano Fuentes) pour des soupçons de trafic de produits stupéfiants et d'atteinte à la santé publique. Il s'est avéré que les preuves recueillies ne contenaient « aucun indice objectif ou de soupçon étayé laissant entendre que les prévenus aient commis un délit de dopage sportif ». Suite à cela, la juge d'instruction est donc revenue sur sa décision et a annulé les écoutes téléphoniques de la Garde civile et les perquisitions à domicile, visant notamment M. Dominguez et ses entraîneurs.

²⁶ (En ligne) <http://www.francesoir.fr/alerte-info/sport/autres-sports/athletisme/dopage-un-athlete-suspendu-sur-la-base-du-passeport-biologique-pour-la-premiere-fois>- (consulté le 8 mars 2013).

²⁷ (En ligne) <http://www.lequipe.fr/Athletisme/Actualites/Gezzar-suspendu-10-ans/309151>(consulté le 21 mars 2013).

²⁸ (En ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/03/23/dopage-un-vaste-de-coup-de-filet-invalidé-en-espagne_1674567_3242.html (consulté le 8 mars 2013).

➤ **David Millar (cyclisme) et Dwain Chambers (athlétisme) finalement sélectionnables pour les JO de Londres²⁹**

Au printemps 2012, le cas des deux sportifs britanniques D. Millar et D. Chambers a suscité un vif débat entre le Comité Olympique Britannique (BOA) et l'Agence mondiale antidopage (AMA) concernant leur participation aux JO³⁰ de 2012.

C'est le Tribunal arbitral du sport (TAS) qui a finalement statué et rejeté la demande du BOA, estimant illégale la volonté d'écarter des JO les athlètes britanniques condamnés à plus de six mois de suspension pour dopage. Par conséquent, le sprinter D. Chambers, suspendu deux ans en 2003 et le cycliste écossais D. Millar, suspendu deux ans à la suite de l'Affaire Cofidis en 2004, ont pu être sélectionnés pour les JO de Londres. Le président du BOA, Lord Moynihhan s'est déclaré « très déçu » de la décision du TAS et souhaite poursuivre les discussions amenant une réforme en profondeur qui appellerait à des sanctions plus dures et plus réalistes tel « un minimum de quatre ans de suspension incluant une édition des Jeux Olympiques ».

1.3.3 Cyclisme

➤ **Le blanchiment de Lance Armstrong**

Début février 2012, la justice américaine a annoncé qu'elle abandonnait l'enquête menée contre l'ancienne équipe de L. Armstrong, le cycliste américain qui a gagné sept tours de France « sans se doper », US Postal³¹. Cette décision l'a donc blanchi également des différentes accusations de dopage de ces dix dernières années malgré les dénonciations de plusieurs de ses anciens coéquipiers ou des médecins qui avaient décrits et dénoncés ses pratiques dopantes : « hormones de croissance, cortisone, EPO, stéroïdes et testostérone... »³².

En juin 2012, L. Armstrong a une nouvelle fois fait l'objet de multiples accusations (dopage, malversations financières, encouragements d'autres coureurs au dopage, collaboration avec le docteur Michele Ferrari...). Il a été visé par une procédure de l'US *anti-doping agency* (USada – Agence américaine antidopage), l'accusant de s'être dopé entre 1996 et 2011³³. Alors suspendu de toute compétition pour dopage, le champion a réfuté ces accusations³⁴. Des suites de cette affaire, quatre coureurs et ex-coéquipiers du texan seraient sous la menace d'une prochaine suspension.

²⁹ (En ligne) http://www.lepoint.fr/sport/jo-2012-le-tas-deboute-le-comite-olympique-britannique-sur-le-dopage-30-04-2012-1456745_26.php (consulté le 8 mars 2013).

³⁰ (En ligne) <http://www.rtl.fr/actualites/sport/cyclisme/article/dopage-jo-londres-2012-millar-et-chambers-y-seront-7747566154> (consulté le 8 mars 2013).

³¹ (En ligne) <http://www.rue89.com/rue89-sport/2012/02/04/lance-armstrong-dix-ans-de-charge-blanc-comme-neige-229064> (consulté le 8 mars 2013).

³² (En ligne) http://www.liberation.fr/sports/2012/10/11/de-l-epo-de-la-testosterone-de-la-cortisone_852619 (consulté le 8 mars 2013).

³³ (En ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/06/14/dopage-lance-armstrong-rattrape-par-la-la-patrouille_1717978_3242.html (consulté le 8 mars 2013).

³⁴ (En ligne) <http://tempsreel.nouvelobs.com/sport/20120623.FAP4993/armstrong-refute-les-accusations-de-dopage-de-l-usada.html> (consulté le 8 mars 2013).

Intervenant lors du Tour de France, cette nouvelle polémique autour des accusations de L. Armstrong a généré un nombre considérable d'articles, de réactions de sportifs et anciens sportifs ainsi que de personnalités politiques. Il a fini par abandonner sa bataille juridique contre l'USada. Et au mois d'octobre, après l'étude du rapport de l'USada, l'Union cycliste internationale a reconnu officiellement ces accusations et a décidé d'appliquer la décision de retirer les sept victoires de Tour de France au cycliste^{35, 36}.

➤ Les suites de l'Affaire « Puerto »

L'Opération « *Puerto* », dont le nom vient du code de l'opération de dopage organisé par le médecin espagnol Eufemiano Fuentes, est une vaste opération contre le dopage dans le cyclisme ayant débuté en 2004 suite aux confidences dans la presse du cycliste JesúsManzano. Celui-ci a expliqué que Kelme, son ancienne équipe, aurait mis en place un système de dopage par transfusion sanguine. Ses accusations visaient notamment E. Fuentes, ancien médecin de l'équipe. Suite à ces déclarations, une enquête avait été ouverte amenant à une série d'arrestations et de dénonciations. En novembre 2011, le médecin E. Fuentes, figure centrale de l'affaire « Puerto », est accusé d'avoir organisé un vaste réseau de dopage sanguin. Ses avocats ont admis que leur client avait transfusé des sportifs professionnels.³⁷ Le procès débute en janvier 2013³⁸.

➤ Les suspensions d'Alberto Contador³⁹ et de Jan Ullrich

Au début de l'année 2012, les cyclistes A. Contador et J. Ullrich ont tous les deux été suspendus deux ans par le TAS.

Suite à un contrôle antidopage positif au clenbutérol (produit illicite) sur le Tour de France 2010, A. Contador est suspendu, avec effet rétroactif à partir du 25 janvier 2011 ; ses victoires acquises en 2011 sont également perdues.

Fin avril, il est suspendu jusqu'au 5 août 2012, pour un contrôle positif à ce même produit, suite à une nouvelle accusation de dopage par un ancien masseur⁴⁰. L'homme sous couvert d'anonymat, interrogé par l'AMA en 2011 a réitéré ses accusations par le biais d'un journal espagnol. A. Contador et des membres de son équipe Liberty Seguros auraient reçu des injections d'insuline dès 2005. L'ex-soigneur ayant affirmé que : « Eufemiano Fuentes (affaire

³⁵ (En ligne) <http://www.rtl.fr/actualites/sport/cyclisme/article/cyclisme-dopage-le-palmares-des-annees-armstrong-annonce-vendredi-7753913472> (consulté le 8 mars 2013).

³⁶ En janvier 2013, la célèbre animatrice Oprah Winfrey sur la chaîne américaine OWN recueille les aveux de dopage de L. Armstrong (En ligne) http://www.lemonde.fr/sport/video/2013/01/18/lance-armstrong-avoue-s-etre-dope-pour-remporter-ses-sept-tours-de-france_1818901_3242.html (consulté le 19 mars 2013)). Ces aveux ont des conséquences importantes pour le cycliste déchu ; en plus de la perte de tous ses titres, ses sponsors et le gouvernement américain notamment, se retournent contre lui.

³⁷ (En ligne) http://www.lesoir.be/sports/autres_sports/2012-03-13/fuentes-admet-avoir-realise-des-transfusions-sanguines-902577.php (consulté le 8 mars 2013). http://www.lemonde.fr/sport/article/2011/11/23/dopage-le-docteur-fuentes-sera-juge-dans-l-affaire-puerto_1608173_3242.html?xtmc=eufemiano_fuentes&xtcr=25 (consulté le 19 mars 2013).

³⁸ La suite de cette affaire peut être visionnée sur le lien suivant : (en ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2013/01/29/suivez-l-audition-du-dr-fuentes-en-direct_1824039_3242.html (consulté le 19 mars 2013).

³⁹ (En ligne) <http://www.letelegramme.com/sports/cyclisme/dopage-alberto-contador-dechu-de-sa-victoire-sur-le-tour-de-france-2010-06-02-2012-1592178.php> (consulté le 8 mars 2013).

⁴⁰ (En ligne) <http://www.europe1.fr/Sport/Multisports/Articles/Contador-encore-accuse-de-dopage-1052771/> (consulté le 8 mars 2013).

« Puerto ») était le médecin de l'époque et il avait expliqué que les injections d'insuline faisaient partie du traitement pour tous les coureurs ».

J. Ullrich qui avait pris sa retraite en 2007, a été suspendu par le TAS pendant deux ans pour une infraction de dopage avec effet rétroactif débutant en août 2011⁴¹. Cette suspension entre aussi dans le cadre de l'Affaire « Puerto ». Tous ses résultats acquis après mai 2005, comprenant notamment sa 3^e place au Tour de France, ont été annulés.

➤ **Rémy Di Grégorio suspendu**

Le cycliste français R. Di Grégorio, suspecté de dopage et de trafic de produits dopants, a été arrêté lors d'une journée de repos du Tour de France et placé en garde à vue avec deux autres suspects⁴². Dès le début, il a nié cette accusation. Son équipe, Cofidis, a annoncé la suspension immédiate du coureur.

➤ **La mise en examen de Patrice Ciprelli**

En février 2012, la mise en examen de P. Ciprelli, le mari de Jeannie Longo, pour achat d'EPO, a fait grand bruit. Tous les deux ont été entendus par la justice et P. Ciprelli a reconnu avoir acheté de l'EPO⁴³ « pour son usage personnel ». « L'Affaire Ciprelli-Longo constitue le plus gros coup jamais réalisé par les gendarmes de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) »⁴⁴.

➤ **Le manquement aux règles de localisation de Yoann Offredo**

En février 2012, la suspension d'un an par la Fédération française de cyclisme (FFC) du français Y. Offredo en raison de trois manquements aux règles de localisation, a fait l'objet de nombreuses réactions dans la presse⁴⁵. Il a ainsi manqué la saison 2012.

➤ **La suspension de Denis Galimzyanov**

À la mi-avril 2012, le cycliste russe D. Galimzyanov, de l'équipe Katusha, a été suspendu provisoirement par l'Union cycliste internationale (UCI) après avoir été contrôlé positif à l'EPO, lors d'un contrôle urinaire hors compétition, le 22 mars. Il a très vite reconnu avoir pris des substances interdites, s'en est excusé publiquement et a dédouané son équipe⁴⁶.

⁴¹ (En ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/02/09/dopage-ullrich-perd-sa-3e-place-du-tour-2005_1640861_3242.html?xtmc=ullrich&xtcr=8 (consulté le 19 mars 2013).

⁴² (En ligne) <http://www.leparisien.fr/sports/tour-de-france-un-coureur-de-l-equipe-cofidis-interpelle-10-07-2012-2084826.php> (consulté le 8 mars 2013).

⁴³ (En ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/02/10/le-mari-de-jeannie-longo-reconnait-avoir-achete-de-l-epo-pour-lui_1641531_3242.html (consulté le 8 mars 2013).

⁴⁴ (En ligne) <http://www.lequipe.fr/Cyclisme-sur-route/Actualites/L-oclaesp-a-l-honneur/261917> (consulté le 8 mars 2013).

⁴⁵ (En ligne) <http://www.lequipe.fr/Cyclisme-sur-route/Actualites/Offredo-suspendu-un-an/265471> (consulté le 19 mars 2013).

⁴⁶ (En ligne) http://www.ouest-france.fr/sport/une_sport_detail_-Dopage-Galimzyanov-plaide-coupable-mais-dedouane-l-equipe-Katusha-39637-2067176_actu.Htm (consulté le 8 mars 2013).

➤ **Fin de carrière pour le cycliste Riccardo Ricco**⁴⁷

Le cycliste italien R. Ricco, a été suspendu pour 12 ans par le Tribunal antidopage italien, pour s'être fait une autotransfusion sanguine. Le contrôle remonte au mois de février 2011, le cycliste avait été hospitalisé suite à un grave malaise provoqué par un blocage rénal. Il avait, à l'époque, expliqué au médecin qu'il s'était transfusé son propre sang qu'il avait conservé dans son congélateur, puis il s'était rétracté. Il avait déjà été suspendu 20 mois en 2008 suite à un contrôle positif à l'EPO. Le président de l'AMA a déclaré que l'autotransfusion pratiquée par le coureur ayant failli lui coûter la vie est « un cas à la fois tragique et désespéré »⁴⁸. Cette suspension met fin à la carrière de ce sportif.

➤ **Un dopage « toléré » pendant plusieurs années dans la formation cycliste Rabobank**⁴⁹

Début mai 2012, le quotidien néerlandais *De Volkskrant*, affirme que le dopage était « toléré » dans la formation cycliste Rabobank et même « dans certains cas organisé par le staff médical » de l'équipe et ceci dès 1996 et jusqu'en 2007. L'année 2007 a d'ailleurs été marquée par l'exclusion du Tour de France de Michael Rasmussen, alors leader de l'équipe⁵⁰. Le quotidien explique s'appuyer sur des dizaines de témoignages recueillis auprès d'anciens coureurs, des médecins et autres employés de la formation Rabobank.

➤ **« Franck Schleck quitte le Tour »**⁵¹

Lors du Tour de France 2012, l'UCI a révélé le contrôle positif au diurétique Xipamide du coureur luxembourgeois F. Schleck. Il a été exclu de la compétition par son équipe Radio Shack-Nissan. Niant tout en bloc et bénéficiant du soutien de son frère, le cycliste Andy Schleck, il a annoncé qu'il porterait plainte pour empoisonnement si l'analyse confirmait le résultat.

➤ **La perte du titre mondial de Grégory Baugé**⁵²

Début janvier 2012, le pistard français G. Baugé, a été suspendu rétroactivement à partir de décembre 2010 pour manquement aux obligations de localisation. Il a été ainsi déchu de son titre aux Championnats du monde de cyclisme sur piste. Sa suspension est d'un an et « cette

⁴⁷ (En ligne) <http://sport.francetv.fr/cyclisme/139457-dopage-ricco-suspendu-12-ans> (consulté le 8 mars 2013).

⁴⁸ (En ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/04/19/dopage-le-cycliste-italien-riccardo-ricco-suspendu-douze-ans_1688160_3242.html (consulté le 8 mars 2013).

⁴⁹ (En ligne) <http://www.lefigaro.fr/cyclisme/2012/05/05/02007-20120505ARTSPO00384-du-dopage-tolere-chez-rabobank.php> (consulté le 19 mars 2013).

⁵⁰ M. Rasmussen a reconnu en janvier 2013 s'être dopé pendant 12 ans ; il se retire de la compétition. (en ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2013/02/01/dopage-l-ex-cycliste-rasmussen-deballe-tout_1825901_3242.html (consulté le 19 mars 2013).

Par ailleurs, plusieurs sportifs de cette formation ont déclaré s'être dopés dont le néerlandais, Mickaël Boogerd en février 2013 (En ligne) http://www.lexpress.fr/actualite/sport/dopage-au-tour-de-michael-boogerd-d-avouer_1227388.html(consulté le 21 mars 2013).

⁵¹ (En ligne) <http://www.lequipe.fr/Cyclisme-sur-route/Actualites/Frank-schleck-controle-positif/299298> (consulté le 19 mars 2013).

⁵² (En ligne) <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/01/06/97001-20120106FILWWW00397-dopage-bauge-suspendu-et-dechu.php> (consulté le 8 mars 2013).

sanction entraîne également pour la France la perte du titre mondial de la vitesse par équipe, que G. Baugé avait conquis avec deux coéquipiers, Kévin Sireau et Michael d'Almeida ».

1.3.4 Équitation

➤ Cas de dopage équin ⁵³

Le quotidien anglais *The Telegraph* a révélé que deux chevaux de l'équipe saoudienne d'équitation, ont été contrôlés positifs à un anti-inflammatoire, lors d'épreuves de Coupe du monde ayant eu lieu en décembre 2011 et en février 2012. Il s'agit de Vanhoeve, monture de Khaled Al Eid (médaillé de bronze de saut d'obstacles aux JO de Sydney en 2000) et d'Al Lobster 43, monture d'Abhullah Sharbatly (vice-champion 2010 de la discipline). Les règlements de la Fédération équestre internationale (FEI) prévoient jusqu'à deux ans de suspension, les sanctions seront statuées par trois juges de la FEI, après des audiences à huis-clos. La participation des deux cavaliers saoudiens aux prochains JO de Londres, a été compromise⁵⁴.

1.3.5 Natation

➤ Performances de la jeune nageuse chinoise Ye Shiwen

Lors des JO 2012, les performances de la nageuse chinoise Y. Shiwen ont éveillé des soupçons de dopage⁵⁵. En réalisant d'incroyables performances - deux médailles d'or et un record mondial en nageant aussi vite qu'un homme - la nageuse a été la source d'une vive polémique. Elle a pu compter sur de nombreux témoignages de soutien et de mobilisation sur Internet et de la part du monde sportif. Les interventions de la Fédération internationale de natation (Fina) et du Comité international olympique (CIO) déclarant que la nageuse remplissait toutes les obligations antidopage et qu'il n'y avait aucune raison de douter d'elle, ont permis de mettre fin à ces suspicions.

⁵³ (En ligne) http://www.lepoint.fr/sport/dopage-les-saoudiens-al-eid-et-sharbatly-entendus-par-la-fei-17-04-2012-1452561_26.php (consulté le 8 mars 2013).

⁵⁴ (En ligne) <http://www.cavadeos.com/Sport/Saut-d-obstacles/Supsension-abregee-pour-les-Saoudiens-Al-Sharbatly-et-El-Eid> (consulté le 21 mars 2012).

⁵⁵ (En ligne) <http://tempsreel.nouvelobs.com/jeux-olympiques-de-londres-2012/20120731.OBS8508/natation-une-superwoman-chinoise-suspectee-de-tricherie.html?xtor=RSS-150> (consulté le 8 mars 2013).

1.3.6 Rugby

➤ Julien Caminati, contrôlé positif au cannabis

Le rugbyman français J. Caminati a été contrôlé positif au cannabis lors d'un test inopiné le 18 février 2012⁵⁶. Le cannabis n'est pas considéré comme une substance lourde, il risque cependant, selon le barème de l'AMA, une sanction allant de l'avertissement à deux ans de suspension.

➤ Le manquement aux règles de localisation de Djibril Camara

D. Camara a fait l'objet d'un certain nombre d'articles au début du mois d'avril⁵⁷. En effet, ayant manqué un troisième contrôle antidopage (« *no-show* ») ceci peut lui valoir une suspension allant de un à deux ans. Il devra convaincre l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) qu'il n'a pas fauté. Malgré sa suspension, il a bénéficié de la confiance de son entraîneur qui l'a sélectionné pour un match de quart de final du Challenge européen⁵⁸.

➤ « Des camés dans la mêlée »

Traitant des thèmes dans le sport en général, l'émission *Complément d'enquête* : « Sport : la santé en danger » ou « Faut-il arrêter le sport ? », diffusé le 7 juin 2012 sur France 2, a pris le parti de montrer l'exemple de joueurs de rugby amateurs touchés par le dopage, avec un reportage intitulé « *Des camés dans la mêlée* »⁵⁹. La diffusion de cette émission a provoqué un certain nombre de réactions de la part de sportifs et rugbymen et plus particulièrement de l'un des joueurs ayant été interrogé pour ce reportage, surpris du thème de celui-ci.

1.3.7 Tennis

➤ Rafael Nadal et la polémique du sketch des Guignols

Un sketch des *Guignols de l'info* sur Canal+, a relancé le débat médiatique autour du dopage dans le sport en particulier autour de l'Espagne et a tenu une place importante dans les médias au début de l'année 2012. La séquence, diffusée le 6 février 2012 est intervenue le lendemain de l'annonce de la suspension de deux ans pour dopage du cycliste espagnol A. Contador. Dans ce sketch intitulé *L'Homme de la Mancha*, le tennisman espagnol R. Nadal est mis en scène avec des bras ultra-gonflés et se termine ainsi : « Les sportifs espagnols. Ils ne gagnent pas par hasard ». Ce sketch, en maniant l'ironie, a provoqué une suite de réactions en chaîne

⁵⁶ (En ligne) http://www.rugbyrama.fr/rugby/top-14/2011-2012/brive-caminati-controle_sto3220617/story.shtml (consulté le 8 mars 2013).

⁵⁷ (En ligne) http://www.lepoint.fr/sport/rugby-camara-du-stade-francais-jouera-en-quart-de-finale-du-challenge-europeen-03-04-2012-1448097_26.php (consulté le 8 mars 2013).

⁵⁸ (En ligne) <http://www.lequipe.fr/Rugby/Actualites/Camara-titulaire/274848> (consulté le 8 mars 2013).

⁵⁹ (En ligne) <http://www.lindependant.fr/2012/06/07/france-2-comment-un-espoir-de-l-usap-est-tombe-dans-le-dopage.144259.php> (consulté le 8 mars 2013).

de diverses personnalités sportives françaises et espagnoles⁶⁰. R. Nadal s'est alors exprimé sur la question du contrôle, son entourage (l'oncle et entraîneur du sportif⁶¹) a réagi, mais également, la Fédération espagnole de tennis qui a décidé de porter plainte contre Canal+⁶². Ce sketch des guignols a également fait l'objet de commentaires et de réponses de la part de politiques et sportifs français et espagnols (ministre chargé des Sports, ministre des Affaires étrangères, des footballeurs, entraîneurs...)⁶³.

Cette polémique s'ajoute aux déclarations de l'ancien tennisman français Yannick Noah en fin d'année 2011 où il avait parlé d'une « potion magique » dont bénéficieraient les athlètes espagnols.⁶⁴

Le 14 février 2012, R. Nadal répondait à ces accusations sur la chaîne espagnole *Antena3*⁶⁵ et relativisait l'affaire des *Guignols de l'info*. Il a préféré mettre en avant l'investissement et l'entraînement des sportifs espagnols pour expliquer leurs performances. Il est par contre, plus virulent concernant les propos de Y. Noah qu'il considère « intolérables ».

À la suite de cette affaire, R. Nadal a subi un contrôle antidopage inopiné le 11 février 2012, qui s'est révélé négatif⁶⁶.

1.3.8 Tous sports confondus

Le 20 juin 2012, l'Académie de médecine a rendu public le rapport « La lutte contre le dopage : un enjeu de santé publique »⁶⁷. En avril 2010, l'Académie, devant l'extension du dopage et la gravité de ses conséquences, a décidé de créer un nouveau groupe de travail ciblé sur le dopage. Ses conclusions devraient permettre à l'Académie de jouer pleinement son rôle institutionnel en matière de dopage en apportant son soutien à l'action de l'AFLD, notamment dans le domaine de la recherche.

L'Académie signale qu'un certain nombre de recherches engagées, mais aussi de constats tant en France qu'à l'étranger, suggèrent que le phénomène du dopage dépasse largement le cadre du sport de haut niveau. Et que les obstacles rencontrés par la lutte contre le dopage sont de trois ordres : scientifiques, réglementaires et économique-politiques.

⁶⁰ (En ligne) <http://www.franceinfo.fr/medias/info-medias/un-sketch-des-guignols-provoque-la-polemique-en-espagne-522365-2012-02-08> (consulté le 8 mars 2013).

⁶¹ (En ligne) <http://www.20minutes.fr/article/876076/toni-nadal-les-francais-peuvent-attendre-toute-vie-controle-positif-rafael> (consulté le 8 mars 2013).

⁶² (En ligne) http://www.lepoint.fr/fil-info-reuters/dopage-la-federation-espagnole-de-tennis-va-attaquer-canal-08-02-2012-1428775_240.php (consulté le 8 mars 2013).

⁶³ (En ligne) <http://www.francesoir.fr/sport/nadal-et-les-guignols-la-diplomatie-s-en-mele-183026.html> (consulté le 8 mars 2013).

⁶⁴ (En ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2011/11/19/la-potion-magique-par-yannick-noah_1605664_3242.html (consulté le 8 mars 2013).

⁶⁵ (En ligne) http://www.eurosport.fr/tennis/dopage-nadal-relativise_sto3152730/story.shtml (consulté le 8 mars 2013).

⁶⁶ (En ligne) <http://www.lequipe.fr/Tennis/Actualites/Controle-surprise-pour-nadal/262721> (consulté le 8 mars 2013).

⁶⁷ Rieu M. et Queneau P., *La lutte contre le dopage : un enjeu de santé publique*, rapport à l'Académie de médecine, 9 février 2012, (En ligne) <http://www.academie-medicine.fr/Upload/SportDopage.pdf> (consulté le 8 mars 2013).

L'Académie préconise qu'un observatoire des accidents et complications liés au dopage soit établi. Ce sujet a été vivement relayé par les médias puisqu'une plus d'une vingtaine d'articles l'ont traité^{68, 69}.

2. Théorie, législation, épidémiologie et prévention du dopage

2.1 Le dopage dans la littérature

2.1.1 Dopage et culte de la performance

Dans une société de performance, les exemples de réussite précoce et rapide sont largement médiatisés et font l'objet de nombreuses émissions télévisuelles à succès. La société connaît également un phénomène de banalisation de la prise de produits illégaux et de la prise de risque en général, tout particulièrement chez les adolescents⁷⁰. « Dès lors qu'une société voue un culte quasi unanime à la réussite individuelle, au progrès, à la puissance et à l'esthétique corporelle, chacun semble avoir le droit de modeler son corps, le rendre plus performant avec des moyens licites ou illicites »⁷¹. On assiste ainsi au développement dans la société de croyances selon lesquelles on ne peut être performant ou en bonne santé sans recourir à des médicaments ou à une assistance extérieure ; les alicaments, par exemple, se présentant comme des stimulants⁷².

Par rapport à l'usage de drogues à des fins récréatives, le recours aux produits dopants se distingue par le fait que l'individu ne cherche pas alors à échapper à la réalité du monde, mais à « s'intégrer dans un monde concurrentiel constitué d'épreuves à surmonter et de regards à affronter ». Le recours aux stimulants peut alors s'analyser comme un effet du culte de l'apparence physique et de la performance et certains auteurs parlent en ce sens de « *société dopante* »⁷³. Le dopage est donc appréhendé comme une technique pour faire face aux transformations normatives de la société et les drogues sont « moins consommées pour s'évader que pour s'intégrer, être à la hauteur et multiplier la puissance supposée illimitée du sujet »⁷⁴.

Lorsque les individus se dopent dans une optique de performance, ils mettent en avant leur liberté de choix (*homo liberalis* revendiquant un « droit à se doper »). Le recours au dopage correspondrait ainsi à une attitude libérale face à la vie, « il s'agit d'entreprendre son corps sans contrainte (morale ou légale), de rendre le « corps-outil de production » plus efficace et de le considérer comme un capital qu'il est nécessaire d'augmenter par différents moyens (légaux ou non) »⁷⁵.

⁶⁸ (En ligne) <http://www.europe1.fr/France/800-morts-subites-de-sportifs-tous-les-ans-1138975/> (consulté le 8 mars 2013).

⁶⁹ (En ligne) <http://sante.lefigaro.fr/actualite/2012/06/20/18457-mort-subite-sportif-lacademie-veut-autopsies> (consulté le 8 mars 2013).

⁷⁰ Middleton O., *Toujours plus haut, toujours plus vite, toujours plus fort. Toxibase*, n°10, 2003, p. 1-4.

⁷¹ Gasparini W., *Le corps performant par le dopage. Notes sociologiques. Drogues, santé et société*, vol.3, n°1, 2004, p.57-68.

⁷² Quevall., *Le complexe d'Astérix*. Libération, 18 avril 2001 (en ligne) <http://www.liberation.fr/tribune/0101370939-le-complexe-d-asterix> (consulté le 26 septembre 2012).

⁷³ Ehrenberg A., *Le culte de la performance*. Calmann-Lévy, Paris, 1991.

⁷⁴ Mignon P., *Le dopage : état des lieux sociologique*. Documents du Cesames, n° 10, juillet-décembre 2002.

⁷⁵ Gasparini W., p.57-68 *op. cit.*

Par ailleurs, dans la mesure où « la définition même du sport de haut niveau moderne se comprend dans l'excès, la démesure, le dépassement de soi, le déséquilibre »⁷⁶, « le meilleur athlète est celui qui dépasse les limites de l'humanité, qui les fait exploser »⁷⁷.

Cet état de fait induit un paradoxe : les sociétés contemporaines tendent à accorder une importance croissante aux comportements de santé⁷⁸ tout en valorisant conjointement la performance individuelle et la réussite^{79, 80}. Le phénomène de dopage constitue une bonne illustration des conflits qui peuvent naître de cette double injonction : il vise l'amélioration des performances, mais conduit les sportifs à se soustraire provisoirement à l'impératif de santé. Les athlètes dopés peuvent être considérés comme des « innovateurs » au sens de Robert King Merton⁸¹ : ce sont des personnes qui acceptent les objectifs de la société tout en employant des moyens illégitimes pour les atteindre.

Le cadre théorique du « culte de la performance » issu des travaux d'Alain Ehrenberg apporte donc un nouvel éclairage au phénomène de dopage : le sportif dopé passe du rang de tricheur à celui de représentant social injustement montré du doigt et victime des dérives de son univers social⁸².

Le modèle de John William Atkinson postule que la tendance à s'engager dans une action serait fonction de la tendance à atteindre le succès à laquelle est décomptée la tendance à éviter l'échec⁸³. Il peut être appliqué aux conduites dopantes, alors interprétées comme des conduites d'évitement de l'échec. La frontière entre ceux qui réussissent et ceux qui échouent se caractérise par un seuil minimum de performance que chacun est tenu d'atteindre, au nom de la productivité. Cette logique favorise la multiplication des outils susceptibles d'améliorer significativement la performance des individus ou des entités collectives, dont les substances dopantes font partie. Or, l'évaluation des chances de réussite de l'athlète dépend notamment de l'estime de soi. Les pratiquants dont l'estime de soi est basse, envisageraient donc l'action sous l'angle de l'évitement de l'échec car la quête du succès leur semblerait peu concevable. Ceci explique que « les sujets qui ont une estime de soi plus basse que la moyenne du groupe étudié déclarent plus fréquemment consommer des produits et en particulier des produits dopants »⁸⁴ et pourrait expliquer le constat établi dans le rapport de M. Rieu et de P. Queneau portant notamment sur les chiffres du dopage chez les sportifs amateurs⁸⁵.

2.1.2 Déviance ou hyper-conformisme ?

Pour Jean Bilard et Dorian Martinez⁸⁶, le dopage constitue pour les adolescents sportifs une transgression d'autant plus culpabilisante qu'elle est double : transgression des normes sociales comme des normes sportives entraînant souvent solitude et impossibilité de se confier.

⁷⁶ Queval I., *op. cit.*

⁷⁷ Redeker R., *Le sport est-il surhumain?*, Paris, Panama, 2008.

⁷⁸ Lupton D., *The Imperative of Health. Public Health and the Regulated Body*, London, Sage Publications, 1995.

⁷⁹ Ehrenberg A., *op. cit.*

⁸⁰ Giddens A., *Modernity and Self-Identity*, Stanford University Press, Stanford, 1991.

⁸¹ Merton, R.-K., *Social Theory and Social Structure*, New York : Free Press of Glencoe, 1957.

⁸² Guerreschi L., Garnier C., *Les représentations sociales du dopage sportif. Étude qualitative auprès d'athlètes de haut niveau français et canadiens*. Drogues, santé et société, 2008/1 Vol. 7, p. 239-294.

⁸³ Atkinson J.-W., *An introduction to motivation*, Princeton, NJ : Van Nostrand, 1964.

⁸⁴ Laure P., *Les conduites dopantes : une prévention de l'échec ?* Psychotropes, 2002/3 Vol. 8, p. 31-38.

⁸⁵ Rieu M. et Queneau P., *La lutte contre le dopage : un enjeu de santé publique*, rapport à l'Académie de médecine, 9 février 2012, (en ligne) <http://www.academie-medecine.fr/Upload/SportDopage.pdf> (consulté le 8 mars 2013).

⁸⁶ Bilard J., Martinez D., *À l'écoute des adolescents sportifs*, Toxibase, 2003/10, pp41-42.

Mais le dopage peut aussi être considéré comme une forme de « déviance positive »^{87, 88} puisqu'en sport serait « déviant » celui qui ne voudrait pas gagner. Par ailleurs, certains comportements considérés comme tels dans l'ensemble de la société ne le sont pas dans le sport (coups, vitesse excessive, échanges affectifs entre personnes du même sexe, comportements à risque, autoritarisme excessif...). On peut dans une certaine mesure considérer que « se doper c'est faire le mieux possible son travail d'athlète et réaliser pleinement son identité en cherchant à atteindre son meilleur niveau pour rester dans le groupe [...] La déviance sportive est particulière car elle provient d'une acceptation inconditionnée des normes ». La vulnérabilité des sportifs face aux demandes des coaches et des pairs les amèneraient à devenir hyper-conformes et ce d'autant plus qu'ils ont une faible estime d'eux-mêmes, sont prêts à tout sacrifier pour être acceptés et envisagent le sport comme seul moyen de devenir importants socialement⁸⁹.

Les valeurs de santé qui soutiennent la médicalisation de la société favorisent à leur manière le dopage en véhiculant l'idée qu'à chaque problème correspond un produit. Dans cette perspective, on peut alors penser que les consommateurs de drogues ou de produits dopants sont finalement plus conformistes que rebelles dans leur rapport à la souffrance⁹⁰.

2.1.3 Interactionnisme et « carrière dopante »

La prise d'adjuvants à la performance n'est pas instantanée mais s'impose graduellement. On peut ainsi assimiler le dopage à une carrière au cours de laquelle l'entourage du sportif - dont le médecin - contribue progressivement à normaliser la prise de produits complémentaires à l'entraînement. Savoir prendre les bons produits sans se faire prendre lors des contrôles constitue une technique professionnelle à part entière et relève donc de la culture professionnelle. Refuser toute complémentation constituerait une déviance⁹¹.

Dans une perspective interactionniste, on peut s'attendre à ce que les athlètes les plus impliqués dans la pratique sportive (intensité et ancienneté) soient plus enclins à utiliser des produits dopants : ils sont mieux socialisés au sein du milieu sportif, donc plus familiers des techniques de neutralisation et bénéficient d'opportunités pour obtenir de tels produits. Ainsi, les sportifs soulignant les bénéfices du dopage remplissent une condition essentielle pour adopter un comportement de dopage : ils rejettent partiellement les normes qui le condamnent en tant que comportement inutile et dangereux. Dans le même ordre d'idée, les athlètes les plus jeunes sont probablement moins enclins à adopter une attitude positive à l'égard du dopage car leur engagement dans le monde sportif n'est pas encore achevé⁹².

On trouve un exemple d'application de la théorie interactionniste à l'étude du dopage dans les travaux de Christophe Brissoneau⁹³, qui décrit les étapes de la « carrière » cycliste :

⁸⁷ Ewald, K., Jiobu, R. M., *Explaining positive deviance. Becker's model and the case of runners and bodybuilders*. *Sociology of Sport*, 2, 1985, pp144-156.

⁸⁸ Coakley, J., *Sport in Society : Issus and Controversies*, New York : McGraw-Hill, 2001.

⁸⁹ Mignon P., *op. cit.*

⁹⁰ Waddington I., *Sport, health and drugs. A sociological perspective*. Londres, E & FN Spon, 2000.

⁹¹ Brissoneau C., Aubel O., Ohl F., *L'épreuve du dopage. Sociologie du cyclisme professionnel*, Paris, Puf, 2008.

⁹² Peretti-Watel. P. et al., *Attitudes à l'égard du dopage parmi les jeunes sportifs de la région Paca. Science & Sports*, Volume 20, Issue 1, pp 33-40.

⁹³ Brissoneau C. *op. cit.*

- « La vie du cycliste est centrée sur la famille et l'école. Santé et éthique sportive ne sont pas des enjeux. Le médecin généraliste est vu une fois par an.
- Le cycliste signe avec un club amateur de haut niveau. Il s'entraîne une fois par semaine au club et le reste du temps seul ou avec d'autres coureurs. Il entre en contact avec ses pairs et avec un nouveau type de médecin : le médecin du sport. Les mots « santé » et « récupération » font leur apparition dans son vocabulaire. C'est le début du processus pharmacologique : le cycliste apprend la nécessité de s'injecter du fer et des vitamines.
- Le cycliste signe un contrat avec une équipe professionnelle et rejoint le monde du sport de haut niveau. Tout est fait pour l'aider à être plus performant. La charge d'entraînement et la fatigue augmentent. Au contact des médecins du sport, le cycliste commence à considérer sa profession comme une pratique pathologique. Il devient nécessaire d'utiliser des stéroïdes pour aider son corps à faire son travail. Ces supports pharmacologiques ne sont actifs que si le cycliste travaille dur et l'échelle des valeurs est donc respectée (il n'a pas le sentiment de tricher). Pour se détendre, il lui arrive de prendre des produits psychoactifs pour faire la fête, après le Tour de France et à la fin de la saison (octobre).
- Certains cyclistes, pour différentes raisons, ne veulent plus simplement « faire leur job » mais surtout gagner. Pour y parvenir, ils changent leur façon de s'entraîner et mangent plus sainement avec l'aide de diététiciens. Ils côtoient également des médecins de haut niveau capables de proposer un programme d'entraînement cohérent et une préparation pharmacologique adéquate. Ce n'est qu'à partir de cette phase que le cycliste considère qu'il entre dans le monde du dopage puisque les produits consommés sont efficaces indépendamment des efforts quotidiens (plus de respect des valeurs sportives).
- Fin de la carrière professionnelle, le cycliste perd le but de sa vie. Pour oublier cette réalité devenue monotone, certains deviennent toxicomanes et consomment de nombreuses substances psychoactives, en particulier ceux qui n'ont ni ami ni famille pour les soutenir ».

2.1.4 Autres perspectives...

D'autres éléments théoriques permettent d'aborder le phénomène de dopage sportif. C'est notamment le cas du modèle tempéramental de recherche de sensations, auquel quelques auteurs font référence dans la littérature. Ce modèle postule l'existence d'un trait de personnalité défini par la recherche de sensations et d'expériences diverses, nouvelles, complexes et intenses et par la volonté de prendre des risques physiques, sociaux, légaux et financiers pour obtenir de telles expériences⁹⁴. Au-delà d'un facteur de vulnérabilité à la dépendance à différentes substances, ce trait pourrait participer au choix d'activités socialement acceptées comme le sport, qui permettrait au sportif de satisfaire son besoin d'excitation⁹⁵. Le psychologue sportif Mihaly Csikszentmihalyi associe lui aussi l'engagement dans le sport à la recherche d'une sensation de vertige (*flow*), de perte de conscience de ses

⁹⁴ Zuckerman, M., *Behavioral expressions and biosocial bases of sensation seeking*, New York, Cambridge Press, 1994.

⁹⁵ Zuckerman, M., *Sensation seeking: A biosocial dimension of personality*. In A. Gale, & J. Edwards (Eds.), *Physiological correlates of human behavior* : Vol. 3. Individual differences, pp. 99–115. New York, Academic Press, 1983.

limites⁹⁶. Associé à l'effort sportif à proprement parler, le recours au dopage est susceptible de démultiplier ce sentiment d'illimité⁹⁷. L'explication des comportements de dopage est ici inversée par rapport aux travaux précédemment évoqués : le recours à des produits dopants n'est plus abordé comme le résultat de l'engagement dans le sport de haut niveau, c'est au contraire la propension à prendre des risques qui amènerait certains individus à pratiquer un sport à haut niveau, potentiellement générateur de pathologies spécifiques liées au surentraînement, aux blessures et aux effets du dopage et des médicaments^{98,99}.

Certains auteurs cherchent également à éclairer la question du dopage en recourant à des éléments issus de la « Théorie du choix rationnel » et plus particulièrement de la « Théorie des jeux ». Patrick Laure définit par exemple les conduites dopantes comme « un ensemble d'actes observables (le processus de recours au produit) par lequel, dans un contexte d'incertitude, une personne tente de s'adapter de façon performante à la représentation qu'elle a d'une situation donnée »¹⁰⁰. Dans cette perspective, ce qui est bon ou mauvais pour un sportif est lié à son interdépendance avec l'autre, dont le choix et le regard influencent ses désirs. En appliquant le dilemme des prisonniers à deux sportifs d'équitable valeur, on constate que la décision conjointe de ne pas se doper apporte un gain positif aux deux participants. Si les deux se dopent, il y a situation liminaire égalitaire, mais avec dégradation du « capital-santé ». Or, si l'un change de stratégie (se doper) alors que l'autre maintient celle de ne pas se doper, le second sera désavantagé. Dans le cas d'un comportement rationnel, la stratégie dominante incline donc toujours à se doper, quel que soit le choix de son adversaire¹⁰¹.

2.2 Le dopage dans la législation

La législation en vigueur concernant la lutte contre le dopage est actuellement édictée dans le *Code du sport*, livre II, titre III au chapitre « Santé des sportifs et lutte contre le dopage »¹⁰². Le dopage est à peine évoqué dans le *Code de la santé publique* (première partie, livre III, titre II)¹⁰³, qui renvoie le lecteur au *Code du sport*. Ceci est révélateur du fait que le dopage reste avant tout, un thème lié à la « tricherie » dans le sport et qu'il est traité bien différemment de la question des drogues et dépendances, largement abordées quant à elles dans le *Code de la santé publique*.

La législation concernant la lutte contre le dopage a beaucoup évolué depuis quarante ans. Différentes instances ayant pour mission la lutte contre le dopage ont vu le jour. Au fil des ans et des lois, le statut du « dopé » comme celui du « dopeur » changent, reflétant ainsi une évolution des représentations au sein de la société et au sein de la classe politique.

2.2.1 La France : un précurseur en matière de lutte contre le dopage

⁹⁶ Csikszentmihalyi M., *Beyond Boredom and Anxiety : Experiencing Flow in Work and Play*, San Francisco, Jossey-Bass, 1975.

⁹⁷ Mignon P., *op. cit.*

⁹⁸ Yonnet P., *Le dopage*. Système des sports, Paris, Gallimard, 1998.

⁹⁹ Queval I., *Le dépassement de soi, figure du sport contemporain*. Le Débat n°114, p. 103-124, 2000.

¹⁰⁰ Laure P., *Les conduites dopantes : une prévention de l'échec ?* Psychotropes, 2002/3 Vol. 8, pp. 31-38.

¹⁰¹ Dugas, E., *Les deux logiques consubstantielles du dopage sportif*. Esprit Critique, vol. 11 n°1, p. 1-10, 2008.

¹⁰² (En ligne) <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318> (consulté le 6 mars 2013).

¹⁰³ (En ligne) <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20130306> (consulté le 6 mars 2013).

Le fait que les sportifs veuillent améliorer leurs performances est ancien¹⁰⁴. Des exemples de « conduites dopantes » sont mentionnés dès l'Antiquité. C'est véritablement avec l'avènement du sport moderne au XIX^e siècle, tel qu'il s'est notamment développé en Angleterre, que les sportifs utilisent des produits chimiques avec comme objectif d'améliorer artificiellement leurs performances. Cette observation se fait notamment au travers « d'accidents » graves : ainsi Arthur Linton, vainqueur de l'épreuve cycliste Bordeaux-Paris en 1896, décède quelques semaines après la course, à la suite de l'ingestion d'un mélange de stupéfiants. Peu à peu, l'idée de dopage commence à être associée à celle de « tricherie » ; cette idée n'allait pas de soi et s'est construite au fil du temps.

La pratique du dopage (ou plutôt du « *doping* », mot anglais qui sera utilisé jusqu'aux alentours de 1970) n'était interdite par aucune loi et les accidents associés à cette pratique étaient le plus souvent officiellement attribués à un épuisement naturel lié à l'effort sportif. C'est finalement dans les années soixante, et notamment dans le milieu du cyclisme, que la répétition de ces « accidents » incite des médecins encadrant des équipes du Tour de France à se concerter pour tenter de remédier à ce qui est « devenu » peu à peu un « problème ».

En France, le Colloque européen d'Uriage des 26 et 27 janvier 1963 consacré au dopage, permet qu'un consensus se dégage en faveur de la mise en place d'une législation spécifique dont le but est d'éliminer la « tricherie » par dopage : « Est considéré comme *doping*, l'utilisation de substances ou de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement, en vue ou à l'occasion d'une compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique sportive et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète. »¹⁰⁵

À la suite de ce colloque, la France devient l'un des premiers pays européens, avec la Belgique¹⁰⁶, à prendre des dispositions législatives à l'encontre du dopage dans le sport de haut niveau. Elle est restée longtemps l'un des seuls pays à disposer d'une législation spécifique concernant le dopage des sportifs.

Cependant, le dopage et ses conséquences pour la santé n'ont pas été pris en compte par le législateur au fil des ans dans d'autres domaines que le sport. En dehors du sport, le dopage demeure en effet, un non-sujet¹⁰⁷.

¹⁰⁴ Banquart.C. *La répression du dopage en France*. 2000/2001. (en ligne) http://edoctore74.univ-lille2.fr/fileadmin/master_recherche/T_1_chargement/memoires/penal/blanquartf01.pdf(consulté le 13 mai 2013).

¹⁰⁵ (En ligne) Le point 6 de la séance du Sénat du mardi 3 novembre 1964 revient sur ce colloque européen et sur la définition du *doping*. http://www.senat.fr/comptes-rendus-seances/5eme/pdf/1964/11/s19641103_1255_1300.pdf (consulté le 13 mai 2013).

¹⁰⁶ La Belgique signe sa première loi (fédérale) antidopage en avril 1965. (en ligne). http://www.dopage.be/legislation_reglementation/texte_general_et_commentaires/ (consulté le 25 juin 2013).

¹⁰⁷ Banquart C. *La répression du dopage en France*. 2000/2001(en ligne) http://edoctore74.univ-lille2.fr/fileadmin/master_recherche/T_1_chargement/memoires/penal/blanquartf01.pdf(consulté le 13 mai 2013).

2.2.2 Une succession de lois depuis 40 ans

➤ La loi « Herzog » du 1er juin 1965 : le dopage, une infraction pénale

Le premier texte législatif français, la loi « Herzog », est voté le 1^{er} juin 1965¹⁰⁸. Cette loi donne une définition au dopage, pose les modalités de l'interdiction et prévoit également la possibilité d'effectuer des prélèvements sur demande d'un médecin agréé par le ministre chargé des Sports. Concrètement, la loi punit le sportif contrôlé positif à l'arrivée d'une compétition ; le fait de se doper devient ainsi une infraction pénale qui est punie d'une amende. La référence aux dangers du dopage pour la santé est présente mais dérisoire.

Cette première loi est suivie d'un décret d'application du 10 juin 1966¹⁰⁹ établissant une liste de substances et annonçant la création du Laboratoire national de dépistage du dopage (LNDD).

Pendant plus de 20 ans, la loi « Herzog » sera appliquée en France, dans un contexte de repérage croissant du dopage qui se note par des performances des sportifs de plus en plus spectaculaires, la multiplication d'« accidents », etc. Dans tous les cas, c'est la personne « dopée » qui est considérée comme responsable et c'est la seule qui soit punie en cas de contrôle positif. Le « dopé » est un « drogué » et donc un délinquant.

➤ La loi « Bambuck » du 28 juin 1989 : les « dopeurs » entrent en scène

Le 28 juin 1989, la loi « Herzog » fait place à la loi « Bambuck »¹¹⁰ qui étend les sanctions à l'entourage du sportif, ayant aidé au dopage. La responsabilité du dopage est élargie. Cette loi met en place les contrôles inopinés réalisés à l'improviste en dehors des compétitions et crée la Commission nationale de lutte contre le dopage (CNLD).

Est alors considéré comme dopage le fait, « au cours des compétitions et des manifestations sportives organisées ou agréées par des fédérations sportives ou en vue d'y participer (entraînements), d'utiliser des substances ou procédés interdits ; d'administrer ou d'appliquer ces substances ou procédés (y compris aux animaux) ; d'inciter à leur usage ou d'en faciliter l'utilisation ». ¹¹¹

¹⁰⁸ Loi n°65-412 du 1^{er} juin 1965, JO, 2 juin 1965, p. 4531 et suivantes. (en ligne) http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19650602&numTexte=&pageDebut=04531&pageFin (consulté le 15 mai 2013).

¹⁰⁹ Décret n° 66-373 du 10 juin 1966 portant réglementation d'administration publique pour l'application de la loi n°65-412 du 1^{er} juin 1965. P. 4753 et suivantes (en ligne) http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19660614&numTexte=&pageDebut=04753&pageFin (consulté le 13 mai 2013).

¹¹⁰ En plus des mesures répressives, cette loi met en avant le rôle de la prévention dans la lutte contre le dopage, ainsi que les recherches sur les effets du dopage sur l'organisme et demande aux médecins d'indiquer aux patients tout médicaments pouvant être interdits dans la pratique d'un sport :

(En ligne) <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000321874&dateTexte=20130513> (consulté le 13 mai 2013).

¹¹¹ (En ligne)

http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19890701&numTexte=&pageDebut=08146&pageFin=(consulté le 14 mai 2013).

Le « dopé » peut donc ainsi être reconnu comme victime d'un certain environnement et risque, en plus des sanctions pénales prévues¹¹² (jusque dix ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende), des sanctions sportives (disciplinaires) fixées par les fédérations (interdiction temporaire ou définitive de participer à des compétitions ou à l'organisation de celles-ci...).

Ces changements sont à mettre en parallèle avec les évolutions quant à la façon dont sont considérés les toxicomanes dans la société : de délinquants, ils deviennent des « malades » qu'il faut aider et accompagner dans la voie du sevrage. La loi « Bambuck » dépénalise l'usage de produits dopants et le dopage est considéré comme pouvant être autant le fruit d'une volonté personnelle que d'un système.

Cette nouvelle législation conforte par ailleurs, le mouvement sportif en donnant aux fédérations le pouvoir de sanctions sportives.

➤ **La loi « Buffet » du 23 mars 1999 : la prise en charge des « dopés » et le développement de la prévention antidopage**

La loi « Bambuck » est remplacée par la loi « Buffet » du 23 mars 1999¹¹³ relative à « la protection de la santé du sportif et à la lutte contre le dopage »¹¹⁴. L'accent est mis sur le suivi médical du sportif et sur la prise en charge médicalisée des sportifs dopés.

La loi « Buffet » précise la définition du dopage en y incluant les produits qui masquent les produits dopants. De ce fait, les différents contrôles réalisés dans le cadre de cette loi nécessitent la mise en œuvre d'une procédure bien spécifique : matériels de prélèvement, désignation d'un médecin préleveur assermenté, contrôle et prélèvement, transmission des échantillons prélevés de façon anonyme au LNDD, diffusion des résultats aux fédérations concernées et au ministère chargé des Sports.

Avec cette loi, la facilitation et l'incitation au dopage sont toujours punies pénalement mais seuls les trafiquants voient leur peine augmenter, tandis que la répression antidopage est enfin dotée d'une haute autorité indépendante, le Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage (CPLD)¹¹⁵, qui a pour mission d'analyser les pratiques du dopage et de proposer une harmonisation des décisions et sanctions en fonction des fédérations.

Les Antennes médicales de lutte contre le dopage (AMLD¹¹⁶) ont été créées par cette loi pour former un dispositif cohérent de prévention du dopage et de prise en charge des sportifs ayant eu recours à des pratiques de dopage. Elles contribuent aux actions de recherche menées par le CPLD sur les risques liés à l'usage des substances et des procédés dopants en lui fournissant, sous forme anonymisée, les informations recueillies¹¹⁷.

¹¹² (En ligne)

http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19890701&pageDebut=08146&pageFin=&pageCourante=08149 (consulté le 14 mai 2013).

¹¹³ Loi n°99-223 du 23 mars 1999, (en ligne) http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=10B7A44F8B86E2AA51267E2040B52830.tpdjo03v_3?cidTexte=JORFTEXT000000758636&categorieLien=id (consulté le 14 mai 2013).

¹¹⁴ Cette loi, tournée vers un objectif davantage sanitaire que les lois précédentes, est rapidement remplacée par le livre V de la troisième partie du nouveau *Code de la Santé publique*, éditée par l'ordonnance du 15 juin 2000. Cette ordonnance ne fait que reprendre les dispositions de la loi du 23 mars 1999. Ordonnance n°2000-548 du 15 juin 2000, JO, 22 juin 2000.

¹¹⁵ Le CPLD fusionnera en 2006 avec le laboratoire national de dépistage du dopage (LNDD) pour devenir l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

¹¹⁶ Appelées ensuite Antennes médicales de prévention du dopage (AMPD).

¹¹⁷ (En ligne) <http://www.senat.fr/rap/l05-012/l05-0122.html> (consulté le 14 mai 2013).

Ces antennes ont cinq missions essentielles :

- le soin aux sportifs ayant eu un recours à des produits dopants ;
- la prévention et l'information ;
- le conseil aux sportifs et à leur entourage ;
- la recherche, le recueil des données épidémiologiques ;
- la veille sanitaire.

➤ **La loi « Lamour » du 5 avril 2006 : harmonisation du dispositif national avec le cadre international**

La loi « Lamour » du 5 avril 2006¹¹⁸, intégrée dans le *Code du sport* (livre II, titres III et IV¹¹⁹) met l'accent sur la prévention mais aussi sur la répression et permet l'harmonisation du dispositif national avec le nouveau cadre international. Elle met en place l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) qui se substitue au CPLD et absorbe le Laboratoire national de dépistage du dopage.

L'article L232-9¹²⁰ mentionne l'interdiction faite à tout sportif participant à une compétition ou manifestation sportive d'utiliser des substances et procédés de nature à modifier les capacités du sportif. La détention de telles substances sans justification médicale est également prohibée.

Mais l'interdiction de l'usage de produits dopants ne concerne pas seulement le sportif. Elle s'étend à toute personne de son entourage, comme en dispose l'article L232-10¹²¹ du Code du sport, et vise l'interdiction de la prescription, la cession, l'offre, la production, la fabrication, l'importation, l'exportation, le transport, la détention ou l'acquisition, « aux fins d'usage par un sportif sans raison médicale dûment justifiée ».

Les sanctions encourues en cas d'usage ou de trafic de produits dopants sont de deux types :

- des sanctions disciplinaires :
 - Tout sportif qui participe à une manifestation sportive agréée par une fédération a l'obligation de se soumettre aux contrôles antidopage qui peuvent être effectués à tout moment d'une compétition.
 - L'AFLD organise les contrôles antidopage lors des manifestations sportives nationales ou locales et entraînements. Elle procède à l'analyse des échantillons prélevés et peut infliger les sanctions administratives de suspension. Elle peut délivrer des autorisations d'usage thérapeutique (AUT) aux sportifs malades ayant un traitement médicamenteux pouvant entraîner un contrôle positif, et peut également, à la demande des fédérations sportives, décider du renforcement des sanctions disciplinaires prises par les fédérations (par exemple : interdiction définitive de participer à une compétition). L'Agence est également compétente pour les contrôles antidopage animaux réalisés lors de compétitions équestres, canines, etc.
- des sanctions pénales :
 - Le trafic de produits dopants est puni d'une peine maximale de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. La peine est portée à 7 ans

¹¹⁸ (En ligne) <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000242468&categorieLien=id> (consulté le 14 mai 2013).

¹¹⁹ (En ligne) <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318&dateTexte=20090922> (consulté le 14 mai 2013).

¹²⁰ (En ligne) http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jsessionid=8BEDADFC682D9BCE5A0AF65BE7588FE9.tpdjo11v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006167046&cidTexte=LEGITEXT000006071318&dateTexte=20090922 (consulté le 14 mai 2013).

¹²¹ *Ibid.*

- d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende lorsque les faits sont commis en bande organisée ou à l'encontre d'un mineur.
- Tout usage de produit classé stupéfiant par un sportif est assimilé au dopage et expose le fournisseur à des poursuites pour trafic de stupéfiants.

Concernant les compétitions internationales, le contrôle antidopage relèvera toujours de la compétence des fédérations sportives internationales et de l'Agence mondiale antidopage (AMA), qui peut recourir à l'AFLD pour mener des opérations de contrôle lors de manifestations sportives internationales se déroulant sur le territoire français.

➤ **La loi du 3 juillet 2008 : la détention des produits dopants interdits est une infraction pénale**

La loi du 3 juillet 2008 relative à la lutte contre le trafic de produits dopants¹²² considère la détention de produits dopants comme une infraction pénale afin de faciliter la mise en œuvre d'un ensemble de procédures d'enquête (perquisitions, saisies, gardes à vue) permettant de remonter les filières de production et de distribution de ces produits. Les incriminations pénales peuvent dès lors concerner, outre la vente ou la cession de produits, la fabrication, la production, l'importation, l'exportation et le transport de ces produits.

➤ **La loi du 1er mars 2012 : le passeport biologique**

Le Parlement a adopté le 1^{er} mars 2012 une loi mettant en place un passeport biologique, document électronique sur lequel sont consignées des données biologiques du sportif recueillies à partir de prélèvements sanguins et urinaires. Il permet de déceler des violations de la réglementation antidopage en détectant des variations anormales des marqueurs biologiques observés, plutôt que par la seule détection de substances interdites. Il est utilisé depuis 2008 au sein de l'Union cycliste internationale.

Ce passeport biologique devra entrer en vigueur en France le 1^{er} juillet 2013. Il ne remplace pas les contrôles antidopage classiques. Ce passeport concerne les sportifs de haut niveau, les Espoirs et les professionnels. En cas d'anomalie, un examen scientifique sera réalisé par un comité de trois experts avec possibilité pour le sportif de faire des observations. Après avis conforme à l'unanimité des experts, une procédure disciplinaire sera engagée.

2.2.3 La commission d'enquête du Sénat sur l'efficacité de la lutte contre le dopage constituée le 27 février 2013

Dans le cadre de l'activité parlementaire du Sénat, une commission d'enquête sur l'efficacité de la lutte contre le dopage a été constituée le 27 février 2013. Celle-ci, présidée par Jean-François Humbert, a pour objectif de faire un « état des lieux précis et circonstancié, à la fois des pratiques dopantes et de notre politique publique en matière de lutte contre le dopage », afin de dégager des solutions consensuelles permettant de renforcer l'efficacité de cette

¹²² (En ligne)

http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=C38133AC8FA4B367027B9A4F34E35BAE.tpdjo05v_3?cidTexte=JORFTEXT000019117516&categorieLien=id (consulté le 14 mai 2013).

politique publique. Ces travaux permettront de faire progresser la législation en la matière, certainement dans une loi-cadre sur la modernisation du sport, telle qu'elle a été annoncée par la ministre chargée des Sports actuelle, pour la fin de 2013.

Lors de cet état des lieux, de nombreuses personnalités ont été auditionnées : anciens ministres chargés des Sports, professionnels de santé, sportifs de haut niveau, responsables de fédération, responsables d'instance de lutte contre le dopage, journalistes, etc. L'organisation de ces auditions étant prévues jusqu'au mois de juin 2013, un rapport se profile pour juillet 2013.

Les questions posées par la commission portent principalement sur la lutte contre le dopage, ses résultats, son efficacité, ses évolutions et les difficultés auxquelles ce combat doit faire face. Un volet porte également sur le rôle des professionnels de santé et des fédérations sportives dans la lutte antidopage ou encore interroge sur les moyens et le fonctionnement de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ; ces moyens sont-ils à la hauteur des enjeux ?

Les premiers résultats révèlent que les auditions amènent à l'expression de positions et d'expériences diversifiées qui abordent la complexité de la lutte contre le dopage.

2.2.4 Lutte internationale antidopage

Au niveau international, la lutte antidopage débute en Europe dès 1967 et gagne les autres pays mondiaux suite à l'affaire Festina du Tour de France 1998 *via* la décision du Comité international olympique (CIO) d'engager une réflexion et des moyens internationaux de lutte contre le dopage.

➤ Le cadre législatif international

Le Comité international olympique: les suites du Colloque d'Uriage

En 1963, le CIO décide d'instaurer un contrôle antidopage et met en place une commission d'experts par les États-membres du Conseil de l'Europe (Congrès Olympique de Madrid) mais ce n'est qu'en 1968, aux Jeux Olympiques de Mexico, que furent effectués les premiers contrôles.

La Convention internationale contre le dopage : harmoniser la lutte contre le dopage

La Convention internationale contre le dopage du 16 novembre 1989 est un instrument juridique international de référence dans la lutte contre le dopage. Depuis sa mise en place, elle a été ratifiée par 50 États dont des certains hors du Conseil de l'Europe (Australie, Belarus, Canada et Tunisie). La Convention a pour objectif d'établir un certain nombre de standards et de règlements communs engageant les États à adopter des mesures législatives, financières, techniques, éducatives, etc. pour lutter efficacement contre le dopage dans le milieu sportif.

Dans leurs dispositions constitutionnelles, chaque État s'engage à :

- créer un organe de coordination national ;
- réduire le trafic de substances dopantes et l'usage d'agents dopants interdits ;
- renforcer les contrôles antidopage et améliorer les techniques de détection ;

- soutenir des programmes d'éducation et de visibilité ;
- garantir l'efficacité des sanctions prises contre les contrevenants ;
- collaborer avec les organisations sportives à tous les niveaux y compris au niveau international ;
- recourir aux laboratoires antidopage accrédités.

Par ailleurs, un groupe de suivi¹²³ a été établi pour suivre la mise en œuvre de la Convention et réexaminer chaque année la liste des substances et méthodes interdites¹²⁴.

Un protocole additionnel, entré en vigueur le 1^{er} avril 2004, a pour but d'assurer la reconnaissance mutuelle des contrôles antidopage et de renforcer la mise en œuvre de la Convention par un système de contrôle obligatoire.

➤ **Le cadre législatif européen**

Les États-membres du Conseil de l'Europe ont approuvé dès 1967 une résolution contre le « *doping* » et une « Charte européenne » contre le dopage dans le sport en 1984.

Ils se sont ensuite dotés d'une convention contre le dopage, le 16 novembre 1989 à Strasbourg, qui stipule que le dopage est considéré comme « l'administration aux sportifs ou l'usage par ces derniers d'agents ou de méthodes de dopage interdits par les organisations sportives internationales et figurant sur des listes officiellement approuvées ».

En France, ces dispositions européennes sont transcrites dans le *Code du sport* livre II titre III « *Santé des sportifs et lutte contre le dopage* ».

➤ **L'Agence mondiale antidopage**

Suite au scandale de l'affaire Festina survenu lors du Tour de France de 1998, le CIO met en place à Lausanne en février 1999 une conférence mondiale consacrée au dopage. Cette conférence aboutit à la déclaration de Lausanne instaurant la nécessité de la création de l'Agence mondiale antidopage (AMA) permettant d'harmoniser les règles.

Le 10 novembre 1999, l'AMA est ainsi créée sous forme d'une fondation internationale indépendante, responsable de promouvoir, coordonner et superviser la lutte contre le dopage dans le sport. Initialement financée totalement par le CIO, son budget est, depuis 2002, constitué des fonds du CIO et des gouvernements¹²⁵, à parts égales.

Ses instances de décision sont également composées à parts égales des représentants du mouvement sportif (y compris des sportifs) et des gouvernements. Les activités principales de l'agence comprennent la recherche scientifique, l'éducation, le développement de programmes antidopage et la surveillance du respect du *Code mondial antidopage*¹²⁶,

¹²³ (En ligne) http://www.coe.int/t/dg4/sport/doping/tdomg_fr.asp (consulté le 14 mai 2013).

¹²⁴ (En ligne) <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/Treaties/Html/135-2013.htm> (consulté le 14 mai 2013).

¹²⁵ « Les gouvernements sont représentés au Conseil de fondation en fonction des cinq régions olympiques, ainsi qu'ils l'ont décidé à la réunion du Groupe consultatif intergouvernemental international sur la lutte contre le dopage dans le sport tenue au Cap (Afrique du sud) en mai 2001 : 4 membres pour l'Afrique, 4 membres pour les Amériques, 4 membres pour l'Asie, 5 membres pour l'Europe, 2 membres pour l'Océanie. »

(En ligne) <http://www.wada-ama.org/fr/Communaute/Gouvernements/Representation-des-gouvernements/> (consulté le 15 mai 2013).

¹²⁶ (En ligne) http://www.wada-ama.org/Documents/World_Anti-Doping_Program/WADP-The-Code/WADA_Anti-Doping_CODE_2009_FR.pdf (consulté le 15 mai 2013).

document harmonisant les règles liées au dopage dans tous les sports et dans tous les pays. L'AMA publie également chaque année une liste des substances et méthodes interdites¹²⁷. En parallèle, chaque pays produit sa propre liste pour les compétitions nationales ; les variations peuvent être importantes d'un pays à l'autre.

Le *Code mondial antidopage* détermine les compétences et fixe des règles en matière d'organisation des contrôles antidopage, d'analyse des échantillons, de mise en œuvre des procédures disciplinaires, de régime de sanctions, de prévention et de recherche scientifique dans le domaine de la lutte contre le dopage. Il n'a pas de force juridique au niveau des États, en particulier vis-à-vis de ceux qui ont adopté une législation en matière de lutte contre le dopage. Néanmoins, l'ensemble des fédérations internationales des sports olympiques y a souscrit avant les JO d'Athènes de 2004 puisqu'il s'agissait d'une des conditions de participation à ces jeux.

Les fédérations nationales obéissent, elles, aux règles fixées par la loi de leur pays. C'est la raison pour laquelle les États doivent modifier leur législation s'ils veulent rendre obligatoires les prescriptions du *Code mondial antidopage* à l'ensemble de leurs fédérations.

Le processus de révision du *Code* dont la dernière version date de 2009, a été entamé le 28 novembre 2011. Il se veut une vaste consultation dans le cadre de laquelle l'AMA coordonne toutes les suggestions de modifications requises au *Code*. Le processus s'échelonne sur une période de deux ans et culminera à la Conférence mondiale de Johannesburg du 12 au 15 novembre 2013¹²⁸.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, l'AMA a introduit le dispositif des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) – autorisations délivrées en France par l'AFLD - permettant aux sportifs de se voir délivrer une autorisation de recourir à un produit ou un procédé interdit, en soumettant leur dossier médical à une organisation antidopage.

2.2.5 Les législations antidopage remises en cause

La législation antidopage ne fait pas l'unanimité chez les sportifs comme chez les intellectuels. Des débats à peine audibles dans les médias, agitent le monde sportif et révèlent des fissures dans le consensus.

➤ Des sportifs « pro-légalisation »

Plusieurs sportifs¹²⁹ se sont publiquement exprimés en faveur d'une légalisation du dopage comme garantie de l'égalité des chances entre sportifs¹³⁰ : la lutte antidopage fonctionnerait

¹²⁷ La dernière en date est disponible à cette adresse (liste en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013) : (en ligne) http://www.wada-ama.org/Documents/World_Anti-Doping_Program/WADP-Prohibited-list/2013/WADA-Prohibited-List-2013-FR.pdf(consulté le 15 mai 2013).

¹²⁸ Pour mieux comprendre le processus de révision du *Code mondial antidopage* : (en ligne). <http://www.wada-ama.org/fr/Ressources/Questions-reponses/Processus-de-revision-du-Code/> (consulté le 15 mai 2013).

¹²⁹ (En ligne) <http://www.francesoir.fr/sport/ils-ont-prone-legalisation-du-dopage-158923.html> (consulté le 15 mai 2013).

¹³⁰ (En ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2011/11/19/la-potion-magique-par-yannick-noah_1605664_3242.html (consulté le 22 mars 2013).

mal, et la loi serait appliquée de manière inéquitable¹³¹. Au bilan, la loi protégerait les « plus malins », ceux qui ont le réseau politique et social, le plus puissant et les meilleurs médecins. La législation antidopage aurait ainsi introduit de nouvelles inégalités dans la compétition sans pour autant parvenir à préserver la santé des sportifs.

➤ **Les politiques et les intellectuels : le dopage, une condition de la performance sportive**

Pour de nombreux intellectuels, la lutte contre le dopage reflète à la fois le tabou qui pèse sur les nouvelles possibilités de transformer le corps et les compétences physiques des humains, mais elle est aussi le miroir de l'injonction contradictoire qui est faite aux sportifs d'être performants, de gagner, mais sans avoir recours au dopage.

Dans ce contexte, la lutte antidopage favoriserait les sportifs les plus habiles, les mieux conseillés et les mieux suivis médicalement. Mais elle constituerait aussi de plus en plus une menace pour leur vie privée, tant les moyens de contrôle impliquent une surveillance permanente de ces éventuels champions, où qu'ils soient, à quelque moment que ce soit.

Par ailleurs, la législation antidopage induirait de fait une criminalisation voire à ce que certains nomment une « diabolisation » des athlètes¹³². Pour ces intellectuels qui s'interrogent sur le sens et l'intérêt de la lutte antidopage et de la législation sur cette thématique, le vrai débat réside aujourd'hui, dans la question de la réduction des risques. Si une majorité de sportifs de haut niveau prend des produits, mieux vaudrait les suivre médicalement et réduire au maximum les risques induits pour leur santé compte tenu de la consommation de ces produits.

Un autre débat devrait également s'ouvrir sur la question de la « médecine d'amélioration » : dans une époque où les femmes consomment une quantité invraisemblable d'hormones, sous contrôle médical, dans le cadre de leur contraception, où la chirurgie esthétique est pratiquée en toute légalité pour sans cesse embellir et rajeunir le corps, où la médecine permet d'avoir des enfants alors que la Nature rendait la chose impossible (stérilité, ménopause, etc.), la question de l'amélioration du corps doit aussi être posée à la lumière de choix éthiques et sociétaux qui dépassent largement le thème de la tricherie dans le sport.

2.3 Épidémiologie, santé, toxicologie du dopage

« Le sport c'est la santé », est un discours souvent mis en avant dans notre société. Plusieurs études soulignent ces propos en mettant en avant que la pratique modérée d'une activité physique permet d'améliorer l'humeur et a un effet anxiolytique¹³³. Dans son expertise portant sur l'activité physique, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) signale que l'activité physique régulière diminue la mortalité et est la meilleure prévention des maladies cardio-vasculaires, que les activités physiques d'intensité modérée contribuent au bien-être et à la qualité de vie, etc.¹³⁴

¹³¹ (En ligne) <http://actu-leplus.nouvelobs.com/lutte-dopage.html> (consulté le 22 mars 2013).

¹³² Lire à ce sujet l'interview de Jean-Noël Missa, médecin et philosophe : (en ligne) <http://tempsreel.nouvelobs.com/sport/20111121.OBS5000/le-dopage-est-au-c-ur-meme-de-la-logique-du-sport.html> (consulté le 15 mai 2013).

¹³³ Seznec J.-C., *Le suivi psychologique de sportifs de haut niveau : enjeux et réalité*. Ann Med Psychol. 2008 ; 166(10) : pp 833-837.

¹³⁴ Inserm, *Activité physique – Contextes et effets sur la santé*. Collection Expertise collective. Éditions Inserm, mars 2008, 832 p.

Même si l'activité physique a toujours existé, la notion de « sport » est un concept récent, datant de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ainsi, Jean-Christophe Seznec explique que « le sport est un phénomène social récent qui correspond à une forme d'expression de la culture ». En effet, les enjeux de la société occidentale vont faire évoluer cette pratique. Le sport est le reflet de notre société, il est même un enjeu économique¹³⁵. Le constat était flagrant dans les pays de l'Est sous l'ère soviétique; en mal de reconnaissance par la communauté internationale, la République Démocratique Allemande (RDA) a fait du sport et de ses sportifs un « formidable outil de propagande ». Sur la scène internationale, entre 1968 et 1972, le sportif est devenu un véritable ambassadeur pour cet État¹³⁶.

Dans tous les pays, les enjeux économiques sont désormais tels que le nombre de compétitions et la fréquence des entraînements ne cesse d'augmenter, infligeant ainsi un rythme démesuré aux athlètes. Dans ces conditions, le recours au dopage se développe. V. Troger note que de nombreux entraîneurs « considèrent le dopage comme une technique qui permet de rentabiliser encore plus l'entraînement grâce à une diminution du temps de récupération entre deux séances, à un gain de force, à une amélioration du transport d'oxygène »¹³⁷. Par ailleurs, la pratique intensive d'une activité physique est parfois associée par certains spécialistes, aux phénomènes d'addictions comme la toxicomanie ou les troubles du comportement alimentaire¹³⁸.

Nombreux sont les sportifs, y compris les amateurs, qui souhaitent améliorer leurs performances. L'entraînement physique associé à un régime alimentaire strict n'est pas toujours suffisant pour atteindre les objectifs escomptés. C'est pourquoi, plutôt que de se contenter de l'entraînement, certains sportifs ont recours à des substances biochimiques ou des techniques biomédicales afin de transgresser les limites de leur corps¹³⁹ aux dépens de leur santé.

2.3.1 Les principaux produits dopants utilisés

La majorité des produits et des méthodes utilisés dans le milieu médical permettent « de modifier artificiellement les habilités physiques des êtres humains en santé pour accroître leur performance »¹⁴⁰. Les différents types d'effets recherchés expliquent la diversité des méthodes et produits dopants utilisés (tableau 2, pages 312-313). Il importe de distinguer les produits licites de ceux interdits par l'AMA.

Les produits dopants interdits par l'AMA les plus utilisés, sont souvent des produits détournés de leurs indications thérapeutiques. Des substances comme la créatine ou certains compléments alimentaires, anti-inflammatoires non stéroïdiens sont également souvent cités¹⁴¹.

P. Laure dresse une liste des principales classes de produits consommés par les sportifs adolescents et adultes :

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ Spitzer G. et al., *Approche historique du dopage en république démocratique allemande : description et analyse d'un système de contraintes étatiques*. Staps. 2005 ; 26(70) : pp 49-58.

¹³⁷ Troger V., *Sport et dopage : Perversion marchande ou rêve de surhumanité ?*. Sci Hum. 2007 ; 180 : pp. 18-23.

¹³⁸ Seznec J.-C (2008), *op. cit.*

¹³⁹ Monzée J., *Médicaments et performances humaine: thérapie ou dopage ?*. Montréal : Liber ; 2010.

¹⁴⁰ Monzée J., *Médicaments et performances humaine: thérapie ou dopage ?*. Montréal : Liber ; 2010.

¹⁴¹ Laure P., *Histoire du dopage et des conduites dopantes : les alchimistes de la performance*. Paris : Vuibert ; 2004.

- des stimulants, des produits enrichis en protéines (non interdit par le CIO, de la créatine (non interdite), des antalgiques (non interdits) ;
- du cannabis, des corticoïdes, et des stéroïdes anabolisants ; essentiellement testostérone, nandrolone et stanozolol¹⁴².

L'étude menée à l'AMPD de Midi-Pyrénées signale également, dans certains cas, l'utilisation de substances vétérinaires consommées généralement avec d'autres produits tels que des stéroïdes anabolisants, des androgènes, le sildénafil, des prostaglandines, l'insuline, l'hormone de croissance, les diurétiques ou les hormones thyroïdiennes¹⁴³.

Par ailleurs, le cannabis figure sur la liste des produits dopants car, pour certains, il peut être utilisé dans certains sports comme produit antistress permettant au sportif de mieux affronter le danger sans s'en rendre compte, et oublier la fatigue et les douleurs musculaires lors des efforts prolongés. Ainsi, pour les sports où l'enjeu stresse le sportif, le cannabis, par la diminution du stress et de l'euphorie qu'il procure, peut donner un effet relaxant permettant de mieux aborder une compétition. La consommation régulière va nuire au long cours à la performance, c'est la raison pour laquelle il faut différencier une consommation hors pratique sportive dans le cadre d'une habitude sociale et une consommation ponctuelle dans un but de dopage pour améliorer les performances¹⁴⁴.

Les produits dopants peuvent être catégorisés en deux grandes familles :

- Ceux qui ont des effets immédiats

Certains augmentent la vigilance et la combativité (résistance à la fatigue) et diminuent la sensation de fatigue comme par exemple, la caféine, les amphétamines ou la cocaïne. D'autres atténuent la douleur comme la cortisone ou les antalgiques dérivés de la morphine. Leur usage est répandu car il est assez aisé de se les procurer¹⁴⁵.

- Ceux dont les effets recherchés se produisent à plus long terme

Rarement utilisés et d'usage sophistiqué, ils relèvent d'une préméditation certaine. Ils coûtent chers et sont difficiles à se procurer bien qu'il existe de véritables filières qui s'apparentent à celles de la drogue et qui procurent des revenus substantiels aux pourvoyeurs. Leur usage nécessite presque obligatoirement l'intervention, en filières illégales, d'un médecin ou d'un pharmacien.

En général, ces types de produits sont des produits hormonaux ou apparentés qui répondent à une demande précise : anabolisants, testostérone, gonadotrophines, hormone de croissance. Ils sont utilisés pour augmenter la puissance musculaire et pour diminuer la sensation de fatigue, permettant ainsi de mieux supporter les séances d'entraînement.¹⁴⁶

¹⁴² Laure P., Épidémiologie du dopage. *Immuno anal Biol Spec.* 2001 ; 16(2) : pp 96-100.

¹⁴³ Senard-Ojero A., Durrieu G., Depiesse F., Schmitt L., Rivière D., Montastruc J.-L., Consommation de substances interdites chez le sportif : étude à l'Antenne médicale de prévention du dopage de Midi-Pyrénées (AMPD-MP). *Thérapie.* 2010 ; 65(5) : pp. 459-463.

¹⁴⁴ Bacquaert P., IRBMS en Nord Pas de Calais. « Cannabis et sport », (en ligne) <http://www.irbms.com/cannabis-sport>, septembre 2007 (consulté le 8 mars 2013).

¹⁴⁵ Prétagut S., Venisse J. L., Potiron M. Dopage et conduites dopantes, Conférence de consensus, Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé, Paris, juin 2004.

¹⁴⁶ Prétagut S., Venisse J.-L., Potiron M. *Id op. cit.*

L'hormone de croissance pourrait faire gagner quelques centimètres, d'autres médicaments peuvent retarder la puberté.

Quant à l'érythropoïétine (EPO) et ses analogues, ils sont utilisés pour améliorer l'oxygénation des muscles et donc augmenter l'endurance¹⁴⁷. L'EPO est une hormone naturellement fabriquée par les reins et le foie. Utilisée comme traitement des anémies ou des insuffisances rénales, son « ingestion » permet à un individu sain d'augmenter le nombre de ses globules rouges donc sa capacité à transporter l'oxygène jusqu'aux muscles. Cette hormone présente un intérêt majeur pour les spécialités d'endurance puisque les globules rouges participent à la respiration et à la production d'énergie. L'EPO artificielle a donc rapidement trouvé sa place dans les produits dopants. Interdit depuis plus de dix ans par le CIO, il reste difficile à détecter.

Depuis 1987, l'engouement des sportifs pour l'EPO s'explique par une efficacité ressentie par eux-mêmes (« sentiment d'avoir un turbo »). Le gain sur la performance est significatif, l'utilisation d'EPO augmente de 10 % la performance à l'épreuve d'effort de sujets non sportifs. Chez le sportif, ses effets s'apparentent à ceux d'un entraînement idéal¹⁴⁸.

L'utilisation de l'EPO présente de multiples avantages sur l'autotransfusion : la méthodologie des injections est infiniment plus simple, les injections peuvent être répétées à intervalles contrôlés et adaptées en fonction des réactions du sportif, l'hormone disparaît rapidement du sang (en 48 heures les taux sont revenus à la normale) alors que ses effets se prolongent plusieurs semaines. Ce simple constat rend dérisoire toute tentative de contrôle sanguin direct lors des compétitions.

Autre exemple, certains athlètes utilisent les bêtabloquants pour avoir une meilleure maîtrise du bras dans le tir à l'arc ou le pistolet. En effet, ces derniers permettent notamment d'augmenter la concentration du sportif, de diminuer son anxiété, de ralentir sa fréquence cardiaque et de réduire les tremblements. Les stéroïdes anabolisants permettent de développer la masse musculaire, l'endurance, d'augmenter la vitesse de guérison après une blessure, de diminuer les douleurs articulaires. Ils ont recours aux amphétamines afin d'augmenter la vitesse et de retarder la survenue de la fatigue. Les diurétiques et les amphétamines leur permettent, entre autres, de contrôler leur poids. Les narcotiques les aident souvent à diminuer la douleur. Les corticoïdes facilitent la récupération, aident à lutter contre la fatigue, atténuent la douleur et les effets du stress. L'érythropoïétine permet d'améliorer l'endurance¹⁴⁹.

Selon une enquête réalisée entre 2004 et 2006 par l'International Association of Athletics Federation (IAAF) auprès de 310 athlètes de l'élite mondiale, 85 % de ces derniers se disent consommateurs de compléments alimentaires. Les produits et les usages qui en sont faits sont aussi larges que la définition du complément alimentaire : pallier l'insuffisance réelle ou supposée des apports journaliers en vitamines, minéraux, protéines ou extraits végétaux. Pour des objectifs eux aussi variés : produits de récupération, d'hydratation, dynamisants (qui contiennent des molécules proches des amphétamines) jusqu'aux produits censés avoir des propriétés proches des hormones de croissance ou des stéroïdes et qui en contiennent parfois. Ainsi, plusieurs enquêtes ont montré que 15 % des compléments alimentaires contenaient des traces de produits dopants non affichés sur les étiquettes.¹⁵⁰

¹⁴⁷ Daudet G., Dupuis J.-M., Girardier J., Agir contre le dopage du jeune sportif : rôle du médecin traitant. *Enfant et sport*. 2004 ; 24(10) : pp. 587-591.

¹⁴⁸ Gauthier J., Mythes et réalités du dopage. *Dossier Sang Thrombose Vaisseaux*. 2006 ; 18, n°2 : pp. 77-81.

¹⁴⁹ Wadler G.-I., Hainline B., L'athlète et le dopage : drogues et médicaments. Paris : Vigot ; 1993.

¹⁵⁰ Mathiot C., Lepeltier L. *Une pincée de dopage*, Libération, 9 octobre 2007, www.liberation.fr/grand-angle/0101112500-une-pincee-de-dopage (en ligne, consulté le 8 mars 2013).

Au-delà de dopage accidentel, le caractère systématique du recours aux compléments est alarmant. Ainsi, le Docteur Jean-Pierre Fouillot note que la recherche en vue d'améliorer la performance est déjà en soi une démarche de dopage. Même légale, la prise de complément met l'athlète en face de sa propre définition de ce qu'est une « performance naturelle ». Il semble que ces compléments doivent rester à des dosages physiologiques, car en dépassant la démarche de nutrition, la limite est finalement vite franchie sans y voir de mal. Ainsi, la moitié des athlètes révèlent avoir pris des compléments alimentaires dans le but d'améliorer leurs performances¹⁵¹

¹⁵¹ Fouillot. J.-P., Dopage et compléments alimentaires. Bull. Acad. Natle. Méd. 2004,188 : 933-943.

Tableau 2 : Récapitulatif de substances et méthodes employées en sport¹⁵²

Classes	Exemples de substances, molécules ou produits	Effets attendus et risques encourus
Produits à action principale stimulante		
Amphétamines et substances apparentées	Éphédra, pipéridines, pémoline, pervitine	Effets attendus : Augmentation de la volonté - effet euphorisant Réduction de la fatigue ressentie. Risques encourus : Délires, amaigrissement, troubles cardiaques, risque accru de blessures, surentraînement, épuisement pouvant entraîner la mort
Stimulants divers	Alcool Arsenic Cocaïne Café, thé, chocolat Iboga	
Corticoïdes	Cortisol, cortisone	
Produits à action principale anabolisante		
Stéroïdes (dérivés de la testostérone)	Nandrolone	Effets attendus : Accroissement de la masse musculaire (dans les disciplines de force) Augmentation des charges d'entraînement par accélération de la récupération Risques encourus : Intoxications, cancers, accidents cardio-vasculaires Sur la morphologie : chez l'homme, formation de seins ; chez la femme développement des caractères secondaires masculins (voix, poils, développement de la carrure, etc.)
Bêta-agonistes	Salbutamol, Clenbutéro	
Hormones ou facteurs mimétiques	Hormone de croissance, insuline, IGF-1	

¹⁵² (En ligne) <http://www.volodalen.com/23dopage/dopage8.htm> (consulté le 21 juin 2013)

La rédaction du tableau ci-dessus par les rédacteurs du site www.volodalen.com repose sur la lecture de dizaines d'articles et chroniques médicales publiés pour la plupart en langue française par le docteur Jean-Pierre de Mondenard :

De Mondenard JP, Chevalier B. Le dossier noir du dopage. Editions Hachette 1981, Paris.

De Mondenard JP. Dictionnaire des substances et procédés dopants en pratique sportive. Eds Masson 1991, Paris.

De Mondenard JP. Course de fond et dopage : mythe ou réalité ? "Les huit points d'interrogation". Médecine du Sport 1991 ; 65 (1) : pp. 24-29.

De Mondenard JP. Course de fond et dopage. Documents. Exemples, témoignages, contrôles antidopage et règlements. Médecine du Sport 1991 ; 65 (1) : pp. 31-39.

De Mondenard JP. Les métamphétamines. Méthédrine, Pervitine, Tonédrone. Médecine du Sport 1991 ; 65 (3) : pp. 136-140.

De Mondenard JP. Dopage : les pipéridines (Lidépran, Mératan, Ritaline) " des bricoles sans grand effet". Médecine du Sport 1991 ; 65 (3) : pp. 145-148.

De Mondenard JP. Stéroïdes anabolisants et hormone mâle. Effets virilisants chez la femme. "Défémisation progressive". Revue AEFA 1993 ; 132 : pp. 13-15.

De Mondenard JP. Substances dopantes et interactions possibles avec la nutrition et les performances physiques. Revue AEFA 1994 ; 135.

Gledhill N. The ergogenic effect of blood doping. The Physician and Sports medicine 1983 ; 11 (9) pp. 87-90.

Howald M. Moyens d'influences médico-pharmacologiques de la performance dans le sport de haute compétition. Revue AEFA 1978 ; 61.

Riché D. Dialogue des bêtes. Sport et Vie 1996 ; 35 : pp. 38-42.

Le dossier du dopage. Hors-série Science et vie 1999 ; 206.

Classes	Exemples de substances, molécules ou produits	Effets attendus et risques encourus
Produits et méthodes à action principale sur le transport des gaz		
Autotransfusion	..	Effets attendus : Augmenter la capacité de transport des gaz Élever la possibilité d'utilisation de l'oxygène par les muscles = augmenter VO ₂ max donc la performance aérobie Risques encourus : Infections, viscosité du sang pouvant entraîner une fatigue cardiaque et des embolies
Grossesse	..	
Erythropoïétine EPO	..	
Hormones et produits mimétiques	Facteur SCF, EMP	
Perfluorocarbone (PFC)	..	
Apparentés aux venins de serpents	Pentoxifylline	
Bêta-agonistes	Pentétrazol (cardiozol) Salbutamol	
Substances diverses dont « Compléments alimentaires »		
Créatine	..	Effets attendus : Augmenter la force et accélérer la récupération Masquer la prise d'autres dopants
Acides aminés	Leucine, Isoleucine, Valine	Accélérer la récupération
Vitamines	Groupe B, C	Stimuler l'organisme dans son ensemble Favoriser l'énergétique cellulaire
Alcalins	Bicarbonates	Diminuer la « montée acide »
Analgésiques	Aspirine, codéine, dérivés de l'opium	Diminuer la perception de la douleur
Bêtabloquants		Tranquilliser (sports de précision) Masquer la prise d'autres dopants
Sédatifs, dérivés de la benzodiazépine	Valium	Apaiser, tranquilliser
Hormones thyroïdiennes	..	

2.3.2 Les conséquences sur la santé

➤ Éléments cliniques

Il n'existe pas de critères cliniques formels permettant d'identifier une utilisation de produits dopants. La symptomatologie est variable selon les individus, leur âge, leur sexe, leur susceptibilité pharmacologique individuelle, les facteurs de vulnérabilité psychologique, le moment de l'examen (les signes seront souvent différents si le sportif est en phase d'entraînement optimum ou s'il est en phase de repos hivernal), le mode de consommation (usage unique ou répété), le type de consommation (usage d'une ou plusieurs substances), l'âge de la première consommation, la quantité consommée à chaque prise, la durée d'exposition au(x) produit(s), la nature de produits utilisés (certaines substances sont issues de la contrefaçon), etc. Le diagnostic positif repose donc, lorsque cela est possible, sur la recherche toxicologique du produit et non sur les signes cliniques.

Certains éléments peuvent être évocateurs d'une conduite de dopage, le plus souvent lors de l'apparition de complications liées au surdosage, au caractère chronique de l'intoxication ou au sevrage ou lors de constats effectués par le médecin qui suit régulièrement le sportif. Par exemple, une augmentation anormale de masse maigre et de la puissance musculaire peut faire suspecter une consommation d'hormone de croissance et/ou de stéroïdes anabolisants.

Faute de signes cliniques clairs, et parallèlement aux informations toxicologiques obtenues par des examens médicaux, les facteurs de risques de développer une conduite dopante peuvent orienter et éclairer les recherches en matière de pratiques de dopage.

➤ Risques pour la santé

Nombreux sont les sportifs à penser qu'en cas de suivi médical, le dopage est alors sans risques sur la santé.

Or, « dans le dopage sportif, les substances et méthodes biomédicales sont utilisées dans un contexte non thérapeutique, c'est-à-dire chez des personnes en bonne santé. Cette pratique apporte un avantage certain en termes de performance sportive, mais fait naître également des interrogations autant au niveau de l'équité sportive qu'à celui de la santé des athlètes à court, moyen et long termes »¹⁵³.

En effet, les médicaments détournés à des fins dopantes présentent des effets indésirables connus et indiqués dans les notices que ce soit au niveau de l'appareil locomoteur, au niveau cardio-vasculaire ou encore au niveau psychique¹⁵⁴.

Cependant, les risques pour la santé liés à la consommation de produits dopants sont peu connus du fait du manque de recul par rapport à l'usage de nouvelles molécules, de la méconnaissance de l'incidence de ces usages chez le sportif, étant donné que ces pratiques sont illégales et donc qu'elles sont très difficiles à étudier de manière épidémiologique.

¹⁵³ Monzée J., *Médicaments et performances humaine: thérapie ou dopage?*. Montréal : Liber ; 2010.

¹⁵⁴ Labarde S. *Les substances et les médicaments interdits dans la pratique sportive*. Actualités pharmaceutiques. N°523, février 2013.

Toutefois, l'usage d'EPO présente des risques avérés sur la santé : tout d'abord, sa prise doit être couplée avec celle de fer qui entre dans la composition de l'hémoglobine (le pigment transporteur d'oxygène) contenu dans les globules rouges. Étant donné que les doses sont données de manière empirique, de nombreux cas de surdosage en fer ont été détectés. Les coureurs en surdose risquent de nombreuses lésions cellulaires (cirrhose, diabète, accidents cardiaques...). Par ailleurs, l'EPO peut conduire à des embolies. Si elle est injectée trop rapidement, elle peut engendrer un syndrome grippal avec fièvre, frissons, douleurs musculaires... À long terme, l'EPO entraîne des risques d'hypertension artérielle, voire de cancer de la moelle osseuse¹⁵⁵.

Des pratiques de dopage en RDA furent intensifiées et systématisées en 1964 par le système politique et sportif, avec la fondation du service médical sportif. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, les médecins du sport étaient intégrés dans la hiérarchie du système sportif (et non dans celle du ministère de la Santé), ce qui rendait l'abus possible. Les auteurs estiment à 10 000 le nombre de sportifs dopés en ex-Allemagne de l'Est, toutes disciplines confondues. 5 % furent atteints de troubles permanents et graves ; des troubles de la fonction cardiaque ou du foie, des cancers, des dommages gynécologiques ou des mortalités précoces furent constatés sur près de 500 anciens dopés. Et 10 à 15 % de toutes les sportives connurent des troubles moins graves ou des troubles non permanents, disparus après la fin de l'abus.¹⁵⁶

En Italie, le football n'est pas épargné ; une enquête a dévoilé les pratiques de la Juventus de Turin a porté sur 24 000 joueurs ayant évolué entre 1960 et 1990 dans les trois premières divisions du championnat italien. Sur les 400 décès enregistrés, 70 se révèlent suspects. Les facteurs principaux sont les leucémies, les cancers du foie, du pancréas et du colon. Les stéroïdes anabolisants et les hormones de croissance favorisent l'émergence de ces effets secondaires.

D'autres études ont également montré que le taux de mortalité des cyclistes professionnels est cinq fois plus important que celui de la population générale ; le risque de décès par crise cardiaque augmente chez cette population avant quarante-cinq ans¹⁵⁷. L'auteur fait l'hypothèse d'une pratique illicite durant les années où les cyclistes ont participé à diverses compétitions. Mais il note également le peu de sources scientifiques documentées pour déterminer la réalité des dangers du dopage pour la santé.

À l'inverse, J. Morcet montre que la mortalité à long terme des cyclistes de haut niveau nés entre 1940 et 1970 est moindre que celle d'une population masculine de même origine géographique appariée sur l'âge. Cette sous-mortalité apparaît comme étant liée à une moindre incidence des décès par maladie et confirme les effets bénéfiques de la pratique sportive sur la mortalité¹⁵⁸.

Par ailleurs, des cas d'iatrogénie (troubles provoqués par un médicament ou un traitement médical) sont régulièrement rapportés par la littérature médicale internationale sans toutefois apporter la preuve d'un lien entre les complications et le produit. Outre les complications d'ordre somatiques, des conséquences d'ordre psychique graves peuvent être également observées à plus ou moins long terme, comme des troubles du comportement, des évolutions dépressives ou encore des dérives addictives.

¹⁵⁵ Propos du Pr Michel Audran, Professeur des universités, Directeur du laboratoire de biophysique et de bioanalyse. Faculté de Pharmacie de Montpellier, « *Thérapie génique et dopage* », 6^e colloque national, 21 et 22 avril 2006.

¹⁵⁶ Spitzer G., et al. *Approche historique du dopage en république démocratique allemande : description et analyse d'un système de contraintes étatiques*. Staps. 2005 ; 26(70) : pp. 49-58.

¹⁵⁷ Monzée J., *Médicaments et performances humaine: thérapie ou dopage ?* Montréal : Liber ; 2010.

¹⁵⁸ Morcet J., Perrin M., Trégaro M., Carré F., Deugnier Y. Mortalité d'une cohorte de 514 cyclistes de haut niveau. *Science et sports* (2012) ; 27 : pp. 9-15.

2.4 Prévention du dopage et des pratiques dopantes

À l'instar de la prévention des conduites addictives, la prévention du dopage et des pratiques dopantes recouvre plusieurs approches :

- **Une approche éthique**

L'esprit sportif est alors érigé en valeur et le dopage est considéré comme une tricherie dont la responsabilité est le plus souvent attribuée au sportif et plus rarement à son encadrement sportif et médical. De nombreuses campagnes de communication sont fondées sur cette approche qui ne tient que trop peu compte de l'environnement du sportif. Celui-ci est par là même, stigmatisé et fautif de trahison à l'esprit sportif.

- **Une approche réglementaire et législative**

Le contrôle antidopage en est le principal corolaire. Cette approche pose des questions d'ordre institutionnel et politique : Que dit la loi ? Qui sont les juges ? Le sportif - ou son entourage - est envisagé comme un délinquant et jamais comme étant potentiellement victime d'un système qui le domine.

- **Une approche sanitaire**

La promotion de la santé a pris une place importante dans la prévention du dopage en particulier depuis la loi « Buffet » qui consacre une approche sanitaire de la question. La santé du sportif est alors une valeur sur laquelle tous les acteurs sont présumés se retrouver. Comme les autres approches, celle-ci tient peu compte des déterminants externes à la pratique sportive proprement dite.

À la manière de ce qui est démontré sur d'autres thématiques telles que la prévention des consommations excessives d'alcool¹⁵⁹, on peut arguer que la combinaison de différentes approches est un gage d'efficacité des programmes de prévention du dopage.

2.4.1 Structuration de la prévention

➤ Les acteurs

Le ministère chargé des Sports et le ministère en charge de la Santé

La loi « Lamour » du 5 avril 2006 harmonise le dispositif national avec le cadre international (cf. point II. paragraphe 1.2) ; elle renforce le rôle central du ministère chargé des Sports dans « l'engagement et la coordination de la prévention, de l'éducation et de la recherche en matière de dopage »¹⁶⁰ que lui conférait déjà la loi « Buffet » du 23 mars 1999.

¹⁵⁹ Centre d'information Régional sur les Drogues et Dépendance Bretagne *Alcool et jeunes, les mesures les plus efficaces pour réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool*, mars 2013.

¹⁶⁰ (En ligne) <http://www.sports.gouv.fr/index/sport-sante-et-prevention/prevention-et-lutte-contre-le/prevention-900/> (Consulté le 12 avril 2012).

Jusqu'en 2002, en France, la prévention des conduites dopantes était intégrée au Programme national de promotion de la santé par les activités physiques et sportives.

De 2002 à 2007, des travaux sur le Programme national de promotion de la santé par les activités physiques et sportives et de prévention des conduites dopantes (PN-APSD) sont menés par la Commission Aeberhard du ministère de la Santé. Ils révèlent que de « nouvelles populations sont à risque de conduites dopantes, notamment celles des jeunes et des culturistes »¹⁶¹, qui motivera la rédaction d'un axe dédié.

En 2007, les résultats d'une enquête menée par le ministère de la Santé auprès des acteurs de la prévention du dopage indiquent la nécessité de « s'appuyer sur des acteurs de prévention aux compétences complémentaires et issues de disciplines multiples : sciences de la santé et sciences sociales »¹⁶² pour conclure sur l'intérêt, face à cette exigence, de favoriser l'éducation à la santé.

En 2008, le ministère de la Santé rédige un premier plan national de prévention des conduites dopantes s'étalant de 2008 à 2011. L'objectif annoncé de ce programme est de promouvoir une pratique physique et sportive de qualité, favorable à la santé et conforme à l'éthique en identifiant, prévenant et prenant en charge les conduites dopantes et leurs conséquences dommageables.

Ce programme fournit un cadre de référence en s'appuyant sur les fédérations sportives, les Antennes médicales de prévention du dopage (AMPD), le Numéro vert écoute dopage, l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), les services répressifs et d'enquête ainsi que d'autres acteurs associés aux équipes régionales de prévention coordonnées par les médecins conseillers régionaux.

En avril 2011, le ministère de la Santé présente un nouveau plan de prévention du dopage et du trafic des produits dopants 2011-2014. Il a pour ambition de « continuer à mobiliser l'ensemble du monde sportif autour du volet préventif de la lutte antidopage et à renforcer la prévention de la consommation et du trafic des produits dopants »¹⁶³.

Il prévoit notamment la mise en place d'une instance nationale de concertation de lutte contre le trafic des produits dopants et la redéfinition des missions des commissions régionales de prévention et de lutte contre les trafics des produits dopants.

Le ministère affiche la volonté « d'améliorer la coordination en matière de prévention » avec des axes de travail décrits comme tel :

- sensibiliser chacun à la nécessité d'agir ;
- dégager et diffuser les bonnes pratiques afin d'accompagner les différents partenaires de la prévention et d'améliorer l'efficacité de celle-ci ;
- favoriser à cette fin la communication entre les différents acteurs et l'utilisation d'un vocabulaire et d'objectifs communs ;
- repérer des manques éventuels afin d'encourager les acteurs à investir les champs peu développés.

¹⁶¹ Haut Conseil de la Santé Publique *Activités physiques et sportives et santé publique* - Actualité et dossier en santé publique, , Documentation Française n°39, 2002.

¹⁶² Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Secrétariat aux sports, à la jeunesse et à la vie associative *Comment prévenir les conduites dopantes ? Guide à l'attention des acteurs*, Octobre 2008.

¹⁶³ Ministère chargé des Sports *Plan national de prévention du dopage et du trafic des produits dopants pour la période 2011-2014*, 2011.

Les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)

Au sein des DRJSCS, les médecins conseillers régionaux élaborent et assurent la mise en œuvre du schéma régional de médecine du sport en déclinant la politique nationale. Ils déterminent également la politique régionale de contrôle en correspondance avec la stratégie nationale. Les DRJSCS apportent leur appui logistique à la mise en place des contrôles diligentés par l'AFLD, et aux actions de formation initiale et continue des personnes chargées des contrôles.

L'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)

Outre ses fonctions d'organisation des contrôles antidopage, d'analyses des prélèvements, de suivi des procédures disciplinaires, de délivrance des Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), l'AFLD assume des fonctions de prévention, d'éducation et de recherche, de présence internationale. Elle conseille enfin les fédérations et le gouvernement dans la lutte contre le dopage.

Les Antennes médicales de prévention du dopage (AMPD)

Financées et coordonnées par le ministère chargé des Sports par l'intermédiaire du Centre national pour le développement du sport (CNDS), les AMPD sont implantées dans des établissements publics de santé de types Centres hospitaliers régionaux et universitaires (CHU). Elles accueillent dans l'anonymat et la confidentialité toutes les personnes concernées par les conduites dopantes et le dopage sportif et plus particulièrement, les sportifs ayant été contrôlés positifs et qui souhaitent reprendre leurs activités.

Elles ont pour missions : l'information, la prévention et la formation en matière de dopage, notamment en direction des professionnels concernés par la prévention ; les consultations pour les sportifs ayant eu recours à des pratiques dopantes ou susceptibles d'y recourir ; les consultations obligatoires avant la reprise d'une licence pour les sportifs ayant été sanctionnés pour violation des règles antidopage ; l'expertise et le conseil ; le recueil de données épidémiologiques ; la veille sanitaire et la recherche.

Le service « Écoute Dopage »

Association créée le 24 novembre 1998, « Écoute Dopage » assure une mission de service public dans le cadre de la prévention du dopage. C'est « un service d'aide spécialisé mis gratuitement à la disposition des sportifs et de toutes personnes concernées par les problématiques liées au dopage »¹⁶⁴.

Anonyme, le service est assuré par des psychologues spécialisés et un médecin du sport. Il a pour objet la prévention du dopage, l'observation du phénomène, l'information des pouvoirs publics et des acteurs de prévention. L'association bénéficie d'une convention d'objectifs avec le ministère chargé des Sports et reçoit une subvention annuelle de fonctionnement.

Ce type de dispositif a également été mis en place d'autres pays. Depuis 1993, la Suède s'est dotée d'une *Anti-Doping Hotline*. Soutenue par le *Swedish National Institute of Health*, ce

¹⁶⁴ (En ligne) <http://www.ecoutedopage.fr/prevention-dopage/ecoute-dopage-79.html> (Consulté le 12 avril 2012).

service a pour objectif d'informer et de venir en aide aux personnes concernées par le dopage dans la population générale¹⁶⁵.

D'autres gouvernements ont mis en place ce type de dispositif. En Belgique, la Direction de la lutte contre le dopage (dépendant du ministère du Budget, des Finances et des Sports) dispose d'une ligne téléphonique que les sportifs peuvent utiliser pour toute demande et notamment sur les autorisations, les usages thérapeutiques, les produits et les méthodes interdites. Quant aux sportifs d'élite, une adresse électronique et une ligne téléphonique leur sont spécialement dédiées¹⁶⁶.

Par ailleurs d'autres pays (Australie¹⁶⁷, Royaume-Uni¹⁶⁸) ont mis en place des lignes téléphonique pour permettre aux coureurs professionnels de se confier sans subir de pressions externes, notamment à propos des histoires de dopages. L'UCI a très récemment mis en place un dispositif de ce type accessible gratuitement de n'importe quel endroit du Globe¹⁶⁹.

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Le CNOSF est le représentant du CIO sur le territoire français et, de l'ensemble du mouvement sportif français au niveau international. Il est doté d'une commission médicale qui a pour objectif l'optimisation du suivi médical des sportifs et d'une composante « Sport Santé » qui a notamment pour but « d'informer et de sensibiliser les jeunes sportifs sur la prévention et les dangers du dopage, de rappeler les vertus humanistes et éthiques du sport »¹⁷⁰.

Les Fédérations sportives françaises

Elles ont pour objet l'organisation et la promotion de la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives. « Pour être agréées, les fédérations doivent adopter des statuts comportant certaines dispositions obligatoires, un règlement disciplinaire conforme à un règlement type et un règlement disciplinaire particulier en matière de lutte contre le dopage »¹⁷¹.

Les fédérations veillent à la santé de leurs licenciés. En premier lieu, elles contrôlent les charges de travail de chacun grâce à une attention portée à leur programme d'entraînement, aux calendriers de compétitions et de manifestations sportives. Elles mettent en œuvre et coordonnent la surveillance médicale des sportifs ; certificat médical de non contre-indication à la pratique pour la délivrance de toute licence sportive quel que soit le niveau de pratique.

Concernant le dopage, elles « contribuent à définir, harmoniser et mettre en œuvre la stratégie de lutte et de contrôles antidopage spécifique à chacune d'entre elles. Elles développent auprès des licenciés et de leur encadrement une information de prévention contre l'utilisation des substances et procédés dopants avec l'appui des AMPD. Par ailleurs, elles forment des

¹⁶⁵ Eklöf A.-C., Thurelius A.-M., Garle M., Rane A., Sjöqvist F., The anti-doping hot-line, a means to capture the abuse of doping agents in the Swedish society and a new service function in clinical pharmacology, Eur J Clin Pharmacol (2003) 59: 571-577

¹⁶⁶ (En ligne) <http://www.zrihen.be/index.php/joomla-fr/parlement-federation-wallonie-bruxelles/96-budget-des-finances-et-des-sports/330-lutte-contre-le-dopage> (dernière consultation, le 5 juillet 2013).

¹⁶⁷ (En ligne) <http://www.asada.gov.au/> (dernière consultation, le 5 juillet 2013).

¹⁶⁸ (En ligne) <http://www.ukad.org.uk/news/article/report-doping-in-sport> (dernière consultation, le 5 juillet 2013).

¹⁶⁹ (En ligne) http://www.eurosport.fr/cyclisme/l-uci-lance-sa-hotline-pour-les-coureurs_sto3575877/story.shtml (dernière consultation, le 5 juillet 2013).

¹⁷⁰ (En ligne) <http://franceolympique.com/art/1422-presentation-de-la-commission-medicale-du-cnosf.html> (Consulté le 12 avril 2012).

¹⁷¹ (En ligne) <http://franceolympique.com/cat/43-federations-membres-du-cnosf.html> (Consulté le 12 avril 2012).

délégués fédéraux et des escortes capables d'intervenir lors des compétitions et peuvent demander à l'AFLD de mettre en place des contrôles antidopage. Enfin, elles ont un pouvoir disciplinaire en cas de contrôles positifs : elles prononcent les sanctions sportives applicables à l'encontre des licenciés en infraction, les sanctions prononcées allant d'un avertissement à la radiation à vie »¹⁷².

Au-delà des organismes cités, les financements de la prévention du dopage et des conduites dopantes émanent également de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), de conseils généraux et régionaux.

En matière de mise en œuvre et d'évaluation d'actions de prévention, on retrouve les acteurs tels que les Centres d'information régionaux sur les drogues et les dépendances (Cirdd), dispositifs d'appui régionaux aux politiques de la MILDT, les Centres régionaux d'information et de prévention Sida (Crips), l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), les offices communaux ou intercommunaux des sports, d'autres associations (Sport Form, Société d'entraide et d'action psychologique (Sedap), Vivre Sport, 100 % pur sport, etc.), la Mutualité Française et des laboratoires pharmaceutiques (Aventis Pharma) ou encore les Observatoires régionaux de la santé (ORS).

➤ Les plans

En dehors des plans de prévention du ministère chargé des Sports, on retrouve la préoccupation sur le dopage dans le plan MILDT et dans les schémas régionaux de prévention.

Le plan MILDT 2008-2011

Ce plan prévoit de « réduire les pratiques dopantes dans le milieu du sport amateur ou récréatif »¹⁷³ avec trois axes de travail :

- renforcer le rôle éducatif et préventif de l'entourage des sportifs (réseaux en région organisés autour d'un médecin conseiller) ;
- doter les encadrants et les acteurs de prévention de concepts validés pour appréhender, dans le champ des conduites addictives, ce qui ressort des conduites dopantes ;
- lancer un programme national de prévention des conduites dopantes.

Les Schémas régionaux de prévention

Dans certaines régions, les schémas de prévention prévoient, en collaboration avec les DRJSCS, de viser les personnes pratiquant une activité physique ou sportive en matière de prévention et de lutte contre le dopage dans le cadre d'activités physiques et de promotion de la santé.

¹⁷² (En ligne) <http://www.dopage-info-service.fr/dopage/federations-sportives-francaises.php?PHPSESSID=48622fb857e39344de043710bca3d5ac> (Consulté le 12 avril 2012).

¹⁷³ Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, *Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011*, La Documentation Française, 2008.

2.4.2 Comment prévenir les conduites dopantes ?

Comme d'autres domaines qui touchent aux comportements individuels et collectifs, le développement d'un programme de prévention des conduites dopantes, se confronte à des difficultés liées à l'attribution des causes à l'origine de telles conduites. Les déterminants sont multiples et les réponses doivent tenir compte de cette complexité.

Divers niveaux d'observation des causes ou facteurs potentiels des pratiques de dopage renseignent sur les leviers d'action envisageables¹⁷⁴ :

➤ Les facteurs culturels, sociaux

Les facteurs liés à l'origine sociale sont mal appréhendés comme dans le domaine des conduites addictives. C'est la grande difficulté à laquelle tente de répondre la promotion de la santé : les causes des comportements dépassent le cadre d'intervention de ceux qui sont investis du rôle de prévention.

La question du dopage chez les sportifs interroge la société dans son ensemble : « Ne vivons-nous pas dans une société qui pousse ses membres, à chaque instant, et de tous côtés, à consommer, à gagner, à dominer, à posséder ? »¹⁷⁵. La publicité, la nourriture qui rend plus performant, le dépassement de soi, le « *no limit* », etc. incarnent cette « société dopante »¹⁷⁶ qui parvient à associer des idéaux de bien-être et de performance et qui place l'individu dans une injonction contradictoire : à la fois être performant, à tout prix et en état de bien-être, de bonne santé¹⁷⁷. Le souci de la performance est parfois pointé comme l'unique déterminant des conduites dopantes¹⁷⁸.

Toute la question est alors, pour l'individu, le sportif, de faire la part des choses entre la quête de résultats et le risque sur sa propre santé. Le dopage et les conduites dopantes se trouvent donc « à l'intersection de l'éthique sportive et de l'éthique médicale »¹⁷⁹.

➤ Des facteurs conjoncturels, la disponibilité des produits

Une étude de 2002 mettait en avant le fait que les jeunes sportifs sont à l'instar de l'ensemble des jeunes : des enfants du numérique, « le nombre de sites proposant la vente de produits dopants est une preuve indiscutable de la demande »¹⁸⁰. Ces sites constituent une source d'approvisionnement qui échappe au contrôle de l'entourage des jeunes sportifs.

¹⁷⁴ Condemine-Piron C. *Ethique et Santé Publique - La Prévention du Dopage*, AMPD Languedoc Roussillon, 2008.

¹⁷⁵ Müller D. *Culte de la performance : quelles répercussions sur l'individu et ses pratiques ?*, in *Dépendances*, n°37, avril 2009.

¹⁷⁶ Quéval I. *S'accomplir ou se dépasser. Essai sur le sport contemporain*, Gallimard, 2004.

¹⁷⁷ Ehrenberg A. *Le culte de la performance*, Hachette, 1991.

¹⁷⁸ Laure P. *Actualité et dossier en santé publique*, n°67, 2009.

¹⁷⁹ Müller D. *op. cit.*

¹⁸⁰ Lowenstein W. *Activités physiques et sportives et santé publique*, Actualité et dossier en santé publique, n°39, 2002.

➤ Des facteurs individuels

De nombreux facteurs individuels sont cités comme ayant une influence majeure sur le déclenchement de pratiques dopantes : le sexe, l'âge, les motivations (recherche de notoriété,...), le sentiment de ne pas être soutenu par l'entourage, les difficultés à faire face au stress et aux difficultés du quotidien.

Une approche psychosociale du dopage, par la transgression des normes sociales et sportives fait apparaître la difficulté pour l'individu de prendre en charge ses propres pratiques de dopage¹⁸¹. Les stratégies d'évitement de l'échec, mises en place par les individus ayant peu d'estime de soi, peuvent être un facteur déterminant dans la prise de substances dopantes¹⁸².

La propension à prendre des risques de certains individus revêt un intérêt particulier dans le cadre du dopage et de sa prévention¹⁸³ car le dopage peut être également mobilisé par le sportif pour maîtriser la prise de risque. Le dopage n'est alors pas la cause de la prise de risque mais le moyen de ne pas en prendre¹⁸⁴.

La pratique sportive elle-même peut donc revêtir des tendances addictives¹⁸⁵. Elle peut répondre à certains critères de dépendances du *Manuel diagnostique et statistique des risques mentaux* (DSM-IV)¹⁸⁶ : le plaisir ressenti lors de la mise en œuvre de l'activité et le désir de la reproduire. Cependant, « la libération de substances par l'organisme lors d'une activité sportive, si intense soit-elle n'a rien de commun avec la stimulation résultant de la consommation d'un opiacé par exemple »^{187, 188}.

¹⁸¹ Martinez D., Bilard J. *Écoute dopage : la prévention au service des sportifs*, Erès / Empan, 2003.

¹⁸² Laure P. *Les conduites dopantes : une prévention de l'échec ?*, in Psychotropes, Vol 8, 2002.

¹⁸³ Roques B. *Activités physiques et sportives et santé publique Actualité et dossier en santé publique*, n°39, 2002.

¹⁸⁴ Bui-Xuan-Picchedda K. *Anthropologie clinique du dopage sportif – la fonction sécuritaire d'une stratégie de connaissance*, Atelier National De Reproduction Des Thèses, 2004.

¹⁸⁵ C. Carrier 1993, *la pratique sportive intensive en tant que conduite addictive*. Nervure Tome VI n°9.

¹⁸⁶ Le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*), publié par l'Association américaine de psychiatrie est un manuel de référence classifiant et catégorisant des critères diagnostiques et recherches statistiques de troubles mentaux spécifiques.

¹⁸⁷ Roques B. *Activités physiques et sportives et santé publique - Actualité et dossier en santé publique*, Haut Conseil de la Santé Publique, Documentation Française n°39, 2002.

¹⁸⁸ Middleton O. *Etats des lieux : Dossier Sport, dopage et toxicomanie, Prévention du dopage et de la toxicomanie en milieu spécialisé*, Revue SWAPS, 1999.

2.4.3 Les bonnes pratiques - Lutte/prévention

Le modèle théorique selon lequel trois facteurs déterminent les conduites dopantes (la personne, les substances et l'environnement), influence la prévention de ces conduites¹⁸⁹. Ce sont l'environnement et le culte de la performance qui influent le plus sur les comportements des sportifs. Or, le réalisme en matière de moyens dédiés à la prévention ne pousse à retenir que le travail sur la personne, avec le développement des compétences psychosociales, comme moyen efficace de prévention.

Les méta-analyses disponibles en matière de prévention des conduites addictives¹⁹⁰ basées sur des «données probantes»¹⁹¹ indiquent que c'est une combinaison de diverses approches qui bénéficie des meilleurs facteurs prédictifs d'efficacité. Des travaux récents sur la lutte contre le dopage confirment la nécessité d'une action à composantes multiples¹⁹².

Deux types de mesures peuvent être appliqués de manière complémentaire. Cela nécessite de sortir de la vision opposant une approche purement répressive à une approche préventive :

➤ Les mesures structurelles ou « mesures environnementales »

Selon de nombreux experts internationaux¹⁹³, les mesures visant la modification de l'environnement et du contexte sont les plus efficaces. Ces mesures peuvent chercher à :

- adopter des politiques qui limitent l'accès aux produits ;
- renforcer et adapter l'encadrement réglementaire ;
- limiter la publicité et le marketing (modérer l'attractivité sociétale) ;
- renforcer la dissuasion par crainte de la sanction ;
- inviter l'ensemble des professionnels en contact avec le public visé à adopter une attitude plus responsable.

¹⁸⁹ Laure P. *Actualité et dossier en santé publique*, n°67, 2009.

¹⁹⁰ Centre d'information Régional sur les Drogues et Dépendance Bretagne *Alcool et jeunes, les mesures les plus efficaces pour réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool*, mars 2013.

¹⁹¹ Ensemble de méthodes scientifiquement validées qui permettent de démontrer la pertinence et l'efficacité des actions analysées.

¹⁹² Rieu M., Queneau P. *La lutte contre le dopage : un enjeu de santé publique*. Rapport à l'académie de médecine, 2012. Académie nationale de pharmacie *L'actualité de la lutte contre le dopage, recommandations*, séance thématique du 23 janvier 2013, , Recommandations validées lors d'une séance du 6 février 2013.

¹⁹³ Bailly D. *Alcool, drogues chez les jeunes : agissons*, Odile Jacob, Paris, 2009.

Bantuelle M., Demeulemeester R.(Dir.), *Référentiel de bonnes pratiques. Comportements à risque et santé : agir en milieu scolaire. Programmes et stratégies efficace*. Editions Inpes, Saint-Denis, 2008.

Centre d'analyse stratégique, *Nouvelles approches de la prévention en santé publique. L'apport des sciences comportementales*. Paris, 2010.

San Marco J-L. *Éléments d'une politique de prévention des addictions*, in : Reynaud M. (Dir), *Traité d'addictologie*, Flammarion, Paris, 2006 : pp. 133-145.

European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (EMCDDA - Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) (En ligne) <http://www.emcdda.europa.eu/html.cfm/index52006EN.html?by=262&value=825> (consulté le 21 juin 2013).

➤ Les mesures préventives

Le mécanisme sur lequel reposent les mesures de prévention « postule qu'il est possible d'inciter un individu à modifier de son plein gré et de manière durable ses comportements, pour peu qu'il reçoive un ensemble de messages et d'outils adaptés qui lui permettront de maîtriser les décisions et actions qui influent sur sa santé »¹⁹⁴.

La complexité des mécanismes impliqués dans la modification des comportements individuels rend difficile l'évaluation de l'efficacité de ces mesures. Cependant, plusieurs critères d'efficacité font consensus dans la communauté scientifique :

- ne pas se contenter de transmettre un savoir ;
- communiquer à travers des messages adaptés ;
- s'inscrire dans une démarche de promotion de la santé ;
- s'inscrire dans la durée ;
- intervenir à différentes étapes de la vie du public et en fonction de la population concernée ;
- articuler interventions collectives et interventions individuelles ;
- s'adresser aux jeunes de manière appropriée ;
- impliquer les publics ciblés dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet ;
- impliquer les familles du sportif ;
- s'intégrer à un dispositif multi-composantes.

¹⁹⁴ Centre d'information Régional sur les Drogues et Dépendance Bretagne *Alcool et jeunes, les mesures les plus efficaces pour réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool*, mars 2013.

3. Le dopage dans les différentes disciplines sportives étudiées

3.1 Basket-ball

3.1.1 Identité du sport

Éléments historiques

L'invention du basket-ball est attribuée à James Naismith en 1891. Éducateur, médecin et homme d'église canadien, il est le directeur des activités physiques à la *Young Men's Christian Association* (YMCA) au collège de Springfield, dans le Massachusetts. La mobilité des diplômés de la YMCA favorisa la diffusion du basket-ball. En 1896, le premier championnat lycéen vit le jour au Colorado alors qu'une ligue professionnelle se créa dans le New-Jersey¹⁹⁵.

Au début du XX^e siècle, toutes les universités américaines avaient formé leurs équipes. Le basket-ball obtient une audience mondiale dès la Première Guerre mondiale.

En France, le basket-ball fait son apparition à Paris avec l'Union chrétienne des jeunes gens (version française des YMCA) qui se dote d'un bâtiment construit sur le modèle de celui qui se trouve à Springfield, capable d'accueillir la première rencontre du Vieux Continent en 1893. Durant la Première Guerre mondiale, la présence de soldats américains sur le sol français favorise l'émergence de ce sport. Les patronages catholiques ou laïques, où le basket-ball se joue de plus en plus, jouent également un rôle important dans la diffusion de ce sport.

Valeurs

Les élèves que J. Naismith côtoie sont réputés pour leur indiscipline et il cherche un moyen de les occuper durant les mois d'hivers qui rendent impossible la pratique de jeux de plein air. Il lui faut donc inventer un sport à la dimension d'un gymnase. C'est cette contrainte qui dictera l'essentiel des fondements du basket-ball que l'on connaît aujourd'hui : pour éviter le plaquage sur le sol dur, il est décrété qu'on ne peut courir avec le ballon et la position surélevée des buts constitue une difficulté supplémentaire favorisant l'adresse plutôt que la force brute.

En France, le basket-ball est « historiquement tiraillé entre deux cultures »¹⁹⁶. Une culture urbaine face à une identité « campagnarde » peut expliquer aussi de nombreux balbutiements dans la recherche de repères identitaires. Sport issu d'un mouvement protestant dont le développement a parfois été au service de la moralisation des populations de zones urbaines aux États-Unis, le basket-ball s'épanouit en France dans les régions catholiques en zones rurales et dans les petites et moyennes villes de l'Ouest et de la région lyonnaise. Beaucoup de clubs en France sont d'anciens patronages. L'arrivée en masse de sportifs étrangers liée à l'effondrement « des piliers traditionnels qui avaient assuré la diffusion du basket-ball en France, à savoir le patronage et le mouvement sportif travailliste »¹⁹⁷ débouche sur ce qui est vécu par le milieu du basket-ball comme une crise identitaire. Le modèle américain, véhiculé

¹⁹⁵ (En ligne) <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/basket-ball/25895> (Consulté le 24 mars 2013).

¹⁹⁶ Bosc G., *Une histoire du basket français, 1893-1966*, Paris Presses du Louvre, 1999.

¹⁹⁷ Cf. Entretien Comité 35, « Arbitrage : certains entraîneurs et joueurs réfutent encore des décisions arbitrales pourtant incontestables sur le plan du règlement ».

par cet afflux de joueurs et l'attrait de la *National Basketball Association* (NBA), est bien différent du modèle français plus rural. Aux États-Unis, le basket-ball est historiquement un sport intimement lié à l'environnement urbain et à l'identité urbaine américaine.

3.1.2 Contexte

➤ **Système d'organisation du basket-ball en France**

En 1921, une commission basket-ball est créée à la Fédération française d'athlétisme. Elle prend le nom de Fédération française d'athlétisme et de basket-ball en 1929, année qui marque le début de compétitions de basket-ball organisées au niveau national. En 1932, le basket-ball et l'athlétisme se séparent et la Fédération française de basket-ball (FFBB) voit le jour. Elle compte alors près de 12 000 licenciés.

La FFBB organise, dirige et développe le basket-ball. Depuis 1987, la Ligue nationale de basket-ball (LNB) est chargée du secteur professionnel alors que la fédération conserve la gestion des divisions inférieures en déléguant les niveaux non-nationaux aux comités régionaux et départementaux. À cela s'ajoute, pour la Fédération, les Coupes de France masculine et féminine et le tournoi de la Fédération. La Ligue Féminine du Basket-ball (LFB)¹⁹⁸ est créée en 1998. Elle est chargée de promouvoir et d'organiser le basket-ball féminin de haut niveau.

D'après la FFBB, la formation des joueurs est assurée par diverses structures :

- Les clubs, on y apprend à jouer bien sûr, et c'est par le club que l'on peut accéder au haut niveau.
- Les sections sportives scolaires, anciennement dénommées « sport étude » existent depuis 1996, et sont placées sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale. Elles constituent l'antichambre de la filière d'accès au sport de haut niveau et permettent de concilier études secondaires et pratiques sportives renforcées.
- Les Pôles Espoirs regroupent les sportifs potentiels pour le haut niveau, âgés de 13 à 15 ans, avec, à ce jour environ 500 joueurs en formation dans 32 Pôles. Les Pôles Espoirs proposent dix heures minimum d'entraînement par semaine avec l'obligation de participer à un championnat de France avec son club, l'aménagement des horaires et du soutien scolaire, un suivi médical et un soutien individualisé.
- Le Pôle France, implanté à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), offre les meilleures conditions pour mener simultanément un projet sportif de haut niveau, avec des entraînements biquotidiens et un projet de formation garantissant de très bons résultats scolaires. La détection s'effectue au sein des Pôles Espoirs à l'occasion de tournois et au moment du camp national. À leur sortie, les sportifs peuvent rejoindre un club de haut niveau pour poursuivre leur formation et se préparer ainsi à une éventuelle carrière de joueur professionnel.

¹⁹⁸ (En ligne) <http://www.basketlfb.com/index.asp> (consulté le 21 juin 2013).

- Les centres de formation. Les clubs professionnels de la LFB et de la LNB pour la Pro A ont l'obligation d'avoir un centre de formation accueillant des jeunes âgés de 15 à 20 ans. Ils ont des obligations auprès de la FFBB en ce qui concerne la qualification de l'entraîneur et respect des directives techniques, la formation scolaire, universitaire ou professionnelle, le suivi médical, la qualité des installations sportives, l'hébergement et la restauration.

➤ Les particularités du basket-ball en France

En 2009, la FFBB compte 439 062 licenciés¹⁹⁹ dont environ 40 % sont des femmes de 15 à 75 ans. Au nombre de licenciés, le basket-ball est en deuxième position des sports collectifs derrière le football, et tout juste devant le rugby et le handball.

Le nombre de licenciés évolue de manière irrégulière. Ceci peut s'expliquer par les règles particulières parfois inintelligibles, y compris pour les pratiquants eux-mêmes²⁰⁰, l'absence de résultats internationaux des équipes françaises en club ou en sélection nationale, les problèmes d'infrastructures ou l'absence de grandes villes (Nantes, Lille, Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Rennes) dans le championnat de France masculin de Pro A. Selon A. Waquier, « la raison qui ne cesse d'être communiquée par le milieu semble être sa sous-médiatisation »²⁰¹. Les villes qui dominent le basket-ball français sont de petites villes : Pau, Limoges, Roanne, Nancy, Orléans, Cholet. Une autre raison selon l'économiste Frédéric Bolotny²⁰², pourrait être le manque de personnalité forte « à l'instar d'un Michel Platini dans le football ou un Yannick Noah dans le tennis ».

Le basketteur français Tony Parker, devenu l'un des meilleurs basketteurs du monde, notamment en remportant 3 fois le championnat NBA et en étant le meilleur joueur sur l'une de ces finales, focalise depuis quelques années tous les espoirs d'un renouveau du basket-ball français²⁰³. Avec quelques autres brillants basketteurs français qui évoluent en NBA, ils sont les porteurs d'une montée en puissance de l'équipe de France pour aller au sommet de la compétition internationale et ainsi toucher des gens en dehors du microcosme du basket-ball.

La composition des équipes des clubs professionnels de basket-ball présente une particularité : la faible présence des joueurs français. Selon l'étude « sport et nationalité »²⁰⁴, le championnat de basket-ball masculin est pour la saison 2009-2010, le championnat qui accueille le plus d'étrangers parmi tous les championnats professionnels français.

Le droit européen, avec l'arrêt « Bosman²⁰⁵ » a considérablement modifié le paysage du sport professionnel mais le basket-ball est particulièrement touché par cette dynamique. Les joueurs qui sortent des centres de formation entrent en concurrence avec les joueurs étrangers et dans le même temps, les championnats étrangers s'ouvrent aux joueurs hexagonaux. Les meilleurs

¹⁹⁹ (En ligne) http://www.basketfrance.com/partie_officielle/files/10_02_05-15_27_46.pdf (Consulté le 25 mars 2013).

²⁰⁰ Cf. Entretien Comité 35. « Arbitrage : certains entraîneurs et joueurs réfutent encore des décisions arbitrales pourtant incontestables sur le plan du règlement ».

²⁰¹ Waquier A. *Communication et non médiatisation des sports en France : un exemple le basket français* Mémoire de recherche, IEP de Toulouse, 2009/2010.

²⁰² Basket News 417, 9 octobre 2009.

²⁰³ Reverse n°20 *Tony Parker peut-il sauver le basket français ?*, avril 2009.

²⁰⁴ Étude commanditée par le groupe d'étude du sport au Sénat. Résultats parus dans BasketNews 437, 5 mars 2009.

²⁰⁵ Arrêt de la Cour de justice de la Communauté Européennes. Suite au litige opposant le footballeur belge J-M Bosman à son club du FC Liège. Celui-ci refusant son transfert vers le club français de Dunkerque. Cette décision établit l'illégalité des quotas de sportifs communautaires et non communautaires. Depuis lors, il n'est plus possible de limiter le nombre de sportifs des nationalités concernées dans une équipe ou une compétition professionnelle.

français s'orientent vers des championnats plus cotés, ce qui ne libère pour autant pas de place pour les jeunes talents. Ils ont des difficultés à se faire une place dans leur championnat domestique et nombreux sont contraints de « descendre en Pro B » ou à s'exiler à l'étranger. Les joueurs américains sont les plus nombreux ; les États-Unis regorgent de joueurs de talent qui ont souvent des prétentions pécuniaires inférieures à leurs concurrents européens.

Parallèlement, le public qui pratique le *streetball* ne se retrouve paradoxalement pas dans les salles de pro A. Ce public ne serait pas attiré, ni intéressé par le championnat de France de basket-ball²⁰⁶, contrairement à ce qui est observé pour le football où « l'engouement du football de rue entraîne une ouverture vers le foot de club ».

➤ **Contraintes économiques**

Le basket-ball : un sport en quête de visibilité médiatique

Le développement du sport (nombre de licenciés, résultats internationaux des clubs et des équipes nationales) est lié aujourd'hui à sa visibilité médiatique, le basket-ball n'échappe pas à la règle. Le manque de grandes villes dans les championnats français ou de star national engendrent des problèmes économiques dus à la fuite des sponsors ainsi que des droits télévisuels. Malgré les défis que le basket-ball doit encore soulever, plusieurs exemples sont cependant porteurs d'espoir : l'affluence du public au championnat Pro A se situe en troisième position continentale. Dans les régions, on trouve de plus en plus d'infrastructures correctes et les compétitions y ont un impact important.

3.1.3 Physique du basketteur

➤ **Contraintes et qualité physique nécessaires à la pratique du basket-ball**

Les basketteurs sont soumis à la répétition de plusieurs activités de très haute intensité : courses, sauts répétés sous le panier, ponctués par de très brèves périodes de repos. L'endurance aérobie est une composante importante de la performance au basket-ball mais les joueurs doivent aussi disposer de capacités anaérobiques (production d'énergie sans oxygène) pour certains efforts très intenses et très courts²⁰⁷.

Un joueur restant en jeu pendant toute la durée de la partie doit produire de nombreux efforts, à savoir : une distance parcourue autour de 5 à 6 km, les actions de jeu très violentes n'excédant pas quelques secondes, déplacements rapides inférieurs à 4 secondes, entre 60 et 100 sauts, autour de 150 accélérations, des séquences de jeu sans interruption de l'arbitre fréquemment comprises entre 0 et 20 secondes²⁰⁸.

La force et la puissance sont les qualités nécessaires pour améliorer la vitesse, l'accélération et la capacité de sauter. Si la détente est une qualité de référence pour pratiquer le basket-ball, l'accélération est très importante car la plupart des courses sont menées sur des courtes

²⁰⁶ Entretien avec Pierre Grall, directeur exécutif de l'Asvel, Références Mémoire.

²⁰⁷ Cometti G. *L'amélioration de la vitesse et de l'explosivité : illustration en basket* in La préparation physique en basket, Université de Bourgogne, janvier 2001.

²⁰⁸ Grosgeorge B., *La préparation physique du joueur de Basket-ball*, Basket-ball, n°597, février 1995.

distances. La capacité à changer rapidement de direction est très importante ; cela demande des qualités d'équilibre importantes. Le basketteur doit prêter attention à son poids car un excès de graisse corporelle a une incidence sur la capacité du joueur à sauter verticalement, à se déplacer librement dans la course, et le poids supplémentaire augmente la fatigue.

Les membres inférieurs et en particulier les muscles quadriceps sont fortement sollicités. La musculature des membres supérieurs est importante.

La souplesse est également une qualité importante mais difficile à retrouver chez des très grands joueurs. Être souple est un moyen de prévenir la survenue de certaines blessures.

➤ Traumatologie

Les blessures survenues lors de la pratique du basket-ball sont principalement l'entorse de la cheville, l'entorse du genou, les traumatismes de la face et des doigts, la fracture du nez, les lésions du poignet.

L'entorse de la cheville est de loin la blessure la plus fréquente : elle concerne principalement le ligament latéral externe²⁰⁹. Cette entorse survient lors des changements de direction, des renversements lors de la prise du ballon ou lors de la réception dans des sauts visant à le récupérer. Les démarrages rapides ou les tentatives de démarquage peuvent aussi être responsables de ce type de blessure.

Cette blessure nécessite des soins immédiats. Le traitement et la durée d'arrêt de la pratique dépendront de la gravité de l'entorse. La rééducation doit être suivie avec le plus grand sérieux et toute tentative de reprise prématurée augmente significativement le risque de récurrence.

L'amélioration apportée aux chaussures avec des semelles antidérapantes et des tiges visant à protéger la stabilité de la cheville sont les premières solutions préventives. Le genou est souvent sollicité avec des risques d'entorses de gravité variable. Là encore, la qualité des chaussures est importante.

Le basket-ball est un sport assez violent qui peut aussi être à l'origine de traumatismes de la face, de plus en plus nombreux compte tenu de la fréquence des contacts et de la puissance de plus en plus développée des joueurs et des fractures des os du nez et des saignements de nez ou plaies sur le visage.

Les chutes peuvent être à l'origine de lésions au niveau du poignet y compris de fractures.

La réception du ballon peut être à l'origine de nombreux traumatismes au niveau des doigts avec entorse, de ruptures tendineuses et parfois de fractures. Dans ces cas, un bilan lésionnel précis est nécessaire de même qu'il convient de ne pas reprendre trop prématurément la compétition.

²⁰⁹ Crielaard J.-M, Kaux J.-F., *Traumatologie et basket-ball, CHU de Liège* (en ligne), <http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/25355/1/Traumatologie%20du%20basketteur.pdf> (consulté le 7 août 2013).

3.1.4 Dopage

Peu de cas de dopage sont avérés dans le basket-ball. Les aspects techniques et les stratégies de jeu collectif sont primordiaux, ce qui fait dire que le basket-ball serait peu touché par le phénomène. Les aspects athlétiques, les appuis au sol courts, rapides et traumatiques, la récupération... permettent de ne pas écarter l'hypothèse du dopage.

Récemment, les médias ont relayé des suspicions de cas de dopage : deux joueurs en Espagne et en Macédoine lors de l'Euro en Lituanie²¹⁰. L'Agence antidopage lituanienne a déclaré qu'il s'agissait « d'anomalies en raison de niveaux inhabituels du taux de testostérone. C'est différent d'un cas de dopage ». L'*International Basketball Federation* (Fiba) est saisie, les joueurs risquent deux ans de suspension.

Enfin, la FFBB met en ligne sur son site Internet le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage. Ce dernier a été adopté par son assemblée générale d'Aix-les-Bains du 25 juin 2011²¹¹.

²¹⁰ (En ligne) <http://www.sports.fr/basket/articles/euro-2011-des-cas-de-dopage-dont-un-en-espagne-199638/> (consulté le 28 mars 2013).

²¹¹ (En ligne) http://www.ffbb.com/ffbb/page_m.php?d=ao&p=liste_ao, (consulté le 17 juin 2013).

3.2 Cyclisme

3.2.1 Identité du sport

➤ Histoire / Tradition

En 1817, le baron allemand Karl von Drais crée le vélocipède. Les progrès et les perfectionnements de la bicyclette se sont succédés de manière plus ou moins rapides avec notamment en 1888, l'invention de la pneumatique par l'écosais John Boyd Dunlop puis du pneu démontable par Michelin. En 1881, l'Union vélocipédique de France (UVF) voit le jour. En 1896, le cyclisme devient un sport olympique. Le vélo est pratiqué dans plusieurs pays et l'Union cycliste internationale (UCI) est créée en 1900. Le premier Tour de France est organisé en 1903.

En 1945, l'UVF est remplacée par la Fédération française de cyclisme (FFC)²¹². Le vélo de course s'améliore au fil des compétitions. La compétition sur route demeure l'élément moteur du sport cycliste.

➤ Valeurs

Issus majoritairement des catégories socio-professionnelles « populaires », la pratique du cyclisme s'inscrit souvent dans une tradition familiale. On est cycliste parce que dans la famille, on a un père, un frère, un oncle cycliste. Ce modèle apparaît donc comme un critère d'engagement prépondérant dans le choix de la pratique. C. Brissonneau²¹³ met en évidence l'importance de la socialisation familiale dans la découverte du cyclisme et dans la valorisation du plaisir qui lui est attaché. « *Cette dernière est en effet essentielle dans la réalisation d'une rationalisation progressive de l'entraînement au sein d'une équipe de jeunes, et en particulier dans la domestication de la douleur attachée à un tel effort physique* ». L'appropriation et l'incorporation des normes liées à cette pratique commencent ainsi précocement au sein de la famille.

Le changement de niveau, qui passe généralement par l'entrée dans un club plus sélectif, conduit le cycliste à franchir une étape dans sa préparation. Cela induit de nouveaux modes d'entraînement, mais aussi de nouvelles formes de sociabilité au sein du monde sportif. La transmission du savoir s'effectue beaucoup de bouche à oreille, par les anciens, sous la forme du « compagnonnage ». L'entraînement se déroule dans des structures fermées, sur un modèle familial. C'est cependant un véritable « tournant dans l'existence » du coureur ; le jeune cycliste entre dans un monde fermé que C. Brissonneau²¹⁴ qualifie d'« extra-ordinaire » et qui le « coupe de ses anciennes connaissances du monde ordinaire ».

Les coureurs deviennent professionnels lorsqu'ils peuvent vivre exclusivement de leur activité. La pression des résultats se fait alors plus forte ; les compétitions s'enchaînent, le rythme s'accélère. Tous les pans de la vie s'organisent autour d'un seul but : gagner.

La notion de sport professionnel implique également la présence, autour des sportifs, de spécialistes : médecins, entraîneurs, psychologues, kinésithérapeutes, spécialistes de la

²¹² Durry J., *L'en cycle opédie*- Ed. Denoël, 1982 ISBN : 288001123.

²¹³ Brissonneau C., Aubel O., Olh F., *L'Épreuve du dopage : Sociologie du cyclisme professionnel*, Puf, 2008.

²¹⁴ *Ibid.*

communication, etc. Au contact de ces professionnels, les cyclistes apprennent aussi bien à parfaire leur aérodynamisme pendant les épreuves « contre-la-montre », à avoir une alimentation optimisée, à s'entraîner scientifiquement, à gérer leur image dans les médias, mais surtout, à atteindre la « haute performance »²¹⁵.

Aux contacts de ces professionnels et de toute une équipe, ils découvrent de nouvelles normes régissant ce milieu fermé : « le respect d'une hiérarchie, une nouvelle définition du sport, de la santé »²¹⁶ et les contraintes structurelles d'une telle organisation. Ainsi les cyclistes intègrent des structures régentées par des normes qui fluctuent énormément d'une structure à l'autre. Soit ces normes sont acceptées, soit les cyclistes quittent cette sphère.

3.2.2 Contexte

Comprendre le métier de cycliste implique également de prendre en compte les évolutions de l'environnement médiatique des courses - ce que C. Brissonneau appelle « l'économie médiatique du spectacle des courses cyclistes professionnelles »²¹⁷. Dès le XIXe siècle, le cyclisme de haut niveau s'est constitué comme un spectacle à vocation commerciale. La presse écrite puis progressivement, les médias radiophoniques et télévisuels y exercent une influence considérable dans la médiatisation, mais aussi dans l'organisation des épreuves puis sur le déroulement des épreuves cyclistes.

Par ailleurs, les firmes « extra-sportives » dans le sponsoring d'équipe ont accru considérablement les financements. Suite à un audit du cabinet Ernst & Young, l'UCI a publié en 2012, le montant des budgets des équipes professionnelles : « malgré un contexte économique difficile, les sponsors n'ont pas cessé d'investir avec une hausse de 36,5 % par rapport à 2009 (235 millions d'euros contre 321 aujourd'hui). Cela se retranscrit dans les salaires avec un salaire annuel moyen estimé à 264 000 euros pour un cycliste professionnel (190 000 euros en 2009), soit une augmentation de 39 % »²¹⁸. Ces sponsors ont également accru la précarité des équipes puisque la durée moyenne de ce type de « patronage » s'est constamment réduite depuis 1980, passant de 3 à 1,4 ans aujourd'hui.

Il existe ainsi une précarité du métier qui impose des résultats pour pallier la menace de ne pas voir son contrat renouvelé en cas de baisse des performances. La précarité tient principalement à trois facteurs :

- la structure du marché du travail, sa taille restreinte et la versatilité de l'engagement des firmes sponsors d'équipes ;
- les conditions d'emploi et de rémunération largement indexées sur les performances et le jugement des organisateurs de courses ;
- la nature même du travail exercé qui expose les cyclistes à de sérieux risques d'accident.

L'arrêt de carrière est enfin une étape particulièrement délicate à aborder pour ces sportifs, dans la mesure où, potentiellement brutale, celle-ci signifie la nécessité précoce de se reconvertir professionnellement, la perte de gratifications symboliques, mais aussi la sortie de ce monde « extra-ordinaire ».

²¹⁵ Grappe F., *Cyclisme et optimisation de la performance* De Boeck Université, 2005.

²¹⁶ Brissonneau C. *Le dopage dans le cyclisme professionnel au milieu des années 1990 : une reconstruction des valeurs sportives*, Déviance et Société 2/2007 (Vol. 31), p. 129-148.

²¹⁷ Brissonneau C., Aubel O., Olh F. *L'Épreuve du dopage : Sociologie du cyclisme professionnel*, Puf, 2008.

²¹⁸ (En ligne) <http://www.lefigaro.fr/flash-sport/2012/02/27/97003-20120227FILSP000621-264-000-euros-de-salaire-moyen.php> (consulté le 28 mars 2013).

3.2.3 Physique du cycliste

Le cyclisme de route : un sport d'endurance, un sport collectif, un sport de « souffrance »

Le cyclisme sur route est un sport d'endurance qui sollicite fortement le système cardiovasculaire. Selon Christian Vaast, contrairement à la course (à pied), c'est un sport « porté » qui utilise moins de groupes musculaires et permet des récupérations plus faciles du fait de l'inertie²¹⁹.

L'aspect diététique est fondamental ; pour l'ancien cycliste de haut niveau, Guillaume Judas « la victoire se construit d'abord dans l'assiette »²²⁰. Les cyclistes suivent des programmes adaptés pour satisfaire leurs besoins énergétiques.

Pour s'entraîner efficacement, le cumul des distances effectuées ne suffit pas. Une longue sortie sur plat améliore surtout l'endurance qui est seulement une des deux caractéristiques du métabolisme aérobie. Pour développer la puissance, il faut s'entraîner sur des parcours chronométrés et/ou en côte. À ce niveau, l'intensité de l'effort a beaucoup plus d'importance que la distance ; elle doit être proche du maximum pendant sept minutes au moins.

Par ailleurs, le poids du cycliste et de son matériel n'intervient quasiment pas sur le plat alors que c'est un handicap majeur en côte. Les divers contraintes - gravité, aérodynamique, frottement - calculées permettent d'évaluer la puissance aérobie maximale (PAM), paramètre le plus important à améliorer pour le cycliste d'endurance.

Le cyclisme de route peut être également un sport collectif, et donc, de tactique.

Enfin, le cyclisme est aussi un sport de « souffrance ». La douleur dans le cyclisme est importante. Les jeunes apprennent à se « faire mal », il y a un véritable apprentissage de la douleur. Les jeunes apprennent à souffrir à l'entraînement pour être bon en compétition. Le champion est celui qui ne craint pas de rajouter des kilomètres et sait « se faire mal ». Lors d'une conférence, le jeune cycliste belge Raphaël Garcia Calerole reconnaît²²¹ : « pour moi, la souffrance fait partie du jeu [...]. La souffrance, la douleur dans le cyclisme est importante et même je dirai une valeur. Elle me permet de mesurer mon seuil de progression l'hiver et devient donc un indicateur de progrès. ».

Traumatologie

Sur route (visant à parcourir une distance plus ou moins importante), le cyclisme est un sport peu traumatisant, et l'ensemble des pathologies rencontrées, hors chute, sont liées à un surmenage et à une mauvaise adéquation entre l'homme et son vélo.

Certaines pathologies tendineuses et femoro-patellaires notamment peuvent être liées à la morphologie du cycliste (malformations des genoux (*genuvarum*, *genuvalgum*), inégalité des membres inférieurs, raideurs tibio tarsienne...), à une mauvaise position ou à un mauvais réglage de la selle, des cales de chaussures ou au vélo lui-même (axe de pédale faussé ou torsion de l'axe du pédalier). Les membres inférieurs, principalement les genoux²²², ainsi que le dos sont particulièrement concernés.

²¹⁹ Vaast C. *Les fondamentaux du cycliste*, Ed. Amphora, avril 2003.

²²⁰ Judas G. *Guide pratique du cycliste*, Ed. Grimal, Paris, 2009.

²²¹ Extrait de conférence *La douleur, pathologique chez le sportif ?* 2009 M.D.T&S - Raphaël Garcia-Calero.

²²² Clarsen B., Krosshaug T., Bahr R., *Overuse Injuries in Professional Road Cyclists* AJSM PreView, published on September 16, 2010.

Les chutes sont également courantes et peuvent entraîner des traumatismes crâniens, des fractures (clavicule, scapuloïde...) ou encore des luxations. Les épaules sont également mises à l'épreuve.

Des compressions de nerfs sont également signalées (nerf honteux interne, nerf médian, nerf cubital) pouvant entraîner diverses pathologies telles une paralysie périnéale ou encore les syndromes canaux du poignet.

3.2.4 Dopage

Jamais dans un sport, la polémique du dopage n'a été aussi importante. De nombreuses affaires ont été relayées dans les médias comme le montre la partie « Le dopage dans les médias », pages 283 et suivantes) de ce rapport. Les confessions des cyclistes et les ouvrages²²³ sont aussi très nombreux et soulignent l'aspect récurrent du problème du dopage dans le cyclisme.

Déjà en 1868, après la création du premier club de vélo en France à Rouen, des écrits font référence à des substances censées améliorer la performance. Dès 1880, il existait des mélanges de stupéfiants, constitués à partir de morphine ou de cocaïne. Aux alentours de 1892, des potions à base d'alcool destinées aux cyclistes étaient commercialisées même comme « Elixir de vitesse » ou « le Vélo Guignolet ». À cette époque, le champagne était également très prisé des coureurs.

Le premier cas de décès dû au dopage, remonte à 1896 avec la mort du gallois Arthur Linton, quinze jours après sa participation au Bordeaux-Paris. « La thèse officielle évoqua une fièvre typhoïde. Il semble, en fait, que le coureur ait été victime d'un mélange à base de morphine qui lui aurait été administré par son soigneur »²²⁴.

Le Colloque d'Uriage-les-Bains en 1963 met en place un arsenal répressif avec les contrôles antidopage. En 1966, le premier contrôle antidopage en France est organisé à l'issue de la 8^e étape du Tour de France à Bordeaux. En 1968, les contrôles se multiplient et deviennent quotidiens ; les premiers coureurs contrôlés positifs sont alors exclus du Tour. Dans les années 70 et 80, les cas de dopage sont nombreux mais font l'objet d'une médiatisation discrète²²⁵.

En 1998, le scandale de l'affaire Festina met en lumière la participation active du personnel médical, dont Willy Voet²²⁶, et donc l'organisation du dopage au niveau des équipes. Les contrôles se renforcent alors et la France se dote d'une loi antidopage plus contraignante. L'Agence mondiale antidopage (AMA) voit le jour.

Malgré ce tournant dans la lutte antidopage, le cycliste professionnel Christophe Bassons²²⁷ affirme qu'après l'affaire Festina, les habitudes ont repris et les filières se sont organisées de manière plus discrète.

²²³ Voet W., *Massacre à la chaîne*, Calmann-Lévy, 1999 ; Chiotti J., *De mon plein gré*, Calmann-Lévy 2001 ; Ballester, P. Walsh (D.L.A. *Confidentiel*, Editions de la Martinière 2004 ; Gaumont P., *Prisonnier du dopage* Grasset 2005 ; etc.

²²⁴ Laure P. *Le Dopage*, Puf, 1995.

²²⁵ (En ligne) <http://www.cyclisme-dopage.com/chiffres/tdf-vraischiffres.htm> (consulté le 28 mars 2013).

²²⁶ (En ligne) <http://www.cyclisme-dopage.com/actualite/2000-festina.htm> (consulté le 28 mars 2013).

²²⁷ Bassons C. *Positif* Ed. Stock, Octobre, 2000.

On recense très peu d'études épidémiologiques sur les conséquences du dopage en cyclisme. Une seule étude française²²⁸ a été menée sur la mortalité des cyclistes. Elle porte sur l'ensemble des coureurs du Tour de France de 1947 à 1998 et compare deux sous-groupes : les « anciens », dont l'année de milieu de carrière est antérieure ou égale à 1961, et les « modernes », dont l'année de milieu de carrière est postérieure à 1961. Les résultats révèlent que les premiers, sauf exceptions, se distinguent par une longévité exceptionnelle de l'ordre d'une décennie de plus que la moyenne française, alors que le second groupe connaît un taux de survie proche de la population générale mais présente une mortalité par maladie vasculaire anormalement élevée avant 45 ans. Selon Jean-Pierre Escriva²²⁹, les coureurs cyclistes de la période récente semblent évoluer à rebours de la population générale dont la mortalité diminue dans toutes les tranches d'âge, depuis 1945.

Le passage en milieu professionnel²³⁰ dans le milieu « extra-ordinaire »²³¹ et la fin de carrière sont des moments de prise de risque dans la carrière d'un cycliste. Tout bascule et ces changements le conduisent, plus ou moins consciemment, à consommer des produits dopants. Certaines études^{232,233} ou autobiographies²³⁴ mettent en exergue également l'influence de l'entourage social, des médecins et des entraîneurs sur les conduites dopantes des cyclistes professionnels.

V. Lentillon-Kaestner décrit l'engrenage du dopage dans le cyclisme: « (...) ce qui pousse en premier au dopage, c'est l'envie de résultats, d'être le premier, d'être médiatisé et, secondairement, de gagner de l'argent. La situation d'échec ressort aussi souvent comme un élément-clé pour expliquer le dopage. Le moment du renouvellement de contrat est également crucial à leurs yeux. Mais, d'un autre côté, leur démarche est compréhensible puisque leur but premier est de faire carrière. Ils considèrent que coureur cycliste est un métier et ils trouvent injuste d'être condamnés alors que, dans d'autres professions, les gens peuvent prendre ce qu'ils veulent sans être inquiétés. Le dopage, disent-ils, est un problème de société. Et, ajoutent-ils, il sera impossible de l'éradiquer dans le cyclisme tant qu'il y aura d'anciens dopés dans l'encadrement des équipes ».

L'ensemble de ces auteurs, anciens cyclistes, journalistes, sociologues, psychologues, ... parlent du dopage comme d'une pratique culturelle dans le cyclisme et utilisent l'expression de « sous-culture » du cyclisme pour définir le dopage.

²²⁸ De Mondenard J.P., Le quotidien du médecin, 22 juillet 1988, N°42121, pp.6-7.

²²⁹ Voet W., « *Massacre à la chaîne* », Calmann-Lévy, 1999.

Chiotti J. « *De mon plein gré* », Calmann-Lévy 2001.

Ballester P. & Walsh D., « *L.A. Confidentiel* », Editions de la Martinière 2004.

Gaumont P. « *Prisonnier du dopage* » Grasset 2005.

²³⁰ Lentillon-Kaestner V., *Conduites dopantes chez les jeunes cyclistes du milieu amateur au milieu professionnel* Psychotropes 2008/1 n°14 pp.41-57.

²³¹ Brissonneau C., Aubel O., Olh F., *L'Épreuve du dopage : Sociologie du cyclisme professionnel*, Puf, 2008.

²³² *Ibid.*

²³³ Lentillon-Kaestner V., *Conduites dopantes chez les jeunes cyclistes du milieu amateur au milieu professionnel* Psychotropes 2008/1 n°14.

²³⁴ Voet W., *Massacre à la chaîne*, Calmann-Lévy, 1999.

3.3 Football

3.3.1 Identité du sport

➤ Histoire/ Tradition

L'histoire contemporaine du jeu le plus populaire du monde remonte à plus de 100 ans. Tout commence en Angleterre, à Eton, en 1863. Le jeu de ballon s'organise déjà en équipe mais les règles posent problèmes car chacune a les siennes... La *Football Association*, toute première instance dirigeante de ce sport, voit le jour en Angleterre et unifie le règlement dont découle celui du football²³⁵.

Lorsque la Fédération internationale de football association (Fifa)²³⁶ est fondée en 1904, elle compte sept États-membres fondateurs : la France, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suède et la Suisse. Cette association internationale de football de droit suisse se développe de manière constante. Pendant le demi-siècle suivant, la popularité du football continue à attirer de nouveaux partisans, si bien que lors du Congrès de la Fifa de 2007, la Fifa totalise 208 membres. La Fifa s'est dotée, depuis 15 ans, d'un centre d'évaluation et de recherche médicale (F-MARC) sur la médecine du football.

La Fifa dénombre, en 2006, 34 millions de licenciés de football à travers le monde.

➤ Valeurs

La pratique du football valorise la performance individuelle ainsi que le travail d'équipe. La spécificité de ce jeu collectif est de résoudre à plusieurs et en actions, par des attitudes d'aides et d'oppositions, des problèmes posés (marquer des buts) par le déplacement de mobiles (personnes et/ou objets) tout en respectant des règles.

Christian Bromberger²³⁷ fait un parallèle entre le football et l'image du monde industriel : sur le terrain, chaque poste nécessite la mise en œuvre de qualités spécifiques si bien que les spectateurs, dans leur diversité, peuvent trouver là une palette contrastée de possibilités identificatoires. Un des paramètres importants de l'étude est la place singulière que tient l'aléatoire, la chance, en raison de la complexité technique du jeu fondé sur l'utilisation anormale du pied, de la tête et du torse, de la diversité des paramètres à maîtriser et du rôle écrasant de l'arbitre qui doit sanctionner immédiatement des infractions souvent difficiles à percevoir. La figure du hasard plane ainsi sur ces rencontres, rappelant que le mérite ne suffit pas toujours pour devancer les autres.

Le football incarne ainsi une vision cohérente et contradictoire du monde contemporain. Il exalte le mérite individuel et collectif sous la forme d'une compétition visant à consacrer les meilleurs. Mais il souligne aussi le rôle de la chance et de la tricherie, dérisions insolentes du mérite. Le football s'offre comme un terrain privilégié à l'affirmation des identités collectives et des antagonismes locaux, régionaux et nationaux.

²³⁵ Russell D. *Football and the English: A Social History of Association Football, 1863-1995* Preston, Carnegie Publishing, 1997, p.5.

²³⁶ Site de la Fifa : <http://fr.fifa.com/> (consulté le 28 mars 2013).

²³⁷ Bromberger C. et coll., *Le match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'Homme, 1995, Collection ethnologie de la France, 0758-5888 ; 16.

3.3.2 Contexte

➤ Système d'organisation du football en France

« La Fédération française de football (FFF), association fondée le 7 avril 1919 par transformation du Comité français interfédéral créé en 1906, est reconnue d'utilité publique par décret en date du 4 décembre 1922. La FFF a notamment pour objet :

- d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football ;
- d'établir les règles techniques ;
- de délivrer les titres et procéder aux sélections nationales ;
- de procéder à la délivrance des licences ;
- de définir et de mettre en œuvre un projet global de formation ;
- de créer et de maintenir un lien entre ses membres individuels, les clubs affiliés, ses districts, ses ligues régionales, le conseil d'administration de la Ligue du football amateur et la Ligue de football professionnel ;
- de défendre les intérêts moraux et matériels du football français ;
- d'entretenir toutes relations utiles avec les associations étrangères affiliées à la Fifa, les organismes sportifs nationaux et les pouvoirs publics »²³⁸.

La FFF est organisée autour de deux ligues : l'une pour le football amateur et l'autre pour le football professionnel. Le football a comptabilisé en 2011, 1 988 500 joueurs licenciés dont 4,1 % de femmes. 17 939 clubs amateurs²³⁹ et 40 clubs professionnels (ligue 1 et ligue 2) sont recensés. Le football est le sport qui comptabilise le plus de licenciés en France soit près d'un quart de l'ensemble des licences des fédérations olympiques agréées.²⁴⁰

La FFF²⁴¹ a mis en place un projet national de développement de sections sportives scolaires à l'intention des collégiens de 11 à 15 ans visant à l'excellence sportive de manière à permettre aux jeunes un accès à la pratique compétitive. Est à noter la création d'un prolongement de ces structures d'accueil vers le lycée.

L'accès au sport de haut niveau se déroule par l'intermédiaire des Pôles Espoirs, structures fédérales de préformation pour les jeunes de 13 et 14 ans. Ils favorisent l'individualisation de la formation, son accompagnement éducatif, scolaire et social. Ils permettent également aux jeunes de rester dans leur région jusqu'à l'âge de 15 ans, ce qui est un facteur-clé de réussite. Ils sont au nombre de quatorze Pôles Espoirs masculins et cinq Pôles Espoirs féminins. À ces structures, s'ajoute le centre technique national de Clairefontaine.

Il existe également 33 centres de formations intégrés aux clubs professionnels, agréés par le ministère chargé des Sports et supervisés par la Direction technique nationale de la FFF. Le suivi scolaire des centres est assuré par les DRJSCS.

²³⁸ Site de la Fédération française de football (en ligne) www.fff.fr/ (consulté le 4 mars 2013).

²³⁹ (En ligne) <http://www.sports.gouv.fr/index/communication/statistiques/donnees-detaillees/donnees-detaillees-2011> (consulté le 18 avril 2013).

²⁴⁰ Site Insee : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&id=294 (consulté le 18 avril).

²⁴¹ (En ligne) <http://portail-shn.creps-pdl.fr/wp-content/uploads/2013/03/FOOTfil.pdf> (consulté le 27 mai 2013).

➤ Contraintes économiques

Le football : sport spectacle et médiatisation

En 2008, le gouvernement français a demandé une mission d'évaluation²⁴² portant sur la compétitivité du football professionnel français. Cette mission a mis l'accent sur une évolution majeure du football : la montée en puissance du « sport spectacle ». La notion de victoire a pris une signification nouvelle. Le besoin de résultats est désormais nécessaire car il est synonyme de gros revenus pour les clubs professionnels et leurs footballeurs. On parle de sportifs marchands dans lesquels beaucoup d'argent est investi afin de maîtriser la production et la commercialisation du spectacle sportif. Dorénavant, des préparateurs physiques des footballeurs font partie intégrante du personnel technique afin de les aider à améliorer leurs capacités d'endurance et de musculation. Leurs objectifs premiers sont de faire courir leurs joueurs plus vite, plus longtemps, de les faire sauter plus haut et de leur permettre d'enchaîner les matchs à une cadence soutenue. « La logique du toujours plus de records, de spectateurs, de manifestations, de profits » contraint les athlètes à recourir à des pratiques dopantes.²⁴³

L'argent est une des composantes de l'identité du football. Selon un récent sondage²⁴⁴, 98 % des personnes interrogées estiment que l'argent occupe une place importante dans le football, proportion plus élevée que celle observée pour la Formule 1.

3.3.3 Physique d'un footballeur

➤ Contraintes et qualités physiques nécessaires

Les qualités demandées aux pratiquants du football sont la résistance, l'endurance, la force, la rapidité, l'agilité, le sens du jeu et de la tactique et de lecture du jeu. Ces qualités sont différentes selon les postes occupés, mais se caractérisent par des efforts explosifs répétés à de nombreuses reprises²⁴⁵. « Les efforts produits dans le cadre de la pratique du football combinent un effort prolongé d'intensité modérée, sous forme de marche lente ou trottinements pour suivre le ballon ou marquer un adversaire et des efforts brefs, violents et répétés (accélération, démarrages soudains...) qui soumettent l'appareil cardio-vasculaire et locomoteur à des contraintes importantes »²⁴⁶.

D'après Walter Dufour²⁴⁷, sur 90 minutes de jeu, environ 60 minutes sont du temps de jeu effectif. Sur ces 60 minutes, les joueurs, selon les postes occupés, courent de 12 à 24 minutes soit 20 à 40 % du temps et sur ce temps de course, en moyenne 3 km de marche et 7 km de course. Ces 7 km de course se composent en 64 % de course lente, 24 % de course à allure et 14 % de sprint.

²⁴² Besson É. *Accroître la compétitivité des clubs de football professionnel français. Prospective évaluation*, 2008.

²⁴³ Sallé L. *Le dopage des sportifs : une violence incorporée ?*, ER3S, Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique, Université de Lille 2, Congrès *Sports, violence et racisme en Europe*, Rennes, avril 2007.

²⁴⁴ Sondage Ifop – L'Humanité, *Les Français et l'argent du sport, résultats détaillés*, 25 octobre 2012. (consulté le 18 juin 2013) http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=2032.

²⁴⁵ Cometti G., *Aspects nouveaux de la préparation physique en sports collectifs, Illustration en football, Unité de formation et de recherches en sciences et techniques des activités physiques et sportives*, Université de Bourgogne, (en ligne) : <http://expertise-performance.u-bourgogne.fr/pdf/Prepa%20Physique.pdf>, (consulté le 1^{er} mars 2013).

²⁴⁶ Mombaerts E., *Entraînement et performance collective en football*, Vigot, 1996.

²⁴⁷ Dufour W., *Les techniques d'observation du comportement moteur*, revue EPS n°217, 1989.

Selon Mombaerts, « En terme de temps de jeu, les sprints sont peu fréquents, mais sont décisifs ; c'est-à-dire qu'à tout moment, le joueur doit être prêt à développer une accélération telle qu'il pourra distancer ses adversaires. L'évolution de ce sport s'oriente vers des contacts entre joueurs plus marqués qu'auparavant et nécessite une musculation du tronc et des membres supérieurs plus importante, ne serait-ce que pour « amortir » les chocs »²⁴⁸.

➤ Traumatologie

Chez les footballeurs professionnels, une enquête réalisée en France en 2000 et 2001 a révélé un taux variable de blessures allant de 2 à 4 joueurs par équipe et par mois. Le taux de blessures est le même, quel que soit le poste occupé sur le terrain²⁴⁹.

Chez des footballeurs de moins de 18 ans, le risque de blessures est nettement supérieur chez les plus jeunes²⁵⁰. En tenant compte des blessures survenant en matchs ou lors de l'entraînement, le pourcentage de blessures survenant à l'entraînement, diminue avec l'âge, mais le risque de blessures augmente lors des matchs.

3.3.4 Dopage

La Fifa dénombre plus de 30 000 contrôles antidopage réalisés dans le football chaque année. Au total, l'incidence d'échantillons positifs dans le football est faible (en-dessous de 0,4 % au cours des dernières années). Environ, 60 % de tous les cas positifs en football proviennent de drogues récréatives : la marijuana, la cocaïne, l'ecstasy.

Toutefois, la Fifa souligne qu'au vu du nombre de joueurs, du calendrier et du pourcentage de tests positifs, le système de tests individuels n'est pas efficace. Les contrôles antidopage réalisés à l'improviste auprès des équipes de l'élite n'ont qu'un effet faiblement dissuasif. Dans les catégories inférieures du football, l'éducation et la prévention doivent donc être les principaux outils de la lutte antidopage.

Selon J.-P. de Mondenard²⁵¹, la faible incidence repérée est plutôt due à une politique antidopage inefficace qu'à une absence de dopage. Selon lui, il faut 10 % de sportifs contrôlés pour dissuader les tricheurs. Or, dans le football, 0,05 % des compétiteurs sont contrôlés. En France, avec 904 contrôles antidopage, le football fait partie des dix disciplines sportives ayant donné lieu au plus grand nombre de prélèvements à l'initiative des DRJSCS en 2011²⁵².

Une étude²⁵³ menée en France à partir d'appelants d'« Écoute dopage » sur divers sports dont le football montre que le cannabinoïde - produit de « loisirs »²⁵⁴ - est la première substance

²⁴⁸ Mombaerts E., *Entraînement et performance collective en football*, Vigot, 1996.

²⁴⁹ Rochcongar P., Bryand F., Bucher D., Ferret J.-M., Eberhard D., et coll. *Étude épidémiologique du risque traumatique des footballeurs français de haut niveau*. Science et sports 2004, 19 : pp. 63-68.

²⁵⁰ Emery C.-A., Meeuwisse W.-H., Hartmann S.-E., *Evaluation of risk factors for injury in adolescent soccer: implementation and validation of an injury surveillance system*. Am J Sports Med 2005, 33 : pp. 1882-1891.

²⁵¹ Mondenard (de) J.-P., *Dopage dans le football*, Paris : J.-C. Gawsewitch, impr. 2010.

²⁵² Agence française de lutte contre le dopage (AFLD). *Rapport d'activité 2011*. 104 p.

²⁵³ Goddard B., Bilard J., Ninot G., Birouste J., Martinez D., *Rapport de recherche. Facteurs bio-psycho-sociaux du dopage, étude à partir d'appelants d'écoute dopage*, Laboratoire EA 3759 Approche bio-psycho-sociale du dopage, Université Montpellier 1, décembre 2006.

²⁵⁴ Waddington, I., Malcolm, D., Roderick, M., Naik R., *Drug in English professional football*, British Journal of Sport Medicine, 39, 1-5, 2005.

utilisée par les footballeurs (40 %). Le deuxième produit absorbé est la créatine (25 %), en troisième position les anabolisants (6,5 %). Dans une population de footballeurs, la prise de produit à des fins de performance semble plus rare.

D'autres auteurs évoquent l'utilisation de drogues pour améliorer le rendement telles que les « anabolisants et hormones naturelles employés dans tous les sports, donc en football »²⁵⁵ et qui permettent de faire face à la surcharge des entraînements et des saisons. Le produit dopant est une aide indispensable pour être performant.

Le rôle de l'entraîneur est primordial ; sa fonction est portée à la domination, il impose ses règles, ses directives²⁵⁶. Une relation particulière s'installe entre le sportif et l'entraîneur, propice à favoriser le désir de soumission et ainsi imposer une prise médicamenteuse à des fins de performance. Cette prise de produit ne sera pas perçue comme contraire à l'éthique.

Les facteurs associés à la prise de produits dopants dans le football sont l'adhésion et le dévouement du sportif à son entraîneur, une condition physique moindre ou la fatigue, l'influence des pairs sportifs et la recherche de performance. L'étude note que le football est une discipline avec deux formes de dopage, l'une caractérise un dopage à visée sociale, l'autre se manifeste par un désir de performance.

²⁵⁵ Patrick Vassort, *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*, Paris, Les Éditions de la Passion, 1999.

²⁵⁶ Proia, S., *Psychologie et anthropologie cliniques du dopage sportif : De l'expérimentation de soi à l'illusion maintenue*, thèse d'université, Montpellier III, 2004.

3.4 Gymnastique

3.4.1 Identité du sport

➤ Histoire et tradition

« L'étymologie du terme « gymnastique » (du grec *gymnos*, « nu ») rappelle que, dès l'Antiquité, les précurseurs la pratiquaient nus. Ils avaient alors des motivations esthétiques, thérapeutiques, sportives et militaires. Délaissée au Moyen-âge, la gymnastique est remise au goût du jour par les humanistes de la Renaissance, période historique où l'on redécouvre le corps, et dans le but d'éduquer le corps et l'esprit. Des associations gymniques sont fondées un peu partout en Europe. Les seuls vrais gymnastes sont alors les acrobates dont les spectacles sont appréciés du public des foires.

Au cours du XIX^e siècle, la gymnastique devient une tradition militaire en France avec le colonel François Amoros qui fonde l'école militaire de Joinville, tandis que la « gymnastique de plancher » se développe avec la bonne société dans le Gymnase de Henri Triat, rue Montaigne à Paris. En 1873, Eugène Paz un disciple de H. Triat, fonde la première fédération française de gymnastique, l'Union des sociétés de gymnastique de France. Toutes ces sociétés, qui avaient pour noms, notamment, « En Avant la Vaillante » ou « la Patriote », étaient donc exclusivement masculines. Toutefois, en Suisse et en Allemagne, à la même époque, on se préoccupe de l'exercice physique des femmes et des sociétés de gymnastique féminines voient le jour. En France, il faudra attendre (...) 1910 pour que se créent les premières sociétés exclusivement féminines (...). En 1881, la première fédération internationale est créée à Liège en Belgique, le Bureau des Fédérations européennes de gymnastique (FEG). Quinze ans plus tard, la gymnastique masculine est inscrite comme invitée aux JO d'Athènes. En 1921, la FEG devient la Fédération internationale de gymnastique (FIG). En 1928, les gymnastes féminines, vêtues de jupes courtes et appartenant à cinq nations différentes, participent à leurs premiers JO, à Amsterdam. (...)

En 1963, à Budapest, a lieu le premier Championnat du monde de gymnastique moderne qui prend le nom, douze ans plus tard, de « gymnastique rythmique et sportive » (GRS), discipline exclusivement féminine. En 1984, elle est introduite aux JO de Los Angeles. On l'appelle maintenant couramment la gymnastique rythmique (GR). »²⁵⁷

En 2011, la FIG²⁵⁸ se situe parmi les plus grandes fédérations sportives internationales et se compose de 130 fédérations nationales - avec une estimation de 50 millions de membres -, reconnues comme décideurs dans leurs pays respectifs (une seule fédération par pays) et de quatre unions continentales.

Le Conseil de la FIG, basé à Lausanne, met à jour la réglementation tous les ans. Il existe également sept comités technique pour chacune des disciplines reconnues par la fédération : gymnastique artistique masculine (GAM) et féminine (GAF), gymnastique rythmique (GR), gymnastique au trampoline (TRA), gymnastique au tumbling (TUM), gymnastique aérobic (AER), gymnastique acrobatique (GAC). Dans le cadre de notre présente étude, seule la gymnastique artistique (GAM et GAF) est abordée.

²⁵⁷ (En ligne) <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/gymnastique/57079> (consulté le 28 mars 2013)

²⁵⁸ Site de la FIG (en ligne) www.fig-gymnastics.com/ (consulté le 25 juin 2013).

➤ Valeurs

Selon l'article de Bruno Papin, « L'accès à l'excellence sportive en gymnastique artistique et sportive résulte d'un long et méticuleux travail de modelage des corps pour le perfectionner et atteindre le plus haut niveau de performance. Le déroulement réussi d'une carrière suppose l'apprentissage de techniques corporelles efficaces que seule une gestion rigoureuse du corps, un entretien minutieux de chacune de ses parties, une rigueur de tous les instants dans et en dehors du gymnase autorise. Dès lors, l'adoption d'un rapport au corps finalisé par et ajusté à la performance est le produit de l'inculcation d'un habitus gymnique que les conditions de vie organisées dès la prime éducation par les centres spécialisés de formation des élites sportives favorisent »²⁵⁹.

Ce rapport au corps finalisé et ajusté à la performance se traduit ainsi : « Limiter les sorties tardives, respecter les temps de repos, surveiller son alimentation et contrôler son poids sont des comportements intériorisés par les gymnastes dès leur plus jeune âge. Entraîneurs et professionnels de santé veillent à ce que les gymnastes ne s'écartent pas de ces préconisations et adoptent une ascèse de vie dans et en dehors du gymnase. Par la répétition de ses interventions, le corps médical participe à penser l'ascèse adoptée comme un mode normal de vie »²⁶⁰.

Cet article souligne les moyens utilisés par les gymnastes qui font appel à de nombreuses techniques pour préserver et modeler leur corps et afin de le rendre performant : régimes, limitation des activités de loisirs, mais aussi échauffements, assouplissements, concentration et respiration avant et pendant l'exercice, utilisation de magnésie et de maniques, etc. Avec la professionnalisation de l'encadrement technique des Pôles d'entraînement, les moments d'entretien et de réparation du capital-corps (massages...) se sont multipliés.

En gymnastique, « le corps est à la fois moyen et objet de la performance »²⁶¹, la finalité résidant dans le mouvement en lui-même. Le gymnaste prépare alors son corps à une amélioration sans fin.

La durée, la fréquence des entraînements et la répétitivité des exercices n'excluent pas que les exercices soient sources de plaisir qui viennent faciliter la persévérance dans les entraînements ; complicité des gymnastes, plaisir de sentir son corps s'épanouir, sensation de domination des agrès ou de maîtrise de son corps dans l'espace... Le tout s'accompagne d'un sentiment d'appartenance, exprimé dans les tenues, coiffures et indices vestimentaires convenus.

L'origine militaire de la gymnastique lui confère des valeurs d'ordre et de discipline affirmées²⁶². « Malgré les évolutions techniques et structurelles de la gymnastique artistique et sportive depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, les compétitions rappellent inlassablement les comportements idoines à respecter dans l'espace spécifique propre à cette spécialité. Le code de pointage, manuel de référence au niveau international pour la notation des exercices

²⁵⁹ Papin B., *Capital corporel et accès à l'excellence en gymnastique artistique et sportive*, 112-113 | 2008, (mis en ligne le 28 juin 2010) <http://jda.revues.org/822> (consulté le 22 mars 2012).

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ Thomas L., *Gymnastique sportive, de l'école aux associations*. 1992. Paris, Éditions Revue EPS.

²⁶² Chambat P. *Les muscles de Marianne : gymnastique et bataillons scolaires dans la France des années 1880*, texte disponible dans l'ouvrage de Alain Ehrenberg, *Aimez-vous les stades ? Les origines historiques des politiques sportives en France (1870-1930)*, 1980. Recherches, 43 : pp. 139-184.

gymniques qui rappelle les droits et devoirs des gymnastes et des entraîneurs, marque l'attachement de la gymnastique à ses valeurs traditionnelles ».²⁶³

3.4.2 Système d'organisation de la gymnastique en France

La Fédération Française de Gymnastique (FFG) est une association fondée en 1873. Au 31 août 2012, elle comptabilise 1 533 clubs affiliés et 286 278 licenciés. Les disciplines majoritaires sont la gymnastique pour tous (un peu moins de 124 000 licenciés), la gymnastique artistique (environ 120 000 licenciés). Les femmes sont majoritaires dans ces disciplines (78 % des licenciés)²⁶⁴.

3.4.3 Physique des athlètes

➤ Contraintes et qualités physiques nécessaires

La gymnastique artistique, discipline étudiée dans ce rapport, a ses propres exigences selon les sexes. Pour les hommes, la GAM « réunit à la fois des aptitudes physique comme la force, la coordination et la souplesse à travers des exercices contrôlés, mais aussi des caractéristiques artistiques telles que créativité et expressivité. C'est une symphonie de mouvements qui s'exprime à travers six spécialités : le sol, les arçons, les anneaux, la table de saut, les barres parallèles et la barre fixe »²⁶⁵. Pour les femmes, les principales qualités recherchées pour la pratique de la GAF sont la « force, détente, souplesse, esthétisme, ténacité et goût du travail (...). Cette discipline permet, par ailleurs, de développer son corps d'une manière harmonieuse, notamment sur le plan musculaire, ainsi que de cultiver un esprit d'équipe et une volonté de bien faire »²⁶⁶. La gymnaste peut débiter dès l'âge de 2 ans. La GAF se pratique avec quatre appareils : le sol, la table de saut, la poutre et les barres asymétriques.

➤ Accidentologie

Comme le soulignent Michel Léglise et Michel Binder²⁶⁷ de nombreuses règles et caractéristiques de la pratique liées aux séquences acrobatiques, aux positions en équilibre, aux positions articulaires extrêmes, à l'élément final appelé réception ou sortie, aux éléments chorégraphiques et artistiques mais aussi aux gymnastes, souvent adolescents, en période de croissance conduisent à un grand nombre d'accidents. Ceux-ci sont souvent liés à la « négligence dans la préparation physique, technique, psychologique, hygiène de vie,

²⁶³ Papin. B, *Capital corporel et accès à l'excellence en gymnastique artistique et sportive*, Journal des anthropologues, 112-113 | 2008, (mis en ligne le 28 juin 2010) <http://jda.revues.org/822> (consulté le 18 juin 2013).

²⁶⁴ (En ligne) http://www.ffgym.com/ffgym/ffg/en_chiffres (consulté le 28 mars 2013).

²⁶⁵ (En ligne) http://www.ffgym.com/ffgym/decouvrir_les_gymnastiques/gymnastique_artistique_masculine (consulté le 27 mai 2013).

²⁶⁶ (En ligne)

http://www.ffgym.fr/decouvrir_les_gymnastiques/gymnastique_artistique_feminine/pratiquer/un_sport_pour_qui (consulté le 25 juin 2013).

²⁶⁷ Léglise M. et Binder M., *L'accidentologie en gymnastique*, Fédération internationale de gymnastique (en ligne) <http://fig-docs.com/Medical%20Docs%20for%20Website/Laccidentologie%20en%20gymnastique-f.pdf> (consulté le 25 juin 2013).

diététique, etc. (...) La gymnastique génère une grande variété de pathologies chroniques touchant toutes les articulations périphériques et rachidiennes, et parfois aggravées lorsqu'il s'agit de zones fertiles de croissance particulièrement chez les jeunes filles ».

« En gymnastique artistique masculine, les pathologies chroniques concernent principalement le rachis lombaire, l'épaule (utilisation des anneaux), le poignet (saut au cheval d'arçon), le genou, la cheville, la main et le poignet. En gymnastique artistique féminine, elles concernent principalement le rachis lombo-sacré, la cheville, le pied, le genou, la hanche, le poignet, le coude mais aussi le bassin (étirements forcés). Des hématomes sont fréquents sur les épineuses vertébrales (roulades sur la poutre). »

3.4.4 Dopage

Les travaux s'intéressant au dopage et aux conduites dopantes dans l'univers spécifique de la gymnastique sont quasiment inexistantes. Les rares données disponibles sont essentiellement issues des contrôles antidopage pratiqués en marge des compétitions internationales (JO notamment) et ne concernent donc que les gymnastes de très haut niveau.

Une étude rétrospective des archives relatant des surconsommations de substances dopantes, des overdoses ou des dépistages positifs lors des JO (1896-2002) montre que la gymnastique n'est représentée que de façon marginale (1/70 cas pour la gymnastique contre 25/70 pour l'haltérophilie)²⁶⁸.

En ce qui concerne la consommation de produits non-inscrits sur la liste des interdictions en compétition, une étude plus récente menée avec 557 athlètes des JO de 1996 à Atlanta et de 2000 à Sydney par entretiens médicaux révèle un usage d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) massif parmi les gymnastes des JO de Sydney (100 %)²⁶⁹.

Dans une étude élaborée par des chercheurs grecs par auto-questionnaire auprès de gymnastes de haut niveau²⁷⁰, 58 % d'entre eux déclarent avoir consommé des compléments nutritionnels. Les plus fréquemment utilisés sont les vitamines et le calcium. Les principales motivations associées à ces consommations étaient de suivre les recommandations des médecins et d'atteindre les objectifs fixés en matière d'entraînement.

²⁶⁸ Prendergast HM. Et al., *The toxic torch of the modern Olympic Games*. Vet Hum Toxicol., 45 (2): 97-102, Mars 2003.

²⁶⁹ Huang SH, Johnson K, Pipe AL., *The use of dietary supplements and medications by Canadian athletes at the Atlanta and Sydney Olympic Games*, Clin J Sport Med. 16(1): 27-33, Janvier 2006.

²⁷⁰ Zaggelidis S. et al., *Nutritional supplements use in Elite gymnasts*, Physical training, Mars 2005.

3.5 Judo

3.5.1 Identité du sport

➤ Histoire/ Tradition

En 1882, Jigoro Kano pose les principes fondateurs du judo, littéralement « voie de la souplesse ». Son souhait est de populariser une méthode visant à mieux utiliser ses ressources physiques et mentales en prenant comme point de départ le *jujitsu*. La légende dit qu'il découvrit les principes du judo lors d'un hiver rigoureux, en remarquant que les branches du cerisier réagissaient différemment sous le poids de la neige abondante. Les plus grosses cassaient alors que les plus souples pliaient et se débarrassaient de « l'agresseur » avec souplesse. J. Kano avait conscience que le *jujitsu* tel qu'il était pratiqué n'était plus adapté à l'époque moderne. En s'inspirant des méthodes de différentes gymnastiques occidentales, il décida d'expurger du *jujitsu* les mouvements dangereux et de codifier les techniques restantes - pour projeter, maintenir au sol ou forcer l'adversaire à abandonner - afin de faciliter l'enseignement sous forme de *kata*.²⁷¹

Le judo a connu un succès au-delà des frontières japonaises. « En France, le judo apparaît dans les années trente, mais il se développe surtout après la deuxième guerre mondiale grâce aux actions de Maître Kawaishi et de Paul Bonet-Maury, président fondateur de la Fédération française de judo²⁷² en décembre 1946 ».

« Le judo est inscrit au programme des JO de Tokyo en 1964. Brillants lors des compétitions européennes, les judokas français obtiennent leurs premiers succès en 1972 aux JO de Munich, puis au Championnat du monde de Vienne en 1975 où Jean-Luc Rouge devient le premier champion du monde français. Depuis, les résultats français n'ont fait que progresser tant chez les garçons que chez les filles. En 2000, aux JO de Sydney, David Douillet devient le judoka le plus titré de tous les temps (4 fois Champion du monde et 2 fois Champion olympique) ». Teddy Riner devient, en 2011, le premier quintuple champion du monde masculin de l'histoire du judo. Il a également remporté un premier titre olympique à Londres en 2012.

➤ Valeurs

« Le judo est une méthode d'éducation intellectuelle, physique et morale. Il vise la découverte et l'affirmation de soi dans le respect d'autrui »²⁷³. « Le judo enseigné dans les clubs doit garantir que chacun puisse s'exprimer dans sa maturité de judoka dans la perspective qui lui conviendra le mieux :

- avoir la possibilité de pratiquer le judo de compétition à un haut niveau de pratique ;
- pouvoir approfondir ses connaissances en *jujitsu*, développer une pratique « *self-défense* » ;
- s'impliquer dans sa pratique comme un moyen d'approfondissement personnel, pour trouver des sensations justes d'équilibre physique, mental et relationnel ;

²⁷¹ (En ligne) <http://www.ffjudo.com/ffj/Le-Judo/L-histoire-et-culture-du-judo> (consulté le 25 juin 2013).

²⁷² Site officiel de la Fédération française de judo (en ligne) <http://www.ffjudo.com/> (consulté le 25 juin 2013).

²⁷³ (En ligne) <http://www.ffjudo.com/ffj/Le-Judo/L-histoire-et-culture-du-judo> (consulté le 25 juin 2013).

- le moment venu, avoir les moyens de s'orienter vers l'enseignement avec le potentiel technique, la compréhension des principes nécessaires ;
- et, d'une façon générale, pouvoir pratiquer pour le plaisir de pratiquer, dans une perspective de progrès, le plus longtemps possible, avec un minimum de risques physiques et un maximum de satisfaction. »²⁷⁴

➤ Le code moral

« Le judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du judo :

- l'amitié « C'est le plus pur des sentiments humains »,
- le courage « C'est faire ce qui est juste »,
- la sincérité « C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée »,
- l'honneur « C'est être fidèle à la parole donnée »,
- la modestie « C'est parler de soi-même sans orgueil »,
- le respect « Sans respect aucune confiance ne peut naître »,
- le contrôle de soi « C'est savoir se taire lorsque monte la colère »,
- la politesse « C'est le respect d'autrui » »²⁷⁵.

Des valeurs complémentaires régissent la pratique du judo: le meilleur emploi de l'énergie, l'entraide et la prospérité mutuelle. Ainsi, le grade du judoka est représenté par une triple valeur : « *shin* » correspondant à la valeur morale, « *ghi* » valeur technique, « *tai* » valeur corporelle.²⁷⁶

Les grades attribués au judoka permettent d'évaluer son niveau technique, son efficacité en combat, son degré d'ancienneté ainsi que ses qualités morales. Les ceintures symbolisent la progression de l'élève et sont délivrées par le professeur jusqu'à la ceinture marron²⁷⁷. À partir de la ceinture noire ou 1^{er} *dan*, les grades ne sont plus délivrés au sein du club par les professeurs mais par la Commission spécialisée des *dan* et grades équivalents (CSDGE) de la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (FFJDA)²⁷⁸. L'obtention des niveaux à partir de la ceinture noire peut se faire de deux manières : la compétition ou l'expression technique.

²⁷⁴ (En ligne) <http://www.ffjudo.com/ffj/Minisites/Formation> (consulté le 25 juin 2013).

²⁷⁵ (En ligne) <http://www.ffjudo.com/ffj/Le-judo/Les-valeurs> (consulté le 25 juin 2013).

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ Pour les plus jeunes, un dispositif spécifique est proposé dans certains clubs : l'éveil judo des 4-5 ans. L'attribution des ceintures obéit également à des critères d'âge : ceinture blanche (4 ans), ceinture blanche avec une bande jaune horizontale (5 ans), ceinture blanche avec deux bandes jaunes horizontales (6 ans), ceinture blanche/jaune (7 ans minimum), ceinture jaune (8 ans minimum), ceinture jaune/orange (9 ans minimum), ceinture orange (10 ans minimum), ceinture orange/verte (11 ans minimum), ceinture verte (12 ans minimum), ceinture bleue (13 ans minimum), ceinture marron (14 ans minimum).

²⁷⁸ Les différents grades de la ceinture noire sont également attribués selon des conditions d'âge : 1^{er} *dan* (15 ans minimum), 2^e *dan* (17 ans minimum), 3^e *dan* (20 ans minimum), 4^e *dan* (24 ans minimum), 5^e *dan* (29 ans minimum). Les grades suivants correspondent à la ceinture rouge et blanche (6^e, 7^e et 8^e *dan*) et la ceinture rouge (9^e et 10^e *dan*). Après la ceinture rouge, il y a une ceinture qui n'a été obtenue que par Jigorō Kanō, la ceinture blanche large (11^e et 12^e *dan*, 12^e *dan* que maître Kano n'a obtenu qu'à titre posthume).

3.5.2 Contexte

➤ Système d'organisation

La Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (FFJDA)

La FFJDA²⁷⁹ compte aujourd'hui près de 570 000 licenciés répartis dans 5 600 clubs affiliés, ce qui place désormais la FFJDA comme la troisième fédération « olympique » en France. Le judo français compte près de 38 000 ceintures noires et plus de 100 000 ont été décernées depuis la création de la FFJDA, en 1946.

Cette fédération aide les clubs à se développer, à fidéliser leurs licenciés et à accueillir de nouveaux adhérents. Des Journées nationales du judo jujitsu (démonstrations, portes ouvertes de club, animations) sont organisées afin de promouvoir les valeurs du judo auprès du grand public. La FFJDA doit également répondre aux évolutions du sport de haut niveau qui se caractérise par une concurrence de plus en plus rude, par un nombre de compétitions de référence croissant et par l'attente des sportifs de voir leur avenir professionnel assuré. Cela implique des obligations, pour les équipes de France, en termes de suivi médical et de formation scolaire adaptée.

Le judo étant un sport à maturité tardive (âge moyen des médaillés à Athènes : 27 ans), la volonté de la Fédération est de créer une démarche progressive vers le plus haut niveau – notamment avec le Parcours de l'excellence sportive validé le 26 janvier 2010 par la Commission nationale du sport de haut niveau -. Elle se base sur différentes structures²⁸⁰ :

- **Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep)** : 80 judokas membres des équipes de France de disciplines olympiques s'entraînent et suivent des formations afin de préparer les échéances internationales. Les sportifs bénéficient de conditions d'entraînement, de formation, de suivi médical nécessaire pour réussir des performances au plus haut niveau international. La FFJDA recrute les judokas qu'elle souhaite voir intégrer l'Insep.
- **Pôle France (Institut du judo)** concerne les jeunes seniors aux portes des Équipes de France, présentant une dynamique propre à intégrer l'élite du judo français. Les entraînements de ce centre sont ouverts aux athlètes des grands clubs, aux étrangers, aux Pôles et délégations régionales pour permettre une variété des partenaires. Le recrutement se fait *via* la Commission nationale d'admission qui statue sur les dossiers de candidature des judokas.
- **Pôles France jeunes** : ces structures concernent les juniors. Elles doivent permettre de faciliter le double projet de l'entraînement et de la formation. Les quatre Pôles, situés à Marseille, Bordeaux, Orléans et Strasbourg, accueillent chacun entre 50 et 80 juniors masculins et féminins. L'éloignement géographique peut être important, mais le lien avec le club du sportif et le Pôle Espoirs d'origine doit rester fort. Le recrutement se fait *via* la Commission nationale d'admission qui statuera sur les dossiers de candidature des judokas.
- **Pôles Espoirs** : Ces structures d'entraînement ont pour mission principale la formation technique des cadets. Pour accéder au plus haut niveau chez les seniors, il faut développer des qualités physiques et techniques particulières. L'objectif des Pôles Espoirs est d'identifier les judokas à potentiel, s'inscrivant dans un double projet sportif et professionnel de haut niveau. Les objectifs de réussite fixés aux judokas des Pôles Espoirs le seront aussi sur le plan de la formation. Ces Pôles assurent un rôle de passerelle entre les structures situées en amont (sections sportives, classes départementales, clubs) et les Pôles France.

²⁷⁹ Disciplines associées : *jujitsu, lendo, iaïdo, sport chanbara, jodo, naginata, kyudo, sumo et taïso.*

²⁸⁰ (En ligne) <http://www.ffiudo.com/ffi/Activites/Sportif> (consulté le 25 juin 2013).

- Le recrutement repose sur des candidatures de judokas auprès d'un Pôle Espoirs. Le recrutement repose sur des tests d'évaluation. Il est principalement régionalisé.
- **Classes études ou classes départementales de judo** : elles sont environ 35 en France. Elles sont aussi appelées sections sportives départementales, sections sportives régionales.
- **L'École française de judo** a été instituée dans le but de servir l'enseignant de judo et permettre à celui-ci de profiter des trois missions qui lui ont été confiées, à savoir réfléchir et analyser la discipline, transmettre les principes et les connaissances, représenter et incarner à travers ses formateurs une conception large et globale du judo.

➤ **Contraintes économiques**

À l'instar du football ou du tennis, le judo est une discipline assez peu médiatisée. À titre d'exemple, les championnats du monde qui se sont tenus à Paris en août 2012 n'ont rapporté aucun droit de diffusion télévisée à la FFJDA²⁸¹.

Les judokas professionnels sont salariés de leur club et peuvent toucher des primes fédérales dont le montant dépend des résultats obtenus en compétition ; montant compris entre 400 € et 3000 €²⁸².

De nombreuses compétitions et tournois de judo sont organisés sur le territoire français par des clubs, départements, régions ou partenaires privés. Une pratique de distribution de primes et de prix lors de ces tournées semble se développer. L'arrêt du ministère chargé des Sports du 25 juin 2003 limite la libre organisation de cette pratique à 3 000 €, total cumulé en nature ou en espèces. Au-delà de cette somme, une autorisation doit être demandée à la Fédération au moins 3 mois avant la date de la manifestation²⁸³.

3.5.3 Physique d'un judoka

➤ **Qualités physiques nécessaires**

Le judo, une activité de maîtrise

« Installer le pratiquant dans une logique de recherche de progrès dans sa maîtrise, c'est, sur le plan mental, lui suggérer la nécessité de respecter des règles de fonctionnement de base : respect du lieu de travail, respect de l'enseignant et de son enseignement, respect des partenaires de travail, obligation d'une attention soutenue, d'une concentration sur la pratique, d'une persévérance dans l'effort, d'une remise en question. Sur le plan physique et technique, c'est lui offrir les moyens de développer en premier lieu son habileté en termes de posture, d'équilibre, de maîtrise des déplacements, de perception, de relâchement musculaire, de

²⁸¹ Bouteiller F., *L'argent, l'éternel problème du judo*, Le Monde, 24 août 2011, (en ligne) http://www.lemonde.fr/sport/article/2011/08/24/l-argent-l-eternel-probleme-du-judo_1562631_3242.html (consulté le 28 février 2013).

²⁸² Code sportif de la FFJDA (en ligne) : <http://www.ffjudo.com/var/ffj/storage/FFJudo2010.pdf> (consulté le 28 février 2012).

²⁸³ Code sportif de la FFJDA - Annexe 1 au Règlement Intérieur Fédéral (en ligne) : http://www.ffjda.org/Portal/Textoff/generales.htm#U_-_COMP%C3%89TITIONS_ET_TOURNOIS_DONNANT_LIEU_%C3%80_LA_DISTRIBUTION_DE_PRIMES_OU_DE_PRIX (consulté le 1er mars 2013).

précision gestuelle et de lui faire acquérir les éléments techniques fondamentaux qui lui permettront d'élaborer progressivement un judo de plus en plus riche et varié, par étapes successives, d'objectifs techniques en objectifs techniques, dans un souci constant d'évolution.

L'enseignant doit adapter ses méthodes au public afin d'être pertinent pour chaque niveau d'âge auquel il est confronté. Pour un public adolescent et adulte, cet objectif passe par la mise en place d'une méthodologie précise qui s'appuie sur quatre ensembles d'outils pédagogiques :

- les habiletés techniques fondamentales et les situations d'étude : exercices conçus à partir de l'analyse des bases techniques (postures, déplacements, saisies et chutes) qui favorisent un parcours d'apprentissage progressif et précis ;
- les exercices à thème : ensemble d'exercices variés à pratiquer à deux dans lequel l'un (*uke*) suit une directive précise pour aider l'autre (*tori*) à améliorer un aspect de son judo, qui permettent la perception et la répétition de déplacements et de gestes, rythmes et sensations justes. Pour suivre ces exercices, il faut que les techniques fondamentales décrites ci-dessus soient acquises et que le judoka soit capable de se mettre sans réticence au service de son partenaire, sache se relâcher et se contrôler physiquement et mentalement.
- Le *randori* « souple » : combat d'entraînement qui consiste à se laisser tomber si le partenaire a bien fait sa technique (différent du *randori* « normal » qui a pour but de ne pas tomber, comme en compétition). Les *randoris* permettent de développer considérablement le potentiel technique, l'adresse, la vitesse et permettent également de prendre conscience de la présence positive de l'autre, de son utilité, de la nécessité de l'entraide, de la puissance et la valeur des liens affectifs qu'il est possible de tisser avec ses partenaires.
- Le *shiai* (combat arbitré) : expérience indispensable à la progression de tous les judokas. C'est aussi la seule façon d'aborder certains aspects fondamentaux du combat, qu'ils soient physiques ou mentaux, techniques ou tactiques. Elle est l'un des outils essentiels de progression et le meilleur test d'efficacité »²⁸⁴.

➤ Contraintes physiques

Un des principes du judo est l'utilisation de la force de son adversaire. Le travail de renforcement musculaire (ceinture pelvienne et abdominale, lombaires, etc.) entraîne un gain de force qui peut être appréciable dans certaines phases du combat.²⁸⁵

Le judo est une discipline à catégories de poids. La catégorie « élite » compte 7 catégories masculines et 7 catégories féminines :

- pour les hommes : - 60 kg, - 66 kg, - 73 kg, - 81 kg, - 90 kg, - 100 kg, + 100 kg ;
- pour les femmes : - 48 kg, - 52 kg, - 57 kg, - 63 kg, - 70 kg, - 78 kg, + 78 kg.

²⁸⁴ Extraits de la Fédération française de judo (en ligne) : <http://www.ffjudo.com/ffj/Minisites/Formation> (consulté le 4 mars 2013).

²⁸⁵ Inogai T., Habersetzer R., Judo Pratique, du débutant à la ceinture noire, Amphora Sports, 2002.

➤ **Accidentologie**²⁸⁶

Expositions aux traumatismes

Les judokas sont exposés à différents traumatismes d'ordre musculaire, tendineux ainsi qu'aux fractures et lésions articulaires.

Les différents traumatismes musculaires fréquemment rencontrés par les judokas sont l'hématome, la contracture, l'élongation, le claquage et la déchirure voire la rupture musculaire. Selon la gravité de ces traumatismes, le traitement de ces blessures peuvent nécessiter l'aide d'un kinésithérapeute voire nécessiter une intervention chirurgicale.

Les judokas peuvent également souffrir de tendinites et plus rarement de ruptures tendineuses. Les causes sont variées : fatigue, travail mal adapté entraînant un mauvais geste, diététique non appropriée. La thérapeutique liée aux tendinites est du ressort du kinésithérapeute. Les ruptures tendineuses, plus rares, sont principalement localisées aux tendons d'Achille. Elles se traitent par la chirurgie.

Enfin, à la suite d'un choc, d'une mauvaise réception, voire d'un geste trop violent les os peuvent se rompre (fractures).

Les lésions articulaires (entorse, luxation) se rencontrent généralement au niveau de l'épaule, du coude, du genou, de la cheville, du poignet, des doigts, des orteils ou encore des vertèbres cervicales. Les entorses peuvent s'avérer plus ou moins graves. Elles se traitent en général par le froid et le repos. En cas d'entorse grave (ligaments arrachés), un traitement chirurgical peut être nécessaire.

Localisation des blessures

Les blessures au judo sont dominées par les atteintes de l'épaule – liées à une chute non maîtrisée - et ensuite des membres supérieurs. C'est pourquoi l'apprentissage initial du judo consiste à apprendre à chuter, c'est-à-dire tomber sans se faire mal. Le coude est également une articulation sollicitée lors de la pratique du judo. Le fait d'employer des techniques visant à mettre en position forcée l'articulation du coude conduit à provoquer des lésions articulaires.

Environ un accident sur dix survenant au judo concerne la main et le poignet. La prise pratiquée, les possibilités diverses de se coincer les doigts sont les principaux responsables. Ces lésions doivent être prises au sérieux, leur récurrence sans traitement pouvant être à l'origine de déformation osseuse ou d'arthrose.

Au niveau des membres inférieurs, le genou est fortement sollicité lors de la pratique du judo. Les appuis sont essentiels dans la pratique de ce sport, car ils participent à l'équilibre global. Dans ce contexte le genou joue un rôle important. Souvent le corps tourne autour alors que le pied reste à la même place, comme enfoncé dans le sol. Il en résulte des atteintes ligamentaires touchant le ligament latéral interne. Les entorses de la cheville sont quant à elles banales et bénignes.

²⁸⁶ Commission médicale nationale *Aspects médico-sportifs de la pratique du judo*. 2009 (en ligne) <http://www.chups.jussieu.fr/polys/dus/dusmedecinedusport/dupromotionsportetsante2011/AspectmedicosportifdujudoDrBVessel2009.html>(consulté le 28 février 2013).

Traumatologie chez les jeunes judokas

Une analyse des caractéristiques épidémiologiques et lésionnelles d'une cohorte d'enfants admis aux urgences pédiatriques suite à un accident de judo²⁸⁷ a montré l'existence d'accidents fréquents et de faible gravité. Ceux-ci se distinguent chez les enfants par des mécanismes lésionnels différents des adultes et de possibles répercussions sur la croissance. Les lésions se distribuent en contusions (45 %), fractures (31 %), entorses (19 %), luxations (3 %) et plaies (2 %). Le siège des lésions prédomine aux membres supérieurs (46 % ; membres inférieurs, 25 %). En comparant les autres lésions, les garçons ont un risque de fracture plus élevé.

S'il n'est pas directement la cible de traumatismes, le rachis lombaire est souvent l'objet de problèmes lors de la pratique du judo. Compte tenu de l'âge précoce des pratiquants, les anomalies rachidiennes, dites de croissance, sont fréquentes. Elles ne sont pas graves et ne semblent pas devoir évoluer mais elles nécessitent une surveillance régulière. Elles sont présentes chez un nombre important de judokas et nécessitent la mise au repos, en commençant par l'arrêt momentané de la pratique.

Les moyens de prévenir ce type de traumatismes sont : le renforcement musculaire de la ceinture abdominale et des muscles para-vertébraux ; l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne destiné à verrouiller et protéger le rachis ; l'entraînement sur des tatamis reconnus comme sans risque pour le dos.

3.5.4 Dopage

Spécificités du sport

Selon une étude de 2003 portant sur le cannabis et le sport²⁸⁸, le judo n'apparaît pas comme une discipline à risque en ce qui concerne sa consommation (en comparaison aux sports collectifs). Le dopage est un thème globalement peu abordé par la Fédération française de judo. Sur son site, dans la rubrique « judo et santé », sont indiqués différents liens notamment pour obtenir la liste des produits interdits ou les coordonnées des Antennes médicales de prévention du dopage.

Produits

Les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques peuvent également y être téléchargées. Par ailleurs, toujours dans cette rubrique, figure un article issu du Judo magazine de décembre 2010 intitulé « Sport, dopage et cannabis » qui explique les méfaits du cannabis et un autre intitulé « être bien dans son corps et dans sa tête » datant de mars 2010 qui aborde entre autres le dopage en ces termes « Sur le tatami, c'est toi, ta valeur et ton niveau que tu défends. Pas besoin de produit pour augmenter artificiellement tes performances. Le dopage, c'est contraire à la loyauté sportive : c'est de la triche ! De plus, cela nuit à la santé »²⁸⁹.

²⁸⁷ Salanne S., Zelmat B., Rekhroukh H., Claudet I., *Traumatismes secondaires à la pratique du judo chez l'enfant*, Archives de pédiatrie, vol. 17, n° 3, 2010, pages 211-218.

²⁸⁸ Pruvost J., Jacomet Y., *Cannabis et sport : Consommations, pharmacologie, détection et sanctions*, (En ligne) : [HTTP://WWW.MSPORT.NET/NEWSITE/INDEX.PHP?OP=AFF_ARTICLE&ID_ARTICLE=845](http://www.msport.net/newSite/index.php?op=AFF_ARTICLE&ID_ARTICLE=845) (consulté le 27 février 2013).

²⁸⁹ Vessel B., *Sport, dopage et cannabis*, Judo Magazine, n°269, décembre 2010.

3.6 Tennis

3.6.1 Identité du sport

➤ Histoire/Tradition²⁹⁰

Issu du jeu de paume joué à main nue ou gantée de cuir depuis le Moyen-âge, le tennis est né en Grande-Bretagne dans le troisième quart du XIX^e siècle et prend le nom de *lawn tennis* (tennis sur herbe). Il semble que le premier tournoi de tennis eut lieu en 1876 aux États-Unis²⁹¹. Le premier tournoi en Europe se tient à Wimbledon en 1877. En France, le premier club de tennis est fondé en 1878 à Dinard²⁹².

En 1888, l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) crée une Commission de Lawn Tennis Club. En 1920, celle-ci devient la Fédération française de *lawn tennis*, puis en 1976 la Fédération française de tennis (FFT).

Jusqu'en mars 1968, les professionnels n'étaient pas admis lors des compétitions organisées par la Fédération internationale ou les Fédérations nationales. C'est en 1967 que le président de Wimbledon autorise le tournoi de Wimbledon 1968 à être ouvert (« *open* ») aux professionnels. Ce n'est toutefois qu'à partir de 1972 que toutes les compétitions seront dites « *open* ».

En septembre 1972, les joueurs s'unissent pour créer le premier syndicat regroupant les joueurs qui le souhaitent : the *Association of Tennis Professionals* (ATP), permettant aux joueurs d'être moins dépendants de leurs dirigeants et d'organiser cette même année le circuit de l'ATP Tour (en lien avec les Fédérations). Le premier classement ATP est publié le 23 août 1973.

Avec l'ouverture des tournois aux professionnels, de nouvelles techniques d'entraînements et de préparation sont développées : préparations physiques et psychologiques poussées, utilisation de l'informatique, usage des statistiques...

➤ Valeurs

En France, au début du XX^e siècle, le tennis est un jeu quasiment aristocratique. Une diffusion s'opère ensuite dès les années 30 dans les villes et les zones côtières puis à partir des années 70. La période 1977-1990 voit le nombre de licenciés exploser. Malgré cette démocratisation qui s'avère « inachevée » et le tennis garde certaines valeurs « élitistes » qui renvoient à un sport objet d'enjeux symboliques forts. Outre les aspects purement économiques, « ce sont des droits d'entrée mieux cachés, comme la tradition familiale et l'apprentissage précoces, ou encore la tenue (au double sens) et les techniques de sociabilité de rigueur qui opèrent comme autant de facteurs décisifs » à la démocratisation complète de cette discipline sportive²⁹³.

²⁹⁰ (En ligne) <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/tennis/96528> (consulté le 25 juin 2013).

²⁹¹ Quidet C. « La Fabuleuse Histoire du tennis », Odil, 1976.

²⁹² Terret T. et alii, Histoire des sports, Paris, L'Harmattan, 1996, pp.101-133.

²⁹³ Reneaud M., Rolland F., Tennis, Pratiques et société, Publications de la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.

Le tennis est un sport dans lequel des règles sociales, autant que techniques, doivent être respectées. Ainsi, un nouvel arrivant dans un club aura souvent des difficultés à trouver un partenaire acceptant de jouer avec lui²⁹⁴. C'est alors son « parrain », la personne qui l'a introduit au club, qui jouera les intermédiaires pour obtenir un rendez-vous entre deux personnes.

Le classement est un repère indiscutable pour la hiérarchie des joueurs. Le nouvel arrivant doit donc être très respectueux envers le partenaire qui lui accorde ce match : « Venir en avance, préparer le court, balayer les lignes délimitant le court, c'est honorer son hôte, montrer que l'on accorde de l'importance à son partenaire, à la partie que l'on va jouer avec lui. La réservation du court et le soin apporté au court sont des marques de déférence et de reconnaissance de la hiérarchie. »²⁹⁵

Le relationnel tient une place importante dans la pratique du tennis. Participer à la vie du club est primordial, comme le rappelle la campagne « la bonne attitude »²⁹⁶ de la Fédération française de tennis relayée sur son site Internet des recommandations allant dans ce sens à la fois pour les jeunes sportifs (« Participe à la vie du club. Cela te permettra de passer d'agréables moments - l'arbitrage de matchs, l'accueil, les permanences, etc. ») et pour leurs parents « Participez à la vie du club en fonction de vos disponibilités. Afin d'être bien intégré au milieu dans lequel évolue son enfant, il peut être opportun de proposer ses services au club pour des animations, des accompagnements d'équipes, ou toute autre activité qui pourrait être utile aux dirigeants du club ». Une personne non intégrée à la vie du club aura moins de chance d'avoir des partenaires.

D'ailleurs, de nombreux abandons la première année sont liés à ce défaut de partenaire. De plus, cette première année dite de « séquence découverte »²⁹⁷ peut marquer une distance entre l'idéalisation et la pratique de ce sport, provoquant également un abandon. Une étude sur les raisons de l'abandon de la pratique du tennis²⁹⁸ montre qu'une grande partie des licenciés vient au club majoritairement par le biais de leurs connaissances (famille, amis...).

3.6.2 Contexte

➤ Système d'organisation

La FFT est une association régie par la loi de 1901, en charge par délégation ministérielle :

- de promouvoir, d'organiser et de développer le tennis en France : le tennis dans les clubs, l'enseignement, l'entraînement, la compétition individuelle et par équipes, les championnats de France ;
- de réunir les clubs affiliés, d'encourager et soutenir leurs efforts, de coordonner leurs activités.

Elle assure également la représentation de la France par l'engagement des équipes de France dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, Jeux Olympiques ...) et

²⁹⁴ Waser A.-M., *Confrontations amicales. Scenarii de trois parties de tennis*, (en ligne) : <http://www.ethnographiques.org/2008/Waser.html> (consulté le 5 mars 2013).

²⁹⁵ *Ibid.*

²⁹⁶ (En ligne) <http://www.fft.fr/jouer/tout-pour-bien-jouer/choisis-la-bonne-attitude> (consulté le 5 mars 2013).

²⁹⁷ IRDS Tennis : *les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon*. Les dossiers de l'IRDS, n°5, décembre 2008. (En ligne) : http://www.irds-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_459/Irds_dossier_5.pdf (consulté le 5 mars 2013).

²⁹⁸ *Ibid.*

l'organisation de grands tournois comme les Internationaux de France de Roland-Garros et le BNP Paribas Masters²⁹⁹.

La politique de la Fédération

Afin de démocratiser le tennis et de promouvoir son développement, la FFT a mis en place et/ou soutenu un certain nombre d'opérations d'envergure nationale : « 5 000 courts » en 1983, « Fête le mur »³⁰⁰ en 1996, « Le tennis, un sport réservé... à tous »³⁰¹ en 2007, ou encore « Balles jaunes »³⁰² en 2008. Ces opérations ont eu pour but de diffuser largement la pratique du tennis, d'enseigner les valeurs du sport en faisant du club un lieu d'intégration (intergénérationnel et entre les classes sociales), d'aider financièrement les enfants qui le souhaitent à intégrer une école de tennis (aides communales), d'aider également les clubs financièrement pour développer les infrastructures et de développer les partenariats.

La détection des jeunes joueuses et joueurs

Pour devenir professionnel, le jeune joueur de tennis suit un parcours de détection des Espoirs bien élaboré^{303, 304} :

- **Groupe Avenir Clubs (GAC)** : entre 7 et 9 ans, chaque club sélectionne deux à quatre jeunes âgés de 7 à 9 ans (avec au moins une fille) montrant de réelles habilités dans la pratique du tennis. Conviés aux stages ou rassemblements de détection organisés par les ligues ou les comités départementaux, ils ont un entraînement adapté, des séances d'entraînement collectif et individuel, un programme de tournoi...
- **Programme Avenir National (10-13 ans)** : parmi les GAC, les meilleurs intègrent une formation et une évaluation au travers d'un entraînement adapté, de stages tennis et physiques et de compétitions de simples et de doubles (pouvant aller jusqu'au tournoi international).
- Certains jeunes venant des Groupes Avenir Régionaux (10-13 ans) ainsi que les meilleurs joueurs régionaux (14-18 ans) n'ayant pu intégrer les Pôles France, peuvent postuler et intégrer l'un des quatorze **Pôles Espoirs**³⁰⁵ répartis sur le territoire. Ces centres d'entraînement de recrutement interrégional, sont sous la responsabilité des ligues régionales avec une coordination nationale. L'objectif étant de permettre à ces jeunes d'accéder aux Pôles France.
- Les **Pôles France**, sous la responsabilité de la FFT et d'un entraîneur national assisté d'adjoints, propose aux jeunes un entraînement et un suivi de haut niveau pour les emmener au niveau international. Le recrutement se fait par la Direction technique nationale (DTN) chez les jeunes sportifs entre 13 et 15 ans pour les filles et entre 14 et 18 ans pour les garçons. Ces Pôles permettent également aux jeunes d'allier un temps

²⁹⁹ (En ligne) <http://www.fft.fr/fft/missions/une-histoire-debutee-au-19e-siecle> (consulté le 4 mars 2013).

³⁰⁰ Cette initiative n'est pas le fait de la FFT mais a été impulsée par Yannick Noah et Séverine Thieffry (en ligne) <http://www.fetelemur.com/> (consulté le 1^{er} mars 2013).

³⁰¹ Un document publié en novembre 2006, intitulé *Le sport dans la cité* dessine les grandes lignes de cette action (En ligne) http://www.comite.fft.fr/vaucluse/22L00840_d/data_1/pdf/le/letennisdanslacit.pdf (consulté le 4 mars 2013).

³⁰² (En ligne) <http://www.fft.fr/fft/developpement-durable/loperation-balle-jaune> (consulté le 4 mars 2013).

³⁰³ (En ligne) <http://www.fft.fr/jouer/devenir-champion/le-parcours-dexcellence> (consulté le 4 mars 2013).

³⁰⁴ (En ligne) <http://www.fft.fr/jouer/devenir-champion/programme-avenir-clubs> (consulté le 25 juin 2013).

³⁰⁵ Les 14 Pôles Espoirs sont situés à Talence (Guyenne), Besançon (Franche-Comté), Vertou (Pays de la Loire), Amiens (Picardie), Balma (Pyrénées), Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), Feucherolles (Yvelines), Blois (Centre, en projet), Grenoble (Dauphiné-Savoie), Dijon (Bourgogne), Strasbourg (Alsace), Paris et Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

de vie scolaire à leurs entraînements sportifs, avec en supplément un suivi médical et paramédical conforme à la législation de haut niveau. Il existe quatre Pôles France³⁰⁶.

- Les **Groupes Espoirs** sont le stade ultime avant l'accession au niveau mondial senior pour les jeunes les plus talentueux. Chaque année, la DTN met en place trois à quatre groupes Espoirs féminins (16-20 ans) et trois à quatre groupes Espoirs masculins (19-22 ans). Les jeunes viennent souvent des Pôles France. Un programme d'entraînement est proposé, ainsi qu'un suivi médical et nutritionnel conforme à ce niveau de compétition et de nombreuses tournées à l'étranger afin de familiariser les jeunes avec le circuit. Les jeunes poursuivent également en parallèle leur parcours scolaire. Ces groupes Espoirs sont basés à Roland Garros, installation du Centre national d'entraînement.

Quelques chiffres sur le tennis en France³⁰⁷

En 2012, la FFT compte 1 121 752 licenciés en France dont 48,3 % d'adultes, ce qui en fait le deuxième sport en termes de nombre de licenciés après le football. Parmi les licenciés, 398 175 joueurs sont classés.

Entre 2007 et 2010, le nombre de licenciés a augmenté régulièrement : près de 40 000 licenciés en plus. Pour ensuite diminué de 2,8 % (31 650 licenciés de moins) entre 2010 et 2011.

En 2012, 8 125 clubs sont répartis sur le territoire national.

➤ Contraintes économiques

Aspects spécifiques de la pratique du tennis

Les abandons sont les plus importants pendant la période de l'adolescence (avec un pic à 18 ans) et au début de l'âge adulte (19-30 ans) à cause du changement de vie que cette période impose (études, déménagement, nouveau travail...). En outre, les femmes abandonnent plus fréquemment que les hommes, d'une part vers 5-15 ans (ce qui correspond à la pratique en école de tennis ; le problème d'encadrement avec des cours mixtes non adaptés est une hypothèse) et d'autre part, vers 28-38 ans à cause de leur vie de famille.

Le poids social lié à ce sport peut être un motif d'insatisfaction concernant la pratique du tennis³⁰⁸. À ce sujet sont évoqués:

- la difficulté (ou le surcoût) d'inviter des personnes extérieures au club ;
- la recherche de partenaires ;
- le système de réservation ;
- la qualité des infrastructures / diversité des revêtements / éclairage (nécessité d'avoir plus de courts couverts pour jouer l'hiver) ;
- la durée des entraînements / nombre de tournois proposés / nombre d'animations proposées.

³⁰⁶ Les quatre Pôles France sont situés à Paris (Insep : filles et garçons de 16-18 ans), à Boulouris (Creps : filles et garçons de 13-16 ans), à Poitiers (Creps : filles et garçons 13-16 ans) et au Stade Roland Garros (Centre national d'entraînement : filles et garçons à partir de 19 ans).

³⁰⁷ (En ligne) <http://www.fft.fr/fft/missions/quelques-chiffres> (consulté le 25 juin 2013).

³⁰⁸ Tennis : les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon. *Les dossiers de l'IRDS*, n°5 – décembre 2008. (En ligne) http://www.irds-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_459/Irds_dossier_5.pdf (consulté le 5 mars 2013).

Autre aspect spécifique au tennis, il s'agit d'un sport qui ne peut être pratiqué en dehors des terrains spécialement conçus. Le rebond de la balle étant un élément important de ce sport, il ne peut être pratiqué dans la rue ou dans son jardin, contrairement au football par exemple. Par ailleurs, les courts municipaux sont rarement gratuits et libres d'accès.

L'argent dans le tennis

Le tennis est un des sports dans lequel la place argent est le plus souvent considérée comme importante, derrière le football et la Formule 1³⁰⁹.

3.6.3 Physique

➤ Contraintes et qualités physiques nécessaires

Le tennis est un sport qui nécessite force, endurance et souplesse

Le tennis est un sport exigeant tant sur le plan de l'appareil locomoteur que de l'appareil cardio-vasculaire. Le sportif doit faire d'innombrables démarrages et arrêts brusques, entrecoupés de sprints courts et parfois de bonds ; ces sautilllements incessants et ces pas chassés afin de se placer toujours au mieux pour frapper la balle, découvrir le meilleur angle, sont responsables à eux seuls de nombreuses lésions, d'autant qu'un match peut durer longtemps. Le matériel lui-même engendre d'importantes contraintes. Tous ces éléments concourent au développement de 3 à 5 lésions spécifiques pour 1000 heures de jeu. Si l'âge, le manque de préparation physique et d'échauffement sont des facteurs péjoratifs, la qualité du terrain de jeu est aussi impliquée dans la survenue des traumatismes³¹⁰.

Concernant le membre supérieur, le tennis est une activité qui nécessite une répétition de gestes effectués à une grande vitesse, avec de grandes amplitudes articulaires, extrêmement agressifs pour l'épaule³¹¹.

Le tennis nécessite donc une bonne condition physique, une bonne musculature et une bonne force au niveau des épaules, afin de « rentabiliser » son service. En cours de jeu, la condition physique garde toute son importance dans la mesure où le tennis est une succession d'arrêts, de sprints, de courses latérales, de contre-pieds et de frappes. Si la durée d'un match peut être longue, la réalité en est toute autre en comptant réellement le temps de jeu. En effet, les règlements du tennis sont ainsi faits que sur une heure de jeu, il y a en réalité entre 10 et 15 minutes d'efforts réels en compétition. Toutefois, ces 15 minutes sont suffisamment intenses pour nécessiter une condition physique exemplaire³¹².

³⁰⁹ Sondage Ifop – L'Humanité, Les Français et l'argent du sport, résultats détaillés, 25 octobre 2012.

³¹⁰ Prothoy I. *Épidémiologie des traumatismes en tennis, polyclinique des Alpes du Sud* (En ligne) : http://www.clinalpsud.com/homme_mouvement/hom_epi_tennis.htm (consulté le 4 mars 2013).

³¹¹ Viton J.-M., Delarque A., Coudreuse J.-M., Livon D., Avran A., Boussuge A., Pélissier A.-L., Raccach D., Habib G., *Sport et santé. Aptitude aux sports chez l'enfant et chez l'adulte. Besoins nutritionnels chez le sportif*, Faculté de Médecine de Marseille novembre 2005.

³¹² (En ligne) <http://www.irbms.com/la-pratique-du-tennis> (consulté le 4 mars 2013).

➤ Accidentologie

La pratique du tennis entraîne des types de blessures spécifiques d'origine musculaire et ligamentaire. Nombre d'entre elles pourraient être évitées par un échauffement approprié, la pratique d'étirements réguliers, une hydratation correcte durant la partie et la correction d'éventuelles erreurs techniques.

Une étude menée sur un nombre important de pratiquants à un niveau loisir a pu décrire précisément la fréquence des blessures selon leur localisation³¹³. Le coude est l'articulation la plus fréquemment atteinte (35% des lésions chez le joueur de loisir) : l'épicondylite aiguë, plus connue sous le terme de « *tennis elbow* », inflammation du coude due notamment aux vibrations de la raquette lors de la frappe de la balle (déclenchée par le revers et le service), mais aussi, et dans une moindre mesure, le « *golf elbow* » (déclenché par le coup droit et le service). Les défauts techniques (frappe de balle non accompagnée, effets mal maîtrisés, balle mal centrée dans le tamis...) et matériels (manche de raquette inadapté ou glissant, tension de cordage trop élevée, jeu de balles dépareillé...) sont le plus souvent en cause.

L'épaule, fréquemment touchée chez les professionnels (50 % des lésions), arrive en deuxième position chez les sportifs de loisir (16 % des lésions). Le service est le principal responsable, suivi par le coup droit lifté.

Le rachis est exposé aux microtraumatismes, et fait souffrir les joueurs dans 12 % des cas observés (contre 30 % chez les professionnels). C'est le rachis lombaire qui est le plus exposé, notamment au cours du service et du *smash*, du fait de la cambrure adoptée à l'armer du bras. La recherche d'un effet (lifté ou slicé) sera donc d'autant plus nuisible. De même, les surfaces rapides sont plus nocives pour le dos (14 % de lombalgie sur surface dure contre 2 % sur terre battue), car la frappe de balle s'effectue plus souvent de face avec rotation du buste.

Le genou est atteint dans 11 % des cas. Les tendinites de l'appareil extenseur (quadriceps, tendon rotulien) et les syndromes rotuliens sont les causes les plus fréquentes. Sur terrain non glissant, les entorses sont aussi fréquentes.

Les lésions musculaires du mollet sont aussi courantes, si bien que l'on a baptisé une lésion de *tennis leg*, survenant lors d'une impulsion ou d'un démarrage brutal. Il en va de même pour les lésions de la cheville et du pied (11 %) :

- les entorses de cheville, sont d'autant plus fréquentes que le jeu se déroule sur terrain non glissant ou irrégulier (terre battue mal entretenue) ;
- les tendinites, voire les ruptures, du tendon d'Achille (sur impulsion ou démarrage brutal) ;
- les lésions d'aponévrose plantaire (sur impulsion ou démarrage brutal) ;
- les lésions des os sésamoïdes (causées par les pivots sur l'avant-pied).

Les lésions du poignet sont répertoriées dans 6 % des cas. Le tendon du muscle cubital postérieur est exposé lors du coup droit ou du revers à 2 mains ; d'autres lésions plus ou moins spécifiques des sports de raquette sont rencontrées (fracture de fatigue de l'os crochu, instabilité du poignet, souffrance du ligament triangulaire...).

³¹³ Cousteau J.-P. *Médecine du tennis*. Masson Ed., Paris, 1999, 288p.

3.6.4 Dopage, conduites dopantes

Dopage et tennis

L'usage de produits dopants dans le tennis procure trois avantages³¹⁴ :

- la puissance de frappe grâce aux stéroïdes anabolisants, à la nandrolone ;
- l'endurance et/ou l'atténuation de la fatigue sous l'effet des corticoïdes, de l'éphédrine, de la nandrolone ;
- la concentration améliorée avec l'éphédrine.

Le tennis connaît des cas de dopage depuis les années 1950. Le premier cas connu est celui d'Andrés Gimeno en 1959 ayant reçu des injections de testostérone. Les premiers contrôles antidopage ont débuté à la fin des années 80 et ont été renforcés à la fin des années 90. Plus récemment, une des stars du tennis mondial, André Agassi, dans son autobiographie³¹⁵ parue en 2009, avoue avoir pris des substances en 1997 (méthamphétamine) et avoir menti à l'ATP pour éviter une suspension après un contrôle positif. Il en va de même pour John Mac Enroe qui avouera avoir eu recours aux stéroïdes dans sa carrière.

La lutte antidopage est, au niveau international, sous la responsabilité de la FIT (Fédération internationale de tennis) mais reste un effort commun entre l'ATP (Association of Tennis Professionals), la WTA (Women's Tennis Association) et l'ITF (International Tennis Federation)³¹⁶.

En France, l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) peut revenir sur une décision prise par la FFT dans un délai de deux mois et peut aggraver la sanction infligée³¹⁷. En 2010, l'AFLD a réalisé 31 contrôles pour le compte de l'ITF³¹⁸.

Prévention

Actuellement, la FFT mène une action intitulée « la bonne attitude »³¹⁹, mentionné précédemment, en direction des jeunes sportifs, des parents et des encadrants (enseignants et dirigeants). Cette action consiste globalement à promouvoir le bon esprit (« le jeu prime sur l'enjeu », respect des autres, comportement adéquat, intégration à la vie du club...), l'hygiène de vie (bonne alimentation, santé suivie) et la bonne pratique du tennis (matériel adapté, respect des règles...).

Le dopage est abordé rapidement pour un jeune sportif qui « Rejette toute forme de tricherie et de dopage »³²⁰ et pour l'encadrant qui « insiste sur le fait que, même si cette activité est pratiquée avec intensité, l'enjeu d'une compétition ne doit jamais prendre le pas sur le plaisir de l'effort. En outre, il informe les joueurs sur les dangers du dopage »³²¹. Les parents n'ont par contre pas de mise en garde contre le dopage mais sont incités à ne pas mettre de pression sur leurs enfants.

³¹⁴ (En ligne) http://www.sportvox.fr/article.php3?id_article=23091 (consulté le 4 mars 2013).

³¹⁵ (En ligne) <http://www.sports.fr/cmcc/tennis/200944/agassi-confession-choc-251777.html> (consulté le 4 mars 2013).

³¹⁶ (En ligne) <http://content.yudu.com/Library/A20nv7/TennisAntiDopingProg/resources/index.htm?referrerUrl=> (consulté le 25 juin 2013).

³¹⁷ *Un nouvel arsenal contre le dopage* - Tennis info, n°438 - Février-mars 2012, p47, (en ligne) http://www.fft.fr/sites/default/files/ti439_471.pdf (consulté le 4 mars 2013).

³¹⁸ AFLD, *Rapport d'activité de l'AFLD*, 2010.

³¹⁹ (En ligne) <http://www.fft.fr/jouer/tout-pour-bien-jouer/choisis-la-bonne-attitude> (consulté le 4 mars 2013).

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ *Ibid.*

Annexes

Annexe 1 **Liste des sigles utilisés**

Annexe 2 **Guides d'entretiens**

Annexe 1 - Liste des sigles utilisés

Adams	Système d'administration et de gestion antidopage
AEFA	Association des entraîneurs français d'athlétisme
AER	Gymnastique aérobique
AFLD	Agence française de lutte contre le dopage
AINS	Anti-inflammatoires non stéroïdiens
AMA	Agence mondiale antidopage
AMLD	Antennes médicales de lutte contre le dopage
AMM	Autorisation de mise sur le marché
AMPD	Antenne médicale de prévention du dopage
Asvel	Association sportive de Villeurbanne et Éveil lyonnais
ATP	<i>Association of tennis professionals</i>
AUT	Autorisation d'usage thérapeutique
BMX	<i>Bicycle motocross</i>
BOA	Comité olympique britannique
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDOS	Comité départemental olympique et sportif
CE1	Cours élémentaire 1 ^{ère} année
CFEB	Certificat fédéral pour l'enseignement bénévole (titre enseignement judo)
CHU	Centre hospitalier universitaire
CIO	Comité international olympique
Cird	Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances
CNDS	Centre national pour le développement du sport
CNLD	Commission nationale de lutte contre le dopage
CNOSF	Comité national olympique et sportif français
CPLD	Conseil de prévention et de lutte contre le dopage
Creps	Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives
Crips	Centre régional d'information et de prévention du sida
CSDGE	Commission spécialisée des <i>dans</i> et grades équivalents
CTS	Conseiller technique et sportif
DESC	Diplôme d'études spécialisées complémentaires
DN 1	Division nationale 1
DN 2	Division nationale 2
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DSM-IV	<i>Diagnostic and statistical manual of mental disorders, fourth edition</i>
DTN	Direction technique nationale
EMCDDA	<i>European monitoring centre for drugs and drug Addiction</i>
EPO	Érythropoïétine
FEG	Bureau des fédérations européennes de gymnastique
FEI	Fédération équestre internationale
FFBB	Fédération française de basket-ball
FFC	Fédération française de cyclisme
FFF	Fédération française de football
FFJDA	Fédération française de judo et disciplines associées
FFT	Fédération française de tennis
Fiba	<i>International basketball federation</i>
Fifa	Fédération internationale de football association
FIG	Fédération internationale de gymnastique
Fina	Fédération internationale de natation
FIT	Fédération internationale de tennis
F-Marc	Centre d'évaluation et de recherche médicale de la Fifa

Fnors	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
GAC	Gymnastique acrobatique
GAC	Groupe Avenir Clubs (tennis)
GAF	Gymnastique artistique féminine
GAM	Gymnastique artistique masculine
GFA	<i>Gymnastics for All</i>
GR	Gymnastique rythmique
GRS	Gymnastique rythmique et sportive
HAS	Haute autorité de santé
IAAF	<i>International Association of Athletics Federations</i>
ICTP	<i>C-terminal telopeptide of type I collagen</i>
IGFBP-2 and -3	<i>Insulin-like growth factor binding proteins -2 and -3</i>
IGF-II	<i>Insulin-like growth factor-II</i>
Inpes	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
Insep	Institut national du sport, de l'expertise et de la performance
JAE	Juges-arbitres de rencontres par équipes (formation tennis)
JO	Journal officiel
JO	Jeux olympiques
LFB	Ligue féminine de basket-ball
LNB	Ligue nationale de basket-ball
LNDD	Laboratoire national de dépistage du dopage
Mildt	Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie
NBA	<i>National basketball association</i>
Ndlr	Note de la rédaction
OCLAESP	Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique
OEDT	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies
ORS	Observatoire régional de santé
Paca	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Pam	Puissance aérobie maximale
PFC	Perfluorocarbone
P-III-P	Procollagen type III peptide
PN-APSD	Programme national de promotion de la santé par les activités physiques et sportives et de prévention des conduites dopantes
RDA	République démocratique allemande
Sedap	Société d'entraide et d'action psychologique
Sida	Syndrome de l'immunodéficience acquise
Staps	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
SVT	Sciences de la vie et de la terre
TAS	Tribunal arbitral du sport
TRA	Trampoline
TV	Télévision
UCI	Union cycliste internationale
USada	Agence américaine antidopage
USFSA	Union des sociétés françaises de sports athlétiques
UVF	Union vélocipédique de France
VTT	Vélo tout terrain
WBA	<i>World boxing association</i>
WTA	<i>Women's tennis association</i>
YMCA	<i>Young men's christian association</i>

Annexe 2 - Guides d'entretiens

Trame commune des entretiens individuels « Dopage »

Professionnels de santé, élus et cadres des fédérations, encadrants

Ce document constitue un support pour mener la discussion et obtenir les informations telles que définies dans les objectifs de l'étude. Il ne s'agit en aucun cas d'un questionnaire, et sera, en situation réelle de discussion, adapté aux rythme et forme de verbalisation des individus, en termes de déroulement et d'articulation des thèmes, et aussi d'émergence de nouveaux thèmes qui seront en lien avec les objectifs.

Consigne de départ

Bonjour

Nous vous remercions d'avoir accepté de nous recevoir pour un entretien.

En quelques mots, je vous rappelle le contexte de cette rencontre. Je suis (xxxx) et je travaille pour l'Observatoire régional de la santé (de la région A, B...) qui réalise des études sur diverses thématiques de santé comme la qualité de vie, la santé mentale ou encore l'alimentation...

Le ministère chargé des Sports a confié à la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé la réalisation d'une étude relative à la prévention du dopage et des conduites dopantes chez les sportifs dans six régions différentes. Deux sports sont étudiés par région. La nôtre est concernée par le X et le Y.

En effet, le ministère chargé des Sports a besoin d'avoir une image le plus fidèle possible des représentations et comportements associés au dopage, donc de connaître l'avis des professionnels vis-à-vis des conduites dopantes et du dopage, ainsi que leurs attentes et leurs besoins, afin de renforcer la stratégie de prévention en apportant une réponse mieux adaptée à cette problématique.

Dans le cadre de cette étude, nous rencontrons ainsi des sportifs, des parents de sportif, des élus des fédérations, des entraîneurs, des professionnels de santé, dans différentes régions de France afin qu'ils nous fassent part de leur perception et de leur représentation en matière de dopage, C'est pourquoi nous avons été amenées à vous solliciter.

Concrètement, nous allons aborder durant cette unique rencontre vos opinions sur les conduites dopantes et le dopage ainsi que vos avis sur la prévention faite sur ce sujet. L'entretien durera environ 1 heure.

Vous pouvez parler librement, aucun jugement ne sera porté, le but est de recueillir vos perceptions et vos opinions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

Nous allons enregistrer les entretiens afin d'en faciliter l'analyse. Bien entendu, tout ce que vous me direz restera confidentiel et les données seront traitées de façon totalement anonyme.

Si vous êtes prêt nous pouvons commencer.

1/ Expérience professionnelle et motivations du professionnel

- Raisons du choix
- Parcours professionnel
- Avantages / inconvénients du métier
- Public de sportifs encadré/reçu/etc.
- Missions et objectifs personnels

2/ Institution (où est exercée la mission du professionnel)

- Missions de l'institution, activité et publics reçus
- Qui y travaille, quels profils
- Relations avec les différents partenaires autour des sportifs (autres clubs, professionnels de santé, ministère, DRJSCS, médecins, autres...)
- Contraintes, atouts de l'institution...

3/ Aujourd'hui, dans notre société, qu'est-ce qu'être un « bon sportif » ?

- Qu'est-ce que la performance ?
- Qu'est-ce que la compétition ?

4/ Les représentations et attitudes vis-à-vis du dopage

- Comment les gens parlent-ils du dopage, dans notre société ?
- Et pour vous, qu'est-ce que cela évoque ?
- Moyens d'atteindre les objectifs, la performance.
- Ce qui est normal, pas normal, dangereux.
- Les seuils, les limites ? A partir de quand se dope-t-on ?
- Dans quels sports ? Et dans votre discipline ?

5/ Pratiques de dopage

- Que savez-vous des pratiques de dopage dans votre discipline, vos publics de sportifs ? (quoi /comment/pour quels effets positifs ou négatifs ?)
- Qui se dope et dans quel objectif ?
- Qui ne se dope pas et pourquoi ?

6/ Législation sur le dopage

- Connaissances sur la législation
 - o trafic/détention de produits, substances, contrôles antidopage ?
 - o Code du sport, code mondial antidopage ?
- Opinion sur la législation (sévère, pertinente, utile ou pas)
- Opinion sur les contrôles antidopage (sévères, pertinents, utiles ou pas)
- « Acceptabilité » (crédibilité de la loi et des messages véhiculés par la loi, pour les sportifs, d'après vous)

7/ Rôle des institutions en matière de prévention contre le dopage

- Quel est le rôle des fédérations, clubs, médecins etc. en matière de prévention contre le dopage ?
- Plus précisément, que fait votre organisme (la fédération/club/AMPD/etc.), vous, face à des cas de dopage ? Comment intervient-elle (actions, partenariats, formations, communication...), auprès de qui ?
- Quelles difficultés rencontrez-vous ?

8/ Les actions en matière de prévention qui existent

- Connaissance des politiques, organismes, formats (communication, actions, formation), thèmes, publics, à un niveau local / national.
- Vous / votre institution a participé, élaboré, réalisé des actions de prévention ? (seul / avec d'autres partenaires ?) Pourquoi ? Si oui comment, pour qui ? Quelles difficultés éventuelles ?
- Opinion : dans ces différentes formes, qu'est-ce qui marche / qui ne marche pas, en matière de prévention sur le dopage, pourquoi ?

9/ Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour éviter que les sportifs se dopent ?

- Dans l'idéal ?
- Dans la réalité, quelles sont les possibilités, les contraintes pour les sportifs, pour leur entourage, pour les professionnels autour d'eux ?
- Au bilan : qu'est-ce qui serait vraiment acceptable, crédible pour les sportifs ? Sur quel thème, quel format (action, communication, formation, ...), pour quel public, en matière de prévention sur le dopage ? Que faire concrètement aujourd'hui en matière de prévention ?

10/ Fin de l'entretien : remerciements + information sur accès éventuel à des informations sur l'étude

Trame commune des entretiens collectifs « Dopage »

Sportifs et parents de sportif

Ce document constitue un support pour mener la discussion du groupe et obtenir les informations telles que définies dans les objectifs de l'étude. Il ne s'agit en aucun cas d'un questionnaire, et sera, en situation réelle de discussion, adapté au groupe (composition du groupe, rythme et forme de verbalisation, des individus, ...), en termes de déroulement et d'articulation des thèmes, et aussi d'émergence de nouveaux thèmes qui seront en lien avec les objectifs.

Consigne de départ

Bonjour à toutes et à tous.

Nous vous remercions de vous être joints à ce groupe de discussion.

Avant de commencer je vous propose de rappeler le contexte de cette rencontre. Nous sommes (xxxx et yyyy) et nous travaillons pour l'Observatoire régional de la santé (de la région A, B...) qui réalise des études sur diverses thématiques de santé comme la qualité de vie, la santé mentale ou encore l'alimentation...

Le ministère chargé des Sports a confié à la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé la réalisation d'une étude relative à la prévention du dopage et des conduites dopantes chez les sportifs dans six régions différentes. Deux sports sont étudiés par région. La nôtre est concernée par le X et le Y.

En effet, le ministère chargé des Sports a besoin d'avoir une image le plus fidèle possible des représentations et comportements associés au dopage, donc de connaître les attitudes et les pratiques des sportifs et de leur entourage vis-à-vis des conduites dopantes et du dopage, ainsi que leurs attentes et leurs besoins, afin de renforcer la stratégie de prévention en apportant une réponse mieux adaptée à cette problématique.

Dans le cadre de cette étude, nous rencontrons des sportifs, des parents de sportif, des élus des fédérations, des entraîneurs, des professionnels de santé, dans différentes régions de France afin qu'ils nous fassent part de leur perception et de leur représentation en matière de dopage. C'est pourquoi nous avons été amenées à vous solliciter.

Concrètement, nous allons aborder durant cette unique rencontre vos opinions sur les conduites dopantes et le dopage ainsi que vos avis sur la prévention faite sur ce sujet. La séance durera environ 3 heures.

Vous pouvez parler librement, aucun jugement ne sera porté, le but est de recueillir vos perceptions et vos opinions, qu'elles convergent ou non, chaque avis compte. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

Nous allons enregistrer les échanges afin d'en faciliter l'analyse, mais nous vous garantissons la confidentialité et aucun nom ne sera transmis. Ainsi, tout ce que vous me direz restera confidentiel et les données seront traitées de façon totalement anonyme.

Je vous propose pour commencer un tour de table afin de vous présenter et nous expliquer depuis combien de temps vous pratiquez ce sport et éventuellement à quelle fréquence.

I - Questions générales sur la pratique sportive

1/ La pratique du sport

- ***Pouvez-vous nous parler du (sport concerné / sport de l'enfant) ?***
 - Qu'est-ce qui vous/lui plaît et/ou déplaît dans ce sport ?
 - Quelles en sont les contraintes ?
 - Comment en êtes-vous/ est-il venu à pratiquer ce sport ? A faire de la compétition ?
 - Quels sont vos/ses objectifs dans la pratique de ce sport ?

2/ Le rôle de l'entourage

- ***Quelle est la place et le rôle de l'entourage dans la pratique de ce sport pour vous / votre enfant ? (encourager / mettre la pression... ?)***
 - les parents,
 - la famille, les proches ?
 - l'entraîneur ?
 - les autres sportifs ?
 - autres ?

3/ Le « sportif idéal »

- ***Aujourd'hui, quel est « votre modèle », votre « sportif idéal » ??***
 - Quelles sont ses valeurs ?
 - Quelles sont ses pratiques ?
 - Quelle est son image ?

4/ Compétition, performance

- ***Qu'évoquent les notions de compétition, de performance, par rapport au sport, pour vous / votre enfant ?***
- ***Comment atteindre les objectifs que l'on s'est fixé dans la pratique de ce sport ? Quels sont les moyens pour améliorer sa performance ?***
(entraînement, alimentation, sommeil, médicaments, autres produits, préparation psychologique, autre... ?) Est-ce suffisant ? Quoi d'autre ?

II - Représentations et attitudes vis-à-vis du dopage

1/ Les représentations et attitudes vis-à-vis du dopage

- **Comment les gens parlent-il du dopage, dans notre société ?**
 - Les sportifs ?
 - Leur entourage (famille, entraîneurs,...) ?
 - Les médias ?

- **Et vous, quelle en est votre vision ?**
 - Et pour vous, qu'est-ce que cela évoque ?
 - Moyens d'atteindre les objectifs, la performance
 - Ce qui est normal, pas normal, dangereux
 - Les seuils, les limites ? A partir de quand se dope-t-on ?
 - Par exemple, le fait de boire beaucoup de café ou prendre de l'aspirine avant un effort physique pour « tenir le coup », est-ce du dopage selon vous ?

- **Dans quel sport y a-t-il du dopage ?**
 - Et dans votre discipline ?

2/ Les raisons du dopage

- **Selon vous, pourquoi est-ce que certains sportifs ont recours au dopage et d'autres non ?**

3/ Les pratiques de dopage

- **Concrètement, que peut-on utiliser pour atteindre un meilleur résultat ?**
 - Que peut-on prendre ?
 - Pour quels effets ?
 - Pourquoi ?
 - A quel rythme ?
 - Qu'est-ce qui est normal/pas normal ?
 - Pour qui ?
 - Pourquoi ?
 - Qu'est-ce qui est dangereux/pas dangereux, à votre avis ?
 - Pour qui ?
 - Pourquoi ?
 - Qu'est-ce qui est interdit/pas interdit ?
 - Pour qui ?
 - Pourquoi ?
 - Où/Comment s'en procurer ? (Médecin, Internet,... ?)

4/ La législation

- **Que pouvez-vous me dire de la législation sur le dopage ? Qu'en pensez-vous ?**
 - Est-elle trop sévère ou pas assez ?
 - Est-elle pertinente ou pas assez ?

- **Que savez-vous sur**
 - **le trafic et la détention de produits de dopage ?**
 - **des listes de produits** (compétition/hors-compétition ; produits spécifiés/non-spécifiés) ?
 - **des contrôles antidopage**(pertinents, pas pertinents, suffisamment nombreux) ?**Qu'en pensez-vous ?**

- **Que savez-vous et pensez-vous de la responsabilité individuelle des sportifs par rapport au dopage ?**

III - La prévention du dopage

1/ Expérience personnelle de la prévention

- **Avez-vous déjà été informé/sensibilisé sur le dopage dans le cadre de votre pratique sportive ?**
 - De quelle façon ?
 - Par qui ?
 - Qu'en avez-vous pensé ?
 - En avez-vous déjà parlé avec d'autres sportifs ? Votre entraîneur ? Votre famille ? Autres ?

- **Avez-vous déjà recherché des informations sur le dopage ? Pourquoi ? Où, auprès de qui (Internet, revues spécialisées, entourage...) ?**

- **Connaissez-vous des organismes, des associations qui font de la prévention sur le dopage ?**
 - Que font-ils ? qu'en pensez-vous ?

2/ Place de la prévention

- **Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour éviter que les sportifs se dopent ?**
 - Dans l'idéal ?
 - Dans la réalité, quelles sont les possibilités, les contraintes pour les sportifs, pour leur entourage, pour les professionnels autour d'eux ?
 - Au bilan : quel thème, quel format (action, communication, formation, ...), pour quel public, en matière de prévention sur le dopage ? Que faire concrètement aujourd'hui en matière de prévention ?

3/ Représentation de la prévention

- **Pour vous, c'est quoi la prévention idéale ?**

Que faut-il éviter de faire ? Qu'est-ce qui ne « marche pas », selon vous ? Pourquoi concrètement ?

- ***Selon vous, à qui doivent être destinées les actions de prévention sur le dopage ?***
 - Pourquoi ?
 - À quel(s) moment(s) ? (de façon événementielle, ponctuelle, régulière... ? À quels moments ?)
- ***Sur quel(s) thème(s) précisément peut-on faire de la prévention sur le dopage ?***
 - Quels messages ?
- ***Selon vous, comment peut-on concrètement faire de la prévention sur le dopage ?***
 - Quels supports ?
 - Des clips vidéo ?
 - Des affiches ?
 - Des témoignages ?
 - Autres ?
 - Quel ton ?
 - Responsabilise ?
 - Fait peur ?
 - Pédagogique ?
 - Qui devrait diffuser les messages de prévention ?
 - Les sportifs eux-mêmes (connus ou non) ?
 - Les entraîneurs ?
 - Les dirigeants ?
 - Les médecins ?
 - Autres ?

Conclusion de la rencontre

Merci à tous d'avoir participé à cette étude, vos avis et opinions sur la question du dopage nous seront très précieux pour réaliser ce travail.

Un rapport présentant l'ensemble des résultats sera prochainement remis au ministère chargé des Sports.

Ministère chargé des Sports

95 avenue de France
75650 Paris Cedex 13
Tél : 01 42 75 80 00

<http://www.sports.gouv.fr/>
Contact : Sondès Elfeki-Mhiri

**Fédération nationale des
observatoires régionaux de la santé**

62 boulevard Garibaldi - 75015 Paris
Tél : 01 56 58 52 40 - info@fnors.org

<http://www.fnors.org/>
Contacts : François Michelot, Patricia Medina